

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

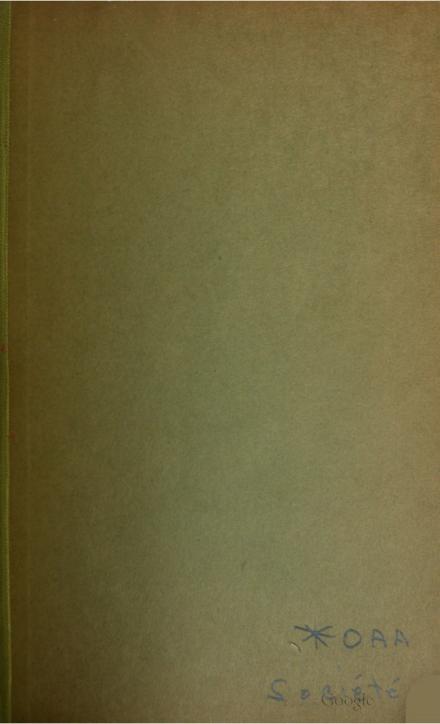
We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + Refrain from automated querying Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/





JOURNAL ASIATIQUE

SEPTIÈME SÉRIE TOME XII

JOURNAL ASIATIQUE

O

RECUEIL DE MÉMOIRES

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS A L'HISTOIRE, A LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET A LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX

RÉDIGÉ

PAR MM. BARBIER DE MEYNARD, CHRRBONNEAU, DEFRÉMERY, J. DERENBOURG, DUGAT, DULAURIER, PEER, FOUCAUX, GARCIN DE TASSY, GUYARD, HALÉVY, OPPERT, REGNIER, RENAN, SANGUINETTI, E. SENART, ETC.

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

SEPTIÈME SÉRIE TOME XII



PARIS

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DE M. LE GARDE DES SCEAUX

A L'IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC LXXVIII

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE GÉNÉRALE DU 30 JUIN 1878.

La séance est ouverte à une heure, par M. Garcin de Tassy, président.

Le procès-verbal de la précédente séance générale est lu, la rédaction en est adoptée.

Sont reçus membres de la Société:

MM. Ferté, élève de l'École pratique des hautes études et de l'École des langues orientales vivantes, présenté par MM. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille.

> Édouard LORGEON, interprète du consulat de France à Bangkok, présenté par MM. Garcin de Tassy et Guyard.

> Félix Thessalus BOITTIER, membre de la Société allemande d'anthropologie, 46, boulevard Central, à Bruxelles, présenté par les mêmes.

M. Garcin de Tassy exprime le regret que son état

de santé ne lui permette pas de présider habituellement les séances de la Société, et donne ensuite la parole à M. Pavet de Courteille, qui présente le rapport de la Commission des censeurs sur les comptes de l'exercice 1677. L'assemblée, adoptant les conclusions du rapport, vote des remercîments aux membres de la Commission des fonds.

M. E. Renan, secrétaire, donne lecture du rapport annuel.

M. Clermont-Ganneau, qui devait faire une lecture, étant retenu chez lui par une indisposition, on procède immédiatement au dépouillement du scrutin, qui donne les résultats suivants:

Président : M. GARCIN DE TASSY.

Vice-présidents : MM. Adolphe Regnier, Barthélemy Saint-Hilaire.

Secrétaire : M. Ernest RENAN.

Secrétaire adjoint et bibliothécaire : M. BARBIER DE MEYNARD.

Trésorier : M. DE LONGPÉRIER.

Commission des fonds : MM. Barbier de Meynard, Garrez, Specht.

Censeurs: MM. Pavet de Courteille, Defrémery.

Membres du Conseil: MM. Pavet de Courteille, Dulaurier, Oppert, Senart, Stanislas Guyard. Deprémery, Bréal.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par l'auteur. Almanach mahrati pour l'année 1878-1879.

- Des couleurs considérées comme symboles des points de l'horizon chez les peuples du Nouveau Monde, par H. de Charencey. In-8°.
- Avesta, livre sacré des sectateurs de Zoroastre, traduit du texte zend, par C. De Harlez. Tome II. In-8°.
- Essai sur la symbolique planétaire chez les Sémites, par H. de Charencey. In-8°.

Par le rédacteur. The Indian Antiquary (mai 1878).

- Revue africaine (mars-avril 1878).

Par la Société. Le Globe, journal géographique de Genève, tome XVII, 3° série, livraison 1. 1878.

Par l'auteur. *De verbis denominativis linguæ bactricæ*, scripsit Eug. Wilhelm.

Par le rédacteur. *En-Nahlat* (l'Abeille). Nos des 15 mai, 1^{er} et 15 juin 1878.

TABLEAU

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

GONFORMÉMENT AUX NOMINATIONS PAITES DANS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 30 JUIN 1878.

PRÉSIDENT.

M. GARCIN DE TASSY.

VICE-PRÉSIDENTS.

MM. Ad. Regnier.

Barthélemy Saint-Hilaire.

SECRÉTAIRE.

M. Ernest RENAN.

SECRÉTAIRE ADJOINT ET BIBLIOTHÉCAIRE.

M. BARBIER DE MEYNARD.

TRÉSORIER.

M. de Longpérier.

COMMISSION DES FONDS.

MM. Barbier de Meynard. Garrez.

SPECHT.

CENSEURS.

MM. PAVET DE COURTEILLE.

DEFRÉMERY.

MEMBRES DU CONSEIL.

MM. PAVET DE COURTEILLE.

DULAURIER.

OPPERT.

E. SENART.

Stanislas GUYARD.

Defrémery.

BRÉAL.

J. Derenbourg.

D'HERVEY DE SAINT-DENYS.

DE KHANIKOF.

CLERMONT-GANNEAU.

De Vogüé.

D' LECLERC.

Marcel Devic.

RODET.

ZOTENBERG.

L'abbé Bargès.

DUGAT.

Foucaux.

SANGUINETTI.

Charles Schefer.

FEER.

LANCEREAU.

RAPPORT

SUR

LES TRAVAUX DU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

PENDANT L'ANNÉE 1877-1878,

fait λ la séance annuelle dr la société, le 3ο juin 1878,

PAR M. ERNEST RENAN.

Messieurs,

Vous avez voulu, l'an dernier, me confier pour cinq ans encore les fonctions si honorables de secrétaire de votre Société. Je me sens infiniment flatté de ce choix, qui, grâce au dévouement éclairé de M. Barbier de Meynard et à l'esprit de boane confraternité qui règne parmi nous, ne m'impose qu'un fardeau bien facile à porter. Le compte rendu annuel que je dois faire de vos travaux serait une tâche des plus délicates ou plutôt une tâche impossible, si tous vous ne m'aidiez à l'accomplir par les précieux renseignements que vous me fournissez, et surtout par l'esprit d'indulgence avec lequel vous voulez bien accueillir des jugements rapides, des référés improvisés sur l'heure, et qui ne peuvent

avoir d'autre mérite que celui de la sincérité. Pas une fois vous n'avez réclamé contre des appréciations que je cherche à rendre aussi impersonnelles que possible, mais qui, par la force des choses, impliquent néanmoins une certaine manière de voir et de juger. La Société asiatique, uniquement attentive aux progrès de la science, c'est-à-dire à l'augmentation du trésor des faits constatés, n'a aucune opinion ni politique, ni littéraire, ni religieuse, ni même philosophique (si l'on entend par philosophie quelque chose de dogmatique et d'arrêté). Tout membre de la Société, en même temps qu'il garde l'entière liberté de ses opinions, a le droit que, dans le compte rendu qui vous est présenté, la balance ne penche pas un moment en faveur de doctrines différentes des siennes. J'essaye de réaliser cette impartialité; mais cela me serait tout à fait impossible sans la largeur d'esprit que vous apportez ici, sans cette tolérance réciproque que nous demandons et accordons tour à tour, et qui nous permet de ne rien sacrifier dans les questions de vérité, justement parce que, dans les questions de personnes, nous ne nous départons jamais d'une mutuelle déférence et d'une respectueuse confraternité.

Une critique comme celle qui est de mise en ce jour serait fade, si toute appréciation lui était interdite. Elle serait, d'un autre côté, déplacée, si elle paraissait une distribution d'éloge ou de blâme et impliquait des jugements personnels. Tout travail sérieux, entrepris de bonne foi et dans une intention

désintéressée, est un service rendu et mérite d'être accueilli avec égard. On ne nie pas qu'il y ait des travaux superficiels, absurdes même, qui, loin de servir la science, la desservent, en troublant les esprits. Mais l'omission, en pareil cas, nous paraît le meilleur parti. Non que nous blâmions ceux qui, plus militants, s'envisagent comme chargés d'une sorte de rôle de gendarmerie littéraire et scientifique, et se croient obligés de signaler les publications tout à fait défectueuses. Tel ne saurait être, en tout cas, le devoir d'une société scientifique ni de ceux qui la représentent. Montrer le progrès de la science, dresser le bilan exact de ce qui a été gagné dans l'année, sans tenir grand compte des pertes, des efforts en sens contraires, qui ne seront pas écrits au livre de vie de la science future, voilà le devoir de votre secrétaire. Vous l'aiderez, Messieurs, à le remplir. Vos travaux, toujours inspirés par la plus saine méthode, seront la matière excellente qui alimentera ces rapports, en fera la vie et la valeur.

Vous avez enfin tranché, Messieurs, la difficile question de votre local. Pour la première fois depuis des années, vous habitez un appartement loué par vous et ne servant qu'à vous seuls. Il n'y aurait peut-être qu'à s'en réjouir, si les expériences que vous avez traversées ne vous avaient laissé quelques fâcheux souvenirs. Il est clair que l'importance de vos études et la diligence que vous y portez ne sont pas suffisamment comprises de tous ceux qui devraient les comprendre. Uniquement voués aux travaux de

première main, vous ne faites aucun sacrifice à la frivolité du public. Vous ne recherchez pas la publicité que donnent les journaux incompétents. Tout en désirant que vos études soient goûtées et appréciées du plus grand nombre possible de personnes éclairées, vous ne cherchez pas à élargir ce cercle. Vous avez mille fois raison; mais vous portez les conséquences d'avoir raison. Moins réservés, vous auriez peut-être mieux réussi. Si l'on avait cru, en favorisant votre juste désir d'être logés par l'État, plaire à une clientèle bruyante, cultivant la réclame et soucieuse de popularité, on eût peut-être tenu davantage à vous satisfaire. Il y a plus d'un exemple qui montrerait au besoin qu'une société n'est pas toujours traitée en proportion de sa modestie (vertu bien rarement récompensée) et de ses solides services. Mais n'importe; vous ne changerez pas. Votre but est la recherche de la vérité; vous ne préférerez pas à ce but noble et philosophique les succès que donnent l'intrigue et l'esprit de coterie. Vous durerez; votre œuvre sera estimée quand les frivoles succès qu'on obtient en flattant les gens du monde seront oubliés. Un des plus graves dangers de notre temps est la perte de tout criterium scientifique. L'autorité que donnent les études spéciales longtemps prolongées est de moins en moins comprise. Vous protestez contre ce défaut, Messieurs, par votre seule existence, par le seul fait de maintenir votre ancien esprit. Vous avez la seule récompense qui vaille la peine d'être poursuivie, celle que les sages antiques

résumaient en ces termes : « Bien saire et être estimé des Grecs. »

Ce que nous venons de dire de notre Société, nous pouvons le dire de nos recherches, dans un sens général. De grands sacrifices ont été faits par l'État, depuis des années, pour le progrès de toutes les branches d'études. Nous y applaudissons hautement; mais peut-on dire que nos études orientales aient eu dans ces encouragements la part proportionnelle qui leur est due? Les études grecques et latines ont pour séminaires l'École normale, l'École d'Athènes, l'École de Rome; elles ont pour débouché douze ou quinze facultés ou plutôt l'université tout entière. Les études du moyen âge sont, comme elles doivent l'être, largement représentées et récompensées. Qu'a-t-on fait pour nos études, Messieurs? Quel avenir a-t-on ouvert à une jeunesse qui ne demande qu'à travailler pour l'honneur du pays? Presque rien, il faut le dire. Serait-ce trop de demander qu'il y eût pour les études orientales des bourses d'étude et de voyage, quelque chose d'analogue aux écoles d'Athènes et de Rome? Ne serait-il pas juste surtout qu'il y eût dans les facultés des lettres de province trois ou quatre chaires au moins consacrées aux langues et aux littératures orientales. Paris a le Collège de France, l'École des langues orientales vivantes, l'École des hautes études. Mais la province? Est-il admissible que, d'un bout à l'autre de la France, Paris et, dans une limite très-restreinte, Marseille exceptés, il n'y ait pas un seul moyen d'acquérir une notion quelconque dans un ordre de connaissances si important? Faut-il s'étonner après cela de cette ignorance qui se révèle si naïvement quand elle trouve quelque occasion de s'exprimer? Nous ne voulons rien exagérer. Nous ne rêvons pas pour les études orientales un rôle classique. Les littératures grecque et latine resteront toujours en possession de faire l'éducation de la jeunesse, en ce qui concerne le goût et le style. Le moyen âge aura toujours pour nous, qui en sortons, un intérêt majeur. Mais, au point de vue de l'historien de l'esprit humain, l'Orient a peut-être un intérêt supérieur encore. Il renferme l'origine de toutes choses. Ayant été beaucoup moins cultivé scientifiquement que l'antiquité classique et le moyen âge, il réserve au travailleur bien plus de découvertes. Mais, pour comprendre cela, il faut une vue étendue des recherches historiques, un esprit philosophique, capable de s'élever au-dessus de ce qui amène des résultats tangibles et immédiats. Il faudrait surtout la volonté, qui ne se repose pas dans de vagues promesses, mais qui résolûment se met à l'œuvre. Vous savez attendre, Messieurs, et c'est ainsi que vous finirez par avoir raison. Si vous ne faites aucune concession au public, le public viendra à vous. Le nombre toujours croissant de vos adhérents prouve votre force et vous est un gage de l'avenir.

M. Honoré Chavée, que la mort a enlevé cette année, à l'âge de soixante-deux ans, aux études de philologie comparée, n'appartenait pas à votre Société; mais ce n'en était pas moins un ardent et vaillant travailleur, dont nous reconnaissions tous le zèle et l'activité. C'était peut-être moins un philologue qu'un apôtre de la philologie. La science, comme il la comprenait, n'était pas un conglomérat, résultant des acquisitions faites chaque jour; c'était un dogme, qu'il fallait adopter tout entier au nom de ce qu'il appelait « la méthode intégrale. » Et ce dogme avait des conséquences pratiques. Nous nous complaisons tous dans la pensée d'un idiome aryen primitif, qui serait aux idiomes particuliers de la famille indoeuropéenne ce que le latin est aux langues romanes. Mais c'est là pour nous une hypothèse toute spéculative. Chavée voulait que l'aryaque fût un jour une vérité et qu'il redevînt la loi de la pensée. Les mots, impliquant deux choses, l'idée et la syllabe, vivent deux vies à la fois, la vie de la syllabe et la vie du sens. La vraie méthode, selon Chavée, est celle qui étudie simultanément les lois de la phonologie et celles de l'idéologie. Malgré certaines exagérations, Chavée a rendu de vrais services; c'était un infatigable prédicateur; il avait la foi qui se communique et s'impose à autrui. Sa mémoire était extraordinaire, et l'étendue de ses connaissances très-remarquable. Il aimait l'enseignement, et évidemment il enseignait bien; car il a formé des élèves qui lui ont été fort attachés et qui tous se distinguent par l'amour de la philologie comparée et par un esprit philosophique distingué. La conséquence de la méthode intégrale de Chavée fut qu'on ne remarque pas dans ses ouvrages un sensible progrès. Sa Lexiologie indo-européenne, parue en 1848, diffère peu de son Idéologie lexiologique des langues européennes, que la piété de sa veuve a publiée après sa mort ¹. Comme tous les autodidactes, il tourna beaucoup sur lui-même. Il inventa, pour son compte, la philologie comparée, quand M. Bopp l'avait déjà inventée. Pour les esprits de ce genre, la valeur des résultats obtenus n'est pas toujours en proportion avec l'originalité d'esprit qu'ils y dépensent ni avec la persévérance qu'ils mettent à les affirmer.

L'effort d'un esprit chaque jour attentif à s'améliorer et à s'étendre est, au contraire, ce qui fait le prix des travaux de notre confrère M. Bréal. Ces essais élaborés avec le soin le plus minutieux jusqu'à la dernière syllabe, M. Bréal les revoit sans cesse, et l'excellent volume où il vient de les réunir 2 a tout le prix d'un travail nouveau. On n'a jamais mieux montré que la même méthode peut s'appliquer à la religion et au langage, que la mythologie et la linguistique sont deux sciences tout à fait sœurs. Comme le regretté Chavée, M. Bréal se préoccupe de l'enseignement pratique des langues; mais il y met beaucoup plus de réserve; il sait mieux que personne que la science et la pédagogie sont choses diverses, quoique se prêtant un mutuel secours. Un nouveau mémoire sur le nombre des cas

XII.

¹ Idéologie lexiologique des langues européennes, Paris, Maisonneuve, xv1-68 pages in-8°.

² Mélanges de mythologie et de linguistique. Paris, Hachette, VIII-416 pages in-8°.

dans la primitive grammaire indo-européenne le prouve que cette louable activité trouvera long-temps des choses nouvelles à tirer du sol le plus profondément remué.

MM. Hovelacque et Vinson², M. André Lefèvre³ ont également recueilli en volume des études diverses, que les bons esprits aimeront à relire. La Société de linguistique de Paris, de son côté, tient toujours école d'excellente philologie⁴.

M. Paul Regnaud continue ses études sur la philosophie vedanta ⁵ avec la plus louable assiduité. La subtilité de cette singulière théologie n'est pas une raison pour ne pas y appliquer la plus exacte analyse. Notre siècle doit à tous de porter dans ces vieilles pensées obscures un jet de puissante lumière électrique, avant qu'elles ne meurent. Disons-en autant des littératures. On ne cherche plus guère dans la littérature sanscrite, comme on faisait il y a cinquante ans, des morceaux d'une valeur absolue. Et pourtant personne ne lira sans charme l'élégante traduction que M. Foucaux a donnée de *Malavika et*

2 Études de linguistique et d'ethnographie. Paris, Reinwald, VIII-375 pages in-12.

¹ Mémoires de la Société de linguistique de Paris, t. III, 4° fascic. p. 322-324 (Vieweg, 1877).

Etudes de linguistique et de philologie. Leroux, 1877, 380 pages in-12; Religion et mythologie comparées. Leroux, 1877, 330 pages in-12.

⁴ Bulletin de la Soc. de ling. de Paris, n° 18 (mars 1878).

Revue philosophique (Paris, Baillière), décembre 1877, février et mai 1878.

Agnimitra 1. Wilson eut bien tort de présenter ce drame comme inférieur à Sakountala et à Urvaci; il méritait la même réputation, et il semble bien, quoi qu'on en ait dit, appartenir également à Kalidasa. Personne mieux que M. Foucaux ne sait rendre ces tableaux de mœurs hindoues, excepté peut-être M^{me} Mary Summer, qui, dans un volume aussi élégant d'exécution typographique que de composition et de style², nous a raconté avec talent, par des procédés qui tiennent le milieu entre la traduction et la composition libre, quelques-uns des plus charmants récits du peuple conteur par excellence. Le style hindou allégé par la main habile de M^{mo} Mary Summer n'a plus que de l'aisance, et la traduction ainsi arrangée se trouve en définitive plus fidèle que celle qui, en étant littérale, laisse une impression de gaucherie et de pesanteur.

Les savants articles de critique sanscrite de M. Barth³, de M. Feer⁴, de M. Bergaigne⁵ sont des travaux originaux, par les thèses de doctrine

¹ Malavika et Agnimitra, drame sanscrit traduit par M. Ph.-Éd. Foucaux. Bibl. elzevirienne. Leroux, XII-118 pages.

² Contes et légendes de l'Inde ancienne, par Mary Summer, avec une introduction par Ph.-Éd. Foucaux. Paris, Leroux, x-153 pages in-12, Bibl. elzév.

³ Revue critique, 21 juillet (Paris, Leroux), 11 août, 15 septembre, 22 septembre, 1877; 1st juin, 8 juin, 29 juin, 1878.

* Revue critique, 14 juillet.

⁵ Revue critique, 8 sept. Un professeur de faculté, M. Philibert Soupé, a donné une sorte d'histoire de la littérature sanscrite, qui n'a sûrement la prétention de rien apprendre aux indianistes, mais qui résume bien des études fort suivies. Études sur la littérature sanscrite. Paris, Maisonneuve. 365 pages grand in-8°.

2.

que les auteurs y ont insérées. Notre vénérable président, d'un autre côté, ne se fatigue pas de nous instruire. Grâce à lui, nous assistons à tout le mouvement littéraire et religieux de l'Inde contemporaine comme le mieux informé des Anglais de Calcutta ¹. Je ne connais rien de plus vivant que ce tableau; car les analyses de M. Garcin de Tassy sont faites avec infiniment de naturel et de sincérité.

Nos études iraniennes, qui languissaient, se sont merveilleusement ranimées depuis l'impulsion qu'elles reçurent il y a quelques années de M. Bréal². M. James Darmesteter ne se repose pas après les grands et beaux travaux qu'il nous a récemment donnés. Sur une foule de points de détail³, il a proposé des conjectures, des combinaisons nouvelles, marquées au coin de la plus rare sagacité. M. Hovelacque a publié le commencement d'un grand travail d'ensemble sur l'Avesta⁴. C'est une savante préface, où l'auteur pose parfaitement la question, montre les différents systèmes en présence et les juge avec

3 Mém. de la Soc. de ling. de Paris, t. III, fascic. 1, p. 302-321; Revue critique, 18 août, 15 sept. 1877.

¹ La langue et la littérature hindoustanies en 1877. Paris, Maisonneuve, 104 pages in-8°. Comp. Comptes rendus de l'Acad. des inscr. et belles-lettres, 1878, p. 55-56.

² Mélanges de myth. et de ling., p. 187 et suiv.; Revue critique, 27 oct. 1877.

⁴ Hovelacque, Zoroastre et le mazdéisme; 1^{re} partie, introduction: découverte et interprétation de l'Avesta. Paris. Maisonneuve, 1878, in-8°, v-145 pages. Le même: Les médecins et la médecine dans l'Avesta, 21 pages in-8°.

une rare impartialité. M. le chanoine de Harlez écrit dans votre journal et semble vouloir se rattacher à notre mouvement; nous l'envisagerons donc comme un confrère. Ceux mêmes qui font des réserves sur certaines assertions de ce savant iraniste reconnaissent que sa traduction de l'Avesta 1 est une œuvre vraiment scientifique, complétant celle de Spiegel, la rectifiant parsois. M. de Harlez a donné, dans votre journal, l'explication et en quelque sorte l'apologie de sa méthode. Dans ces articles judicieux², il s'élève, avec raison, ce semble, contre l'abus du sanscrit et des comparaisons védiques dans l'interprétation du Zend-Avesta. M. de Harlez pense avec M. Spiegel qu'une réforme religieuse accomplie à une époque historique a modifié chez les Iraniens le naturalisme antique et donné aux mots des sens moraux analogues à ceux de la religion juive de l'époque prophétique. Il est certain que ces distinctions de plans sont souvent nécessaires en critique. Dans la plus haute antiquité sémitique, la fête du paskh fut très-probablement la fête du printemps. On se tromperait fort cependant si l'on concluait de là que les juifs et les chrétiens attachent de nos jours à cette fête une si-

¹ Avesta, livre sacré des sectateurs de Zoroastre, traduit du texte par C. de Harlez. T. I, viii-292 pages; t. II, 250 pages; t. III, 140 pages. Paris, Maisonneuve; Liége, Grandmont-Donders. Voy. les articles de M. Barthélemy Saint-Hilaire, Journ. des Sav., janvier, février, mars, avril, juin 1878.

² Février-mars et avril-mai-juin 1877, fevrier-mars 1878. Comp. avril-mai-juin 1877, p. 508-510, août-septembre 1877, p. 284-289. Tirage à part, Études avestiques, 72 pages.

gnification naturelle. M. de Harlez cherche aussi à établir que l'Avesta ne fut pas la religion de l'époque achéménide. Il a encore probablement raison sur ce point. Il est difficile que cette religion étroite, aux prescriptions minutieuses, aux innombrables entraves, qui lient le masdéen à toutes les heures du jour et de la nuit et lui rendent la vie de relation presque impossible, il est difficile, dis-je, qu'une telle religion ait été le culte officiel d'un grand peuple. L'Avesta est un code plus restreint encore que la Thora juive; il touche parfois aux scrupules du Talmud. De telles utopies piétistes ne sauraient guère être considérées comme des codes nationaux ayant fonctionné officiellement. Qui nous dira enfin l'histoire vraie, siècle par siècle, de la religion de l'Iran? Tant que ce problème ne sera pas résolu, il y aura une lacune énorme dans l'histoire religieuse de l'Asie et du monde. Il est clair, en effet, qu'il y eut entre le développement iranien et le développement juif et chrétien un croisement d'importance majeure. Dans quelles conditions se fit ce croisement? Dans quel ordre le messianisme parsi et le messianisme juif dérivent-ils l'un de l'autre? Nous attendrons peutêtre longtemps encore avant de le savoir.

M. Rodet a recueilli avec soin les textes iraniens relatifs à Tour et Touran, et bien groupé tout ce qui concerne les mythes étymologiques relatifs à ces deux mots!

¹ Le Touran et les Touranieus, selon la tradition persane. Paris, · Leroux, 1877, 24 pages in-8°.

La belle publication restée inachevée par la mort de M. Mohl est enfin terminée, grâce aux soins de M. Karbier de Meynard. Le dernier volume du Schah-Nameh, avec les index indispensables, a paru, et l'œuvre à laquelle notre illustre ami avait consacré sa vie ne restera pas, comme tant d'autres, inachevée. Avec un zèle digne des plus grands éloges, M^{mo} Mohl a fait suivre sans aucun retard la réimpression en petit format¹. Mohl voulait donner, comme suite à son ouvrage, une histoire de toutes les épopées persanes, une analyse des principaux de ces poèmes. Belle tâche qui devrait tenter ceux d'entre nous qui ont fait de cette belle et curieuse littérature persane la province de leur choix!

Les personnes qui ont du goût pour l'histoire littéraire envisagée d'une manière philosophique attachent beaucoup d'importance a ces drames persans, ayant pour éternel sujet le massacre des Alides, que chaque année l'on voit éclore en Perse de nos jours. C'est à M. Alexandre Chodzko et à M. de Gobineau que nous devons la connaissance de ces bizarres compositions, nées dans des conditions tout à fait semblables à celles où apparurent nos mystères du moyen âge. M. de Gobineau en a décrit parfaitement le caractère. Aujourd'hui M. Chodzko vient de nous donner la traduction de cinq de ces morceaux².

² Théâtre persan, choix de téaziés ou drames, traduits pour la pre-

¹ Le livre des Rois par Abou'lkasim Firdousi, traduit et commenté par Jules Mohl. Petite édition publiée par M^{me} Mohl, Paris, Imprimerie nationale, tome VI, vIII-568 pages; t. VII, xv-451 pages.

Le style de ces drames en plein air a trop souvent la mollesse et la prolixité auxquelles n'échappe, depuis des siècles, presque aucune œuvre de l'Orient. La langue n'a rien de précieux, rien qui dépasse les ressources banales d'une exubérante facilité. Ce qui étonne, c'est la variété d'invention qui éclate dans ces œuvres singulières. Nulle part ne se voient mieux les lois intimes qui président aux différents développements littéraires. La Perse a toujours eu l'épopée, et voilà qu'elle commence à posséder le drame. La kasida arabe, sans récit ni mise en scène, est comme une longue arabesque, artistement travaillée; elle manque de fantaisie; elle est froide, étrangère à toute émotion. Ici, au contraire, le romantisme déborde. Shakespeare reconnaîtrait sa race à ce quelque chose de profond, de saisissant, d'excessif. Les personnages sont arabes; mais le sentiment est d'un tout autre monde. Le grand défaut du Mahomet historique est d'être aussi peu touchant que possible. Le Mahomet légendaire des chiites est mélancolique et pleureur. Les pressentiments qui remplissent les derniers jours de Mahomet, les visions qui empoisonnent la fin de sa vie, en lui révélant que les Arabes tueront tous les saints de sa famille, sont trèsbien nuancés. Touchante surtout est la pièce intitulée le Jardin de Fatima, destinée à montrer la brutalité d'Omar. Mais la plus frappante de toutes les pièces publiées par M. Chodzko est sûrement celle qui est

mière fois du persan par A. Ghodzko. Paris, Leroux, 1878, xxxvi-220 pages, Bibl. elzévirienne. intitulée le Monastère des moines européens. Le principal personnage est la tête de l'imam Hossein. Déposée pour une nuit dans un couvent chrétien, la tête récite des versets du Coran; tous les personnages célèbres de l'Ancien et du Nouveau Testament viennent lui porter leurs compliments de condoléances; Jésus, en particulier, vient saluer son confrère dans le martyre et attester sa sainteté. Ainsi le génie mystique de la Perse a réussi à donner à l'islamisme ce qui lui manquait, l'idéal tendre et souffrant, la Passion.

L'archéologie et l'épigraphie sémitiques continuent d'être l'objet de prédilection des études d'une jeune école pleine d'ardeur, d'esprit sagace, et à laquelle on peut annoncer le plus bel avenir. Le zèle avec lequel la Syrie a été explorée depuis trente ans a porté ses fruits¹. L'archéologie syrienne sera bientôt une science organisée, ayant ses règles et ses lois. L'épigraphie sémitique fait de rapides progrès. Nous aurions bien aimé à vous annoncer dès cette année la publication du premier fascicule du Corpus inscriptionum semiticarum. A notre grand regret, cela n'a pas été possible. Nous espérons fermement que, l'année prochaine, nous vous présenterons le com-

¹ Voir, pour s'en former une idée, l'Histoire, tardivement publiée, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, depuis 1861, dans les Mém. de l'Acad. des inscr. et belles-lettres, t. XXV, XXVII et XXIX, premières parties. Ces trois demi-volumes ont paru en 1877. Ils sont pleins de détails intéressants pour l'Orient.

mencement de ce grand ouvrage, qui, en rapprochant des textes épars jusqu'ici, ouvrira sûrement la voie à des idées nouvelles et à des combinaisons auxquelles on n'avait pas encore songé.

Beaucoup de textes nouveaux ont été recueillis et ont vu le jour. Le cabinet des antiques a acquis des fragments de patères de bronze, venant de Chypre, mais qui, d'après des indices bien concordants, semblent provenir réellement de la côte de Phénicie ¹. Ces textes paraissent de la plus haute antiquité; le caractère se rapproche beaucoup de celui de l'inscription de Mescha. Le dieu auquel les patères furent consacrées était Baal-Liban.

Les fouilles de Délos dirigées par M. Homolle, membre de l'École d'Athènes, ont amené la découverte d'une inscription bilingue, dont la partie phénicienne est malheureusement tout à fait mutilée². On ne peut assez le regretter; car certainement le texte sémitique eût porté sur un ordre d'idées et de formules peu ordinaire en épigraphie, et il est probable que le protocole royal qu'il contenait eût offert des moyens pour fixer la chronologie de la petite dynastie à laquelle appartenait Eschmounazar. Cet exemple prouve du moins combien d'espérances sont permises et combien de questions aujourd'hui douteuses seront un jour tranchées par des textes.

M. Halévy a repris l'étude de l'inscription de Byblos, d'après le tracé de M. Euting, et a gagné cer-

¹ Journal des Savants, août 1877.

² Académie des inscriptions et belles-lettres, 15 mars 1878.

taines parties des dernières lignes qui avaient échappé aux efforts des premiers interprètes de ce monument. Il a fait quelques observations sur l'inscription de Carpentras et expliqué un de ces disques judéo-babyloniens (couvercles de jarres à blé ou à huile?) où les idées talmudiques s'associent bizarrement aux folies de la magie et des talismans.

M. Reboud nous a donné d'utiles renseignements sur l'importante collection d'inscriptions puniques recueillie par feu M. Lazare Costa, et a publié le facsimile de plusieurs d'entre elles⁴. Cette belle collection a été acquise par le musée de Constantine. Le déchiffrement complet de ces textes fournira de précieuses données sur l'histoire de la Numidie et sur l'influence carthaginoise en ces pays de l'intérieur. Le Recueil de la Société de Constantine⁵ contient un autre texte singulier, une inscription gravée sur un tumulus, et qui ressemble aux inscriptions du Safa. Avis à qui de droit.

M. Philippe Berger s'attache aux monuments de l'Afrique, et en tire de très-intéressants résultats. La précieuse collection de cippes à Tanit, qui est déposée à la Bibliothèque nationale, lui a fourni des données précieuses pour l'archéologie carthaginoise,

¹ Académie des inscr., 12 et 17 avril, 3 mai 1878.

² Zeitschrift der d. m. G., 1878, p. 206-207.

³ Comptes rendus de l'Acad., 1877, p. 288 et suiv.

^{*} Dans le Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine, 1876-1877, p. 434-462 et 10 planches; tirage à part in-4°, 24 pages, Arnolet, Constantine.

⁵ Planche XII, p. 328.

jusqu'ici bien mal connue1. Les cippes en question, au-dessus de l'inscription votive, contiennent fréquemment des représentations figurées. Ces représentations sont parfois très-singulières, burlesques même. On ne vit jamais symbolisme religieux plus grossièrement naïf, moins préoccupé d'idéal, exprimé d'un trait plus réaliste et plus sûr. Les représentations d'animaux en particulier offrent un grand intérêt pour l'histoire naturelle et pour l'histoire de l'art du dessin. Le culte, la vie privée, l'industrie carthaginoises recoivent de ces petits monuments, trop longtemps dédaignés, les plus utiles éclaircissements. Ce qu'il y a de particulier, c'est que ces stèles proviennent toutes d'un seul temple de Carthage, le temple de Tanit pené-Baal, ou «Face de Baal». M. Berger a étudié cette dénomination, une des plus obscures de la théologie phénicienne, et a bien montré qu'il faut continuer à y chercher un sens mythologique, et non un sens géographique, comme on l'avait proposé².

M. Clermont-Ganneau vous a donné de nouvelles preuves de sa sagacité en fait d'interprétations archéologiques. Quoi de plus ingénieux que cette explication de la patère de Palestrine³, où les scènes en apparence les plus incohérentes sont ramenées à tout ce qu'il y a de plus simple, au moyen d'un principe

¹ Les ex-voto du temple de Tanit à Carthage. Extrait de la Gazette archéologique. Paris, Maisonneuve, 31 pages in-4°.

² Journal asiatique, février-mars 1877.

³ Journal asiatique, février-mars 1878.

susceptible de nombreuses applications, la juxtaposition iconographique de scènes successives, ainsi qu'on l'observe dans les peintures du moyen âge, au Campo-Santo de Pise, par exemple? Une foule de descriptions de coupes et de boucliers dans Homère, Hésiode, Théocrite, qui semblent d'abord impossibles, deviennent de la sorte faciles à concevoir. M. Clermont-Ganneau n'exagère pas en considérant ces patères et les autres monuments du même genre déjà connus comme ayant exercé une influence décisive sur la formation de certains mythes grecs, surtout du mythe d'Héraclès. L'étude comparative qu'il en fera constituera sûrement un travail de première importance, et sera l'un des ornements de votre journal.

Vous avez tous lu également, avec l'intérêt qu'il mérite, ce mémoire sur le dieu Satrape, où notre savant et ingénieux confrère a groupé, autour d'une appellation divine révélée par une inscription du Liban, des textes décisifs et des rapprochements pour la plupart très-plausibles 1. M. Ganneau sait mieux que personne distinguer les certitudes des conjectures; il ne tient pas pour indissolubles les légères associations d'idées qu'il sait créer avec un rare bonheur. Mais ce qui fait que ces séries de conjectures ont leur prix, même quand elles ne constituent pas une démonstration, c'est qu'elles sont toujours organiques, toujours inspirées par un vrai sentiment

¹ Journal asiatique, août-septembre 1877.

des lois qui ont présidé aux croyances antiques et à leurs transformations. M. de Longpérier 1, M. François Lenormant 2 ont élucidé plusieurs points de détail. Le dernier a proposé sur l'architecture phénicienne des vues ingénieuses 3. M. Colonna Ceccaldi a repris la question de Sarba, dans le Kesrouan, et est arrivé au même résultat que ceux qui l'avaient déjà identifié avec Palæbyblos 4.

Que la côte méditerranéenne de la France ait eu des comptoirs et des colonies phéniciennes, telles que Monaco, Port-Vendres, c'est ce qu'on a démontré depuis longtemps. Mais peut-être, en ces derniers temps, a-t-on exagéré cette thèse, en tirant des conséquences forcées de l'inscription phénicienne de Marseille et en se contentant trop facilement de certaines étymologies. On se convaincra nn jour que l'inscription de Marseille ne prouve rien pour l'existence d'une période phénicienne dans l'histoire de la ville phocéenne. Cette inscription a été gravée à Carthage, sur pierre d'Afrique; elle mentionne un temple et des suffètes carthaginois. Il faut néanmoins savoir gré à M. l'abbé Bargès 5 et à M. Desjardins 6 des nombreux renseignements qu'ils

² Gazette archéologique, 13° année, p. 185-188.

4 Revue archéologique, janv. 1878.

¹ Journal des Savants, sept. 1877.

³ Revue de l'architecture de M. Cesar Daly, 1877, col. 99 et suiv., 193 et suiv. et planches.

⁵ Rech. archéol. sur les colonies phéniciennes établies sur le littoral de la Celto-Ligurie, Paris, Leroux, 160 pages in-8°.

⁶ Comptes rendus de l'Acad. des inscr., 1877, p. 79 et suiv.

ont recueillis et qui, s'ils ne sont pas tous d'égale valeur, ont du moins l'avantage de fournir aux critiques les éléments du débat.

L'an dernier, en vous annonçant la publication des inscriptions du Safa, par M. de Vogüé, j'osais ajourner à un an notre jeune et vaillante école d'épigraphistes. « Dans un an, j'en suis sûr, disais-je, je vous annoncerai que le problème est résolu à la satisfaction de tous. » Grâce à M. Halévy, cette prophétie s'est accomplie. Oui, la clef de ces singuliers graffiti du désert basaltique situé à l'est du Hauran est trouvée d'une façon qui ne laissera plus de place que pour des rectifications de détail 1. Le problème, comme je me permettais de le dire, n'est pas de première difficulté. Certaines bases devaient se révéler tout d'abord à l'observateur attentif, le 5 initial de la plupart des graffiti, le groupe représentant 2, les formes caractérisées de l'aleph, du mem, du thav, etc. En procédant du connu à l'inconnu, M. Halévy a identifié les vingt-trois lettres de l'alphabet sasaïte (cet alphabet a deux heth, comme l'éthiopien). De ce déchiffrement résultent des noms propres arabes, toujours satisfaisants, conformes à ceux que présentent les inscriptions grecques du Hauran et le Kitâb-el-Aqhâni. La langue est de l'arabe, non de l'araméen. Le caractère se case bien dans l'ensemble de la paléographie sémitique; il se rat-

¹ Comptes rendus de l'Acad. des inscr., 1878, p. 269 et suiv.; Journal asiatique, oct.-nov.-déc. 1877; Zeitschrift der d. m. G., 1878, p. 167 et suiv.

tache à la famille du sud et servira peut-être à expliquer la filiation des deux familles, phénico-araméenne et éthiopico-himyarite. Si, comme on est en droit de le supposer, les inscriptions qu'on a signalées dans l'Arabie centrale ont de l'analogie avec celles du Safa, ces dernières se trouveront avoir été l'avant-garde du monde épigraphique des inscriptions arabes proprement dites. Où est le temps où M. de Sacy consacrait un vaste et savant mémoire à la question de savoir si les Arabes avaient écrit avant Mahomet? Si une inscription analogue à celles du Safa se trouve sur un ridjm près de Constantine, comme nous le supposions tout à l'heure, cela voudrait dire simplement que des Arabes servirent en Numidie et y laissèrent des traces de leur écriture, comme des Palmyréniens y ont servi et écrit.

Lentement, discrètement, comme à dessein pour entretenir notre impatience, M. Clermont-Ganneau ouvre de temps à autre ce riche portefeuille de Palestine, qui contient tant de curieuses inscriptions, tant de précieuses observations topographiques. Cette fois, ce sont les tombeaux dits des prophètes, sur le mont des Oliviers, qui ont fait l'objet principal des communications de ce pénétrant archéologue. M. Ganneau montre très-bien qu'il y faut voir un polyandrion des siècles chrétiens, occupé surtout par des gens de la Batanée et du Hauran. On sait que les Églises de ces contrées étaient ébio-

¹ Académie des inscr., 8, 15, 22 mars 1878.

nites et judéo-chrétiennes, en schisme avec l'Église grecque orthodoxe. Peut-être avaient-elles de ce côté leur cimetière à part. Une note bien raisonnée sur la campagne d'Abiyah et le site de la ville biblique de Yechâna¹, une très-intéressante communication sur la Bethphagé des croisés et sur un curieux monument du moyen âge, qui vient d'y être découvert², font également beaucoup d'honneur à notre confrère. M. Victor Guérin a lu, de son côté, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres³ des extraits de son grand ouvrage sur la Galilée, relatifs à Jotapata et à Saint-Jean-d'Acre; on y trouvera d'utiles renseignements.

J'ai relu plusieurs fois, en me disant comme Strepsiade: «Non, vous ne me persuaderez pas, quand même vous me persuaderiez,» les deux opuscules de quelques pages, mais pleins de substance et de calculs, de M. Oppert, sur la chronologie primitive de la Genèse 4. Il est clair que les chiffres qui font la base des premières pages de la cosmogonie hébraïque ne sont pas arbitraires; que la durée, par exemple, attribuée à la vie de chacun des patriarches anté-historiques n'a pas été choisie au hasard. Com-

3

¹ Journal asiat., avril-mai-juin 1877.

² Revue archéol., dec. 1877.

³ Comptes rendus de l'Acad. des iuscr., 1877, p. 59-60, 201-202.

des dates de la Genèse, 4 pages in-8° (extrait des Annales de philos. chrét., février 1877). — La chronologie de la Genèse, Leroux, 20 pages in-8°. — Die Daten der Genesis, dans les Nachrichten de Gættingue, mai 1877, pages 201-223.

ment ne pas être frappé, quand M. Oppert nous fait remarquer que, dans le comput chaldéen, la création dure cent soixante-huit myriades d'années; dans le comput biblique, sept jours, c'est-à-dire cent soixante-huit heures; que, à partir de la création jusqu'au déluge, dix rois, dans le comput chaldéen, ont régné quatre cent trente-deux mille ans; dix patriarches, dans le comput biblique, ont vécu seize cent cinquante-six ans, chiffres qui s'équivalent exactement, si l'on fait répondre chez les Hébreux une semaine à un sosse de mois ou cinq lustres. Du déluge aux débuts des temps chronologiques, Bérose donne trente-neuf mille cent quatre-vingts ans ou six cent cinquante-trois sosses d'années, la Bible six cent cinquante-trois années. Rien de plus frappant assurément, et, après les curieuses découvertes des dernières années qui ont fait retrouver en Chaldée les prototypes des récits bibliques de Babel, du déluge, etc. il n'y aurait rien de surprenant à ce qu'il fût prouvé que le récit de la création et toute la primitive histoire patriarcale eût aussi ses origines babyloniennes, — que ces récits si simples, si humains, renfermés en des chissres si modestes, ne vinssent de récits bien plus mythologiques, procédant, comme les kalpas de l'Inde, par kotis et myriades d'années. Cela est tout à fait possible, probable même. M. Maspero et M. Vernes 1 ont été frappés, comme le sera tout lecteur attentif, du calcul de M. Oppert. Si on

¹ Revue critique, 5 janv. et 11 mai 1878.

hésite à lui attribuer le caractère de l'évidence, c'est qu'on est souvent trop porté à douter que ce qui a paru longtemps inexplicable puisse recevoir tout à coup une explication claire, adéquate, mathématique. Ce qui est sûr, c'est que ces cinq ou six pages de M. Oppert font penser et feront discuter beaucoup plus que bien des gros livres pleins de raisonnements a priori.

En fait de critique biblique, je n'ai à vous signaler que l'essai de M. Maurice Vernes pour expliquer la composition moderne du livre de Joël par des procédés littéraires et des imitations de textes plus anciens.¹.

Nous avons souvent répété cette pensée qu'une traduction du Talmud, sans être un chef-d'œuvre, pourrait être fort utile aux savants non israélites qui comprennent l'importance de cette grande composition et ne sauraient la manier avec la facilité des personnes qui ont fait des études rabbiniques. Des travaux comme ceux de M. Rabbinowicz ², de M. Schwab³, doivent, à ce point de vue, être bien accueillis. Ces deux laborieux traducteurs semblent s'être partagé le travail. S'ils veulent aussi tenir

¹ Revue critique, 4 mai 1878.

² Législation civile du Thalmad, nouveau commentaire et traduction critique du traité Baba-Kama, par le D' Rabbinowicz, t. II. Paris, Thorin, LXXXIV-511 pages; t. III, Baba metsia, LII-488 pages, in-8°.

^{*} Le Talmud de Jérusalem, traduit pour la première fois par Moise Schwab, tome second: traités Péa, Demai, Kilaim, Schebuith. Maisonneuve, XII-436 pages grand in-8°.

3.

compte des traités dont il existe déjà des traductions latines, peut-être le jour n'est-il pas fort éloigné où les savants chrétiens pourront parcourir rapidement toute la Gemare, sauf à revenir avec la critique nécessaire sur les passages importants.

M. Arsène Darmesteter continue son grand travail sur les gloses françaises de Raschi et des tosaphistes. Les missions qu'il a remplies à l'étranger, surtout à Parme 1, lui ont fourni à cet égard une richesse d'informations qui n'a été et ne sera jamais égalée. L'ensemble de ces recherches formera un livre de première importance pour les romanistes. Aurait-on pu prévoir, il y a quelques années, que cette littérature rabbinique du moyen âge, si dédaignée, dût devenir une des sources les plus importantes pour la connaissance philologique de notre vieux français?

M. Hollænderski a terminé le premier volume de son dictionnaire français-hébreu ², dont la composition a dû fort le charmer, mais qui sera, ce semble, peu consulté. M. Roller, qui vient de donner en hébreu un récit de la guerre de 1870-1871 et des deux sièges de Paris ³, prouve que l'usage littéraire de la langue hébraïque n'est pas éteint parmi nous. Mais il est douteux que, jusqu'à la fin du monde, on

¹ Arch. des miss. scient., 3° serie, t. IV, p. 383-432.

² Dictionnaire français-hébreu, 1^{re} partie, 464 pages, in-8°, Maisonneuve.

³ Ha-milchama we-ha-mazor. La guerre franco-allemande et les deux sièges de Paris décrits en langue hébraïque par E. Roller. Paris, chez l'auteur, 180 pages in-8°.

ait à exprimer en hébreu tant d'idées particulières à notre civilisation auxquelles M. Hollænderski a laborieusement cherché des équivalents dans la Bible ct dans l'hébreu rabbinique.

M. Bréal a pris dans son domaine cette intéressante philologie chypriote ¹, qui a révélé un fait si complétement inattendu et jeté sur l'histoire de l'écriture alphabétique un véritable trait de lumière. Du grec écrit dans une écriture dérivée, ce semble; de cunéiforme, quoi de plus attrayant? Quelles curieux problèmes de phonétique! Que de questions historiques posées pour l'avenir! Le problème philologique du moins a été résolu avec une merveilleuse sûreté. Chaque nouvelle découverte confirme l'hypothèse de Georges Smith et de Brandis, si elle avait besoin d'être confirmée.

MM. Oppert et Menant, dont la collaboration a été si souvent utile au progrès de la science assyrienne, se sont unis une fois de plus pour traduire et publier des *Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée*². C'est un recueil qui comprend des fragments de lois chaldéennes, rédigées primitivement en sumérien ou accadien, puis transposées en langue as-

¹ Comptes rendus de l'Acad., 1877, p. 183 et suiv.; 1878, p. 25-29; Journal des Savants, août, sept. 1877; Revue archéol., nov. 1877.

² Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée, par MM. J. Oppert et J. Menant, in-8°, Paris, Maisonneuve, 1877, 367 pages. La traduction des documents a cté publiée en anglais, par les mêmes auteurs, dans les Records of the Past, t. IX, p. 89-108, sous le titre de Babylonian Public Documents.

syrienne, des contrats d'achat et de vente, de louage ou de prêt. L'espace de temps qu'embrassent ces documents est considérable. A ne tenir compte que des pièces datées, le plus ancien des contrats publiés nous reporte au règne de Mardouk-idin-akhé, vers l'an 1100 avant J. C.; le dernier mentionne un roi parthe Pikharisou, Pacorus, et nous ferait descendre jusqu'à l'an 81 après J. C. On ne se serait guère attendu, au début des études assyriennes, à voir des actes au nom d'Antiochus, de Démétrius ou de Darius, des rois grecs et perses qui ont régné sur Babylone, remplir près de la moitié d'un livre qui traite des lois chaldéennes. L'avenir nous réserve sans doute bien d'autres surprises, et, depuis que l'ouvrage de MM. Oppert et Menant est publié, voici déjà qu'on nous annonce d'Angleterre la découverte des archives d'une maison de banque babylonienne contemporaine de Nabuchodonosor, de Cyrus et de Darius.

Quelques cylindres de nos musées ont fourni à M. Menant la matière d'un petit mémoire intéressant ¹. M. Opport a trouvé le temps de publier deux articles de vulgarisation sur Babylone et la Chaldée ², de revoir, pour les Records of the Past, ses traductions des inscriptions des rois perses et de la grande inscription de Khorsabad ³, et d'engager une polémique

¹ Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belleslettres., 1877, p. 327-337. Tirage à part, chez Maisonneuve, 1878.

² Dans l'Encyclopédie des sciences religieuses de Lichtenberger, t. II; 1877.

³ Inscriptions of the Persian monarchs et Great inscription in the

avec M. Lepsius au sujet des tablettes mathématiques de Senkéreh¹.

M. Lenormant a commencé, dans ce journal, une série d'Études canéifermes qu'il continue avec ardeur de mois en mois ²: il y maintient, plus que jamais, l'origine ouralienne de la langue chaldéenne primitive. C'est dans la même pensée qu'il a donné des Recherches philologiques sur quelques expressions accadiennes et assyriennes ³. Ajoutez à cela une édition anglaise de l'ouvrage sur la magie, considérablement augmenté ⁴, plusieurs mémoires assez courts sur des textes magiques ou religieux qui ont paru dans la Revue archéologique ⁵ et dans la Gazette archéologique ⁶,

palace of Khorsabad, dans les Records of the Past, t. IX, p. 65-88 et p. 1-20.

1 Voici, à ma connaissance, les principales pièces du débat: R. Lepsius, Die babylonisch-assyrischen Längenmasse nach der Tafel von Senkereh (dans les Abh. der K. Ak. der W. zu Berlin, 1877), in-4°, Berlin, 1877, 39 pages et deux planches. — J. Oppert, Die Maasse von Senkereh und Khorsabad (dans les Monatsberichte der K. Ak. der W. zu Berlin, Dec. 1877), 6 pages. — R. Lepsius, Weitere Erörterungen über das babylonisch-assyrische Längenmasssystem (dans le même recueil), 11 pages. — Ces deux derniers mémoires ont éte tirés à part et réunis dans une brochure sous le titre: Auszug aus dem Monatsbericht der K. R. Ak. der W. zu Berlin, in-8°, 18 pages, 1877.

² Dans le Journal asiatique, 1877, février-mars, août-septembre; 1878, février-mars, avril-mai-juin.

³ Reoueil de travaux relatifs à la philologie égyptienne et assyrienne, t. I, fasc. 2-3.

⁴ Chaldman Magic: its origin and development, translated from the French, with considerable additions by the author, in-8°, 440 pages. 1877, London, Bagster.

Octobre 1877. Comp. Journal asiatique, février-mars 1878.

6 Le dieu Lune délivré de l'attaque des mauvais esprits (janvier 1878, p. 20-35). enfin deux articles de vulgarisation sur les dieux de Babylone et de l'Assyrie 1 et sur la doctrine de la pénitence chez les Chaldéens 2. Et pourtant M. Lenormant, occupé à publier son grand ouvrage sur la Monnaie dans l'antiquité 3, n'a pas pu consacrer cette année autant de temps aux études assyriennes qu'il est accoutumé de le faire 4.

M. Mariette, retenu en France par la maladie et par les nécessités de sa position officielle, a suspendu cette année le cours de ses grandes publications. Je n'ai guère à signaler de lui que le premier volume d'un Voyage dans la haate Égypte 5, où sont résumés, localité par localité, les résultats de ses dernières fouilles. Aussi bien sa véritable œuvre est-elle, cette année-ci, l'Exposition universelle. La maison qu'il a fait construire sur le modèle d'une maison de la XII° dynastie, dont les ruines ont été récemment

² Dans la Revue politique et littéraire, 1er septembre 1877.

3 La monnaie dans l'antiquité, in-8°, 1878, Paris, Maisonneuve,

t. I, xxii-301 pages; t. II, 484 pages.

⁵ Tome I, in-fol., seul paru. Alexandrie, Mourès; Paris, Goupil.

¹ Publié d'abord dans la Revue de France (juin 1877); tirage à part, chez Maisonneuve, in-8°, 27 pages.

⁴ Mentionnons deux brochures de polémique: Pour un fait personnel, par M. Lenormant, 8 pages, Paris; Une nouvelle révolution de l'accadisme, 2° partie, Leroux, 1878, in-8°, 24 pages; et un travail du P. Delattre, destine à prouver que les Chaldrens de Merodach-Baladan, etc. étaient des étrangers à Babylone. Revue des questions historiques, 1877. Le problème obscur des inscriptions cunéiformes arméniennes a été abordé par le docteur L. Robert, sinon avec succès, du moins avec suite et sérieux. Étude philologique sur les inscriptions cunéiformes de l'Arménie, in-4°, autographié, Leroux.

découvertes à Abydos, montre ce qu'était au temps de l'ancien et du moyen empire l'architecture civile des Égyptiens. Les monuments de toute nature qu'il a exposés dans les galeries du Trocadéro ont été choisis et groupés de manière à former comme une histoire de l'art et de la civilisation en Égypte. M. Mariette a su rendre visible aux yeux de la foule le progrès des études, et on peut espérer que son exposition de 1878 amènera autant d'élèves à l'égyptologie que lui en a valu son exposition de 1867.

La plupart des égyptologues en activité de service ont employé l'année qui vient de s'écouler à terminer ou à continuer les grands travaux commencés pendant les années précédentes. M. Chabas, frappé, lui aussi, par la maladie, a pu cependant finir la publication de ses Maximes du scribe Ani ¹. C'est une œuvre considérable, rédigée au courant de la plume, alourdie par des hors-d'œuvre de polémique violente, mais remplie de notes précieuses et de faits nouveaux, égale, sinon supérieure, aux études sur le Papyrus magique Harris et sur le Voyage d'un Égyptien. M. Jacques de Rougé vient de mettre au jour le troisième volume des inscriptions recueillies en Égypte par son père, E. de Rougé ². Les monuments de Thèbes ont fourni presque exclusivement la ma-

¹ L'Égyptologie, IV° année, juin à décembre 1877, Paris, Maisonneuve, in-4°. Voir Revue critique, 20 avril, p. 268.

² Inscriptions hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant la mission scientifique de M. le viconte Emmanuel de Rougé, t. III, Paris, Franck, 1878, in-4°, pl. 158-232.

tière de ce troisième volume. Les textes sont copiés d'une main sûre et rectifient, sur bien des points, les erreurs des publications antérieures; ils permettront de donner bientôt une édition critique des précieux documents relatifs aux règnes de Ramsès II, Ménephtah et Ramsès III. MM. Lefébure et Guieysse ont fait, dans la dernière livraison du Papyrus de Soutimès, la traduction de l'ouvrage religieux dont ils avaient reproduit le fac-simile dans la livraison précédente; ils ont joint à cette traduction une série de dissertations ingénieuses sur différents points du dogme égyptien 1. M. Grébaut a continué l'étude qu'il avait commencée sur la nature et le rôle de la déesse Mât². Enfin M. Maspero³ a pu ajouter à ce qu'il avait publié dernièrement du papyrus n° 1 de Berlin la transcription, la traduction et le commentaire philologique de cent trente lignes de cet important document. Le voici à moitié de sa tâche, et il espère avoir terminé l'an prochain ce beau travail, grâce aux encouragements éclairés du Ministère de l'instruction publique.

¹ Le Papyrus funéraire de Soutimès, publié d'après un exemplaire hiéroglyphique du Livre des morts, appartenant à la Bibliothèque nationale, traduit et commenté par MM. P. Guieysse et E. Lefébure; Paris, 1878, E. Leroux, in-folio, 62 pages de texte (2° et dernière livraison).

² Dans le Recueil de travaux relatifs à l'archéologie égyptienne, 3° fasc. 1878.

³ Dans les Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne, 10° fasc. Le Ministère de l'instruction publique a accordé à M. Maspero dix feuilles de supplément pour finir l'impression de son mémoire. Ces dix feuilles formeront une ou plusieurs livraisons supplémentaires.

Jamais peut-être les dissertations sur des points de détail, dont se compose le progrès journalier de la science, n'ont été aussi nombreuses que cette année. De M. Édouard Naville, nous avons à signaler trois articles fort intéressants sur le musée égyptien du Château Borely, à Marseille¹, sur les Israélites en Égypte², sur un monument de la XII^e dynastie conservé au musée égyptien de Marseille 3. M. Chabas a inséré dans les Transactions de la Société d'archéologie biblique de Londres la traduction et le commentaire d'une inscription conservée au Musée de Turin. M. Ledrain a étudié, à deux reprises, l'hymne du Papyrus de Luynes, à la Bibliothèque nationale⁵; il a aussi expliqué les représentations figurées sur le cercueil de la fille de Dioscore 6. M. Révillout 7 a essayé de tirer quelques faits historiques nouveaux des décrets bilingues de

Le musée égyptien du Château Borély. Marseille, 1877, in-8°, 11 pages; extrait du Compte rendu des travaux du Congrès des orientalistes à Marseille (4-10 octobre 1876); 2° session des Congrès provinciaux des orientalistes.

² Les Israélites en Égypte, dans la Revue chréticnne, nouvelle série, t. IV, n° 12 (5 février 1878), p. 65-82.

³ Sur un monument de la XIII dynastie conservé au musée de Marseille, dans le Recueil des travaux, 3° fascicule, 1878.

^{*} Notice sur une stèle du musée de Turin (avec une planche), dans les Transactions of the Society of Biblical archeology, vol. V, part. 2, p. 459-474. Londres, 1877.

⁵ Dans le Contemporain (1877), et dans le Recueil, 3° fasc. 1878 (avec une planche de fac-simile).

Les momies gréco-égyptiennes, avec portraits peints sur panneaux, par E. Ledrain (extrait de la Gazette archéologique), Paris, 1877, in-4°, 7 pages.

^{&#}x27; Étude historique et philologique sur les décrets de Rosette et de

Rosette et de Canope. M. Maspero a fourni au Journal égyptologique de Berlin 1 une dissertation sur les auxiliaires impersonnels de l'égyptien antique et du copte; à la Revue archéologique², une étude sur quelques monuments nouveaux du règne de Ramsès II, récemment découverts à Tell el-Mashouta, sur l'emplacement d'une des villes de Ramsès de la basse Égypte, et une traduction nouvelle du Conte des deux frères 3, découvert il y a bientôt trente ans par M. de Rougé; aux Transactions de la Société d'archéologie biblique de Londres 4, l'explication d'une stèle du Louvre. Dans une dissertation spéciale 5, il a tenté de montrer que la grande mosaïque de Palestrine est l'œuvre d'un artiste qui s'est inspiré des peintures tracées sur les murs des tombeaux égyptiens. On trouvera dans ce journal la dissertation que le même savant a composée sur les idées que se faisaient de la fatalité les Égyptiens du temps des Ramessides, et le texte, jusqu'alors inédit, du Conte du Prince prédestiné 6.

Canope, par M. E. Revillout, Paris, 1877, in-8°, 24 pages (extrait de la Revue archéologique, novembre 1877).

1 Sur les auxiliaires PE, TE, NE du copte, dans la Zeitschrift für

ægyptische Sprache und Alterthumskunde, 1877, p. 111-113.

² Sur deux monuments nouveaux du règne de Ramsès II, par G. Maspero. Paris, 1877, in-8°, 7 pages, 1 planche (extrait de la Revue archéologique, novembre 1877).

³ Le Conte des deux frères, 1878, in-8°, 16 pages (extrait de la Revue archéologique, mars 1878).

4 Vol. V, part. 2, 1877, 8 pages.

⁵ Les peintures des tombeaux égypt. et la mos. de Palestrine, dans les Mélanges de l'École des hautes études, in-8°, 1878, p. 45-50.

6 Le conte du Prince prédestiné, dans le Journal asiatique, aoûtseptembre 1877, p. 237-261; avril-mai-juin 1878, p. 236-259.

M. de Horrack a rompu enfin le silence qu'il gardait depuis trop longtemps. Son ouvrage sur le Livre des Respirations 1 renferme tous les éléments d'une excellente édition d'un des monuments les plus curieux de la théologie égyptienne. C'est, avec la copie en fac-simile de deux des manuscrits du Louvre, la traduction et le commentaire d'un recueil de prières, qu'on trouve parfois sur les momies de basse époque, à la place du Livre des Morts. Il est à regretter que les occupations de M. de Horrack ne lui laissent pas beaucoup de temps pour l'étude; presque tout ce qu'il a publié porte la marque d'un esprit perspicace et consciencieux. De M. Pierret, je n'ai guère à signaler, pour le moment, qu'une sorte de dictionnaire mythologique des noms divins de l'ancienne Égypte, placé à la suite d'une petite mythologie élémentaire². Malgré certaines lacunes et des inexactitudes inévitables, l'ensemble est ce qu'on a publié de plus complet dans ces derniers temps sur la mythologie égyptienne.

Une des branches d'étude qu'on avait le plus longtemps négligées, l'étude du démotique, vient d'être reprise de deux côtés à la fois et d'une manière indépendante par MM. Révillout et Maspero. M. Révillout, partant du copte comme point de départ, a

¹ Le livre des Respirations, d'après les manuscrits du musée du Louvre (texte, traduction et analyse), par P. J. de Horrack, avec sept planches de texte hiératique. Paris, Klincksieck, 1877, in-4°, 25 pages.

² Petit manuel de mythologie, Paris, 1878, Didier, in-16, 178 pages.

entrepris de traduire les contrats si nombreux dans les musées de l'Europe. Rien n'a été publié des longues lectures qu'il a faites pendant plusieurs mois à l'Académie des inscriptions et belles-lettres 1, si ce n'est les quelques fragments contenus dans la Lettre à M. Chabas sur les contrats de mariage égyptiens2. Mais les deux livraisons parues du Roman de Setna³ nous permettent aisément de nous rendre compte de la méthode employée par M. Révillout. M. Révillout s'efforce moins de transcrire les textes démotiques que de les traduire en copte, puis en français, et d'en extraire les particularités curieuses pour l'histoire, le droit égyptien et la grammaire, qu'il pense y rencontrer. M. Maspero 4 prend la langue ancienne comme point de départ et s'est donné pour tâche d'assurer le déchiffrement matériel des textes démotiques. L'article qu'il a publié à ce sujet dans le Journal de Berlin est le fruit de six années d'études paléographiques et le résumé d'un cours professé

¹ Du 17 août 1877 au 30 mars 1878. Voir les comptes rendus sommaires de la Revue critique.

² Lettre à M. Chabas sur les contrats de mariage égyptiens, dans le Journal asiatique, 1877, p. 261-284.

⁸ Le roman de Seina, étude philologique et critique avec traduction mot à mot du texte démotique, introduction historique et commentaire grammatical, par E. Révillout, Leroux, Paris, 1877 (2° et 3° livraisons), 224 pages autographiées. Cf. Journal asiatique, aoûtsept. 1877 (article de M. Pierret). Voir aussi Revue orientale et américaine, avril-juin 1877, p. 192 et suiv.

⁴ Une page du roman de Satni, transcrite en hiéroglyphes par G. Maspero (cours de l'École des hautes études, de novembre 1876 à juin 1877), avec une planche, dans la Zeitschrift, 1877, p. 132-146, 1^{er} article.

l'an dernier à l'École des hautes études. M. Maspero a essayé de déterminer la valeur de chaque signe et de chaque groupe démotique, de les ramener tous à leur origine hiératique et de retrouver la série des formes intermédiaires qui a conduit les signes de leur type hiéroglyphique à leur type démotique. Il faut espérer que l'étude des textes démotiques, abordée des deux côtés à la fois, ne tardera pas à produire des résultats heureux.

Signalons encore la continuation d'un très-curieux commentaire égyptologique sur Hérodote, par M. Maspero¹, et un intéressant mémoire de M. François Lenormant sur un fragment de statue d'un des rois Pasteurs qui se trouve, on ne sait comment, dans les collections de la villa Ludovisi, à Rome², sans oublier les excellents articles de M. Maspero, dans la Revue critique³.

La grande entreprise de la traduction de Maçoudi, si honorable pour notre Société, qui l'a exécutée sur ses fonds, et pour celui de nos confrères qui a consacré à cet immense travail seize années de sa vie, est enfin arrivée à son terme. Le premier volume avait paru en 1861; le neuvième, qui vient

¹ Dans l'Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques, 1877. Voir les annuaires de 1875 et 1876.

² Dans le Bullettino della commissione archeologica comunale di Roma, 5° année, série 2, janvier-juin 1877, 15 pages avec une planche.

³ Revue critique, 11 août 1877; 26 janvier, 23 mars, 18 mai 1878.

de paraître¹, achève l'œuvre de Maçoudi et contient un index général fait avec le plus grand soin et selon les meilleurs principes. M. Barbier de Meynard a droit d'être fier de voir son nom attaché à un travail aussi durable. Quels que soient un jour les progrès de l'historiographie arabe, l'édition donnée par notre Société restera un monument toujours consulté, et, tant qu'il y aura des hommes de goût, il se trouvera des lecteurs qui auront à lire ces pages presque autant de plaisir que Maçoudi en eut à les composer. Les énormes difficultés que M. Barbier de Meynard et ses collaborateurs pour les premiers volumes ont eues à vaincre ne peuvent être appréciées que des hommes spéciaux; mais tout homme instruit saura comprendre que c'est ici un livre de forte science et de solide critique. S'il y avait pour nos travaux des récompenses, comme il y en a dans d'autres sociétés, ce serait à une pareille œuvre qu'on aimerait à les voir décernées.

Le docteur Perron était un si parfait connaisseur des Arabes que l'on désire naturellement savoir son jugement sur une question aussi capitale que celle de l'avenir de l'islam². Perron était une nature bienveillante et imaginative; ses attaches avec l'école saint-simonienne le disposaient à des illusions en fa-

¹ Maçoudi, Les prairies d'or, texte et traduction par C. Barbier de Meynard; t. IX, vIII-376 pages. Imp. nat., Leroux.

² L'islamisme, son institution, son influence et son avenir, par le D' Perron. Paris, Leroux, vi-127 pages. Mentionnons Le Koran analysé, par Jules La Beaume. Paris, Maisonneuve, xxiv-795 pages grand in-8°.

veur de l'Orient. Il commenca par la sympathie et , finit par l'impartialité. Il ne pouvait être indifférent à tant de rares qualités que possèdent certains musulmans; il savait que, pendant plusieurs siècles, les nations musulmanes servirent réellement la civilisation, non en lui faisant faire de sérieux progrès, mais en conservant des traditions que la barbarie germanique avait laissées périr. D'un autre côté, comment n'eût-il pas été sévère pour ce fanatisme sombre, cet orgueil insensé, cette haine pour l'Europe et surtout pour la science européenne, qui a été presque partout la conséquence de l'islam? La distinction des dates est ici nécessaire. Jusqu'au xiii° siècle, d'excellents éléments luttent encore dans l'islam contre le flot croissant de l'intolérance théologique; puis la victoire de la théologie est complète; la science et la philosophie meurent, et avec elles toute force et toute vie sortent de cette société condamnée. Oui, la science et la philosophie, dans la première moitié du moyen âge, ont fleuri en terre musulmane; mais ce n'a pas été à cause de l'islam, ç'a été malgré l'islam. Pas un philosophe, pas un savant musulman qui n'ait été persécuté. Dans la première moitié du moyen âge, la persécution est moins forte que l'instinct de la libre recherche, et la tradition rationaliste se maintient; puis l'intolérance et le fanatisme l'emportent. Certes l'Église du moyen âge fut aussi trèsgênante pour la science, mais elle ne l'étouffa pas, tandis que la théologie musulmane l'étouffa. Faire honneur à l'islamisme d'Averroès et de tant d'autres

xII.

illustres penseurs, qui passèrent la moitié de leur vie dans la prison, la retraite forcée, la disgrâce, dont on brûla les livres et dont les écrits ont été presque supprimés par l'autorité théologique, est comme si l'on faisait honneur à l'inquisition des découvertes de Galilée et de tout un développement scientifique qu'elle n'a pas pu empêcher.

Cette lutte de la philosophie et de la théologie musulmanes, que l'on peut personnifier en Averroès et Gazzali, est un des spectacles les plus frappants de l'histoire. M. Dugat en a pris l'occasion d'un travail 1, animé par ce sentiment d'amour pour le progrès qu'il porte en toutes choses. Il reste quelque incertitude sur le plan de notre confrère et sur le cadre qu'il a voulu remplir. Une histoire de la philosophie arabe en un volume de médiocre étendue ne se laisse guère concevoir. Mais, capable de puiser aux sources, M. Dugat en a tiré des extraits fort intéressants pour ce qu'on peut appeler l'histoire extérieure de cette philosophie. L'état de persécution continue où vécurent les libres penseurs musulmans qui ne firent point partie des sociétés secrètes ismaéliennes ressort d'une manière frappante de ces authentiques récits.

M. Leclerc a commencé la publication du Traité des Simples d'Ibn-Beïthâr², avec l'autorité que lui donnent ses connaissances médicales et d'histoire

¹ Histoire des philosophes et des théologiens musulmans, Maisonneuve, XLIV-386 pages, in-8°.

² Notices et extraits, t. XXIII, 1 re partie, xvI-476 pages. Imp. nat.

naturelle. L'intéressante préface de M. Leclerc nous présente l'histoire des progrès de la botanique chez les Arabes et particulièrement en Espagne. C'est une des branches d'études où les Arabes ont le mieux pratiqué la méthode d'observation. Ils faisaient pour leurs herborisations de longs voyages, se donnaient tous les soucis nécessaires pour la synonymie, ne reculaient pas même devant des recherches de linguistique qui d'ordinaire excitaient peu leur curiosité. Les essais antérieurs de traductions d'Ibn-Beithâr laissant beaucoup à désirer, M. Leclerc a fait une œuvre utile en entreprenant ce vaste travail, et l'Académie des inscriptions et belles-lettres a eu raison de lui ouvrir le grand recueil des Notices et extraits. L'essentiel est que cette belle œuvre soit terminée, et terminée sur le même plan où elle a été commencée.

L'histoire des mathématiques en Orient et en Grèce est un problème difficile; car, avec la connaissance, bien rarement unie, du grec, de l'arabe, du sanscrit, elle exige chez le même savant une forte connaissance des mathématiques elles-mêmes. C'est ce qui rendit si regrettable aux yeux des personnes qui s'intéressent à ce curieux chapitre de l'histoire de l'esprit humain la mort de Wæpcke. M. Rodet, nous l'espérons, est appelé à remplir cette lacune. Le beau travail qu'il nous a donné sur l'algèbre d'Al-Khârizmi et sur les méthodes indiennes et grecques le connaissance des mathématiques en Orient et en acceptable des l'arabe, du sanscrit, elle exige chez le même savant une forte connaissance des mathématiques elles-mêmes. C'est ce qui rendit si regrettable aux yeux des personnes qui s'intéressent à ce curieux chapitre de l'histoire de l'esprit humain la mort de Wæpcke. M. Rodet, nous l'espérons, est appelé à remplir cette lacune. Le beau travail qu'il nous a donné sur l'algèbre d'Al-Khârizmi et sur les méthodes indiennes et grecques l'arabe, du sanscrit de l'esprit de l'esprit humain la mort de Wæpcke.

4.

¹ Journal asiatique, janvier 1878. Voir aussi octobre-novembre-décembre 1877, p. 530.

renferme les résultats les plus neufs. M. Rodet croit à l'originalité de l'algèbre hindoue et à une grande école de sciences abstraites dans la vallée du Gange, quels que soient d'ailleurs les emprunts que le génie hindou a pu faire à des civilisations antérieures. L'hypothèse, trop facilement acceptée, de grands emprunts faits à la Grèce a singulièrement nui au progrès de ces études. M. Rodet montre très-bien que toutes les questions de ce genre sont à reprendre, et il a raison de convier à ces études tant de jeunes philologues qui cherchent un emploi à leur activité. Le problème est capital. L'algèbre, la théorie des nombres semblent avoir dû être la création prédestinée de ce génie si puissant dans l'ordre de la pensée abstraite, de la métaphysique, si nul dans tout ce qui est expérience et observation du relatif1. L'histoire de la science, quand on la dressera avec le sentiment large que les études comparatives ont introduit. donnera certainement des résultats comparables à ceux de la philologie comparée, de la mythologie comparée, des lois et des religions comparées.

M. Devic a publié, en un élégant volume ², d'après un manuscrit appartenant à M. Schefer, un de ces livrets de fables sur les navigations lointaines qui ont

¹ Voir un mémoire de M. Édouard Lucas sur un théorème d'arithmétique indienne, dans le *Bullettino* du prince Boncompagni, mars 1876.

² Les merveilles de l'Inde, ouvrage arabe inédit du x° siècte, traduit par M. Marcel Devic. xxxII-220 pages in-12, Lemerre.

produit tout le cycle si amusant de Sindbad et des Mille et une nuits. L'introduction géographique que M. Devic a mise en tête de sa traduction est instructive, et il y a plaisir à lire en leur source ces contes, souvent puérils, mais qui ont leur valeur critique. Nous voyons tant de choses en histoire à travers l'imagination arabe que les lois de réfraction de ce prisme sont à étudier soigneusement. Il est peu de milieux optiques aussi décevants. L'Arabe n'est pas bon observateur; son œil déforme les objets. Les voyageurs dans les pays arabes ont besoin sans cesse de corriger ce qu'on leur dit. Des recueils comme celui qu'a publié M. Devic donnent bien l'idée de ce que doivent être ces sortes de corrections.

L'histoire des sectes secrètes qui, sous le couvert des prétentions alides, minèrent l'islamisme au moyen âge, est un des sujets les plus intéressants pour un esprit philosophique. Après M. Defrémery, qui a déjà répandu tant de lumière sur ce sujet, M. Stanislas Guyard y est passé maître. Il y revient sans cesse, et chaque fois nous fait de plus en plus désirer qu'il prenne cette belle et curieuse matière pour objet d'un travail complet. Cette année, c'est le grand maître des Assassins, Râschid-eddîn Sinân, le Vieux de la montagne, sur qui notre savant confrère nous donne des renseignements puisés aux sources originales 1. M. Guyard suit très-bien ce tissu d'impostures jusqu'à nos jours; car rien ne meurt, et l'insi-

¹ Journ. asiat., avril-mai-juin 1877.

gnifiant descendant des redoutables possesseurs de Qadamous et d'Alamout vit, à l'heure qu'il est, tranquille à Bombay. Ce labyrinthe de sectes fanatiques et incrédules demande à être soigneusement expliqué. L'origine des nosairis ou ansariés paraît s'y rattacher, et M. Guyard montre que peut-être certaines lumières viendront de ce côté sur le problème bizarre de la composition du *Desatir*.

L'histoire des croisades n'a jamais été plus travaillée que depuis quelques années. Le grand recueil de textes originaux publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres s'est augmenté d'un demivolume, contenant l'histoire des Atabek de Mossoul d'Ibn-el-Athir ¹. Cet ouvrage ne nous est parvenu que par un seul manuscrit très-défectueux. Il fallait pour le rétablir la sagacité de M. de Slane et les nombreuses citations que d'autres historiens et Ibn-el-Athir lui-même en ont faites. C'est une source tout à fait originale et de la plus grande valeur.

La nunismatique des croisés a été l'objet d'un vaste ouvrage d'ensemble, auquel les juges les plus compétents décernent de grands éloges ², et qui jette des lumières inattendues sur l'organisation féodale de la Palestine. M. Schlumberger n'a rien négligé pour faire de son recueil un Corpus destiné à être succes-

Recueil des historiens des croisades, hist. orientaux, t. II, 2° partie, 394 pages. Impr. nat., in-fol.

² Numismatique de l'Orient latin par E. Schlumberger, in-4°, 500 pages et 19 planches gravées. Paris, Leroux. Voir Revue critique, 6 juillet 1878, article de M. E. de Barthélemy.

sivement enrichi et à servir toujours de base aux recherches futures. Les finances des croisés sont un des points les plus curieux de leur histoire, et M. Lavoix l'a éclairé d'un jour nouveau par son étude des monnaies arabes frappées par les chrétiens. M. Lavoix a bien déchiffré ces curieuses légendes, où l'affirmation des dogmes fondamentaux de la foi chrétienne est substituée à la proclamation de l'islam 1. M. Lavoix attribue ces monnayages aux Vénitiens, qui avaient des zekka à Tyr et à Saint-Jean-d'Acre. M. Sauvaire a publié d'intéressants mémoires de numismatique arabe 2 et le traité d'Élie de Nisibe sur les poids et les mesures 3.

M. Clermont-Ganneau a définitivement expliqué l'inscription arabe de Bosra, intéressante pour l'histoire des croisades ⁴. M. Guyard a confirmé son ingénieuse théorie de la métrique arabe par de nouvelles observations ⁵. M. Hartwig Derenbourg ⁶, d'autres arabisants encore ⁷, ont semé les observations critiques sur les objets les plus divers. M. Sau-

¹ Monnaies à légendes arabes frappées en Syrie par les croisés. Paris, Baer, in-8°, 62 pages.

² Journal de la Soc. royale asiatique de Grande-Bretagne et d'Irlande, mars 1874; Journal de la Soc. de numism: de Londres, 1873.

³ Journal de la Soc. royale asiatique de Grande-Bretagne et d'Irlande, juin 1877.

⁴ Journal asiatique, oct.-nov.-déc. 1877.

⁵ Journal asiatique, août-sept. 1877. Voir aussi avril-mai-juin 1877.

⁶ Revue critique, 29 déc. 1877, 26 janv. 1878.

⁷ Revue des questions historiques, 1° janv. 1878; Revue critique, 15 déc. 1877.

vaire a traduit des textes importants du rite hanéfite ¹. L'histoire de l'Afrique musulmane continue de s'enrichir de données nouvelles, grâce à l'activité littéraire de MM. Féraud², Mercier ³, Devoulx ⁴.

L'épigraphie berbère, dont la création fait tant d'honneur à notre école algérienne, est toujours en bonne voie ⁵. Ce monde africain autochthone se révèle quelquefois d'une manière surprenante, même par les inscriptions latines ⁶. M. le général Faidherbe a publié les documents recueillis par lui en 1854 sur le zénaga ⁷. Personne ne connaît comme lui le Sénégal et ne le fait si bien voir.

Au point de vue de l'historien, même la médiocrité a le droit d'être étudiée, car la médiocrité est un fait comme un autre. L'esprit turc ne brille pas par sa finesse. Les répertoires de plaisanteries et de proverbes que vient de traduire M. Decourdemanche en donnent au moins la mesure 8. Les rivaux de M. de

² Revue africaine, juillet-août-sept.-oct. 1877, janv.-février-mars-avril 1878.

A Revue africaine, mars-avril 1878.

¹ Dans le Compte rendu du congrès des orientalistes de Marseille, 1876. Tirage à part, 32 pages.

³ Recaeil des notices et mémoires de la Soc. arch. de Constantine, 1876-1877, p. 428-433.

⁵ Journ. asiatique, avril-mai-juin 1877. Cf. oct.-nov.-déc. 1877, p. 526-527.

[•] Comples rendus de l'Acad. des inscriptions, 1877, 29-32 (Cherbonneau).

⁷ Le zénaga des tribus sénégalaises. Contribution à l'étude de la langue berbère, 1^{re} partie, 23 pages; 2° partie, 97 pages in-8°. Lille, Danel.

⁸ Les pluisanteries de Nasr-eddin Hodja, traduites du turc par F.-A.

Bièvres échappent difficilement à la grande loi de Martial :

Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt mala plura.

M. Pavet de Courteille nous a donné ses jugements si compétents et si bien raisonnés sur les travaux de Zenker ¹, de Shaw ². Votre journal a publié, en regrettant que ce fût le dernier, le travail annuel de bibliographie turque que dressait notre laborieux M. Belin ³. M. Schefer dirige avec son goût exercé et sa science profonde ces belles publications qui font tant d'honneur à notre école des langues orientales ⁴. Personne ne connaît comme M. Schefer les publications relatives à l'Asie centrale. Un très-beau volume d'itinéraires et de voyages dans cette partie si peu connue du monde ⁵ est dû à son initiative éclairée et à ses doctes conseils.

Les littératures chrétiennes de l'Orient ne sont pas négligées. M. l'abbé Martin imprime avec zèle les nombreux textes syriaques qu'il a copiés. La chro-

Decourdemanche. Leroux, 1876, 108 pages, format elzévirien. — Mille et un proverbes turcs, recueillis, traduits et mis en ordre par le même. Leroux, 1878, viii-122 pages, format elzévirien.

- 1 Journal asiat., février-mars 1877.
- ² Ibid., avril-mai-juin 1877, p. 523-532.
- ³ Journal asiat., février-mars 1877.
- ⁴ Mémoires sur l'ambassade de France en Turquie et sur le commerce des Français dans le Levant, par M. le comte de Saint-Priest. Paris, Leroux, xiv-542 pages grand in-8°.
- ⁵ Recueil d'itinéraires et de voyages dans l'Asie centrale et l'extrême Orient. Paris, Leroux, 380 pages grand in-8°.

nique de Josué le Stylite est intéressante pour l'exacte connaissance du règne d'Anastase en Orient ¹. C'est plus encore une lamentation qu'une chronique. On y sent bien combien l'Orient chrétien était une société faible, destinée à crouler au premier choc. La reprise des hostilités entre l'empire chrétien et la Perse semble comme le prélude du cataclysme de l'islam. Les lettres de Jacques de Sarug (vers 521 ou 522) aux moines du couvent de Mar-Bassus et à Paul d'Édesse ² sont très-instructives pour l'histoire des querelles théologiques à cette époque. On peut les citer, en outre, comme des modèles accomplis du style syriaque à sa plus belle époque.

Ces chroniques byzantines des vii^o, viii^o et ix^o siècles, sœurs de celles de Malala, sont, en général, des monuments d'un grand abaissement d'esprit. Elles sont néanmoins intéressantes, ne fût-ce que pour marquer le milieu intellectuel où est née la polygraphie arabe et où elle a puisé ses renseignements. C'est donc une bonne fortune que celle qu'a eue M. Zotenberg de découvrir en éthiopien une de ces chroniques composées en grec par un évêque d'Égypte, Jean de Nikiou³. Ce sera là un texte nouveau que ne devront pas négliger les auteurs de Byzantines futures. L'ordre, la clarté, la méthode

¹ Chronique de Josué le Stylite, écrite vers l'an 515. Leipzig, 1876, dans les Abhandl. für die Kunde des Morg., Band VI, n° 1, 82-LXXXVIII pages in-8°. Brockhaus.

² Dans la Zeitschrift der d. m. Gesellschaft, XXX° vol. (1876). p. 217 et suiv.

³ Journ. asiat., oct.-nov.-déc. 1877.

d'exposition distinguent cette excellente publication, comme toutes celles de M. Zotenberg.

Les mêmes qualités se retrouvent dans le beau catalogue des manuscrits éthiopiens de la Bibliothèque nationale, publié par cet orientaliste ¹. Notre collection n'égale en importance ni celle du Musée britannique ni celle de M. d'Abbadie; elle est considérable cependant. M. Zotenberg l'a décrite excellemment. On aura bientôt vu le bout de cette petite littérature chrétienne, qui, par sa position isolée, a pu nous conserver des textes judéo-chrétiens, ébionites, que l'Église grecque orthodoxe a proscrits. Mais certes une ou deux générations de savants seront encore nécessaires pour tirer de ces manuscrits toutes les lumières qu'ils renferment pour l'histoire du christianisme primitif.

M. d'Abbadie nous a donné des notes recueillies sur place relatives aux grandes inscriptions éthiopiennes d'Axum?. Elles ont pour principale utilité de nous faire connaître l'opinion des savants du pays sur ces inscriptions. Le titre de *Philhellène*, pris par les rois d'Axum, lui a échappé³; mais sans doute celui qui fera l'épigraphie d'Axum dans le *Corpus inscriptionum semiticarum* aura grand profit à tirer de ces nombreuses observations de détail, toutes sincères et faites d'original.

Catalogue des manuscrits éthiopiens (gheez et amharique) de la Bibl. nat., VI-287 pages in-4°. Impr. nat.

² Comptes rendus de l'Acad. des inscr., 1877, p. 14 et suiv., p. 186 et suiv.

³ Joseph Halévy, communication inédite.

Une partie de la relation du voyage de M. Joseph Halévy a été publiée en anglais 1, et fait regretter d'autant plus vivement que d'autres parties de ce voyage se soient égarées 2.

M. Révillout continue de tirer des documents coptes de précieux détails sur l'histoire ecclésiastique et surtout sur l'histoire monastique de l'Égypte byzantine³. M. Révillout joint à la parfaite connaissance du copte un sentiment profond de l'histoire ecclésiastique. Il nous montre de plus en plus quel intérêt aurait une histoire de l'Égypte chrétienne, faite avec intelligence. L'Égypte forma une province tout à fait à part dans le développement chrétien et byzantin. A l'abri des invasions, comme la Syrie, elle offrit au christianisme une aire tranquille, où il put tirer en toute logique ses conséquences sociales, auxquelles les pays conquis par les Germains et les Slaves se prêtaient peu. Ces conséquences furent des plus bizarres, et l'Égypte offrit, durant les siècles qui s'écoulent de Théodose à la conquête musulmane, un des spectacles, les plus frappants qui se puissent voir. La vie monastique était l'affaire capitale du pays, et cette vie observait ici des règles qu'on ne trouve pas ailleurs.

¹ Travels in Abyssinia, by Halevy, translated from the author's french manuscript by James Picciotto. Londres, Wertheimer, 80 pages petit in 8°.

² Voir aussi un mémoire du même, sur les anciennes populations de l'Arabie et sur l'extension des colonies sabéennes vers le nord. dans la Revue orient. et améric., n° 2, avril- juin 1877,p. 167 et suiv.

³ Archives des missions scientifiques, 3º série, t. IV, p. 447 et suiv.

M. d'Hervey de Saint-Denys avance dans sa grande publication de Ma-touan-lin¹. Quoi de plus intéressant que les renseignements fournis par le dernier fascicule sur ces restes des indigènes primitifs de la Chine, qui, protégés par de très-fortes défenses naturelles, complétées de main d'homme, se sont conservés au sud-ouest de l'empire, opposant une barrière infranchissable à la civilisation chinoise et à la race qui la portait? Les études dites pré-historiques ont grand compte à tenir de ces curieuses pages sur les Miao-tse. On ne peut dire que les relations des Chinois sur les pays étrangers aient beaucoup d'accent, de couleur; mais tout a son prix, quand il s'agit de régions lointaines. On devra donc lire un mémoire d'un voyageur chinois dans l'empire d'Annam, traduit du russe par M. Leger², et le Journal d'une mission en Corée par Koei-Ling, ambassadeur de l'empereur de Chine près la cour de Corée en 1866, traduit du chinois par F. Scherzer³.

M. Imbault-Huart vous a donné la traduction d'un curieux morceau d'historiographie chinoise⁴, le récit des guerres de Kien-Long contre les Birmans dans la seconde moitié du dernier siècle. Il est extrêmement intéressant de suivre ainsi, dans un cadre dé-

¹ Ethnographie des peuples étrangers, de Ma-touan-lin, t. II, 1° fascic., 120 pages. Dans l'Atsame Gusa de M. Turrettini, Genève, petit in-4°, Georg.

² Dans le recueil d'Itinéraires et de voyages dans l'Asie centrale et l'extrême Orient, p. 63 et suiv.

³ Même volume, p. 1 et suiv.

⁴ Journal asiatique, févr.-mars, p. 135 et suiv.

terminé, la marche des idées et l'ordre des réflexions de l'auteur chinois.

Des juges compétents diront quel genre d'utilité peuvent avoir divers essais de lexicographie chinoise qui ont paru1. M. H. Cordier commence à nous donner le fruit de ses recherches sur la bibliographie chinoise². M. d'Hervey nous a intéressés par sa détermination du cachet de l'empereur de Kien-Long³. M. Dabry de Thiersant a publié la traduction d'un intéressant opuscule, sorte de Morale en action, appliquée à la vertu qui a toujours été la pierre angulaire de la société chinoise, la piété filiale4. Ceux qui veulent se rendre compte des mouvements religieux dont la Chine est actuellement le théâtre, surtout de ce fait capital des progrès de l'islamisme en ce pays, devront aussi lire les volumes de M. Dabry de Thiersant sur ce sujet 5. Il n'y a pas de matière plus importante. La question chinoise et, en particulier, la question de la religion chinoise sera la grande question dans un demi-siècle. Ce ne sont pas seulement les orientalistes, ce sont les diplomates et les hommes d'État que je voudrais voir préoccupés de

¹ Dictionarium linguæ sinicæ latinum, 784 pages. Ho-kien-fou, in-8°.

² Revue critique, 20 avril 1878.

³ Comptes rendus de l'Académie, 1877, p. 33-35.

⁴ La piété filiale en Chine, par P. Dabry de Thiersant, avec 25 gravures d'après les originaux chinois. Bibl. elzév., 226 pages, Leroux.

⁵ Le mahométisme en Chine et dans le Turkestan oriental, 2 vol. in-8°, 336-5:4 pages, Leroux. Du même, Le catholicisme en Chine au VIII' siècle de notre ère, 60 pages grand in-8°, Leroux (il s'agit de l'inscription de Si-ngan-sou).

ce qu'ont de menaçant ces progrès d'une religion qui a toujours inspiré à ceux qui l'ont adoptée un si grand fanatisme, dans une fourmilière d'hommes où l'individu a le mépris de la mort, et peut prendre tout à coup les qualités d'organisation militaire qui lui ont manqué jusqu'ici.

Autant le Japon moderne préoccupe et attire la curiosité du public, autant l'étude du Japon ancien, au point de vue des langues, de l'histoire et de l'archéologie, semble sommeiller¹. Pour le Cambodge, votre journal a publié un travail important, je veux dire la notice de M. Feer² sur les manuscrits, les papiers, les travaux inachevés, donnés à la Bibliothèque nationale par la famille du D' Alexandre Hennecart, courageux travailleur, mort, comme tant d'autres, victime de son dévouement. La littérature cambodgienne a peu d'originalité. Elle ne doit pas être séparée de la littérature siamoise, et reste toujours vassale du sanscrit et du pâli. Quelques romans, surtout le Lacsanavong, ont seuls une certaine valeur; le travail publié dans votre journal en donne la première notice un peu suivie. M. Aymonier a traité des monuments du Cambodge méridional³ et traduit quelques textes4. M. Marre de Marin a donné des

¹ Je ne vois à signaler que les *Distiques populaires du Nippon*. Extraits du Gi-Retŭ Hyakŭ-nin is-syn. Paris, 1878, Maisonneuve, 16 pages.

² Journal asiatique, février-mars 1877.

³ Revue orientale et américaine, t. I, n° 2, avril-juin 1877, p. 175 et suiv.

A Revue orientale et américaine, t. II, nº 3, p. 209 et suiv.

COMPTES DI

DÉPENSES.

Honoraires du libraire pour le recouvrement	•
des cotisations	432° 00°
Frais d'envoi du Journal asiatique. 267 20°	
Ports de lettres, circulaires, bandes	/ -E
imprimées, gravure pour le	714 75
Journal	
Frais de bureau, timbres, négociation de traites.	97 70
Honoraires du sous-bibliothécaire	600 00
Service, chauffage, étrennes	190 50
Dernier versement pour la publication du Tha-	-
bari arabe	1,000 00
Frais d'impression du Journal en 1876	10,259 65
Indemnité au rédacteur	600 00
Frais d'impression du tome IX des Prairies d'or.	3,825 09
Pour la rédaction de l'index du même ouvrage.	700 00
Allocation à l'ancien compositeur du Journal	200 00
Droits de garde et renouvellement des titres à	
la Société générale	39 15
TOTAL des dépenses de 1877	18,658° 84°
Espèces en compte courant au 31 déc. 1877.	11,838 71
Achat de 500 francs de rente 3 p. 0/0 (pour	,
mémoire)	11,941 70
Ensemble	42,439° 25°

PANNÉE 1876.

Cotisations de l'année courante 3,150° 00° Cotisations arriérées 570 00 Deux cotisations à vie 600 00	4,320° 00°
Abonnements au Journal	2,220 00
Vente des publications de la Société	. 2,220 oo . 532 3o
Intérêts des fonds placés: 1° Rente sur l'Etat 3 0/0 1,550 00 2° 69 obligations de l'Est 1,601 34 3° 20 obligations d'Orléans 278 20 4° 60 obligations Lyon-fusion. 834 80 Intérêts des fonds disponibles déposés à la So-	4,264 34
ciété générale	77 04
Souscription du Ministère de l'instruction pu- blique	2,000 00
grèvement des frais d'impression du Journal.	3,000 00
Crédit alloué par l'Imprimerie nationale pour le tome IX des Prairies d'or	1,500 00
Total des recettes de 1877 Espèces en compte courant au 1er janvier 1877.	
Total égal aux dépenses et à l'encaisse au 31 décembre 1877	42,439 ^f 25°

RAPPORT

DE LA COMMISSION DES CENSEURS SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 1877,

lu dans la séance générale du 30 juin 1878.

Messieurs,

Nous avons vérifié les comptes de la commission des fonds pour l'année 1877, et voici les résultats principaux de notre examen :

Les recettes se sont élevées à la somme de 17,013 fr. 68 cent. et les dépenses à celle de 18,658 fr. 84 cent., d'où il ressort que si le budget de l'année dernière présentait un excédant de recettes d'environ 6.000 francs. l'exercice courant se solde par un excédant de dépenses de plus de 700 francs. Les sommes relativement élevées que nous avions réalisées en 1876 par le remboursement d'un grand nombre de cotisations arriérées et par la vente en bloc des anciennes publications de la société ont seules formé cet écart qui tenait à un fait anormal et tout à fait accidentel. Quoi qu'il en soit, une partie des fonds en compte courant a servi à acheter une inscription de 500 francs de rente 3 p. o/o, et nous espérons qu'il en sera de même pour l'exercice 1878. Cette situation est bonne sans doute; mais nous devons vous faire remarquer que si nos fonds immobilisés vont grossissant, nos charges s'augmentent aussi sérieusement, tant par les 1,200 à 1,300 francs de loyer que nous aurons à payer désormais, que par les frais qu'entraînera l'année prochaine la publication d'un nouveau volume de la collection des auteurs orientaux. Nous devons donc redoubler d'ordre et d'économie, et c'est un devoir pour vos censeurs d'inviter plus que jamais ceux de nos confrères qui résident à l'étranger comme ceux qui habitent au milieu de nous à s'acquitter régulièrement de leurs cotisations. On pourrait éviter ainsi une multitude de faux frais et réduire singulièrement les difficultés de la comptabilité. Espérons que notre appel sera entendu au grand avantage de la société et des intérêts qu'elle représente.

PAVET DE COURTEILLE. DEFRÉMERY.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

1

LISTE DES MEMBRES SOUSCRIPTEURS,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

Nota. Les noms marqués d'un * sont ceux des Membres à vie.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

MM. Abbadie (Antoine d'), membre de l'Institut, rue du Bac, 120, à Paris.

Adam (Lucien), conseiller à la Cour d'appel, membre de l'Académie Stanislas, à Nancy.

Amarı (Michel), sénateur, professeur d'arabe, via delle Quattro Fontane, 53, à Rome.

* Aymonier, lieutenant d'infanterie de marine, professeur de cambodgien au Collège des administrateurs stagiaires, à Saïgon (Cochinchine).

Bibliothèque Ambrosienne, à Milan. Bibliothèque de l'Université, à Erlangen.

- Bibliothèque de l'Université, à Utrecht.
- MM. BARBIER DE MEYNARD, professeur au Collège de France, boulevard Magenta, 18, à Paris.
 - Bargès (L'abbé), professeur d'hébreu à la faculté de théologie de Paris, rue Malebranche, 3, à Paris.
 - BARRÉ DE LANCY, secrétaire archiviste de l'ambassade de France, à Constantinople.
 - Barth (Auguste), rue du Vieux-Colombier, 6, à Paris.
 - BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE, membre de l'Institut, sénateur, rue d'Astorg, 29 bis, à Paris.
 - Banuch, interprète de l'armée d'Afrique, à Collo, province de Constantine (Algérie).
 - Bazangeon (Louis), magistrat, à Saïgon (Cochinchine).
 - Beck (L'abbé Franz Seignac), professeur au petit séminaire, à Bordeaux.
 - Bellecombe (André de), homme de lettres, avenue de Paris, à Choisy-le-Roi (Seine).
 - Bellin (Gaspard), magistrat, rue des Marronniers, 4, à Lyon.
 - Bergaigne, répétiteur à l'École pratique des Hautes Études, rue Gay-Lussac, 37, à Paris.
 - Berger (Philippe), sous-bibliothécaire de l'Institut, au palais de l'Institut, rue de Seine, 1.
 - Bertramo (L'abbé), chanoine de la cathédrale, rue d'Anjou, 66, à Versailles.

- MM. Boissonnet de la Touche (Le général), à la Touche, commune d'El-Biar, par Alger.
 - BOITTIER (Adolphe), rue Larribe, 3, à Paris.
 - BONCOMPAGNI (Le prince Balthasar), à Rome.
 - Bonnetty, directeur des Annales de philosophie chrétienne, rue de Babylone, 39, à Paris.
 - * BOUCHER (Richard), rue Dufresnoy, 5, a Passy-Paris.
 - BOUILLET (L'abbé Paul), missionnaire en Birmanie, avenue de Villars, 16, à Paris.
 - BRÉAL (Michel), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, boulevard Saint-Michel, 63, à Paris.
 - Briau (René), docteur en médecine, rue Joubert, 37, à Paris.
 - BROSSELARD (Charles), préfet honoraire, rue des Feuillantines, 82, à Paris.
 - BÜHLER (George), professeur d'hindoustani, Elphinstone College, à Bombay.
 - Bullad, interprète militaire en retraite, à Amboise.
 - *Bureau (Léon), rue Gresset, 15, à Nantes.
 - Bungess (James), archéologiste de la Présidence de Bombay, à Bombay.
 - Bunggraff, professeur de littérature orientale, à Liège.

- MM. *Burnell (Arthur Coke), of the Madras civil service, à Mangalore (présidence de Madras).
 - *Burt (Major Th. Seymour), F. R. S. Pippbrook House, Dorking, Surrey (Angleterre).
 - CAIX DE SAINT-AYMOUR (Le vicomte A. DE), membre du Conseil général de l'Oise, au château d'Ognon (Oise).
 - CARLETTI (P. V.), 33, Museum street, a Londres.
 - CERNUSCHI (Henri), avenue Velasquez, 7, parc Monceaux, à Paris.
 - CHALLAMBL (Pierre), rue des Boulangers-Saint-Victor, 30, à Paris.
 - CHARBNERY (Le comte DB), rue Saint-Dominique, 69, à Paris.
 - CHENERY (Le professeur Thomas), Norfolk Square, 3, à Londres.
 - CHERBONNEAU, correspondant de l'Institut, inspecteur des écoles musulmanes d'enseignement supérieur, rue Mogador, 35, à Alger.
 - Сноргко (Alexandre), chargé du cours de littérature slave au Collège de France, rue Notre-Dame-des-Champs, 77, à Paris.
 - CLERC (Alfred), interprète principal de la division d'Oran, à Oran (Algérie).

- MM. CLERCQ (F. S. A. DE), inspecteur-adjoint des écoles indigènes, à Padang (Moluques).
 - CLERMONT-GANNEAU, répétiteur à l'École pratique des Hautes Études, rue de Vaugirard, 60, à Paris.
 - CORDIER (Henri), rue de Surène, 15, à Paris.
 - * CROIZIER (Le marquis DE), consul de Grèce, rue du Quatre-Septembre, 9, à Paris.
 - Cusa (Le commandeur), professeur d'arabe à l'Université de Palerme.
 - Cust (Robert), Saint-Georges Square, 64, à Londres.
 - DABRY DE THIERSANT, consul de France au Guatémala.
 - DARMESTETER (James), rue Bausset, 10, à Paris-Vaugirard.
 - * DASTUGUE, général de brigade, à Talence, près Bordeaux.
 - DEBAT (Léon), boulevard Magenta, 145, à Paris.
 - Defrément (Charles), membre de l'Institut, professeur au Gollège de France, rue du Bac, 42, à Paris.
 - * DELAMARRE (Th.), rue du Colisée, 37, à Paris. DeLondre, rue Mouton-Duvernet, 16, à Paris.

- MM. * Denenbourg (Hartwig), place du Théâtre-Français, 3, à Paris.
 - DERENBOURG (Joseph), membre de l'Institut, rue de Dunkerque, 27, à Paris.
 - Devic (Marcel), rue Daumesnil, 14, à Vincennes.
 - DILLMANN, professeur à l'Université de Berlin, Grossbeeren-Strasse, 68, à Berlin.
 - Donner, professeur de sanscrit et de philologie comparée, à l'Université de Helsingfors.
 - Drouin, avocat, rue de la Ferme-des-Mathurins, 26, à Paris.
 - Dugat (Gustave), chargé de cours à l'École spéciale des langues orientales vivantes, boulevard Montparnasse, 53, à Paris.
 - DUKAS (Jules), rue Coquillière, 10, à Paris.
 - DULAURIER (Édouard), membre de l'Institut, professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, rue Nicolo, 27, à Passy.
 - DUMAST (Le baron P. G. DE), correspondant de l'Institut, président d'honneur de l'Académie Stanislas, à Nancy.
 - * EASTWICK (Edward), Hogarth Road, 54, Cromwell Road, à Londres.
 - EIGHTHAL (Gustave D'), rue Neuve-des-Mathurins, 100, à Paris.

- MM. FAGNAN, attaché au département des manuscrits à la Bibliothèque nationale, rue de Lille, 25, à Paris.
 - FAIDHERBE (Le général), à Lille.
 - FAVRE (L'abbé), professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, avenue de Wagram, 50, à Paris.
 - * FAVRE (Léopold), rue des Granges, 6, à Genève.
 - Feer (Léon), attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, boulevard Saint-Michel, 145, à Paris.
 - FERTÉ (Henri), élève de l'École des langues orientales vivantes, rue Guy de la Brosse, 4, à Paris.
 - Fleischer, professeur à l'Université de Leipzig.
 - FLORENT (J. L. L.), rue Notre-Dame-de-Lorette, 16, à Paris.
 - Foucaux (Édouard), professeur au Collège de France, rue Cassette, 28, à Paris.
 - * FRYER (Major George), Madras Staff Corps, Deputy Commissioner, British Burmah.
 - GARCIN DE TASSY, membre de l'Institut, professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, rue Saint-André-des-Arts, 43, à Paris.

- MM. GARREZ (Gustave), rue Jacob, 52, à Paris.
 - GATTEVRIAS, élève de l'École spéciale des langues orientales vivantes, rue Monge, 36, à Paris.
 - * GAUTIER (Lucien), professeur d'hébreu à la Faculté libre de théologie, à Lausanne.
 - GILBERT (Théodore), agent-consul de France à Erzeroum (Turquie).
 - GILDEMEISTER, professeur à l'Université de Bonn.
 - GIRARD (L'abbé Louis-Olivier), ancien missionnaire, à l'Asile des convalescents, à Vincennes.
 - GIRARD DE RIALLE, rue de Clichy, 64, à Paris.
 - GOLDSCHMIDT (Siegfried), professeur à l'Université de Strasbourg.
 - GORRESIO (Gaspard), secrétaire perpétuel de l'Académie de Turin.
 - GRIGORIEFF, conseiller intime, professeur d'histoire orientale à l'Université de Saint-Pétersbourg.
 - Guérin, interprète militaire, à Orléansville (Algérie).
 - *Guillesse (Paul), ingénieur-hydrographe de la marine, rue des Écoles, 46, à Paris.
 - Guyard (Stanislas), répétiteur à l'École pratique des Hautes Études, rue Saint-Placide, 45, à Paris.

- MM. HALÉVY (J.), rue Aumaire, 26, à Paris.
 - *HARKAYY (Albert), bibliothécaire de la Bibliothèque publique impériale, à Saint-Pétersbourg.
 - HARLEZ (C. DE), professeur à l'Université, à Louvain.
 - HAUVETTE-BESNAULT, bibliothécaire à la Sorbonne, rue Monsieur-le-Prince, 51, à Paris.
 - HECQUARD (Charles), attaché à la légation de France, à Tanger (Maroc).
 - *Hervey de Saint-Denys (Le marquis d'), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue du Bac, 126, à Paris.
 - Hodi (Jean), rue Monge, 16, à Paris.
 - Holmboë, professeur de langues orientales à l'Université de Norwège, à Christiania.
 - Hû (Delaunay), à Pont-Levoy, près Blois.
 - HUART (Camille), élève diplômé de l'École des langues orientales vivantes, rue du Pré-aux-Clercs, 18, à Paris.
 - HUART (Clément), drogman du consulat de France, à Constantinople.
 - JAUFFRET (E. M.), rue d'Enghien, 44, à Paris.
 - *Jong (De), professeur de langues orientales à l'Université d'Utrecht.

- MM. Kahla (Raphaël), ancien interprète principal de la Compagnie du canal de l'Isthme de Suez, rue de l'Arc-de-Triomphe, 15, à Paris.
 - KEMAL PACHA (Son Exc.), ex-ministre de l'instruction publique, à Constantinople.
 - * Kerr (M^{mc} Alexandre), à Londres:
 - KHANIKOF (S. E. Nicolas DE), conseiller d'État actuel, rue des Écoles, 24, à Paris.
 - Kossowitch, professeur de sanscrit et de zend à l'Université de Saint-Pétersbourg.
 - Kremer (De), conseiller de section au ministère des affaires étrangères, à Vienne (Autriche).
 - Lagus (Guillaume), professeur à l'Université de Helsingfors.
 - LAMBERT (L.), interprète militaire à Mascara (Algérie).
 - LANCEREAU (Édouard), licencié ès lettres, rue de Poitou, 3, à Paris.
 - LANDBERG-BERLING, à Stockholm.
 - Landes (A.), administrateur des affaires indigènes, à Travinh (Cochinchine).
 - LATOUR (M. DB), interprète militaire, à l'Arba, près d'Alger.

- MM. Lebidart (Antoine de), conseiller de légation à l'ambassade autrichienne, à Constantinople.
 - LECLERC (Charles), quai Voltaire, 25, à Paris.
 - Leclerc (Le D'), médecin-major de 1^{re} classe, à Ville-sur-Illon.
 - LEE (Lionel F.), du Civil Service, à Ceylan.
 - LEFÈVRE (André), licencié ès lettres, rue Hautefeuille, 21, à Paris.
 - Lenormant (François), professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, rue de Sèvres, 4, à Paris.
 - Lestrange (Guy), Park Street, 104, à Londres.
 - LETOURNEUX, conseiller à la Cour d'appel, à Alexandrie.
 - Levé (Ferdinand), rue du Cherche-Midi, 21, à Paris.
 - Lévy-Bing, banquier, rue Richelieu, 102, à Paris.
 - Liétard (Le D'), maire de Plombières.
 - LORWE (D' Louis), M. R. A. S. examinateur pour les langues orientales au Collège royal de précepteurs, 1 et 2, Oscar Villas, Broadstairs (Kent).
 - Longrérier (Adrien DE), membre de l'Institut, rue de Londres, 50, à Paris.

MM. Mac-Douall, professeur, Queen's College, à Belfast.

MACHUEL, professeur d'arabe au lycée d'Alger.

MADDEN (J. P. A.), agrégé de l'Université, rue Saint-Louis, 6, à Versailles.

MARRASH, à Paris.

MARRE DE MARIN (Aristide), professeur de langues orientales, rue Mayet, 11, à Paris.

MASSIEU DE CLERVAL (Henry), boulevard de la Reine, 113, à Versailles.

Masson (Ernest), avocat, agronome, à Vigneau-Bois-Malzéville, près Nancy.

MATTHEWS (Henry-John), Arlington Villas, à Brighton.

MEHREN (D^r), professeur de langues orientales, à Copenhague.

Mercier (E), interprète-traducteur assermenté, rue de France, 13, à Constantine (Algérie).

Monn (Christian), vico Nettuno, 28, Chiaja, à Naples.

Monier Williams (Le Dr), professeur à l'Université d'Oxford.

MONRAD (Mgr. D. G.), à Copenhague.

Mory, capitaine d'infanterie de marine, administrateur des affaires indigènes, à Saïgon.

Mouchlinski, professeur, à Varsovie.

XII.

6

- MM. Muir (John), C. I. E., D. C. L., L. I. D., Ph. D., Merchiston Avenue, 10, à Édimbourg.
 - Muir (Sir William), membre du Conseil de l'Inde, India Office, à Londres.
 - *Müller (Max), professeur à Oxford.
 - NEUBAUER (Adolphe), à la Bibliothèque Bodléienne, à Oxford.
 - Nève (Félix), professeur à l'Université catholique, rue des Orphelins, 40, à Louvain.
 - Noer (Frederick, prince de Schleswig-Holstein, comte de), à Noer (Prusse).
 - Nouet (L'abbé René), curé à Roëzé, par la Suze (Sarthe).
 - OPPERT (Jules), professeur au Collège de France, rue Mazarine, 19, à Paris.
 - Pagès (Léon), rue du Bac, 110, à Paris.
 - PALMER (Edward H.), professeur de persan, Saint-John's College, à Cambridge.
 - * PARROT-LABOISSIÈRE (Ed. F. R.), à Cérilly (Allier).
 - PAVET DE COURTEILLE (Abel), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue de l'Université, 25, à Paris.
 - Péretié, chancelier du consulat général de France, à Beyrout.

- MM. Pertscu (W.), bibliothécaire, à Gotha.
 - Petit (L'abbé), curé du Hamel, canton de Granvilliers (Oise).
 - * Philastre (P.), lieutenant de vaisseau, inspecteur des affaires indigènes en Cochinchine, à Phnôm-Penh (Cochinchine).
 - Piaton (Pierre), rue du Plat, 40, à Lyon.
 - PIJNAPPEL, docteur et professeur de langues orientales, à Leyde.
 - *PINART (Alphonse), à Marquise (Pas-de-Calais).
 - *PLATT (William), Conservative Club, St.-James Street, à Londres.
 - Popelin (Claudius), rue de Téhéran, 5, à Paris.
 - PRÆTORIUS (Franz), Genthiner Strasse, 40, à Berlin.
 - PRIAULX (O. DE BEAUVOIR), Cavendish Square, 8, à Londres.
 - Querry (Amédée), consul de France à Trébizonde (Turquie).
 - RAT, capitaine au long cours, rue Glacière, 2, à Toulon.
 - REGNAUD (Paul), à Besançon.
 - REGNIER (Adolphe), membre de l'Institut, rue de Vaugirard, 22, à Paris.

6.

- MM. Regny-Bey (De), chef du bureau central de la statistique, en Égypte.
 - * Rehatsek (Edward), M. C. E., à Khetvadi (Inde).
 - Renan (Ernest), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue Saint-Guillaume, 16, à Paris.
 - * Revillout (E.), conservateur-adjoint au Musée égyptien du Louvre, à Paris.
 - *Reynoso (Alvaro), docteur de la Faculté des sciences de Paris, rue Saint-Lazare, 56, à Paris.

RICHERT, conseiller à la Cour, à Alger.

* RLMBAUD, rue Satory, 10, à Versailles.

Rivié (L'abbé), vicaire de Saint-Nicolas-des-Champs, rue Réaumur, 53, à Paris.

ROBERT (D' L. DE), à Trébizonde.

Robinson (John R.), à Dewsbury (Angleterre).

RODET (Léon), ingénieur des tabacs, rue de la Collégiale, 1, à Paris.

Roller, rue Popincourt, 4, à Paris.

Rondot (Natalis), ex-délégué du commerce en Chine, au château de Chamblon, près Yverdon (Suisse).

Ronel, capitaine de cavalerie, professeur à l'École de Saumur.

Rost (Reinhold), bibliothécaire à l'India Office, à Londres.

- MM. ROTHSCHILD (Le baron Gustave DE), avenue Marigny, 23, à Paris.
 - RUDT DE COLLENBERG (Le comte), à Heidelberg (Allemagne).
 - Runy, professeur, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 19, à Paris.
 - SAINTE-MARIE (DE), drogman du vice-consulat de France, à Raguse.
 - SANGUINETTI (Le docteur B. R.), 17, Strada alle Cappucine, Piacenza.
 - Satow (E. M.), secrétaire pour le japonais de la légation anglaise, à Yédo (Japon).
 - SCHACK (Le baron Adolphe DE), à Munich.
 - Schefer (Charles), interprète du Gouvernement aux Affaires étrangères, professeur de persan et administrateur de l'École des langues orientales vivantes, rue de Lille, 2, à Paris.
 - Schmidt (Valdemar), professeur, à Copenhague.
 - Scholl (J. C.), homme de lettres, à la Maison-Blanche, près Evilard-sur-Bienne, canton de Berne (Suisse).
 - Schuyler (Eugène), secrétaire de légation et consul général des États-Unis, à Constantinople.
 - Seidel (Le capitaine J. de), à Botzen (Tyrol). Sélim Géohamy, à Smyrne.

- MM. Senart (Émile), rue Barbet-de-Jouy, 34, à Paris.
 - Specht (Édouard), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 195, à Paris.
 - Spooner (Andrew), au château de Polongis, à Joinville-le-Pont.
 - STEINNORDH (J. H. W.), docteur en théologie et en philosophie, à Linköping (Suède).
 - TAILLEFER, docteur en droit, ancien élève de l'École spéciale des langues orientales, boulevard Saint-Michel, 81, à Paris.
 - TARDIEU (Félix), attaché à la Préfecture, à Constantine (Algérie).
 - Tardif, chef aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, 60, à Paris.
 - Terrien-Poncel, manufacturier, à Pont-d'Hennecourt, près Magny-en-Vexin.
 - TEXTOR DE RAVISI (Le baron), rue d'Annonay, 7, à Saint-Étienne.
 - THOMAS (Edward), du service civil de la Compagnie des Indes, Victoria road, 47, Kensington, à Londres.
 - THONNELIER (Jules), membre de la Société d'histoire de France, rue Lafayette, 66, à Paris.
 - TRÜBNER (Nicolas), libraire-éditeur, Ludgate Hill, 57 et 59, à Londres.
 - TRUONG-VINH-KI, professeur au Collège des stagiaires, à Saïgon.

- MM. *Turrettini (François), rue de l'Hôtel-de-Ville, 8, à Genève.
 - Turrini (Giuseppe), professeur de sanscrit à l'Université de Bologne.
 - UJFALVY (Ch. Eug. DE), de Mező Kövesd, chargé de cours à l'École des langues orientales, à Paris.
 - Vasconcellos-Abreu (De), professeur de langues et littératures orientales, rue Neuve-San-Francisco-de-Paula, 23, à Lisbonne.
 - Vетн (Pierre-Jean), professeur de langues orientales, à Leyde.
 - Vogët (Le comte Melchior de), membre de l'Institut, ambassadeur de France à Vienne, rue Fabert, 2, à Paris.
 - Vollon, conseiller à la Cour, à Alger.
 - Waddington (W. V.), membre de l'Institut, ministre des affaires étrangères, rue Dumont-d'Urville, 11, à Paris.
 - *Wade (Thomas), ministre d'Angleterre à Pékin (Chine); chez M. Richard Wade, Upper Seymour street, 58, Portman square, à Londres.
 - WILHELM (Eug.), professeur, à Iéna.
 - Willems (Pierre), professeur de l'Université, place Saint-Jacques, à Louvain.

- MM. Waigut (Dr W.), professeur d'arabe à l'Université de Cambridge, Saint-Andrew's station Road, Cambridge.
 - WYLIE (A.), British and Foreign Bible Society, Queen Victoria Street, à Londres.
 - * WYSE (L. N. B.), lieutenant de vaissezu, avenue de Friedland, 43, à Paris.
 - ZOTENBERG (H. Th.), bibliothécaire au département des manuscrits à la Bibliothèque nationale, avenue des Ternes, 96, à Paris.

H

LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS ÉTRANGERS, SUIVANT L'ORDRE DES NOMINATIONS.

MM. Briggs (Le général).

Hoposon (H. B.), ancien résident à la cour de Népal.

MANAKJI-CURSETJI, membre de la Société asiatique de Londres, à Bombay.

RAWLINSON (Sir H. C.), à Londres.

Vullers, professeur de langues orientales, à Giessen.

Kowalbwski (Joseph-Étienne), professeur de langues tartares, à Varsovie.

Dozy (Reinhart), professeur, à Leyde.

BROSSET, membre de l'Académie des sciences, à Saint-Pétersbourg.

MM. Fleischer, professeur à l'Université de Leipzig.

Dorn, membre de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg.

Weber (Docteur Albrecht), à Berlin.

Salisbury (E.), secrétaire de la Société orientale américaine, à Boston (États-Unis).

Weil (Gustave), professeur à l'Université de Heidelberg.

Ш

LISTE DES OUVRAGES

PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

En vente chez Ernest Leroux, éditeur, libraire des Sociétés Asia-

tiques de Paris, de Calcutta, de New-Haven (U. S.) et de Changhaï (Chine), rue Bonaparte, 28, à Paris. JOURNAL ASIATIQUE, Seconde série, années 1828-1835, 16 vol. in-8°, complet..... 200 fr. Troisième serie, ann. 1836-1842, 14 vol. in-8°. 170 fr. Quatrième série, ann. 1843-1852. 20 vol. in-8°. 250 fr. Cinquième série, ann. 1853-1862, 20 vol. in-8°. 250 fr. Sixième série, ann. 1863-1872, 20 vol. in-8.: 250 fr. Septième série, ann. 1873-1878, 10 vol. in-8°... 150 fr. CHOIX DE FABLES ARMÉNIENNES du docteur Vartan, en arménien et en français, par J. Saint-Martin et Zohrab. 1825, ÉLÉMENTS DE LA GRAMMAIRE JAPONAISE, par le P. Rodriguez, traduits du portugais par M. C. Landresse, etc. Paris, 1825, in-8°. - Supplément à la grammaire japonaise, etc. Paris, 1826, in-8..... 7 fr. 50 c. Essai sur le Pali, ou langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange, par MM. E. Burnouf et Lassen. Paris, 1826,

MENG-TSEU VEL MENCIUM, latina interpretatione ad interpretationem tartaricam utramque recensita instruxit, et perpetuo commentario e Sinicis deprompto illustravit Stanislas Julien. Latetiæ Parisiorum, 1824, 1 vol. in-8° 9 fr.
YADJNADATTABADHA, OU LA MORT D'YADJNADATTA, épisodé extrait du Râmâyana, poëme épique sanscrit, donné avec le texte gravé, une analyse grammaticale très-détaillée une traduction française et des notes, par A. L. Chézy, es suivi d'une traduction latine littérale, par J. L. Burnouf Paris, 1826. In-4°, avec quinze planches 9 fr
Vocabulaire de la langue géorgienne, par M. Klaproth Paris, 1827. In-8°
Élégie sur la Prise d'Édesse par les Musulmans, par Nersès Klaietsi, patriarche d'Arménie, publiée pour la première fois en arménien, revue par le docteur Zohrah Paris, 1828. In-8°
LA RECONNAISSANCE DE SACOUNTALA, drame sanscrit et pracrit de Câlidâsa, publié pour la première fois sur un manuscrit unique de la Bibliothèque du Roi, accompagne d'une traduction française, de notes philologiques, critiques et littéraires, et suivi d'un appendice, par A. L. Chézy. Paris, 1830. In-4°, avec une planche 24 fr
CHRONIQUE GÉORGIENNE, traduite par M. Brosset. Paris, Imprimerie royale, 1830. Grand in-8°
CHRESTOMATHIE CHINOISE (publiée par Klaproth). Paris 1833. In-8°
Éléments de la langue géorgienne, par M. Brosset. Paris Imprimerie royale, 1837. In-8°
GÉOGRAPHIE D'ABOU'LFÉDA, texte arâbe, publié par Reinaud e le baron de Slane. <i>Paris</i> , Imp. royale, 1840. In-4° 24 fr
RADJATARANGINI, ou HISTOIRE DES ROIS DU KACHMÎR, public en sanscrit et traduit en français, par M. Troyer. <i>Paris</i> Imprimerie royale et nationale, 3 vol. in-8° 36 fr

Précis de Législation Musulmane, suivant le rite malékite, par Sidi Khalil, publié sous les auspices du ministre de la guerre, troisième tirage. Paris, Imp. nat. 1872. In-8°. 6 fr.

COLLECTION D'AUTEURS ORIENTAUX.

LES VOYAGES D'IBN BATOUTAH, texte arabe et traduction par
MM. C. Defrémery et Sanguinetti. Paris, Imprimerie im-
périale; 4 vol. in-8° et 1 vol. de Tables 31 fr. 50 c.
TABLE ALPHABÉTIQUE DES VOYAGES D'IBN BATQUTAH. Paris

TABLE ALPHABÉTIQUE DES VOYAGES D'IBN BATOUTAH. Paris, 1859, in-8°...... 1 fr. 50 c.

LES PRAIRIES D'OR DE MAÇOUDI, texte arabe et traduction par M. Barbier de Meynard (les trois premiers volumes en collaboration avec M. Pavet de Courteille).

	•	
_	Premier volume. Paris, 1861, in-8°	7 fr. 50 c.
	Deuxième volume, 1863	
_	Troisième volume, 1864	7 fr. 50 c.
-	Quatrième volume, 1865	7 fr. 50 c.
	Cinquième volume, 1869	
	Sixième volume, 1871	
	Septième volume, 1872	
	Huitième volume, 1874	
	Neuvième et dernier volume, 1877	

Nota. Les membres de la Société qui s'adresseront directement au libraire de la Société, M. Ernest Leroux, rue Bonaparte, 28, à Paris, auront droit à une remise de 33 p. o/o sur les prix de tous les ouvrages ci-dessus.

LISTE DES OUVRAGES DE LA SOCIÉTÉ DE CALCUTTA.

En vente chez Ernest Leroux, éditeur, libraire des Sociétés asiatiques de Paris, de Calcutta, de New-Haven (U. S.) et de Changbaï (Chine), rue Bonaparte, 28, à Paris.

JOURNAL OF THE	ASIATIC	SOCIETY	OF	BENGAL.	Les	années
complètes, de	1837 à 1	877, l'an	née			40 fr.
Le numéro						. 5 fr.

Манавнавата, an epic poem, by Veda Vyasa Rishi. Calcutta, 1837-1839, 4 vol. in-4°, avec Index...... 180 fr.

INAYAH. A commentary on the Idayah, a work on Muhamudan law, edited by Moonshee Ramdhun Sen. Calcutta, 1831. Tomes III et IV
THE MOOJIZ OOL KANOON, a medical work, by Alee Bin Abee el Huzm. Calcutta, 1828, in-4°, cart 15 fr.
THE LILAVATI, a treatise on arithmetic, translated into Persian, from the Sanscrit work of Bhascara Acharya, by Feizi. Calcutta, 1827, in-8°, cart 6 fr. 50 c.
SELECTIONS descriptive, scientific and historical translated from English and Bengalee into Persian. Calcutta, 1827, in-8°, cart
TYTLER. A short anatomical description of the heart, translated into Arabic. Calcutta, 1828, in-8°, cart. 2 fr. 50 c.
THE RAGHU VANSA, or Race of Raghu, a historical poem, by Kalidasa. Calcutta, 1832, in-8
THE SUSRUTA. Calcutta, 1835, 2 vol. in-8° br 11 fr. 50 c.
THE NAISHADA CHARITA, or Adventures of Nala, raja of Naishada, a Sanscrit poem, by Sri Harsha of Cashmir. Calcutta, 1836, in-8°
ASIATIC RESEARCHES, or Transactions of the Society instituted in Bengal, for inquiring into the history, the antiquities, the arts, sciences and literature of Asia. Calcutta, 1832 et années suivantes.
Vol. XVI, XVII, XVIII, le vol 22 fr.
Vol. XIX, part 1; vol. XX, parts 1, 11. Chaque par-

Le Gérant :

BARBIER DE MEYNARD.

JOURNAL ASIATIQUE.

AOÛT-SEPTEMBRE 1878.

COMMENT

__

THOUTII PRIT LA VILLE DE JOPPÉ,

CONTE ÉGYPTIEN

conservé au papyrus marris nº 500 du british museum ¹ (Verso, P. I-3),

(Cours du Collège de France, déc. 1877 — janv. 1878),

PAR ME G. MASPERO.

Le début manque. Au point où nous prenons le récit, trois personnages sont, en scène : un officier égyptien appelé Thoutii, le prince d'une ville syrienne et son écuyer. Le nom de la ville a été transcrit par le premier traducteur, M. Goodwin², I C , nom qu'on n'a jamais rencontré ailleurs et qu'on pourrait identifier tout au plus avec celui des marches. On le rencontre cinq fois

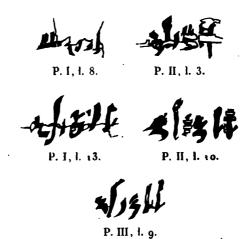
XII.

¹ Sur le Papyrus Harris no 500, voir Journal asiatique, 1877, p. 239-240, et Goodwin, Transactions of the Society of Biblical Archaelogy, t. III, p. 340-348.

² Transactions, t. III, p. 341.

³ Genèse, xIV, 5; Deuter., 11, 10, 11,

dans les parties conservées des trois pages, mais toujours plus ou moins mutilé. En comparant et en complétant l'un par l'autre les passages où il se trouve, on parvient à le rétablir en son entier 1:



Il est probable que le conteur rappelait au début comment le chef de Jôpou avait tenu longtemps

² Pl. III, l. 13.

¹ J'ai agrandi un peu les dimensions des caractères pour en rendre les particularités plus sensibles.

contre les armées égyptiennes sans que ruse ni force triomphât de sa résistance. Un officier du nom de Thoutii promettait de le réduire, à condition qu'on lui confiât la grande canne du roi Thoutmôs III et qu'on lui laissât la liberté d'agir à sa guise. Il faisait cacher la canne de Thoutmôs III dans un ballot de fourrage, puis désertait et se rendait au camp syrien avec un corps de cavaliers: peut-être donnait-il pour motif de sa défection quelque accident arrivé au sceptre du roi. Le prince de Jôpou l'accueillait avec honneur et l'invitait à sa table; au moment où s'ouvre le récit, le transfuge égyptien et le chef syrien sont occupés à boire.

Bien que mutilée, la première page est facile à restituer presque entière. Deux formules y reviennent sans cesse qui facilitent singulièrement l'œuvre de restauration: 1° le titre du Syrien,

Grâce au retour perpétuel de ces deux formules, on peut établir que la page en question avait non pas e,077 de large comme la page II, ou 0,148 de large comme la page III, mais 0,158 comme les cinq autres pages du verso. Les lignes 6 et 7 du fragment sont conçues de la sorte:

Ici, la restitution est d'autant plus certaine qu'elle se compose de fragments des deux formules :

Qu'on ajoute ou non l'épithète , la restitution nous ramène, à trois millimètres près, à la longueur des lignes de la page V.

	les mannes, [et il] les
llatikatak belak pelik balan balan	Y = [4]

1 Le mot paraît se rattacher à la racine 📩 ejoindre, unir et signifier au début «un assemblage d'objets divers», par suite le «contenant» dans lequel on assemble des objets, ou, comme Chabas a bien traduit, un «panier», une «manne», une «couffe», un « coffre », dans lequel on emballe des denrées et des substances alimentaires (Mélanges égyptologiques, III° serie, t. II, p. 137, note 3). Les sont mentionnés à plusieurs reprises (Papyrus de Leyde I 348, pl. IX, l. 8; cf. Chabas, l. l.; Papyrus Anastasi IV, pl. XIII, l. 11), une fois avec l'indication des matières employées à leur industrie : (Sic) MI M Anastasi IV, pl. XIII, 1. 11-12) «Fais approvisionner les fabricants de couffes, en ro-(Papyrus Anastasi IV, pl. XIII, l. 14; pl. XIV, l. 2-3) etaient placés dans ces couffes, ainsi que des pots de miel : 「川川」「二条「木」と来ることに 到1.•水↑至"1至乙四】11册 **-**8 : : : (Id., pl. XIV, l. 10-12), « Item: tu feras enlever les miels exprimés (?) qu'on a mis en couffe (litt. : ils ont mis des couffes à eux). Memorandum desdits : Miels exprimés : 50 cruches neuves, etc. » Le texte faisait sans doute allusion à la provende the City des chevaux dont il sera question plus bas, et disait

	7	1 1			にかり	心然
 }	T b See					1110
1.7	\ <u></u>	▼	7.50	_ 3 e	*14	**=
[X:	119	me.	141	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	可停	<u>~</u> 4)
~ \d	1=	A L.	*4 * *	アニー	215.	91-
		. Thouti	ii 		les arti	sans de

Pharaon v. s. f. eux. Et après qu'ils eurent passé leur heure à boire, Thoutii dit au [vaincu de Jôpou : «S'il te plaît! Tandis que] je «[demeure] avec les femmes et les enfants de ta cité

qu'on avait arrangé cette provende comme on fait les couffes pleines d'une substance dont le nom a disparu dans la lacune.

- Le nom propre du dieu est Thouti; en y joignant le i (cf. Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne, t. III. p. 139, note 5), on a Thouti-1, «celui qui est à Thot».
- déterminée. J'ai pris, faute de mieux, le sens donné par Chabas (Mélanges égyptologiques, 3° série, t. I, p. 14, 243-244).
 - 3 Litt.: après leur heure de boire ».
- La première partie de la restitution est commandée par le contexte et remplit à peu près la moitié de la lacune. Le sens et le mouvement général de la phrase exigent, dans le discours qui suivait: 1° une formule de politesse à l'adresse du chef de Jôpou; 2° une formule où Thoutii, parlant à la première personne, met son étal actuel en opposition avec l'élat de son escorte. La formule de politesse, nécessairement très-brève, puisque la moitié de la lacune est déjà remplie d'une manière certaine, m'est fournie par un passage du Prince prédestiné (p. III, l. 2) où le héros.

«à toi, qu'on fasse entrer [mes compagnons avec «leurs chevaux] pour leur donner la provende, ou «bien qu'un Apourou coure [à l'endroit où ils sont!»

s'adressant aux fils des chess de Syrie, leur dit: Whill is adresser une prière aux dieux»; ici, il suffit de changer le pronom sujet Whill is affit de changer le pronom sujet Whill is avoir que S'il te plait!» Dans ce qui suit, il ne pouvait y avoir que a Tandis que je demeure» ou se conte ce comme l'andis que je bois!» qui est en opposition avec l'état de l'escorte restée au dehors du camp ou du palais, comme l'indique la demande de Thoutii : «Qu'on sasse entrer mon escorte».

- Litt.: «Ta ville de tes membres», c'est-à-dire «ta propre ville». Sur ce thème pronominal, cf. de Rougé (Chrestomathie, II, p. 54-55).
- ³ C'est dans ce nom que M. Chabas avait cru devoir reconnaître le nom des Hébreux.

スリニューを100mm 1 を100mm 1 を100mm 1 を100mm 1 を100mm 1 を100mm 1 で 100mm 1 で 10

On] les [fit entrer]; on entrava les chevaux, on leur donna la provende, on [y trouva la grande canne du] roi (Menkhôprirî) v. s. f., on [l']alla dire à Thoutii. Et [après cela, le vaincu de Jô]pou dit à

's Goodwin (p. 345) lit le groupe the et traduit det the horses to be tethered. (p. 342). Il me semble bien que les caractères qui suivent dans le texte hieratique sont les débris du signe , et que nous avons le verbe

Thoutii: «Mon désir est de contempler la grande «canne du roi (Menkhôprirî) v. s. f., dont le nom «est tiout nofri. Par la personne du «roi (Menkhôprirî) v. s. f., puisqu'elle est avec toi «en ce jour, excellent, toi apporte-«la-moi.» Thoutii sit comme on lui disait; il apporta

La locution \(\) \(\) \(\) \(\) , se place d'ordinaire tout à la fin de la phrase, quelque longue qu'elle soit, et ne s'intercale pas souvent entre le verbe et son régime. C'est la raison qui m'a déterminé à choisir la seconde restitution de préférence à la première.

- Le signe de est douteux dans le papyrus; il servirait de déterminatif au nom de la canne personnifiée.
- ³ Un point noir qui peut être **½**, mais dont je ne garantis pas la valeur exacte.
 - 4 Litt. : « Il (Thoutii) fit de même ».

la canne du roi (Menkhôprirî) v. s. f. [Il saisit le vaincu de Jôpou par] son vêtement, et il se dressa tout debout, en disant : « Regarde ici, ò vaincu de [Jô-

Litt.: « Il se tint debout en il se dresse ». est un substantis de la sorme en in signalée souvent (Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne, t. III, p. 80 note 1, et p. 159 note 7).

ー[リーニューミ	二三十二		
111X-X1411	1 2 2	4.1	三
ニュメバロフス		1121	<u>e</u> •]
T5-1212121	19.15日	[-] \3	X:
11911811291	11 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		NA
→]5 1 =12?	ZX 🎆		
	19.49	() 〜] ※	

i La lecture

3 Le déterminatif est à moitié effacé. Restitution douteuse.

La seconde page commence en cet endroit. Elle est complète, sauf dans le haut, où quelques déchirures ont enlevé partie des deux premières lignes.

La restitution \[\begin{align*} \begin{align*} \begin{align*} \begin{align*} \left* \\ \left* \end{align*} \\ \\ \left* \\ \left* \end{align*} \\ \left* \end{align*} \\ \left* \left* \end{align*} \\ \left* \end{ali

la paire de fers qu[il] du vaincu de Jôpou, [et] on lui mit aux pieds la paire de fers de quatre anneaux. Il fit apporter les

1 M. Goodwin (346, n. 2) lit teb (?), suivi d'un déterminatif incertain, le groupe ____, qui revient deux sois en deux lignes, et que je traduis une paire (?) de fers, une paire de chaînes. Le texte explique aussitôt que la paire de chaînes se composait avec un déterminatif nouveau, o, du mot . Ce déterminatif nouveau, étant un cercle, peut représenter les anneaux dont se composait la chaîne. Suit un mot à demi effacé où M. Goodwin (p. 346, note 14) distingue les signes in the mouth of his magazine. La barre que M. Goodwin transcrit a est tracée sur une fibre de papyrus qui n'est plus à sa place originale; il faut la reporter en avant, ce qui semble donner, pour le groupe restauré, . Tout le passage se rapporte aux préparatifs de Thoutii. Après avoir tué ou, tout au moins, etourdi le prince de Jôpou d'un coup de la canne de Thoutmôs III, Thoutii se déguise en prisonnier, et, entre autres précautions qu'il prend, ordonne qu'« on lui mette aux pieds la paire de chaînes de quatre anneaux». Nous verrons, en effet, plus loin que l'écuyer du prince de Jôpou dit à sa souveraine

Nous sommes maîtres de Thoutii».

² Le chiffre est à moitié effacé. La restitution n'en est pas moins probable, le chiffre 500 étant le seul dont la forme hiératique se prête à compléter les traits déjà existants sur le papyrus.

cccc jarres qu'il avait fait fabriquer et y introduisit deux cents soldats; [puis] on remplit la panse [des trois cents autres] de cordes et d'entraves en bois, on les scella du sceau, on les revêtit de leur banne

- passé, comme c'est souvent le cas, devant un mot commençant par (cf. Orbiney, pl. VI, l. 7).
- Médinet-Abou, dans la phrase Médinet-Abou, d'après Brugsch (Dict., p. 1583), une certaine mesure. Le mot dérive de la même racine que

et de [l'appareil de cordes nécessaire à les porter 1], on les chargea sur autant de forts soldats, en tout ccccc hommes, et on leur dit: « Quand vous entrerez « dans la ville, vous ouvrirez [les jarres] de vos com- « pagnons, vous vous emparerez de tous les habitants « qui sont dans la ville, et vous [leur] mettrez les liens « sur-le-champ. » On sortit pour dire à l'écuyer du

Il me paraît désigner ici la couverture, le sac en toile grossière ou en natte, dont on revêt les jarres pour les consolider, et, dans le texte de Médinet-Habou, le même sac employé pour contenir des légumes.

Le déterminatif de cest douteux, ainsi que celui du mot suivant; de plus, le e de se en n'est pas certain. Goodwin traduit (p. 343) with their garlands of flowers. Cette traduction supposerait une lecture se l'éments sur l'original hiera-

tique. Je pense que les deux mets devaient désigner ici tout l'appareil de cordes et de poignées dont on entourait les jarres et qui servait à les porter.

Litt.; On mit tous les soldats bons sous elles ».

vaincu de Jôpou: «Ton maître est tombé! Va dire « à ta souveraine: Joie! car Sou[tekh]ou nous a livré « Thoutii avec sa femme et ses enfants. Voici, on « a déguisé sous le nom de butin fait sur eux les

- Goodwin (p. 347, note 21) lit 201, et voit dans ce mot un nom collectif désignant la troupe entière des sennou ou camarades. Le premier signe du mot est certainement , non ; le second, un peu mutilé en cet endroit, mais bien conservé à la ligne 13 de la même page, est v; le reste est 1 ou 2, mais plutôt 1. Le tout nous donne ou prince de Jôpou, chargée du gouvernement de la ville pendant l'absence de son mari.
- 2 La restauration $\frac{1}{2}$ C $\frac{1}{3}$ est très-probable; en tout cas, il y avait là le nom d'un dieu. $\frac{1}{2}$ C $\frac{1}{3}$ Soutekh était, d'après le traité de Ramsès II avec le prince de Khet, une sorte de nom génerique que les Égyptiens donnaient aux divinités des villes syriennes. Le $\frac{1}{2}$ C $\frac{1}{3}$ de Jôpou serait à joindre aux différents Soutekhoa que les textes nous font connaître ailleurs.
- Goodwin (p. 348, note 23) transcrit: Goodwin (p. 348, note 23) transcrit: Goodwin (p. 243): May it please you, let us give up (?) Tahutia, with his wife and his children. Behold, it happened, they performed as was desired, with regard to the 200 vessels, etc. Il n'y a certainement pas Goodwin (p. 348, note 23) transcrit: Goodwin (p. 348, note

« cc jarres qui sont remplies de gens, de colliers de « bois et de liens. » L'écuyer s'en alla à la tête de ces gens-là pour réjouir le cœur de sa souveraine en disant : « Nous sommes maîtres de Thoutii! » On ouvrit les fermetures de la ville pour livrer passage

les signes qui forment 🕿 dans le reste du manuscrit. On peut hésiter entre et it ; le second me paraît être présérable. Le mot à mot de la phrase donne : « Voici main-d'œuvre d'eux, elle a été donnée comme nom (aux () deux cents jarres»; c'est-à-dire: « et voici, on dira que les deux cents jarres pleines d'hommes et de liens sont le produit du travail de Thoutii et de ses enfants, sont le butin fait sur le bien de Thoutii et de sa famille. La phrase paraît être construite sur le modèle des phrases citées par Brugsch (Dict., p. 1486-1487): Est appele Thou pour le nom de ce nôme». Seulement le sujet est féminin comme dans (Brugsch, Dict., p. 1670), est rappele derrière appar la forme du passé. Le chiffre e paraît être en contradiction avant le chissre de CCCC que j'ai rétabli plus haut et qui est bien certain. Il faut croire que le scribe aura songé aux deux cents jarres qui, seules, renfermaient des hommes, et aura donné ce nombre partiel sans plus songer au nombre total de cinq cents. Litt.: « Il s'en alla en avant d'eux ».

² Litt.: « On ouvrit les fermetures de la ville devant les porteurs ».

aux porteurs; ils entrèrent dans la ville, ouvrirent [les jarres de] leurs compagnons, s'emparèrent de [toute] la ville, petits et grands, et ils mirent [aux gens qui l'habitaient] les liens et les colliers, sur-lechamp. Quand l'armée de Pharaon, v. s. f., se fut

Le mot paraît être composé de la même manière que la la la cavalerie. J'ai traduit d'après le sens du contexte, mais d'une manière générale, armée, force militaire.

3 Le sens est douteux. Peut-être faut-il traduire « s'installa Thoutii ».

XII.

emparée [de la] ville, Thoutii se reposa et envoya un message en Égypte au roi (Menkhôpaiaî) v. s. f., son maître, pour dire: «Réjouis-toi! Ammon, ton bon «père, t'a donné le vaincu de Jôpou avec tous ses «sujets et aussi sa ville. Viennent des gens pour les «prendre en captivité, que tu remplisses la maison de «ton père Ammon-Râ, roi des dieux, d'esclaves et de «servantes qui sont sous tes deux pieds pour tou«jours et à jamais!»

Explicit feliciter par l'office du scribe instruit dans les récits, le scribe....

¹ Le determinatif ___ n'est pas certain.

³ Le nom du scribe est presque entièrement effacé; les traces qu'il a laissées sont indéchiffrables.

COMMENT THOUTH PRIT LA VILLE DE JOPPÉ. 111

Les aventures de Thoutii sont-elles le récit d'un épisode réel des guerres égyptiennes?

Jôpou a été de bonne heure occupée par les Égyptiens. Thoutmôs I^{et} l'avait probablement soumise dès ses premières campagnes au delà de l'isthme; en tout cas, elle figure sur la liste des conquêtes de Thoutmôs III. Selon l'usage du temps, elle payait un tribut au vainqueur, mais conservait son chaf héréditaire. Le vainca de Jôpou², puisque tel est, dans le langage de la chancellerie égyptienne, son titre officiel, dut agir souvent comme le vainca de Tounep³, le vainca de Kodesh et tant d'autres, qui se révoltaient sans cesse et attiraient sur leur ville la colère de Pharaon. Le fait d'un prince de Jôpou en lutte avec son suzerain n'a rien d'impossible en soi, quand même ce suzerain était aussi puissant et aussi dur à la répression qu'était Thoutmôs III,

L'officier Thoutii n'est pas un personnage entièrement fictif. On connaît un Thoutii qui vivait, lui aussi, sous le règne de Thoutmôs III et qui a déjà fourni la matière de deux mémoires à MM. Birch ⁴

¹ Mariette, Karnak, pl. XVII, XVIII, XIX. n° 62, et Les Listes géographiques des Pylônes de Karnak, p. 32, n° 62; cf. de Rougé, Sur divers monuments du règne de Thoutmès III, p. 55, n° 61.

² X Litt.: «Le tombant ou le renversé de Jôpou».

Annales de Thoutmès III, 1. 3).

Mémoire sur une patère égyptienne du musée du Louvre, par M. Samuel Birch. Paris, 1858, in-8°, 74 pages (extrait du t. XXIV des Mémoires de la Société des Antiquaires de France).

et Devéria 1. Le Louvre a de lui un canope en albâtre 2, un vase en or intact 3, et les débris d'une patère en argent 4; le musée de Leyde, une palette en talc 5, un vase à collyre et un canope en albâtre 6, un scarabée funéraire de jaspe vert monté en or 7. Il avait exercé de grands commandements en Syrie et en Phénicie. Il s'intitulait « prince héréditaire, « père divin aimant dieu, délégué du roi en toute

Notice de quelques antiquités relatives au Basilicogrammate Thouth ou Teti , pour faire suite au mémoire de M. Samuel Birch sur une patère égyptienne du musée du Louvre, par M. Théodule Devéria. Paris, 1858, in-8°, 26 pages (extrait du t. XXIV des Mémoires de la Société des Antiquaires de France).

² Provient de la collection Drovetti; est donné dans le catalogue de cette collection (n° 238) comme trouvé à Thèbes. Décrit par Devé-

ria (Notice, p. 8); nº 1127 de l'inventaire actuel.

² Collection Drovetti, n° 260. Décrit par Champollion (Notice des monuments, 1827, I 123, p. 95); par Birch et Devéria (op. laud.), et par Pierret (Catalogue de la salle historique, 1873, n° 358, p. 86-87); indiqué par E. de Rougé (Notice sommaire des monuments égyp-

tiens, p. 64, vitrine H).

⁴ Provient d'une des collections Anastasi. Décrite par Fr. Lenormant (Catalogue d'une collection d'antiquités égyptiennes, Paris, 1857, in-8°, n° 956, p. 80) et dans Devéria (Notice de quelques antiquités, p. 12-16). Achetée en 1857 par M. Raifé (Fr. Lenormant, Description des antiquités... composant la collection de feu M. Raifé, Paris, 1867, in-8°, n° 380, p. 41); acquise par le Louvre en 1867 et décrite par P. Pierret (Catalogue, n° 359, p. 87-88).

⁵ Provient d'une des collections Anastasi (Leemans, Description,

287, p. 109; Monuments, 2º partie, pl. XCV, I 287).

Même provenance (cf. Leemans, Description, H 229, p. 89, et

Monuments, 2º partie, pl. LVIII).

⁷ Même provenance. Décrit et reproduit par Leemans (Description raisonnée des monuments égyptiens, Leyde, 1840, in-8°, O 86, p. 202, et Monuments égyptiens du musée d'antiquités des Pays-Bas, 2° partie, pl. XXXV, G 94).

« région étrangère des pays situés dans la Grande-« Verte¹. » C'était lui qui remplissait le trésor de « la-« pis, d'argent et d'or. » Il était scribe royal, général d'armées, gouverneur des contrées étrangères², gouverneur des contrées du Nord³. Rien n'empêche que dans une de ses campagnes il ait eu à combattre un prince de Jôpou.

Les principaux acteurs du récit peuvent donc appartenir à l'histoire. Les actions qu'on leur prête ont-elles la couleur historique ou sont elles du domaine de la fantaisie? Thoutii se rend comme transfuge auprès du chef ennemi et le tue. Il se déguise en prisonnier de guerre pour pénétrer dans la place. Il introduit avec lui des soldats habillés en esclaves et qui portent d'autres soldats cachés dans des vases de terre. On trouve, chez la plupart des historiens classiques, des exemples qui justifient suffisamment

le nom de la mer en général, souvent de la mer Méditerranée.

(Patère en or du Louvre.)

(Vase en albâtre de Leyde.)

(Patère en argent du Louvre.)

l'emploi des deux premières ruses. J'accorde volontiers qu'elles doivent avoir été employées par les généraux de l'Egypte aussi bien que par ceux de la Grèce et de Rome. La troisième renferme un élément non-seulement vraisemblable, mais réel : l'introduction dans une place forte de soldats habillés en esclaves ou en prisonniers de guerre. Polyen rapporte que Lykos, un des généraux de Lysimaque, roi de Thrace, s'étant associé à un chef de pirates, celui-ci, -pour surprendre Éphèse, désarma un certain nombre des soldats de son allié, les enchaîna, les poussa devant lui, et, quand il fut près de la citadelle, leur ordonna de tirer le poignard qu'ils portaient caché sous leurs vêtements. Les portiers et la garnison, pris au dépourvu par cette attaque, furent massacrés, et Lykos demeura maître de la place1. Le même auteur raconte, dans un autre passage de son ouvrage, comment Néarque le Crétois prit la ville de Telmissos, en feignant de confier au gouverneur Antipatridas une troupe de femmes esclaves. Des enfants enchaînés accompagnaient les femmes avec l'appareil des musiciens, et une escorte d'hommes sans armes surveillait le tout. Introduits dans la citadelle, les hommes d'escorte ouvrirent chacun l'étui de leur flûte qui, au lieu de l'instrument, renfer-

¹ Ο μέν άρχιπειρατής τους Λύχου σ?ροτιώτας δόπλους εν Ιματίοις και τρόδος δεδεμένους, ότι αίχμαλώτους, λαδών, είσηγαγε, και ωλησίον την άπροπόλεως γεναμένος, παρήγγειλε χράσθαι τοῖς έγχειριδίοις & κεχρυμμένα έκόμιζον ὑπὸ μάλην τῶν δὲ περὶ τὴν ἀπρόπολιν πυλωρῶν και Φυλάκων Φονευσμένων, αίρεται σημεΐον τοῖς περὶ τὸν Λύκον (Strat., V, XIX).

COMMENT THOUTH PRIT LA VILLE DE JOPPÉ. 115 mait un poignard nu, fondirent sur la garnison et s'emparèrent de la ville 1.

Si Thoutii s'était borné à charger ses soldats de vases ordinaires ou de boîtes renfermant, sous prétexte de trésors ou d'instruments, des lames bien affilées, je n'aurais rien à objecter contre l'authenticité de son histoire. Mais il les accabla du poids de vases énormes qui contennient chacun un soldat armé ou des chaînes au lieu d'armes. Pour trouver l'équivalent de ce stratagème, il faut descendre jusqu'aux récits véridiques des Mille et une Nuits. Le chef des quarante voleurs, pour introduire sa troupe chez Ali-Baba, ne trouve rien de mieux à faire que de la mettre en jarre, un homme par jarre, et de se donner pour un marchand en voyage. Encore le conteur arabe a-t-il plus souci de la vraisemblance que le conteur égyptien, et fait-il voyager les pots de la bande à dos de bêtes, non à dos d'hommes. Il me semble que ce trait suffit seul à compromettre l'authenticité de tout le récit. Les actions de Thoutii ne sont plus des incidents d'histoire, mais des incidents de roman populaire. De même que d'autres conteurs prenaient des

¹ Νέαρχος Κρής κάτεσχε Τελμισσόν, Αντιπατρίδου κρατούντος. Κατέπλευσε μὲν ἐς τὸν λιμένα Νέαρχος ἐπεὶ δὲ Αντιπατρίδας, ψαλαιὸς ὡν Οιλὸς, ἀπὸ τῆς ἀκρας κατέθη ψρὸς αὐτὸν, καὶ διελέξαντο ψερὶ ὧν ἐδούλουτο, ὁ Κρής ἔφη, βούλεσθαι γυναϊκας ἀπέθεσθαι ψαρ' αὐτῷ, καὶ ψαϊδας δεδεμένους. Ο μὲν Αντιπατρίδας ἐπέτρεψεν οἱ δὲ ψαϊδες οἱ δεδεμένοι τὰ σκεύη τῶν μουσουργῶν γυναικῶν ἀνεκόμιζον · ἐν δὲ τοῖς κιδωτίοις τῶν αὐλῶν ἐνῆν ἐγχειρίδια γυμνὰ · ἐν δὲ ταῖς κύσ αἰς ψέλτας. ὡς δὲ ἐισω τῆς ἀκρας ἐγένοντο, οἱ τὰς γυναῖκας καὶ τοὺς ψαῖδας ἀγοντες, σπασάμενοι τὰ ἐγχειρίδια, καταλαμβάνουσι τῆν ἀκραν καὶ τῆς Τελμίσσου Νέαργος ἐκράτησεν (Strat., V, κι).

noms de Pharaons pour les donner à leurs héros, l'écrivain à qui nous devons le premier récit du Papyrus Harris pouvait avoir pris le nom d'un personnage célèbre du temps de Thoutmôs III, et avoir donné libre carrière à sa fantaisie. Le cadre du récit était historique, selon l'habitude égyptienne; le fond du récit était de pure imagination. Les stratagèmes que Thoutii emploie pour s'emparer de la ville de Jôpou ont juste autant de réalité que les ruses employées par le voleur d'Hérodote pour piller le trésor ou tromper la fille du roi Rhampsinite.

DES ORIGINES

DU ZOROASTRISME,

PAR M. C. DE HARLEZ.

(DEUXIÈME ARTICLE.)

II.

GENAS. - AMESHA-CPENTAS. - ASHA.

Avant de continuer cette étude, nous devons jeter un regard en arrière et compléter quelques points des précédentes discussions. Pour ne pas les prolonger outre mesure, nous avons omis bon nombre d'arguments que nous eussions pu faire valoir; nous n'y reviendrons point, la plupart des questions ayant été suffisamment traitées. Il en est trois, cependant, que nous croyons devoir élucider d'une manière plus complète et plus méthodique, parce qu'elles ont une importance particulière et parce qu'elles nous permettront de faire ressortir en leur plein jour les deux méthodes qui divisent les interprètes de l'Avesta.

Ces questions sont celles qui concernent les Genas, les Amesha-cpentas et l'Asha.

1. DES GENAS.

Le hâ xxxix du Yaçna s'ouvre par ces mots: « Nous honorons la terre avec les genas, » et la version pehlvie les rend de la sorte: « Nous honorons la terre avec les femmes. » Que signifie donc ce mot gena, quels sont les êtres qu'il désigne?

Pour répondre à cette question, le Védisant n'hésite pas longtemps. Il va droit au lexique des Védas. Il y cherche, il y trouve le mot gná, équivalent phonologique de gena. Il voit que ce terme désigne d'abord des divinités féminines isolées, épouses d'Indra, d'Agni, de Varuna, représentant les deux mondes, le sacrifice, etc. (V. 43 6; id., 46, 2-8; V, 68, 4), puis l'ensemble de tous les génies féminins et des groupes de divinités femelles qui accompagnent généralement Tvashtar, le formateur du monde, et, deux fois peut-être, personnifient les eaux célestes. De ces valeurs, il choisit celle qui s'accorde le mieux avec ses idées préconçues, avec les autres parties du système qu'il a embrassé, celui d'eaux célestes, par exemple; et sans plus, il croit pouvoir affirmer que les genas avestiques sont aussi les représentants de l'élément humide du ciel.

L'Éranisant, lui, ne va pas si vite en besogne, Il nonsulte également les Védas et note les renseignements qu'il y puise; mais pour lui, tout n'est point dit après cela. Il ne croit pas au dogme de l'identité des doctrines éraniennes et hindoues, il pense que les mots d'une langue et d'un livre

doivent être étudiés avant tout dans cette langue et dans ce livre. Il scrute donc l'Avesta et voici ce qu'il y trouve. Le mot gena désigne, en plusieurs endroits, les simples mortelles, et conséquemment il a conservé en zend, comme dans presque toutes les autres langues indo-européennes, le sens originaire (gr. yuvi; got. qino; v. prus. ganna; anc. kona). C'est ainsi que les demeures des amis de Mithra sont dites, au yesht x, célèbres par les femmes qui les habitent (graogendo, yt. x, 30), et que l'auteur du yaç. xuv promet de conduire en paradis quiconque, homme ou femme, lui aura fait des dons généreux (nâ vâ, qenâ vâ, y. xuv, 10).

Il est donc incontestable que gena a, dans l'Avesta, une autre signification, un autre emploi que dans les Védas, et que l'on ne peut transporter un sens d'un livre dans l'autre sans s'exposer à des erreurs. Cela est d'autant plus vrai, que la signification fournie par les Védas est figurée et par conséquent dérivée, moins ancienne que l'autre. C'est donc à l'Avesta seul qu'il faut demander la nature de ses genas, et pour connaître celle-ci avec certitude, il faut examiner tous les passages où ce mot se ren-contre.

Nous connaissons déjà le yesht x et le Yaçna xuv. Les ganas se trouvent encore quatre fois dans le Yaçna et trois fois dans le Vispered. Aux hàs 1, 18 et H1, 32, l'atharvan offre le sacrifice ashaonanm fravashinaum ghenanaumca aux fravashis des ashavans (des fidèles) et des femmes. Le mot ashavan, dans l'expression ashaonânm fravashinânm, désigne partout les hommes fidèles à la loi, appartenant à Cpentamainyus; les ghenas qui sont mises en parallèle doivent donc être les femmes terrestres. Le hâ 11, 25, contient une tournure un peu différente mais qui doit être équivalente: ashaonânm fravashayô ghenâoçca. L'interprétation doit rester la même. Le commencement du hâ xiv invoque le ratu des chefs de nmâna, de vîç, de zantu, de danhu, puis le chef des femmes (ghenanânm), lequel est la loi mazdéenne (daênânm mazdayaçnîm).

Venant après les chefs terrestres, ayant pour chef la loi mazdéenne, les genas ainsi mentionnées ne peuvent être que des femmes de la terre; la loi leur est donnée pour chef parce qu'elles sont destinées à être toujours soumises (hu hâmçâsta, voy. xxII, yesht 18, Visp. III, 20). D'ailleurs ce sens est assuré par la mention suivante : « et la bipède sainte et cette terre qui nous porte.» Certes, la bipède ne peut être que la simple mortelle. Ce terme est, du reste, familier à l'Avesta pour désigner les humains. Cette bipède est ici placée entre ashi vanuhi, Parendi et le feu, ratu du corps humain, ce qui nous prouvera qu'on ne peut argumenter, contre le sens littéral, de la place qu'occupent ailleurs les genas; elles restent simples femmes bien qu'entourées de génies.

Au Yaçna xvII et au Vispered II, 17, les genas sont qualifiées de hu baghão (riches, heureuses), hufedhris (nées de pères bons ou illustres), huraodhão (à la

belle taille). Il serait impossible de trouver dans la mythologie éranienne des génies féminins auxquels ces épithètes pourraient convenir; d'ailleurs, ce passage est suivi immédiatement de cet autre : «L'homme pur qui a un ahu et un ratu, » c'està-dire qui suit la prescription de l'ahunavairya, l'homme terrestre. Tout cela assure le sens primitif de gena.

Enfin, le kardé III emprunte au yesht xxxvIII une des expressions qui caractérisent les genas de ce morceau (yâoçca toi genão) « ces femmes qui sont à toi, » et les applique aux femmes mazdéennes appelées au sacrifice.

Jusqu'ici, rien n'autorise à rejeter le sens naturel; mais en plusieurs des endroits cités, les genas sont qualifiées de virôvanthwa. Cette expression n'indique-t-elle pas un sens métaphorique? En aucune façon.

L'épithète virovanthwa peut être expliquée de deux manières, mais toutes deux ont le même résultat. Vanthwa peut être le substantif vanthwa « troupe, groupe, » ou un adjectif dérivé de van. Dans le premier cas, le composé signifie « qui a autour de soi un groupe d'hommes, » dans le second, il a pour sens « qui aime les hommes ou qui doit en être aimée, qui s'unit aux hommes par amour » (Vanthwa viendrait de van comme janthwa de jan). Or, d'une part, vanthwa ne désigne que des troupeaux de bœufs (géus vanthwa, Vend. xviii, 58; J. Lxi, 27; yesht x, 28; xiii, 52),

souvent opposés aux chevaux (yesht xviii, 5, etc.), ou des groupes d'hommes faisant la force des nuitnas terrestres, et Yima le huvanthwa par excellence ne réunit que les mortels (voy. Vend. 11, 42). D'autre part, vîra, substantif, ne désigne que les hommes, souvent même les hommes en général opposés aux animaux (paçu vîra). En composition même, vîra conserve ce dernier sens. On le trouve pris ainsi dans l'expression de valeur, vîrô mazanh, valeur d'homme et semblables; dans vîrôraodha, la forme humaine que prennent les Dévas, etc. Ce sens est encore mieux établi par le composé renforcé pouru çaredhô vîrô vanthwa « qui réunit des groupes d'hommes de différentes espèces. » Ce ne sont certainement pas les génies célestes qui peuvent être qualifiés de la sorte « hommes de beaucoup d'espèces. »

La tradition, et ce point n'est pas à dédaigner, confirme complètement cette interprétation; ghena virovanthwa est rendu en pehlvi par nakad virramk « femme (mortelle) au troupeau d'hommes, » ce que Neriosengh traduit naîrîka nara sanghâ, mots qui ont le même sens et désignent également des femmes et des hommes d'ici bas.

Il est donc certain que dans tous les passages étudiés et par conséquent dans ceux qui les reproduisent textuellement (yesht 11, 5, 10, gah 1v, 2, 9, 10, sir. 11, 7), les genas sont les femmes terrestres, les simples mortelles. On a cru que dans le Yaçna et le Vispered, aux invocations précitées, il s'agissait plutôt des fravashis des femmes que de celles-ci

mêmes; cela pourrait être sans rien changer à l'état des choses; il y aurait en ce cas une métaphore qui ne modifie point le sens du mot.

Reste le Haptanhaithi, qui, dans son chapitre le (yaç. xxxvIII, 1, 2), mentionne les genas de manière à faire soupçonner une signification ou une application nouvelle. Ce chapitre contient deux parties toutes différentes, délimitées par les termes at yazamaidé (or nous honorons) qui commencent l'une et l'autre. La première a pour objet exclusif la terre et les genas; la seconde s'occupe des eaux, d'une manière également exclusive. On ne peut rien transférer de l'une dans l'autre sans confondre des choses nettement séparées et disparates. La première comprend les paragraphes 1-6; la seconde tout le reste (7-15). Mais il sera mieux de citer ici tout le commencement, nos lecteurs pourront juger par eux-mêmes:

« 1 Voici que nous honorons la terre avec les genas; 2 (la terre) qui nous porte, les genas qui sont à toi, ô Mazda, par la sainteté; 3 nous honorons ces (genas) excellentes; 4 nous honorons les offrandes, les principes de formations, les prières (ou les principes de développement et de sage disposition); 5 la rectitude (ou bénédiction) parfaite qui en provient, et le saint désir, et le bon accroissement et le bon développement (ou la louange) et la bonne Parendi (génie des richesses cachées en terre);

« 7 Et maintenant nous honorons les eaux ruisselantes (de la rosée), les eaux qui coulent en torrent et vous, eaux ahuriques (ou royales, souveraines) appartenant à Ahura, etc. »

La simple lecture de ces lignes suffit à convaincre que les genas du Yaçna Haptanhaithi n'ont rien de commun avec les eaux célestes. Elles se rapportent uniquement à la terre, et s'il faut en chercher l'explication dans ce passage, ce ne peut être que dans l'énumération qui en suit la mention aux paragraphes 4 à 6. Donc les genas sont ici ou bien les femmes terrestres, productrices (barethrîs) comme la terre, ou des personnifications des conceptions religieuses, des forces productrices naturelles, mentionnées au paragraphe 4. Et celles-ci déjà sont isolées des genus par les mots : « Nous honorons ces genus excellentes par leur sainteté » (§ 3). Mais ne sont-elles pas du moins les épouses d'Ahura, et sous ce rapport le système de M. Darmesteter n'a-t-il pas quelque vérité? Examinons la chose de près. Les seuls termes qui peuvent servir d'une sorte de preuve sont les mots du paragraphe 3: yaocca toi genão « et ces genas qui sont à toi.» Pour tirer quelque parti de ce texte, il faudrait que gena pût signifier épouse, or cela n'est point. La gna védique elle-même n'a point cette nature; les gnás formant groupe ne sont point les épouses de Twashtar ni de Rudra. Il est si vrai que ce mot quá n'a rien de la signification du mot épouse, que, pour faire de la quâ l'épouse d'un dieu, il faut ajouter le terme patnî (épouse) ou deva patnî (épouse d'un dieu). (Voy. qnas patnî, R. V. IV, 34, 7; quâ deva patnî, 1, 61, 8; v, 46, 8).

En serait-il autrement dans l'Avesta? En aucune façon. Jamais le mot gena (ou ghena) n'est pris dans l'acception d'épouse; celle-ci est désignée par le mot pathní ou peut-être par khshathri.

Yuoçca toi genão signifie donc « ces femmes qui sont à toi, qui t'appartiennent, à toi et à ta création, et qui suivent tes lois; haca ashât vairyão. » La citation qui est faite de ce passage au kardé in en est une preuve de plus, car il s'agit là des fidèles appelés au sacrifice. Comment donc, en présence de textes clairs et formels comme ceux-ci, a-t-on pu soutenir le contraire? Parce qu'un système préconçu entraîne sans qu'on s'en rende compte; parce que c'était conforme à cette méthode que nous ne saurions trop combattre et qui consiste à prendre çà et là quelques mots, à recueillir çà et là quelques analogies apparentes, sans considérer l'ensemble, avec la seule préoccupation d'identifier les Védas et l'Avesta.

Concluons. Il n'y a dans l'Aresta ni personnifications des nuages, ni genas, caux célestes, épouses d'Ahura, et cet appui du système d'Ahura dieu-ciel croule complètement. Les genas avestiques sont de simples femmes ou peut-être parfois les fravashis des femmes terrestres, ou bien encore des personnifications d'idées abstraites. Encore ceci reste-t-il fortement douteux. En tout cas, elles ne sont ni épouses d'Ahura ni représentants des nuées ou des eaux célestes,

XII.

2. DES AMESHA-ÇPENTAS.

Autour d'Ahura-Mazda, chef et créateur du monde mazdéen, figurent six génies ou conceptions mythiques, occupant le plus haut rang dans la hiérarchie céleste. Ahura-Mazda lui-même est parfois compté parmi eux, restant toutefois infiniment supérieur à ces génies, dont alors même il est dit le créateur.

Jusqu'ici on s'était borné à exposer les données que fournit l'Avesta sur les Saints immortels; M. Darmesteter a voulu pénétrer jusqu'à leur source. Les amesha cpenthas, dit-il, sont les ádityas védiques, de simples dédoublements, une simple multiplication d'Ahura-Mazda produite par l'influence du nombre mythique sept. Il fallait que la divinité eût sept manifestations ou formes; on le décréta sans savoir qui jouerait ces rôles; puis, petit à petit, on attribua à chacun un titulaire. Le caractère des génies qui naquirent de cette conception fut la lumière, parce que c'était la le caractère principal de la divinité.

Tout cela est très-beau, très-bien conçu en soimême, mais malheureusement contraire à la réalité. Il en est ainsi par suite du vice de la méthode suivie, méthode qui ne tient compte ni des temps ni des auteurs, qui traite l'Avesta comme un livre écrit par une seule main, en un seul jour, et qui manque par conséquent à certaines lois de la critique.

Ce que l'on doit chercher avant tout, c'est de

refaire l'histoire des amesha-spentas et de constater ce qu'ils étaient dans la période la plus ancienne; car ils ne furent point toujours ce que nous les voyons aux derniers siècles de l'ère antique, et l'Avesta lui-même nous les montre sous des aspects bien différents. Nous devons donc interroger d'abord les livres les plus anciens. On peut considérer comme tels, sans hésiter, les Gâthas avec le Yaçna Haptanhaithi, le premier fargard, et le fond où ont été puisés les souvenirs de ces sacrifices antiques que nous rappellent les yeshts v, ix, xv et xvii. Voici les résultats de cette recherche:

Le fargard initial du Vendidâd, qui relate les principaux faits de la création, ne connaît point les amesha-cpentas; nous y voyons Ahura-Mazda agissant et créant seul. De tous les sacrifices offerts aux génies de l'Olympe primitif, aucun n'est adressé à un amesha-cpenta quelconque. Le yesht qui leur est consacré est très-récent, très-court, sans importance; c'est un composé de fragments mutilés, incohérents, et il ne rapporte aucun mythe ancien. Il contraste étrangement avec les autres. (Voy. yesht IV.)

Dans les Gâthâs et dans le Haptanhaithi, le mot amesha-cpenta ne paraît point; on l'a vu dans la première partie de ce travail. Les six génies qui for-

¹ Les mots *cpenténg ameshéng* du hâ xxxx ne se rapportent pas à ces génies. Ce qui le prouve, c'est: 1° l'ordre des mots, *cpenta* étant avant amesha, ce qui est un fait unique dans l'Avesta. De même àrmaiti-cpenta, au kardé 1v. 21, ne désigne pas *cpenta-àrmaiti*, mais la femme sage et sainte; 2° la place de ces termes; s'ils désignaient

mèrent plus tard le corps des amesha-cpentas ne sont encore dans les Védas éraniens que des figures allégoriques. En quelques endroits seulement, trois d'entre eux, Asha, Vohamano et Armaiti, Asha surtout, semblent prendre corps et vie. Le plus souvent cité est Asha, que l'on invoque fréquemment en même temps qu'Ahura et que nous voyons en entretien avec celui-ci dans le deuxième gâtha (yesht xxix). On les

les amesha-cpentas, ceux-ci seraient invoqués après les âmes des bestiaux et des hommes; 3° les pluriels féminins vanuhis, yaoç, qui se rapportent à ces mêmes termes; or, il n'y a qu'un seul ameshacpenta féminin, cpenta-ármaiti. On répondra peut-être que ces expressions sont répétées ailleurs et appliquées à nos génies, mais cela ne sait point difficulté. En ces passages, il y a citation et transfert de sens; comme au kardé 11. le yaoçca toi genão est appliqué à la Mazdéenne présente ou appelée au sacrifice, sans tenir compte même de la différence de nombre existant entre nairika et yaocca. Il n'est pas admissible que, voulant parler des amesha-cpentas, dont un seul est féminin, l'auteur se soit exprimé de la sorte : « bonos, et bonas qui cum Vohumano habitant et quæ ita. » 4° La mention «qui habitent avec Vohumano, qui lui sont unis, » sied très-mal ici, s'il s'agit des amesha-spentas. Vohumanô étant de leur nombre, il habiterait avec lui-même. Cette difficulté n'empêche point que ces expressions n'aient été appliquées plus tard, sans aucun changement, à ces génies; cela est dans le genre avestique, comme nous venons de le voir. Un autre fait significatif est que dans les endroits où ces applications du hâ xxxix ont été faites, on y a ajouté les épithètes caractéristiques des amesha-cpentas: hudhão, hukhshathra, comme si cela était nécessaire pour que ces emprunts pussent leur convenir. D'autre part, les termes toujours vivant, toujours prospérant sont les épithètes propres des justes parvenus au monde céleste, au monde restauré (voy. yesht xix, 11). S'ils prouvent ici quelque chose, c'est qu'il s'agit des habitants humains du Garônman; car, en dehors de ces citations du hâ xxxix, jamais les amesha-cpentas ne sont qualifiés de la sorte. Il est donc évident qu'il n'est point ici question de ces derniers (voy. Visp. x, 21, yesht IV, 8 et xxIV, 25).

trouve tous mentionnés dans la première strophe du gâthâ 12 (yaçna xLvI); mais là le groupe, même allégorique, n'existe point encore, car Cpenta mainyu, distinct d'Ahura-Mazda, leur est adjoint en septième; les actions et paroles saintes y sont mises sur le même pied que le Bon Esprit et ses autres collègues, et Asha n'y paraît que comme qualificatif des actes et des paroles. Ce dernier n'est bien probablement pas l'Asha Vahista des Parses, mais le simple Asha. Il y a loin de ce mélange de conceptions disparates à un groupe de génies. Remarquons en outre que Asha, Kshathra et Armaiti n'y ont point encore leurs qualificatifs propres et caractéristiques de vahista, vairya et cpenta. Tous, du reste, sont entièrement subordonnés à Ahura-Mazda et n'ont aucune part à la création. (Comp. yaçna xxx, 4, que l'on verra plus loin.)

Une autre circonstance qui jette un grand jour sur cette question, c'est que la Perse antique ne connaissait pas les amesha-cpentas. Il n'exista jamais de nom persan pour les désigner, on dut emprunter le terme bactrien. Les inscriptions cunéiformes qui parlent des bagas locaux, de Mithra, d'Anahita, ignorent les Saints immortels, et, avant l'époque des Arsacides, aucun Persan ne porta le nom de l'un de ces génies.

Dans les parties de l'Avesta dont l'âge relatif ne peut être fixé avec certitude, le rôle des ameshacpentas est très-divers. Beaucoup de morceaux où leur nom se rencontre maintenant ne le contenaient point dans le texte primitif. L'interpolation se trahit par le trouble qu'elle apporte au mètre. Nous avons déjà signalé, à ce point da vue, les paragraphes 51, 90 et 139 du yesht x. La même chose se rencontre, par exemple, dans l'hymne à Ardvi-çûra (yaç. Lxiv, 47-12). Le rhythme se maintient, presque sans interruption, jusqu'au paragraphe 47 (fin, 12), où l'invocation des amesha-cpentas et d'autres génies vient le briser. Au Vendidad xix, Zoroastre, répatant la prière que lui a apprise Ahura-Mazda luimême, omet ces noms que le créateur avait spécialement mentionnés (voy. Vend. xix, 43 et 51). Du reste le Vendidad, à part les fargards xii et xix, ne semble pas les connaître; il ne les mentionne nulle part.

Au Yaçna et au Vispered, on les trouve fréquemment cités et invoqués. Mais, là encore, les ameshacpentas sont subordonnés à Ahura-Mazda et ne le comptent point dans leurs rangs, même comme un chef suprême, comme un roi au milieu de ses ministres. Voici, par exemple, comment le commencement si solennel du Yaçna parle de l'un et des autres:

« 1-4. J'annonce et j'accomplis (ce sacrifice) en l'honneur du créateur Abura-Mazda, brillant, majestueux, très-grand, très-bon, très-beau, très-ferme, très-intelligent, très-bien fait, le plus élevé en pureté (de nature), à l'esprit très-sage, plein de délices, qui nous a créés, qui nous a formés, qui nous a toujours entretenus, lui, l'esprit le plus auguste.

¹ Même chose au yesht x, 50.

«5. J'annonce (et j'accomplis) à Vohumanô, à Asha-Vahista, à Khathra-Vairya, à Çpenta-Armaiti, à Haurvatât et Aremetât, à l'âme du bœuf, etc.»

Il en est ainsi partout; partout Ahura-Mazda est invoqué seul; la formule se dit pour lui seul d'abord, puis pour les amesha-cpentas, et le nom d'Ahura est accompagné d'épithètes pompeuses, alors que celui des amesha-cpentas en est entièrement dépourvu. En voici un exemple : « Nous présentons ces hômas à Ahura-Mazda, vainqueur, faisant prospérer le monde, bon maître, saint; nous offrons ces hômas aux amesha-cpentas; nous les offrons aux eaux saintes, etc. » (Visp. xii initio).

Quelquefois les noms d'autres génies, de Çraosha, de Verethraghna, des eaux, etc. sont intercalés après celui d'Abura, avant ceux des amesha-spentas (voy. yesht IV, 4; Vispered XII, 1, 18; yaç. LXII, 2, etc.). Au yaç. XVII, 1-13, on trouve ainsi placés le Fravashi de Zoroastre et ses enseignements, la loi, etc. Ahura-Mazda est seul le créateur (dadhvão, dâtar). Il est seul le chef, le maître suprême de toutes choses (yaç. XXVII, 1). A lui seul est attribué tout ce qui est bien, tout ce qui est bon (yaçna XII, 1, 3).

Ahura a créé (dadha); les ameshas n'ont fait que développer (fradadhen). Un mot du hâ LvII, 13 (yoi né dâtâ), pourrait faire croire que la création est aussi attribuée aux amesha-cpentas, mais ce serait une erreur; dâta peut provenir de dhâ « établir, constituer, créer », ou de dâ « donner, combler de biens ». La version pehlvie, si favorable au développement

de puissance des saints immortels, rend ici dâtu par yehabunt (qui avez donné les biens); le dâtar du yesht xix, 18, doit avoir le même sens. En tout cas, il ne signifie pas créateur (voy. plus haut, 1^{re} partie). On a donc pris en cet endroit dâtar (de dâ) « bienfaiteur, donateur » pour dâtar (de dhâ) « créateur ». Yoi né dâta signifie donc « qui nous avez comblés de biens ».

En quelques passages, la qualification d'ameshacpenta est donnée à d'autres qu'à ses titulaires ordinaires; ainsi le feu est appelé le plus secourable des amesha-cpentas (Visp. XII, 34; yesht I, 6).

Dans la majeure partie des yeshts, les choses restent en l'état où nous venons de les voir; mais dans quelques-uns et surtout dans ceux qui appartiennent à l'époque la plus récente, il se manifeste une tendance à agrandir la puissance des ameshacpentas, à les rapprocher d'Ahura-Mazda; nous voyons alors celui-ci compté dans leur nombre; « nous, amesha-cpentas, » dit Ahura-Mazda au yesht 111, 1, et 1, 111; « les sept amesha-cpentas, » porte le yesht 11, 13; et, depuis, ce nombre sept se trouve plusieurs fois dans les livres parses.

On a conclu de ceci qu'il y avait toujours eu sept amesha-cpentas dont Ahura-Mazda était le principal et le chef, et l'on a fait de ces esprits les équivalents des sept archanges bibliques et des sept Adityas. Rien de plus beau que ce rapprochement; mais, hélas! il n'est fondé que sur des erreurs et des interprétations fautives. Les yeshts où l'on trouve Ahura-

Mazda rangé parmi les amesha-cpentas sont récents et ne forment que des réunions de fragments indépendants, incohérents, souvent inintelligibles. Nombre de phrases incorrectes y témoignent d'un travail tardif. Il en est surtout ainsi du passage du yesht 111 où se lit le nombre sept (3). La partie du yesht xix où ce chiffre se retrouve est aussi fragmentaire. Les paragraphes 1-7, 8-24, 25 à la fin, forment des morceaux différents, et, dans la seconde partie, la même vertu, les mêmes opérations sont attribuées aux créatures terrestres et aux amesha-cpentas (paragraphes 11, 19). Là même, par conséquent, ces derniers n'égalent point Ahura. Le passage qui les concerne contient une contradiction qui ne peut provenir que d'une erreur ou d'une interpolation. « Nous honorons la majesté des amesha-cpentas; ...tous sept de même pensée, de même parole, etc.» « et qui ont tous sept un même père et maître, le créateur Ahura-Mazda, dont l'un voit l'âme de l'autre pensant de bonnes pensées, de bonnes paroles, etc., pensant au Garônmâna.» Certes, on ne contestera pas qu'il n'y ait là des idées toutes nouvelles que le reste de l'Avesta ignore : unité de pensées, etc., pénétration des esprits, amesha-cpentas pensant au Garônmâna comme de simples fidèles qui y aspirent. On ne contestera pas non plus que le chiffre sept ne constitue une contradiction ou une erreur, et par conséquent que tout cela ne soit récent et erroné.

Au yesht i se trouvent deux fois les termes «à nous, amesha-epentas», attribués à Ahura-Mazda. Le

premier passage témoigne encore d'une faute de copiste ou d'un remaniement. En effet, Zoroastre (1) demande ce qui est le principal de la loi sainte; Ahura-Mazda lui répond : « Ce sont nos noms à nous, amesha-spentas» (3); Zoroastre continue en demandant à Ahura-Mazda de lui indiquer son nom à lui, et cela, sans faire aucune allusion aux amesha-cpentas (4); puis Ahura énumère ses noms dans une longue amplification et laisse également de côté tout ce qui pourrait se rapporter aux génies immortels (5-30). Le paragraphe 3 est donc altéré, Au second endroit, l'expression « à nous, ameshacpentas » ne peut être mise dans la bouche du créateur; car le paragraphe 36, qui la contient, est un fragment interpolé appartenant à un yesht perdu de Vohumanô. De plus, peu avant, Asha-Vahista est appelé « le plus beau des amesha-cpentas », ce qui exclut Ahura-Mazda du nombre; et immédiatement après viennent ces paroles du dieu avestíque: «Ici est Vohumanô, ma créature: ici est Asha-Vahista, etc, mes créatures. » Ahura ne se compte pas, sans doute, parmi ses propres créatures!

Le yesht II, dit « des sept » selon le titre pârsi, sépare lui-même Ahura des amesha-cpentas. Il commence par ces mots : « A Ahura-Mazda, hrillant, majestueux, aux amesha-cpentas, à Vohumanô, etc. » Le yesht IV, dédié à Haurvatât, énumère ces esprits et n'en compte que six : « Celui qui honore-cet amesha-cpenta comme les autres amesha-cpentas Vohumanò, Asha-Vahista, Cpenta-Armaiti, Kshathra-

Vairya, etc.» (yesht iv, 1-3). On le voit donc, tous les textes avestiques qui assimilent Ahura-Mazda aux ameshas sont nouveaux¹, fragmentaires, mutilés et interpolés. Le nombre sept n'est soutenu universellement à aucune époque; ou il est le résultat d'une erreur, ou bien il appartient à quelque docteur isolé d'une époque tardive. Il en est de même de la part attribuée aux ameshas dans la création de l'univers visible, par un Afrin pârsi². Les autres livres des Parses n'admettent point ce fait; le Sadder, entre autres, raconte aussi cette création en six époques, mais les amesha-cpentas en sont absents et n'y coopèrent point (p. 94).

La même protestation se rencontre, relativement au nombre sept, dans la prière Nanm-çtâishn, par exemple. Cette prière, qui fait partie du rituel journalier des Parses, dit expressément qu'Ahura-Mazda est beaucoup plus grand que les sus amesha-çpentas (voy. Spiegel, III, p. 20); elle n'en reconnaît donc pas davantage. Le Dînkart, qu. 81, proclame aussi qu'Or-

[!] Le yesht z, avec sa longue liste de termes abstraits et de distinctions subtiles, n'appartient certainement pas aux temps antiques,

² «En quarante-cinq jours, dit Ahura-Mazda, j'ai bien travaillé avec les amesha-opands; j'ai fait le ciel.... En soixante jours, j'ai travaillé avec les amesha-opands; j'ai créé l'eau.... En soixante-quinze jours, j'ai travaillé avec les amesha-opands; j'ai créé la terre, et ainsi de suite. On voit, comme il est dit plus loin, que la création proprement dite est attribuée à Ahura-Mazda seul; les amesha-opands ne font que l'aider à former ce qu'il a créé, ou peutêtre moins encore.

Le Gosti-fryanó, dont le fond remonte aux temps avestiques, comparé Ormazd et les amesha-cpands à un roi et à ses ministres (11, 57).

mazd a créé les six amesha-çpands (voy. t. II, p. 90, texte).

L'Afrin pârsi, qui raconte la creation en six époques et la coopération des amesha-cpentas à cette œuvre, est aussi un travail privé et récent. L'Avesta ne connaît rien de ces six époques ni de ce travail commun. L'Afrin, du reste, ne dit pas du tout que les ameshas ont créé quelque chose, Ahura y affirme seul qu'il a créé les êtres.

Voilà, en résumé, toutes les données que l'Avesta nous fournit sur les six esprits supérieurs de la hiérarchie mazdéenne; il sera facile, en les collationnant, de refaire l'historique de ces génies.

Nous trouvons d'abord, dans les livres les plus anciens, quelques allégories, quelques conceptions abstraites représentant les idées principales de la théologie mazdéenne. Quatre d'entre elles représentent exactement quatre futurs amesha-cpentas, à savoir : Vohumanô, Armaiti, Haurvât et Ameretât; d'une cinquième, Kshathra (la puissance), la nature reste indéterminée; la sixième, Asha, représente l'ordre général, la sainteté, et ne correspond pas à l'Asha-Vahista des temps postérieurs. Son rôle, du reste, est de beaucoup supérieur à celui des autres; son nom figure à chaque instant, uni à celui d'Ahura-Mazda. Les autres paraissent diversement; une fois ils se trouvent tous mentionnés dans une même strophe, mais pas seuls; Haurvatât et Ameretât semblent faire couple à part. Rien ne témoigne la pensée d'en faire un groupe complet; l'expression

amesha-penta est inconnue, le mot amesha lui-même n'est pas employé.

Dans une période subséquente, les termes amesha et cpenta s'unissent, mais dans l'ordre inverse a cpenta-amesha», et qualifient les saints du mazdéisme et spécialement l'Asha (yesht xxxix, 7, 13).

Puis le groupe se forme, il est invoqué comme tel; mais il ne compte que six membres, et il reste entièrement subordonné à Ahura-Mazda, son créateur; ses fonctions se bornent à arranger, protéger, développer les créatures du maître suprême. On l'introduit par interpolation dans des morceaux où il ne figurait nullement.

Enfin, à une époque très-récente, quelque docteur parse se plaît à les élever à un degré supérieur; il fait rentrer Ahura-Mazda dans leur rang et leur attribue peut-être une part de la création.

C'est probablement l'époque où d'autres théologiens de la même école abaissent le dieu mazdéen sous le trône du temps infini, du zervan-akarana.

Les mêmes données nous éclaireront complètement sur la nature des esprits saints et immortels de l'Avesta.

Ce sont d'abord des conceptions abstraites. Haurvatât et Ameretât, comme l'a démontré M. Darmesteter, sont les notions d'incolumité, de santé et d'immortalité se personnifiant et prenant pour domaine les biens matériels qui contribuent le plus à conserver aux mondes ces dons précieux, les eaux et les plantes.

Vohumanó est la disposition interne, droite et sainte, relative aux devoirs religieux et humains, prenant pour règne le monde des troupeaux.

Khshathra est la puissance provenant de l'esprit

du bien et tendant à étendre son règne.

Armaiti la sainte est la sagesse, l'habile disposition de toute chose, spécialement de la tarre, dont elle est le génie aussitôt qu'elle est connue.

Asha est la nature pure, sainte, de la bonne création et des êtres qui, créés par l'esprit du bien, en suivent les lois. Sa part à lui est le feu, emblème de la sainteté, de la pureté.

Simples abstractions d'abord, devenus génies, ils conservent toujours cette double nature. Mais déjà dans les Gâthâs, Armaiti est la personnification de la terre, Asha celle de l'ordre général; Vohumanô paraît déjà comme protecteur des troupeaux (yeshi xlvi, 3); les trois autres ne sortent pas du rôle d'abstraction pure. Khshathra n'est pas même une allégorie. Ce simple exposé suffirait amplement à démontrer combien est faible la thèse de M. Darmesteter, soutenant que le caractère principal des ameshacpentas est la lumière. Cette thèse a pour but de ramener les génies mazdéens dans le cercle des Âdityas indiens; la défense qu'on nous en donne est d'une extrême finesse, mais elle prouve à elle seule combien l'explication est peu sûre.

Elle repose:

1° Sur ce fait que les amesha-cpentas habitent les régions des lumières éternelles. — Le fait est réel,

mais tous les esprits, tous les justes morts y habitent également. — Seraient-ils tous des Âdityas?

2° Sur un texte dans lequel M. Darmesteter voit que le corps des amesha-cpentas est fait de lumière et de rayons de soleil. Or M. Darmesteter le cite ainsi lui-même: « Nous invoquons Ahura-Mazda... et les beaux, les grands corps dont il revêt les amesha-cpentas; nous invoquons le soleil aux coursiers rapides. » Le texte ne parle donc nullement de corps lumineux; ce que le soleil vient faire dans cette citation est assez difficile à saisir; on devine cependant que c'est pour donner à entendre qu'il y a rapport entre le soleil et les corps des amesha-cpentas. L'Avesta, évidemment, ne dit rien de cela; il faut encore rayer cet argument.

3° Sur cet autre texte qu'on nous donne écourté, laissant croire de la sorte que la demeure construite pour Mithra par les amesha-cpentas n'a que le caractère lumineux: «Ils n'ont qu'une même volonté avec le soleil, et, d'accord avec lui, ils ont établi, sur la montagne du Hara, la demeure éclatante de Mithra, où ne pénètrent ni nuit, ni ténèbres. » Or, voici le texte; on remarquera aisément qu'il dit tout autre chose: «Nous honorons Mithra... à qui le créateur Ahura-Mazda a construit une demeure sur le sommet du Hara, élevé, brillant; où il n'y a ni nuit, ni ténèbres, ni froid, ni chaleur excessive, ni maladie, ni impureté créée par les Dévas; ni nuage qui s'élève sur le Haraïti; demeure que les amesha-cpentas ont bâtie en union avec le soleil. »

Il appert de ceci:

- 1° Que ce n'est point la demeure construite par les ameshas, mais le Hara-berezaiti qui est lumineux, inaccessible au froid et au chaud, etc., et que, par conséquent, les ameshas ne sont pour rien dans la production de cette splendeur. Rangés comme ils le sont par l'interprète, les mots de cette phrase disaient tout le contraire;
 - 2° Que l'absence de nuit et de ténèbres n'est qu'un des privilèges du Hara, qu'elle rentre en sous-ordre dans l'attribut général, la préservation de toute imperfection, de tout mal, et que, conséquemment, elle ne peut servir à caractériser les constructeurs de la maison, qui ne sont du reste pour rien dans ce jour perpétuel.

Si maintenant des suppositions et des combinaisons subtiles nous passons à la réalité, à l'Avesta, nous trouverons que les amesha-cpentas n'ont pour qualificatifs habituels aucun de ces mots signifiant lumineux (raévat, qarenanhat, etc.), que l'Avesta prodigue à ses génies. Les titres caractéristiques de Vohumano et de ses collègues sont hudhão, hukhshathra, « à la bonne science, à la bonne puissance »; yavaéji, yavaéçu, « toujours vivant, toujours prospérant (ou développant) », qui se rencontrent trois fois.

Leurs corps sont dits simplement beaux et grands; on vient de le voir. En un autre passage, ils sont dits « bien formés » hû-thwarsta (Vend. xix)¹. Où est

¹ Ce passage est tres-obscur et ne peut servir à aucune supposition probable. Hû-hu comme dans hûisti.

donc le caractère exclusivement ou même spécialement lumineux de ces immortels?

Cependant, sous un certain rapport, nous irions plus loin encore que M. Darmesteter. Nous le disons hardiment; dès qu'un docteur mazdéen s'avisait de donner des corps aux ameshas, il devait nécessairement les rendre lumineux et les faire resplendir au soleil; tout rêveur, quel qu'il soit, à quelque temps, à quelque pays qu'il appartienne, ne pourrait agir autrement. C'est la nature; tout génie céleste doit être plein d'éclat. Mais ceci ne fait rien à la question, et il n'en reste pas moins avéré que le caractère lumineux n'est pour les ameshacpentas ni principal, ni primitif; leur origine n'est point là; elle est dans les spéculations philosophicoreligieuses des Atharvans. Ils formèrent groupe lorsque l'esprit de systématisation s'empara de ces derniers; mais jamais ils n'égalèrent leur créateur et seigneur Ahura-Mazda, et ce groupe ne dépassa jamais le nombre six, si ce n'est dans quelques spéculations tardives et isolées de novateurs.

Faute de reconnaître ces choses si simples, on est arrêté par des difficultés imaginaires. Ainsi M. Darmesteter constate qu'il y a sept amesha-cpentas, qu'Ahura-Mazda est le créateur de ces génies, et que, par conséquent, il semble être son propre créateur. Il se tire de cet embarras en attribuant cette contradiction à ce double fait que les Mazdéens reconnaissaient en principe sept amesha-cpentas et qu'ils regardaient Ahura-Mazda comme leur créateur.

XII.

Cette réponse est peu satisfaisante, et de plus elle confond les temps et les hommes. Les deux affirmations contradictoires n'appartiennent pas au même temps : l'une est celle de l'antiquité et de l'universalité des docteurs avestiques; l'autre est le fruit d'une erreur ou d'une innovation tardive. Lorsque deux assertions opposées se rencontrent dans un auteur quelconque, dans Homère, par exemple, on conclut à une diversité d'origine. Peut-il en être autrement dans l'Avesta? Les principes scientifiques ne sont-ils pas partout les mêmes?

Tel est donc l'historique véritable des ameshacpentas: des conceptions abstraites, objets principaux des spéculations atharvaniques, ont été personnisiées et transformées en génies; ceux-ci ont été élevés au sommet de l'Olympe éranien, primant les héros des mythes antiques, et préposés à la garde des biens terrestres les plus importants; formés en groupe, ils ont été rangés autour du Dieu suprême et finalement constitués ses pairs par quelques novateurs hardis.

Ces fastes embrassent la période mazdéenne dans toute son étendue. On se demande si l'on ne peut pas remonter plus haut encore, dépasser le monde éranien et rattacher les amesha-cpentas à quelque conception aryaque.

A cette question certains savants répondent affirmativement. A leurs yeux, le mazdéisme ne peut avoir rien créé; toute conception mythique doit prendre sa source dans les Védas, seul laboratoire

primitif des penseurs aryaques. C'est donc aux Riks qu'ils demandent les types premiers des ameshacpentas, et comme tels ils nous présentent les Âdityes védiques 1. Les motifs qu'ils donnent pour justifier cette identification sont les suivants:

- 1° Les deux groupes comptent sept membres;
- 2° Les premiers sont de simples dédoublements d'Ahura, égaux à celui-ci, comme les seconds le sont de Varuna;
- 3° Leur trait distinctif est le caractère lumineux commun à tous.

Il n'est guère besoin d'insister pour faire ressortir la faiblesse de ces arguments. Tous les génies célestes sont lumineux comme le ciel, leur demeure; on peut dédoubler non-seulement deux êtres semblables, mais le même être, sans le faire au même point de vue; enfin, l'identité du nombre peut exister entre les groupes les plus dissemblables; donc aucune de ces raisons ne porte coup.

Mais nous laisserons de côté ces objections et nous examinerons si les assertions qui fournissent la matière de cette argumentation ont quelque apparence de vérité.

Que sont donc ces Adityas qui doivent nous don-

 $\mathsf{Digitized} \ \mathsf{by} \ Google$

¹ Il est assez difficile de comprendre pourquoi l'on se passionne tant pour ces assimilations. Lorsque l'on a dit: «Les amesha-cpentas sont les Âdityas,» qu'est-ce que la science a gagné à cette assertion? Les seconds ont une nature bien plus indéterminée que les premiers. On a fait an pas, mais un pas vers les tenèbres.

ner une solution finale? Il suffirait, semble-t-il, de demander la réponse à quelqu'un des savants auteurs qui ont traité cette matière. Malheureusement nous trouvons parfois, même dans les plus doctes écrits, ce vice de critique et de méthode scientifique que nous signalions tantôt. On étudie les chants sacrés de l'Inde comme s'ils formaient un monument monolithique; on ne distingue point les époques et les auteurs; on dirait qu'il ne peut s'y rencontrer ni contradiction, ni divergence. On verra plus tard les conséquences de ce défaut de procédé scientifique; pour le moment, poursuivons notre route.

Pour comprendre la nature du groupe des Âdityas, il faut savoir de quels membres il se compose, et, par conséquent, quel en est le nombre. Ce nombre varie, nous dit-on; il est deux, trois, quatre, six ou sept; il va même jusqu'à douze; mais sept est le chiffre originaire, et, pour l'époque védique, c'est le chiffre normal. Il y a sept Âdityas comme il y a sept amesha-cpentas. Cette recherche est sans utilité ni objet, ajoute M. Darmesteter; il doit y avoir sept Âdityas, parce que sept est le nombre mythique; et ce nombre était fixé par la nature des choses, avant que l'on se fût préoccupé de rechercher quels pouvaient être les ayants droit au titre.

Nous sommes bien forcé de le dire, c'est là de l'histoire faite a priori, contraire à la réalité des faits, et dépourvue de toute preuve. Sept n'est pas le seul nombre mythique, trois l'est tout autant. Rappelons seulement, en passant, les trois cieux, les

trois terres, les trois grandes déesses (1, 13, 9), les trois yoshanas apiás, les trois mâtris, les trois Harits, les trois Nirritis, les trois langues, les trois corps d'Agní, etc., le tridivam, le tridhâtu, le trinârakam, le triyugam, etc. — Deux, cinq et dix sont aussi du domaine mythique. Il n'y a donc aucune raison pour que le nombre sept soit nécessaire.

Fausse en principe, cette théorie disparaît au plus simple examen des faits. Les Âdityas sont fréquemment cités et invoqués dans les Védas; le plus souvent, ils le sont d'une manière générale, en groupe, seuls, ou à côté des Maruts, des Rudras, des Vasus, quelquefois aussi des Ribhus et des Angiras, c'est-àdire avec les génies des vents, des tempêtes, des biens, de l'art et de la poésie sacrée.

Dans une seconde catégorie de textes, les Âdityas sont invoqués nominativement; mais alors ils ne sont point partout les mêmes ni en même nombre. Ainsi l'on trouve:

- 1° Varuna, cité comme l'Âditya par excellence, 1, 24, 15; 1, 25, 12; 11, 28, 1, 4; IV, 1, 2; VI, 84, 4;
- 2° Varuna et Mitra seuls, 11, 29, 1, et 41, 6; 111, 54, 10; v, 69, 4; v111, 47, 1;
- 3° Varuna, Mitra, Aryaman (trois Âdityas), 1, 41, 1, 4, 5; 1, 137, 2; 111, 67, 1; v11, 51, 2, et 60, 4; v111, 19, 34, 35; v111, 47, 9; v111, 56; v111, 73, 2-5;

- 4° Varuna, Mitra, Aryaman, Bhaga (quatre Adityas), IV, 51, 4; VI, 51, 3;
- 5° Les précédents et Savitar (cinq Âdityas), vm, 18, 3 (ceci est cependant douteux);
- 6° Le nombre sept fixé dans deux hymnes, sans indication de noms (v, 1x, 114, 3, et x, 72, 9).

Il est, en outre, une troisième catégorie de textes dans lesquels l'appellation générale d'Adityas figure à côté de nome de dieux qui, en certains endroits, sont comptés comme fils d'Aditi et parfois d'autres encore, ce qui jette un certain doute sur l'extension réelle du titre d'Aditya. Ainsi, au B. 11, 27, 1, on lit : «Je verse ces chants pleins de ghrita dans la cuiller du sacrifice, en l'honneur des Âdityas royaux; qu'il nous écoute, Mitro, Aryama, Bhaga, le puissant Varana, Daksha, Anga. » Mais aussitôt après suivent ces mots : « que Mitra, Aryama, Varuna, unis d'esprit, écoutent aujourd'hui mon chant de louange; Âdityas brillants, rayonnants, etc.; » de même aux strophes 5, 6, 7 et 8. Ces trois génies sont seuls qualifiés d'Adityas, et les trois autres ne reparaissent plus.

Les noms de Bhaga, Daksha, Ança, sont done probablement aux premiers vers comme ceux d'Indra, Agni, Vayu, Pushan, Saraswati, Vishnu, Rudra, Aditi, Brhaspati, etc., au commencement de l'hymne x, 65; comme ceux de Vishna, Indra et Savitar au R. x, 66, 3, et ceux de presque tous les dieux au R. x, 141, 1-5. Bhaga, Daksha, Ança ne sont point pour cela du groupe royal.

Notons en dernier lieu que Savitar est qualifié d'Âditya au R. 1, 163, 3, et Indra, de quatrième Âditya dans le quatrième hymne du Vâlakhilya.

Ce tableau pourrait donner à croire que le nombre des Âdityas varie de 1 à 7. Mais un examen attentif nous permettra de nombreuses éliminations. Rappelons-nous d'abord qu'il s'agit ici des génies, pères putatifs des amesha-cpentas éraniens, et que, par conséquent, les conceptions datant d'une époque avancée de la période védique ne peuvent venir en ligne de compte. Ce qui est commun aux deux races a dû précéder leur séparation; tout ce qui n'est point primitif dans les Védas ne leur est pas commun. A ce titre, le nombre sept doit être éliminé, car il ne se rencontre que dans des morceaux d'origine tardive. Le premier (x, 72, 9) a été même retranché du corps du texte par Grassmann, critique prudent et judicieux, s'il en fut; le second porte les marques de sa date récente dans ses aperçus cosmogoniques et dans le mythe nouveau qui le termine et nous montre Aditi enfantant huit fils, puis rejetant le huitième, le Soleil (comp. Grassmann, t. II, p. 358). Pour le même motif, Indra ne peut être admis comme quatrième fils de la grande déesse (comp. Grassmann, t. II, p. 435); et, en vertu de ce qui est exposé ci-dessus, Daksha et Ança, cités au R. 11, 27, 1, doivent être également effacés de notre liste. Tous trois ont une origine récente.

· Il nous reste donc cinq Âdityas seulement, mais de ces cinq il en est deux qui ne sont guère dans

la même position que les trois autres; ils ne sont donnés que deux fois comme tels, aucun hymne ne leur est adressé; les chants consacrés spécialement aux Âdityas ne les mentionnent point (voy. R. 11, 87. 2-17; 11, 20; viii, 56). Cela ne suffit-il pas pour prouver leur adjonction tardive au groupe déjà formé et pour permettre de conclure que les seuls Âdityas primitifs sont Mitra, Varuna et Aryaman? Du reste, la nature des nouveaux venus, Bhaga et Savitar, nous dit assez qu'il doit en être ainsi. En effet, Aryaman, Bhaga et Savitar (comme aussi Daksha et Ança) ne sont que des noms différents du soleil; le premier le représente comme ami de l'homme; le second, comme source de bien pour le monde: le troisième, comme vivifiant, comme favorisant l'engendrement et la production des êtres (de arya, bhaq «donner en partage» et su «engendrer»). Cette multiplication des Adityas s'explique très-aisément: l'oubli du vrai sens des mots a fait prendre des qualificatifs du soleil pour des noms de génies distincts, mais les qualificatifs du soleil n'ont pu devenir Âdityas qu'après le soleil lui-même.

A l'origine, il n'y avait donc que trois Âdityas : Varuna, Mitra et Aryaman. L'union intime et le rôle suréminent des deux premiers devraient même peutêtre faire exclure le troisième du groupe originaire. Qu'était-ce donc que l'Âditya primitif?

L'explication de ce mot doit être cherchée dans son origine. Âditya dérive d'Aditi. Aditi est l'immensité qui entoure la terre, c'est la nature sans terme, conçue à un point de vue panthéistique. La génération des Âdityas s'explique par le mode de formation ordinaire des mythes, et celui-ci par le procédé d'observation naturel à l'homme. Mis en face de la nature, l'homme n'en aperçoit pas d'un seul coup d'œil toutes les parties. Il saisit d'abord un certain ensemble qu'il divise, et de là descend aux détails. Ainsi les mythes se développent et se multiplient par la division des phénomènes et la multiplication des propriétés du fait naturel observé.

L'Arya védique, plongeant son regard dans l'immensité qui l'enveloppait (l'Aditi), en détacha par la pensée la voûte céleste; ce fut Varuna, le Varuna physique l, premier enfant d'Aditi, roi des Âdityas. De cette voûte, tantôt obscure, tantôt resplendissante de clarté, il sépara de même la lumière qui se montrait à ses regards comme indépendante du soleil; ce fut Mitra l, qui devint le second Âditya et forma avec son aîné un couple uni par les liens les plus étroits. De cette lumière fut distinguée celle que projette le soleil, et le troisième Âditya naquit.

Ces trois premiers, ayant seuls une raison d'être

¹ C'est là une distinction nécessaire. Lorsque les Aryas reconnaissaient à Varuna une puissance presque créatrice, lorsqu'ils le constituaient le gardien du droit, le vengeur du crime, ils ne donnaient certainement pas ces attributs à la pierre des cieux. Sous ces formes matérielles transparentes, apparaît le génie divin, l'intelligence essentiellement distincte. Les Védas témoignent d'un état d'intelligence trop élevé, pour qu'on puisse supposer chez leurs auteurs une conception aussi grossière.

² Mitra précède le soleil (voy. yesht x, 13) et reste sur la terre après lui (*ibid.* 96).

spéciale et bien déterminée, restèrent aussi les seuls Âdityas permanents et universels. Les suivants ne furent plus que des figures diverses du soleil, mal comprises par des poëtes ignorants des origines. Il faut cependant en excepter Indra, le dieu de la foudre, que la piété de ses fidèles devait élever au rang de Varuna, son rival déchu; mais son adjonction au groupe antique fut naturellement une œuvre tardive.

Résumons encore brièvement tout ce qui précède:

Les Âdityas primitifs représentent des fractions de la nature une et illimitée et personnifient la voûte éthérée, la lumière et le soleil. Ils étaient au nombre de trois. Les poētes y ajoutèrent successivement différentes figures allégoriques du soleil; ce dernier devint le centre du groupe qui finit par n'être plus qu'un symbole des douze stations solaires de l'année.

Cet historique est fondé, comme on l'a vu, sur les faits de la langue védique, sur la nature des choses et sur les textes sacrés. On doit donc regarder comme absolument faux que les Âdityas soient des dédoublements de Varuna; les premiers sont ses frères et pairs, les suivants sont des dédoublements du soleil ou plutôt de simples sigures métaphoriques. Il est également faux que les Âdityas aient été originairement sept; que ce nombre ait été sixé à l'avance, attendant qu'il fût rempli par des créations ultérieures. On ne peut non plus ni logiquement ni historiquement prétendre que les Âdityas ont précédé Aditi, c'est-à-dire que les dérivés sont antérieurs au primitif, les effets à la cause. Soutenir ces choses, est-ce

respecter les lois de l'histoire? Le dernier point, du reste, présente une regrettable confusion d'idées. Aditi « l'immensité » a dû précéder les Âdityas comme tels et la formation du groupe; l'idée de sa maternité peut seule être d'origine plus récente. En outre, Varuna et Mitra ont été bien probablement nommés par les chantres védiques avant la conception de l'Aditi et de génies émanés d'elle. Mais ces divinités isolées sont en dehors de notre sujet; elles ne peuvent être mises en parallèle avec les amesha-cpentas qu'en tant que formant le groupe aditique et douées des attributs de ce dernier.

Nous arrivons au terme de cette discussion. Il ne nous reste plus qu'à comparer les deux groupes et à rechercher s'ils ont réellement des caractères communs qui permettent de les rapprocher et de constituer entre eux une filiation probable.

Nous examinerons chaque point séparément. Rappetons en passant que Ahura est considéré comme le Varana éranien.

provient de l'Aditi. Or, la conception de l'Aditi est exclusivement indoue, l'Éran n'a rien qui y corresponde; les mots aditi, áditya lui sont entièrement inconsus, tout aussi bien que la notion d'un groupe divisant entre ses membres l'immensité de la nature. Il ne connaît pas davantage ces troupes divines que les chantres védiques multiplient autour de leurs dieux, les Maruts, les Rudras, les Vasus, les Angiras, etc. D'autre part, l'expression amesha-cpenta est

entièrement étrangère aux Védas, ainsi que l'idée qu'elle renferme. Le mot çvânta, équivalent de cpenta, se rencontre deux fois seulement dans les Védas, et aucune des deux fois il ne qualifie ni Âditya ni dieu quelconque (V. R. V. 1, 145, 4; x, 61, 24);

- 2° Les nombres. Les Âdityas sont deux ou trois, aux premiers temps des Védas, c'est-à-dire à une époque postérieure déjà à la séparation des deux peuples aryaques. Les amesha-cpentas, dès leur origine, sont au nombre de six et s'y tiennent. On a vu plus haut dans quelles circonstances et conditions ils ont atteint le chiffre sept, et pourquoi l'on ne peut, sans erreur, en tenir compte ici. Ce qui a été créé longtemps après la séparation de deux peuples ne peut certainement leur avoir été commun;
- 3° Génies qui les composent. Les Âdityas représentent des choses ou des phénomènes du monde céleste: la route céleste, la lumière et le soleil sous diverses figures. Les amesha-cpentas sont des conceptions abstraites, morales en majeure partie. Ce sont: le bon esprit, l'ordre ou la sainteté, la bonne puissance, la sagesse, l'incolumité, l'immortalité. L'un d'eux, Armaiti, semble représenter la terre, mais précisément la terre n'est ni Âditya ni génie proprement dit, dans les Védas; elle n'y a pas de nom propre, elle est bhumi, prthwi, kshamâ, simples désignations du globe terrestre.

Les Âdityas sont : Varana, Mitra, Aryaman, le soleil; tous ces êtres mythiques figurent également dans la mythologie éranienne, mais ils n'ont rien

de commun avec le groupe des amesha-çpentas, aucun d'eux n'en fait partie.

Du côté de l'Éran, même chose et plus encore. Non-seulement aucun des amesha-cpentus n'a d'équivalent parmi les Âdityas, mais aucun des génies éraniens (hormis Ârmaiti) n'a de représentant dans tout le panthéon indou; le nom d'aucun d'eux n'y est pris même comme allégorie. Vasu-manas, rta, kshatra, sarvatat. amrtatva ne sont que les termes abstraits: bonne disposition, ordre (droit ou sainteté), puissance, intégrité, immortalité, et n'ont que l'acception première naturelle. Ensin, Aramati même, qui semble être le pendant lexicologique d'Ârmaiti, en diffère essentiellement; elle n'a jamais été la terre; elle ne désigne que l'ardeur sainte, la dévotion; ensin, elle n'approcha jamais des Âdityas.

Des conceptions entièrement étrangères les unes aux autres pourraient-elles donc avoir une même origine?

Les Âdityas sont, non point des dédoublements, mais les égaux de Varuna: celui-ci est bien le principal, le plus royal (rájishtha) d'entre eux; mais il n'est pas leur maître, encore moins le créateur des autres. On trouve, il est vrai, par-ci par-là, des traces de l'ancienne prédominance absolue du grand dieu aryaque, dans les passages où il est invoqué seul; mais partout où figure avec lui l'un ou l'autre de ses compagnons aditiques, l'égalité est complète. Mitra et Aryaman, comme Varuna, sont des dieux souverains. «L'homme que gardent Varuna, Mitra,

Aryaman, n'éprouve aucun dommage, il grandit exempt de tout mal» (R. V. 1 41, 1-2). all obtient tout trésor, tout bien » (id. 6, 1, 136, 5). «Leur trône est élevé au plus haut des cieux dans la lumière, et là ils constituent une force puissante; celui qu'ils protègent ne court aucun danger» (id. 2, 5). Mitra et Varuna sont également rois « à rajana quantam » (1, 137, 1). Aryaman ne l'est pas moins. Mitra, Aryaman, Aarana, rajishthas (vii, 51, 2; viii, 19, 35). Tous trois soutiennent les trois cieux et les trois terres; ils sont justes, ils soutiennent le droit, ils donnent le bonheur et la gloire (11, 27, 8, 11, 29, 1), ils accordent la longue vie (id. vm, 18, 22). Ils frayent la voie au soleil (vii, 60, 4). Ils châtient l'injustice (vii, 60, 5). Ils surveillent l'homme du haut du ciel et le conduisent par le droit chemin, ils le délivrent de toute faute. Eux, les chefs des races (diverses et humaines), intrompables, glorieux par eux-mêmes, ils gardent intactes les lois (viii, 67, 3) et sont les conducteurs du droit, de la justice (rtasya rathyas, viii, 83, 2).

Que Mitra et Aryaman ne soient pas de simples multiplications de Varuna, c'est ce que prouvent et leur nature d'abord, la lumière, le soleil, ne sont point la voûte éthérée, et des textes du genre de celui-ci : « Mitra est né du ciel; toi Varuna, tu es le roi de toutes choses » (x, 132, 4); leur origine est donc différente.

Tout autre est la position des amesha-cpentas, simples génies, jamais dieux; ils doivent leur exis-

tence à Ahura-Mazda, auquel ils sont partout et toujours entièrement soumis. On a vu plus haut les titres modestes qu'ils portent : sages, bons maîtres, toujours vivants, toujours prospérants; leur action se borne à favoriser, développer, protéger et diriger les créatures de leur seigneur et maître, et à leur faire des dons, ainsi qu'à chasser loin d'eux les Dévas (hudhaonho, hukhshathra, yavaéjyo, yavaéjvo, yaç. xxxix, 8, etc. vohânâm dâtârô; dâmanâm dâtârô, aiwijakhshtaro, yesht xix, 18). Leur puissance, leur éclat, pâlissent devant ceux de Mithra, de Vérethaghna, des Fravashis, d'Ardvi-cura-Anahita. Ils n'ont point su inspirer les poêtes, éraniens; les trois yeshts qui leur sont consacrés sont courts et insignifiants, mutilés et incorrects (yeshts 11, 111, 1V). Le troisième se compose de six lignes; le premier, qui porte leur nom, ne fait que les citer en passant (yesht 11, 1-3). Asha-Vahista lui-même, qualifié de brillant, n'opère que par les manthras et Aryaman. Ils construisent un palais à Mithra sous les ordres d'Ahura; Rashnu, lui, en élève un à lui seul 1. Pris comme troupe divine, les Âdityas figurent avec leur roi Varana à leur tête, comme les Rudras avec Rudra, les Maruts avec Indra. Mais c'est là un fait exceptionnel, une création tardive dont l'Avesta ne sait rien. Varunasya rajnas, Adityanam çardhas ugram, terrible est la troupe des Adityas du roi (x, 103, 92).

¹ Comp. vII, 35, 6.

¹ Voy. yesht mi. — Yesht x, 50 et 79.

Ordinairement c'est Aditi qui préside au groupe qui porte son nom (Adityebhis Aditis, vii, 10, 4).

Notons encore ces derniers faits: le mot aditi désigne parfois Agni (1, 94, 15; vII, 9, 3, etc.); il est alors qualificatif 1; et Adityas, tous les dieux en général; Agni semble être compté comme Âditya au R. vII, 85, 4. D'autre part, les amesha-cpentas parvenus à leur développement complet obtiennent pour domaine vohumano « les troupeaux », asha vahista « le feu », kshathra vairya « les métaux », armaiti « la terre », haurvatât et ameretât « les plantes et les eaux ». Déjà dans les gâthâs, Armaiti est la terre et Vohumano protège les troupeaux. « Tu as donné à la vache Armaiti ² pour pâturage, ô Mazda, après qu'elle s'était concertée avec Vohumano, » dit le gâthâ-Cpenta-mainyus (yaçna xIII, 3).

Nous le demandons maintenant à nos lecteurs : est-il dans ce long parallèle qui embrasse les origines et les développements, est-il un seul trait de similitude et de ressemblance? En est-il un qui permette de supposer une commune origine? Non, sans aucun doute. Tout est dissérent, opposé même; tout, jusqu'au moindre détail, démontre des créations mythiques indépendantes. Comment donc ces

¹ Le soleil semble être identifié à Aditi au R. vII, 82, 10, mais cela n'est rien moins que sûr. La lumière du soleil peut être celle d'Aditi en tant que celle-ci est mère ou réceptacle.

² La tradition fait d'Armaitim un accusatif de manière «avec sagesse». Armaiti serait donc ici même un terme abstrait. On traduit aussi le second nombre : «après que tu t'es concerté,» mais le texte ne s'y prête pas bien; consulté devrait être au vocatif.

deux systèmes contradictoires ont-ils pu se produire? La chose est des plus simples; la cause en est dans la différence de méthode.

Les uns, persuadés d'avance que Védas et Avesta sont mêmes choses, voient partout des analogies, et, malgré une science parfois éminente, sont exposés à des erreurs d'appréciation dangereuses. Leur science même les porte à donner trop d'importance au sanscrit, comme le disait si justement M. Renan dans son dernier rapport.

Les autres, au contraire, et ce sont les éranisants, n'ayant aucune solution préconçue, étudient la matière à fond, scrutent les textes et les monuments de la tradition, sondent le terrain à chaque pas, distinguent les temps et les hommes, l'accidentel et l'essentiel, ne se contentent pas d'apparences trompeuses, mais réclament partout des arguments sérieux et évitent ainsi de regrettables méprises.

3. DE L'ASHA.

Nous avons établi précédemment que la sainteté mazdéenne n'est point simplement une vertu liturgique; que les paroles et les actions dont elle est la règle ne sont point uniquement les prières et les cérémonies du culte. Nous croyons cependant devoir revenir sur cette matière pour renforcer encore nos preuves et examiner un côté de la question que nous n'avons point envisagé jusqu'ici : nous voulons parler de l'Asha, considéré comme ordre physique du monde. Il importe de le faire, car on ne peut trans-

XII. ·

former l'Asha en ordre pur et simple, sans dénaturer complètement les doctrines mazdéennes. Avant donc d'entrer dans cette nouvelle discussion, montrons par quelques exemples nouveaux que l'Asha est vraiment une vertu morale:

- 1° Partout l'Asha et son expression, développés dans la triple formule humata, hûkhta, huvarsta (bonnes pensées, bonnes paroles, bonnes actions), sont pris dans une acception générale et embrassent tous les actes de l'homme, sans exception. Les cas sont trop nombreux pour être cités, signalons-en seulement quelques-uns.
- a. La célèbre prière viçpa-humata est ainsi conçue: « Toutes les bonnes pensées, toutes les bonnes paroles, toutes les bonnes actions sont œuvres d'intelligence; toutes les mauvaises sont œuvres d'inintelligence. Toutes les bonnes pensées, toutes les bonnes paroles, toutes les bonnes actions obtiennent le paradis, etc. »
- b. Le § 150 du fargard III porte: «La loi mazdéenne efface tout ce qu'un ashavan a pu commettre de mal en pensées, en paroles, en action. C'est un grand bien que l'accomplissement des bonnes œuvres.»
- c. « La loi mazdéenne efface le vol, la tromperie (les impuretés) inexpiables, etc. » Cette loi défend, en effet, tous ces actes contraires à la morale humaine, et le yaç. vui, 16, exhorte les lidèles à conformer leurs pensées, leurs paroles, leurs actions à cette loi. Choses semblables se rencontrent à chaque pas.

- d. Le yaçna xIII signale comme source de péchés le trop grand amour du corps et de la vie (V. 5 1 3).
- e. Il serait superflu de rappeler qu'il y a d'autres actes punis des supplices infernaux que les manquements à la liturgie et aux rites sacrés; notons, toutefois, encore les paragraphes 20 du hâ xxxı et 11 du hâ xLv qui y condamnent les auteurs d'actes trompeurs ou oppressifs; le paragraphe 2 du yesht x, qui dit que la violation de la foi jurée arrête la fertilité, la prospérité des biens terrestres, et la fin du yesht xxII, que l'on verra plus loin, et qui nous fournit un nouvel exemple.
 - 2° Le Vendidàd v, 14, nous dit que le péshôtanus a perdu l'Asha ou la disposition à l'Asha (Ashemjit aéshem, péshôtanus). Or, le fargard xv, 1-15, nous apprend quels actes rendent le mazdéen péshôtanus; les premiers et les principaux sont : entraîner un fidèle dans l'apostasie ou le schisme, nuire à un chien, maltraiter une chienne, connaître une femme à ses époques mensuelles ou pendant la grossesse. Que l'on nous indique donc quel rapport il y a entre ces actes et l'ordre physique ou le culte? Tout y revêt, au contraire, un caractère, bizarre parfois, mais toujours moral.
 - 3° Au yesht x, 6, Mithra, le génie de la vérité et de la sidélité aux engagements, est appelé ars vacanh, vyākhna « sage », hazanrō gaosha « aux mille oreilles ». Évidemment ars vacanh ne peut signifier ici « qui récite exactement les prières du culte »; le sens est,

Digitized by Google

sans contredit, « aux paroles vraies ». Ars, eresh n'ont donc pas le sens de « bien arrangé », mais de « vrai, . juste », comme ereshva au yaçna xxviii, 6.

Au yesht III, 2, Zarathustra, interrogeant Ahura-Mazda, lui dit: «Dis-moi une parole,» arsvacó, tout comme l'auteur du gâtha XIII lui répète à chaque interrogation: eres môi vaoca. Ce que l'on demande d'Ahura n'est point certainement une parole bien dite ou bien faite, mais la vérité: ars égale donc eres «droit, vrai». D'autre part, ce qui est opposé à hâkhta, c'est duzhukhta, ce qui signifie « parole mauvaise », et non « parole, prière mal dite ». Le sens de hâkhta doit être corrélatif, et exclut donc non-seulement la prière mal dite, mais le mensonge, la parole maligne et ealomniatrice ou cause de dommages.

4° Le yaçna Lxiv, 24-32, demande que les eaux ne servent point à l'homme aux mauvaises pensées, aux mauvaises paroles, aux mauvaises actions, à la loi mauvaise; puis il fait connaître ce que sont ces actes, cette loi dignes de réprobation, et s'exprime en ces termes : « Que nos eaux saintes ne servent point à celui qui nuit à un ami, à un prêtre (à un grand), à quelqu'un de la maison, à un parent; à celui qui nuit à nos biens, à nos corps; au voleur, à l'homme de violence, à celui qui frappe ou tue un sidèle, ou qui pratique la magie; à celui qui enterre les morts, qui se livre à sa passion, qui ne fait point d'offrande; au sectaire impur; s'il est quelque homme méchant et tyrannique, que les maux l'accablent. » On le voit, ce morceau, d'une antiquité incontestable dans ses

quarante-six premiers versets, considère comme spécialement mauvais, contraires à l'Asha et à la bonne loi, les actes qui nuisent aux hommes, les actes défendus par la morale humaine; les délits liturgiques sont à peine mentionnés et ne viennem qu'en second ordre.

5° Au yaçna LXVII, 37-40, le prêtre demande pour lui et pour tous les Mazdéens la connaissance et le désir du droit chemin, de ce droit chemin qui est déterminé par l'Asha ou y tend (pathô razistahê aéshemca, vaêdhemca, â ashât), ainsi que la possession du paradis, et le titre qu'il invoque pour obtenir cette faveur, c'est que ces Mazdéens « persévèrent dans le bien, s'éloignent du péché et de tout acte de nuisance. »

De même; au yesht xxII, les actes qui sont dits mériter le ciel ou l'enfer sont principalement la bienveillance, la bienfaisance pour les fidèles, d'une part, et, de l'autre, le manque de soumission à son chef chez la femme et la mauvaise conduite. (Yesht xxII, 13 et 36.)

Nous n'insisterons pas davantage. Il serait impossible de soutenir que l'Asha, en tant que vertu, n'est qu'un engin de sacrifice et n'a trait qu'aux observances liturgiques. Mais on pourrait peut-être prétendre qu'il doit être considéré sous un autre point de vue, et que, sous ce dernier rapport, il est l'équivalent du Rta védique, l'expression de l'ordre physique du monde, et qu'il faut interpréter ce mot de la sorte quand il est isolé. Cela n'est pas plus exact.

Nulle part l'Asha ne joue un rôle aussi important que dans les gâthâs, et c'est dans ces morceaux les plus anciens de l'Avesta qu'il faut en chercher la vraie nature. Or, plusieurs passages de ces chants sacrés ne laissent aucun doute sur la vraie valeur de l'Asha.

On y trouve d'abord une profession de foi explicite et claire, qui suffirait à elle seule pour éclaircir la question et trancher les doutes.

"Il y avait, à l'origine, deux esprits jumeaux appelés, en raison de leur nature et sous le rapport de la pensée, de la parole et de l'action, le bon et le mauvais. Ces deux esprits produisirent, à l'origine, leurs créations, la mort et la vie, et ce qui est le but final de l'être', le mal pour le méchant, le bon esprit pour l'ashavan. De ces deux esprits, le méchant s'attacha au mal; le saint, à l'Asha, et comme lui firent ceux qui cherchent à satisfaire Mazda par des actions justes. » (Voy. Yaçna xxx, 3-5.)

La conclusion de ceei saute aux yeux. L'Asha est le caractère propre de l'esprit bon et saint, ainsi que de tous ceux qui obéissent à la loi mazdéenne. C'est la vertu qui distingue leurs pensées, leurs paroles et leurs actes, et qui fera mériter au juste le monde parfait, le paradis.

L'Asha est l'équivalent de l'esprit bon, du Vohûmano. Cette équivalence se manifeste partout dans les gâthâs. L'Asha et le Vohûmano, comme qualités abstraites ou comme personnifications, y sont constamment unis.

« Que personne d'entre vous n'écoute les maximes

et les enseignements du méchant, dit le yaçna xxx1; écoutez le sage qui enseigne l'Asha, qui est en état d'enseigner avec vérité (littéralement : de dire les paroles avec vérité). » (Yaç. xxx1, 18, 19.)

L'Asha est ici, comme on le voit, synonyme de vraie doctrine ou de sainteté. (Comp. yaç. xxxIII, 3 et 7; xxXIV, 1, 6, 8, 15; XLIII, 9, etc.)

"Donne-moi l'Asha, que j'implore pour moi en plénitude, dit le poëte du yaç. XLII, que j'implore m'attachant à la sagesse."

Or, que peut-on demander ainsi pour soi, en raison de la sagesse dont on suit les préceptes, si ce n'est une vertu, une perfection morale? Pourrait-on raisonnablement supposer que le poëte demande à Ahura de lui donner l'ordre physique général? Évidemment, non.

Le Yaçna xxxIII est encore plus explicite.

La strophe première annonce que le méchant et l'ashavan recevront leur rétribution telle qu'elle a été réglée à l'origine des choses et d'après leurs actes, selon qu'ils se seront adonnés au mensonge, à la vanité (mitha) ou à la vérité, la justice (erezvá). L'ashavan est donc celui qui pratique ces vertus.

Le gâthâ continue en indiquant les principaux mérites de l'ashavan, les actes qui lui valent ce titre et la récompense finale. « Celui qui sera pour l'ashavan un parent, un client, un ami parfait et qui pourvoira aux besoins des troupeaux avec un soin empressé, celui-là habitera les champs de l'Asha et du bon esprit. Si l'on éloigne de toi, Mazda, la désobéis-

sance et les dispositions impies; de ses proches, l'orgueil (qui les méprise); des clients, la tromperie; de l'ami, ceux qui l'offensent; du pâturage du bœuf, les mauvais soins, donne-nous, pour une longue durée, ò Mazda, la possession du bon esprit; fais-nous parvenir à ces voies de rectitude qui partent de l'Asha et dans lesquelles Mazda fait son séjour.»

Donc, pour être ashavan, pour posséder le bon esprit et marcher dans ces voies de l'Asha qui conduisent à la demeure d'Ahura par la justice, il faut, avant tout, être bienfaisant envers les hommes, fidèle de Mazda, éviter l'orgueil, la tromperie, etc. Ajoutons un dernier trait. Le même gâthà, à la strophe 6, porte : Ye zaotâ ashâ crezus hvô mainyéus â vahistat kayâ. « Moi, zaotar, juste par l'Asha, je tends par mes désirs vers le bon esprit. » Qu'on ne prétende point qu'Asha est un vocatif, rien dans tout ceci n'est · adressé au génie Asha; il n'y a pas de trace de cette invocation, ni dans ce qui précède, ni dans ce qui suit; le vers 3, au contraire, prouve que tout s'adresse à Mazda (tâ tôi izyâ Ahurâ Mazdâ, etc.). Par l'Asha on est donc erezus « juste, droit », et non pas seulement observateur des rites.

Est-il besoin d'insister encore, en présence de textes formels de telle nature? Un examen sommaire suffit pour former conviction et prouver que les parties les plus anciennes de l'Avesta concordent avec les plus récentes pour donner raison à la tradition.

S'il en est ainsi, sur quoi donc s'appuie l'interprétation nouvelle? Comme pour la première partie, pour le rtâ moral, nous ne trouvons ici que des analogies plus que hasardées, et même, nous regrettons de le dire, des erreurs d'interprétation qui étonnent grandement. Tout est fondé sur un mirage, sur des termes isolés du texte, et, par conséquent, mal rendus. L'Avesta ne fournit aucune preuve, aucun indice, il fait même tout le contraire; on va le voir à l'instant.

On croit, il est vrai, trouver un indice en ceci que les Éraniens avaient, eux aussi, remarqué la régularité de la succession des jours, des lunaisons et des années. Certes, nous ne contesterons pas ce point, nous remarquerons seulement que, parmi les nations les plus sauvages, il en est peu qui n'aient fait semblable observation, et qu'ici ou nulle part se vérifie le dicton: qui prouve trop ne prouve rien. Il y a, d'ailleurs, ençore ici confusion complète. L'Éranien remarque l'ordre de l'univers, mais ne s'en préoccupe pas; il n'est pas anxieux à son endroit et ne craint pas qu'il faillisse, il ne se croit pas en état de le rétablir ou d'empêcher sa destruction. S'il demande qui maintient le ciel et la terre, l'ordre des saisons et le reste, c'est chez lui simple question de curiosité philosophique. Il sait que les astres, la terre sont assurés contre toute chute (deretà avapaçtois), il veut savoir seulement qui les en préserve. (Y. xliii, 3-6.

M. Darmesteter est forcé de reconnaître que, pour désigner le rta matériel, l'Avesta n'a point de terme technique, «mais, ajoute-t-il, c'est qu'en réalité le

mot Asha marque cet ordre-là comme l'autre, et la preuve nous en est fournie par le grand nombre d'expressions techniques dans lesquelles Asha joue le même rôle que rta dans les expressions védiques correspondantes, et qui s'appliquent aussi bien au monde matériel qu'au monde moral. » Suivent les expressions techniques en question; nous les examinerons plus loin. Notons avant cela que les derniers mots du raisonnement en détruisent tout l'ensemble et lui enlèvent toute base sûre. Si le rta védique, si les termes dans lesquels il entre se rapportent aussi bien au monde moral qu'au monde matériel, il sussit que les expressions avestiques correspondantes se rapportent au monde moral pour qu'elles forment les pendants exacts des termes védiques. Rien ne justifie le choix donné au sens matériel et, par conséquent, rien ne permet de tenir même pour probable que l'Asha désigne l'ordre physique. L'Avesta ne connaît qu'un seul Asha et point deux; nulle part il n'existe le moindre indice qui permette de le scinder; aussi voyons-nous qu'on est obligé d'en chercher dans les Védas. Dans les gâthâs, comme ailleurs, l'Asha est un; c'est une idée abstraite ou un génie; mais tous deux ont toujours le même aspect. Ce qui caractérise le mieux une notion qui n'est point définie expressément en soi, c'est la notion contraire qu'on lui oppose. Or, à Asha est opposé Druje « le mensonge, la nuisance». C'est Asha qui remporte sur la Druje le triomphe final (yaç. xLIII, 1), c'est à lui ou par lui qu'elle est enchaînée (yaç. xxx, 8). Ceux qui ne suiet la

ex-

le

vent pas l'Asha sont livrés à la Draje (yaç. XLIII, 13, etc.). D'autre part, celui qui commet des actes coupables perd à la fois l'esprit de Mazda et l'Asha. «Ahurahya khratéas naçyantó asháatca.» C'est par l'Asha et le bon esprit que l'on protège le pauvre (yaç. XXXIV, 5), que la loi fait opérer les bonnes actions (id., 13), que l'on obtient la vie dans les deux mondes (yaç. XXXI, 2). Ceux que le bon esprit a abandonnés ne pensent plus à l'Asha, n'y conforment plus leurs pensées, etc. C'est en vertu des bonnes actions, des sacrifices, que Mazda donne l'Asha et l'immortalité (yaç. XXXIV, 1).

Nous pourrions ainsi parcourir tout l'Avesta, recueillant des preuves à chaque pas. Nulle part nous ne trouverions de traces d'un Asha matériel. Disons-le, toutefois, l'Asha a un certain caractère physique, conforme aux conceptions dualistiques de l'Avesta, et c'est ce qui peut avoir trompé un interprète qui n'en a pas saisi la nature et n'a point distingué le caractère particulier de ces conceptions étrangères aux Védas. Tel qu'on nous le présente, l'Asha est entièrement dénaturé; nous reviendrons là-dessus.

Examinons maintenant les analogies qu'on nous signale; nous pourrions certes nous en dispenser, après ce qui vient d'être dit; mais la chose est trop intéressante pour que nous ne nous y arrêtions point.

Nous trouvons d'abord des translations du zend en védique, dont on recherche en vain l'utilité. Ellesne peuvent, en effet, qu'égarer le lecteur et lui faire prendre pour expressions védiques des formules qui ne se rencontrent nulle part et ne sont que de pures créations de l'auteur, créations sans portée.

Les expressions érano-védiques que l'on signale sont au nombre de six. Les voici avec les remarques qu'elles comportent:

- 1° Ashemhap égale rtasáp. L'équation est doublement fausse. D'abord ashemhap signifie s'attacher, suivre l'Asha par ses paroles et ses actes, et non favoriser l'ordre matériel. Car de quoi s'agit-il? « Celui qui trompe le fidèle, l'ashavan, sera puni des ténèbres éternelles; mais Mazda donnera la plénitude de l'incolumité, de l'immortalité, de la jouissance, de l'Asha et du bon esprit à celui qui le satisfait par son intelligence et par ses actes; il en sera ainsi pour le sage, pour le bon, car il suit l'Asha par ses paroles et ses actions. « (Yaç. xxxı, 20-22.) Où est, en ce passage, la place du rta matériel? Mais l'équation fût-elle vraie, encore ne prouverait-elle rien, car rta sâp lui-même désigne celui qui favorise la justice. (Voyez R. V., x, 154, 4, a.)
- 2° Dâma ashava dâta = rtasya dhâman, c'est-à-dire les créatures (matérielles) de l'Asha. Les termes zends se rencontrent au yaç. Lxx, 24, où nous lisons: «Nous honorons les créatures créées par Mazda, créées avec la qualité d'Asha, formées avec la qualité d'Asha, dont la foi est ashava, dont le culte est ashava.» Nous les trouvons encore au yaç. xxxi, 1, qui porte: «Rappelant vos enseignements (prescriptions), nous publions ces paroles, que ne peuvent ecouter ceux qui, par les enseignements du mensonge,

détruisent les mondes de l'Asha, mais paroles excellentes pour ceux qui sont attachés de cœur à Mazda.»

Dans ces deux passages, on le constate aisément, il est uniquement question de choses, de faits de l'ordre moral. Ces créatures dont la foi, dont le culte est droit, saint, n'auraient-elles pour qualités que l'ordre matériel? Ces mondes, attachés de cœur à Mazda, que détruisent les enseignements du mensonge, ne seraient-ils que l'ensemble régulier des mouvements phénoménaux? Mais, chose plus curieuse, M. Darmesteter nous renvoie à Grassmann pour le sens et l'emploi de rtasya dhâman. Or, le savant lexicographe et interprète des Védas traduit partout « siège de la justice », une seule fois « siège du sacrifice ». Où sont donc, dans les Védas, les créatures du rta et les analogies avestiques? Comment expliquer cette rereur et cette argumentation?

3° La suivante n'est pas moins spécieuse. Les Védas appellent le ciel la rtasya yôni, c'est-à-dire la matrice du rta, et le fidèle védique va, après la mort, rejoindre les dieux dans la rtasya yônim; de même, nous dit-on, le fidèle mazdéen va rejoindre Ormazd dans le garônmân, l'ashâyaonem, ou matrice de l'Asha. Tout cela est très-habile, mais malheureusement manque de fondement. Les commentateurs ne donnent point à rtasya yôni le sens de matrice ou sein de l'ordre matériel; sur vingt-sept fois que ces expressions sont employées, dix-neuf fois elles sont rendues par sein du sacrifice, de l'offrande, et huit fois par sein de la justice. (Voyez Grassmann, 235, 11;

288, 6; 297, 12; 725, 9; 834, 3; 891, 7, 8; 720, 3, et 911, 24, qui est précisément l'endroit cité en preuve!)

En outre, rien n'est moins certain que l'existence du mot ashâyaonem en avestique. Si deux manuscrits le portent, en un seul endroit, les autres ont un mot tout différent, qui laisse supposer dans le texte primitif ravôhva shayanem¹, leçon qui a l'avantage de ne pas supposer un mot nouveau, inconnu, et de donner un meilleur sens. Ashâyaanem existât-il, rien ne permet de le rendre par matrice ou sein de l'ordre matériel, ni même de décider qu'il qualifie le garônmâna; car, dans le seul verset où il se rencontre, il peut également être appliqué à Ahura-Mazda, il doit même l'être, car tous les mots composés de yaona se rapportent à des êtres animés et agissants, à Asha Vahista, aux fravashis, à un bœuf; ici il doit en être de même, car un substantif ne peut être déterminé par un locatif ravôhu. Yaona, d'ailleurs, ne signifie nulle part matrice, à moins qu'on ne prétende, par exemple, qu'Asha Vahista, génie mâle, a une matrice (yesht 4, 3), ou que le taureau a sa matrice pour fardeau, barema yaonem. Tout rend, d'ailleurs, l'existence du mot ashayaonem improbable. En cent endroits, il est parlé de garônmâno, du paradis des justes, et jamais la qualification de « sein d'un ordre quelconque » ne lui est appliquée. Peut-on s'appuyer sur un texte altéré, sur un mot douteux, sur une inter-

¹ Au lieu de ravôhu asháyaonem.

prétation plus que contestable, pour étayer un système? Nous ne le pensons pas. Mais concédons tout; nous nous retrouverons encore en face du védique, sein de la justice, et la thèse nouvelle n'aura pas fait un pas; le fidèle mazdéen ira également dans le sein de la justice.

4° Les dieux maintiennent le rta (rtam dhârayantn), et le Mazdéen demande le maintien de l'Asha. Comment admettre semblable raisonnement! Tout ce que l'on maintient est-il donc identique? Mais faisons abstraction de cette considération. Tout dans cette analogie est erroné. Le texte des Védas, unique de son espèce, ne porte point rtam dharayanta, mais rtam dharanam dhârayanta. Rtam est adjectif et non substantif, et ne peut, par conséquent, désigner l'ordre; il qualifie Agni dans ce passage que voici en son entier: « J'apporte un hommage de chant au sage ordonnateur (des choses)... Agni est le soutien du bien, (les dieux) maintiennent, par l'ordre sacré, le soutien sacré au haut du firmament dans l'accomplissement du sacrifice.»

C'est donc Agni et non l'ordre matériel que les dieux maintiennent, et s'il est ici question d'un ordre, c'est de celui qui règle le culte et la morale, et non de celui qui régit l'univers matériel. L'analogie est donc fausse ou se retourne contre le système qu'elle devait soutenir, car elle exclurait de l'Asha le sens d'ordre physique. Du reste, le texte de l'Avesta ne laisse place à aucun doute, il est ainsi conçu : « Donne-moi, ô Armaiti (sagesse), les biens, les bénédictions, la

vie du bon esprit pour maintenir l'Asha. » (Y. XLII, I.) Certes, le Mazdéen n'a pas la prétention de contribuer à assurer la succession régulière des jours, des temps, la marche régulière des astres et le reste; de plus, s'il demande la vie du bon esprit, ce n'est pas pour produire cet effet physique, mais pour assurer le règne de ce bon esprit et faire triompher la loi mazdéenne.

5° « Le monde védique croît par le rta (rta vrdh); le monde mazdéen croît par l'Asha (ashâ frâdh). » Ici on reste stupéfait. On nous dit que le monde védique croît par le rta, et l'on cite Grassmann, article rta vrdh. Or, si l'on ouvre Grassmann, on trouve: 1° que rta vrdh signifie, non « qui croît par le rta », mais « qui se plaît à la justice, à la piété ». En outre, et ceci n'est pas matière à contestation, rta vrdh ne s'applique pas au monde, il ne qualifie que les dieux, Agni, Mithra, Varuna, les génies des portes célestes, les pitris, etc. Comment donc et dans quel but rta vrdh figure-t-il ici? Passant ensuite à l'Avesta, on n'éprouve pas une moindre surprise. Dans les passages invoqués en preuve, il ne s'agit nullement d'Asha (ordre d'une nature quelconque) faisant prospérer le monde. Les uns nous disent, au contraire, que les honnes actions font prospérer l'Asha dans le monde, ce qui est l'inverse (ashâ frâdhô verczénâ); yênhê skiyaothnâis quêthûo asha frâdhentê, « par les actes de qui la terre grandit en Asha. » (Yaçna xxxıv, 14; xıx, 49, etc.) Les autres, deux peut-être, parlent bien d'un Asha qui développe les quêthâs, mais cet Asha est le génie de

ce nom et nullement l'ordre matériel ou moral. De plus, cette faculté de faire prospérer les guêthâs est attribuée successivement à presque tous les génies avestiques, à la loi, à Haoma, à Verethraghna, à Arstât (la justice), à Ardwîçûra. (Yaçna 11, 30; XXXIII, 11; LVI, 1; LIV, 16; LXVII, 5. — Visp. VIII, 11. — Yesht VIII, 33; XIII, 18, etc.) C'est la qualité générale de tous les habitants du Garônmana.

Il n'y a donc rien là de spécial au génie Asha, rien qui le distingue et le rapproche du Arta. Mais puisqu'il en est ainsi, puisque le rta vrdh n'a aucun rapport ni avec l'ordre physique du monde, ni avec le monde lui-même, et que l'ashâ frâdh est dans le même cas, comment ne pas regretter les vices d'argumentation et d'interprétation qui échappent aux esprits les plus distingués?

6° « Le rta est ce qui préoccupe le plus le fidèle védique; l'Asha est le but des efforts du fidèle mazdéen, donc rta et Asha sont identiques et désignent tous deux l'ordre physique des mondes. » Nous ne nous arrêterons pas à réfuter ce dernier argument, qui aboutirait à identifier tous les objets de tendance de tous les peuples, et le Nirvâna lui-même, à l'Asha.

Concluons. Tous les arguments que nous avons examinés portent à faux ou reposent sur des erreurs d'interprétation. L'Asha n'est ni une vertu purement liturgique, ni l'ordre physique des créations visibles, et, pour pouvoir soutenir le contraire, il faut méconnaître les véritables caractères des doctrines aves-

XII.

tiques. Cependant rien de si simple que de les constater; les passages cités plus haut suffisent déjà à cet effet. Rappelons-en les points principaux.

A l'origine, existaient deux esprits jumeaux, mais de nature opposée, l'un bon, l'autre mauvais. Tous deux produisirent des créations. Celles du premier tendaient à la vie, au bonheur, au bien; celles du second au mal, à la mort, au malheur. L'esprit bon prit pour sa part, dans toutes les choses existantes, ce qui est bon, ce qui est beau; l'esprit méchant choisit tout ce qui est mauvais. Les créatures inanimées et inintelligentes se trouvaient distribuées entre les deux dernières, d'après leur provenance; les créatures intelligentes le furent par leur propre volonté, par leur choix. Ceux qui se rangèrent du côté de l'esprit du mal furent les méchants, drequanto; ceux qui adhérèrent à l'esprit du bien et à ses lois furent les bons, ashavanô. Ces données sont pleinement confirmées par la prière du yaçna viii, 12, qui bénit la création de l'ashavan, et maudit, voue à la destruction celle de l'anashavan, et par tous les passages où il est fait mention des créations des deux esprits, des animaux créés par les deux esprits, etc.

Pour les compléter, nous devons rappeler que, selon l'Avesta, certaines fautes transforment le fidèle en Déva ou en fils des Dévas, et que les deux catégories d'hommes spécialement déclarées déchues de la qualité d'ashavan (anaskavan) sont les tanaperethas ou peshôtanus, et les ashemaoghas. Les premiers sont ceux qui ont gravement péché contre les vertus religieuses et morales, l'obéissance liturgique, la bienfaisance et la pureté imposées aux croyants par la loi mazdéenne (Vend. xvi et xvii fin., xiv in.); les seconds sont les infidèles, les dissidents et les schismatiques qui détruisent le règne de la loi (ahâm merenco ayâo daènayâo, yesht ix, 99; Vend. xii, 63), ou qui usurpent les pouvoirs des ashavans mazdéens, etc. (Vend. ix, 188-190).

La conclusion de tout ceci est claire et simple. L'Asha est la qualité qui distingue le bon esprit, sa création visible, et les êtres intelligents qui, provenant de lui, suivent fidélement la loi mazdéenne, la loi de cet esprit, dans ses préceptes moraux aussi bien que dans ses prescriptions réligieuses et liturgiqués. Le monde de l'Asha est ce monde, cet ensemble qui comprend et l'esprit incréé et les créatures qu'une infidélité, des crimes ou des souillures ne transportent pas dans le monde du mal. Et l'ashavan, enfin, est tout être qui, produit originairement dans ce mondé, n'en est point sorti par une des trois causes indiquées.

Ce sont ces idées que la tradition a rendues assez exactement par les termes pur et pureté, généralement adoptés aujourd'hui. Certes, si l'on entend par la « la pureté virginale », on se trompe, comme on se trompe aussi quand on veut scinder en deux l'Asha de l'Avesta, et constituer un Asha liturgique et un Asha cosmique. L'Asha est un, c'est l'appartenance à la création du bien, à la création lumineuse, par l'origine, pour les êtres matériels, par l'origine et la volonté, pour les intelligences, et cela c'est la sainteté mazdéenne.

Le monde créé par Mazda est pur (ashavan); l'homme l'est aussi tant qu'il garde la loi.

Le rta cosmique n'existe pas dans l'Avesta, on en convient, et nous avons vu que toutes les inductions que l'on a voulu tirer des Védas sont basées sur de fausses interprétations des textes.

Si jamais l'Asha-ordre exista, ce fut avant la période mazdéenne, et ce serait un anachronisme que de l'introduire dans l'Avesta. Mais cela même ne fut jamais, du moins rien n'autorise à l'affirmer.

L'Asha reste donc la pureté, la sainteté mazdéenne, naturelle ou acquise, et non l'ordre; car le bon, pour le mazdéisme, n'est pas dans l'ordre, mais dans l'appartenance à la création du bon esprit, et dans la fidélité à la loi sainte.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

SÉANCE DU 12 JUILLET 1878.

La séance est ouverte à 8 heures par M. Defrémery, remplissant les fonctions de président.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu; la rédaction en est adoptée. Est reçu membre de la Société:

M. PARROT LABOISSIÈRE (Edouard), demeurant à Cerilly (Allier), présenté par MM. Renan et Barbier de Meynard.

On procède à la nomination de la Commission du Journal. Sont réclus pour l'année 1878-1879 :

MM. Adolphe REGNIER.

Defrémery.

DULAURIER.

BARBIER DE MEYNARD.

E. SENART.

Le secrétaire adjoint informe le Conseil que le tome VII et dernier du Livre des Rois que la mort de M. Mohl a laissé inachevé est entièrement terminé; il renferme la fin du texte et de la traduction et un index fort détaillé. La bibliothèque de la Société ne tardera pas à recevoir l'exemplaire qui lui est destiné. La petite édition, dont la publication est due aux soins de M^{m*} veuve Mohl, a été achevée presque en même temps que l'édition in-folio publiée par l'Imprimerie nationale. Elle ne donne, comme on le sait, que la traduction française et la table des chapitres sans index; mais réunie au texte que M. Vullers publie actuellement à Leyde, elle est destinée à rendre de grands services aux études orientales.

Sur la proposition de M. Barbier de Meynard, le Conseil charge M. Garrez, membre de la Commission des fonds, de signer désormais les quittances de cotisation, les chèques et toutes les autres pièces relatives aux finances de la Société. Avis de cette décision sera communiqué à la Société générale.

La séance est levée à 9 heures.

HISTORY OF NEPAL, translated from the Parbatiya by Munshi Shew Shunker Singh and Pandit Shri Gunanand, with an introductory sketch of the country and people of Nepal, by the editor Daniel Wright. Cambridge, 1877, in-4°, xv-324 pages, 16 planches.

Le Népal possède une chronique indigène intitulée Vamçavali (série des dynasties); elle est écrite en parbatiya, quoiqu'elle représente la tradition bouddhique et que le parbatiya ne soit pas la langue de la portion bouddhiste des habitants du Népâl; un manuscrit de cet ouvrage est entre les mains de M. le professeur Cowell, à Cambridge. Il existe un autre texte qui est la version gorkha ou hindoue, et dont le British Museum et la Bibliothèque de l'Université de Cambridge possèdent des exemplaires. Nous ne savons pas (et je crois pouvoir dire : on ne sait pas encore) quelle différence il y a entre les deux relations, si ce sont des chroniques absolument distinctes, ou une seule et même chronique dont chaque race ou chaque parti religieux aurait voulu avoir une rédaction qui lui appartienne en propre. Il serait désirable que la comparaison pût être faite; car il est évident que, pour bien connaître l'histoire du Népâl, il faut entendre les deux partis. Mais peut-être va-t-on nous trouver bien insatiable, quand nous devrions nous estimer trop heureux d'avoir à notre disposition l'une au moins des deux versions, celle des bouddhistes, qui est, selon toutes les apparences, la principale et la plus ancienne.

C'est M. Daniel Wright que nous devons remercier pour cette belle, intéressante et utile publication; il en a pris l'initiative et dirigé l'exécution; mais il a eu des collaborateurs. La traduction anglaise du Vamçavali est l'œuvre d'un Hindou attaché à la résidence britannique du Népâl, Shew Sunker Singh; il s'est fait assister du pandit nepalais Shrî Gunânand, issu de la famille des rédacteurs de cette chronique.

M. Daniel Wright a revu le travail; il s'est procuré, pour orner sa publication, des dessins faits par un Népâlais, des photographies tirées par un de ses amis.

L'Université de Cambridge a fait imprimer l'ouvrage à ses frais en un volume soigné contenant seize planches de gravures généralement coloriées, remarquables par la netteté et l'exactitude, et qui nous sont connaître l'aspect des principaux monuments du Népâl et les traits de quelques personnages éminents, entre autres ceux du roi actuel et de son premier ministre, feu sir Jung Bahådur. L'ouvrage se compose d'une Préface (xv p.), d'une Introduction (p. 1-75), de la traduction du Vamedvalt (p. 76-291) et d'un Appendice (p. 293-324) fournissant divers renseignements classés sous neuf rubriques différentes. Les principales sections sont : une liste de manuscrits en diverses langues, mais surtout en sanscrit, dont M. Wright a doté l'Université de Cambridge; un petit glossaire anglais parbatîyâ-newari, un petit recueil de chants newarî avec traduction; une liste des souverains du Népâl classés par dynasties, liste dressée d'après la chronique, et qui permet de mieux suivre l'ensemble du récit. Les autres sections de l'appendice, relatives à la mesure du temps, aux poids et mesures, aux monnaies, aux instruments d'agriculture et de musique, facilitent l'intelligence de certains points traités dans l'ouvrage, ou complètent les notions qu'il fournit sur le Népâl.

M. Daniel Wright a adopté l'orthographe nouvelle, celle qui cherche a reproduire par un calque aussi parfait que possible les noms orientaux, sans s'asservir aux bizarreries de l'orthographe anglaise. Cependant, pour un petit nombre de noms très-connus, il s'est conformé à l'usage ancien. Son système de transcription n'est pas rigoureux et n'a pas d'ailleurs la prétention de l'être: je le jugerais susceptible de perfectionnement; mais, au total, il est très-satisfaisant. Certains noms ne sont pas toujours transcrits de la même manière; mais M. Wright nous avertit que ces variations correspondent à celles du texte original lui-même. On remarque en particulier des différences quelquesois assez grandes entre les noms de rois donnés à l'appendice (p. 312-315) et ceux qui se trouvent dans le corps du récit: ceux de la liste

paraissent les plus corrects. En effet M. Wright nous avertit qu'elle a été faite avec un soin particulier.

Le Népâl est un pays petit, mais bien digne de fixer l'attention. Cette vallée où M. Hodgson a retrouvé les débris de la littérature sanscrite du bouddhisme ne peut nous être indifférente. Nous croyons donc utile de présenter ici au lecteur une description du Népâl d'après l'introduction de M. Wright, et un résumé de l'histoire du pays d'après le Vamçavalî. Dans cette seconde partie de notre travail, nous supprimerons, ou du moins nous réduirons considérablement l'élément religieux qui pénètre tout le récit et se mêle pour ainsi dire à chaque événement, pour lui donner une physionomie particulière. Nous tâcherons de noter seulement les faits les plus saillants de l'histoire politique, civile et religieuse. Du reste, pour fournir au lecteur les moyens de compléter son instruction et de contrôler nos assertions, en même temps que pour ne pas dissimuler l'origine de nos connaissances, nous renverrons pour les principales mentions que nous aurons à faire aux pages du livre de M. Wright.

Nous empruntons d'abord à l'introduction quelques détails sur le pays; nous donnerons ensuite un résumé de son histoire.

GÉOGRAPHIE DU NÉPÂL; ETHNOGRAPHIE, MŒURS, RELIGIONS, ETC.

Géographie. Si claire que puisse être une description géographique ou topographique, l'existence d'une carte ou d'un plan qui aide à la suivre est quelquesois nécessaire, toujours utile. La description géographique que M. Wright nous donne ne manque pas de clarté, mais une carte manque à son livre, et nous regrettons cette lacune. Nous allons essayer d'indiquer la position des principaux points du pays dont il nous parle.

La vallée du Népâl, longue en moyenne de 20 milles anglais et large de 15 , est entourée de montagnes dont les princi-

1 Il ne s'agit ici que du Népâl proprement dit, de la vallée où est la

paux sommets sont au nord le Munichûr, le Seopûri, le Kukani, le Kowhilia; à l'est le Mahadeo Pokhri; à l'ouest le Nâgârjun; au sud le Chandragiri, le Champa Devi, le Phurphing et le Phûlchowk: ce dernier, le plus haut de tous, s'élève à 9,720 pieds anglais au-dessus du niveau de la mer. Le pays forme un réseau de vallées et de plateaux; les vallées sont sillonnées par des cours d'eau presque toujours à sec une partie de l'année ; le plus considérable d'entre eux est celui qui est formé par la Vishnumati qui arrive du N. E. et la Bagmati plus occidentale, dont les eaux se rejoignent, se mêlent près de Kathmandu et continuent leur course dans la direction du S. E. Kathmandu, fondé en 723, actuellement capitale du Népâl, est situé à peu près au centre du pays. A un peu plus de 2 milles au S. E. est Pâtan, appelée aussi Lâlitapattan ou Lâlitpur, autre capitale du Népâl fondée en 299; enfin à 9 milles à l'est se trouve Bhatgaon, troisième capitale sondée en 865. De Kathmandu partent deux routes, l'une dans la direction de l'est vers Bhatgaon, l'autre vers le N. E. sur laquelle on rencontre, à environ 3 milles de Kathmandu, Paçupati, le plus ancien sanctuaire et l'un des plus vénérés du Népâl (p. 21). Il s'en trouve deux autres dans les mêmes parages, Gaukarna, à 2 milles au N. E. de Paçupati, et Bodhnath, entre ces deux localités à 3 milles 1 de Kathmandu. Le temple bouddhique de Bodhnath attire un grand nombre de Boutaniens et de Tibétains (p. 22). Le lieu le plus remarquable à l'ouest de Kathmandu est Simbhunath ou Svayambhunath (à 1 mille 1), remarquable par son temple et sa statue colossale de Çâkya-Sinha (Çâkyamuni). Si l'on part de Kathmandu dans la direction du S. O., la ville la plus considérable que l'on rencontre est Kîrtipûr, ville de 4,000 âmes, importante pour la religion, et célèbre par son héroisme et par ses souffrances dans la guerre des Gorkhas. A 5 milles au S. E. de la capitale est

capitale; car le royaume de Népâl est heaucoup plus vaste et s'étead sur une longueur de 500 milles anglais et une largeur de 133. Seulement, tout ce territoire est fermé aux Européens; la vallée centrale est seule un peu accessible, et c'est seulement à elle que se rapporte le livre de M. Wright. Bogmatî, célèbre par le culte de Macchindra, la divinité protectrice du Népâl.

Deux routes partent de Pâtan, l'une dans la direction du sud, l'autre dans celle du S. E.; celle-ci se termine à Godâvari, lieu vénéré, rendez-vous des pèlerins pendant le mois du Méla qui s'y tient tous les douze ans, et où se trouve une source qu'on prétend en communication avec la Godâvari du Dekkhan, qui l'alimenterait de ses eaux; elle est située au pied du mont Phûlchowk (p. 20).

Ethnographie. Les habitants du Népâl se partagent en plusieurs races diverses, parmi lesquelles il y en a deux principales, les Newars et les Gorkhas. Les Newars forment le fond de la population et descendent des anciens maîtres du pays; ils ont le type mongol et parlent le newari, langue non âryenne. Les Gorkhas sont la race dominante, et descendent des envahisseurs qui conquirent le Népâl il y a un siècle; ils ont le type hindou; leur langue, le parbatiya, est de souche indo-européenne. A côté et au-dessous de ces deux groupes se trouvent dans quelques cantons les Magars et les Gurungs à l'ouest, les Limbus et les Kirâtis à l'est, les Bhotiyas sur la frontière du Tibet au nord, les Lepchas sur celle du Sikkim au S. E. Chacune de ces races a son langage spécial; les Limbus et les Bhotiyas parlent des dialectes du tibétain.

M. Hodgson s'était occupé de ces différents peuples, et il a donné des listes de mots dans leurs langues respectives. Les Lepchas du Sikim ont été l'objet spécial des études du capitaine Mainwaring, qui a publié tout récemment une grammaire très-complète de leur langue, précédée d'une introduction fort instructive. Nous comptons rendre compte ultérieurement de cet ouvrage.

Religions, mours. Le bouddhisme est la religion des Newars, des Bhotiyas, des Limbus, des Kirâtis; l'hindouïsme celle des Gorkhas, des Magars et des Gurungs; l'islamisme est professé par un certain nombre d'étrangers. Il y a donc une assez grande liberté comme une assez grande variété de cultes.

Cette variété se manifeste surtout par le nombre des fêtes religieuses; il n'existe pas moins de 2,733 sanctuaires dans le pays, et les solennités qu'on y célèbre durent quelquefois des semaines entières et même des mois. Ces fêtes sont le grand attrait et la principale occupation des Népâlais.

Les pratiques religieuses de chaque culte sont plus ou moins dénaturées par des alliages et des mélanges. Les fleurs et les fruits sont les principales offrandes; toutefois quelques sectes sacrifient encore des animaux, il y a même des exemples de sacrifices humains qui ne sont pas fort anciens. Ces tueries s'accomplissaient jadis avec une grande barbarie; mais de généreux et persévérants efforts en ont modifié le caractère. La même influence s'est exercée sur les lois pénales, qui ont été fort adoucies, et sur certains usages tels que celui du sacrifice des veuves, qui n'a pas été aboli, mais qu'on s'est efforcé de restreindre. Du reste, il y a sur ce point des dissérences selon les races ou les religions. Ainsi c'est chez les Gorkhas que les veuves ont de l'inclination pour le bûcher, à cause de l'interdiction de se remarier. Chez les Newars bouddhistes. les veuves peuvent se remarier et ne se brûlent généralement pas, quoiqu'elles aient le droit de le faire. La polygamie est admise et fort en usage chez les gens riches. L'adultère est puni très-sévèrement, surtout parmi les Gorkhas, car les Newars sont beaucoup moins rigoureux, et admettent même le divorce. Toute jeune fille newari est mariée dans son ensance avec un fruit de l'espèce appelée Bel, qu'on jette à l'eau après la cérémonie, et qui est toujours censé le véritable époux ce qui diminue singulièrement la gravité des incidents matrimoniaux qui peuvent survenir par la suite.

L'esclavage existe au Népâl, et le nombre des esclaves y est considérable. Indépendamment de ceux qui le sont de naissance, il y en a qui le deviennent en punition de certains crimes.

La nourriture animale est plus usitée au Népâl dans toutes les classes de la population qu'on ne le voit dans l'Inde propre. C'est sans doute un effet du climat. La liqueur enivrante appelée rakshi, tirée du riz et de l'orge, est un objet de grande consommation de la part des Newars et des basses classes; le thé est la boisson favorite des classes supérieures; mais les inférieures ne le dédaignent pas.

Il n'y a point d'écoles au Népâl, l'instruction se donne dans les familles, par le concours des pandits, moyennant salaire; il en résulte que les basses classes sont dans une profonde ignorance.

Les pèlerinages et les processions n'empêchent pas les Népâlais de vaquer à l'agriculture, leur travail de prédilection. Chaque famille a son lopin, et il n'est pas un coin de terre cultivable qui reste en friche. Le peu d'industrie qu'il y a dans le pays est entre les mains des Newars, tandis que la profession des armes est réservée aux seuls Gorkhas. L'armée peut compter de 60 à 70,000 hommes; elle est organisée à l'image de l'armée anglaise; malheureusement l'armement est insuffisant et surtout très-inégal, le commandement est défectueux. C'est une armée impropre à l'attaque, mais qui pourrait, dans ses montagnes, opposer une défense vigoureuse.

Les Népâlais sont fiers de leur indépendance, décides à la maintenir et très-défiants à l'égard des étrangers: de là vient que les communications avec eux sont dissicles. L'état des routes les rendrait d'ailleurs presque impossibles, et la pauvreté du pays peu fructueuses. D'après M. Wright, tant que les Gorkhas seront les maîtres du Népâl, il n'y a rien à espérer par les voies pacifiques. Si donc on voulait absolument établir des relations commerciales entre l'Inde anglaise, le Népâl et le Tibet, la première chose à faire serait d'annexer le Népâl; il en coûterait quelques millions et plusieurs milliers d'hommes. Encore peut-on douter que « le jeu en valût la chandelle » (p. 70). Tel est l'avis de M. Wright; nous le donnons tel quel, sans hasarder l'examen minutieux de cette grosse question.

HISTOIRE DU NÉPÂL.

Si les cartes sont nécessaires pour l'intelligence des descriptions géographiques, les index ne le sont pas moins pour les recherches historiques. Il n'y a pas d'index à la fin du volume de M. Wright. Nous ne lui en faisons pas un reproche; les circonstances dans lesquelles ce volume a paru rendaient sans doute la composition d'un index particulièrement difficile. Du reste, nous ne nous plaignons de cette lacune que dans l'intérêt des travailleurs; le résumé que nous offrons en ce moment au lecteur n'en a pas souffert, et il n'eût guère été meilleur qu'il n'est ou plus facile à exécuter, si le volume avait été pourvu d'un index.

On peut distinguer dans l'histoire du Népâl plusieurs périodes: 1° la période fabuleuse des Buddhas et des Bodhisattvas, pendant laquelle la vallée du Népâl fut presque toujours un lac de Nâgas, où les Asurs faisaient revenir les eaux que les dieux avaient fait écouler; 2° la période assez prolongée, et susceptible elle-même de divisions, pendant laquelle plusieurs dynasties se succédèrent, transportant à plusieurs reprises d'un lieu à un autre le siège de l'empire; 3° la période du partagé de l'État entre plusieurs membres d'une même dynastie, celle des Mallas; 4° la période actuelle de la dynastie Gorkha.

Nous laisserons presque entièrement de côté la première période. Citons seulement, parmi les bizarreries qu'on y remarque, le transport dans cette période sabuleuse du règne de Vikramâditya avec la fameuse histoire de son trône, sur lequel le roi Bhoja voulut s'asseoir, ce dont il sut empêché à trente-deux reprises par les «attributs» du trône. La théorie de la transmigration rend ces santaisies saciles; car il est bien entendu que le Vîkramâditya de cette période sabuleuse et le Vikramâditya postérieur, créateur de l'ère qui porte son nom, ne sont, à trois mille ans de distance, que des apparitions d'un seul et même individu.

Dynastie Gupta. L'histoire du Népâl commence avec Ne-

Muni, qui donna son nom au pays; il institua roi, dans des circonstances merveilleuses, un fils de pâtre appelé Bhuktamâna, chef de la première dynastie népâlaise appelée Gupta, du nom que prirent tous ses descendants. La dynastie Gupta compte huit rois qui régnèrent en tout cinq cent vingt et un ans. Ils avaient leur résidence au lieu appelé Mâtâ tirtha « l'étang de la mère », ainsi nommé à cause d'une légende qui s'y rattache (p. 107-108).

Dynastie Àhîr. Cette dynastie, qui regna après l'extinction de la dynastie Gupta, était originaire des plaines de l'Hindoustan; elle compte seulement trois rois. Les Kîratis, qu'on nous dit ailleurs être venus dans le Népâl pendant la période fabuleuse, avant les dieux, et y avoir dominé dix mille ans (p. 106), firent la conquête du pays et y fondèrent une puissance nouvelle.

Dynastie Kirdti. Cette dynastie compte vingt-neuf rois. Ce fut sous le sixième, Humati, qu'eurent lieu la fameuse querelle de succession racontée dans le Mahabharata, l'exil des fils de Pandu dans la foret et le combat de l'un d'eux, Arjuna, avec un Kiratî qui n'était autre que Mahadeva. Sous le septieme roi, Jitedâsti, Çâkyamuni vint visiter le Népâl, et les fils de Pandu livrèrent à leurs ennemis la formidable bataille de Kuruxetra; Jitedasti, leur allié, était avec eux et périt en combattant (p. 109-110); synchronisme plus que douteux, mais qu'il ne faut pas oublier de noter. Un autre synchronisme se rattache au nom du quatorzième roi, Sthunko, c'est le voyage au Nepâl du grand roi Açoka. Sa fille, Çârumatî, qui l'accompagnait, s'y fixa, s'y maria, et y mourut Bhixuni dens un vihâra qu'elle avait fait construire. Sous le vingt-huitième roi, Patuka, commença l'attaque des Bajputs de la race lunaire (Somabansi), qui mirent en fuite le vingt-neuvième et dernier Kirâtî, appelé Gasti; ils s'établirent près de Godâvari. au sud-est de Népâl, et sondèrent une dynastie nouvelle (p. 112).

Dynastie Somabansi ou lanaire. Elle ne compte que cinq rois; le quatrième, Paçuprekhadeva, introduisit le régime des quatre castes et restaura le temple de Paçupati. Les heureux effets de cette belle action ne tardèrent pas à se faire sentir; car, par la vertu des Mantras de Paçupati, le cinquième roi, Bhâskara-Barmā, fit de grandes conquêtes et soumit le monde entier. Il ne laissa pas d'enfants, mais il avait demandé à Paçupati cette faveur, ordinairement peu enviée; il laissa son trône à un membre de la race de Gautama, Bhûmi-Bharmā, fondateur de la dynastie solaire (Sûryabansi)—(p. 113-114).

Dynastie Saryabansi ou solaire. Elle compte trente et un rois. Le premier, Bhami-Barma, transporta sa résidence de Godávari à Bâneswara; le onzième, Haridatta-Barma, institua le culte des quatre Nârayana, ce qui signifie indubitablement qu'il favorisa l'hindouisme (p. 114). Sous le dix-septième, Rudradeva-Barma, il y eut une réaction dans le sens bouddhique. Un brahmane, appelé Sunayasri-Misra, originaire de Kapilavastu, était allé à Lha-Sa et y avait reçu les leçons de trois Lamas. De retour au Népâl, il répara les caityas d'Açoka, mit des offrandes dans quatre d'entre eux et fonda un vihâra; il en fonda ensuite deux autres pour deux de ses disciples, qui vinrent de Kapilavastu au Nepâl pour le rejoindre. Sa femme et ses enfants y vinrent aussi, et il établit cette loi dans sa famille que ses descendants, aussitôt qu'ils auraient un fils, embrasseraient l'état monastique. Toute cette histoire paraît être l'indice d'une recrudescence du bouddhisme (p. 115-117); succédant peut-être à une période d'affaiblissement. Mais sous le règne suivant, celui de Brikha- (ou Vrxa-) Deva-Barma, frère du roi précédent, eut lieu le terrible mouvement antibouddhique dirigé par Çankara Âcârya, qui serait venu de sa personne au Népâl, aurait confondu les docteurs bouddhistes (lesquels, en ce temps-là, n'étaient pas, paraît-il, de première force), ordonné les sacrifices d'animaux, le mariage des nonnes, la destruction des quatre-vingt-quatre mille livres sacrés, et établi le çivaïsme sur les ruines du bouddhisme. Cette révolution causa dans le pays un trouble profond et prolongé. Les docteurs qui n'avaient pas su tenir tête à l'adversaire furent affectés du goître, en punition de leur faiblesse ou de leur incapacité, et dans les Népâlais atteints de cette difformité, on reconnaît encore aujourd'hui les descendants de ceux que Çankara Âcârya avait vaincus (p. 122). Les bouddhistes n'acceptèrent pourtant pas leur défaite avec une entière résignation; ils oublièrent la patience, le mépris des injures et leurs autres vertus pour exercer des représailles; on nous parle de sept cents Brahmanes de Bisâlnagara massacrés par mille Banras bouddhistes; les meurtriers surent réduits en cendres par les malédictions des femmes de ces Brahmanes qui avaient suivi leurs maris dans la mort, et dont les esprits causèrent tant de trouble qu'un roi dut les apaiser par une cérémonie religieuse. Si éclatante qu'eût été la victoire de Çankara Âcârya, il n'avait pas totalement extirpé le bouddhisme, qui finit par se relever de cette chute profonde. Les derniers représentants du culte vaincu s'étaient réfugiés dans le vihara de Pingalâ-Bahâl-kot, d'où ils sortirent dans des temps plus heureux pour se répandre dans le pays et y saire resleurir leur doctrine (p. 121-122 et 157-158). Le vingt-septième roi, Civa-Deva-Barmà, transporta sa résidence de Baneswara à Deva-Patan, il institua ou réforma plusieurs cérémonies, parmi lesquelles la plus notable est le sacrifice humain offert tous les ans à Bachla-Devî, la principale divinité (femelle) du Népâl (p. 126). Il finit ses jours dans les pratiques religieuses, et renonça même au trône; il s'était lie d'abord avec un fakir, adorateur des divinités brahmaniques, ensuite il rencontra un bhixu qui le décida à construire un vihâra et à se faire bouddhiste (p. 127-129). Le trente et unième et dernier roi, Viçva-Deva-Barma, tenta en vain d'abolir les sacrifices humains; la divinité sanguinaire ne voulut pas lacher ses victimes. Il mourut sans postérité mâle; sa fille unique épousa un Thakurî ou Rajput légitimé, et le fils né de cette union, Ançu-Barmâ, fut le chef d'une dynastie nouvelle. Viçva-Deva-Barma était contemporain du célèbre roi Vikramaditya, qui

vint au Népâl, y acquitta, par l'ordre du dieu Ganeça, les dettes nombreuses dont souffrait le pays, et institua, en mémoire de cette généreuse libéralité, l'ère qui porte son nom (p. 131).

Dynastie Thakuri ou Rajput. Elle compte dix-huit rois. Le premier, Ançu-Barmà, transporta la résidence royale de Deva-Pattan à Madhyalakhu. C'est sous son règne que les dieux cessèrent de se montrer aux hommes. Le quatrième roi, Nand-Deva, introduisit au Népâl, par une sorte de caprice (peut-être par force), l'ère de Câlivâhana, autrement dit, l'ère Câka, qui, néanmoins, ne fut pas imposée aux habitants, ne supplanta pas celle de Vikramâditya et fut employée concurremment avec elle. Le cinquième roi, Bar-Deva, fonda la ville de Lalita-Patan ou Lalitpur, la plus ancienne des capitales du Népâl encore subsistantes. Sous le sixième, Candraketu-Deva, le pays fut subjugué et ravagé par des envahisseurs, venus de tous côtés, qu'on ne désigne pas autrement. On attribue à la piété du roi et à l'intervention d'une divinité (Lomrî-Masâkali-Devi) la cessation du fléau. Les Râjas ennemis, effrayés par son apparition, rapportèrent ce qu'ils avaient enlevé (p. 138). Sous ce règne, un célèbre docteur bouddhiste, Bandhudatta, commença à se faire connaître; son influence continua sous le septième roi, Narendra-Deva; ce fut alors qu'il apporta du Tibet le culte de Mahâkâla (p. 139). Le Népâl subissait donc alors d'une manière très-sensible l'influence tibétaine et bouddhique. Le huitième roi, Bar-Deva, transporta sa résidence à Lalita-Pattan, fondée peu de temps auparavant. Bandhudatta, dont l'influence ne faisait que croître, institua sous son règne le culte de Macchendra-Nâtha ', protecteur du Népâl. Macchendra-Nâtha, dont la légende est longuement racontée (p. 140-152), n'est autre que Avalokiteçvara, le Bodhisattva principalement vénéré des Tibétains, et qui renaît perpétuellement dans leur Dalaï Lama

XII.

¹ Macchendra est la prononciation du mot qui s'écrit Matsyendra «prince des poissons». Matsya se prononce donc Maccha, exactement comme il s'écrit en pâli.

(d'institution plus récente). Les créations de Bandhudatta sont un épisode important de la réaction qui suivit la révolution violente dont Çankara-Âcârya avait été l'auteur. L'influence du Tibet dans ce grand mouvement est visible. C'est ce qui ressort, entre autres indices, d'une légende relative à un Brahmane, incarnation de Çankara-Âcârya, qui serait venu au Népâl pour voir si son œuvre subsistait encore, y aurait confondu quelques docteurs, et serait passé ensuite au Tibet, dont le Lama l'aurait complètement vaincu (p. 152-153). Cette légende, dont nous ne racontons pas toutes les bizarreries, signifie sans doute que le rétablissement du bouddhisme au Népâl n'y détruisit pas l'hindouïsme, dont la persistance dans ce pays est manifeste, tandis que, au Tibet, nulle doctrine ne put subsister à côté du bouddhisme.

Le quinzième roi, Guna Kâma-Deva, régna cinquante et un ans, fonda Kantipur ou Kathmandu, et y établit sa résidence (p. 154). Nous voyons ainsi se fonder successivement · les villes qui sont aujourd'hui les plus importantes du Népâl. Ce même roi institua plusieurs solennités religieuses, entre autres celle de Lâkhyà-Jâtra, en l'honneur de Çâkya-Muni, vainqueur de Mâra sous l'arbre de Bodhi (p. 155). C'est aussi à lui qu'on attribue la création du jeu de Siti, dans lequel les enfants se battent à coups de pierres. Dans les premiers temps, on sacrifiait les prisonniers que faisaient les deux partis : les sacrifices furent abolis, mais l'usage du combat fut maintenu jusque dans ces dernières années. Le résident anglais, Colvin, ayant eu la curiosité d'assister à ce jeu dangereux, fut atteint par un des projectiles, et Jung Bahadur supprima cette coutume barbare. - Jaya-Kâma-Deva, le dix-huitième roi, mourut sans postérité. Les Thakuris du mont Nuwakot créèrent roi l'un d'entre eux qui fut le fondateur d'une dynastie nouvelle.

Dynastie Thakurî de Nuwakot. Cette dynastie dura peu : elle ne compte que cinq rois. Il semble que dans cette période on se soit encore ressenti des troubles religieux causés par Çankara Âcârya. Le premier roi de la dynastie, Bhâskara-Deva.

construisit un vihâra pour les Banras (docteurs) de Pingala Bahâl et leur divinité, qui avaient quitté la retraite où les persécutions de Çankara-Âcârya les avaient contraints de chercher un refuge; légende assez obscure, qui indique une sorte de malaise religieux, de même que l'érection d'un emblème de Çiva pour apaiser les esprits des sept cents brahmanis qui s'étaient brûlées sur le bûcher de leurs maris, massacrés par les bouddhistes, et d'autres cérémonies de purification, imaginées par le cinquième roi, Çankara-Deva (p. 159-160). Ce prince mourut sans postérité; le pouvoir passa alors à un descendant d'Ançu-Barma, de la race solaire, Bâma-Deva, qui fonda ce qu'on appelle la deuxième dynastie Rajput.

Deuxième dynastie Rajput. Cette dynastie compte douze rois. Le troisième, Sadâsiva-Deva, fut le fondateur de Kîrtipur; le dixième, Abhaya-Malla, est surtout remarquable pour avoir donné son nom à une dynastie qui régna plus tard sur le Népâl. Il eut deux fils qui lui succédèrent simultanément, le premier, Jaya-Deva-Malla, à Lalita-Pattan et à Kathmandu; le deuxième, Ananda-Malla, à Bhaktapur ou Bhatgaon, troisième capitale du Népâl, dont il fut le fondateur. Sous son règne, un çudra appelé Sâkhwal, devenu extraordinairement riche, paya les dettes existant dans le pays, et ce fait notable fut le point de départ d'une ère nouvelle, l'ère nationale du Népal, qui commence en octobre 880 de notre ère (p. 164). ll y a donc au Népâl trois ères : celle de Vikramàditya, celle de Calivâhana (ou Câka), apportées du dehors l'une et l'autre et communes à l'Inde et au Népâl, et l'ère népâlaise proprement dite (Népâl-Samvat). En l'an 9 de l'ère nouvelle, une invasion formidable mit fin à la domination des deux rois Mallas et de leur dynastie. Nânya-Deva-Râja, venu de la contrée méridionale Karnâtaka, et suivi de bandes parmi lesquelles étaient les Newaras 1, originaires du pays de Nayera,

Digitized by Google

¹ Ce nom ressemble beaucoup à celui des Newars, qui forment le fond de l'ancienne population du Népâl. Cette population se confondrait-elle avec

conquit le Népâl, expulsa la dynastie régnante et fonda une puissance nouvelle. Il apporta l'ère de Çâka-Sahkâla (p. 167). Cela signifie, je suppose, qu'il eut la prétention d'imposer exclusivement l'ère de Çâka ou Çâlivâhana qui parait, en effet, être employée de préférence dans le midi de l'Inde.

Dynastie Karnátakí. Elle ne compte que six rois. Sous le troisième, appelé Narsinha-Deva, Ràjà-Malla-Deva et Kathya-Malla fondent le village de Chapagaon (ou Champapuri), ce qui indique une sorte de retour offensif de la dynastie précédente. Sous le sixième roi, Hari-Deva, toute la ville de Lalita-Pattan s'insurgea, et le roi fut défait par les rebelles (p. 170). Un chef voisin, Mukunda-Sena, profita de ces troubles pour envahir le Népâl, amenant avec lui les Khas et les Magars; on dit même que ce fut à l'instigation d'un Magar qu'il entreprit cette conquête. De grandes atrocités furent commises par les bandes envahissantes; mais la contagion se mit parmi elles et les détruisit, si bien que Mukunda-Sena s'enfuit presque seul. Ainsi parle la chronique, mais elle avoue que les Khas et les Magars n'en restèrent pas moins dans le pays, où ils avaient importé deux aliments nouveaux, le sinkt (radis qu'on enterre jusqu'à fermentation) et le hawukd (riz qu'on met en tas avant qu'il soit mûr, et qu'on recouvre de terre jusqu'à sa maturité; après quoi on le fait sécher). Cette invasion causa un trouble profond, elle fut suivie d'une période d'anarchie et de division qui dura deux cent vingt-cinq ans. Chaque ville, même chaque quartier des grandes villes avait son roi. Tous ces tyranneaux étaient des Thakurî, il y en eut tant que leurs noms n'ont pu être conservés. On remarque qu'ils furent en général favorables au bouddhisme, ou du moins que, pendant cette période, le bouddhisme put se développer plus librement.

Dynastie Ayodhya. Enfin, en 1324, un prince d'Aoude, Hales envahisseurs dont il s'agit, ou, du moins, aurait-elle pris leur nom? On ne le dit pas expressément; mais on semble l'admettre. risimha-Deva, fuyant les Musulmans, arriva, après bien des aventures, dans le Népâl. Les Thakurîs de Bhatgaon l'accueil-lirent bien; il repoussa une attaque des Bhotiyas (Tibétains ou Boutaniens), et fonda une dynastie qui ne compte que quatre rois et ne se distingue que par le calme relatif dont jouit le pays (p. 174-179). Les Newaras de Nayera, venus avec Nânya-Deva-Râja, occupaient l' encore le pays (p. 179). Sous le dernier roi de la dynastie d'Aoude, un tremblement de terre causa, en 1408, d'effroyables malheurs. Çyâma-Sinha-Deva (c'est le nom de ce roi) ne laissa qu'une fille, dont le mariage avec un descendant des Mallas chassés, comme on l'a vu plus haut, par Nânya-Deva-Râja, ramena cette famille sur le trône (p. 180).

Dynastie Malla. Tous les rois de cette dynastie, la plus glorieuse et la plus prospère du Népâl, portent le nom de Malla; ils régnèrent trois siècles. On peut distinguer deux périodes dans cet espace de temps. Pendant la première (huit règnes), l'unité du royaume fut maintenue; pendant la deuxième, elle sut brisée; il y eut alors plusieurs États distincts, parfois réunis momentanément. Le règne du premier roi, Jayabhadra-Malla, fut signalé par l'abondance des récoltes. Le sixième, Açoka, repoussa les rois Thakurîs et leur enleva leurs possessions; il régnait sur Lalita-Pattan et Bhatgaon, à l'est. Son successeur, Jayasthiti-Malla, occupa le trône quarante-trois ans et fut le roi législateur par excellence du Népâl. Il légiféra sur la propriété, institua des amendes proportionnées aux crimes, réglementa les funérailles des rois et des particuliers, renouvela, rassembla et fit exécuter les lois sur les castes. Cinq pandits l'assistèrent dans ces grands travaux législatifs qui ne furent, en grande partie, que la révision et la codification des anciens usages et de lois plus ou moins oubliées

^{&#}x27;Dans la traduction anglaise, il y a le présent «occupe». La phrase semble être une remarque de l'auteur indigène jetée au milieu de la narration; il a l'air de considérer les Newars actuels comme les descendants des bandes méridionales.

(p. 182-186). Jayasthiti-Malla ne négligea pas la religion. Ainsi, pour apaiser Sîtalà (la petite vérole), il érigea Unmatta-Bhairava, avec une pierre portant une inscription datée de l'an 542 (ère népâlaise) = 1422 de notre ère. La chronique mentionne antérieurement une ou deux de ces inscriptions lapidaires; mais sous les rois Malla elles se multiplient, et les mentions en deviennent très-fréquentes. Yaxa-Malla, fils de Jayasthiti-Malla, régna quarante-trois ans, comme son père. Il fortifia Bhatgaon. La religion l'occupa beaucoup; il se montra très-large; car le culte de Paçupatinâtha, divinité locale, celui de Ganeça, divinité hindoue, et celui des Bodhisattvas, par conséquent le bouddhisme, furent les objets de ses soins (p. 188). Yaxa-Malla mourut en 1472, et laissa trois fils qui se partagèrent ses États (p. 189). Il exista d'abord trois royaumes, ceux de Kathmandu, de Bhatgaon et de Banepa. Il y eut treize rois à Kathmandu et onte à Bhatgaon. Le royaume de Banepa n'eut pas de durée; mais il se forma un peu plus tard un royaume de Lalita-Pattan, qui compte treize rois. La chronique raconte successivement l'histoire des royaumes de Bhatgaon, de Kathmandu et de Lalita-Pattan. Cette disposition, qui a ses avantages comme elle a ses imperfections, nous convient d'autant moins que nous n'avons pas la prétention de faire une histoire complète. Nous noterons donc les événements les plus remarquables dans l'ordre des temps, en quelque lieu qu'ils se soient produits. Mais nous nous attacherons plus particulièrement au royaume de Kathmandu, que l'éclat de ses rois, sa position centrale, le rang que sa capitale occupe encore, et même l'annexion qu'il s'est faite plusieurs fois du royaume de Pattan, semblent désigner comme le principal.

Royaumes multiples (dynastie Malla). Le premier roi de Kathmandu, Ratna-Malla, s'assura le pouvoir en empoisonnant les douze rois Thakuris dans un festin; après quoi il mit à mort leur kâjî, qui les avait trahis, et dont il se défiait à

[&]quot; Kaji n'est que la transcription du mot arabe تافعي qui signifie «juge».

bon droit. Il fut ainsi engagé dans une lutte contre les Thakuris de Nuwakot et les vainquit. Il fut ensuite obligé de recourir à l'aide des brahmanes du Tirhut, au sud, pour repousser une attaque des Bhotiyas de Kuku. Il changea la monnaie courante et substitua an sukica le paisa, d'une valeur huit fois moindre. C'est sous lui que les Musulmans commencèrent à paraître dans le Népâl. Pendant les soixante et onze ans qu'il régna à Kathmandu, plusieurs rois se succédèrent à Bhatgaon; le deuxième d'entre eux, Suvarna-Malla, réunit à ses États celui de Banepa qui cessa d'exister à la mort de Ran-Malla, deuxième fils de Yaxa-Malla. Une cruelle famine désola son royaume, et Bhatgaon fut un instant dépeuplé (p. 180). Amara-Malla, deuxième roi de Kathmandu, régna quarante-sept ans et fonda de nombreuses institutions religieuses; il régnait sur vingt-six villes (p. 206). Le troisième roi, Sûrya-Malla, enleva deux places au roi de Bhatgaon; le cinquième, Mahindra-Malla, alla à Delhi rendre hommage au Grand-Mogol, et obtint de lui la permission de frapper une nouvelle monnaie, le mohar, première monnaie en argent qui se vit au Népâl. Le sixième roi, Sadâsiva-Malla, avait la passion des chevaux, qu'il faisait paître sur les terres de ses sujets, et des femmes, qu'il séduisait par tous les moyens possibles; il en résulta un soulèvement qui le força à prendre la fuite: il chercha un asile à Bhatgaon, dont le roi le fit enfermer, et l'on n'entendit plus parler de lui (p. 207-209). Civa-Sinha-Malla, frère du roi expulsé, fut mis sur le trône, malgré la tache de sa naissance : il était fils d'une Thakurî. Ce fut • un homme sage. • Sa femme, la Râni Gangâ, s'occupa des affaires publiques et surtout des affaires religieuses; plusieurs temples furent réparés. Un de leurs fils, Laxmi-Narsinha, régna à Kathmandu, après Civa-Sinha; l'autre, qui était d'un caractère violent, à Lalita-Pattan, royaume spécial qu'il s'était déjà formé du vivant de son père (p. 209 et 233).

En népàlais, il paraît avoir quelquesois un sens plus large et désigner un conseiller du roi. — Il existe dans d'autres langues de l'Inde.

Laxmî-Narsinha, huitième roi de Kathmandu, fit un traité de commerce avec le Tibet. Les négociants népâlais eurent la faculté d'aller à Lha-Sa, et les biens de ceux qui y décéderaient devaient être rendus au gouvernement népâlais (p. 211-212). Le deuxième roi de Lalita-Pattan, Siddhi-Narsinha, qui protégea aussi le commerce et attira beaucoup de marchands dans sa capitale, participa à ce traité et en sit bénésicier ses sujets; il institua, en outre, une cérémonie de purification pour ceux qui feraient le voyage du Tibet, afin qu'ils pussent être réintégrés dans leur caste (p. 237). Cette particularité semble indiquer sinon une faveur spéciale pour l'hindouïsme, du moins une grande tolérance; car on nous dit qu'il y avait sous ce règne dix viharas, dont cinq d'un rang supérieur, et qu'il fut pris des dispositions pour le gouvernement de ces couvents bouddhiques (p. 234-235). Ce même roi de Lalita-Pattan fit beaucoup de règlements sur la religion et d'autres matières; il eut un règne prospère et finit en fakir.

Le traité de commerce dont il vient d'être question avait été négocié par Bhîma-Malla, parent et kajî (conseiller) du roi de Kathmandu, homme intelligent et zélé, qui était allé de sa personne à Lha-Sa et en avait rapporté beaucoup d'or et d'argent. Il fit rentrer Kuti sous la puissance de Laxmi-Narsinha, et n'aspirait pas à moins qu'à étendre la domination de son maître sur tout le Népàl. Mais des envieux persuadèrent au roi que Bhîma-Malla nourrissait des projets d'usurpation, si bien que Laxmî-Narsinha fit périr son fidèle et habile kajî. La femme de Bhîma-Malla le suivit dans la mort, en prononçant cette malédiction : « Que cette cour soit à jamais privée de jugement! » Le roi perdit la raison peu de temps après, et son fils, Pratâpa-Malla, lui succéda (p. 212).

Pratapa-Malla régna de 1639 à 1689, ce qui sait cinquante ans; mais le texte attribue à son règne une durée de soixante et un ans. La différence tient peut-être à la manière dont on compte le temps pendant lequel le père de Pratâpa-Malla vécut encore sou et détrôné. Dans sa jeunesse, Pratâpa-Malla

s'était laissé entraîner par sa passion pour les femmes; mais il finit par s'amender (p- 216). Il eut des démêlés avec les autres rois du Népâl. Une de ses rânîs étant morte, Siddhî-Narsinha, qui régnait encore à Lalita-Pattan, ne prit pas le deuil et n'interrompit pas la célébration de la fète de Dasaîn (p. 138). Ce fait, en lui-même peu important, semble déjà dénoter de la mésintelligence entre les deux rois. En effet, nous voyons, dix ans plus tard, le roi de Bhatgaon se liguer avec celui de Lalitpur contre le roi de Kathmandu et rendre libre le chemin de Bhatgaon, apparemment bloqué par Pratapa-Malla. Mais, par un revirement soudain « le lendemain (on the next day), » les deux rois de Lalitan-Pattan et de Khatmandu s'unissent en prètant serment sur le Harivamsa et le Kâlî-Purana et sur un couteau, puis débarrassent le chemin de Kathmandu à Lalita-Pattan et d'autres voies obstruées par un ennemi qu'on ne désigne pas, mais qui ne peut être que le roi de Bhatgaon, car la guerre continue entre ce roi et les deux autres. Dans un coup de main, le roi de Bhatgaon, Jagat-Prakâça-Malla, ayant surpris un poste avancé, fit trancher immédiatement la tête à huit hommes et emmena vingt-deux prisonniers, qu'il fit ensuite décapiter en les sacrifiant aux divinités (p. 244). La guerre finit par le succès des rois alliés de Kathmandu et de Lalita-Pattan; ils forcèrent Jagat-Prakaça-Malla à leur livrer un éléphant et de l'argent, puis rentrèrent dans leurs capitales respectives, après avoir enlevé plusieurs places à leur commun adversaire.

Ces démèlés, qui ne paraissent avoir eu de gravité que par les sacrifices humains dont ils furent souillés, n'empêchèrent point Pratápa-Malla de vaquer aux soins intérieurs de son royaume. Il construisit ou fit réparer nombre d'édifices religieux, entre autres le monument de Svayambhû-Nâtha. Ce fut un lama tibétain, Syamârpâ, qui exécuta les travaux de réparation et d'embellissement, en particulier la dorure des images du temple. Le roi composa à cette occasion une prière à Svayambhû, qui fut gravée sur une des pierres du temple (p. 215); il fit de même pour plusieurs autres édifices.

Ses hymnes, ses pièces de vers décorèrent les monuments publics.

En effet, Pratâpa-Malla se distingua par ses goûts littéraires, son amour de l'étude; il s'entoura de pandits venus de divers côtés et prit le titre de kavîndra « prince des poëtes », qu'il tinit par ajouter à son nom sur sa monnaie. Parmi les nombreuses inscriptions qu'il a fait graver sur la pierre des monuments, il en est une qui mérite une mention spéciale, parce qu'elle nous présente, sous un jour inattendu, les goûts, les tendances, les prétentions, les connaissances mêmes du roi (p. 213-214). Elle avait frappé le P. Joseph, qui en parle dans sa relation, et M. Wright a eu l'heureuse idée de la reproduire dans son livre, dont elle forme la planche XIII. Cette inscription, vraiment curieuse, est en sept lignes tracées sur une pierre encastrée dans le mur du premier édifice qu'on trouve à gauche, en arrivant sur la place royale de Kathmandu. Elle renferme une prière à la déesse Kâlîkâ. On lit clairement le nom et les titres du roi à la quatrième ligne, qui commence ainsi : Maharajadhiraja-çrîçrî-Kavîndra-Jaya Pratâpa-Mulla... « le grand roi des rois, l'auguste auguste prince des poëtes, Jaya-Pratapa-Malla..., et à la cinquième ligne, vers le milieu, la date de l'inscription, samvat 774, ce qui donne l'année 1654 de notre ère. Mais ce qu'il y a de curieux dans cette inscription, œuvre d'érudition bien plus que de religion, c'est que l'auteur y a réuni des spécimens de toutes les écritures et de toutes les langues qu'il connaissait ou qu'il avait étudiées. Parmi ces types divers, qui sont au nombre de quinze, et où dominent, parmi les écritures indiennes, les variétés du devanâgari, on n'est pas peu étonné de voir se détacher en grosses lettres, à la fin de la cinquième et au commencement de la sixième ligne, les caractères latins : AVIOMNE WINTER LHIERT « automne, winter, l'hiver ». On étudiait donc le français dans les vallées de l'Himâlaya au xy11° siècle! Assurément, il y avait bien des progrès à faire. Mais le fait n'est-il pas bien remarquable? Et n'est-il pas permis d'y voir les premiers symptômes d'une influence qui promettait de devenir puissante et que l'indigne gouvernement de Louis XV a laissé perdre comme à plaisir dans le siècle suivant? Saluons en Pratâpa-Malla un prince indien qui aimait notre langue, a fait des efforts pour la connaître, et nous a témoigné une sorte de sympathie que nous ne devons pas oublier.

Mahîndra (ou Bhûpalendra) Malla, successeur de Pratapa-Malla, réunit à ses États le royaume de Lalita-Pattan, lorsque Yoga-Narendra-Malla, désespéré par la mort de son fils, renonça au trône. Les deux fils de Mahîndra, Çri-Bhàskara-Malla et Jaya-Yoga-Prakâça, lui succédèrent, le premier comme roi de Kathmandu, le second comme roi de Lalita-Pattan. Çrî-Bhàskara-Malla succomba au fléau appelé mahâmâi, qui ravagea ses États. Il ne laissait pas d'héritier; un parent éloigné, Jagajjaya-Malla, lui succéda et mourut en 1732. Jaya-Prakâça, qui vint après, fut le dernier roi de Kathmandu; c'est sous son règne qu'eut lieu la lente et cruelle conquête des Gorkhas.

Jaya-Prakâça-Malla commença par être en lutte avec son frère, qui se réfugia à Pattan. Ses principaux officiers, les Tharîs, se soulevèrent contre lui et voulurent même créer un autre roi. La Rânî Dayâvatî se joignit aux révoltés; mais le roi fut le plus fort, quelques-uns des rebelles furent punis, et Dayavati finit ses jours en prison. A ces dissensions intestines s'ajoutèrent des démèlés plus graves à l'intérieur. Le roi de Kathmandu fut en lutte avec ses voisins de Bhatgaon et de Lalita-Pattan. Le dernier roi de Bhatgaon, Ranjit-Malla, était prudent et économe, il avait sait une bonne opération sinancière avec Lha-Sa, en achetant une grande quantité de métaux précieux du Tibet qu'il paya en monnaie du Népâl. Il recourut à l'aide du roi de Kathmandu pour ériger une colonne; Jaya-Prakaça-Malla temoigna dans cette circonstance des dispositions peu loyales. En 1737, les trois rois du Népâl étaient en pleine discorde; le roi des Gorkhas, Narbhûpâla-Sah, en profita pour tenter la conquête du Népâl, et fut repoussé principalement par les rois Vaiçvas de Noakot (localité dont on a vu plus haut le nom écrit Nuwakot). Il était réservé à son tils, Prithwî-Nârayana, de mener à bonne fin cette grande entreprisc.

Prithwî-Nârayana avait été reçu par le roi de Bhatgaon qui l'avait gardé trois ans près de lui, réchauffant le serpent dans son sein. Le prince Gorkha en avait profité pour étudier le Népâl et méditer sa conquête. Aussi, déjà avant la mort de l'avant-dernier roi, s'était-il emparé de Noakot que Jaya-Prakâça-Malla lui reprit plus tard. Vers 1740, le roi de Kathmandu fit périr Kasiram-Thâpă qui avait des intelligences avec Prithwî-Narayana. Le roi des Gorkhas vengea son ami par l'occupation d'un territoire népalais, et vint bientôt après assiéger Kîrtipur; il fut repoussé, et on croyait les Gorkhas détruits; mais pendant dix-huit ans, ils revinrent à la charge (p. 227). Dans cette lutte, soutenue avec constance, Jaya-Prakâça se heurta à toutes sortes de difficultés. Sans parler des ravages causés par la petite vérole, ses officiers le trahirent et livrèrent plusieurs places à l'ennemi. Le roi de Bhatgaon, au lieu de le secourir contre l'ennemi commun, fut en guerre avec lui. Quant à Lalita-Pattan, l'anarchie la plus complète y régnait. Les six pradhânas (ministres ou eunuques) y étaient maîtres absolus; après avoir crevé les yeux à Râjya-Prakâça-Malla, ils firent et défirent les rois à leur guise, appelant au trône pour les renvoyer ou les tuer bientôt, le roi de Kathmandu, le roi de Bhatgaon et divers autres personnages. Les actes religieux de Jaya-Prakâça ne le sauvèrent pas de la ruine. En 1767, un tremblement de terre causa de grands désastres, et les Gorkhas se montrèrent plus menaçants que jamais; quelques troupes, envoyées par les Anglais, sous la conduite du capitaine Kinloch, pour les repousser, n'eurent aucun succès, et, en 1768, Prithwî-Nârayana entra vainqueur dans Kathmandu. Jaya-Prakâça, après s'être bravement défendu, s'enfuit à Bhatgaon, où régnait encore Ranjit-Malla. Le vainqueur l'y suivit, s'empara de la deuxième capitale du Népâl, et fit les deux rois prisonniers. Ranjit-Malla fut envoyé, sur sa demande, à Bénarès, et Jaya-Prakâça-Malla au sanctuaire de Paçupati. Déjà

auparavant le conquérant Gorkha avait pu, sans peine, se rendre maître de Lalita-Pattan, où il avait mis à mort les six tyrans qui l'opprimaient depuis si longtemps. Maître des trois capitales, il étendit sa domination sur tout le pays. D'horribles. cruautés signalèrent cette conquête, des villages entiers furent exterminés, et les corps des habitants trouvés pendus aux arbres de la campagne. Kîrtipur ayant été pris, après une résistance héroïque qui avait coûté un œil au frère du vainqueur, Prithwî-Nârayana fit couper les lèvres et le nez à huit cent soixante-cinq défenseurs de la place; la vue de ces malheureux qui, pour la plupart, vécurent encore longtemps après cet événement, était navrante : le colonel Kirckpatrick, lors de sa mission au Népâl, en 1792, en rencontra plusieurs. Cette affreuse guerre a eu un témoin oculaire européen, le P. Joseph, chef de la mission italienne, dont les notes sur le Népål et la conquête gorkha ont été insérées dans le tome II des Asiatic Researches, sous la forme que leur a donnée John Shore. Castera a traduit cet article en français et l'a mis à la suite de la traduction de la Description de l'Indostan, de Rennell, par Boucheseiche (Paris, an viii).

Dynastie Gorkha. La dynastie étrangère qui s'établit alors de force au Népâl y règne encore aujourd'hui : les Gorkhas sont toujours les maîtres du pays; mais leur puissance n'est plus redoutable. L'établissement de ces envahisseurs avait été une cause ou une menace sérieuse de troubles pour les pays voisins. Les deux puissances entre lesquelles ils se trouvaient serrés, la Chine au nord et l'Angleterre au sud, les mirent à la raison.

Depuis le conquérant Prithwî-Nârayan, mort en 1775, cinq rois ont régné sur le Népâl. Sinha-Pratâp-Sah, le premier d'entre eux, ne régna que trois ans; Ran-Bahadur-Sah, qui vint ensuite, régna dix-neuf ans, « avec puissance, » dit la chronique. Il s'étendit de l'est à l'ouest, fit trembler les Anglais, et envoya ses forces dans le Tibet, où elles pillèrent Digarchi. L'empereur de la Chine voulut tirer vengeance de cette in-

sulte; mais ses armées furent détruites, et il fut trop heureux d'obtenir la paix. Ainsi parle la chronique (p. 267); la vérité est que les Népâlais furent complètement battus et obligés de subir un traité ignominieux. Ce fut dans ces circonstances que les Anglais envoyèrent au Népâl le colonel Kirckpatrick; mais il arriva trop tard pour intervenir utilement, et le seul résultat de sa mission fut la conclusion d'un traité de commerce. Ran-Bahadur-Sah succomba sous les coups de son frère. Son fils, Girban-Juddha-Vikrama-San, régna vingt ans (1797-1817). On le représente comme un adorateur de Visnu et un soutien du brahmanisme. Nous avons déjà dit que les Gorkhas ne sont pas bouddhistes, leur religion est l'hindouïsme. Le nouveau roi était doux et pacifique; néanmoins, il ne put éviter la guerre avec les Anglais, à propos du Terai, mais il les battit, et pourtant voulut bien leur permettre de demeurer près. de Tambahil (p. 265); c'est ainsi qu'on écrit l'histoire à Kathmandu. On l'ecrit un peu différemment à Calcutta et à Cambridge. Les relations du gouvernement de l'Inde anglaise avec le Népâl avaient toujours été difficiles. Un nouveau traité de commerce, signé en 1801, et en vertu duquel la puissance britannique devait avoir un résident au Népâl, fut si mal exécuté, que l'Angleterre le dénonça en 1804; la mésintelligence dura entre les deux États jusqu'à l'explosion de la guerre, en 1814. Les Anglais éprouvèrent d'abord quelques revers; mais à la fin leur victoire, sous la conduite du général Ochterlony, fut complète; le traité de 1816 assura aux Anglais une cession de territoire et le droit d'avoir un résident au Népâl, droit qu'ils ont toujours exercé depuis cette époque. Parmi les faits divers du règne de Girban-Juddha, nous signalerons un sacrifice offert à Guhjeçvarî par un brâhmane; ce sacrifice se composait d'un homme de basse caste, d'une brâhmanî et d'un cheval. Heureusement, la chronique déclare que ce brâhmane était fou. C'est sous ce règne que le grand et habile ministre Bhimasena commença sa carrière. Girban-Juddha-Vikrama-Sah succomba à une épidémie meurtrière de petite vérole et laissa le trône à son fils, Rajendra-VikramaSah. Plusieurs calamités affligèrent ce règne: l'épidémie appelée mahâmâi, le choléra (Bisûci), l'explosion de la poudrière de Noakot, et surtout le désastreux tremblement de terre de 1833 (p. 269-270). En 1837, le général Bhimasena, qui était à la tête des affaires depuis plus de vingt ans, fut disgracié; il se coupa la gorge en 1839.

La chronique Vamçavali ne va pas plus loin; mais le livre de M. Wright nous permet de continuer l'histoire jusqu'à nos jours. En 1847, Râjendra-Vikrama-Sah fut déposé (il vit encore) et remplacé par le roi actuel, Çrî-Surendra-Vikrama-Sâh, dont M. Wright nous donne le portrait (pl. XV). Çrî-Surendra fit une guerre heureuse avec le Tibet, et fut toujours en paix et en amitié avec l'Angleterre. La prospérité de son règne est due au talent de son premier ministre, Jung-Bahadur, homme éminent qui, arrivé au pouvoir par les plus détestables moyens, s'y maintint par la plus grande habileté et la plus grande sagesse. Il nous semble à propos d'esquisser ici cette brillante carrière.

Jung Bahadur avait sept frères; il était fils d'un kâjî, et neveu de Matabar-Singh, neveu lui-même du fameux ministre Bhimasena. Entraîné dans la ruine de son oncle, Matabar-Singh, après une sorte d'exil, était rentré au Népâl et s'était élevé au premier rang, après avoir fait périr les ennemis de Bhimasena qui étaient aussi les siens. Les progrès de son neveu, Jung Bahadur, nommé colonel en 1844, l'inquiétaient, et il n'avait que trop de raisons de s'en désier; car, en 1845, Jung Bahadur, ayant gagné la confiance d'une des rânîs, assassina Matabar-Singh, et mit le crime sur le compte du roi, qui eut l'ineptie de s'en vanter; la vérité fut connue plus tard. L'année suivante, le chef du nouveau ministère qui, cependant, avait la confiance de la rânî, fut assassiné, et, à la suite de ce meurtre, il y eut un massacre de ministres et de grands personnages, au nombre de trente-deux, sans compter une centaine de gens de moindre état qui périrent dans cette boucherie (p. 57-58). Tout avait été concerté entre la rânî, qui n'eut pas lieu de s'en réjouir, et Jung Bahadur, devenu le maître

de la situation. Peu après, cet ambitieux se délit par les mêmes procédés de trente deux serdars (officiers supérieurs) qui voulaient lui résister, exila la rânî, sa complice, à Bénarès, déposa le roi qui vécut depuis en prison, et mit sur le trône le roi actuel qui fut toujours son très-obéissant souverain. Pour mieux s'assurer le pouvoir, Jung Bahadur eut soin de contracter lui-même et de faire contracter aux membres de sa famille des mariages importants qui missent dans ses intérêts tout ce qu'il y a de notable au Népâl. Aussi jouit-il paisiblement du pouvoir jusqu'à sa mort, malgré quelques tentatives pour le renverser, tentatives dont l'insuccès ne fit que mieux démontrer sa solidité.

Ce pouvoir acquis et conservé par des moyens tout orientaux, Jung Bahadur l'exerça quasi à l'européenne, d'une manière intelligente, dans un esprit de progrès et avec un sentiment vrai des intérêts et des besoins du pays. Il eut toujours soin de s'appuyer sur l'alliance anglaise, et, dès 1848, il offrit à ses voisins du Sud, engagés dans une guerre contre les Séikhs, un concours qui ne sut pas agréé, mais qui était un témoignage clair et certain de ses excellentes dispositions. Un voyage à Londres, exécuté en 1850, en fut une nouvelle preuve et exerça sur lui la plus heureuse influence. Une des conséquences immédiates de cette exploration lointaine fut la révision du code criminel, l'adoucissement des peines et beaucoup d'autres réformes, entre autres, les mesures prises pour entraver les sacrifices des veuves. Ne pouvant les interdire absolument, il déclara que celles de ces malheureuses qui auraient de jeunes enfants ne seraient pas admises aux honneurs du bûcher, et que celles qui, au dernier moment, reviendraient sur leur décision, pourraient y renoncer sans être lapidées, comme cela se faisait autrefois. Ce furent sans doute ces tendances réformatrices qui motivèrent les tentatives faites en 1851, 1852 et 1853 pour renverser Jung Bahadur; le frère du roi et un de ceux du premier ministre étaient entrés dans le premier complot; ils furent détenus à Allahabad, dans l'Inde anglaise, et rappelés plus tard par le gouvernement népâlais

lui-même, acte de modération qui atteste à la fois le progrès des mœurs et la force du pouvoir de Jung-Bahadur. De 1854 à 1856, le Népâl fut en guerre avec le Tibet, à cause des vexations qu'éprouvait, en traversant ce dernier pays, l'ambassade envoyée tous les cinq ans par le Népâl à l'empereur de Chine. Le traité qui mit fin aux hostilités assujettit le Tibet à payer un tribut annuel de 25,000 francs, à consentir la réduction des droits imposés sur les marchandises venant du Népâl et à admettre la résidence d'un officier gorkha à Lha-Sa. Les Népâlais avaient donc eu l'avantage dans cette guerre, mais ils l'avaient acheté par de grandes souffrances; les vivres leur avaient souvent manqué. Entre autres mesures adoptées pour obvier aux difficultés de l'approvisionnement, Jung Bahadur avait fait déclarer par l'autorité religieuse que les yaks (bœuss grognants du Tibet) sont des daims et non des bœufs, qu'ainsi les Hindous orthodoxes peuvent en manger sans scrupule (p. 61).

Dès qu'éclata la grande insurrection de 1857, le ministre népâlais offrit de faire marcher ses troupes contre les révoltés. L'offre fut déclinée; si elle eût été acceptée, le massacre de Cawnpore n'eût sans doute pas eu lieu (p. 61). A la fin les Népâlais vinrent se joindre aux troupes anglaises, qu'ils renforcèrent de douze mille hommes et de vingt-quatre canons. Les frais de l'expédition furent payés par le gouvernement britannique, et un terrain productif de la région du Teraï fut cédé au Népâl. Les rebelles sugitifs avaient trouvé un asile au Népâl, après la répression du soulèvement (parmi eux était le fameux Nana Sahib qui serait mort de la sièvre dans le Teraï, sans qu'on ait la certitude du sait); ces misérables surent expulsés par d'énergiques mesures du premier ministre.

Maigré cette étroite alliance avec l'Angleterre, le Népâl resta fermé aux Européens sous l'administration de Jung Bahadur: ce n'est pas qu'il fût personnellement hostile à des relations plus faciles avec eux; au contraire, il y était favorable; mais sur ce point, comme sur bien d'autres, et plus encore

14

sur celui-là que sur tout le reste, il lui fallait compter avec les préjugés de ses compatriotes. Un traité pour l'extradition des criminels, conclu en 1853, fut plusieurs fois retouché; mais jamais rien de sérieux ne fut fait pour ouvrir aux Européens l'accès du pays. Quand les frères Schlagintweit demandèrent, en 1855, à y pénétrer pour se livrer à des observations scientifiques, ils essuyèrent un refus formel; en 1856, néanmoins, l'un d'eux put profiter de la tolérance accordée aux Européens de séjourner dans la capitale et aux environs, dans un rayon de quinze milles. A part cette exception, « le Népâl est resté une terra incognita, comme lorsque le colonel Kirckpatrick le visita, il y a cent ans (p. 66).»

Jung Bahadur avait reçu de nombreux honneurs. En 1856, le roi lui avait donné le titre de mahârâja et avait épousé une de ses sœurs. Le gouvernement anglais l'avait créé G. C. B. en 1857, à cause des services rendus lors de l'insurrection, puis G. C. S. L. en 1875. L'empereur de Chine l'avait décoré du titre de Thong-lin-pim-ma-ko-kang-wang-syân (p. 66 et 288), c'est-à-dire « chef de l'armée, le plus brave dans toutes les entreprises, parfait en toutes choses, maître de l'armée, mahârâja ». Jung Bahadur qui, en 1875, avait encore tenté un second voyage en Angleterre, dont un accident le détourna, mourut en février 1877, chargé de gloire et d'honneurs, mais non d'années, car il n'avait guère plus de soixante ans.

Je venais de recevoir le livre de M. Wright et je regardais le beau portrait en pied de Jung Bahadur qui en forme la première planche, lorsque mes regards tombèrent sur un entre-filet du journal Le Temps du 10 avril 1877, que je crois devoir reproduire ici textuellement.

« Les journaux des Indes nous apportent quelques détails sur la mort de sir Jung Bahadur. Le célèbre allié de l'Angleterre a été trouvé inanimé sur les bords d'un cours d'eau, à Bagonuttee, au sortir d'un bain. Les trois principales ranées, son frère et son fils ont été immédiatement appelés pour constater le décès. Les funérailles ont eu lieu le 1° mars. Après avoir annoncé leur intention de se sacrifier, les ranées ent donné l'ordre d'élever un immense bûcher de bois de sandal et de résine; elles ont pris ensuite un bain et fait des présents considérables aux brahmines. Avant de mourir, elles ont voulu encore charger leur beau-frère de l'exécution de diverses mesures à prendre en vue du maintien du bon gouvernement du pays et de la paix, et mettre en liberté quelques prisonniers. Elles sont entrées dans le bûcher, sans manifester la moindre émotion et en récitant des prières. Le corps a été placé sur le dos; l'aînée des ranées a pris la tête de Jung Bahadur sur ses genoux, et les deux autres les pieds. Après cette cérémonie, les trois princesses, dont les regards ne quittaient plus le cadavre, ont été entourées de combustibles odoriférants, puis le feu a été mis au bûcher par le fils du défunt. Ouelques minutes après, il ne restait plus du bûcher que des cendres. De grands efforts avaient été faits, mais inutilement, comme on le voit, pour détourner les trois ranées de leur sinistre projet.

Un mot d'abord sur une petite inexactitude qui se trouve au début de ce récit. Au lieu de « sur les bords d'un cours d'eau, à Bagonuttee », il faut évidemment lire « sur les bords du cours d'eau Bâgmati»; car M. Wright nous dit : A un mille au S. E. de Kathmandu est Thâtapali, résidence de Jung Bahadur. C'est une immense construction ou plutôt une rangée de constructions, située près du bord septentrional de la Bâgmatî, juste à l'endroit où elle est traversée par un pont conduisant à Pattan » (p. 13). Maintenant, nous nous bornerons à une simple réflexion sur ce récit de funérailles : voilà les obsèques d'un ministre qui, pendant près de trente ans, a cherché à faire disparaître les sacrifices des veuves; trois femmes s'y donnent en holocauste. On voit par là s'il est facile de déraciner les coutumes les plus révoltantes, et combien il faut lutter pour faire pénétrer le bon sens et la raison dans des esprits gâtés par des superstitions séculaires.

Le frère de sir Jung Bahadur a pris sa place dans le poste qu'il occupait, et rien n'est venu nous donner lieu de croire

Digitized by Google

que la mort de l'homme éminent qui a dirigé si longtemps les affaires du Népâl ait amené des désordres ou troublé le régime qu'il avait inauguré.

L. FEER.

ETYMOLOGISCHES WÖRTERBUCH DER TUREO-TATARISCHEN SPRA-CHEN. Ein Versuch zur Darstellung des Familienverhältnisses des Turko Tatarischen Wortschatzes, von Hermann Vambéry, Leipzig, 1878.

M. Vambéry, qui s'est déjà fait connaître par des travaux originaux et intéressants sur l'ouigour et le tchagatai, a entrepris cette fois une tâche que personne n'avait encore tentée et qui présente de grandes difficultés. La principale, la plus sérieuse de toutes, comme lui-même l'a fort bien remarqué dans sa préface, est le manque d'un point de départ, d'une base certaine et incontestée, telle que le sanscrit pour les langues indo-européennes. La langue turque se subdivise en une infinité de rameaux, mais dont la plupart sont restés à l'état de dialectes parlés par des populations à demi-sauvages, étrangères à toute culture intellectuelle et ne nous offrant aucun monument écrit qui puisse servir de point de comparaison. Des notes recueillies pour ainsi dire à la volée, quelques chants, quelques légendes, c'est peu pour des études philologiques rigoureuses. Dans les dialectes qui ont été cultivés, comme l'ouigour et le tchagatai, les textes ne manquent pas, mais ils sont d'une époque relativement basse, puisque le Koudatkou-Bilik, qui est le plus ancien de tous, ne remonte pas plus haut que la dernière partie du xi siècle de notre ère. Tel qu'il est, ce document a cependant une grande importance, parce qu'il nous offre certainement le spécimen le plus pur de la vraie langue turque, la plus libre de toutes ces influences étrangères qu'elle a subies, à mesure qu'elle s'est étendue vers l'ouest de l'Asie, la plus digne, par conséquent, d'être prise pour type,

Je crois que M. Vambéry est dans le vrai, lorsqu'il propose de diviser la langue turque en deux grandes familles : celle du nord, celle du midi; la première comprenant les dialectes qui se parlent depuis la Lena jusqu'au Jenissei, ou plutôt jusqu'aux pentes septentrionales des monts Saian, tels que le yakout, le koïbal, le karagas, etc., etc.; la seconde, ceux qui se rencontrent depuis la Chine jusqu'au Danube, en suivant une direction sud-ouest. On pourrait encore adopter une autre classification, un peu vague peut-être et encore moins scientifique que la première : les dialectes des populations nomades, ceux des populations sédentaires; mais ces divisions n'ont rien de précis, ne représentent qu'une constatation géographique, topographique, si l'on veut, et ne doivent pas nous faire perdre de vue deux faits qui paraissent démontrés dans l'état actuel de nos connaissances: d'une part, que l'ouïgour est la forme la plus ancienne sous laquelle se présente le turc en tant que langue cultivée; d'autre part, que l'altaique est celui des dialectes parlés qui semble se rapprocher le plus de la forme primitive. Par exemple, je serais porté à croire qu'il y a un peu d'exagération à affirmer que le texte du Koudatkou-Bilik est facilement intelligible aux habitants du Turkestan «der Text des Kudatku Bilik jedem Ostturkestaner, ja dem Mittelasiaten im Allgemeinen leicht verständlich ist. » Le turc de Kachgar, si je m'en rapporte aux extraits que M. Shaw a publies à la suite de son intéressant livre (A Sketch of the Turki language as spoken in eastern Turkistan, Kashgar and Yarkand), et surtout au texte précieux du غـزات در ملك چيـي, publié à Kasan 1, a subi l'influence arabe et persane à un degré incroyable, ce qui est tout le contraire du célèbre ouvrage ouigour, dont le Vocabulaire a une originalité toute particulière. Et ce n'est pas seulement dans cette partie de l'Asie qu'on remarque une différence aussi notable entre la langue courante et écrite et la langue des anciens livres; une observation plus frappante encore peut être faite dans le khanat de Khiva, et

¹ Il n'en a paru encore que les dix premières feuilles.

c'est un écrivain de haut rang, très-versé dans la connaissance de sa langue et de son pays, qui nous la fournit. En effet, Aboul-Gâzi, après avoir énuméré les sources auxquelles il a puisé pour composer son Histoire généalogique des Tatars, fait la déclaration suivante (1" édit., p. 23; 2' édit., p. 37): فاریخنی مخشی ویان بارچدلاری بیلسون تیب ترک تیلی بیرلان آیتدیم ترکن هم آنداق آیتب می کم بیش یاشاً ر اوغالان توشونور بیر کله جغتای ترکی سندین وفارسیدین وعرددین قوشمای من روشی بولسون تیب « J'ai écrit cette chronique en langue turque, afin que tous, bons ou mauvais, pussent la comprendre. J'ai employé des mots turcs tels qu'un enfant de cinq ans fût à même de les entendre. Pour être plus clair, j'ai rejeté les expressions empruntées au turc tchagatai, au persan et à l'arabe. . Ce passage est très-important. Il prouve que c'est à tort que nous appelons tchagatai la langue dans laquelle ont écrit Aboul-Gâri, Bâber et Nevaï, laquelle n'est autre que le turc, le turki, comme ils le nomment eux-mêmes. Mais que faut-il entendre par le tchagatai? Ne serait-ce pas précisément la langue dans laquelle est rédigé le Koudatkou-Bilik et qui n'est autre que le turc dans sa forme la plus anciennement connue et dans le pays le plus rapproché de son berceau? On s'explique alors pourquoi Aboul-Gâzi, qui écrivait au xvii siècle de notre ère, évitait d'employer des mots qui étaient compris de tous au x1°, mais qui étaient tombés en désuétude et n'étaient plus entendus que des érudits. C'est exactement, ce qui a lieu de nos jours pour la langue de Rabelais, de Froissard et de Joinville. Les expressions de langue ouigoure, de langue tchagatai ne doivent désigner que les différences d'âge et d'étapes de l'idiome turc.

Pour en revenir au travail de M. Vambéry, je ne prétends pas ici en rendre un compte exact et rigoureux. Le terrain qu'il a entrepris le premier d'exploiter est si scabreux, si glissant; les rapprochements qu'il a cru devoir faire sont parfois si inattendus, quoique très-plausibles, scientifiquement parlant; les questions difficiles et obscures que soulèvent ses assertions sont si nombreuses, si délicates, que chacune d'elles exigerait un examen minutieux et une étude spéciale; et puis, faut-il le dire, je n'ai que peu de goût pour le domaine des étymologies. Je me bornerai donc à dire, en général, que M. Vambéry a dû déployer une grande somme de patience et d'érudition dans ses recherches, qu'il les a faites avec beaucoup de conscience, et qu'on ne peut s'empêcher de trouver très-ingénieux des rapprochements dont la légitimité peut, du reste, paraître contestable.

Il est temps maintenant de passer à certaines observations de détail que m'a suggérées la lecture du livre de M. Vambëry. Ce ne sont pas précisément des affirmations critiques que je prétends émettre; ce sont plutôt, du moins en majeure partie, des doutes que je lui soumets.

Le rapprochement qui est fait à la page 2 entre le tchagatai agaz, aquz, signifiant « bouche, ouverture, embouchure», et le tchouvache sjavar (sjav correspondant à aj, av, et ar à az, iz), signifiant également « bouche », me semble avoir besoin d'être justifié par des exemples.

¹ Je désigne ainsi la Collection des chants sibériens du D' Radloff.

استغیر , comme semble le démontrer, du reste, la forme استغیر , et doit se traduire proprement par « sans utilité, sans profit ». Quant à قد , عار , signifiant « guérison », ce serait plutôt par « herbe », d'où « herbe médicinale, remède », qu'il faudrait le rendre, mais sans le rattacher en rien à ātemek, اوتامد , qui veut dire, en général, « s'acquitter de, payer », par extension « soigner », et semble venir luimeme de على ا « passer, passer par, pénétrer, suivre, percer, passer sa vie ».

A la page 81, on lit: « karuk, koruk, kuruk = Zaun, Umfriedigung, Schutz, Wehre; kurukluk = Beschützung; korukmak, kurukmak = sich schützen, sich zurückziehen, sich fürchten (Furcht bedeutet daher im concreten Sinne die Handlung des Sichzurückziehens). » Il semblerait, d'après cela, que M. Vambéry veuille rattacher à la même racine des mots comme قروق أن est un affixe, et قروقوش, قروقوش, قروقوش, où il est radical; en d'autres termes, qu'il dérive de قروقق ou قروقق « craindre », de قروقق « disposer, enclore, défendre ». Je crois qu'il y a là une parenté plus apparente que réelle, quoiqu'elle soit présentée d'une manière très-ingénieuse.

A la page 105: kujas, kojas = « Sonne, Sonnenhitze », est dérivé de küjmek, küimek, güjmek = « brennen, entzünden ». Ce serait très-bien pour le sens, mais il y a une difficulté : c'est de rattacher خريمك à قريات . Ne semble-t-il pas plus naturel de le rattacher à قريمة qui a, entre autres sens, celui de « verser, répandre » ? C'est ainsi qu'on lit dans les extraits publiés par M. Shaw, p. ۲۱: تاغلادين سو قويولدي " eu se déversa du haut des montagnes ». قريمة dans ce sens, peut se rapprocher du mongol خديث « eingiessen ». D'après cela, قوياش signifierait proprement « celui qui déverse (la lumière ou la chaleur) ».

Peut-être M. Vambéry s'avance t il trop, lorsqu'il affirme, page 106, que köngül, küngül, gönul signifient proprement et originairement « courage, désir, zèle », ce que le grec ancien appelle Sυμόs, et, par extension seulement, cor, le cœur, au-

trement dit, järek. A l'appui de son assertion, il cite l'expression köngül almak « reprendre courage, s'enhardir ». Mais alors, si کونکل n'a que le sens que lui attribue M. Vambéry, comment expliquer des locutions comme کونکل موعد « ètre irrité », dans R. III, 15, où on lit:

قابها كونكلونك قالسا دا

Si irrité que soit ton cœur,

est pris dans son sens matériel کونکل est pris dans son sens et tangible, lequel a toujours dû précéder le sens moral ou abstrait, et non pas procéder de lui? De même que ميراك vient d'une racine qui exprime « le mouvement, l'activité », کونکل vient de کزیک, qui a trait à « une altération ou changement purement physique», comme le prouve l'exemple de Bâber, مین ساوقة وقارغة كونكانهدين : cité dans mon Dictionnaire veut dire « celui qui يوراك veut dire « celui qui ; مو مينى تانيادى marche, qui bat », et کرنکل « celui qui subit des changements, des altérations ». Si کرنکل vient réellement de کرنکل, ce que je ne garantis nullement, il ne faut pas oublier qu'il est pour est l'affixe. D'après M. Vambéry, d'accord كرننكل en cela avec Ahmed-Vefik-Pacha (page 1070 de son Dictionnaire) , کویک est pour کویکول et vient de کونکل , ce qui est peutêtre plus juste; mais ma remarque n'en subsiste pas moins; car alors کونکل veut dire proprement « chaud, ardent », pris dans son sens propre.

A la page 145, M. Vambéry, parlant du mot sājūrgal, qui signifie proprement « un présent d'un supérieur à un inférieur », par opposition à sácik « présent d'un inférieur à un supérieur », fait observer avec raison qu'il y a la une anomalie tenant probablement à ce que cette expression ne nous a été transmise que par les écrivains persans de l'Asie centrale (« von den persisch-mittel-asiatischen Schriftstellern »). En effet, اسيورغال ou بيورغال qui vient de سيورغال, signifiant « réjouir, rendre content », semble être une forme contractée de

pour « réjouir », pour « rendre content », et devrait s'écrire par un & et non par un ¿. Je suppose que cette confusion tient à ce que le mot s'est d'abord présenté aux écrivains persans, écrit en caractères ouigours, où le ¼, qui se rend par le 3 ou le ¿, ne diffère que par les deux points superposés du correspondant au &.

Je ne puis souscrire à l'opinion de M. Vambéry, lorsque, à la page 162, il rapproche talim, telim = « viel, gross »; talai = « viel, reich, gross »; talai = « viel, reich, gross »; talai = « Meer, ein grosses, weites Wasser »; tolu, dolu, tolo, tol = « sehr, viel und stark ». Je crois qu'il y a là une distinction à établir, معلم علم signifiant avant tout « nombreux, beaucoup », et ce sens vient lui-mème de celui de tranche, morceau », le verbe علم se traduisant par « diviser en petits morceaux ». Ainsi, dans le Koudatkou-Bilik, page 80, vers 15:

Les avantages de la langue sont nombreux; ses inconvénients aussi sont nombreux.

Dans le کتاب غزات در ملك چين, page 7, ligne 5, on le trouve dans le sens de « grand », qui est venu du premier:

Pour qu'il reste comme un mémorial pendant un grand (nombreux) temps.

De même le mot عالات, venant de عالات « piller », proprement « diviser en morceaux », signifie « nombreux, beaucoup, très ». Ainsi dans Rad. IV, 42: عالى بولغانان سونك « après beaucoup de temps »; id. III, 155: عالى دال عالى المالات « un grand nombre de cigognes »; id. III, 479:

Ce qu'on appelle moucheron est un être bien humble.

On voit que, dans ces racines, l'idée primordiale est celle de la division, et, par suite, du nombre, et non pas celle de la grandeur, de la dimension. Dans les mots tolu, dolu, tolo, tol, l'idée dominante est celle de la plénitude. Ainsi dans Rad. III, 683: عولا تولا تولا تولا تولا تولا تولا تولا يولار يولا يولار ي

La plus grande partie (le plus plein) était tout uniment des fourbes.

De là encore peut-être le sens de « butte, tertre », mot à mot, ce qui est plein, dans Rad. I, 256. Quant à talai = « Meer, ein grosses, weites Wasser », que M. Vambéry cite comme appartenant au dialecte altaïque, ce n'est que le mot mongol Value, signifiant proprement « une grande masse d'eau », et se joignant même à une ou à passe d'eau », comme dans Rad. II, 637:

La grande eau rouge se remue.

Et plus bas:

تينكيز دالايغا ييتيب كيلدى

Il arriva à la grande mer.

A la page 168, M. Vambéry rattache le mot tangri = Gott, Himmel à tang = Tagesanbruch, Tageslicht, Licht. Je serais porté à croire que جنكرى, en mongol مسئولات , signifiant « le ciel, la divinité », renferme plutôt l'idée primitive de « haut, élevé », et n'a pas de rapports avec عانك « le matin ».

Il est très certain que barmak signifie « se mettre en mouvement, aller, marcher », mais ce qui l'est beaucoup moins, c'est que barun, burun, murun = « jeder vorstehende Theil als : Nase, Vorgebirge, Spitze », doivent se rattacher à cette racine, comme on le voit page 200. J'aimerais mieux, pour ma part,

les saire dériver de اوری، اور haut, élevé, en haut,, les idées de hauteur et de proéminence ayant entre elles une connexité toute naturelle. Toutesois, je ne vais pas jusqu'à trouver une parenté entre ör, ür et bör, d'où sort börmek dans le yakoute, bürüi signisiant « couvrir par en haut » (cons. p. 211).

Je crois que je n'ai pas besoin de pousser plus loin ces observations pour appeler l'attention sur le savant travail de M. Vambéry. Lorsqu'il s'agit d'un sujet aussi difficile à traiter que celui qu'il a eu le courage de choisir, ce n'est pas trop des efforts de tous pour arriver à un résultat sérieux et véritablement scientifique. Dans tous les cas, M. Vambéry aura eu le mérite de se risquer le premier sur un domaine encore à peu près inexploré et d'avoir élucidé déjà plusieurs points obscurs.

PAVET DE COURTEILLE.

AOGEMADAÉCÁ; Ein Pársentractat in Pázend, Altbactrisch und Sanscrit, herausgegeben, übersetzt, erklärt und mit Glossar versehen von D' WILHELM GEIGER, Privat-Docent an der Universität Erlangen.

— ERLANGEN, Deichert, 1878, 1 vol. 160 pages in-12. — AOGEMADAÉCÁ; traité parse en pázend, vieux bactrien et sanscrit, édité, traduit, expliqué et doté d'un glossaire par le D' W. Geiger.

L'an dernier, lorsque le docteur Geiger publiait l'interprétation de la version pehlvie du fargard I du Vendidâd, nous exprimions le vœu de voir le fonds de manuscrits recueillis par Haug ouvert au jeune et savant auteur. Aujourd'hui ce désir est complétement réalisé; M. Geiger a pu puiser dans cette riche mine et il donne au monde orientaliste une pierre retirée de ce vaste fond. Sous le nom un peu bizarre mais suffisamment justifié de Aogemadaêcâ, emprunté au commencement même du livre, nous voyons paraître un petit écrit de 260 larges lignes, dû à la plume d'un pieux Mazdéen, écrit jugé, du reste, par les coreligionnaires de l'auteur

comme assez important pour recevoir une traduction sanscrite.

Ce sont ces sept pages et leur version indoue qui font l'objet de ce travail d'une étendue assez considérable. Aussi ce n'est point une simple édition de manuscrit, mais un travail complet pouvant servir de modèle à tous les éditeurs interprètes.

On y trouve d'abord, dans une introduction, l'histoire de l'ouvrage principal et l'appréciation de sa valeur, puis l'historique de la version sanscrite et l'indication des différences de langage que l'on remarque entre cette dernière œuvre et celle de Nériosengh; enfin la description des trois manuscrits dont M. Geiger a fait usage et une intéressante discussion sur leur origine et leurs rapports. Tout cela est fait avec autant de méthode que de jugement. A l'introduction succèdent le texte pârsi, mêlé de citations de l'Avesta, puis la version sanscrite et un tableau riche, bien qu'incomplet, des variantes des deux textes. Après cela viennent la traduction en allemand du pârsi et du zend, de nombreuses notes exégétiques, un double glossaire pârsi-zend et un index des mots sanscrits avec les termes de l'original en regard.

Certes M. Geiger a eu la main heureuse lorsqu'il l'a mise à ce travail. L'Aogemadaêca, dans ses bornes étroites, renferme bien des choses intéressantes; il nous montre les conceptions religieuses du Mazdéen sous un jour assez neuf et nous donne lieu de croire que son auteur s'est inspiré de pensées et de lectures chrétiennes ou tout au moins bibliques; car dans ce traité, ou plutôt cette espèce de méditation sur la mort, nous trouvons bien des points de ressemblance avec certains traités de spiritualité patristiques ou avec certains textes sapientiaux. Il nous donne, en outre, plusieurs passages perdus de l'antique Avesta, si toutesois, et ceci est une supposition de M. Geiger lui-même, ces passages n'ont point été composés très-tardivement à une époque où l'Avesta était déjà livre clos. Ce point serait très-important à vérifier, car la solution de cette difficulté permettrait de fixer l'époque du dernier usage de la langue avestique.

Les manuscrits que M. Geiger a eus à sa disposition sont malheureusement, comme il l'explique, d'une imperfection très-grande et ne s'accordent pas entre eux dans leurs erreurs.

Le texte avestique y est particulièrement maltraité. Le docte éditeur a dû y faire bien des corrections et restitutions, et il s'est tiré de ces passages difficiles avec beaucoup de discernement.

Grand nombre de ses conjectures sont assez solidement établies pour n'être point attaquées. Telle est la substitution de arhis à dais, celle de azeshó à area, de pathana à pahana ou pana et beaucoup d'autres semblables.

Ce n'est point que nous partagions, en toutes choses, les vues de M. Geiger; mais les divergences d'opinion n'étent rien à la valeur scientifique d'un ouvrage. Trop souvent les critiques croient pouvoir condamner non-seulement ce qui est erroné, mais aussi ce qui ne s'accorde pas avec leur sentiment propre.

Comme objets de divergences d'opinion, nous signalerons:

1° L'assertion de la première page qui fait de la religion avestique celle de l'empire de Darius. On peut voir la discussion de ce point dans nos Études avestiques, p. 50 et suiv.; 2° l'interprétation du terme frashô kereti qui ne signifie point « résurrection » mais « restauration et pérennisation du monde », comme le prouvent du reste le terme pârsi et surtout le mot sanscrit correspondant akkhayasara; 3º celle de aogemadé auquel nous ne pouvons donner avec Justi une racine coq, mais bien un radical aoga (avaga, d'où aogu; du mot parsi angardan (= sam kar) dont le sens doit être « accomplir une cérémonie. » Ajoutons en outre : zari, de zarivdo, peut très-bien s'expliquer comme dérivé de sar, vieillir, dépérir, et signifie homme (hôsmand). Il ne paraît pas nécessaire de corriger nisyant, nis étant employé dans l'Avesta. Enfin Asièque traduit âkâça varna (couleur du ciel), et, opposé à icpid hôé (au front blanc), signifie-t-il bien « de couleur poire »? D'autre part, plusieurs mots nouveaux sont interprétés très-heureusement, et l'explication de termes connus reçoit une confirmation nouvelle. Citons entre autres: pathana, large; dâraé pâra, longue à traverser; dâna, fleuve; cirya, actif, prompt; yavanha, pâture; vairi, gouffre, etc.

Nous ne pouvons résister à la tentation de citer quelquesuns de ces textes avestiques arrachés à l'oubli. Ils appartiennent à des fragments rhythmés, c'est là du moins notre conviction; M. Geiger n'a point envisagé ce point de vue et donne ces phrases ininterrompues — Aux paragraphes 25 à 28, l'âme adresse à son corps les objurgations suivantes:

Âaṭ manm, tanvô ithyêjanuhaiti, manya mananha humatem;
Aaṭ manm, tanvô ithyêjanuhaiti, hizva mrūidhi hūukhtem;
Aaṭ manm tanvô ithyêjanuhaiti zaçtaêibya vareza huvarstem.
Mā manm tanvô ithyêjanuhaiti añrâi vairîm fraçpayôis yim khruvantem âithivañtem yim daêvîm afradereçvantem frâkerentaṭ añrô mainyus bunem anhéus temanhahê yaṭ ereghatô daozhanhahê

- « Pour moi, ô corps périssable, pense de l'esprit le bon penser.
- « Pour moi, ô corps périssable, dis de la langue le bon parler.
- « Pour moi, ô corps périssable, fais des mains le bien fait. »
- « Ô corps périssable, ne me jette pas au destructeur, dans « le gouffre redoutable, destructeur, dans ce (gouffre) que « Anro-Mainyus a fait diabolique, affreux, le fond du lieu des « ténèbres, du terrible enfer. »
 - 78. Pairithvô bavaiti pañtâo yim azbis pâiti gâu çiavâo

açpañhâdô, vîrañhâdhô vîraja anamarezhdikô hâo did aevô apairithwô yô vayaos[an]amarzhdikahê.

« Elle peut être évitée la route que garde un serpent gros « comme un taureau, qui attaque les chevaux, qui attaque les « hommes, meurtrier des hommes, impitoyable. Celle-la seule « ne peut être évitée, (la voie) de l'impitoyable Vayou» (l'atmosphère que traverse l'àme passant à l'autre monde).

Ensin, après avoir énuméré les richesses que peut acquérir

un méchant, le paragraphe 84 ajoute :

pançnus gavô, pançnus açpa, pançnus erezatem, zaranîm, pançnus narô ciryô, takhmô

- « Poussière sont les troupeaux; poussière, les chevaux.
- · Poussière l'argent et l'or.
- « Poussière est l'homme actif, puissant. »

Remercions M. Geiger de nous avoir fait connaître ces intéressants extraits et souhaitons que semblable trouvaille se renouvelle.

C. DE HARLEZ.

REMARQUES SUR LE MOT ASSYRIEN ZABAL ET SUR L'EXPRESSION BIBLIQUE BET ZEBOUL.

Tous les orientalistes connaissent cette inscription de Nabuchodonosor, trouvée à Borsippa, que traduisit pour la première fois M. Oppert en 1857 et qui servit de base au déchiffrement ultérieur des textes assyriens. Le roi y relate comment il réédifia à Babylone le temple de Mérodach, et comment il reconstruisit à Borsippa le temple de Nébo, celui-là même auquel paraît se rattacher le souvenir de la Tour de Babel ¹.

Un même terme générique, celui de Zikurat, est appliqué dans l'inscription à l'un et à l'autre temple; mais ils sont en outre désignés l'un et l'autre par un nom propre, écrit dans la langue des inventeurs de l'écriture cunéiforme, et dont la lecture est, pour le premier temple, E-SCHAK-IL³, pour le second, E-ZI-DA.

Le mot Zikurat vient de la racine Zakar, racine qui se retrouve dans toutes les langues sémitiques avec le sens primordial d'être pointu, d'où les sens secondaires de marquer, noter, se souvenir, nommer, célébrer. Zikurat peu donc être étymologiquement rendu soit par monument commémoratif, soit par monument en forme de pointe; mais, dans l'usage, il s'entend d'une pyramide à étages.

Quant aux mots SCHAK-IL et ZI-DA, le sens n'en était pas très-clair à l'époque où M. Oppert révélait au monde savant la véritable nature de la langue assyrienne. Ce qu'on en savait de certain se bornait à ceci, que tous deux sont précédés de l'idéogramme de la maison ou du temple, qui se lit E dans la langue primitive des inscriptions et Bit en assyrien.

Depuis, grâce à la publication de la grande collection du British Museum, The Cuneiform Inscriptions of Western Asia, il a été possible de déterminer avec la dernière précision la valeur de ces groupes SCHAK-IL et ZI-DA.

ZI-DA se rencontre dans l'expression ID-ZI-DA, que transcrit invariablement l'assyrien imnu « main droite »; et, comme l'a fait remarquer avec justesse M. Lenormant , ID étant le signe de la main, il s'ensuit que ZI-DA doit signifier de bon augure, propice, favorable. D'autre part, ZI-DA est souvent transcrit par l'assyrien kinu, mot qui signifie stable, durable,

Digitized by Google

¹ Voy. Schrader, KAT, p. 41.

² Le complexe EINE INET se lit ici IL; cf. Delitzsch, Assyrische Lesestücke, Syllabaire, nº 164.

³ Études sur quelques parties des syllabaires cunéiformes, p. 98, note.

éternel¹. E-ZI-DA peut donc être exprimé en assyrien par Bitimni ou par Bit-kinu. M. Schrader a adopté la première transcription et rend Bit-imni par Tempel des Heils². M. Delitzsch, au contraire, lit Bit-kinu, et traduit Temple éternel³.

Arrivons à SCHAK-IL. Le sens littéral n'en est pas douteux. SCHAK et IL sont isolément transcrits en assyrien par rischa « tête » 4 et par schaqà « élever » 5, et collectivement par schaqà scha rischi 6 ou par son synonyme auschà scha rischi 7 « élévation de la tête », ou encore par rischan elatuv 6 « tête élevée ». En outre, l'expression SCHAK-IL est susceptible de se prendre au figuré dans le sens d'élévation, grandeur, majesté, absolument comme, en hébreu, ICN NOS « il a élevé sa tête » se dit de celui qui a été élevé en dignité. Aussi voyons-nous qu'un dérivé de SCHAK-IL, GAR-SCHAK-IL-LA, est expliqué dans un endroit 9 par Zuhkurut « renom, célébrité » 16, et dans un autre 11 par buar « éclat, splendeur » 12. Le nom du temple E-SCHAK-IL signifie donc, au propre, Temple de la Hauteur (Temple élevé), comme le pense M. Schrader 13, ou, su figuré, Temple de la Grandeur, Temple de la Majesté 14.

- 1 Delitzsch, Assyrische Lesestücke, Syllabeire, au signe 12.
- ² KAT, p. 234, 236.
- * Loc. cit.
- ⁴ Cf. Schrader, ABK, p. 26, nº 1.
- " W. A. I, t. II, pl. XXXI, l. 2. Ce verbe doit être rapproché de l'arabe جبل شاق (cf. جبل شاق montagne élevée) et peut-être aussi de شقا
 - ⁶ W. A. I., t. Il, pl. XXX, l. 3.
 - Ibid., pl. XXVI, 1. 59.
 Ibid., pl. XXX, 1. 14.
 - 1bid., pl. VII, 1. 52.
- 10 Le mot zakkarat que cite M. Schrader (KAT, p. 36, note) comme un équivalent de W III III IIII IIII , et qu'il traduit Spitze, Hôhe, paraît plutôt être un doublet de zakkurat. Que zakkurat ait bien le sens que nous lui attribuons, on n'en peut douter, car ce même mot est expliqué, W. A. I., t. II, pl. XLIII, l. 6, par zakar schum.
 - 11 W. A. I., t. Il, pl. 28, l. 42.
 - 12 Sur buur = ar. , voy. Lenormant, op. laud., p. 202.
- 13 KAT, p. 235. M. Delitzsch fait E-SCHAK-IL synonyme de zikarat; cf. Assyr. Lesest., Syllabaire, au signe
 - 14 Ces noms abstraits étaient usités chez les Assyriens. Ainsi, W. A. I.,

Mais le point sur lequel nous voulions surtout appeler l'attention des assyriologues, c'est que dans un court texte bilingue du grand recueil anglais 1, le groupe SCHAK-IL est transcrit non plus par la périphrase schaqu scha rischi ou naschû scha rischi, mais par un seul mot assyrien, zabal, dont le sens général d'élévation se trouve ainsi bien déterminé 2. La plupart des langues sémitiques emploient, il est vrai, la racine zabal avec le sens tout différent de faire du famier, fumer la terre; et pour l'assyrien lui-même nous citerons une phrase d'une inscription de Sargon, traduite par M. Oppert 3, où zabal équivaut à pâturage. Heureusement l'arabe a conservé ce verbe avec la double acception de famer la terre et de soulever, porter, élever 4, en sorte que les deux sens de l'assyrien zabal n'ont rien qui doive nous étonner. En

t. IV, pl. XXIV, l. 23-24, mention est faite du «Temple de la Renommée» (scha zikar schumi).

¹ W. A. I., t. II, pl. XV, l. 43 et suiv.

² L'inscription dont nous nous occupons est une de ces phrases détachées, servant d'exemple grammatical, comme il y en a tant dans le second volume de W. A. I. Aussi ne peut-on se flatter de les toujours bien comprendre, d'antant plus que le scribe assyrien traduit servilement le texte, accadien ou sumérien, qu'il a sous les yeux La première ligne UT-HI-IN ki-im-ri est obscure: nous ignorons la valeur de l'idéogramme UT-HI-IN. La seconde ligne schi-ni-pat KA-LUM-MESCH (= sulappi) signifie «les deux tiers des sulappis». Les sulappis sont une sorte de graine ou de fruits qu'on offirat aux dieux en sacrifice. Voyez Lenormant, l. c., p. 120, et Delitzsch, Assyr. Thiernamen, p. 82. Enfin les trois dernières lignes i-na za-bal ra-ma-ni-schu a-na EN (Bel) GIS-SCHAR (kirí) KA-LUM-MESCH (sulippi) i-man-da-ad signifient: «Pour son offrande (littéralement: son élévation), il (le fermièr? le jardinièr?) offrira (mot à mot: mesarera) les suluppis au propriétaire de la plantation».

Dour-Sarkayan, p. 16, l. 5.

^{*} Voyez Lane, Dictionnaire, v. المنزي De كُنِي dérive le mot bien connu رَبِيل zebîl « corbeille» (ce dans quoi on porte). M. Halévy, rapprochant zabal de zebîl, a proposé, à la séance du 8 mars 1878 de la Société asistique, de rendre ina zabal ramanischu par « dans sa corbeille». Il a ajouté qu'au surplus cette interprétation n'infirmait en rien nos conclusions, zubal ayant pu réunir les sens d'élévation et de corbeille. Pour justifier la conjecture de M. Halévy il resterait à démontrer que SCHAK-IL = corbeille, car il ne faut pas perdre de vue que dans notre texte zabal traduit le groupe SCHAK-II.

assyrien, comme en arabe, le verbe zabal voulait dire porter, elever et même anlever '; ainsi s'explique fort bien le titre spécial des rois tributaires de l'Assyrie: zabil kudurri '. Incontestablement, ce titre signifie porte-couronne ou qui a charge de la couronne (cf. en arabe 525). Pour en revenir à zabal, nous ne pansons pas trop nous aventurer en supposant que ce mot ait pu traduire aussi le groupe SCHAK-IL dans l'expression E-SCHAK-IL, d'où cette conclusion que le nom du temple de Mérodach se lisait Bit-Zabal en assyrien.

En présence de ce résultat, on se reporte tout naturellement à ce passage de la Bible, relatif à la dédicace du temple de Jérusalem, dans lequel Salomon s'exprime en ces termes: Dieu a dit qu'il voulait habiter dans les nuages. J'ai construit pour toi (Dieu) un Bêt-Zeboul comme lieu de séjour pour toi à jamais . Jusqu'ici l'on avait cru que Bêt-Zeboul devait s'entendre d'une maison d'habitation; mais peut-être avonsnous ici l'équivalent du Bit-Zabal assyrien. Peut-être même le rédacteur hébreu songeait-il à ce Bit-Zabal lorsqu'il qualifiait de Bêt-Zeboul le temple de Jérusalem.

Quoi qu'il en soit, nous ferons observer que le mot zeboul a été interprété par simple conjecture dans les rares endroits de la Bible où il se rencontre. Ni en hébreu, ni dans les autres langues sémitiques, il n'existe de racine zabal ayant la valeur bien constatée de demeurer. Aussi les exégètes se fondent-ils principalement sur l'exemple tiré du Livre des Rois pour assigner au mot zeboul le sens d'habitation. Or, si nous passons en revue les autres exemples du mot zeboul, nous reconnaîtrons qu'il s'agit toujours d'un lieu élevé. Ainsì, dans Isaie, ch. LXIII, v. 15, on rencontre la phrase suivante : Regarde du haut du ciel; contemple du zeboul de ta sainteté et de ta majesté. Dans Habacuc, ch. III, v. 11, on lit:

¹ Dans un passage (W. A. I., t. IV, pl. XV, l. 40), on a le précatif liiz-zab-lu traduisant l'idéogramme bien connu ZI «enlever».

² Voy. par exemple W. A. I., t. 1, pl. XVIII, l. 56. La valeur zabil de l'orthographe M. L. 12-13; cf. II Chron., vi., v. 2.

Le soleil et la lune se sont arrêtés dans leur zeboul. » Dans le psaume xLIX, un verset, très-obscur il est vrai, le 15°, oppose le zeboul au scheol; et il est curieux de constater ici que la Vulgate a souligné cette opposition en traduisant zeboul par gloria: e et auxilium eorum veterascet in inferno a gloria eorum. » Dans la Genèse, enfin, ch. xxx, v. 20, lorsque Léah vient de donner Zabulon, son sixième sils, à Jacob, elle prononce les paroles suivantes : הפעם יובלני אישי כי ילרתי לו בנים, ce que la Vulgate rend ainsi : « etiam hac vice mecum erit maritus meus, etc. » N'est-il pas préférable de dire: « Maintenant mon mari va m'honorer, me placer audessus de ses autres femmes, parce que je lui ai engendré six enfants mâles? • Ainsi s'expliquerait que le verbe מבלני ait? un régime à l'accusatif. Plusieurs commentateurs ont senticette difficulté, et ils ont essayé de la tourner en admettant que yizbelêni «il m'habitera» est pour יובל עפי il habitera avec moi ». L'emploi du régime direct devient très-naturel dès que l'on restitue à la racine zabal son vrai sens de porter, élever. Si l'on accueille cette hypothèse, ce serait l'idée de grandeur et non celle d'habitation qu'il conviendrait de chercher désormais dans le nom propre de Zabulon.

C'est avec toutes les hésitations d'un débutant dans les études assyriennes que nous nous hasardons à présenter ces quelques remarques. Mais, fondées ou non, nous avons confiance qu'elles atteindront leur but qui est de provoquer la discussion sur ce petit problème, intéressant surtout parce qu'il touche à l'exégèse biblique.

STANISLAS GUYARD.

MM. Guieysse et Lefébure viennent de faire paraître une importante publication, le *Papyrus de Soutimès*, texte et traduction d'un exemplaire hiéroglyphique du *Livre des Morts*, appartenant à la Bibliothèque nationale ¹. Le fac-simile, très-

¹ Ernest Leroux, éditeur.

exact et très-soigné, est dû à la main savante et habile de M. Guieysse, qui a déjà fait ses preuves comme égyptologue par une étude sur le chapitre LXIV du Todtenbuch, mais qui paraît, cette fois, avoir abandonné à son collaborateur la partie scientifique de la publication, car la traduction et le commentaire sont signés de M. Lefébure seul. On y retrouve les qualités bien connues de ce savant distingué : une grande pénétration, une érudition très-étendue, une connaissance sérieuse de la langue égyptienne. Il est le premier à reconnaître qu'une traduction d'un exemplaire du Livre des Morts ne peut être présentée comme définitive. Il serait oiseux d'entrer dans le détail de son travail pour discuter telle ou telle de ses interprétations; aucun de ses confrères n'oserait se flatter de s'acquitter mieux que lui de la même tâche, les traductions variant forcément suivant l'idée qu'on se fait de la religion égyptienne. Que M. Lesébure ne se méprenne pas sur le sens de mes paroles et ne m'acquse pas une seconde fois de vouloir discréditer les études mythologiques. En disant dans mon Dictionnaire d'archéologie égyptienne que « la religion s'est prêtée jusqu'ici à de nombreuses explications contradictoires dont aucune n'a été manifestement adoptée, » j'ai constaté un fait que personne ne peut nier, mais je ne désespère pas de la réussite finale. Je crois très-désirable, au contraire, que ce domaine de l'égyptologie soit abordé par des esprits sagaces, prudents et philologiquement hien armés, comme mon savant confrère, par des investigateurs d'une critique sûre, qui n'asseyent leurs in-. terprétations que sur des textes traduits d'une manière indiscutable. Loin de faire fi des études mythologiques, je les considère comme très-attachantes, et je vais donner une preuve de l'intérêt qu'elles m'inspirent en présentant quelques observations à propos d'une des notes finales de la publication qui nous occupe.

M. Lefébure a reconnu la nécessité d'analyser l'expression mâ-kheru; il a parfaitement dégagé la règle de forma-

tion de ce groupe si important; il comprend que toute sa valeur repose sur l'élément md « vrai » ou « vérité », mais il ne pervient pas à en déterminer le sens; il s'en tient à l'explication approximative, puissance par lu parole, triomphe par la parole, précisément parce qu'il ne s'est pas rendu compte de ce que les Égyptiens entendaient par md, la vérité.

Nous appelons vérité la conformité de l'idée avec son objet, dont le contraire est l'erreur; la conformité de ce qu'on dit avec ce qu'on pense, dont le contraire est le mensonge; la conformité du récit avec le fait, du portrait avec le modèle, etc. La conformité se prouve par la comparaison; aussi les Égyptiens avaient-ils adopté pour déterminatif et pour idéogramme du mot vérité l'instrument-type de la comparaison et de la mesure, la coudée ou règle - ma, qui varie aux anciennes époques avec le doigt], autre unité de mesure primitive et universelle. Est vrai d'une manière absolue tout ce qui est conforme à la règle, tout ce qui n'est pas autrement qu'il ne doit être : de là l'identité du vrai et du bien. Des artisans qui exécutent des ouvrages irréprochables sont en égyptien « des savants de leurs mains, auteurs « d'œuvres de vérité 1 ». Un cadavre qui ne se décompose pas est « à l'état d'être vrai 2 ». Hermès Trismégiste, en nous disant que « ce qui n'est pas toujours n'est pas vrai 3 », nous apporte un écho très-fidèle de la pensée égyptienne. Soustraire une chose à la destruction, c'est lui maintenir sa réalité, sa vérité: idée exprimée par le verbe causatif s-mâ. L'auteur de l'Hymne à Osiris, conservé à la Bibliothèque nationale et traduit par M. Chabas, après avoir dit que le dieu a créé la terre, l'eau, les plantes, les animaux, ajoute : s-mâu n se Nut taui hera h'er-s, «le fils de Nout (Osiris) fait vraie (maintient la réalité de) la double terre qui s'en réjouit ».

¹ Cf. Chabas, Mélanges, III, 11, 132.

Naville, Mythe d'Horus, XXI, 1.

³ Traduction L. Ménard, IV, 9.

C'est à dire qu'après avoir créé il maintient sa création. Horus repoussant de sa lance les animaux malfaisants qui symbolisent les ennemis de la création, est appelé 📆 🔭 tma (variante de små, par substitution d'un impulsif à un autre), parce qu'en agissant ainsi il fait la vérité. M. Grébaut a démontré en effet 1 que le rôle solaire de la divinité consiste à entretenir la vie des êtres et à maintenir l'harmonie du monde par son lever quotidien. Dès que l'astre surgit à l'orient, les ténèbres, ses ennemies, sont vaincues et le règne de la vérité commence. La vérité est la raison de la vie, elle représente le développement, la conservation et la reproduction des êtres organisés; elle est en opposition avec les mauvais principes qui, en tant que personnification du mal physique, entravent son action. Mais elle représente aussi l'ordre moral, le bien, la vertu. Elle est la loi qui régit le monde moral aussi bien que le monde physique, l'ordre universel, le bien unique que la philosophie alexandrine, s'inspirant sans doute de la doctrine égyptienne, confondait avec Dieu; car la vérité fait corps avec le dieu égyptien, elle est sa substance même; on la lui offre comme aliment et il la mange 1; il ne s'en sépare pas : « O Râ, uni à la vérité, associé à la vérité depuis le commencement 31. C'est pourquoi, au point de vue mythologique, elle est déesse ellemême et possède la plénitude des attributs divins, «dame du ciel, régente de tous les dieux , » tantôt déesse fille, tantôt déesse mère, jouant le rôle d'Isis ou de Nephthys auprès du sarcophage qu'elle couvre de ses ailes 5, ou le rôle d'Hathor dont elle prend la coiffure .

Le rôle de la vérité étant ainsi expliqué, et c'est à la sa-

¹ Hymne à Ammon, p. 108, et Mél. d'archéol. égypt., I, 249.

² Livre des respirations, éd. de Horrack, V, 5.

³ Champoll., Not., I, 854.

Denkm., III, 78.

⁵ Louvre A. 84; Duemich, Hist. Inschr., 43; Denkm., III, 245.

⁶ Denkm., IV, 13.

gacité de M. Grébaut qu'en revient le premier honneur, on n'a pas besoin de demander au groupe = mû-kheru autre chose que ce qu'il contient; il contient les mots vérité et parole, et l'on est sûrement guidé dans la manière dont on doit le décomposer, par cette paraphrase si fréquente dans les textes religieux au kheru-k må er kheftu-k : est ta parole vérité contre tes ennemis», formule dans laquelle il est facile de reconnaître la φωνή άληθής que Plutarque 1 nous signale comme ayant eu un pouvoir talismanique chez les Égyptiens. Pour faire la vérité, c'est-à-dire pour maintenir l'harmonie du monde, le dieu égyptien n'a besoin que de sa parole; il a dit au soleil: « Viens à moi 3, » et le monde a été constitué. « Étant trouvé que la parole d'Horus est vérité, on lui confia la fonction de son père le soleil 3. » « Ta parole est vérité contre tes ennemis, o dieu grand dans son disque 4. » Ses ennemis sont les puissances typhoniennes, les seba-u : « Il renverse les seba-u par la vérité de parole ...» Il est dit du défunt assimilé au soleil qu'il sort avec la vérité de parole, traverse le ciel et détruit le mal qui se produit sur toute la terre. Faire la vérité par la parole est synonyme de donner la vie, ainsi que le prouvent ces deux phrases symétriques prononcées par des vaincus s'humiliant devant un Pharaon: «Accorde-nous les souffles par le don qui est en toi de ta parole être vérité; accorde nous les souffles par le don qui est en toi de la vie être à ton gré 7. »

Tel est le sens du ma kheru divin. L'homme est investi du même privilége lorsqu'il est dieu; mais, dans un autre ordre d'idées, lorsqu'il va se présenter dans la grande salle du

¹ D'Isis et d'Osiris, LXVIII.

² Todtenb., XVII, 41; variante d'un papyrus de Boulaq.

³ Hymne à Osiris, 1. 18.

^{*} Todtenb., CXXVII, 4.

⁵ Id., LXIV, 13.

⁶ Id., CLXIII, 18.

⁷ Denkm., III, 117.

jugement suprême, on exprime qu'il est pur en disant qu'il a vaincu ses ennemis, les péchés, par l'effet du mâ-kheru que lui a conféré Thôt ou telle autre divinité. L'ancienne traduction justifié pourrait, à ce point de vue, être maintenue, à la rigueur, pour le groupe mâ-keru, si elle était comprise dans le sens plus latin que français de fait juste; car le juste est le sa-n-mâ shu em aseft chomme de vérité exempt de fautes, contenant la vérité, disant et faisant la vérité. Être doué du mâ-kheru, c'est être à ce point identifié avec la vérité qu'on l'émet par la parole.

PAUL PIERRET.

ractères de Wang peh héou, en chinois et en français, par G. Pauthier. Paris. 1873, un volume in-8°. (x11 et 148 p.) Challamel aîné, éditeur.

Le Livre des trois caractères, sorte de compendium des connaissances des Chinois, résumé de leur état intellectuel et moral, de leur histoire et de leur littérature, est l'un des premiers ouvrages que l'on mette aux mains des jeunes Chinois qui commencent à lire et à écrire leur langue. Ce petit ouvrage, écrit en vers de six syllabes composés chacun de deux phrases de trois mots (d'où son nom), est d'un style excellent et d'ordinaire clair, quoique souvent concis, et, comme il renferme plus de cinq cents caractères différents, celui qui l'étudierait à fond pourrait acquérir une certaine connaissance de la langue chinoise; aussi a-t-il été recommandé par les sinologues comme l'un des premiers ouvrages à étudier avant d'aborder la lecture des classiques.

Il existait déjà plusieurs traductions du Livre des trois mots

¹ P. Pierret, Études égyptologiques, t. II, p. 89. Denkm., Abth. III, Bl. 265 et 43 c-d.

quand M. Pauthier en a entrepris une nouvelle: M. Pauthier a voulu faire mieux que ses devanciers et il ne pouvait manquer de réussir. En effet, il nous a donné non-seulement la traduction du texte même, qu'il a enrichie de notes toujours instructives, mais de plus il a traduit en entier le commentaire de Wang toin ching, le plus estimé du San tseu king et qui en accompagne presque toutes les éditions. De plus, par une innovation heureuse, dont lui sauront gré les étudiants, M. Pauthier a divisé le texte en un certain nombre de sections qui en rendent la lecture et l'étude plus aisées. Sous chaque caractère chinois M. Pauthier a mis la prononciation mandarine chinoise, et comme sa traduction, qu'il avait entreprise et publiée à la demande de M. le contreamiral Dupré, était destinée spécialement à l'École d'administration de Saigon, M. Luro avait été chargé de transcrire le texte en langue mandarine-anamite.

M. Pauthier s'était imposé la tâche de serrer de près ce texte concis, et de traduire le plus littéralement possible: l'on peut dire qu'il a presque toujours réussi. Nous citerons cependant un passage où, croyons-nous, M. Pauthier n'a pas bien rendu le sens de l'original: c'est le vers 75, p. 55, dont voici le texte et le mot à mot:

'著'六'官。'存'治'體。

(il s'agit de Tchéou kong): ¹ en instituant ² les six ³ magistratures, ⁴ il conserva ° la substance, les principes fondamentaux ⁵ du gouvernement. M. Pauthier traduit: є il rédigea les Statuts des Six magistratures, dans lesquelles est compris tout le corps des lois civiles et religieuses (de son temps). Le commentaire n'explique pas le vers de cette façon; M. Pauthier n'avait qu'a traduire le texte mot pour mot. Signalons aussi deux erreurs qui se sont glissées dans l'impression du texte: page 52, vers 73, le quatrième caractère doit être chou, livre, et non houa, peindre. De même, page 70,

[.

vers 88, troisième caractère, il faut lire it ong, comprendre, au lieu de i pou, fuir.

En somme, c'est un excellent livre que nous recommandons non-seulement à ceux qui veulent apprendre le chinois ou l'anamite, mais aussi aux esprits curieux qui désirent connaître avec plus de certitude ce vaste pays que nous nommons la Chine.

Rappelons d'ailleurs avec un sentiment de douloureuse sympathie que ce livre a été le dernier ouvrage d'un orientaliste distingué, dont les travaux seront toujours entre les mains de ceux qui s'occuperont des choses de l'extrème Orient, et dont le nom est classé à jamais parmi ceux des premiers savants de notre siècle.

CAMILLE IMBAULT-HUART.

QUELQUES MOTS À AJOUTER AUX LEXIQUES ARABES.

Avicenne, analysant les forces naturelles qui servent à la nutrition, nomme parmi ces forces la force attractive; celleci, dans certains cas, doit son effet à la contrainte du vide, comme l'attraction de l'eau dans les zarâqât, كاتبوذاب الما يا البراقات

Qu'est-ce que les zarâqât? Ce mot a échappé, je crois, à l'attention des lexicographes. Avicenne l'emploie sans autre explication, ce qui montre qu'il le jugeait suffisamment intelligible à ses lecteurs. Il paraît cependant étranger à la langue arabe, et ne saurait assurément se rattacher par le sens à la racine 555. Ce sens est bien clair, la zarâqa ne peut être qu'un tube dans lequel un piston se déplace et fait le vide, comme dans la pompe aspirante; et, en effet, Gérard de Crémone, dans son Index des termes arabes de la version latine d'Avi-

¹ Qanoun, liv. I, sect. 1, instr. v1, chap. 111, p. FF de l'édit. de Rome.

cenne, l'explique ainsi: «Azaraca est instrumentum simile cannæ, per quod pueri attrahunt aquam et quum volunt violenter expellunt.» On sait qu'Abou 'l-Cacim (Albucacis) décrit la seringue sous le nom de [5]; c'est évidemment le même mot, avec le ρ des noms d'instruments. On peut donc inscrire [5]; zarâqa dans les lexiques avec le sens de «seringue» l. Reste à savoir quelle est l'origine du vocable. Je conjecture qu'il dérive (comme notre seringue et le latin syringa) du grec σύριγξ, σύριγγος «roseau, tube». La chute du γ nasalisé se trouverait compensée par l'allongement de la voyelle précédente.

Voici encore un mot d'Avicenne que ne donnent pas nos lexiques arabes. C'est le terme לא בפונים davaraq, plur. לעובים davaraq, que l'auteur, cette fois, prend soin d'expliquer luimème: « בּבְבֹּב בּים מַבְּיבָ פוֹנְבִים פּוֹנִבְים פּוֹנִבְים מַבְּיב פּוּבִּים פּוּנִב פּוּנ מִינִי וּנְבִּב פּוּנ מִינִי וּנְבְּבּ פּוּנְב פּוּנ מִינִי וּנְבְּבּ פּוּנְב פּוּנ מִינִי וּנְבְּב פּוּנ מִינִי וּנְבְּב פּוּנ פּינ פּוּנ מִינִי וּנְבְּב פּוּנ מִינִי וּנְב בּיּנ מִינִי וּנְבְּב פּוּנ מִינִי וּנְב פּוּנ מִּינִי וּנְבְּב פּוּנ מִינִי וּנְבְּב פּוּנ מִינִי וּנְבְּב פּוּנ מִינִי וּנְב בּי מִינִי וּנִב בּי מִינִי וּנְב בּי מִינִי וּנְב בּי מִינִי וּנְב בּי מִינִי וּנְב בּי מִינִי וּנִב בּי מִינִי וּנִב בּי מִינִי וּנְב בּי מִינִי וּנִיי מִינִי וּנִיי מִינִי וּנִיב בּי מִינִי וּנִיי מִינִי וּנִיי מִינִי וּנִיי מִינִי וּנִיי מִינִי וּנִיי מִּיי מִינִי וּנִיי מִיי מִינִי וּנְיי מִּיִי מִינִי וּנִיי מִינִי מִינִי מִּיי מִינִי וּנְיב בּי מִינִי מִינִי מִינִי מִּיִי מִּיִי מִינִי מִינִי מִינִי מִינִי מִייִי מִינִי מִינִי מִּיִי מִינִי מִּיִי מִינִי מִּיִי מִינִי מִינִי מִינִי מִּיִּי מִינִי מִּיִּי מִינִי מִּיִּי מִינִי מִינִי וּנִיי מִינִי מִּיִי מִינְי מִינִי מִּיִי מִינִי מִּיְי מִינְי מִינִי מִּיִּי מִינְי מִּיִי מִינְי מִּיִי מִּינְ מִּינְיי מִּי מִּינְי מִּינְיי מִּיִּי מִינְיי מִינְי מִּיּי מִינְּי מִינְיי מִּיי מִינְי מִּיי מִּיּי מִּיּי מִּינְי מִּיּי מִּיי מִּיי מִּי מִּיּי מִיי מִּיי מִינְיי מִינְי מִייְי מִייּי מִיי מִּיי מִיי מִּיּי מִייּי מִיי מִּיּי מִּיי מִּיי מִייּי מִּיי

Le mot que nous venons de noter se trouve dans un chapitre intitulé عن منته وساطون sur le Raçâtoân». Golius a relevé ce terme, qu'il explique tout simplement par vinum. Meninski, et, après lui, Freytag, Richardson et les autres lexicographes, se contentent de répéter Golius. Il s'en faut pour-

² Qanoûn, liv. V, somm. 1, disc. v1, p. VM de l'édition de Rome.

Depuis que ceci a été communiqué à la Société asiatique, j'ai vu que M. Dozy, dans le 3° fascicule de son Supplém. aux Dict. arabes, a fait un article assez étendu sur le terme 531, qui, entre autres instruments, a servi à désigner le tube avec lequel on lançait le naphte incendiaire.

tant que le raçâtoûn soit du vin tel que nous l'entendons; c'est-à-dire du jus de raisin fermenté. D'après le procédé de préparation qu'indique Avicenne, c'est du moût cuit, réduit à petit feu, sucré de miel, fortement épicé et asomatisé, que l'on conserve comme un cordial bon en hiver pour les vieillards, منع المنا المنا للمنا للمنا للمنا للمنا للمنا للمنا للمنا المنا المنا

Dans un petit ouvrage intitulé عايب الهند 'Adjaïb al-Hind « Merveilles de l'Inde », dont je dois la communication à M. Schefer, et dont j'ai fait une traduction qui paraîtra dans quelques jours ', j'ai aussi relevé quelques mots qui manquent dans nos dictionnaires. Ce sont, pour la plupart, des termes de l'art nautique. Dans mon Dictionnaire etymologique des mots français d'origine orientale, j'ai déjà cité بلي belidj « cabine ». En voici deux autres:

Le mot روابيع, pluriel دوابيع, se rencontre cinq ou six fois, presque toujours, il est vrai, sans points discritiques, ce qui en rend la lecture tout à fait incertaine. Quant au sens, il ne reste aucun doute, c'est une barque, une chaloupe, une ambarcation de moyenne grandeur; dans un passage, l'auteur emploie le mot comme synonyme de بارو qārib.

D'autre part, Edrici a un mot que je n'ai point vérifié dans les manuscrits, mais que Jaubert écrit de la prononce doundj: Chaque marchand (de Bahréin) est accompagne d'un plongeur qu'il a loué, et toute la flottille sort de la ville, au nombre de plus de deux cents doundj. La doundj est une sorte de barque ordinaire, construite avec un entrepont que les marchands divisent en cabines, au nombre de cinq ou six. » C'est sans doute le même mot. De plus, les dictionnaires arabes donnent de la compagne d'un mot persan, formé du

¹ L'ouvrage est aujourd'hui en vente chez Lemerre (Collection Jannet).

numéral se deux et d'un autre terme difficile à fixer. Il m'est impossible de décider quelle est la vraie leçon.

مطيال C'est encore une embarcation que désigne le mot matyal, ainsi écrit régulièrement quatre ou cinq fois. Dans un récit, dont le commencement est certainement tronqué, ce terme paraît employé comme synonyme du précédent. Un pi-فانع جالس في : lote célèbre, nommé Abhara, a fait naufrage il se mit dans son a مطيالة واخذ معة قربة ماء فكت في البصر اياما matyal, emportant une outre d'eau, et resta en mer des jours. » Un navire l'aperçoit; les matelots reconnaissent Abhara « sur son matyal, avec une outre d'eau. » On le prend sur le navire, ! صعد والموجم والقربة معة ال المركب : lui, l'embarcation et l'outre ici matyal est remplacé par دريع (sic). Le naufragé, racontant son aventure à ses sauveurs, dit : • Quand le navire se brisa, je me sauvai sur ce matyal que voilà. » Les autres passages où figure le mot n'en précisent pas davantage la signification. Il faudra donc, jusqu'à nouvel ordre, l'inscrire, comme le précédent, avec le sens de « chaloupe, embarcation secondaire ».

 cramponnai aux chera', et déjà plusieurs autres personnes s'y étaient cramponnées avant moi. Il est évident que l'expression et a désigne ici autre chose que les voiles proprement dites. À défaut d'un sens plus précis, on traduirait assez exactement, ce semble, par agrès. Je crois donc qu'il est nécessaire, dans les lexiques, d'expliquer ainsi le terme en question: el me voile d'un navire, voilure, agrès ».

J'ajouterai, pour terminer, le mot ظلوم خالوم poisson qui paraît être le phoque ou un autre mammifère marin du même ordre. Voici ce qu'en dit l'auteur de l'Adjaib al-Hind: يقال ان سماكا يقال له الظلوم على صورة الادى وله فرج On dit qu'un poisson, nommé zhaloam, a une figure humaine et des organes sexuels pareils'à ceux des hommes, tant mâles que femelles. On le pèche. Sa peau, plus épaisse que la peau de l'éléphant, est tannée et sert à envelopper ou à fabriquer des chaussures, des guètres'.

L. MARCEL DEVIC.

Sur la traduction de la bulle *Ineffabilis* en diverses langues des deux continents.

L'on sait que M. l'abbé Sire, directeur à Saint-Sulpice, avait conçu l'heureuse idée de réunir une collection de traductions de la bulle *Ineffabilis* en un bon nombre de langues des différentes parties du monde.

Plusieurs de ces traductions offrent un grand intérêt philologique, car elles nous donnent des spécimens d'idiomes dont nous ne possédions aucun ou presque aucun texte en Europe. Tel est, par exemple, le cas pour la buile coréenne écrite

¹ Jai des doutes sur la lecture et le sens de ce dernier mot.

en caractères indigènes et due à la plume de missionnaires qu'un séjour prolongé en Corée avait familiarisés avec la langue de ce pays.

L'on doit à d'autres missionnaires les traductions dans divers dialectes fort peu connus de la Nouvelle-Calédonie et

de l'Amérique du Nord.

M. l'abbé Sire s'est adressé à M. Leroux, l'éditeur du journal, pour livrer à l'impression celles de ces bulles qui présentent le plus d'importance au point de vue scientifique. Elles formeront un beau volume édité avec luxe et tiré à un petit nombre d'exemplaires. Le prix en sera de 50 francs et l'impression commencera dès qu'un certain nombre de souscripteurs se seront présentés. Avis aux bibliophiles et amateurs d'études philologiques.

H. C.

LE DIEU SATRAPE.

NOTE ADDITIONNELLE SUR LE NOM D'ABDOUSIROS ET LA PRONONCIATION DU NOM D'OSIRIS PAR LES PHÉNICIENS.

Depuis l'impression de mon travail sur le dieu Satrape', les nouvelles salles asiatiques du Louvre ont été ouvertes au public. Il m'a été loisible d'étudier alors à tête reposée l'original du cippe de Ma'ad, dont j'avais dû me borner à reproduire le texte de seconde main. Un examen attentif de la pierre m'a convaincu qu'on doit lire le patronymique de l'auteur de la dédicace : ABAOYCIPOY, et non : ABAOYCIBOY. M. Renan, qui a bien voulu contrôler cette lecture, la tient également pour certaine. Il faut donc renoncer à expliquer l'élément divin de ce nom théophore par Σίδος, Ούσιδος, aussi bien que

ι6

¹ Journal asiatique, août septembre 1877, p. 157 et suiv.

par Oucros on יצין; cet élément ne saurait être décidément autre chose que le nom du dieu Osiris. Il est clair désormais qu'il s'agit d'un Phénicien, toujours égyptisant, bien entendu, appelé עבראמר, serviteur d'Osiris. Je renvoie, pour l'usage fréquent de ce nom chez les Phéniciens, aux remarques consignées p. 161, note 3, de mon mémoire.

Nous connaissions dejà, grâce à l'inscription bilingue de Malte, l'équivalent hellénique de ce nom égypto-phénicien: Acorbones, équivalent intéressant parce qu'il nous prouve que Osiris avait bien pour correspondant officiel, dans le panthéon hellénique, Dionysos, ainsi que l'assuraient Hérodote, Diodere de Sicile, Plutarque, etc. Aujourd'hui, l'inscription de Ma'âd nous apprend en outre comment les Phéniciens prononçaient ce nom sous sa forme originale: Abdousir. Il résulte de ce document qu'en Syrie, au premier siècle de notre ère, le nom du grand dieu égyptien était Ousir et non pas Osir.

En était-il de même en Égypte, je ne dis pas chez les Égyptiens, mais chez les Sémités établis au milieu d'eux? Cette question se pose naturellement; mais il est assez difficile d'y répondre. Dans les inscriptions araméennes d'Égypte : table à libations du Sérapeum, stèle de Saqqàra datée de l'an \mathbf{r} de Xerxès, stèle du Vatican, stèle de Carpentras, le nom d'Osiris est invariablement écrit : 'NICIC' : Le groupe initial \mathbf{r} a-t-il ici la valeur phonétique de δ (= au), ou bien, ce que je croirais plus volontiers, de ou? Avons-nous, en un mot, affaire à un holem ou à un choureq? La distinction est délicate, surtout dans un dialecte où les quiescentes sont prodiguées. En tout cas, cette orthographe paraît bien impliquer que la syllabe initiale n'était pas un simple o bref, comme on aurait

Seul le papyrus araméen du Louvre s'écarte ici tout à fait des autres documents congénères, en écrivant JDN; et encore cette lecture n'est-elle pas absolument certaine : les caractères du papyrus sont bien peu distincts en cette région (verso, ligne 4), comme on peut s'en assurer en comparant avec l'original le fac-simile donné par M. Bargès (Papyrus égypto-araméen appartenant au Musée égyptien du Louvre, pl. 11).

strictement le droit de le croire si l'on s'en tenait à la forme phénicienne 328.

On pourrait, il est vrai, invoquer en faveur de la valeur 1N =0 bref, dans יחוסרי, les errements de l'araméen ultérieur qui rend, en effet, normalement par in le o initial dans les mots empruntés au grec, par exemple, ητίστης ελλοσημοϊός. Il ne fait qu'obéir, du reste, en ce cas, à une loi générale de l'orthographe sémitique. Mais la valeur omicron n'est nullement exclusive pour ce groupe in; car il peut aussi bien représenter, dans les dialectes araméens, les sons initiaux ω (יוֹם בּיֹשׁיִם); εὐ (וֹבְילִיוֹן) εὐ (צֹיִם) εὐαγγέλιον); et enfin, ce qui nous intéresse surtout ici, οὐ: Ν'οῦν = οὐσία. Ce dernier exemple a l'avantage de nous fournir la voyelle discutée précisément dans les conditions où nous la présente le mot 'προς κ'est-à-dire au contact direct d'un samech. Rien ne s'opposerait donc à ce que les Araméens d'Égypte, en écrivant eussent voulu transcrire Ousiri.

Il est possible d'ailleurs qu'on prononçat, seton les régions, ou pour o, et réciproquement. Nombre de faits semblent indiquer que les Phéniciens avaient une tendance générale à substituer le son ou au holem hébreu.

Il est instructif de rapprocher de ces trois formes : אוסרי Obospos, et Óospis, la manière dont ést traité le nom de Ophir : אופיר : Obosp dans les Septante, Oosions dans Fl. Josephe (cf. Vulgate : Ophir).

J'avais signalé conditionnellement à la décharge de cette transcription insolite, et par cela suspecte, de NON par Ousir, au lieu de Osir, un passage de Plutarque rapportant que Hellanikos aurait entendu les prêtres prononcer Tossos au lieu de Oospes. Mais j'ai eu soin de faire remarquer qu'il ne fallait

Cette tendance se manifeste surtout chez les Phéniciens d'Afrique, et est bien mise en lumière par la fréquence de la lettre a dans les noms transcrits en latin (cf. Schroeder, Die phön. Spr. 132). Elle existait aussi chez les Phéniciens d'Asie, comme le montrent les transcriptions : Ελιοῦν, Χουσώρ, Θουρώ, etc., et aussi probablement celles, si nombreuses, où apparaît le ν simple.

accepter le renseignement que sous bénéfice d'inventaire, parce que Plutarque avait l'air d'avoir voulu jouer sur les mots et faciliter un de ces rapprochements impossibles, chers aux Grecs: voai, vnv, àxouoia, ouvouoia. Cette réserve faite, il nous reste encore là, somme toute, une indication qui a sa valeur.

Un argument plus sérieux à faire valoir à l'appui de l'existence réelle d'une forme Ousir est celui que j'avais tiré de Ctésias et sur lequel je crois devoir revenir. Ctésias parle à plusieurs reprises (Ctésias 53. a et b, éd. Didot) d'un certain Ούσιριs, general d'Artaxerxès, envoyé par ce roi contre son lieutenant révolté Mégabyse. S'il s'agissait d'un personnage notoirement égyptien, il serait tout naturel de considérer Ouorpis comme une variante d'Oorpis, et d'admettre que ce personnage portait le nom même du dieu (fait des plus fréquents en Égypte aussi bien qu'ailleurs). La suite du récit de Ctésias me paraît précisément contenir, sinon la preuve, du moins l'indice, que cet Ousiris était bien d'origine égyptienne. En effet Ousiris, battu et blessé par son adversaire, est recueilli, soigné par lui et finalement mis en liberté. Artaxerxès, désespérant de venir à bout du rebelle, se résigne à traiter avec lui. Une députation est envoyée à Mégabyse, et parmi les personnes qui la composent figure un fils d'Ousiris; or ce fils s'appelait Petesas: καὶ Πετήσας ὁ Οὐσίριος καὶ Σπισάμα warthp. Cette fois il est difficile de méconnaître la physionomie égyptienne du nom de Petesas, qui rentre sans effort dans la catégorie si étendue des noms égyptiens : Πετάμων, Πέταρις, Πεταρόηρις, Πετεαθυρήs, Πετεασθάρτη , etc., formes de noms de divinités précédés de la syllabe IIst, mot égyptien signifiant : qui appartient à.

Je comparerai en particulier à Iletnious les noms incontestablement égyptiens Ilétnis (Papyrus Cas.), Iléteois (Papyrus de Leyde et de Liège), Ileténois (C. I. Gr. 4848, 5109), Ilé-

¹ Qui appartient à Ammon, Horus, Haroeris, Athor, Astarté. Ce dernier nom est particulièrement curieux; il était évidemment porté par un Sémite et correspond exactement à Abdastoret.

τισιs (Arrien, Anabase, III, v, 2), noms qui sont visiblement composés, à l'aide des mêmes procédés, avec le nom de la déesse lsis.

Le nom du fils d'Ousiris vient donc confirmer la nationalité que nous avions été tenté d'attribuer au nom du père. Il n'y a d'ailleurs rien d'historiquement invraisemblable à ce que des Égyptiens aient été au service perse, l'Égypte étant soumise depuis longtemps à la domination des Achéménides 1.

Si ces observations ont quelque fondement, nous aurions dans Ctésias, à l'appui de la prononciation Ousiris pour Osiris, un exemple d'un âge respectable.

Peut-être y a-t-il lieu de faire entrer aussi en ligne de compte l'existence d'un Οὐσερχέρης, roi égyptien de la v° dynastie, selon le Syncelle (57, d. (107) = Θθόης) 58 (109).

Ensin, tout en me désendant de vouloir aborder aucunement la question de la véritable prononciation du nom d'Osiris par les Égyptiens eux-mêmes, je ne puis m'empêcher de faire remarquer, en ce qui concerne la transcription grecque Óσιρις, que cette transcription est sort ancienne et remonte à une époque où, comme en sont soi une soule d'inscriptions, la diphthongue OT était, dans certains dialectes helléniques, constamment écrite O (par exemple BOAH pour BOTAH).

Je profiterai de cette occasion pour corriger quelques fautes qui se sont glissées dans le travail auquel se rapporte cette note. Il faut rétablir λέδουδασλιε au lieu de λέδουδάσλιος, p. 162-165, passim.; p. 165, note 5, supprimer la citation introduite là par erreur: (n° 114, Λατοῦς), et écrire: Ποσειδᾶν(ος), Ερμᾶν(ος), avec la terminaison du génitif entre parenthèses (comme ayant été ajoutée après coup).

CLERMONT-GANNEAU.

¹ Peut-être faut-il voir encore un Égyptien dans le Hernodicas done parle Ctésias (Persica, 5) et qui était l'un des ennemis de Cyros.

^{*} st transcrit couramment Asar par les égyptologues; mais ils admettent que la véritable prononciation devait être Ósiri et même Oásiri (cf. OYCIPE).

THE CHINESE GOVERNMENT. A manual of chinese titles, categorically arranged and explained, with an appendix, by W. Frederick Mayers. Shanghai, American presbyterian mission press. London, Trubner and C°, 1878. vr. 159 pages in 4°.

M. Frederic Mayers, qui a passé de longues années en Chine et donné plusieurs travaux intéressants sur ce pays, a publie récemment une liste complète de tous les titres que portent les nombreux fonctionnaires du Géleste Empire, suivis des dénominations usitées dans le style épistolaire et la langue parlée, le tout accompagné des caractères originaux. Ce book of reference ne peut manquer d'être fort utile, nonseulement aux interprètes et agents diplomatiques en Chine auxquels il est spécialement destiné, mais aussi aux sinologues. Souvent en effet on rencontre dans les textes des titres ou dénominations que les dictionnaires indigènes se gardent bien d'expliquer et sur lesquels les dictionnaires européens, quand ils en donnent la traduction ou l'équivalent, ne fournissent pas de détails. Jusqu'ici on était obligé de recourir au Ta to'ing 'houei tienn ou Statuts de la dynastie des Ts'ing, et ce n'était souvent qu'après avoir feuilleté maints volumes de cette immense collection que l'on arrivait à trouver l'explication cherchée. L'ouvrage de M. Mayers, qui est le résumé condensé de ces Statuts, épargnera désormais bien des peines et des ennuis aux traducteurs.

Ce volume est divisé en douse parties comprenant la liste des titres donnés à l'empereur, à l'impératrice, aux princes et princesses du sang, aux fonctionnaires de l'administration non-seulement du la Chine propre, mais aussi de la Mandchourie, de la Mongolie, du Turkestan, du Tibet, et des détails, que l'on chercherait vainement ailleurs, sur l'armée, les titres nobiliaires; les examens, le Bouddhisme et le Tavisme. Enfin, dans un appendice, l'auteur parle des rangs officiels des Chinois, de la position que doivent occuper certains caractères ou expressions dans le style écrit, et donne une

liste des titres européens avec leur traduction ou correspondance chinoise. L'ouvrage se termine par un index rangé par radicaux, renyoyant sous chaque expression au corps du livre.

C'est en un mot un ouvrage court mais substantiel, certainement destiné à rendre un grand service aux études chinoises, et méritant à ce titre d'être chaudement recommandé à ceux qui, par goût ou par position, en font l'objet de leur occupation.

CAMILLE IMBAULT-HUART.

Le public savant apprendra avec plaisir que les Rapports annuels de J. Mohl vont être réimprimés par les soins pieux de Madame veuve Mohl, à qui nous sommes déjà redevables de l'édition in-18 de la traduction du Schah-Nameh.

Personne n'ignore l'importance de ces rapports pour l'histoire de l'orientalisme pendant une période d'environ trente ans, de 1840 à 1867. MM. E. Renan, Max Müller, Maury et en général tous les savants qui ont eu à apprécier la vie et les travaux de J. Mohl sont unanimes à considérer ces comptes rendus périodiques comme les archives de l'érudition orientale, non-seulement en Europe, mais dans les pays musulmans, l'Inde et les contrées de l'extrême Orient. Informations ordinairement complètes et de première main, critique sincère et dégagée de toute considération étrangère à la science, encouragements donnés à toute tentative sérieuse; blâme, sévère quoique modéré dans l'expression, de tout ce qui est œuvre d'ignorance ou de frivolité, telles sont les qualités dominantes de ces documents auxquels le regretté secrétaire de la Société asiatique consacrait chaque année la meilleure partie de son temps. - L'édition nouvelle, de format in-octavo, peu différent de celui du Journal, sera complète en deux forts volumes accompagnés de leur complément indispensable, une table alphabétique détaillée des noms d'auteurs et d'ouvrages. M. Ad. Regnier a bien voulu se charger de surveiller l'impression de cette publication importante, et il s'est acquis ainsi un nouveau titre à la reconnaissance de la Société dont il préside les séances depuis la mort de M. Mohl. Nous ferons connaître en temps utile la date et le lieu de publication ainsi que le prix de l'ouvrage.

B. M.

Le Gérant : Banbier de Meynard.

JOURNAL ASIATIQUE.

OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1878.

MÉMOIRE

SUR

LA CHRONIQUE BYZANTINE

DE

JEAN, ÉVÊQUE DE NIKIOU,
PAR M. H. ZOTENBERG.

(SUITE.)

HI.

La partie de la chronique de Jean de Nikiou qui embrasse l'histoire de l'empire romain, depuis l'avénement de Dioclétien jusqu'à la mort de Tibère, diffère d'une manière notable de la première moitié de l'ouvrage. Si, pour les récits mythologiques et légendaires des temps anciens, l'auteur a suivi presque exclusivement, en y insérant quelques traditions locales, la chronique grecque qui a servi de source également aux premiers chronographes byzantins, tels que Jean Malala, Jean d'Antioche et le compilateur inconnu de la Chronique pascale, dans

•

XII.

246 OCTOBRÉ-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1878.

l'histoire de l'empire d'Orient, son travail présente un caractère plus original et plus personnel. Bien que plusieurs passages de cette série de chapitres s'accordent encore avec les textes parallèles de la Chronique pascale et de Jean Malala, d'autres, en plus grand nombre, viennent, soit de traditions égyptiennes, soit de divers documents écrits, dont nous ne sommes pas en état de déterminer la nature, mais qui ont fourni les mêmes éléments à quelques historiens ecclésiastiques et profanes. Ainsi certains faits rapportés par notre chroniqueur se lisent, avec des variantes plus ou moins graves, dans l'Histoire ecclésiastique de Socrate ou dans les extraits que nous possédons de l'ouvrage de Théodore le Lecteur. L'Histoire ecclésiastique d'Évagrius, la Chronique de Victor, évêque de Tunes, celle du comte Marcellin, l'Historia miscella, le Breviarium du diacre Libératus, la Dissertation de Léonce le Scholastique sur les sectes, la Chronographie de Théophane, sans parler des chroniques plus récentes, renferment des renseignements recueillis aussi par Jean de Nikiou¹. Cependant, nous ne saurions indiquer avec certitude aucun des ouvrages antérieurs que l'auteur a eus sous les yeux. On verra ci-après qu'il

Les ouvrages de Josue Stylite, de Zacharie le Rhéteur, de Jean d'Ephèse et de Denys de Telmahar, composés sur d'autres données, n'ont que peu de rapports de ressemblance avec notre chronique. Celle-ci, de son côté, est restée, comme nous l'avons dit, complétement inconnue aux auteurs des siècles suivants, même aux chroniqueurs égyptiens, tels qu'Eutychius et Elmakin.

cite lui-même deux écrivains: Procope et Agathias. Mais ce n'est pas parce qu'il se serait servi de leurs livres qu'il les nomme, c'est pour apprendre au lecteur qu'ils ont écrit l'histoire des guerres des Perses et des Vandales 1.

L'on doit s'attendre à ce que l'évêque monophysite de Nikiou considère les événements à un autre point de vue que les auteurs attachés à la doctrine des deux natures. Mais nous ne chercherons pas dans ses appréciations un moyen de contrôle pour les documents émanés du parti opposé. La passion ne lui a pas laissé une liberté d'esprit suffisante, ni pour juger avec équité les actions de ses adversaires, ni même pour les raconter toujours avec exactitude. Néanmoins, plusieurs de ses informations viennent compléter, rectifier ou confirmer certaines données des autres chroniques byzantines, qui sont, comme chacun sait, pour une période de plusieurs siècles, les seules sources qui nous fassent connaître l'histoire de l'empire d'Orient et les faits et gestes d'une foule de nationalités.

Le résumé qu'on lira dans les pages snivantes reproduit l'ordre capricieux dans lequel les événements sont énumérés. Il ne m'a pas paru nécessaire de relever toutes les erreurs de l'auteur, ni celles que les traducteurs ont introduites dans l'ou-

Digitized by Google

Les citations des chroniques de Josèphe, de Jules l'Africain et de Timothée, que nous avons trouvées dans les premiers chapitres, ont passé de l'ouvrage que Jean de Nikiou a transcrit dans son propre ouvrage.

vrage. Ces fautes ne sont pas des accidents particuliers au manuscrit qui a fourni cette notice, mais bien des défauts constitutifs de la paraphrase éthiopienne. L'exemplaire de la chronique conservé au British Museum renferme les mêmes lacunes et les mêmes contre-sens. Mon savant ami, M. W. Wright, a bien voulu, à ma demande, comparer quelques passages des deux copies. Il en a constaté la parfaite ressemblance.

Le chapitre LXXVII (fol. 81 v°) contient l'histoire du règne de Dioclétien et de ses collègues, et l'histoire de ses successeurs jusqu'à la mort de Constantin. L'auteur raconte que la ville d'Alexandrie et l'Égypte ayant refusé de reconnaître Dioclétien « l'Égyptien, » celui-ci arriva avec ses trois collègues, Maximien, Constance 1 et Maximien 2, et soumit le pays par les armes. Quant à la ville d'Alexandrie, il ne s'en rendit maître qu'après un long siège et après avoir construit, à l'est de la ville, une citadelle. Les habitants d'Alexandrie vinrent lui indiquer un endroit favorable pour y pénétrer, et on réussit à ouvrir les portes. Il se trouvait dans la ville plusieurs milliers de soldats, « à cause de la guerre qui existait parmi eux. » Dioclétien livra la ville aux flammes.

Le chroniqueur mentionne ensuite les persécutions que Dioclétien exerça contre les chrétiens pen-

أ المرابعا المرابع ال

² L'auteur ou le traducteur a confondu souvent Maximien (Galère) avec son neveu Maximin.

dant dix-neuf ans, la destruction des églises et des saintes Écritures, et le martyre de saint Pierre, patriarche d'Alexandrie, et dés autres évêques d'Égypte attachés à la foi orthodoxe ¹. Les deux Maximien commirent également de nombreux actes de violence, tandis que Constance, investi du gouvernement de l'Asie, se montrait bienveillant envers ses sujets et protégeait les chrétiens. Trois ans après cette grande persécution, Dioclétien tomba en démence, il fut déposé par le sénat de Rome ² et exilé dans une île d'Occident couverte d'arbres, nommée Wârôs (TCh). Il y demeura abandonné, recevant sa nourriture de quelques fidèles qui avaient échappé aux persécutions et qui s'étaient réfugiés dans cette île. Puis, ayant recouvré la raison, il voulut remon-

Le mot « orthodoxe » est un anachronisme; la persécution de Dioclétien fut étrangère aux questions de dogme et aux luttes intestines de l'Église chrétienne.

² DART : CP 1. Le mot DART : a spécialement le sens d'armée. Mais dans ce chapitre de l'ouvrage, on le trouve plusieurs fois associé au mot 🚜 , et il représente evidemment une classe d'hommes autre que l'armée. Ainsi, un peu plus loin, dans ce même chapitre, on lit : 3777 : Odd : Ova Pt 1. Au chapitre LXXXIV, fol. 96 v° (voyez ci-après, p. 274), il est dit que, lors d'un tremblement de terre qui cut lieu à Constantinople, on fit des supplications et des processions, auxquelles prenaient part l'empereur, p42+1, le clergé et le peuple : p42+1 OhUS+1 The stabsolument certain que le mot **PAP** est la traduction de σύγκλητος; car dans un passage de la Chronographie de Jean Malala, qui rapporte le même événement, on lit : δο lis βασιλεύς έλιτάνευσε μετά της συγκλήτου και τοῦ όχλου και τοῦ κλήρου ἀνυπόδητος ἐπὶ ἡμέρας τολλάς. Voyez Joann. Malalæ chronogr., l. c., col. 541. — Comparez Chron. pusch., l. c., col. 812 A. Et ainsi dans d'autres passages.

250 OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1878.

ter sur le trône de l'empire; mais les chefs de l'armée et le sénat s'y opposèrent. Alors sa mélancolie augmenta; il versa tant de larmes qu'il en devint aveugle, et il mourut.

Malgré le caractère légendaire de l'ensemble du récit, qui rappelle la manière dont les faits historiques sont souvent présentés dans les vies des saints, on peut y relever quelques indications utiles. La révolte de l'Égypte (sous Achillée) est mentionnée par Eutrope, Eusèbe, Orose, Aurélius Victor et par d'autres historiens l. Mais ce que ces auteurs ne disent pas et ce qui ressort de notre texte, c'est que les habitants d'Alexandrie, s'ils ont fait cause commune avec l'usurpațeur, avaient fini par l'abandonner. Nous ne possédons d'ailleurs que peu de renseignements sur cet épisode de l'histoire de l'Égypte, période d'indépendance de fait qui dura plus de dix ans et qui donna lieu, dans ce pays, à l'établissement d'une ère nouvelle? Ce n'est qu'en 297 que

¹ Voyez Eutrope, lib. IX, cap. xxII-xxIII. — Eusèbe, Chron. ad Olymp. cclxvI et cclxIx. — Orose, VII, 25. — Aurel. Victor, De Gæsaribus, cap. xxXIX, 22. — Joann. Astioch, fragm., l. c., p. 601, fragm. 164 et 165. — Joann. Mal. chron., l. c., col. 465. — Zonaras, Epit, histor., XII, 31.

² Nous voulons parler de l'ère dite des martyrs, dont la date initiale est le 1 thot ou 29 août de l'an 284 de J. C. et qui a remplace celles des Nabonassar et des Augustes. L'origine de cette ère, qui a beaucoup embarrassé les chronologistes, ne s'explique ni par l'avénament de Dioclétien, ni par la soumission de l'Égypte qui n'ent lieu qu'en 297, ni par la persécution qui ne commença qu'en l'an 303. Il est constant qu'elle était en usage aussi bien chez les païens que chez les chrétiens. Letronne, qui a consacré à cette question une savante dissertation insérée dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions et

Dioclétien arriva en Égypte et qu'il se rendit maître d'Alexandrie, après l'avoir assiégée pendant huit mois. La citadelle construite par lui, dont parle Jean de Nikiou, existait encore trois siècles plus tard et portait toujours son nom 1. Quant à la maladie mentale de Dioclétien, on sait que cette tradition, rapportée par presque tous les auteurs chrétiens, depuis Lactance, est en contradiction avec le témoignage unanime des écrivains païens, qui représentent l'abdication de cet empereur comme un acte volontaire, sinon spontané.

Notre chroniqueur parle ensuite des enchante-

belles-lettres (tome X, p. 208 et suiv.), a cherché à démontrer que l'ère de Dioclétien avait été créée pour glorifier le triomphe du paganisme sur la religion chrétienne. «Cet empereur (Dioclétien), est-il dit dans ce mémoire, après sa victoire sur Achillée, s'occupa sérieusement de l'Égypte..... La reconnaissance pour ces améliorations, le zèle de l'empereur pour le paganisme, et sa haine pour la religion nouvelle, durent naturellement suggerer aux Égyptiens l'idée de prendre son avénement à la couronne pour le point de départ d'une nouvelle ère, » laquelle, d'après le même savant, ne devint d'un usage civil, parmi les chrétiens d'Égypte et de Nubie, qu'après la conquête arabe. Ces assertions me paraissent erronées. Aucun événement, si ce n'est la proclamation de l'indépendance de l'Égypte, n'a pu être considéré comme assez important pour donner naissance, dans ce pays, à une nouvelle ère. Après le rétablissement de la domination romaine, cette ère continua à être employée par les païens et les chrétiens, soit qu'on en ait dissimulé la véritable origine, soit, ce qui paraît plus probable, que l'administration romaine elle-même, tout en conservant l'ère nouvelle d'un usage plus commode que l'ancienne, lui ait assigné une autre dénomination et une autre origine.

Voyez Victor Tununensis ep., Chronicon, ad ann. 555, dans Migne, Patrol. latina, t. EXVIII, eol. 960. — Comparez Gisb. Cuperi Note in lib. (Lactanții) Da mortibus persecutorum, ad cap. XLII.

ments abominables pratiqués par Maximien, qui s'étrangla de sa propre main, deux ans après la mort de « son père, » c'est-à-dire de Dioclétien. Comme l'abréviateur arabe et le traducteur éthiopien ont souvent confondu Maximien Galère avec Maximin. son neveu (les deux Maximien sont présentés comme les fils de Dioclétien), et même avec Maxence, fils de Maximien Herculius, en attribuant à l'un les actions de l'autre, il est inutile de nous arrêter au récit du petit nombre de faits mentionnés sous leurs règnes. Il n'y est question, en résumé, que des persécutions exercées contre les chrétiens, de la maladie et du repentir de Maximien Galère (nt. >h ·), de ses pratiques superstitieuses, de la guerre d'Arménie, et des terribles fléaux, la famine et la peste, qui désolèrent l'empire. Il est dit que les païens, en Orient, regrettaient Dioclétien et Maximien; que Maxence, afin de gagner la sympathie de ses sujets, se montra d'abord favorable aux chrétiens et fit cesser la persécution, mais que bientôt il s'abandonna à ses mauvaises inclinations et exerca une violente tyrannie. Quant à Constance, parmi les actions louables qui lui sont attribuées, l'auteur cite la fondation de la ville de Byzance.

L'histoire du règne de Constantin (folio 83) n'est pas plus que les pages précédentes de la chronique un récit complet et précis des événements. L'on n'y trouve que quelques généralités sur les mérites et les vertus de l'empereur chrétien, et la narration très-sommaire de quelques faits isolés : la

victoire de Constantin sur Maxence; son entrée dans Rome; sa guerre contre les Perses 1; l'invention de la sainte croix par Hélène²; la construction de l'église du Saint-Sépulcre et de l'église (de Sainte-Sophie) de Constantinople; la recherche des Saintes Écritures, qui furent déposées dans les églises; la réunion du concile de Nicée; la guerre de Licinius contre Maximin; la défaite et la mort de Maximin; le martyre de Gélasinus (94000); la défaite et la mort de Licinius; enfin la mort de Constantin. A la fin du chapitre, on lit un passage relatif à l'ange gardien qui veillait sur Constantin à tous les moments de sa vie, qui l'assistait et l'exhortait. Mais. entre la mention de la mort de Constantin et le passage dont nous venons de parler se trouve un récit qui, probablement, avait sa raison d'être à cette place dans l'ouvrage original, mais qui, dans notre texte, la transition ayant été supprimée, paraît absolument étranger à ce chapitre. Il s'agit de la conver-

¹ Voici la traduction du passage qui parle de cette guerre: «Il partit ensuit: pour envahir les provinces de Perse. Il triompha de ses ennemis, et, après les avoir vaincus, il les laissa en paix et les combla de présents, parmi lesquels se trouvait le cor avec lequel on sonne devant le roi (PC7 1 1876 de 1 1872 1 1), et il accueillit tous les chrétiens qui s'y trouvaient...»

² On sait que l'évêque de Jérusalem, à cette époque, était Macarius. Mais il est dit dans notre texte que sainte Hélène vint à Jérusalem (1004010) : 11000 :

254 OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1878.

sion du Yemen, du temps de l'empereur Honorius. Voici en quels termes cet événement est rapporté:

« Le bienheureux Constance faisait le bien comme son père, et pendant toute sa vie il accomplissait des actions louables. Après lui, les habitants du Yemen apprirent à connaître Dieu, et ils brillèrent de l'éclat de la gloire de Notre-Seigneur Jésus-Christ (qu'il soit loué!), par le fait d'une sainte femme, nommée Théognoste (ቃង ግንሲጣ). C'était une vierge, une religieuse, qui avait été enlevée de son couvent, situé sur le territoire romain, emmenée comme captive et donnée au roi du Yemen. Cette femme chrétienne, douée à un haut degré de la grâce du Seigneur, accomplissait un grand nombre de guérisons, et elle convertit au christianisme le roi, ainsi que tous les habitants de l'Inde. Le roi et ses sujets demandèrent ensuite à l'empereur Honorius, l'ami de Dieu, de leur donner un évêque. L'empereur, trèsheureux de leur conversion, leur envoya un saint évêque, nommé Théonios (***), qui les exhorta, les instruisit et les fortifia dans la foi du Christ Notre-Seigneur, jusqu'à ce qu'ils fussent préparés à recevoir le baptême, qui est la seconde naissance : tout cela par l'effet de la prière de la sainte vierge Théognoste et la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui seul accomplit des miracles et confère des bienfaits à ceux qui ont consiance en lui. Et il en fut également ainsi dans le pays d'Eskenderya, qui est la grande Inde 1. Car les habitants de

' ወከመዝ ፡ *ከን ፡ ዓዲ ፡ በሀገረ ፡ እስከንድርያ ፡ እንተ* ፡

ce pays avaient autrefois accueilli un certain Aphroùdît, qui était un homme de noble origine du pays de l'Inde, et l'avaient choisi pour évêque; il avait été confirmé et ordonné 1 par Athanase l'Apostolique, patriarche d'Alexandrie.»

Les éloges qu'au début du récit notre texte décerne à Constance, ne s'accordent ni avec la tradition historique, ni avec la relation du règne de cet empereur que nous donne le chapitre suivant. On pourrait supposer que cet épisode ne faisait pas partie primitivement de l'ouvrage de Jean de Nikiou. En effet, le passage que nous venons de traduire n'est qu'un extrait de l'histoire de sainte Théognoste, dont la mémoire est célébrée par l'Église copte et éthiopienne le dix-septième jour du mois de septembre, que l'on lit dans le synaxare arabe des Jacobites et dans le synaxare éthiopien 2.

«En ce même jour, dit l'auteur du synaxare arabe, mourut sainte Théognoste (تارفنسطا), qui vivait du temps d'Honorius et d'Arcadius, les empe-

EAT: UTE: 99. In De ne sais pas le nom authentique qui est caché sous cette forme **Annrecs**. Il ne faut pas songer à Alexandrie d'Égypte, nom qui, ordinairement, est orthographic **AAnnrecs**. L'auteur a-t-il voulu parler d'Alexandrie sur le golfe persique (Spasimé-Kharax)? Mais dès avant notre ère, cette ville avait reçu le nom d'Antiochia.

¹ Ac Tant ... Ok 3AC : he : Au lieu de co Pant : il faut lire coant :

² Ms. arabe de la Bibliothèque nationale, supplément, n° 90, fol. 14 v°. — Ms. éthiopien de la Bibliothèque nationale, n° 126, fol. 20. — Sur les synaxar s jacobites et leurs auteurs, voyez Catalogue des manuscrits éthiopiens de la Bibliothèque nationale, p. 152.

reurs fidèles. Un jour, des envoyés du roi de l'Inde qui avaient apporté à ces empereurs des présents, rencontrèrent, en s'en retournant, cette jeune fille, Théognoste, tenant entre ses mains un livre dans lequel elle lisait. Ils l'enlevèrent et l'emmenèrent dans leur pays, où elle fut intendante de la maison et du sérail du roi 1. Or, il arriva que le fils du roi tomba gravement malade. Théognoste prit l'enfant sur son sein, fit sur lui le signe de la croix, et aussitôt il fut guéri. La réputation de la jeune fille se répandait dans ce pays, et depuis ce moment, elle n'était plus considérée comme esclave, mais comme maîtresse. Un jour, le roi, ayant entrepris une expédition guerrière, se vit enveloppé d'un épais brouillard. Il se rappela alors le signe de la croix qu'avait fait Théognoste; il sit ce signe en l'air, et le soleil reparut. Et grâce au signe de la croix il remporta aussi la victoire sur ses ennemis. Lorsqu'il revint de la guerre, il se prosterna aux pieds de la sainte et lui demanda de lui donner le saint baptême, à lui et aux habitants de son pays. Elle leur fit comprendre qu'elle ne pouvait administrer le baptême à personne. Alors ils députèrent vers l'empereur Honorius, l'informèrent de leur conversion à la religion chrétienne, et lui demandèrent un prêtre pour les baptiser. L'empereur leur envoya un saint et célèbre anachorète, qui les baptisa tous et les fit participer au corps et au sang du Christ. La jeune fille fut très-heureuse de son

^{&#}x27; Texte éthiopien : ወክነት ፣ አመ ፣ ምኔት ፣ ወተዓቀብ ፣ አንስ ቲያው ፣ ለንጉው ፣ ሀንዴሴ ፣ ወለዙሉ ፣ ዕብአ ፣ ቤቱ ።

arrivée, le bénit et recut sa bénédiction. Elle se fit construire un couvent, où un grand nombre de vierges vinrent demeurer, en suivant son exemple. L'anachorète, à son retour, annonça à l'empereur la conversion de ce peuple à la foi chrétienne, et l'empereur, très-heureux de la conversion de ces hommes, le nomma évêque et le renvoya dans leur pays. Les habitants le reçurent avec joie et se mirent à construire une grande église. Comme ils avaient besoin de colonnes, la jeune fille adressa une prière ardente à Jésus-Christ, et de belles colonnes, qui se trouvaient dans un magnifique temple élevé en ces contrées, se détachèrent de leurs bases et vinrent se placer dans l'église. Alors les fidèles glorifièrent le Seigneur le Christ, et ceux qui n'avaient pas encore abandonné le culte des idoles, se convertirent. La jeune fille en fut très-heureuse. Puis elle mourut dans ce couvent, au milieu des vierges.»

Les deux récits qu'on vient de lire diffèrent complétement de l'histoire de la conversion du Yemen (lors de l'ambassade de Théophile, du temps de Constance), telle qu'elle a été rapportée par Philostorge et Nicéphore ¹. Ils sont également en désaccord avec ce que nous savons touchant l'introduction du christianisme en Éthiopie, contrée qui, également, est souvent appelée l'*Inde*. Aussi ne s'agit-il ici ni de l'un ni de l'autre de ces deux pays. C'est la conversion des Ibères du Pont-Euxin que Jean de

¹ Philostorge, lib. III, fragm. 4-6 (*Patrol. gr.*, t, LXV, col. 484 et suiv.). — Nicéphore, liv. IX, chap. xvIII.

258 OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1878.

Nikiou et l'auteur du synaxare ont voulu raconter. Toutes les circonstances de cet événement (la femane captive, le miracle du signe de la croix, etc.), qui nous ont été transmises par Rusin, et après lui par Socrate et par Sozomène 1, et que Rusin affirme avoir entendues de la bouche même de Bacurius, roi des Ibères, se retrouvent, avec de légères modifications, dans le texte du synaxare, dont notre chronique ne présente qu'un résumé soudé à un récit tout dissérent. Nous ne savons pas si le nom de Théognoste (Rusin n'a pas indiqué le nom de la sainte) repose sur quelque tradition ancienne. Chez les auteurs géorgiens, la jeune sille captive qui a introduit le christianisme dans les provinces du Caucase est appelée sainte Nino 2.

Jean de Nikiou affirme, au commencement du chapitre LXXVIII (fol. 86 v'), que les trois fils de Constantin se partagèrent les différentes parties de l'empire par le sort. Il mentionne la guerre qui éclata entre Constant et Constantin, la mort de ce dernier, l'apparition d'Arius « sous le gouvernement de Constance, » et la guerre de Perse sous Sapor³, qui est représentée comme le châtiment de l'hérésie de Constance. Il raconte ensuite la construction du pont du fleuve Pyrame en Cilicie; le tremblement de

¹ Rusin, Hist. eccles., lib. I, cap. x. — Socrate, Hist. eccles., lib. I, cap. xx. — Sozomène, Hist. eccles., lib. II, eap. vii. — Comparez Théodoret, Hist. eccles., lib. I, eap. xxiii.

² Voyez Brosset, Histoire de la Géorgie, t. I, p. 90.

^{3 4} π a Canal 1, co qui est la transcription du nom Σεβδουραρσάκιος.

terre qui détruisit Nicée et qui était envoyé par Dieu, afin d'empêcher les Ariens d'assembler un concile dans cette ville sainte; l'apparition de la Croix au Golgotha; les dissensions entre Constant et Constance, au sujet de S. Athanase; les persécutions des orthodoxes par les Ariens, notamment après la mort de Constant; la révolte de Magnence; le concile des évêques hérétiques à Milan (mans: h7+ : Bh thas:); la condamnation d'Athanase; l'exil des évêques i; la requête des dames romaines pour le rappel de Libérius, qui avait été remplacé par le pape Félix; l'histoire de Gallus (brièvement résumée et travestie d'une façon étrange); l'histoire de Julien l'Apostat; le rappel des évêques exilés, et les nouvelles persécutions. Le chapitre se termine par l'histoire de la préservation du corps de S. Jean-Baptiste que les païens avaient voulu brûler et qui, transporté à Alexandrie, fut confié par S. Athanase à un haut fonctionnaire, dans la maison duquel il demeura jusqu'au moment de sa translation, du temps du patriarche Théophile².

A propos du nom de Théophile, l'auteur interrompt son récit, et nous donne, dans un chapitre spécial (fol. 88 v°), l'histoire de ce patriarche et celle de Cyrille, son neveu. Théophile, né dans la

Les évêques mentionnes sont : Libérius, patriarche de Rome; Jules, métropolitain de Galatie; Denys, métropolitain de Milan; Lucifer (**h&£C 1), métropolitain de l'île de Sardaigne, et **LCM1, «évêque d'Occident.»

² Comparez Rufin, Hist. eccles., lib. II, cap. xxvIII.

ville de Memphis, autrefois appelée Arcadia 1, étant resté orphelin, fut conduit un jour avec sa petite sœur, par une esclave éthiopienne, au temple d'Artémis et d'Apollon. En présence des deux enfants, les idoles tembèrent et se brisèrent. L'esclave, craignant la vengeance des prêtres païens, se réfugia avec les enfants d'abord à Nikiou, puis à Alexandrie, où ils furent baptisés par S. Athanase, qui avait eu une révélation à leur sujet. La sœur de Théophile épousa plus tard un homme de la ville de Mahalê, l'ancienne Dîdoûsyâ, située dans l'Égypte septentrionale 2. C'est là que naquit S. Cyrille.

The same of the sa

2 Si la transcription ethiopienne du nom de anh ne renferme pas d'erreur, elle représente évidemment l'arabe ils. Plusieurs localités portent ce nom générique. 2.5 ng paraît être le copte de l'acocioly. Théodosiopolis. Nous connaissons une ville de l'acce nom dans l'Heptanomide, au nord d'Hermopolis, qui s'appelait men égyptien Toron ou Toron (Voyez Quatremère, s'amémoires géograph, et histor, sur l'Egypte, t.1, p. 367. Champol signifie demeure, et l'arabe ils paraît l'équivalent. Cependant, sui vant les listes coptes arabes, le nom arabe de Théodosiopolis est Taha, et comme notre texté délermine la position de la villages (1) arabition de la village (1) arabition de la villag

54

Revenant à l'histoire de Julien, le narrateur mentionne la construction du temple de Jérusalem, la guerre de Perse, le sacrifice au mont Casius, le martyre de S. Domèce, la mort de Julien par la main de S. Mercurius, et le rêve ou la vision de S. Basile touchant cet événement. Les deux légendes de S. Domèce et de S. Mercurius se trouvent reproduites, presque littéralement, dans la Chronographie de Jean Malala et dans la Chronique pascale¹. Enfin, on voit, par une phrase fragmentaire de notre texte, que le texte grec original contenait l'histoire des deux transsuges perses qui avaient conduit l'armée romaine au milieu du désert pour la saire périr, et auxquels Julien sit couper le nez.

Salluste, préfet du prétoire, ayant refusé la couronne, Jovien, après son élection par l'armée, et après sa déclaration au sujet de la religion chré-

18

¹ Voyez Joann. Malalæ chronogr., l. c., col. 489, 497 et suiv. — Chronicon paschale, l. c., col. 745 et 748. — Comparez le récit de Sévère d'Aschmounain résumé par Renaudot, Hist. Patriarch. Alexandr. jucobit., p. 93. - Eutychii Annales, t. I, p. 485. - Il est dit, à la fin de l'histoire de S. Domèce, que ce saint anachorète subit le martyre le 23° jour du mois de hamlé. Cette phrase paraît avoir été ajoutée par le traducteur arabe. — Ce récit est suivi de la mention des oracles mensongers donnés à Julien par les prêtres paiens, et de l'épisode « du fleuve de feu, » dont voici le texte, évidemment tronqué: Ohhi: 10 to 10 1769 : 440-57: እንዘ ፣ ይብሉ ፣ ተጋባእን ፣ ንሕን ፣ አማልክት ፣ አመ ፣ በዓትክ ፣ ውስተ ፡ ፈለግ ፡ ለተራድአትከ ፡፡ ወው አቱዕ ፡ ምንዱብ ፡ ስሕተ ፡ Birce : ወኢክሀለ : ይክሥት : አፋሁ : አምብዝጎ : 790 ሙ ። ወዕመይዎ ፣ ለውክቱ ፣ ፈለግ ፣ ፈለገ ፣ አሳት ፣ በአንተ ፣ ዘህለዉ ፣ በቱ ፣ አራዊት ። ውበአንተ ፣ ዝንቱ ፣ ተሰምየ ፣ በ The a (Comparez Georg. Hamartolus, Chronicon, col. 669.)

tienne, vit, arriver des sambassadeurs, envoyés, par les Perses pour conclure la paix. Ceux-ei, seusage rent à payer, tribut, et louien leur, en sit la remise d'une année, parce que lulien avait détruit la nille de recesit a été, en outre consonue probabement traducteur, avec. l'épisode des Niètes et d'Amide le traducteur, avec. l'épisode des Niètes et d'Amide le traducteur, avec. l'épisode des respectes le traité de paix, qui vennit d'être conclu, avec les Perses, tresse de donner le nom de Bonne à la nguyelle ville d'Amide qui était en tout semblable à la ville détruite par lulienzes have assents. S. les suréctous un moter

Les éloges, que potre itaxte prodigue au nouse empereur pour avoir favorisé le abristianisme production en les persécuté l'idolètrie et les Ariens sont exagénés tout autant que les termes de réprobation et de malédiction qui acrompagnent toujours le nom de fulier. L'auteur ya jusqu'à affirmer que lovien fit disparaître et périr tous ceux qui avaient partagé les sentiments de Julien; à moins cenendant que la phrase un peu ambigue qui nous apprend ce fait ne soit une allusion à la mort de Jovien le secrétaire!

The difference of the second of the control of the

pour le rappeler de l'exil. Athanase, à la réception de l'écrit miperial, l'assembla un synode de wus les eveques et docteurs; et composa deux traîtes (141147 1), l'un sur le Verbe et la Trinité የተያያቸው ያለባ አባቢአብሔር ፣ የውዲቱ ፣ ፳ ፣ የአምሥለ<u></u> ፣ *** de Jesus Christ Farin A page 1 nana 17, puis une lettre adressee a S. Basite, dans laquelle il exprime sa for de Voir l'empéreur fidelement attaché à la foi de los este un de sesse de un moderni le schande "I News savous, en effet, que per temps après son retour du quatrième exil, S. Athanase avait assemble un synolest Alexandrie, et qu'il avait composé, arta demande de Povien, un trans sur la Popo Mais cer rest pas endeminent de cet ouvrage que l'auteur vent parter l'et comme nous possedons phusieurs maites sup Philamatron du Verbe attribues a S. Athamasty of the desirate direction manufel precise quel este ceitan gont in eagh idans indutel passage a ten ce adressee ans. Basile, Jighore silled est fait mention Bans quelque autre ouvrage on that so busique sacu

Le texte donné par Jean de Nikiou (fol. 01) diffère un peu de celui qu'on lit dans les œuvres de saint Athanase. (Voyez Patrologia graca, ΕΙΧΑΥΤΙΙΟΟΙ (813))

12. [Μρησε] Théodoret, Hies action, lib. IV, cap, 11 ps. 111. — Nico, phore Calliste, lib. X, cap. xlii. — S. Athan. Opera, l. c., col. 813 et suiv. — Pagi, ad Baron. Annal., at ann. 363, S cxxxII.

13. [Μησε] Της ενοδρού που και και του Θεού Χογού, τη τροϊκέπου Περί της ενοδρού που επιφανείας του Θεού λόγου, οπ Περί της ενοδρού οίκονομίας του Θεοῦ λόγου και και της της άγιας τριάδος, etc.

264 OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1878.

Le chapitre consacré au règne de Valentinien et de Valens n'occupe que deux pages dans la chronique de Jean de Nikiou (fol. 91 v2, 92). On y trouve d'abord quelques renseignements inexacts sur l'élection de Valentinien, grâce à l'influence prépondérante de Salluste (A+ : wLQ+ :), et sur la nomination du même Salluste aux fonctions de préfet du prétoire (OLL : 401 : Hron : WLET 1). Il est ensuite question de l'élévation de Valens, du jugement de Rhodanus, et du mariage de Valentinien avec Justina, après qu'il eut exilé l'impératrice Mariana, qui avait commis un acte de prévarication. L'élévation de Gratien à la dignité d'Auguste et la mort de Valentinien sont brièvement mentionnées². Valens, ayant succédé à son frère, embrassa la doctrine d'Arius et persécuta les orthodoxes. Sous son règne il y eut un tremblement de terre à Nicée³. Tatien, préfet d'Égypte (PRO : AUTL : Ann RCS : H he · 478941 ·); fit construire à Alexandrie « deux portes de pierre, » dans le Bruchium (Dat : 1047) on Janua & George

Dans la Chronique pascale lle nom de la première semide de Valentinien est écrit Marina. Jornandès, Théophane et Zonaras l'appellent Severa. Jean Malala doine Maphant, et Jean de Niksen, TCPT.

L'endroit où mouret Valentinien est appelé P-70.

Je pense qu'il s'agit du tremblement de terre, qui d'ailleurs n'était pas limité à la ville de Nicea; mentionné, cous le prentier consulat de Valentinien et de Valens, par Ammien Marcellin (lib. XXVI) et par Socrate (Hist. eacles., tib. IV, cap. His.— Comparez Siméon Métaphraste, Vita Athanas., 177), et qui, d'après la Chronique pascale, etit lleu en 368.— S. Jerome (Gliron. Easeb. ad annum. — Comparez Vita Hilarion., 40. — Comment. in Isaiam, cap. xv) place cet événement en l'an 369.

ERAME • KALTER), pour l'entrée du grand fleuve, et d'autres fortifications dans la province d'Égypte 1.

La fin dù chapitre contient le récit d'un miracle accompli par S. Athanase. Les eaux de la mer avaient envahi la ville d'Alexandrie, jusqu'à l'Heptastadion (**1971/98-27*). Le patriarche, accompagné de tout le clergé; se rendit au bord de la mer, tenant dans sa main le Pentateuque, et pria ainsi: « Seigneur, Dieu véridique; th as promis à Noé, après le déluge, en disant i Je n'amèneral pas une autre fois un déluge sun la terre. Par suite de cette oraison les eaux se retirèrent et la ville fut sauvée.

Je suppose que l'impudation dont parle l'auteur, en ce passage, est celle qui eut lieu sous le règne de Julien et que mentionnent également Eutychius et Georges Ibis al-Amid?

The said tomes & Margee " Auchmite exxim (fol: 92), après un éloge de Gratien et de Théodose; empereurs arthodoxes, en--nemis de Farianisme, on lit que, S. Grégoire, le Théologien, qui était venu à Constantinople, « après avoir été bigé de se cacher et d'erren de maison en mai-Libanius, orsto xv. - Zosime, lib. IV, 45 (ed. de Bonn, p. 229). -- Suidanns. v. Quans, Godefroi, God. Theodos. . t. VI, pars 11, Presopographia, p. 88. - Paginad Baron. Ann. 370, 17, 391, 1; 392, of the state of the second state of the second -mis Voy: Juliani Imperatoria que supersunt, ed. Hertlein (Leipzig, 341875 17 t. I., p. 555 (Lettre de Julien à Ecdicius, préfet augustal). Eutychii Annales, t. I. p. 481. — Chronique de Georges Ibn al-Amid (Elmakin), ms. arabe de la Bibliothèque nationale, supplément, n° 751, fol. 218. A a ware

son et d'un lieu à l'autre, a fortiba les églisés et construisit une église célèbre ? Il expulsa de la sille Euro doxins (hanking) : les les contempteux de l'Esprif saint, a et adressa des ordres à Basile, évêque de Célsarée en Cappadoce, à Grégoine dei Nysse, et à Amèphiloque d'Icone, su sujet du rétablissament da d'orphiloque d'Icone, su sujet du rétablissament da d'orphilotés étaient peut-être, dans le textagoriginal praspiontés à plus juste titre à Théodose. Main on me evoit pas par suite de quelle erreur le mom d'Estabilissofique dans ce passage d'évêque barien de Constantinoppe exilé par le grand enspersau, peu de etamps avant la rémition du second concile écuménique, l'était Démos philears.

Si nous avens seguenti à constate dans la version éthiopienne de la chronique de les de Nikioix des la cunes, la suppression de certaines parties historiques que contensit | on peut bumoins le présunder de texte. original o nous volomenta contraine, que nos deux poterpretes, partagnant la prédilection de tous les Origon tanas pour les gentes privants leu gande d'omatine accent regit presentant ma doub romanesque) Ici molise trouis vons, sahsoque l'on sache comment elleppest arbenéeu l'histoire: du songe de Théodose, qui luin prédisait son avénement au trône², et la fameuse réponse tou-able « altre de la la ville « altre de la la ville » altre de la la ville » altre de la la ville » altre de la v ne peut pas se capperter a Melecaisastantilingairge hab diga et III/Est que « /l. .d L'empereur Théadhse planti de Dieugdorsqu'il de residis à Byzance, auprès du bienheureux empereur Gratien, vit en songe contine Mélèce : patriarche d'Antioche; le communa de la jesuitonne impériale, du consensement des princes (cabi 374 s.). » Phis vient une phrase évidemment isolée de ce qui précédait et sie ce qui sais

chant la Trinité que S. Amphiloque, évêque d'Icone, pronofica un présence de Théodose et de «ses deux filsueHonopius et Arcadius; assis sur feurs trônes 1. n Elémpereur par suité de l'exhortation d'Amphiloque, s'appliqua avec vigueur à rétablir la foi orthodoxe et promulgua une los contre les hérétiques, qui furent chasses des villes et des campagnes. Les Ariens furent en L'auteur raconte Brièvement la révolte de Maxime etresile di Eugene (hora The vi), la mort de Gratien et de Natentinien et la défaite et la resert des deux ssurpateurs. Le Concile rassemblé là Constantinople aganti lrétabli opari som minidia da paise dans l'Église; Satan, jaloux de cet heureux état, y fit naître de neuveauda discordet Timothée, patriarche d'Alexandelegiexhorta So Gregolire ude Naziralzeb auquitter de siégpi des Constantinoples poub reprendres son siégo autérieur. Le même patrianche Timothéens itait arrogénie droit de nommer patriarche de Constinitie nople Maxime, victime des persecutions des Ariens Les évêques orienthux et des évêques égyptiens étaient divisés: Enfin! Grégoire, conformément à l'avis tinas rime des tévêques, fortexité de Constantipople, aimsi que Maxime et tous les lévê ques qui avaient bété noution son avenument and that the take use reports tone vait : « Et il était l'un des Ariens demeurant hors de la ville. » Cela ne peut pas se rapporter à Mélèce. Edmonte Théoderet [Hist. deblers, tile We cap. wt! - George Marnart. 406 lergns Alb. IV, cap. a Byzance, supres do bienheur az capereur Granen, vit en mugo autoComparer Sozomèno, el ist decelas Hibis Vehi reaposité Mais Entre doret e Hist. eccles f How. W. cape aver to George Hondry Girqu. Blusse Evidemment wolfe de es qui vici des innane evidente la confidence de esta la la confidence de esta la confidence de esta la confidence de la confidence

nés par lui, et Nectaire fut nommé patriarche. C'est ainsi que la concorde fut rétablie au sein du Concile. Mais Satan, ennemi de notre race, troubla encore le pontificat de Nectaire. Pendant que Théodose était à Milan et sur le point de livrer bataille à l'usurpateur Maxime, les Ariens répandirent le bruit, à Byzance, qu'il avait subi une défaite, et ils mirent le feu à la maison du patriarche.

En ces temps, Théophile, patriarche d'Alexandrie, fit construire une magnifique église, qu'il consacra au nom de Théodose², et une autre qui fut appelée Arcadia, en l'honneur d'Arcadius, fils de l'empereur³. Il convertit le temple de Sérapis en une église ⁴ qui porta le nom d'Honorius, second fils de l'empereur; mais elle était appeléu aussi église des Saints Cosme et Damien; elle se trouvait en face de l'église de S. Pierre martyr. Théodose, de son côté, fit exécuter plusieurs constructions dans les environs d'Antioche, entre autres un nouveau manureliant la montagne au mur de l'empereur. Tibère ⁵ti et sili fit

Voyez Soczate, Hist., eceleji, lib., V., cap, zin. Soczate, lib., VII, cap. xiv. — Theophane, Chronogra, l. c., col. 201.

^{*} D'après un autre temoignage, l'église de Théodose, à Alexandrie, aurait été construite par Théodose le Jeune. Voyez Journ. Mal. chronogr., l. c., col. 533

chronogr., l. c., col. 533.
Comparez Eutychii Annales, t. I. p. 529 et 549.
Renaudot,
Hist. putr. Alex., p. 214.

Dans la première partie de la phrase; le mot mur est exprimé.

par **PRC** 1; dans la seconde partie par **PRC** 2.

entourer de murs les champs qui en étaient dépourvus 1.

La sédition de Thessalonique est présentée comme ayant été provoquée par les Ariens qui, au nombre de quinze mille, en furent aussi les seules victimes. C'est au patriarche Mélèce que l'auteur attribue le mérite d'avoir fait naître le repentir de l'empereur. En racontant l'histoire de la révolte d'Antioche, il reproduit le texte de l'exhortation adressée à Théodose par le célèbre anachorète Macédonius Crithophage², et un résumé de la lettre de Théodose aux habitants d'Antioche.

Le chapitre consacré au règne de Théodose se termine par le récit de la séquestration de personnes dans certaines boulangeries publiques de Rome. Des passants et des étrangers, attirés dans un guet-apens, furent forcés de tourner la meule, dans des souterrains, pendant toute leur vie, ou de demeurer dans des muisons de débauche. Dénoncés par un soldat, qui avait réussi à s'échapper, les coupables furent sévèrement punis. L'empereur fit promener les femmes prostituées, complices du crime, à travers la ville, avec accompagnement de sons de cloches (mastre »), pour que leur honte fût rendue publique

Socrate et après lui, l'auteur de l'Historia miscella, ainsi que Théophane, Georges Cédrénus et Grégoire

Voyez sur ces constructions Joann. Malalæ chronogr., l. c., col. 546 C. — Comp. Théophane, l. c., col. 201.

² Notre texte ne donne pas de nom de l'anachorète.

Bachebraus rapportent la menie feat mais avec unis variante d'une dertaine importance du lite parlates des reformes réalisées par Théodas expendant son sépant à Bonde, des auteurstdouent partitudièrement deux mesures: la punition des boulangers doupables the séducstration de personnés et la destruction de leurs de Bréddede anusticos sero bredstella de l'as attantitàd laquelle etaient soumises les fettimes avant cominic le crime d'adultère. Voiti, en ce qui toncerne que dera nier sujety les paroles de Sociate u Bi Mar intrapositio your, oi Soopaari, akka upouling the that the interior विकासी केंद्र केंद्र कि क्षेत्रमंत्रका वृक्ष्य प्रति एक विकासिक मित्र कार्य aleuramento de resta de la color de la col re odleadan jeard wood etiopie fife vieudoprov rigitations देखें। देखें। देखें। वेश विकास के मुक्त के विकास के वितास के विकास ार्वक्रा मार्गास्व व्यवस्था प्रतास्था प्रतास्था प्रतास्था प्रतास्था स्थाप स्थाप स्थाप स्थाप स्थाप स्थाप स्थाप Coralou traduple rolls want by an older out Bulltar out this 900 BANG CHOISOFTED TOURS LINE LOUISOFTED BUSHIDESON BURN artificate the oralling of the decoupled biss it sounders สสอบาร์เลา าบริเล้มให้ประเทียง แก้ในบา บอกับรัฐ เลียนใกด้าน เล่น battants dans l'arène de Bong., lutentutelser mitrioù : On comine con ine connaîtraticus recitume dece genre dans kultigistation romaine anterieure à Theol dose pet due, d'autre part, il niest passinit mention immediatement from Byzther et cennro it etan col. 209. — Georg. Cedrenus, Histor. compend., L. C., col. 617 D. (Dans to the mier passage it faut torfiger that our feron, affisi que l'a remarqué Valois, dans ses notes au passage correspondant de Socrate.) - Pauli Diaci Opera, dans tel Patrohodia, secolOV. coly of et suiv. - Gregor, Barhebr. Ghron: cocles geddupbbeleds

et Lamy, t. I, p. 115.

sman, hat set stations are the comme

ailleurs d'une nouvelle loi promulguée par Théodosé Jean de Mikichaniest pas aftis authéntique eque la relation de Sécrate qu'on vients de lire est celle des occurs e la sanition des boilringetmodoime laterathe MACCardina jet Handritts (chap a exxx ry) folt 95), his de Théddose, misidosa femine Flacoille (1241144 fit), [étaient, sidèlement attachés à la soi chrétienne. Honorias, qui residait à Rome, étant/tembé malade : Arcadius sé rendit dans cette ville pour de voir Honorius, mentaite umorrvia dustères et chaste podates son pelaison il use livrait aux exercices des soditaires de désett, postait le cilice sous le vêtement impérial; conscheit une de terre prijestraite tous des glowes des sa viewet pratiquait toutes, les vertus in préférantique rotaume des cieux au royaume terrestre. Le détruisit les stamples pullens retis à applique de aboliques riestitue tiens qui offensatent Dieu, telles que le combat des gladiateurs, de l'accasion de la mort da S. Télémaque remozied naradistanturi dian. (dag and desaren les combattants dans l'arène de Rome, futestre par consider coups despierres la Bendant de sejour ed Arcadina à Rond, jungeophaine des Goths (APRILL & INE 918) nommé Gainas (Preha), se névoltas Arcadius partit immédiatement pour Byzance; et comme il était fermement attaché à la foi orthodoxe, il triompha du rebelle, qui appartenait à la secte des Aniens, et Faremar not Vatris, dans see notes and possess correspondant de

A) Noyez Théodoret, Hist. socles., libi V. cap. xxvi. Cet anteur afficme que l'anachorète était venu à Rome, n'ayant diautre but que de s'opposer aux combats des gladiateurs.

il le tua. Puis Arcadius mourut et eut pour successeur Théodose le Jeune. Il y eut alors de grands troubles à Rome. Honorius, irrité, abandonna la ville et se retira à Ravenne (); car une grande partie de l'armée lui était hostile, à cause de la sainteté de sa vie. Un duc de la province des Gaules (7478 1), nommé Alaric (htalshi 1), vint à la tête d'une nombreuse armée, pour s'emparer de Rome. Les habitants traitèrent avec les ennemis de l'empereur et consentirent à payer tribut à Alaric. Mais celui-ci refusa de l'accepter, se rendit au palais de l'empereur, s'empara des trésors de l'empire et retourna ensuite dans les Gaules, emmenant avec lui la sœur d'Honorius; nommée Placidie (hBALES.). Honorius avait un ministre unomme Constance (** 470.7.), qui ramenapla l'insu d'Alaric, la jeune fille à son frère. L'empereur le combla d'honneurs; l'éleva à la dignité de premier ministre (an.2.1), puis à celle d'empereur, et lui donna sa sœur en mariage. Honorius et Constance se rendirent ensuite à Rome, firent mettre domort ceun qui avaient méconnu l'auterité de leur souveraint confisquerent teurs) bienst et publicat le rebelle marque publication norius confia l'empire a Constance et partit pour Constantinople, où il fat le collègue de son neveu Théodose le Jeune: Après quelque temps, sit retourna à Rome et, par suite de ses jeunes et des a secondice, a hoper

¹ P.27. 3. Ce mot. dans notre texte, désigne plusieurs fonctions fort différentes. En cet endroit, il est l'équivalent de κόμης. (Comparez Joann. Malata, l. c., col. 521. — Théophane, l.ic., tol. 216.)

pratiques austères auxquelles il se livrait sans cesse, il tomba malade et mourut sans postérité, ayant gardé la chasteté pendant toute sa vie. Constance eut de Placidie un fils nommé Valentinien. Mais un général nommé Jean usurpa le trône de l'empire.

Ce récit fantaisiste s'accorde, dans son ensemble. avec le passage parallèle de la chronique de Jean Malala. Il est suivi d'un épisode qui, malgré ses apparences romanesques, nous ramène dans la vérité historique. C'est l'histoire de l'Athénienne Athénais devenue l'épouse, sous le nom d'Eudocie ou Eudoxie, de l'empereur Théodose. Les deux traducteurs n'ont omis aucun détail de cette curieuse aventure. Nous ne les imiterons pas, le sujet étant suffisamment connu. Notons seulement que, d'après notre texte, le jeune empereur aurait été décidé par les instances de ses trois sœurs d'chercher une épouse. Le père d'Athénais est appele Kacabah is, mot qui paraît être une forme altérée du nomi d'Héraclite, que donne la Chronique pascale, au lieu de Léonce, que l'on trouve dans toutes les autres chroniques; et des noms des deux frères de l'impératrice sont : hon 12:574 ... Léonco (ou Valérien?), et nguen ., Génésius Quant aux pérégrinations de la jeune fille, il est dit qu'elle fut conduits par 'sa tante maternelle auprès de son oncle, frère de son père, à ho-9971, qu demeurait la sœur d'un philosophe de Byzance monamé 460 An, laquelle réussit par ses démarches à mettre 'Athénais en présence des sœurs de Théodose.

A propos du rétablissement du nom de S. Jean

Chrysostome dans les distyques, le texte de notre Chiesmique singulièrement aftere par les tradecteurs, meritionne les troubles suivenus au sein de l'église de Constantinople ple du temps de combine empereur Théodose, » (à cause, du l'exit du patriarulie, dhasse de son slege, a sous le règne d'Arcadius, n sur les Instigations de l'imperatrice Eudonie, « nu soi et de la vigne de la veuve. Après la mort de l'imperatrice, le patriarche Attieus décida l'empereur Théodose a cuive a Cyrile patriarche d'Alexandrie; bodr que le mon do Si Jean Chrysostome für inscrit dans les diptyriles flower of the first of the firs liti cette demands. Il y eut une grande joie dans toutes les églises! Théodose leur Sy des Tibéndites! et fitreconstruire les églises qui avaient été détruites. an Ausimilien de ce recie se trouve inte phrase isblee qui parle d'un tremblementi de terre à Constantinople et des prières et processions instituées la cetté occasion; tinsi 'qu'une courte relation des brigandages des Isaures qui, ayant surpris et pillé la ville de Séleucie de Syrie et la Ville de Tiberiade, s'en retournétent dans teur pays a travers les montagnes de cier nomme Asper Finker, avec une nombrease

On lit dans le texte file 3 s., ce qui evidemment est une fante. (News John Mall deraoge.) col. 34 v. Comparer le fragment historique publié par le gardinal Mai, d'après an ma rea firmés ferrata, dans le Spicilegium romanum, t. II, pars 111, fragm. III.) Mais, même avec cette correction, il est difficile d'admettre que les Issures sessui pu fàiret une integration jusqu'à Séleucie de Sylie et jusqu'à Tibériade, II j a probadiquent confusion, et il s'agit de la ville de Séleucie en Isaurie, laquelle province, jusqu'au 11° siècle, faisait partie de la Cificie.

- RAMPs 10 (Atmonus i). Clest tsans doute em respedant Les Lieu d'exilides Sol Jean Chrysostomel que l'auteur anété amené à intercaler sen cetrépidden le traducterry selon sen habitude, à supprime la transition. 35 Onelit, ensuite la phrese sinvente (folo 9 4) a ... Att (PEPA) PARIS TOTAL AGAINAGE SANTES 看着种种的对的*拥抱住于*用在的 1990年间的特殊的1986年 Miles of the same same same with the same of the same bitants orthodores, d'Alexandrie, l'remplis de sèle. rassemblèrent une grande quantité de bois et brûlèrent de lieu des paiens mhilasophose (1) Ca. Lieu des naigns, philosophes ou philosophus majoussemuide Musée? Et ge renseignement étrange qui n'est corrol born par le témoignage d'aucun rutre document bistorique, est-il digne de quelque confiance à Si l'on considère les nombreux malentendus introduits dans le texte, de notre chronique pan les traducteurs, op hesiteraja se prononcer, jusqu'à on qu'il soit possible de contrôler ou de rectifier une assertion aussi grave, ally I did to he and the line of the ...L'empereun Théodosa, continue l'autour, n'oublia ni n'abandonna la ville de Bome. Il y envoya un offin cier nommé Aspare (hall 1), avec une nombreuse armée, afin de combattre Jean l'usurpateur, Après avoir vaincu ve rebelle, il rétablit sur le trône Va lentiaien; fils de Placidie et de Constance, et lui donna en mariage l'une de ses filles... Dans l'histoire de Cyrus, préset de Constantinople et préfet du prétoire (miss), Jean de Nikiou, daccord avec la plupart des auteurs, affirme que ce

personnage, après sa disgrâce, fut nommé évêque ou, comme il dit, métropolitain de la ville de Smyrne¹, tandis que Jean Malala et Suidas rapportent qu'il fut ordonné évêque de Cotyée en Phrygie². On connaît les arguments très-sérieux qu'a fait valoir le P. Pagi contre l'authenticité de la première de ces deux versions, et ceux par lesquels il a cherché à démontrer que Cyrus occupa réellement le siège de Cotyée³. En effet, parmi les signatures des évêques qui ont assisté au concile de Constantinople en 448, au second concile d'Éphèse et à celui de Chalcédoine, nous trouvons celle d'Æthéricus, évêque de Smyrne, lequel est également nommé comme destinataire de la lettre circulaire de l'empereur Léon, qui fut promulguée en 458⁴.

L'histoire de l'hérésie de Nestorius (fol. 97 v°) et du concile d'Éphèse ne fournit aucun détail qui mérite d'être relevé⁵. Elle est suivie de la relation du

¹ Voyez Chronicon pasch., l. c., col. 809. — Théophane, Chronogr. ad ann. 5937. — Georg. Cédrénus, l. c., col. 652. — Joann. Zonaras, Annales, lib. XIII, cap. xxii.

² Joann. Malalæ chronogr., col. 537. — Suidas, s. v. Ozodórios et Kūpos, é.l. de Kuester, t. II, p. 175 et 402. — Jean Malala dit que l'empereur envoya Cyrus à Cotyée espérant qu'il serait tué, étant Grec, par les habitants, qui avaient déjà tué quatre évêques. La Chronique pascale donne le même détail, mais en ineltant Smyrne à la place de Cotyée. Jean de Nikiou dit que les habitants de Smyrne avaient tué leur évêque.

Voyez Baronii Annales eccles., t. VII, ad ann. 446, xv. V. Voyez Le Quien, Oriens christianus, t. I, col. 74, et suix.

Le texte, d'ailleurs, est alteré. Dans l'une de ces phrases fragmentaires il est dit que les évêques et Jean, patriarche d'Antioche, furent d'accord avec « les douze évêques et avec Cyrille, patriarche

pontificat du patriarche Maximien et du pontificat de Proclus. L'auteur mentionne le sermon prononcé par Proclus, à Constantinople, du temps de Nestorius, contre la doctrine de cet hérésiarque¹, ainsi que sa lettre aux Arméniens², et le traité qu'il composa à l'occasion de la translation du corps de S. Jean Chrysostome à Constantinople³.

Le récit de la révolte de Rhoilos ou Rougas, qui avait rallié les débris de l'armée de Jean l'usurpateur, et du phénomène céleste dont fut frappé le rebelle, n'ajoute rien aux renseignements que donnent sur ces événements les Histoires ecclésiastiques de Socrate et de Théodoret^a.

Voici en quels termes Jean de Nikiou rapporte l'histoire du meurtre d'Hypatie et des troubles d'A-lexandrie:

«En ces temps existait, dans la ville d'Alexandrie, une femme paienne, philosophe, nommée Hypatie (1748.8), qui ne s'occupait que de magie, d'astro-

d'Alexandrie. » L'auteur avait probablement parlé en cet endroit des douze Chapitres ou Anathèmes de S. Cyrille and S. Cyrille

C'est sans doute le célèbre sermon qui a été placé en tête des Actes du concile d'Éphèse et que Proclus avait prononce, vers. 429, en présence de Nestorius.

ያ ወጸሐፈ ፡ መጽሐፈ ፡ መልአክት ፡ ወፈነው ፡ ጎበ ፡ አርማን ዮስ ፡ ከበ ር ፡ (Voyez Labbe , Collect, Concil., t. III., col. 1737 et suiv.)

³ Je ne saurais dire s'il s'agit en ce passage de l'homélie dont la traduction latine a été publiée par Baronius, Annal., t. VII. ad ann. 438, III. Car cette homélie paraît avoir été prononcée lorsque le corps de S. Jean Chrysostome était ensore à Comane.

Socrate, Hist. eccles., lib. VII, cap. XLHI. — Théodoret, Hist. eccles., lib. V, Patrol. graca, l. c., col. 1268 D.

XII.

labes et de musique. Elle avait séduit un grand nombre de personnes par les artifices de Satan. Le préfet de la ville l'honorait particulièrement, car elle l'avait séduit par son art magique; il cessait de fréquenter l'église et y allait à peine une fois [de temps en temps]. Et non-seulement il agissait ainsi en ce qui le concernait personnellement, mais il attirait auprès d'Hypatie beaucoup de fidèles, et recevait chez lui les incrédules.

"Or, un certain jour on donnait un spectacle, sur l'ordre d'Oreste, le préfet de la ville, qui suivait les coutumes de la population (étrangère) d'Alexandrie², et tous les habitants de la ville étaient réunis au théâtre. Cyrille, le patriarche, qui avait succédé à

¹ **302 : 10.27** :. On trouve un renseignement relațif aux connaissances musicales d'Hypatie, dans Suidas, s. v. Τπατία, éd. de Kuester, t. III, p. 533.

' ወበአልቲ ፡ ዕለት ፡ እንዘ ፡ ይንብሩ ፡ ትናሥልተ ፡ በ**ም**ግባ ረ፣ ተውኔት ፣ በአንተ ፣ አርሙስ ፣ ሥዩው ፣ ሀንር ፣ ወውእቱ ፣ ንብረ ፡ በከመ ፡ ምግባረ ፡ አሕዛብ ፡ ዘሀላዉ ፡ ቢሀገረ ፡ አስክንድ CF : Cette phrase n'offre pas un sens satisfaisant. Mais on peut voir ce que l'auteur a dit, ou voulu dire, par le passage de l'Histoire ecclésiastique de Socrate (lib. VII, cap. xIII) qui se rapporte à ces événements. Le préfet tenait habituellement ses audiences de police au théâtre, le jour du sabbat, jour férié des juifs, qui s'y trouvaient toujours en grand nombre. C'est ce que notre texte exprispe par les paroles «et il suivait les coutumes de la population étrangère d'Alexandrie. » Ce sont ces ordonnances que Cyrille désirait connaître, et Hiérax venait au théâtre pour lui en faire le rapport. Les mots 2714: 十千四十 · 17744 · 十四十 · sont peut-être la traduction inexacte d'une phrase analogue à celle qu'on lit dans Socrate: σολιτείαν έν τῷ Θεάτρω σοιούντος. Le mot σολιτεία ayant été mal compris par plusieurs auteurs, il ne serait pas étonnant que le traducteur arabe de notre texte en eût, ignoré le véritable sens.

Théophile, désirait être exactement informé à ce sujet. Il y avait un chrétien, nommé Hiérax (QL) a.), homme instruit et capable, qui avait l'habitude de railler les païens, qui était entièrement dévoué à l'illustre patriarche et, de plus, versé dans la connaissance de la doctrine chrétienne. Hiérax s'étant rendu au théâtre, les juifs, en le voyant, s'écrièrent: Cet homme n'est pas venu ici dans une bonne intention; il veut exciter des troubles! Oreste, le préfet, qui haïssait les enfants de la Sainte Église, fit saisir Hiérax et fit soumettre publiquement, au théatre, cet homme innocent à la torture. Cyrille fut très-irrité contre le préfet de la ville, non-seulement à cause de ce fait, mais aussi parce qu'il avait fait tuer un vénérable moine du monastère de Barnôdj 1, nommé Ammonius (??? 1), et d'autres moines. Lorsque le gouverneur de la ville? en fut informé, il fit dire aux juiss de cesser leurs hostilités contre l'Église 3. Ceux-ci, confiant en la protection du magistrat qui était d'accord avec eux, ne tinrent aucun compte de cet avertissement, et pour comble de scélératesse, ils complotèrent un massacre des chrétiens, au moyen d'un guet-apens. Ayant posté des hommes affidés, pendant la nuit, dans toutes les rues de lá ville, certains d'entre eux se mirent à crier

¹ mac 12 f. Pernodj est le nom du désert de Nitrie chez les Coptes acom chos

Daprés le récht de Socrate, cet avertissement fut donné aux juis par le patriarche Cyrille.

que le feu avait pris à l'église de S. Athanase l'apostolique , et ils appelaient les chrétiens au secours.
Les chrétiens, ignorant la perfidie des juifs, sortirent, et aussitôt les juifs tombèrent sur eux, les massacrèrent et firent un grand nombre de victimes. Au
matin, lorsque les autres chrétiens connurent le
crime, ils se rendirent auprès du patriarche, et tous
les fidèles ensemble se portèrent, pleins de colère,
vers les synagogues des juifs, s'en emparèrent, les
sanctifièrent et les transformèrent en églises, à l'une
desquelles on donna le vocable de S. Georges. Quant
aux assassins juifs, on les chassa de la ville, après
les avoir dépouilles de leurs biens, sans que le préfét
Oreste pût les protèger.

"Ensuite, le peuple des sidèles, conduit par Pierre le magistrat², qui était un parsait serviteur de Jesus-Christ, se mit à la recherche de cette semme pasenne qui, par ses artifices, avait séduit les habitants et le préset. Ces hommes, ayant découvert l'endroit où elle se trouvait; s'y sendirent, l'arrachèrent de sa chaîre et la trainerent à la grande eglise, nominée Cæsaria. Cela se passait pendant le carème, Puis, l'ayant déponissée de ses vêtements ils le trainerent dans les rues de la ville jusqu'à ce qu'elle mourait, et

¹ Socrate dittin exception Azetsoopou exxistration of the state of the

lecteun, duzwardus.

Sur l'église de Gesaria ou de Cæsarion, voyez ci-dessus, cahier octobre negembre décembre 1877, p. 515. — Eniphane. Adversus Hæreses, lib. II, tome II, hæres. LXIX, cap. H. — Eutychit Annales, t. I, p. 301, t. II, p. 502.

portèrent son corps à un lieu appelé Cinaron (2h.3. s.c.), où ils le brûlèrent. Toute la population entoura le patriarche Cyrille, et l'appela le nouveau Théophile, parce qu'il avait délivré la ville des dernières idoles 1. »

Il y eut encore d'autres troubles, excités par les juifs, sous le règne de Théodose le Jeune. Dans une ville nommée ***276 • ou not pour le puire, les juifs, pour tourner en dérision le crucifiement de Jésus-Christ, avaient fait mourir un enfant en l'attachant à une croix. Les chrétiens voulurent tirer vengeance du crime et de l'outrage, et il y eut beaucoup de morts des deux côtés. L'empereur donna aux préfets l'ordre de punir les juifs coupables. L'Histoire ecclésiastique de Socrate contient un récit circonstancié de cet événement³, qui motiva plusieurs lois relatives aux juifs qu'énumère le Code théodosien.

Dans l'île de Crète, un imposteur juif, nommé

¹ Comparez Socrate, Hist. eccles., lib. VII, cap. x111-xv. — Joann. Malales chronogr., l. c.. col. 536 A. — Théophane, col. 224. — Georg. Cédrénus, Histor. compend., l. c., col. 640.

² Ou Chalybon?

[&]quot;Hist. eccles., lib. VII, cap. xvi. — Comparez Théophane, Chronogr., ad annum 5908 (l. c., col. 228). — Georg. Cédrénus, Histor. compend., l. c., col. 641. — Socrate écrit le nom de la ville lνμεσ/dρ; Théophane et Cédrénus l'appellent lμμος, qui est l'Imma de Ptolémée; dans Cassiodore (Hist. tripartita, lib. XI, cap. xiii) on lit: Mestar. Georges Ibn al-Amíd, en sa chronique (ms. arabe de la Bibliothèque nationale, n° 751, fol. 230 v°), rapporte un fait analogue. Il raconte que, sous le règne de Théodose le Jeune, les juifs d'Alexandrie exhibèrent une idole (اهند) sur une croix. Peut-être, au lieu de هند, faut-il lire المند.

Land ou 27hhC 1, se fit passer pour Moise. Il prétendit conduire les juiss en Palestine, en renouvelant le miracle de la traversée de la mer Rouge. Socrate raconte la même aventure², et sa relation se trouve reproduite dans l'Historia miscella, ainsi que dans la chronique arabe de Georges Ibn al-Amîd (Elmakin)³. Les deux textes sont presque identiques et proviennent évidemment de la même source. Seulement Jean de Nikiou fixe la date de l'événement par le pontificat d'Atticus, patriarche de Constantinople, tandis que Socrate le place sous le patriarche. Maximien. Le nom du faux prophète n'a pas été time de los une pommes que sperson de los sintentes transmis par Socrate. De pommes que la final de la companya del companya de la companya de la companya del companya de la companya de Ee chapitre zxxxvv (felo | 60) debute pab la celebre histoire de la pomme qui fit haitpe la chiscorde au sein de la famille impériale et fut la couse d'une suite d'évenements fort importants. Quoi qu'il en suit de l'adthentione de ce regit pommestica uni certain mérite littéraire, et que l'auteur monophysite plum de les leur de la langue par entre sur la langue present de la langue prese nous allons en donner la traduction delle mon brons a theround), position plus elevée que celle de jaines, et approchent de la dignité imperale. Il ne serait pas impossible, du reste, que ce 1117 Ewins. Con British Museuberque M. W. Wrighthe Law erw miniet, donne de ce nom les memes formes différentes en quanture a dermet tere in paralt par acon etc. . it was red there is not it ramind a Fisherite alisate Policio antidate, et l'ACVI prode 658 octobre 22 Ms. 11 Mrs. 11 Mrs. 1 Mrs. tu met gice transcrit, nous au ion print etic ici in de tegue. Ich Les raisons que Gibbon a fait valoir contre l'authenticité de

Les raisons que Gibbon a fait valoin contre l'authentieité als cette histoire (voyezi The littoire of interdelline aid fall 5/25 coman empire, vol. 59 lite. H. 171/Minard (Londin 1888, ht. (Vyrp. 1604)) n'ont pas une grande portée.

«L'empereur Théodose, dans sa première jeunesse, lorsqu'il apprenait les Saintes Écritures inspirées par Dieu, avait eu pour compagnon d'études un enfant nommé Paulin (RATO, RATO), fils d'un ministre (), et les deux enfants avaient grandi ensemble. L'empereur Théodose aimait Paulin, et il lui avait conféré la dignité de troisième empereur, fonction qui est appelée & Lat. Paulin dinait souvent avec l'empereur et l'impératrice, tant était grande l'intimité qui existait entre eux. Or, il arriva qu'un jour, Paulin étant malade, on apporta [à l'empereur, de la part d'un fonctionnaire qui était estimé de lui, une pomme, quoique co; ne fut pas la saison des fruits, dont l'enapeneur et les officiers de la cout 2 qui da voyaient admiraient la beauté [L'empeneurstaprès avhir, donné bent; pièces d'or à geluiqui l'aunit) apportée, l'envoya; h sa famute est cella-ci Franco and Bendin to parce attile that malade at an elle

Je ne saurais dire avec certitude quel est le mot grec et quelle est la lonction que représente ce mouvelle est le mot grec et quelle est la lonction que représente ce mouvellange. Les instoirens sont d'accord pour attribuer il Pablint les lignités de patrice, et approphant de la dignité impériale. Il ne serait pas impossible, du reste, que ce mot de RPLL-in pur fût nurs forme très altérés de parquellos. On pourrait penses aussi in lous al mos ma présent de parque possible de dernier titre ne paraît pas avoir eté en mage avant le règne d'Héraelius. Si da première le la préparition de man comme faisant partie du mot grec transcrit, nous aurions peut-être iei un des terpues de diguités sompre faisant partie.

(auxantes), ill assaemble qu'il agn plutet des officiers composant la cour ou la suite de l'empereur.

avait une grande affection pour lui. Paulin ignorait que c'était un cadeau que l'empereur avait fait à l'impératrice. Puis l'empereur, étant venu pour lui rendre visite, vit chez lui la pomme. Il rentra aussitôt au palais, fit appeler l'impératrice et lui dit.: Où donc est la pomme que je t'ai donnée? L'impératrice, craignant que l'empereur ne sût mécontent d'esle, voulut lui cacher la vérité et dit : Je l'ai mangée, ne croyant pas que tu m'en demanderais compte. Ne l'as-tu pas envoyée: à quelqu'un? demanda l'empereur. Elle nia de nouveau. Alors l'empereur fit chercher cette pomme, et l'impératrice Eudoxie fat couverte de confusion. Les deux époux récurent pendant longtemps dans la disearde et l'affliction Enfin. l'imperatrice exposa à l'empereur ce gui; sissait passé et en affirma la vérité par un terrible sement Elle sut le convaingre que, si elle ne hi avait nas d'abord. dit la yérité o c'était parce qu'elle avait craint son - L'empereur Théodose envoya une leure atic series in de son côté estait fort inquiet resiledit Janns spalage : Al yaut miguz pour la malade anuil demeure en sa maladie. Et lorsqu'il fot rétabli, il con cut de mauyais desseins; car il maltraita Mar-Basia. ligs, lun des solitaires du désert qui lavait repoussé comme étant hérétique. Quelque temps après l'empereur fut averti que Paulin nourrisbait de mauvaise desserns, qu'il songealt à usurpe le prone exciter une revolte. En consequence i it lui fit tranz

Digitized by Google

cher la tête, ainsi que Paulin avait voulu agir luimême avec l'empereur, l'ami de Dieu. L'impératrice Eudoxie et l'empereur Théodose avaient eu pour lui une grande affection et l'avaient comblé d'honneurs 1. »

On sait que, par suite de cet événement, Eudoxie n'ayant pas su établir son entière innocence, et ayant en outre, par ses intrigues, éloigné Pulchérie du palais, il y eut en fait séparation des deux époux 2. Mais notre auteur monophysite, pour lequel Théodose et Eudoxie étaient les modèles des souverains. affirme hardiment que cette version est fausse et que realistach dans de la company de la constant de la fied help knows sell a strang of the stranger of the stranger of the selfargentiemenicalities hereuques, onto has sement pretellautgaersaulid ette Mis a andit a causer att impe ratifice translates Mais Timperatrice translates grant sage etochtsie; sains taelle un partateitel otoùtes sest actions. — L'empereur Théodose envoya une lettre atib desert de Beete ren Egypte, pour demailder aux Same of sural the descendant water all regneral किन्द्र मिन्द्रित क्षेत्र का मुश्चाम किन्द्रित का महिला हो प्राप्त के का मिन्द्रित कर किन्द्रित कर किन्द्रित क rsbroose fülliovi sed a für de strike füllioside seine de strike ver sed and s desired at the about is should all the control and appropriate and a state of the control and pasch., l. c., col. 801 et suiv. — Théophane, Chronoge, al sann, 5040, (7. c., col. 260). — Georg. Cedrenus, l. c., col. 641. — Joann. Zeneras, il mules, il company, capture, col. 641. — Joann. Zeneras, il mules, il company, capture, col. 910 von 911 1911. S

² D'après une notice de Suidas (s. v. Πουλχερία), il paraîtrait que Paulin num neme n'avait pas eté étranger aux intrigues dont Pulchérie avait été la victime.

de fils qui squatt dans de péché. Cette réponse affligea profondément l'empereur Théodose et sa femme, qui messèments tout commissée conjugal et vécurent dans amparfait accord ut dans la chasteté, »

- de ne shis illoù glean de Nikioù a tiré ce récit, qui ne sa drouve hiemtiohné quas laixeune autre chronique minis qui a nété craproduit avec certains développements dans le symmet qui acobite!

L'auteur rapporte ensuite (foll 100 v') la retraite d'Endoxie à Jéruselem : Après de mariage de sa fille Eudoxie aveo Valentinien venner bund Occident, elle demanda: h Thiebdose la permissioni de faire un pèkerinage (auxidieux skists) talihi diaceomaplintun voeu, un'elle a'éthit imposé. L'empereury consentitu écrivit anx magistrats des différentes provinces electron ordons nantide la trecevoir digneralent, et invita Cyrille pas tuinrollé d'Alexandaie : a l'accompagner de déchalems à la bénic et de la guider dans Baccombbissement das bolmes camered. A themsaleth, a Fridoric Situres e tampef)les réglises, construire des danges cell des taleventsquete deschaspices poundes peleninisquettireblum les murs de la ville. Puis elle se retific da Imonde cet vécut dans la solitude. L'empereur, de son côté, se livraitem jeung et à la prière ; il chantait des hymnes etindes: cantiques l'etinpratiquait à lie vertes l'es deux sœurs de l'empereur Théodose, Arcadie et Marina,

étaient mortes avant qu'Eudoxie eût quitté le pa-

On voit que Jean de Nikiou, partageant l'erreur de Jean Malala et de l'auteur de la Chronique pascale, ne connaît qu'un seul voyage d'Eudoxie, tandis qu'il est bien établi, d'après les meilleures sources, que l'impératrice a fait un premier pèlerinage en 438 ou 439, après le mariage de sa fille, et qu'elle n'a quitté le palais d'une manière définitive qu'après la mort de Paulin, qui eut lieu en 440. Les auteurs byzantini sont en désacoord mur la date de la séparationed and the boose at a diffusionied The ophahau qui pour cette partie de l'histoire de l'empire sparaîtrie mierino inistruituo donno rhandate decupar il Mais sels ce qui concerde de miort ches deutificemb de Thécodose; la dontine desl'évêque, de Nakioul ne peutoêtré ekatte can la Chednique pascale paúl vie giab le courte Mirroel linen son chrege throsologhue, fixe avec unegraside précision l'époque, de la amost de Masina sous le conttempio Elistes canitotalebits singestorial del Protegione et del Canitotalebits del Protegione et del Canitotalebits del Protegione et del piade nindiction Hq la quarante densième armée du les nairs de la ville. Puis elle se exibodiffiahndingét vecut dans la solitude. L'empricur, de son côte, se sourced sobrate; Host school his chief copies with the property of the contract of the contrac com h Charget ad 1949. 43d ey has prophy Melalan grit 53 2 cell suits — Chron, pasch., col. 804 et suiv. et 808. — Théophane, Chronogr. ad ann. 5927 et 5942 (Pairol. gr., l. LXXXVI, col. 244 et 204). - Évagrius, Hist. eccles., lib. I, cap. xx-xx11 (1. c., col. 2473 et suip.) Georg. (Cédrénue ... History competid. pil. vb. ... etch. 65B. Loughtonique pascale out Marcellin désignent désignent désignent des la comme l'époque de Valentiniene Cette errour n'enlève niem àplut valeur de la donnée chronologique de desidoduments no quille sem este aupalato ?

turAprès la morti de Su Cyrille, patriarche d'Alexandrie pet del Jean, patriarbhe d'Antioche, dit l'auteur (fed: 100 1) ples blouze évêques nestoriens d'Orient, culti minient la Trinité et admettaient deux natures en Jésus-Christeret qui s'étalent cachés du vivant de SaiGyrille pres montrérent de nouveau. Les évêques berétiques le Constantinople et d'autres villes se réunistaient les secret et disgient que ce n'était pas dans une penséet de piété que l'empereur et l'impératrice s'étalent séparés contais en discorde, à cause de Paulise Meshperent de son côté, irrité contre le patiliabelle Plavien et les évêques de son parti, les accusaited a woin rallume la samme nestorienne dejà éteinte. Palchérie de sour de l'empereur Théodose, protégeais le patriarche Rlavien. Toutesois, elle ne pologait pas le protéger du vertement, car l'empereur haïsdait thes advophysitesto del sorte que eeux-ci ne reassirent passa propagareleur doctrine.

tilien i indentitatique au induit motre au teur à jusstilien i indentitatique au induit motre au teur à jusstilien i indentitatique des plus formels, la
numiquité i de l'impératrica Eudoxie (laquelle, plus
tiguit pendant son réjourgà dérasslem, embrassa ousuit telment partique i d'Eutychèn), l'a porté aussi à
noircir la mémoire de Pulchérie. Nous venons de
voir qu'il d'accuse d'avoir protégé de nestorianisme l'.

Voir un autre exemple de sa prévention passionnée
sont a matte princesse, quairq et le mais monte.

et Pier XIII, cap. xvIII. éd. de Paus, t. II. p. an esse sans alamanassequaturas et el partire esse alamanassequaturas et el partire esse alamanasse (olas génetiment de del la complicación de la complica

On sait que Pulcheries qui avait dinigélaveq Mant de sollicitude l'éducation de son jeune libéréset equi ne cessa jamais de veillepisur lui, désidant corrigér l'indolence de Théodose lequel signait sonvent des décrets sans en avoir pris connuissance; imaginal, un jour, de faire sunctionner par la signature simpériale un ordre fictif déclarant d'impératrice Eudopie son esclave . Ce fait p dui sei bassa probablement iduan moment ou la plus grande intishité régnait encore dans la famille de Théodose en out d'ailleurs aucune suite. Jean de Nikion Adendurant auduoidusement des faits) reconte ce quippite «Pulchésies seun dellempercantification and a standing cancelle usting it cla okinse. abrustos inlamas que personal per pelo de la principal mande. Aldrivelle forgen un document dias dequel Wester dit que l'empereur du donnait dossplins palais de l'intrératrice, ses cles etests demisse et telle ise mit cette piece id Pempereurzspour quait la signatel. Liersque les document outs été liresevant les Séhat, ensitive de de la company de l dicinates the preschar impudentment abl'empeneur d'accomplie les detes du gouvernement avec riegligenete. Quand l'empereur prit dat pièce le pour la live noireir la memoire de l'ulcterie. Vous venons de . 1 ohr Noigen Golden a. la kerryer George a Robbeth a Historia in historia 1. 1400 p. Mich. Glycas, Annales, ed. de Paris, p. 262. — Constantin Manasses, Compend. histor., ed. de Paris, p. 55 et Mivil- Usahries! Zonaras, Annal., lib. XIII, cap. xxIII, ed. de Paris, t. II, p. 44.

-cs// Si-160 rémasignement ast lauthentique , la demandada di . étre faite après l'exit d'factorie étappend treatrée de Buithérie que palais. L'auteur a combiné ainsi deux faits sebel ament différentsus!

Digitized by Google

et la signer, il y lut ces mots: l'imperatrice Eudoxie est mon esclave. Il fut très-irrité contre sa sœur, tant à cause de son audace, que parce qu'elle avait manqué de pudeur. Il la fit arrêter et enfermer; puis il voulut que le patriarche lui imposât la main et l'ordonnât diaconesse. A la suite de cette affaire, il y eut de l'inimitié et une grande haine entre l'impératrice Eudoxie et Pulchérie, et l'empereur se sépara de sa sœur Pulchérie.»

¹ Sur les dissensions entre Théodose et Pulchérie, voyez Théophane, l. c., col. 256 et suiv., 264 et suiv. — Georg. Cédrénus, l. c., col. 653 C. — Joann. Zonamas, l. c., ti H, p. 44:

Au lieu de Jean, il faut peut-être lire: Irénée; car Évagrius, en son Histoire ecclésiastique (lib. b., cap. x.), mentionne parmi les évêques excommunés Daniel, évêque de Carrhes, Irénée; évêque de Tyr, et Aquilin, évêque de Bybbos. Il est vani qu'irénée avait été déposé antérieusement, en vertu d'un édit impérial, niais sette condamnation n'avait pas encurs été confirmée par un confelée. (Voyez Baronius, Annales, t. VIII, ann. 449, an sin.) — Valois, Admentir.

tomba malade et mourut; il quitta cette vie et alla retrouver le Seigneur. Et tandit que l'ampanatrice Eudoxie vivait dans la retraite, aux dieux saints de Jérusalem, Pulchérie s'empara audacieusement de l'autorité, sans le consentement de Valentinien, ampereur de Rome, ni celui des magistrats en du sénate Elle épousa Marcien le tribun (Aitraini 1977), dui mit la couronne sur la tâte et le noimma (empeneur, Elle devint sa femme et pendit les virginité de l'empeneur, pereur, avant sa mort, d'avaita fait pardens maigré elle, afin qu'aucun hommes étrangem n'ent encès auprès d'elle et n'usurpât son empireur de sénate de le consentement de le consentement

reur bienheureux, fut inscrit dans les diptyques. Il y eut des troubles à Constantinople et chez tous les peuples, et Marcien mourut, après une maladie de cinq mois et après avoir régné six ans. Pulchérie était morte avant lui. Vers ce temps mourut aussi', à Jérusalem, l'impératrice Eudoxie, illustre par ses vertus et par la pureté de sa foi. Elle refusa de communiquer avec Juvénal (ELSARI), évêque de Jérusalem, et avec ceux qui-avaient assisté au concile de Chalcédoine; car elle savait qu'ils avaient changé la foi véritable de nos saints Pères et des empereurs orthodoxes. Elle ne voulut être bénie que par les moines-prêtres qui communiquaient avec Théodose, « patriarche d'Alexandrie!.»

Après la mort de Marcien, dit l'auteur au commencement du chapitre LXXXVIII (fol. 102), régna Léon le Grand. Sous son règne, la ville d'Antioche fut couverte de ruines (21747), par suite d'un tremblement de terre². Il y eut aussi une pluie de feu (1227) dans la ville de Constantinople (c'est-à-dire la fameuse pluie de cendres qui eut lieu quelques années plus tard) et un grand incendie qui s'étendait d'un rivage à l'autre, menaçant même le palais im-

¹ Il s'agit de Theodose, moine d'Alexandrie, qui avait chassé de Jérusalem l'évêque Juvénal.

² Ce tremblement de terre eut lieu dans la 506° année de l'ère d'Antioche, 450 de J. C. — Voyez Jeann. Malaise chronogr., l. c., col. 549. — Évagrius, Hist. eccles., lib. II, cap. xn (l. c., col. 2536). — Théophane, Chronogr., col. 280. — Georg. Cédecans, Hist. compend., l. c., col. 661.

périal, et pendant lequel l'empereur se transporta à l'église de S. Mammès, où il demeura six mois 1.

L'empereur Léon, est-il dit, promulgua une loi relative à la sanctification du dimanche, défendant pour ce jour toute sorte de spectacles et de musique. Cette mention est incomplète; car ladite loi, confirmant et renforeant deux lois antérieures de Théodose I' et de Théodose le Jeune, concernait non-seulement les divertissements publics, mais aussi certains actes de la vie publique et civile2. Puis on lit : « Et il expulsa les Ariens de toutes les provinces de son empire, et défendit à tous ses sujets de les laisser entrer dans les églises. » Jean Malala et la Chronique pascale parlent également de la persécution des Ariens par Léon, mais seulement des Ariens Exocionites, c'est-à-dire ceux qui, depuis les temps du grand Théodose, demeuraient hors des murs de Constantinople³. Toutefois, ces deux textes disent aussi que Léon envoya partout (σανταχοῦ) des édits qui défendaient aux Ariens d'avoir des églises et de se réunir4. On voit que chacune des deux parties de la phrase que nous venons de reproduire renferme un malentendu.

20

Voyez Joann. Mal. chronogr., col. 553. — Chron. pasch., col. 828 C, 829. — Évagrius, Hist. eccles., lib. II, cap. XIII. — Théophane, Chronogr., col. 300. — Georg. Cédrénus, l. c., col. 664.

² Voyez Joann. Mal. chronogr., col. 552 C. — Chron. pasch., col. 825... — Cod. Justin., C. Li III, tit. XII, g. De diebus festis, Shirt lendriche Education voy. Du Cango. Constant. christiana.

Sur les Ariens Exocionites, voy. Du Cange, Constant, christiana, lib. (II. p. 1271, et surv.

Novez Joann. Mak chronogr., col. 553 B. — Chron. paschale, col. 828.

294 OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1878.

L'histoire de la conversion du philosophe Isocase au christianisme est présentée avec certains développements, mais aussi avec plusieurs erreurs et omissions. Il est inutile de nous y arrêter 1.

Les troubles religieux et les graves événements qui eurent lieu à Alexandrie, à la suite du concile de Chalcédoine 2, sont racontés dans notre texte, au point de vue monophysite, ainsi qu'il suit :

«Lorsque l'empereur Léon apprit que des troubles et des meurtres avaient eu lieu à Alexandrie, du temps de Marcien, au sujet du concile de Chalcédoine, et que les habitants, voulant maintenir la foi orthodoxe en une seule nature de Jésus-Christ, avaient tué Protérius, l'évêque des Chalcédoniens (cet évêque avait été d'abord archiprêtre à à Alexandrie, et, lorsqu'il eut signé le rescrit impérial, les Chalcédoniens l'avaient élu évêque; mais la population orthodoxe s'était soulevée contre lui, l'avait tué et avait brûlé

¹ Voyez, sur l'aventure d'Isocase, Joann. Mal. chronogr., col. 549 et suiv. — Chron. pasch., col. 821 et suiv. — Théophane, l. c., col. 292. — Georg. Hamartolus, l. c., col. 757. — Georg. Cédrénus, l. c., col. 665. Dans notre texte, le mot questor, Κυεσθώριος, a été pris pour le nom du père d'Isocase: ከንሙዲከዩክ : መልዱ : ከተሙር 2. Le mot πτήτωρ est traduit par ሙተር ጉም., etc.

² Voyez, sur ces événements, Theod. Lector, Patrol. gr., t. LXXXVI, pars prior, col. 16g. — Comparez Zaclarias Rhetor, dans Land, Anecdota syr., t. III, p. 134. — Victor Tununensis, Chronicon (Patrol. lat., t. LXVIII), col. 943. — Liberatus Diac., Breviarium, cap. xv et xvi (Patr. lat., t. LXVIII, col. 4017). — Évagrius; Hist. eccles., lib. H, cap. v et viii (l. c., col. 2509 et 2521). — Chronicon pasch., col. 833 et suiv. — Théophane, Chronogr., col. 272, 280.

³ **4Ph** 1.

son corps), il nomma patriarche Timothée, disciple de Dioscore. Timothée était un ancien moine du couvent de Calmôn et prêtre. Il fut étu, après la mort de Dioscore, lequel avait été déposé illégalement par l'empeveur Marcien et son concile. Timothée ne reconnut pas le concile des Chalcédoniens qui troublait le monde entier 1.

« Puis l'empereur Léon adressa une lettre à tous les évêques, et les adjura de lui faire connaître exactement leur opinion sur le concile de Chalcédoine². Mais comme les évêques craignaient l'empereur, ils cachèrent leur sentiment et ne se prononcèrent pas, à l'exception de deux évêques. L'un, nommé Eustathe... 3, homme d'une haute intelligence et très-

¹ Il n'est pas exact que Timothée ait été nommé par l'empereur, ni qu'il soit monté sur le siège pontifical immédiatement après la mort de Dioscore. En effet, Dioscore mourut, à Gangres, en 454, et Timothée Élure ne revint à Alexandrie qu'en 457. Les auteurs jacobites, sans doute pour ne point admettre d'intervalle entre la mort de Dioscore et l'avénement de Timothée, son successeur monophysite, donneut au pontifidat: du premier une durée de 14 ou de 16 ans. — Le renseignement sur le séjour de Timothée au couvent de Culmon sert à compléter le récit donné par Théodore le Lecteur, Théophane et Cédrénas, sur les jongleries pratiquées par ce moine pour abtenir le siége d'Alexandrie.

² L'auteur monophysite a omis, safis doute sciennant, une circonstance importante, à savoir que ladite lettre (voyez Zacharias Rhetor, l. c., p. 138-139. — Évagrius, Hist. eccles., lib. II, cap. 1x. — Comparez Liberatus Diac., Breviarium, l. c., col. 1048. — Labbe, Concil. coll., t. IV, col. 1835) demande aussi l'avis des évêques sur l'élection de Timothée Élure.

20.

versé dans l'Écriture sainte, fit connaître à l'empereur son opinion sur Marcien, à savoir que c'était sous l'inspiration de la crainte que les évêques de Chalcédoine avaient changé la foi, de façon à jeter le trouble dans le monde et dans toutes les églises. Le second évêque qui osa répondre, était Amphiloque, de la ville de ...¹. Tous les autres évêques, sujets de l'empire, s'abstinrent de déclarer ² ouvertement que ce fut la tyrannie de l'empereur Marcien et la crainte du pouvoir impérial qui avaient déterminé les évêques à agir à Chalcédoine comme ils avaient agi.

«En ce temps, vivait Eutychès le Nestorien, qui s'appliquait à être damné, au lieu de s'appliquer à apprendre l'Écriture sainte qu'il ne savait pas³.

«Le patriarche Timothée, en arrivant à Alexandrie, fut arrêté et conduit dans un lieu nommé Chersonèse 4, où on le fit demeurer; et il y eut des

² አይድአዎ ፣ pour ኢአይድአዎ ፣

^{3.} Voilà un exemple des jugements des Jacobites sur cet hérésiarque. Voyez à ce sujet Renaudot, Hist. patriarch. Alexandr. jacobit., p. 115 et suiv. — Comparez Zacharias Rhetor, dans Laud, l. c., p. 99 et suiv. — Evagrius, Hist. eccles., lib. III, cap. v. in fine. Nous savons, d'ailleurs, par un passage de Léonce le Scholastique (De sectis, actio V, Patrol. græca, t. LXXXVI A, col. 1228) que Timothée Élure avait anathématisé également le concile de Chalcédoine et le patriarche Eutychès.

^{* 2.62.10731 1.} Timothée fut d'abord exilé à Gangres, puis à

émeutes et des luttes à Alexandrie. Le préfet de la ville qui avait usé de violence contre le saint patriarche Timothée tomba en pourriture et mourut ¹. Les habitants disaient alors que le mal qu'il avait souffert était un châtiment de Dieu très-haut, à cause du traitement infligé au serviteur de Dieu, le patriarche Timothée, afin que tous les hommes reconnaissent que Dieu veille sur ses élus et qu'il punit les oppresseurs.

« Basilisque, l'un des successeurs de Léon, qui prit pour collègue, pendant peu de temps, son fils Marc...², rappela le saint patriarche Timothée du lieu où il avait été exilé par Léon le Grand. Lorsque Timothée fut amené à Constantinople, avec tous les honneurs et toute la pompe sacerdotale, tout le

Chersonèse. Je suppose que c'est ce dernier nom que représente la forme éthiopienne 2.27.107711.

¹ C'était Stilas, préset augustal ou, d'après Zacharie le Rhéteur, commandant de l'armée. (Voyez Libératus, l. c., col. 1019. — Zacharias Rhetor, l. c., p. 144.)

2 J'ai remplacé par des points une phrase incidente dont je n'ai pas saisi le sens, et qui est ainsi conçue:

ALL TATA : PAG: ALA : ALA - ALA - ALA : CAA :

sénat et le peuple lui firent accueil. Une lettre-oirculaire fut adressée à tous les évêques avec l'ordre de chasser ceux qui admettaient la foi des Chalcédoniens, de les excommunier et de les rejeter. Saint Timothée et ses pieux compagnons firent à l'empereur Basilisque cette déclaration prophétique: Le jour où tu renieras la foi déposée dans cet écrit, ton gouvernement sera ébranlé et ta fin sera proche. L'empereur répondit : Je ne renierai jamais cette foi. Mais je convoquerai un concile à Jérusalem, afin que la foi orthodoxe soit fermement et définitivement établie. Ayant reçu cette promesse, le saint patriarche Timothée se rendit à Alexandrie et occupa son siège, gardant la profession de foi écrite au nom de l'empereur. L'empereur Basilisque, s'étant laissé séduire par des dons, manqua à sa parole; il détruisit ce qu'il avait précédemment établi, et il ne convoqua pas de concile à Jérusalem, comme il avait promis au patriarche Timothéede faire. Au contraire, il écrivit une autre lettre par laquelle il ordonna de laisser les Chalcédoniens dans leur foi et de les respecter. En conséquence, la prédiction du vénérable Père Timothée et de ses pieux compagnons s'accomplit. Il y eut à Constantinople une peste qui fit tant de victimes, qu'il manqua de gens pour enterrer les cadavres qui infectaient l'air. La ville de Gabala, en Syrie, fut détruite par un tremblement de terre. Puis Zénon, empereur de Rome, se mit en campagne, s'empara de l'Isaurie, rassembla une nombreuse armée et marcha sur Constantinople....»

Telle est la version monophysite et pour ainsi dire légendaire de cet épisode de l'histoire de l'empire d'Orient. Il suffit de la comparer avec les récits des auteurs que nous appelons orthodoxes, pour reconnaître que l'évêque de Nikiou, orthodoxe à un autre point de vue, n'a pas respecté la vérité. La suite du récit présente le même caractère:

Zénon, arrivé à **hthf** (Antioche?), sit arrêter le patriarche Pierre, pour apprendre de lui les desseins de Basilisque. Celui-ci envoya contre Zénon Armatius (ou Harmatius) et **hthm** (?), avec un grand nombre de troupes du palais. Ces deux ossiciers l'ayant trahi², il su jeté par sa sœur Vérine dans une citerne. Il se résugia avec sa semme Zénodie et ses ensants dans un baptistère; puis il sut exilé à Limnès³ en Cappadoce, où on le sit mourir de saim avec sa samille.

- ¹ Voyez Théodore le Lecteur, col. 180 et suiv. Victor Tununensis, l. c., col. 944-945. Joann. Mal. chronogr., col. 561 et suiv. Évagrius, Hist. eccles., lib. III, cap. 111 à v111. Théophane, Chronogr., col. 301 et suiv. Georg. Cédrénus, Hist. compend., col. 672.
- ² Il y a, dans ce passage, un étrange malentendu, sans parler de celui qui consiste à présenter Zénon comme un conquérant s'emparant du trône de Byzance pour la première fois. Il est dit que les deux généraux firent jurer Zénon de ne pas les trahir. C'est Basilisque qui avait exigé d'Armatius un tel serment. L'on conçoit qu'il ne rentre pas dans notre tâche de relever toutes les erreurs imputables soit aux traducteurs, soit à l'auteur lui-même.
- ³ Les auteurs anciens ne sont pas d'accord sur le lieu d'exil de Basilisque. Le comte Marcellin, Jean Malala et l'auteur de la Chronique pascale donnent Limnès, comme notre chronique. Théodore le Lecteur écrit és Bouodpois, Théophane, Kounouoés, etc. (Voyez Valesii Adnotat. ad Theod. Lect., l. c.)

Pierre, le patriarche (d'Antioche), sut arrêté et exilé à Euchaïtès du Pont¹; car il avait été lié avec Basilisque et l'avait soutenu; c'est lui qui l'avait couroné. C'est pourquoi Basilisque l'avait nommé patriarche. Comme il persécutait les partisans de Nestorius, les habitants de la ville le détestaient, et il sut massacré (lisez: Étienne, son troisième successeur, soupçonné d'être partisan de Nestorius, sut massacré) par le peuple et le clergé, dans un endroit appelé Barlaam (acmaan), le jour de la sête des Quarante martyrs, et son corps sut jeté dans l'Oronte (each). Zénon nomma à sa place un patriarche appelé Calandion².

Théodoric (* sho-h :), l'un des généraux attachés

¹ **hh.C.s.**. Jean Malala rapporte également (*l. c.*, col. 565) que Pierre Foulon fut exilé à Euchaitès. La version exacte se trouve dans Théophane et Cédrénus. Pierre fut exilé à Pityonte; mais il s'échappa et se réfugia à l'église de Saint-Théodore d'Euchaitès. (Voyez Théophane, *l. c.*, col. 309. — Georg. Cédrén., *l. c.*, col. 672 D.)

² Voyez Jean Malala, col. 565. — Théophane, col. 316.

³ Comparez Évagrius, *Hist. eccles.*, lib. III, cap. xxiv. — Basilisque est appelé plusieurs fois, dans notre texte, le père d'Armatius.

à hal-antant 1, craignant de subir le même sort qu'Armatius, se mit à la tête de ses guerriers goths (het 1), du pays de rest 1, s'empara de Sélymbrie (raccan) et de toute la Thrace, et après être resté longtemps à Sycène, sans pouvoir attaquer la ville de Byzance et l'empereur Zénon, se rendit à Rome, fit amener le roi des barbares nommé Odoacre², avec le consentement du sénat, s'empara de la ville de Rome, tua tous les barbares, et y exerça le gouvernement pendant quarante-sept ans, à titre de roi, à l'exclusion de tout autre roi, en soumettant la province à l'autorité de l'empereur Zénon, qu'il consultait pour toutes les affaires.

Suit le récit bien connu de la sentence sévère prononcée par Théodoric contre les juges qui avaient fait preuve de négligence dans le procès entre la veuve Juvénalia et le sénateur Formus.

Après la mort de Théodoric régna Athalaric, qui était de la secte des Ariens³.

«L'empereur Zénon envoya ensuite un officier nommé hance (questor) à Alexandrie, pour amener auprès de lui le patriarche Timothée,

¹ Je ne sais si cette forme barbare représente réellement un nom propre, par exemple Basilisque, ou si c'est une mauvaise traduction de l'expression ὁ ἀπὸ ὑπάτων «ancien consul».

² ΦλΡΆλ • ΛΛ.Φ • ΠCΠC • ΊΔΟ • ΗΠΦ • 27ħ • Η**Ϯ** Δ**ΥΡ • Κω-ΤΡ**Ίħ • . Jean Malala, col. 569 · . . . Ρώμην τότε κα-τεχομένην ὑπὸ τοῦ Οδοάκρου ρηγὸς τῶν Βαρδάρων · . . .

Voyez Joann. Mal. chronogr., col. 569. — Chron. pasch., col. 844. — Évagrius, Hist. eccles., lib. III, cap. xxvII. — Théophane, Chronogr., col. 320-321.

⁴ Ou hhac 1

302 OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1878.

l'homme de Dieu. Lorsque le questeur se présenta devant le patriarche et lui dit que l'empereur l'appelait auprès de lui, le patriarche lui répondit : L'empereur ne me verra pas. Et aussitôt il tomba malade et mourut comme il avait dit. La population orthodoxe s'empressa d'élire un nouveau patriarche en la personne de Pierre l'archidiacre, surnommé Mongus¹. Les magistrats de la ville voulurent le faire arrêter; mais il réussit à s'échapper d'entre les mains des soldats et il se réfugia dans la maison [de l'un] des fidèles. Il y eut des troubles dans la ville. Les partisans de Protérius, de leur côté, élurent un patriarche nommé Aïas (**At *) qui mourut peu de temps après. Alors ils nommèrent Jean Tabennesiote², qui obtint le siége d'Aïas en corrompant, lui aussi, les magistrats par des dons. Il jura qu'il ne prendrait pas l'avis de l'empereur Zénon au sujet du gouvernement de l'Église. Zénon, en apprenant cette parole, fut très-irrité et donna l'ordre de l'exiler. Alors Jean s'enfuit et se rendit à Rome.

« Acacius, patriarche de Constantinople, étant, à cette époque, en faveur auprès de Zénon, persuada à l'empereur d'écrire l'Hénotique (44247), o'est-à-dire la profession de foi des trois conciles de Nicée, de Constantinople et d'Éphèse, en rejetant les autres conciles. A cette occasion [il rappela] de 25468.

¹ Htw &co : (sic) AcoC?h :.

Il y a, dans ce passage, une facune imputable au scribe du manuscrit : መምከመናንሂ ፣ (sic) ዘይሰሙይ ፣ ዮሐንስ ፣ አምዲዩናሲ ሳው-ያን ፣ · · · · ·

(S. Théodore d'Euchaitès?) à Antioche le patriarche Pierre, qui précédemment avait pris la fuite 1. Calandion, patriarche d'Antioche, dans la crainte d'être tué comme son prédécesseur Étienne, car il était Chalcédonien, s'enfuit. Le clergé et le peuple faisaient des vœux pour l'empereur Zénon, et le patriarche Pierre accepta l'Hénotique de l'empereur. Il y eut, de son temps, des troubles dans la ville (d'Antioche), à cause de la profession de foi écrite par l'empereur, prescrivant d'anathématiser le concile de Chalcédoine et le dogme abominable qui affirme qu'il y a deux natures en Jésus-Christ. L'édit de Zénon déclare que le Verbe de Dieu qui a été fait chair est d'une seule nature, et il ordonne de mentionner (dans la célébration de l'eucharistie) les évêques qui avaient été chassés.»

En ce qui concerne la mort de Timothée Élure, Zacharie le Rhéteur, Théophane, Georges Cédrénus et Eutychius la mentionnent sans indiquer qu'elle fût accompagnée d'aucune circonstance extraordinaire². Évagrius nous apprend que l'empereur, en considération de l'âge avancé de Timothée, suspendit l'ordre

¹ Voici le texte du passage: @1174 1 174 1 ARTCh 1 AA 1 ARTCh 1 ARTCH

² Zacharias Rhetor, dans Land, l. c., p. 173. — Théophane, Chronogr., col. 30g C. — Georg. Cédr., col. 672 D. — Eutychius, Annales, t. II, p. 106.

d'exil qu'il était sur le point de donner 1; et Libératus, diacre de Carthage, en son traité sur les hérésies de Nestorius et d'Eutychès, rapporte ce qui suit : Postquam ergo imperator Zeno reversus est ad imperium, Timotheus Ælurus metuens zelum quem habebat circa Chalcedonense concilium, optavit sibimet mortem, et istud perseveranter orans ab humana vita, hausto veneno, solatus est. Dicunt vero sequaces ejus præscisse cum diem mortis suæ; et revera, quia se parabat veneno interficere, sciebat2. Le fait rapporté par Jean de Nikiou fournit le commentaire de ce passage qui, d'ailleurs, il est à peine besoin de le dire, n'a pas le même caractère d'authenticité que le témoignage de notre auteur et celui d'Évagrius. Pour les autres événements d'Alexandrie, il est inutile de rechercher comment de Jean Talaia le Tabennesiote notre texte a fait deux patriarches, et comment la parole qui y est attribuée à ce patriarche Jean peut représenter celle que rapporte Évagrius, d'après Zacharie le Rhéteur, et que nous n'hésitons pas à considérer comme la seule authentique³.

Les intrigues, conspirations et révoltes qui ont rempli la seconde période du règne de Zénon, et dans lesquelles Vérine, Illus, Ariadne et Léonce remplissaient les principaux rôles, sont rapportées avec

L' Évagrius, Hist. eccles., lib. III, cap. xI.

² Liberatus, Breviarium, cap. xvi, l. c., col. 1020. Comparez Baronius, Annales eccles., t. VIII, ad ann. 477, S xvi.

³ Voyez Zacharias Rhetor dans Land, Anecdota syriaca, t. III, p. 177. — Évagrius, Hist. eccles., lib. III, cap. xII. — Théophane, Chronogr., col. 316 et 320.

d'assez nombreux détails, et le récit, exact dans son ensemble, sauf les erreurs qui y ont été introduites par le traducteur arabe, a été puisé aux meilleures sources. J'y relèverai un seul fait qui ne se trouve pas mentionné dans les autres historiens et qui, peut-être, ne repose que sur un malentendu. Jean de Nikiou nous apprend que, lorsque Zénon eut résolu de faire mourir Armatius, Vérine, à la demande d'Illus, était intervenue en sa faveur auprès de l'empereur son gendre, mais qu'elle n'avait pas réussi à le sauver. L'emprisonnement de Vérine dans le château de Papyrios, la tentative de meurtre sur la personne d'Illus, la révolte d'Illus, le couronnement de Léonce par Vérine et la lettre adressée par cette dernière aux provinces, les conseils de Pamprépius, le philosophe païen, la retraite des conjurés au château de Papyrios, la mort de Vérine, la trahison de Pamprépius, et la capture d'Illus et de Léonce, toute cette narration est conforme aux textes de Jean Malala, d'Évagrius, de Théophane et des autres chroniqueurs. Le chapitre se termine par l'histoire du meurtre du patrice Pélage.

Le chapitre LXXXIX (fol. 106) débute par une histoire singulière dont voici la traduction :

« L'empereur Zénon, l'ami de Dieu, étant mort, Anastase, l'empereur chrétien, qui craignait Dieu, lui succéda. Il avait été l'un des pages de l'empereur, et, par la grâce de Dieu et par l'effet des prières des Pères égyptiens, il devint empereur. L'empereur Zésituée dans le fleuve de Manouf (447: ***). Les habitants de Manouf, par humanité, le traitaient avec bonté. Amonios, de la ville de Hezênâ (LE 1). située du côté d'Alexandrie, set les habitants de cette ville le recevaient chez eux, l'honoraient et lui témoignaient beaucoup d'affection. Un jour, les gens de Manouf et ceux de Hezêna convincent de monter, à l'intention d'Anastase, qui était en disgrâce auprès de l'empereur Zénon, au couvent du saint théophore Abbâ Jérémied'Alexandrie. C'était un homme, demeurant sur leur territoire, que Dieu avait favorisé de la connaissance de toutes choses. Ils s'entretengient de la sainte vie de cet homme de Dieu, et ils voulaient être bénis par lui et demander qu'il adressat pour eux ses prières à Jésus-Christ, son maître. Es se nendirent donc au lieu où demeurait Abba Jérémie. l'homme de Dieu, qui les bénit tous, mais n'adressa aucune parole à Anastase. Celui-ci, au moment du départ des pèlerins, fut très-affligé et pleura amèrement; car il pensait que c'était à cause de ses péchés qu'il n'avait pas été béni, comme les autres, par l'homme de Dieu. Les gens de Manouf et Amonios de Hezênâ retournèrent auprès du saint homme de Dieu et lui firent part du chagrin d'Anastase. Abbà Jérémie rappela Anastase, le prit à part et, en présence de quelques fidèles, ses amis, et d'Amorios, il lui dit : « Ne t'afflige pas ; ce n'est pas, comme tu le crois à tort, à cause de tes péchés que tu n'as pas été béni par moi. Au contraire, je me suis abstenu de te bénir, parce que j'ai vu que la main de Dieu était sur toi. Comment pourrais-je, moi qui commets tant de péchés, bénir celui qui est béni et honoré de Dieu? Dieu t'a choisi entre des milliers pour être son oint. Car la main de Dieu le Seigneur est marquée sur la tête des rois, et il t'a destiné à être son lieutenant sur la terre, pour que tu protéges son peuple. Mais lorsque tu te souviendras de mes paroles, agis, en quelque affaire que ce soit, suivant l'avis que je te donne maintenant, afin que Dieu te sauve de tes ennemis: ne commets aucun péché et n'entreprends rien contre la religion de Jésus-Christ. N'embrasse pas la foi chalcédonienne que Dien désapprouve. Anastase reçut ces recommandations d'Abba Jérémie et les grava sur les parois 1 de son cœur, ainsi que Moise, le prophète, avait reçu des mains de Dien les Tables de l'Atliance sur lesquelles étaient gravés les commandements de la loi. Quelque temps après, Anastase fut rappelé de l'exil auquel l'empereur de la terre, en vertu de son pouvoir, l'avait condamné. Puis il fut nommé empereur. Alors il envoya un message aux disciples d'Abbâ Jérézaie set les appela auprès de lui]. Parmi eux se trouvait Abbâ Vâryânôs, qui était de la famille d'Abbâ Jérémie. L'empereur les pria avec instances d'accepter de lui des vivres pour la route et pour le monastère. Mais leur père saint Jérémie leur avait recommandé de n'accepter aucun don, si ce n'est de l'encens

¹ Littéralement : avec les tables du cœur.

pour célébrer la messe et pour offrir le sacrifice, et quelques objets sacrés. Anastase fit aussi construire à grandes dépenses, dans le lieu où il avait été exilé, une vaste église consacrée à S. Iraï, car il n'y avait auparavant qu'une petite église dans cette île; et il y fit porter quantité de vases, en or et en argent, et de magnifiques étoffes. Il envoya aussi beaucoup d'or et d'argent à ses amis de Manouf et de Hezênâ; il leur conféra des fonctions, et en fit entrer quelques-uns dans le clergé 1. »

J'ai rapporté ce passage en entier, non que j'y voie autre chose qu'un conte d'édification à l'usage des monophysites, mais afin d'y relever, au profit de la géographie ancienne, les noms de deux localités que je n'ai pas trouvées mentionnées ailleurs. La ville de Manouf ou de Memphis, dont parle l'auteur en cet endroit, n'est pas l'ancienne capitale de l'Égypte. Il y avait encore deux autres villes que les Arabes ont appelées Manouf: l'une, située à l'ouverture du Delta, dans le nome ou l'île Prosopotite, aux bords du canal de Manouf, qui reliait la branche canopique du Nil à la branche sabennitique, est identique à l'ancien Panouf-Rês, ou Panouf du midi; l'autre, Manouf al-Soffiyya, Manous inférieure, qui représente le Panouf-Khêt ou Panouf du nord des anciens Égyptiens, le Momemphis des Grecs, était

s of the country.

¹ Zacharie le Rheteur, dans son Histoire ecclésiastique, mentionne une tradition d'après laquelle l'élévation d'Anastase aurait été prédite, à Constantinople, par Jean le Scholastique, d'Amid. Voyez Land, Anecdota syriaca, t. III, p. 2011

située aux bords du lac Maréotis, près du canal qui reliait ce lac à la branche canopique du Nil!. Je crois que c'est cette dernière ville qui représente le Manouf de notre texte. Dans un manuscrit arabe de la Bibliothèque nationale, contenant une autre légende d'Abbà Jérémie, on lit que ce saint avait un couvent dans le district de Manouf, « à l'occident de Damiette ². » En conséquence, c'est près du lac Maréotis qu'il faudra chercher la ville de Hezênâ et l'île de S. Irai.

¹ Sur la carte de l'Expédition d'Égypte, la ville de Momemphis est placée plus au sud, au bord du Nil.

² Ms. arabe de la Bibliothèque nationale, ancien fonds, n° 158, fol. 207 v° à 229. Cette histoire d'Abbâ Jérémie, dont le nom ne figure ni dans les ménologes, ni dans les synaxares, a pour auteur un chrétien melkite; elle est assez moderne, et il s'y trouve même des traditions musulmanes. On y lit qu'Abba Jérémie, après avoir confondu Satan et résisté à ses tentations, est favorisé d'une apparition de Jésus-Christ, qui lui annonce qu'il y aura trois couvents portant son nom, l'un dans l'Égypte méridionale, l'autre du côté de la Syrie, le troisième dans le district de Menouf, à l'occident de Damiette. Jérémie se rend ensuite auprès de Jean, gouverneur (ملك) de Syrie, serviteur fidèle de Dieu, lutte de nouveau contre Satan, fonde les trois couvents, etc. Sur l'ordre de Dieu, il se met en route pour Constantinople, afin d'exhorter l'empereur Anastase, qui s'était laissé séduire par l'hérésie de Jacques Baradée. Guidé par l'archange Michel et introduit dans la chambre à coucher de l'empereur, il le réveille et lui reproche d'avoir abandonné la vraie foi. Le lendemain, Anastase fait pénitence; puis, après le départ d'Abbâ Jérémie, il envoie en Égypte, fait agrandir et embellir son monastère, bâtir des cellules pour les moines, etc. — On peut rapprocher de ce récit la tradition recueillie par plusieurs historiens sur la vision nocturne par laquelle Anastase fut averti de sa mort prochaine. (Voyez Chron. pasch,, col. 856. — Joann. Mal. chronogr., col. 604. — Théophane, Chronogr., col. 328. — Georges Cédrénus, Compend. hist., col. 692. - Comparez Vitæ Patrum, lib. X, Pratum spirituale, cap. xxxvivi.)

XII.

310 OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1878.

Après avoir mentionné, brièvement et en termes généraux, l'envoi d'un message à Antioche et d'une lettre circulaire aux gouverneurs, auxquels s'empen reur recommande la conciliation dans les affaires de religion, l'auteur raconte (fol: 106, y°) la grande sédition de Constantinople, qui eut lieu en 506, et l'insurrection d'Antioche que les historiens placent en l'an 507. En parlant des constructions qu'Anastase fit exécuter sous son règne, Jean de Nikieu signale spécialement les forts élevés sur les bords de la mer Rouge, pour protéger les moines contre les invasions des Sarrasins, et ses constructions en Égypte, notamment les fortifications de la ville de Mawrada (). L'empereur y sit éleven un mur, et dans ce mur établir des portes ou ouvertures destinées à l'écoulement des eaux du fleure, pour en garantir les alentours de la ville 1.

Dans une émeute qui eut lieu d'Alexandrie en l'an 564 de l'ère d'Antioche, 5:6 de l'i Cap le préfet augustal, Théodose, fut tue. Ce Théodose était off-ginaire d'Antioche et fils, de Calliope de patrice? Rotre auteur, je ne sais d'après quelle autorité, nous apprend que Théodose avait été élevé dans famaison du patriarche d'Antioche.

Nous lisons ensuite que les actions méritoires

¹ Il n'est pass fait mention ailleurs de ces fortifications. Mais les autres historiens parlent de constructions analogues dans le ville de Dara en Mésopotamie.

² Voyez Joann. Mal. chronogr., col. 593 C. — Théophane, Chronogr., col. 380.

d'Anastase étaient innombrables 1; qu'il était un croyant orthodoxe, ennemi de la foi des Chalcédoniens, ainsi que le lui avait recommandé Abba Jérémie; qu'il approuvait l'Hénotique de Zénon; qu'il fit proclamer la foi des conciles de Nicée, de Constantinople et du premier concile d'Éphèse, et qu'il exila le patriarche Euphémius, qui, partisan du concile de Chalcédoine, admettait dans Jésus-Christ deux natures distinctes et avait introduit une modification dans le trisagion. Anastase le remplaça par Macédonius, et se fit rendre par ce dernier « l'écrit de l'empereur Zénon 2. »

Les discussions dogmatiques et les troubles qui éclatèrent à Constantinople, à la suite de l'arrivée des moines de Syrie sous la conduite de Sévère: l'exil et la déposition du patriarche Macédonius, et

2 l . ·

¹ L'éhumération des faits rapportes dans ce paragraphe est interrompue par une placase qui ne paraît pas se trouver ici à sa place
naturelle ou qui renferme quelque erreur: «Les gens de *LATES72
refusèrent de recevoir la lettre que Léon envoya de Rome. Mais comme
la tyrannie de Marcien et de ses magistrats pesait sur eux, ils craiguaient de suhir la même violènce que Dioscore, patriarche d'Alexandrie.»

² C'est son propre engagement, celui qu'il avait remis à Euphémius en montant sur le trône, qu'il se sit restituer. (Voyez Victor Tunuscasia, l. c., col. 948.) Anastase, en outre, song Macédonius à souscrire à l'Hénotique de Zénou. Les deux saits sont consondus dans notre texte. Il y a aussi erreur en ce qui concerne le trisagion. C'est sous le pontissent de Massidonius que les Eutychiens commenderent à Constantinophe, l'agreation pour la strutule à escapactus d'impas, dont l'origine, d'après Théodore le Lecteur, remonte à Pierse Foulon, qui le premier en sit usage à Antioche. (Voyez Theod. Lect., l. c., col. 176.)

l'exil de Flavien, patriarche d'Antioche, forment, dans notre texte, un récit suivi, dont voici le résumé:

· Les moines orthodoxes de la Palestine étant divisés au sujet du rescrit impérial !, ceux qui refusaient de le recevoir eurent à subir des persécutions, à l'instigation d'un moine, grand fauteur de troubles, nommé Néphalios (2.441)2. En conséquence, ils députèrent un certain nombre de moines du désert, de vénérables anachorètes, auprès de l'empereur, pour demander qu'il ordonnât aux moines de demeurer tranquilles dans leurs monastères. Ayec ces députés (c'est-à-dire, à leur tête) se trouvait Sévère, qui était un homme savant, trèsversé dans les Écritures, jet! un prêtre parfait. Ils furent missensprésence du patriarche. Manédonius, avec lequel ils discuterent au sujet de la foi; et Macédonius fut obligé d'avouer ses sentiments hérétiques qu'il avait auparavant dissimulésique construe et

-soq , septorod demmon, sirbnersk b. samodonU

Probablement l'Hénotique de Zénon pur la lettre d'Amestere recommandant la réception de l'Hénotique.

commandant la réception de l'Hénotique.

L'attitude de Néphalios, dans les événements ecclesiastiques de cette époque, n'est pas très-claire. Lors des troubles d'Alexahdsie, du temps de Pierre Mongus, il paraît aveir de partisan du épocife de Chalcédoine, ou au moins avoir cherché la conciliation (Voyez Liberatus Diac., Breviarium, cap. xvIII, l. c., col. 1029. — Zacharias Rhetor, dans Land, Anecdota, skriaca; t. Ille p. 199 et ay3. — Évagrius, Hist. eccles., lib. III., cap. xxII. — Comparez Bayonius, Annal. eccles., t. VIII, ad annum 484, xxxxx). Puis, avantisa rupture avec Sévère, il fut, comme nous l'apprend Évagrius (L. cu cap. xxxIII), partisan de la doctrine monophysite.

sédait la profession de foi de S. Cyrille. Ayant trouvé, dans ses conversations avec Sévère, que la foi de celui-ci était conforme à la doctrine de S. Cyrille, il se joignit à lui pour exhorter Macédonius et les Chalcédoniens qui prétendaient qu'il y a deux natures en Jésus-Christ. « Cet écrit leur parut admirable et ils l'appelèrent Philalétés. »

Remarquons en passant que ce dernier paragraphe renferme plusieurs errours graves, et que deux faits absolument differents y sont confondus. L'ouvrage du moine Dorothée, adhérent du concile de Chalcédoine, contenzit une apologie de ce concile et avait été rédigé par l'auteur afin de ramener Anastase de son hérésie. Théophane raconte que l'empereur, trouvant inconvenant le titre de Tragédie que Dorothée avait donné à son traité, exila l'auteur dans l'oasis et sit brûler le livre Le Philalétés, au contraire, avait pour soul auteur Sévère, et il résulte du titre de la version syriaque qui en existe, que cet ouvrage a été composé lorsque Sévère était encore moine en Palestine, c'est-à-dire longtemps avant son élévation au pomificat et; par consequent, avant son exil2. Les relations de Sévère et de Dorothée sont, d'ailleurs, un fait réel pomme le montre une lettre adressée à ce dernier par Sévère 3.

¹ Veyez Theophane, Chronographia, 1. c., col. 360.

¹ Voyez Assemani, Biblioth. apostol. Vano. codicum manuscr. catulogus, t. III, p. 221.

³ Voyez Wright, Catalogue of the Syriac manuscripts in the British
Museum, p. 1011.

314 OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1878.

Macédonius et ses partisans, ainsi que ceux qui se ralliaient aux. Nestoriens, prétendaient qu'il fallait réciter le trisagion tel que le récitent les anges, sans la formule qui crucificous es pro nobis. Sévère répondait que le trisagion des anges ne contient pas cette formule, parce que Jésus-Christ avait été crucifié, non pour les anges, mais pour les hommes, et que la formule était obligatoire pour nous.... Macédonius, avant été réduit au silence par les arguments péremptoires de Sévère, cherchait à tromper l'empereur et les magistrats. Il déclarait que sa croyance était conforme à la doctrine des Orientaux; et que, dans l'église, il récitait les trisagion avec la formule qui crucifixus es pro nobis. Mais il excitait en secret les hérétiques contre l'empereur, en leur disant que la foi de nos pères avait été altérée. Alors les hérétiques s'assemblèrent devant le palais de l'empereur, réclamant l'éloignement de Platon qui dirigenit les affaires de l'empire et qui était honoré de tous. Pleton s'enfuit et se eachai Les hérétiques et les soldats qui étaient avec eux pouissèrent des cris seditious et acelamerent mi autre empereur des Rumains! Puis ils se rendirent à la maison de Marin le Syrien phonime tres considéré et amis de Dieu ; que Macedonius accusait publiquementi de descurner l'empereur de la vraie foi. Marin ayant pris la fuite, de peuple brûla et pilla sa maison, enleva seatrésors en argent et se les partagea. Il s'y trouvait alors un moine d'Orient. Les émeutiers, croyant que c'était Sévère, le massacrèrent et promenèrent sa tête par toute la

ville en criant : Voilà l'ennemi de la Trinité! Puis ils se transportèrent à la maison de Julienne, qui était de la famille de l'empereur Léon, [afin de proclamer son époux], nommé Aréobinde (ho-Lond). Mais celui-ci s'enfuit. L'empereur Anastase, avant convoqué le sénat, se rendit [au cirque] et se montra sur son trône « revêtu des vêtements impériaux. » Alors le peuple, plein de tristesse, de repentir et de crainte, demanda pardon à l'empereur. L'empereur déclara à haute voix qu'il pardonnait, et tous se retirèrent. Mais quelques jours après, ces mêmes gens se révoltérent de nouveau. Anastase rassembla des troupes monsbreuses et fit arrêten les coupables, dont les uns furent condamnés à avoir les membres brisés, les autres furent décapités, d'autres encore exilés. La paix et l'autorité de l'empereur furent ainsi retablibs. En certemps, Macedonius, qui était une canscide damifation pour beautoup de gens, fut exilé. On le déposa, et il fut considéré comme un assassin! 19 Legieration d'Orient se rendirent à Byzanes et déclarerent de l'empereur Anastase que Flavien, patribreche d'Antioche i était nestorient que près avoir denepté l'Hénotique de l'empereur. Zonon di s'était joint suci Chalcadoniens, et qu'il avait accueilli l'abomionble dettre de Lacon de la consula cesta prowerr do la vraie foi. Marin ayant pris la fuite,

110 E Complete 2 Journal Mahr chronoger, reolit 60 r'et: suiv. — Évacrius Hist eccles pi lib. III., caprixxxii, xxxiii et xliv. — Chron. pasch., col. 853 et suiv. — Theophane, Chronogr., col. 357 et suiv. 365 et suiv. — Theophane, Chron. eccles., l. c., t. I, 56. 9 Biet min. 9191 de 1019 900 f. et e

316 OCTOBRE-NOVEMBRE DÉCEMBRE 1878.

clamée la doctrine des deux natures et des deux volontés en Jésus-Christ. L'empereur Anastase, l'ami de Dieu, exila ce patriarche à Pétra (R-112 1 1 1 1 1 1), en Palestine.

Or Vitalien, le commandant des troupes de Thrace (HU74: hach.), guerrier fameux, haissait Sévère, le saint de Dieu, que l'empereur Anastase nomma, en présence des évêques orthodoxes d'Orient, patriarche d'Antioche, à la place de Flavien, le malfaiteur, qu'il avait exilé. Vitalien se révolta contre l'empereur, s'empara de la Thrace, de la Scythie et de la Mésie (AU74 : AALh : WALLS : mmaa 1); et rassembla une nombreuse armée. L'empereur envoya contre lui un genéral nommé Hypatius. Gelui-ci fut battu et fait prisoppier; puis rachete movement une forte rancon, il revint à Constantinople, Anastese le destitua et nomma à sa place Gyrille l'Illyrien (HLAUNG: PAST.), qui livra à Vitalien une sanglante bataille Cyrille se retira dans la ville d'Odessus Mi-/ talign ingui s'était renducen Bulgarie (2. 1442644) gagna des gardiens des portes (d'Odessus amprit Cya) rille pendant la nuit de tua et gempara de la ville! Il ravagga da Thrace, et des villes d'Europe, s'eutence jusqu'au, faubourgo de Syqueso et jusqu'at/ Soubée nium jet, s'établit, dans l'église de Saint-Michel, son (! geant aux moyens de se rendre maître de Bynance de Lauteur raconte tensuite da, victoire toue Marion

Comparez Joann. Antioch. fragmenta, l. c., t. V, p. 32 et suiv.

Marcellitt. coffies! Chronicon (Patrol. Tal.) t. Lt., col. 338).

remporta sur Vitalien, au moyen de la découverte du philosophe Proclus :

«L'empereur Anastase manda le philosophe Proclus, afin qu'il prêtât son concours à Marin. L'empereur lui sit part des audacieuses entreprises de Vitalien le rebelle. Marin consola l'empereur et lui dit : Je triompherai de ce rebelle avec l'aide de Dieu; donne-moi seulement des soldats, et que Proclus le philosophe vienne avec moi. Et fais-moi apporter du soufre vif, pareil à de petits morceaux d'antimoine. L'empereur le lui fit donner. Marin broya ce soufre et le réduisit en poudre, puis il dit avec assurance : Lorsque tu jetteras cela sur une maison ou sur un vaisseau, au moment du lever du soleil, ils seront embrasés, et le feu les consumera comme des cierges. Marin partit avec un grand nombre de vaisseaux, emmenant toutes les troupes (httpc:== qu'il put trouver à Constantinople, pour aller attaquer Vitalien, selou l'ordre de l'empereur. En voyant approcher Marin, le rebelle prépara tous les bateaux qu'il put trouver, et embarqua un grand nombre de Hons et de Goths (his en mar) et se diffigen vers Byzance, s'imaginant pouvoir vaincre son adversaire. Mais Marin et ses troupes, avec l'aide de l. Dieu, vainquirent cet ennemi, et le dessem de cet impredent Tebelle ne se vealisa point: En effet, Marin 2 remit le soufre brut aux matelots; lesquels; d'après ses ordres, lorsque leurs bateaux et ceux du rebelle se trouvèrent en présence, vers la troisième heure du jour, jeterent le soufre sur les bateaux de l'ennemi, qui aussitot prirent feu et coulèrent. Stupéfaits à ce spectacle, Vitalien et le reste de ses soldats
se mitent à fair! Le général Marin les poursuivit
jusqu'à l'église de Saint-Mammès, tuant tous ceux
qu'il put atteindre. Comme la nuit approchait, Marin
sty arrêta et garda la route. Vitalien, après sa défaite,
en proie à la terreur, continua à fuir pendant toute
la nuit, avec ses gens l'et gagna un lieu nommé Anchiale (homes de la carril craignait de tomber entre
les muins de Marine Le lendemain, il ne lui resta
plus un seut homme, et on le laissa seul.

Wemperent Anastase distribua, au Sosthénium (1972). The Litte), de nombreuses aumônes aux pauvies. Il sorté de la capitale et vint demeurer dans l'église de Shint-Michel; rendant grâce à Dieu pour tous les bienfaits dont il l'avait comblé et pour la victoire qu'il venait de hu nocorder. Et il mainfesta une roi strictement corthodoxe: Il cidonna ensuite de remettre une grande somme d'argent an philosophie Proclas Mais celui-cirefusa de l'absopter, l'excusa respectueus ement et dit à l'emperence Gelui qui aime les richesses n'est pas digne d'aux philosophe, et ceux qui cultivent la philosophie s'honorent en indprisant les richesses L'emperent le laissa partir et le tint en grand honneur.

Gomme l'histoire de Broolus et de son invention n'a été connue jusqu'à présent que par la élironique de Jean Malaia et par celle de Zonaras ; il m'a parti-

¹ Jounn: Mal. chronogh, egol. 596 et suive - Zonatana Annales,

utile de reproduire cette troisième version, qui, malgré ses lacunes et les inexactitudes qu'elle renferme, a au moins la valeur d'un témoignage remontant au vue siècle.

Un peu plus lair, on lit les phrases suivantes :

«En ce temps existait Jean, prêtre et moine, de la ville de Nikious. Or le patriarche refusa de le reconnaître. Et ce prêtre Jean était savant, ami de Dieu, et versé dans la connaissance des Écritures. Il demeurait an couvent de Far. Les gens de Sa et œux d'Agêlâ; étaient en désaccord. Alors les évêques des deux villes se rendirent auprès de l'empereur Anastase et lui demandèrent de leur donner des institutions convenables, de convoquer un concile, de chasser les Chalcédonions et de faire disparaître de l'Église leur mémoire, ainsi que la mémoire de tous ceux qui communiquaient avec les évêques qui avaient accepté [la lettre de] Léon, le prévaridateur, proclament, les deux natures. L'ethpereur, dans sa bonté, ne manqua pas de faire droit à leurs désirs 1. Join abstiche de commenter octpassage monqué. Hestadit ensuite qu'Anastase mourut à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Some sent in oil vanishing sophe, et cour que cuitacar la plalosophie s'ho ese Leochapitre ac (fole 1 16 v?) contient Phistoire du

libi XIV etpitit: Date le chronique monyme publice i disprès un mas, de la Bibliothèque nationale, par Cramer (Ancdota peris, t. II. p. 316), l'invention de Proclus est seulement mentionnée. Georges Hamartolus (1. c., col. 764) la mentionné également, en parlant du sea médique et du soufre beut que Proclus avait préparés.

Latin with the fact of the fac

320 OCTOBRE NOVEMBRE DECEMBRE 1878.

regne de Justin et du regne de Justinien. Il commence par un recit confus et inexact de l'élévation de Justin au trône. L'armée, on la garde (**10.77**), dit notre texte, voulait Amantius pour empereur, et non Justin, qui était illettre; les donseillers (***11.77**) donnèrent de l'argent à Justin, pour le distribuer, etc. 1 Justin, à peine monté sur le trône, fit tuer ceux qui s'étaient opposés à son élection. Il rappeta Vitalien, l'adversaire de l'empereur Anastase, et le nomma maître de la millice!(****1***)2. Il changea la foi orthodoxe d'Anastase, rejeta l'Hénotique de Zénon, se joignit aux Chalcedoniens et reçut la lettre de Léon qui fut insérée dans les écrits de l'Église d'Orient3.

Les termes 70877 : 1487 : et @7167 : se rencontrent fréquemment dans ce chapitre. Justin est désigné comme wit 400 strant want a make 779 v. On sait que Justin etait capitaine, de la garde, κόμης εξιροβιτόρου (Jean Malala) ou ήγεμον τῶν τάξεων (Éyagrius). Il fut proclamé par les soldats de la garde, les pretoriens (σίρατος των Φυλαιτοντων το σαλάτιον ου σωματοφυλάκων) ou, comme le rapportent Jean Malala et Théophane, par l'armes et le peuple. (Le comte Marcellin, l. c., col. 940, le fait élire par le sénat.) Au reste, tout ce passage était probablement, dans le texte original, identique au texte parallèle de Jean Malala (l. E., colli 605 cti 668 Ai - Comparer Chron. phoch., col. 857), 1-4 On lit ensuite qu'en commencement du règne de Justin, un officier terrible (ab 77 : afcu : a749 1) se souleva en Orient, et qu'à cause de cela l'empereur rappela Vitalien. Cet officier terrible duit une cometus, pusepas auting objusts zomines. (Never Jean Mal., l. c. — Chron. pasch., col. 860.) Le traducteur arabe a probablement confondu χομήτης avec χόμης.

² Comparez Joann. Mal. chronogr., col. 609. — Zacharias Rhetar, l. c., p. 232 et suiv. — Évagrius, Hist. eccles., fib. IV, cap. 1 et 11.

³ L'auteur a voulu dire, je suppose, que le nom du pape Leon sut inscrit dans les diptyques.

Dans la première année du règne de Justin, le grand Sévère, patriarche d'Antioche; voyant le changement de la foi et le retour de Vitalien, et se sentant menacé, abandonna son siége et/se réfugia en Égypte; car Vitalien était son ennemi et voulait lui couper la langue, parce qu'il avait composé des traités très-savants contre l'empereur. Léon et contre sa fausse doctrine. Paul, qui fut nommé à sa place, se rallia aux Chalcédoniens 2. Mais seuls les évêques de l'empereur communiquaient avec, lui; le peuple le fuvait, parce qu'il était nestorien. Les habitants ne voulaient recevoir la bénédiction et le baptême que des prêtres que Sévère instituait an secret.

Celui qui avait voulu couper la langue au grand Sévère trouva bientôt une fin mathèureuse, ainsi que l'avait prédit que papriarche Justin dit trancher la têté à Vitalien, qui avait formé le dessein de se révolter, comme il avait fait sous l'empereur précedentile " to small cost to suggest at sommer at the server Same 1101 Leopatifarche Severe composa unipieux etisavant traifé qu'il adressa à Cæsaria la patricienne, dame illustre de la famille impériale, d'une grande piété et fermement attachée la la foi orthodoxe qu'elle avait apprise du saint patriarche Severe. Et cet enseignement a été conservé jusqu'à ce jour par les moines egyptiens is restarbased 1 (28 too Acar with a 1 1

¹ de Il faut probablement lire: contre le pape Léon. Voyez Joann. Mal. chronogr., l. c., col. 609 A. - Evagrius, Licentition IV of CAP at IX graphs, up assent in the second of the secon 3 Voy. Joann. Mal. chronogr., col. 609 B.

Après la mort de Paul le Chalcédonien, on nomma patriarche d'Antioche Emphrasius de Jerusalem; ennemi des chrétiens attachés à la doctrine de Sévère. Beaucoup d'orthodoxes moururent pour la foi! Dans tout l'empire, les citoyens se tuaient les uns les autres, et à Antioche, il y eut une grande émeute qui dura cinq années 2. Personne n'osa se plaindre. A Constantinople, on accusalt publiquement Justinien le patrice, neveu de l'empereur, d'être compliee des crimes de la faction bleue 3. Justin nomma Théodote (** TCTh i) préfet de Constantinople, lui recommandant de punir sévèrement les malfaiteurs. Ce préset ayant sait mettre à mort l'un d'eux nommé Théodose, qui était fort riche, et avant aussi fait arrêter, pour lui faire subir le même sort, Justinien le patrice, qu'il relacha ensuite parce qu'il était malade. l'empereur le destitua et l'exila en Orient. Théodote, craignant pour sa vie, chercha un réfuge à Jérusalem, où il demeura dans la retraite.

Voy. Joann. Mal. chronogr., col. 616 AB:

² Il s'agit des désordres soulevés par les factions du Cirque, d'abord à Antioche, puis dans d'autres villes, et qui durérent cinq ans. (Voyez Théophane, Chronogr., col. 389 A.)

Procope (Hist. arc., cap. IX) dit également que ces événelhents se passèrent pendant la maladie de Justinien, dont la guérison miraculeuse est racontée par le même auteur, dans le traité des Édifices (lib. I, cap. VII).

contre l'empereur, ils adressements Dieu gette prière:
Donne-nous un bon empereur, comme sut Anastase, ou délivre-nous descet empereur Justin que tu nous as donné! Alors l'un d'eux nommé Qâmôs (AME x) prit la parole et dit. Voici la parole de Dieu, Voyen; je voudrais vous accorder votre demande, mais je ne puis vous donner un autre que celui que je vous ai donné, car s'il agissait comme il est écrit, les ennemis de cet empereur réclameraient, à leur tour C'est à cause des péchés de nette ville que j'ai choisi cet empereur sennemi du, him. Anni parla Dieu: Je vous donne des chess selon votre occur. L'empereur nomme d'autres présets, à savoir de mandre et ante se présets, à savoir de mandre et ante se présets, à savoir de mandre et ante se présets se présets réussirent à rétablir la paix parmi les citoyens

Mais la colère de Dieu amena sur la terre encore d'autres calamités. Le feu tomba du ciel sur la ville d'Antioche. Il prit naissance dans l'église de Saint Étienne et s'étendit, de tous côtes jusqu'au prétoire du maître de la milice jusqu'au bain appelé META 1-16 (Secolóxos?), et jusqu'au bain des Syriess, Eracette époque, il y eut aussi, pendant six mois, des incendies dans différentes parties de l'Orient, et béaucoup de personnes périrent. Le feu prenait toujours

Je ne sais quel est le premier de ces noms. Théodote ent pour successeur, à Constantinople, Théodore Téganiste. Le accord est sans doute Ephrem d'Amid, qui fut nommé alors préfet d'Antioche. Le mot U722 e s'explique peut être ainsi . Ephrem était comte d'Orient, κόμης ανατολής. Le traducteur arabe aura confondu κόμης avec κόμης.

324 OCTOBRE, NOVEMBRE-DECEMBRE 1878.

au faîte d'une maison et la détruisait jusqu'aux dont dements d'une maison et la détruisait paqu'aux dont de ments de la companie de la compa

Sous le même règne, la ville d'Antioche fut hour leversée par un tremblement de terre. Des étincelles de seu tombérent de l'air et allumèrent, partout des, incendies. Toute la ville fut détruite, ainsi que les, maisons qui étaient bâties sur les collines 3, beaucoup. d'oratoires de martyrs et la grande église construite par Constantin. Le nombre des victimes fut de deux, cent cinquante mille. Le jour de l'Ascension de Notre Seigneur, un grand nombre de fidèles, se réunirent, dans l'église de hason : (Saint-Chariton?), pour, célébrer une messe, à l'occasion de ce terrible éyénement. Le patriarche Euphrasius, qui n'était pas digne, d'occuper le siège patriarcal, périt dans les flammes et on mit à sa place, par la voie du sort (1491) jun, homme nommé Amadinus 3, qui était également Chalcédonien et qui, comme ses prédécesseurs à persécu-, tait les orthodoxes. Les villes de Séleucie et de quantité et toutes les villes des alentours jusqu'à une distance de vingt milles, subirent le même sort. Quiconque, fut témoin de cet événement, disait que toutes ces calamités étaient arrivées, parce que l'on avait aban-

altéré. Je suppose qu'il y avait dans le texte original Dapline, dont la transcription arabe vier aura été mai lue (tilla) par le traducteur éthiopien.

Comparez Joann. Malale chronogr., cpl., 617 A.

Lisez: da l'exception des maisons construites sur la colline.

Ephnem d'Amid (à Autonobs), en Mésupotamie. de sont est forme d'Amid (à Autonobs), en Mésupotamie. de sont est forme de la contra del la contra del la contra del la contra del la contra de la contra de la contra de la contra del la con

donné la foi orthodoxe et exilé injustement le patriarche Sévère, et aussi à cause des actions tyranniques de l'empereur Justin, qui avait abandonné la foi des pieux empereurs, ses prédécesseurs. L'empereur, en apprenant ces malheurs, déposa la couronne et la robe impériale, manifesta une grande douleur, et pleura, et il cessa de se rendre au théâtre. Le jeudi de Pâques¹, il alla nu-pieds à l'église, accompagné du peuple et du sénat. Il donna de grandes sommes d'argent pour reconstruire les églises et les villes détruites. Aucun empereur, avant lui, n'avait donné d'aussi grandes sommes².

Les Lazes, qui avaient été chrétiens, et qui vivaient sous la domination des Perses, avaient embrassé la loi de ces dérniers. A la mort du dernier rôi de Perse, ils furent touchés par la grâce divine, vinrent à Constantinople et déclarèrent à Justin qu'ils voulaient être chrétiens et vivre sous la domination des Romains. L'empereur les reçut avec joie, les fit baptiser, combla d'honneurs leur chef, le revêtit, après qu'il eut été baptisé, d'une robe d'honneur, lui rendit les honneurs royaux, et lui fit épouser la fille d'un grand dignitaire nommé Ionios. Puis il le renvoya dans son pays. Cabadès, roi de Perse, envoya des ambassadeurs à Justin et lui fit dire: Il y avait jusqu'à présent amitié et paix entre nous; maintenant tu fais acte d'hostilité en détournant le roi des

22

¹ ADA+ : Amh : HFPh : Erreur de traduction. Ce fut le jour de la Pentecôte qu'eurent lieu ces prières publiques.

² Comparez Joann. Mal., chronogr., col. 620 et suiv.

Lazes dur avait coujours été notre vassal, et nom celui des Romains. Entréponse à de message, l'empereur écrivit une lettre : dans laquelle il disait : Nous n'avons pas porté atteinte à tes droits de souveraineté. Un homme nomme Trathius (1780) est venu humi blement mous prier de le délivter de son erreur du finz culte des démons, de l'Molstrie et des sacrifices abominables pet il a demunde à être chrétien: Gomment pourrais je repousser quelqu'un qui vent venir à Dieu de l'univers de l' quiil fut devenu obretien et digne de recevoir des saints mystères, nous l'avons laissé retourner dans son paysit, some the transfer of the such that the such A la suite de cet événement; les Romains letiles Perses se trouvèrent en état d'hostilité. L'empersus Justin s'assura pour la guerre l'alliance de Ziligdes ? roi des Huns (****). Il lui fit de nombreux présents et reçut son engagement, confirmé par un serment formel, de lui demeurer fidèle. Mais Ziligdès viola son serment. Halla avec vingt mille guerriers rejoint de Cabades, roi de Perse. Cependant les chrétiens; grace eni la meroani

Comparez Historia miscella, l. c., col. 977. — Joann. Malalæ chronegr., col. 609 et suiv. — Chron. paschi, col. 860 et suiv. — Théophane, Chronogr., col. 393, — Le nom du dignitaire spit donna sa fille au roi des Lazes est écrit dans Jean Malala, Nouos; dans Théophane, Ouos ou Nouos (ms. du Vatican); dans la Chronique pascale Oulvos.

² Ce nom, dont j'ai rétabli l'orthographe d'après la chronique de Théophane, est écrit dans notre textes une présidère feis misse, puis une présidère feis misse, puis une présidère feis misse, puis une passale donnent Zidyisse ou Zidysse.

à l'assistance i divine : i triomphent : toujours : de deurs ennemia. Lorsque les Rerses furent sur le point d'attaquen, l'empereur Justin envoya au roi de Perse le message suivanta Il conviendrait que nous fuscions frères sincèrement apour ne point devenin le jouet de mos ennemis. Or mous voulons tiavertir inuer Zil ligdes let Hun (1702 1) la requide nousitle grandes sommet, pour nous prêter side su mbinsint du comit hat; et woini quili s'est rendu aupris de toige sandis posant il te-trahir; il weut, pendant da bataille, passer dansings range, et massacrer des Perses. Maintenlint; quil en soit comme turdis Quilm'y withhis entre nous de l'hostilité, mais la paix. Cahadès interrogea Ziligdes, qui anoua avoir recu de l'argent des Romains pour des alden bontte less Perses: Le proi , crovant qu'il avait agi ainsi par trahison, fut très irrité. Il ort donna de lui tranchen da tête et esvoya des soldats pour massacrer ses vingt mille guerriers, dont to nléchappa qu'un ipetit hombre dui nietourhèrem honteusement dans leur pays. Amantir de cer jours l'amitié régna entre Cahadès, roi de Perse, et Justin ; empereur de Rome 1.

Justin ne survécut pas longtemps à la conclusion de cette paix. Dans la neuvième année de son règne, une blessure qu'il avait reçue autrefois « à la tête, » dans une bataille, se rouvrit. Pendant sa maladie, il nomma empereur et couronna le fils de son frère,

22.

MGomparez Historia miscella, l. c., col. 977. — Joann. Malalis chronogra, col. 613 et suiv. — Chron. paschale, col. 864 ett suiv. — Théophane, l. c., col. 389 et suiv.

328 OCTOBRÉ NOVEMBRE DECEMBRE 1878.
et la remit le gouvelmement de l'Étal, puis il mourut.

- E drog cobus quob for id
outre pariet de mant nountent maragnes, i.

Justinien, après avoir pris le gouvernement, résida à Constantinople, avec su femme Théchora. L'es excellentes mesures ordonnées par lui cantait pour effet que les citoyens des provinces (Antaile) rentrerent dans le devoir. L'empereur et l'impératrice firent partout construire des églises, des hospieus pour les pèlerins, pour les vieillards, pour les malades et pour les orphélins, et d'autres établissements de ce genre. Ils firent aussi restaurer plusieurs villes détruites. Justinien distribua de grandes sommes d'augent. Aucun des empereurs ses prédéesseurs n'avait fait preuve de tant de générosité.

Par suite de son alliance avec les Romains et de sa convérsion au christianisme, le roi des Lazes pe vit menacé d'une guerre avec Cabadès, roi de Perse. Il écrivit à Justinien et fui demands secons, en invoquant la communauté de leur foi chrétiennes distinien lui envoya aussitôt de nombreuses troupes commandées par trois généraux : Bélisaire, Céryous (nant) et Irénée (Part). Ceux-ci n'étant pas d'accord entre eux; beaucoup de Romains, périrent dans la bataille. L'empereur, très-irrité, fit partir le général Pierre avec un grand nombre d'archers. Pierre, ayant pris le commandement, se portanau

Comparez Joannes Maltila, coll 629 B; Ghronison perchale, col. 865.

secouts des Lages, et combattit, les Perses, qui subirent de grandes pertes.

«L'empereur Justinien, l'ami de Dieu, était entièrement de courret desprit [fidèle à la foi] ? modil y l'avait un magicien nommé Masédés (76 And, qui demeurait à Byzance, entouré d'une bande dendimons qui le servaient. Les fidèles le fuyaient et révitaient tout contact avec lui. Ge magicien ordonna jaux démons d'infliger, aux hommes différents fleaux. Ils vivaient dans la dissolution, oqcupés seulement de théâtre et de courses. Certains personnages de la ville, d'un très-haut rang, Athénetus et Erythree (? LCC20-40.h.), patrices, honoraient cet ennemi de Dieu. Ils en parlaient à l'empereur, disant que cet homme était en état d'anéantir les Perses et de donner la victoire aux Romains; que par ses pratiques il pourrait rendre des services à l'empire romain, maintenir les populations dans l'obéissance, faine rentrer facilement l'impôt, envoyer chez les Perses les démons, qui feraient périr leurs armées par toutes sontes de calamités, et qu'on en striomphemait ainsi sans combat. L'empereur, de

10011 Comparez Juan Malala, Chronogr., col., 629. — Chron. paschule, col., 868 ett suiv. — An lieu de Bélisaire, Jean Malala nomme Gilderich,

Super In 1

11. (1 dorg =)

Ce jugement d'un anteur monophysite sur Justinien pout papartité siagudier. Mais Jean de Nihiou en ses traducteurs n'ant ffas bien compris le rôle qu'avait joué cet empereur dans les affaires ecclésiastiques de son temps. Cependant, on verra plus loin qu'ils ma sont pas jusqu'à le présenter comme un adhérent de la doctrine monophysite.

cour ferme, ne prenunt pas au sérieux ces servitours demons; désirait cependant connaître leurs abonninables tuses. En consequence, Masedes executait les méfaits dont avaient parlé les patrices: Lorsque l'empereur en fut informé, n'es moqua d'eux et leur dit; (ainsi qu'à Masédés) : Je ne veex pas de la magie ni de la divination que tu pratiques, et par lesquelles tu crois servir l'Etat! Moi, Justinien, empereur chretien, je pourrais vouloir triompher par le secours des démons! Non, éest avec le secours qui 'me' vient de Dieu et de mon seigneur Jésus-Christ, createur des cieux et de la terre, que je veux vaincre! Et il chassa le magicien et ses protecteurs; car Justinien se fiait en tout temps à Dien. Et lorsque, quelque temps aprés, l'empereur obtint une victoire par la grâce de Dieu, il donna l'ordre de brûler ee magicien. many district

L'épisode qu'on vient de lire ne se trouve mentionne, autant que j'ai pu m'en assurer, dans aucun autre ouvrage. Les récits suivants; dont je vais donner la traduction, ne sont pas inconnus, mais ils différent en quelques points des narrations parallèles des chroniqueurs byzantins.

« Les Perses, renouvelant les hostilités contre les Romains, demandèrent aux Huns d'envoyer Vingt mille guerriers pour faire la guerre aux Romains. Or, il y avait dans le pays des Huns extérieurs une femme vaillante, nommée, dans la langue des

Barbares, Boarex . C'était une veuve douée d'une grande sagesoan Ella avait deux jennes fils not des milliers de guerriers Huns tétaient sous son sabéist sance. Tale exercent le plein, pouvoir, depuis la mort de son marij nommé Balach (AAP vi).. Gette femme se rendit auprès de Justinien, d'empereur chrétien, et dui offirit des présents : une grande quantité dor. de l'argent et des pierres précieuses. L'empereur l'invita à attequer deux chefs, nommés Styrax et aux Perses contre les Bomains; Boarex attaqua ces chefs qui étaient en marche pour rejoindre les Perses, heur livra hetaille, les vainquit, tua Glones et les siens, et sit : prisonnier Styrax, qu'elle : envoya à Constantinople, toù il fut attaché au gibet let cruz cifié 3. ... il, il illustration de la constantion de la constanti

«Ensuite un homme d'entre les Huns, nommé [Gordas]³, vint trouver l'empereur Justinien, i fut baptisé et devint chrétien. L'empereur fut son parrain, lui fit de magnifiques présents, puis il le renvoya dans son pays. Cet homme devint ainsi sujet de l'empire romain, et lorsqu'il fut rentré dans son

Panh a. Historia miscellar (col. 979): Boazer: Dans Jeah Malala la nome est corresponding (col. 979): Boazer: Dans Jeah Malala la nome est corresponding (col. 979): Boazer: Dans Jeah Malala la nome est corresponding (col. 979): Boazer: Dans Jeah Malala, Chronogr., col. 636. — Historia missellal est. 1990: Jeah a. Clest la transcription fautive du mot phé, titre que les auteurs grees donnent à ces petits rois. Le nom de Γορδάς, se trouve dans Théophane et dans Cédrénus. Jean Malala écrit Γρώδ.

pays, il parla à son, frère des dons qu'il avait negus de l'ennereur, Alors; ce frère soufrégalement obrétien. Puis Gordas prit, toutes, les idoles puladorniest les Huns, des briss, des réduisit en poussière et fondit l'argent dont elles étaient precouventes. Les Huns, qui étaient des Barbares, se soulevèrent avec funeur contre lui jet le tuèrents Ayant été informé de ces faits, l'empereur Justinien mancha contre suxuill enveyacen grand, nombre, de vaisseaux, avecades troupes scythes, et gothen sous de commandement de Godilas (mana), vers le Pont, et fit partir des gavaliers, ainsi qu'une nombreuse arméentedus le commandement de Baduarius (Pas GRatt :) . par voie de terre. Les Huns mappenant cette expédition, s'enfuirent et se cachèrent. L'empereun envahit leur pays et fit la paix avec eux le man an un cominado est alur En ces temps régna, dans le pays des Huns aun hamme, inommé Gratis (nasta) ? sijqui, ise; rendit auprès de l'empereur Justinien et embrassaile christianisme, lui et ses parents, et ses inflicients. Justinion fut son parrain ; et après lui avoir donné da grandes richesses, il le renyoya, dans son pays avec benneur comme vassal de l'empire romain 4. . . 1 · liuz . em-

^{711.} Compares Jean Malala, Chronage, leoli 1696 et suint 1011 coli 2 Dans Théophane, ce nom est écrit [pairis, dans Cédréque, l'péris. Le texte de Jean Malala porte [péris. Cédait le roi des Plérifich, not des Hans.

^{**} O 7 Ph 2 : O O O O 1 A H 1 : 7 P 5 + 1. Au lieu de O 7 Ph 1 Au

Gomparez Jean Malala, Chronogr., col fing. Theophones Chronogram od. 404. — George Cedrenus, Compend. Historical 700.

il a Sous de règne de Vistinien; il y eut une giétre entre les Indiens (MTC) et les Éthiopiens (MTA) Andrew Wash and the state of the destinations, addrait l'étoile nommée Saturne? Le pays des Éthiopiens restulit pas éloigné de l'Égypte. Il y avait en Ethiopie twois Etate d'Indiens et quatre États d'Abyssiniens, situés aux bords de l'Ocean vers l'orient. Les mardhands chrétiens qui traversaient le pays des adorateurs des astres et le pays des Homérites ('Haun't'), true moust wenons de mentionner; étaient expusés à de grandes verations: Car Damianus (Int vil), roi ses Homérites, déponifiait et tunit les marchands ehrétiens qui passaient parises États, sous prétexte que les Romains opprimaient et luaient les juifs. C'est pourquoi, dissit-il, je tuerai, moi aussi, tous les chrétiens qui me tomberont entre les mains. En consequence; tout commerce fut rendu impossible dans l'Inde intérieure Lorsque le roi de Nuble (diAxoum) eut connaissance de ces faits, il envoya au roi des flomérites le message suivant : Tu as mal agicen tuant les marchands chrétiens, let tu'as porte prépadice à mon État et à d'autres États, soit voil sins, soit éloignés. A la suite de ce message [le roi des Homérites) prit les armès; et lorsque les deux armées furent en présence, le roi de Nubie s'écria; Si Dieu m'accorde de vaincre ce juif Damianus, je With marking to be a graph of the constant of the

¹ Dans ce paragraphe, le nom de hit distribute à désigne des Axeomnites, et 2017 : les Homérites Mais plus loin; les Homérites sont appelés simplèment hand s', et le roi d'Éthiopie on d'Axoum 77 pp : 20 :.

serai chrétien! Et, il divra batuille, vainquit etrava ce juif, et se rendit maître de synzique et de toutes sessivilles. Puis il anyoya des messagers à Alexandrie, auprès des juifs et des païens 1, et sit det mander aussi, aux. magistrats:romains, de luit envoyer un évêgue de la capitale de l'empire nomain mafin de donner le pantême et d'instruire des saints mystères chrétiens, les habitants de Nubie et les Homérites qui restaient. L'empereur Justinien, informé de ces faits mordonna de satisfaire gomplé tement à sa demande, et de lui envoyer des prêtres et un évêque d'entre les envoyés du saint patriérehe Jean 2. C'était un homme chaste et pur. Telle sut l'origine de la conversion des Éthiopiens, du teraps de l'empereur Justinien & al more me la manage ... «Sous de règne du même empereun; le roi du Hedjaz (Ann.), nommé Almondar (Annela), sit des incursions en Perse et en Syrie, où il commit de grandes déprédations. Il s'avança jusqu'à la ville d'Antioche. Il tua margrand nombre d'habitants et brûla la ville de Chalcis et d'autres villes du canton de Sermium/(AGPRA:) et du canton de Gynegia

Ono-ht: 107: Lio 2 Ahut: 10.1074 Libra RCL: 10: hgut 1.0214-9-57: Je ve seuraisidire si cost là un passage tronqué ou un simple malentendu du tradacteur.

Au lieu de: ... Et les envoyes choisirent le paramonaire Jean de fl'église da Saint-Jean. Et clegerant idem legati, cum parinsaguesissent, mansionarium sancti Joanness magna Alexandrian virunpendrabilem et virginem namine Joanness. ... (Hint. miscella, 201. 990).

(M3112 1) D'armée d'Orient introha en toute hate contre tait mais iles échappa, et fees envahisseurs retournerent dans leur pays en emportant un grand Mexican a application of state partial marketistics Sous le règne de Justinien, dit encore l'auteur, il y ent un grand tuensblement de terre en Egypte, et un grand nombre de villes et de villages furent englobitist Les secousses ferent ressenties partout et ne s'arrêterent 'qu'après' une année 3. Les Égyptiens célébraient la mémoire de ce jour, chaque année, le dixiseptieme jour du mois de tegemt 31 «Ce sont nos Pères, les moines égyptiens, les théophores, qui nous ont conservé le récit de cette calamité, laquelle aveit en pour cause le changement de la foi orthodoxe par l'empereur Justinien. » Celui-ci ordonna aux Orientaux et à toutes les églises de l'empire d'inscrire dans les diptyques les noms des évêques du concile de Chalcedoine, et d'en effacer les

noms: d'Anthime (Kryrra i), patriarche de Constantinople; d'Acacius (Knara »); patriarche au temps

Compares Hist. miscella; col. 1981 : 11 Jeans. Malaia. col. 661. 653 et suiv. — Théophane, col. 413. — Sur les cantons de Sermitim et de Cynégie, voyer Evagrais, Hist. docksi, fib. IIIV cap. xxxxx; fib. IV, cap. xxxxxx if fib. iv. cap. xxxxxx of the ebolaiastical History of John bishop of Ephesus, fib. I, cap. v. ed. de Cureton; p. 5, ligne 18.

ው መእምድተረ ፣ ዓመት ፣ ጎድት ፣ ዓመት ፣ መቆመ ፣ ድልቅል ት፣ ዘነታ፣ ውጤት፣ ዘትሉ፣ መክን ቋ^ላ

Set événement n'est mentionné, à la date indiquée, ni dans les calendriers, ni dans les synaxares, soit melkites, soit jacobites, ni dans les chroniques. Est ce le tremblement de terre qui a été décrit par Agathias (éd. de Paris, p. 52) et qui eut lieu en l'an 556?

de dempereur Zenon, tetode Pierre, patriarche d'Alexandries Habolit d'Hénotique de Zémong fit effacer le nom du patriarche Sévère des diptifques de toute la province d'Antioche, et ordonna de la matedire. Les habitants d'Alexandrie farent empêchés de se désaltérer à la source de la doctrine de Dioschie. Mais lorsque Justinien installa dans tous les sléges des évêques chalcédoniens, Timothéd, patriarolle d'Alexandrie, fut maintenu sur son siège, della demande de l'impératrice Théodora; qui d'Iappela Entychias at the engine and are districted and and the standard of the standar "" « Du temps de ce patriarche, Justinien enveyarà Alexandrie: une inombreuse parmée, o qui abloqua da ville et voudutty faire un igrand massabre. La opatriarche l'imothée députa auprès ade l'emperéur plusieurs anachorètes et asuètes, qui demandérent grace pour l'Église, afin qu'il n'yseut pas de dang népandu dans la ville, sans motif, et que les habitants pussent conserver la foi de leurs pères. L'empereur, sur l'intercession de l'impégatrice Théodora; lacadrda la requête, et envoya à l'armée l'ordre de retoumer dans la province d'Afrique. Et le patriarche Timothée continua, dans son siége, à agir selon la foi orthodoxe. L'empereur envoya ensuite à Alexandrie din eunuque, Calotychius (nace 711 i), Etgeette année sut la 287° de l'empire romain. Et la ville sut tranquille pendant quelque temps. Puis de ménérable patriarche Timothée mourat. » A / a must mont

Pour élucider les questions que soulevent les deux paragraphes que l'on vient de lire, il faudrait pouvoir

disposer de plus despace et de plus de temps qu'il pe rivest permis d'en consecret à ce tratail. Le portificateder Dimothée, successeur de Dioscore la Jeune, à Alexandrie, a vété traversé par des luttes dogmatiques eb des troubles dont il m'existe chez les auteurs, tant orthodoxes que monophysites, qu'univague souvenie, et dorit ll'importance la lété tantôt exagérée, l'antôt diminutée. En les qui concerne le maintien de Timothée sur son siège, par linduence de l'imperathiqe Théodora pice fait, que rapportent également Eutychius et Georges Ibn al-'Amid', m'est point invraisemblable tent lui-même Pour le creste, que me bornpraità faire remarquer que Calotychius (si ton--tefois fiai chiene transcrit ce nom altérée a dû, len effet parriver da Alexandrie sous de pontificat de Timothée quoique son intervention ne soit signales, -par hibératus, qu'à l'occasion de l'élection de Théoedose e car con peut conclure des paroles mêmes du diagre de Carthage que la mission dudit Calotychius, écubiculaire i n'était pas précisément déterminée par (cette election). The construction of the cons our Je ne sais pas expliquen da date qui figure à la fin threthapitress of a some of the sub- and such water in Enfin/Jean de Nikiou raconte, dans un chapitre ospécial (fol: 146), Vinvention, à Alexandrie, sous le Voyez Liberattis, Breviarium, l. c., col. 1033 et stift. - Com-Operet Benaudot o Hist. Rates Aleny Jacobit a pos with sign Pagi, ad Baron. Annal., t. IX, ad annum 519. S xix et suiv. ² Eutych., Annales, t. II., p. 153. — Ms. arabe de la Bibliothèque nationale, supplement, no 751, for 141 v.

110 Fi kilifératus plod ploob ro36 et suive no banque at the conserve

pontificat du patriarche Timothée, du lingel dont Jasus-Christ s'était ceint, lorsqu'il lava des pieds des disciples. Cette relique se trouvait dans la maison d'un/juif nommé hand-28 i, qui demourait dans la partie orientale de la ville, dans le quartier MARA à dnoite de l'église de Saint-Athanase. Le fjuis, avant voulu ouveir à différentes reprises le coffre ou l'arn moire qui renfermait l'objet sacré, en fut toujours empêché paradesamanifestations; miraculeuses, alle avertit palin le patriarche Timothée o qui se Trendite à sette maison en procession, faisant porter devant lui les croix, les évangiles, les empensoirs net des cierges allumés. Alors le coffre s'ouvrit spontané: ment, Timothée prit la relique et la déposa à l'église des Tabenniosites (AS-CAO) (T.) dans une armoine en fer, apportée du ciel par un ange, qui la farma-Les habitants d'Alexandrie s'y rendirent en soule et allèrent demander «aux Perses?» de la faire puyrir, Mais il fut impossible de l'ouvrir. Quant au juif, il embrassa le christianisme avec toute sa famille:

Après la mort du vénérable Père Timothée (cliap. xcu, fol. 115 v°), on nomma à sa place le diacre

^{2.} Cette mention, qui paraît se rapporter à l'invasion de l'Égypte par les Perses sous le règne d'Héradius, serait la seule touchant cet événement dans notre ouvrage.

Theodosey kechétaire (de Timothée); Lorsqu'il alla pour occuper le trong pontifical; un Ethiopien voul bet lettuer. Theodose prit la fuite et se rendit dans la ville de him vi ou il vecut duns la retraite. Alors la pobalice prit Gainas et le nonima patriarche à la place de Théodose, contrairement à la loi cano. nique. La ville était divisée : les uns se déclaraient partisuns de Théodose, les autres partisans de Gaiu nas, e fet ves partis se sont maintenus (jusqu'à) co jours: Dioscore était alors préfet augustal (beh 4711)! et Aristomatue commandant de l'armée (#452 + 40 A TOBER DE L'empereur Justimen, ayant été informé de ces événements, ordonna au commandant de l'armée de se rendre à Alexandrie et d'y rau raener Abba Théodose . En conséquence y il l'installa surson siège et il exila Gamas. Et lorsqu'il prit poss session de l'église vil la donna à Paul, le Chalcedonien; qui était un moine du parti des Théodosiens⁵;

1 844 1 374 1, traduction du mot λογογράφος. Voyez Léonce le Scholastique, De sectis, actio v (Patrol. græca, t. LXXXVI,

pars prior, col. 1232 A).

A Îl n'est pas probable que ces sectes existassent encore du temps de notre auteur, c'est-à-dire vers la fin du vii siecle. Jean de Nikiou paraît avoir transcrit les mots «jusqu'à ce jour» de l'ouvrage original dans lequel il a puisé son récit. - Comparez Libératus, Breviarium, i. c., col. 1037. s 2 .

3 'C'est l'euruque Narsès, agissant sous l'inspiration de l'impératrice Théodora, qui rétablit Théodose sur son siège. Voyez Libératus, l. c., col. 1037; - Léonce le Scholastique, l. c., col. 1232 B.

4 On voit qu'il y a ici une lacune dans le texte.

Au lieu de «Théodosiens», il faut probablement lire «Tabenmiosites», comme porte le texte de Libératus. Il y a, d'ailleurs, contradiction entre les attributs de Chalcédonien et de Théodosien.

et il le nomma patriarche. Paul signa une déclaration d'adhésion à la foi chalcédonienne qu'il envoya à toutes les églises. Il y eut des troubles à Alexandrie, et la guerre civile éclata parmi les habitants; car personne, ni à Alexandrie, ni dans le reste du pays, ne voulait communiquer avec Paul, qui était un scélérat et un nestorien, un persécuteur et fauteur de meurtres. Puis, comme il fut trouvé dans un bain commettant avec un diacre le crime de sodomie, Justinien le déposa 1 et nomma à sa place un moine, nommé Zoïle (ORA n »), de la ville de hhar? », que les habitants de la ville refusèrent également de recevoir. Zoile, voyant l'hostilité des habitants, adressa une lettre à l'empereur Justinien et se démit de sa dignité pontificale². Alors l'empereur choisit un lecteur du couvent de Salâma, à Alexandrie, nommé Apollinaire (RASCPh 1), qui était un homme pieux et tolérant, du parti des Théodosiens, et que l'on détermina à remplacer Zoïle. On lui fit de grandes promesses pour qu'il cherchât à rétablir la foi de l'Église. Gaïnas mourut, dans son exil, avant Théodose.

¹ On voit que ce récit diffère complétement des témoignages des auteurs orthodoxes tels que Victor Tununensis, Libératus, Théophane, et de la narration de Procope (Hist. arc., cap. xxvII). Mais il n'est pas sans intérêt de voir confirmée par notre texte la donnée de Libératus en ce qui concerne l'orthodoxie de Paul.

² Libératus (col. 1045) et Victor Tununensis (col. 959) rapportent que Zoile fut déposé parce qu'il avait refusé de souscrire à l'édit de Justinien sur les Trois Chapitres. Évagrius dit qu'Apollinaire ne fut nommé patriarche qu'après la mort de Zoile.

L'empereur Justinieri assembla un grand nombre d'évêques de tous les pays et Vigile (mach), patriarche de Rome. A la suite de longs efforts, blead-coup d'hommes avaient été amenés à recevoir la foi orthodoxe, tandis que d'autres suivaient la fausse doctrine nestorienne et chalcédonienne.... » Suit un résume très-inexact de l'objet du concile de Constantinople et de l'édit de Justinien, lequel est appelé «le nouveau Marcien.»

Les dignités que notre texte attribue au second' des deux auteurs cités paraîtraient confirmer l'opinion de certains savants qui, se fondant sur tine

Digitized by Google

Buidas, s. v. Προκόπιος, donne à cet auteur l'épithète de l'AλοδοΤρίος. On en a conclu que Procope a du remplir de hautes fonctions; et comme Théophane (l.c., col. 521) mentionne un préfet de ce
nom, on n'a pas hésité à identifier les deux personnages. On n'a pas
remarque que Suidas, dans le même artiele, énumérant les titres
et fonttions de Procope, n'aurait pas passé sous silence la plus importante de ces dignités, si l'historien en avait été revêtu.

donnée un peu vague de Suidas, ont prétendu que le personnage nommé Procope, remplissant, en 562 de notre ère, les sonctions de præsectus urbi, était l'historien-rhéteur de Césarée. Cependant, je doute qu'il soit permis de faire servir notre passage à l'appui de cette hypothèse. Et d'abord nous ne savons pas à quel terme grec correspond exactement en cet endroit le mot entre que j'ai traduit par «grand dignitaire », et que le traducteur éthiopien a employé indifféremment pour désigner un préset, un général en chef, ou tout autre haut fonctionnaire civil ou militaire. En second lieu, il me semble que la phrase qui nous occupe et le paragraphe suivant, qui parle de la rédaction du Code, renferment un malentendu. Préoccupé surtout d'abréger le texte de l'original, l'interprète arabe (nous avons vu auparayant plusieurs exemples de ce procédé) aura confondu Procope avec Tribonien, et les titres qu'il attribue à l'un reviendraient à l'autre. En effet, il n'est guère possible d'admettre que, dans la phrase #490-+. 714: 1078: «son œuvre est célèbre», le mot 74C ait le sens de «livre»; il convient, au contraire, parfaitement à l'œuvre de la législation justinienne.

Après avoir mentionné les lois établies, pour les Romains, par Numa, Jules César et Auguste, et l'expulsion des femmes prostituées, sur l'ordre de l'impératrice Théodora, l'auteur raconte (chap. xcm,

¹ Comparez Joann. Malala, col. 656.

fol. 116) l'histoire du soulèvement des Samaritains. Un Samaritain, chef de brigands (Julien), avait rassemblé un grand nombre de ses compatriotes et s'était fait couronner à Naplous. Il prétendait être envoyé de Dieu pour rétablir le royaume des Samaritains, à l'exemple de Roboam, fils de Nabot, qui avait séduit le peuple d'Israël après la mort du roi Salomon. Un jour, dans le cirque de Naplous, il fit trancher la tête à un cocher chrétien qui venait de triompher, dans les courses, d'un cocher juif et d'un cocher samaritain. Il fut attaqué par les troupes romaines et tué. On envoya sa tête à Constantinople, et, à cette occasion, Justinien distribua des aumônes aux pauvres.

En parlant des troubles qui eurent lieu, tant à Constantinople qu'à Alexandrie, entre les partisans de Théodose et ceux de Gaïnas, au sujet de la doctrine des Phantasiastes, Jean de Nikiou, qui ne paraît pas avoir eu une idée claire de cette question théologique, dit (chap. xciv, fol. 116 v°) que Justinien fit demander l'avis d'Eutychius (hartonie), patriarche de Constantinople. La réponse d'Eutychius (reproduite dans notre texte d'une manière assez ambiguë) n'ayant pas satisfait l'empereur, celuici exila le patriarche et le remplaça par Jean, de la ville de exila 1, lequel promit de souscrire à son

¹ D'après Évagrius (H. eecl., lib. IV, cap. xxxviii, in fine) et Jean d'Éphèse (The third part of the Ecclesiast. History, liv. I, chap. xi.ii, éd. Cureton, p. 59), Jean le Scholastique était originaire de Sermium ou Sirimium, ville de la province d'Antioche.

344 OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1878.

édit sur la foi et de publier une lettre synodale. Mais, après avoir pris possession de son siége, Jean refusa d'agir selon la volonté de l'empereur, et n'écrivit pas la lettre l. En effet, dans sa condition de laïque, il était illettré et connaissait à peine la religion; puis, lorsqu'il fut prêtre, il s'appliqua avec ardeur à la lecture des saintes Écritures et étudia les opinions des Saints Pères au sujet du Christ; il apprit ainsi la foi orthodoxe et abandonna la doctrine détestable de l'empereur. Il écrivit (un livre intitulé) hambars, sur la nature de Jésus-Christ, le Verbe de Dieu devenu chair, dont il affirma l'essence unique, divine et humaine, conformément à la doctrine de S. Athanase l'Apostolique².

¹ Ceci expliquerait l'existence de traditions différentes touchant l'orthodoxie de Jean le Scholastique, au début de son pontificat.

² Nous connaissons de Jean le Scholastique trois ouvrages : Une collection de Canons, la plus ancienne que l'on possède, divisée en cinquante Titres (συναγωγή Κανόνων είς ν' τίτλους διηρημένη); un abrégé de cette collection portant le titre de Nomocanon, et une collection de Novelles, en quatre-vingt-sept chapitres. (Voyez Voël et Justel, Bibliotheca juris canonici veteris, t. II, p. 499 et suiv., 603 et suiv., 660 et suiv. - Assemani, Bibliotheca juris orientalis canonici et civilis, lib. III, p. 344 et suiv.) Le mot hamhas (السطواحيا) peut paraître une transcription fautive du grec أ μυσ Ταγωγία, expression qui n'est pas invraisemblable comme titre d'un ouvrage. Quoi qu'il en soit, je crois reconnaître sous la forme barbare de hamhall : un traité de Jean le Scholastique qui fut réfuté par Jean Philopon, ainsi que nous l'apprend Photius (Bibliotheca, cod. LXXV). Cette dissertation catéchétique (ἐν τῷ κατηχητικῷ λόγφ) traitait de la Trinité consubstantielle, Περί τῆς ἀγίας καὶ ὁμοουσίου Τριάδος. L'ouvrage de Jean le Scholastique ayant été réfuté par Jean Philopon, et l'écrit de ce dernier très-vivement critiqué par Photins, nous pouvons savoir par induction quelle était la tendance générale du livre de Jean le Scholastique.

Justinien écrivit une lettre à Agathon, préfet d'Alexandrie, et lui ordonna d'installer Apollinaire, comes du couvent de 4727, comme patriarche chalcédonien d'Alexandrie et d'Égypte. Les habitants de cette province étaient fermement attachés à la doctrine de l'incorruptibilité du corps de Jésus-Christ.

Tout cela se passa du temps de Jean, patriarche de Constantinople². Puis, au moment où Justinien songeait à déposer le patriarche Jean, mais craignait des troubles à Constantinople, il mourut dans la trente-neuvième année de son règne. Théodora était morte auparavant.

Quelques lignes seulement sont consacrées, dans notre texte, au règne de Justin II, dont le nom,

- ¹ C'est cet écrit qui, inséré dans la septième Action du cinquième concile général et contenant une profession de foi monothélite, fut déclaré apocryphe (ou au moins interpolé) dans la troisième, la douzième et la quatorzième Action du sixième concile. (Voyez Sacrosancta concilia, ed. Labbe, t. VII, col. 644 et suiv., 949 et suiv., 1012 et suiv.)
- ² Cette indication ne peut s'appliquer qu'au paragraphe précédent relatif à Ménas, et cela même n'est pas certain. Quant à la nomination d'Apollinaire, elle est antérieure au pontificat de Jean le Scholastique. Jè suppose que le texte grec contenait, en cet endroit, d'autres récits, que le traducteur aura supprimés.

d'ailleurs, est confondu avec-celui de Justinien 1. Les événements mentionnés sont une prétendue conjuration des païens habitant l'empire romain 2, une révolte des Samaritains réprimée par le moine Photin (ECTT) 3, la peste et la grande famine, et la persécution des orthodoxes en Égypte. L'empereur, en proie à une profonde mélancolie, désirait vainement la mort, car Dieu était irrité contre lui. Puis, lorsque sa folie devint publique, on lui ôta la couronne et on mit à sa place Tibère.

L'empereur Tibère, dit l'auteur (fol. 117 v°), était un jeune homme fort beau, plein de vertus, généreux. Il fit cesser les persécutions, et il honorait les prêtres et les moines. C'est à tort qu'on l'accusait d'être nestorien. Au contraire, il comblait de bienfaits les orthodoxes et ne permettait aucune persécution. Il fonda un grand nombre d'oratoires, de couvents et d'écoles, donna de nombreuses aumônes,

¹ Le nom, et aussi le regne. Ainsi il est dit que Photin fut envoyé contre les Samaritains par Rh759h 2, « avant sa mort.)

Les historiens mentionnent deux persécutions de païens, vers cette époque: l'une, qui eut lieu en 561, sous le règne de Justinien, avait pour objet plusieurs païens qui vivaient cachés à Constantinople (Voyez Joann. Mal. chronogr., col. 712 A); l'autre, en 579, dans la deuxième année du règne de Tibère, était d'abord dirigée contre les païens de Baalbek ou Héliopolis, puis contre d'autres païens répandus dans toutes les parties de l'Orient. Cette expédition avait été conduite par un général nommé Théophile. (Voyez Évagrius, Hist. eccles., lib. V, cap. xviii. — Jean d'Éphèse, l. o., lib. III, cap. xxvii à xxxv, él. de Cureton, p. 190 et suiv.)

Sur Photin, beau-fils de Bélisaire, et sur son expédition contre les Samaritains révoltés, voyez Jean d'Éphèse, lib. I, cap. XXXII, éd. de Cureton, p. 47 et suiv.

et Dieu le récompensa en faisant régner la paix. Après avoir vaincu les Perses et d'autres ennemis, Tibère pacifia toutes les provinces de l'empire.

Après la mort de Jean, patriarche de Constantinople, Tibère rappela Eutychius et le rétablit sur son siège. Apollinaire, patriarche des Chalcédoniens à Alexandrie, eut pour successeur Jean, qui sortait de l'armée (**Prac**). Ce patriarche ne forçait personne à abandonner sa croyance. Il se bornait à adorer Dieu dans son église, au milieu de son peuple, et à louer les belles actions de l'empereur.

Tibère mourut dans la troisième année de son règne, car les hommes, par leurs péchés, ne méritaient pas un tel empereur. Avant de mourir, il ordonna de choisir comme empereur son gendre oc resent (Germain?), qui était patrice et un homme digne, par ses vertus, d'occuper le trône. C'est Maurice, originaire de la province de Cappadoce, qui fut proclamé.

(La fin à un prochain cahier.)

乾隆征廓爾喀記

1

HISTOIRE

DE

LA CONQUÊTE DU NÉPÂL

PAR LES CHINOIS.

sous le règne de tç'ie loṇg (1792),

TRADUITE DU CHINOIS

PA R

M. CAMILLE IMBAULT-HUART.

INTRODUCTION.

En publiant dans le Journal asiatique, il y a quelques mois, la traduction d'un extrait du Cheng vou tçi ou Histoire des campagnes accomplies sous la dynastie actuelle des Ts'ing¹, nous avions promis de donner quelques autres fragments du même ouvrage. C'est pour remplir notre promesse que nous

¹ Voyez Journal asiatique, numéro de février-mars, p. 135 et suiv. Le lecteur trouvera des détails sur le Cheng vou tçi dans l'introduction du morceau dont nous y avons donné la traduction; de ce même ouvrage nous avons traduit presque complétement le récit de la révolte de Djihanguir k'odja dans le Turkestan; nous profiterons des quelques rares loisirs que nous laisseront les nouvelles fonctions dont nous venons d'être chargé en Chine, pour mettre la dernière main à ce travail.

présentons aujourd'hui le récit de la campagne que les Chinois exécutèrent, en 1792, sur la frontière méridionale du Tibet et à travers les chaînes de l'Himâlaya, pour repousser l'invasion des Népâliens. Ce morceau, qui occupe une partie du livre V du Cheng vou tçi, a été reproduit intégralement par Ouei Yuann dans son 'Hai koue t'ou tchè, Description des pays maritimes, à la fin du livre XIII, où il traite de la géographie et de l'histoire de l'Inde. Nous n'avons pas cru devoir donner la traduction des remarques de l'auteur, qui terminent le récit : elles ne nous ont pas semblé assez intéressantes. Oueï Yuann y considère la position de la Russie et des possessions anglaises en Asie par rapport à la Chine, et y recommande, pour arriver à triompher d'ennemis si puissants, de semer la discorde parmi eux, et, selon son expres-夷攻夷, de se servir des barbares pour attaquer les barbares eux-mêmes.

Le Népâl étant connu des Chinois sous différents noms, que l'on ne trouve ni dans les dictionnaires européens, ni dans les dictionnaires exclusivement chinois, nous croyons utile de présenter ici quelques observations sur ces appellations diverses recueillies dans les historiens, les géographes, et les voyageurs de l'empire du Milieu.

¹ Dans les Annales des Ming (Ming ché), l. CCCXXXI, ce nom est mieux transcrit par 足人東门 Ni pa la.

du Népâl), et de ala, contraction du sanscrit alaya, « séjour, demeure ¹». M. Hodgson, auquel nous sommes redevables de si intéressants travaux sur le Népâl et le bouddhisme, l'explique différemment : « Mandjouçri appela la vallée desséchée Népala, Né signifiant « celui qui envoie (au paradis) », c'est-à-dire Swayambhou, et pala, « chéri », voulant dire que le génie protecteur de la vallée était Swayambhou ou Adhi Bouddha ². » Enfin Hamilton rapporte que les habitants du pays le font dériver de Niyamapala, nom d'un saint ³.

Les noms de 巴勒布, Pa lo pou, 巴爾布, Pa eul pou, 白布, Paï pou, ne sont que des transcriptions plus ou moins bonnes du mot Bal po, par lequel les Tibétains désignent le Népâl.

Nous trouvons le nom de Pa lo pou dans les Yuann ché ou Annales de la dynastie des Yuann (les Mongols), au livre LXIII; le dictionnaire qui accompagne l'édition du Yuann ché de 1824, et qui présente en caractères mandchous les noms d'hommes, de lieux ou de choses dont les caractères chinois sont la transcription, donne balbou comme équivalent de Pa lo pou, et fait suivre ce nom de la mention suivante : The communication of the partie of tribu du Tibet. mais c'est en réalité le Népâl. D'anciennes éditions des mêmes annales transcrivent Balbo par cette transcription défectueuse fut abandonnée dans la suite. Le nom de Communication du tibétain hbras spoungs (Bréboung').

¹ Indische Alterthumskunde, Leipzig, 1861, vol. I, p. 58.

² Classification of Newars or aborigenes of Nepal proper, dans le Journal of the Asiatic Society of Bengal, 1834, p. 217.

³ An account of the kingdom of Nepal, Edimbourg, 1819, p. 180.

⁴ Description du Tibet, traduite du chinois et publice par Klaproth dans le Journal asiatique, 1830, p. 326.

'Quant au nom de 廊 爾恪, K'o eul k'a, que nous trouvons dans les auteurs chinois les plus récents et sur les cartes publiées dernièrement en Chine et au Japon, c'est la transcription du nom d'une ville du Népâl, Gork'a (ou Gorkha), située non loin de Katmandou, capitale de ce pays. Selon plusieurs auteurs chinois, les Chinois désigneraient le Népâl sous le nom de cette ville, parce que c'est la cité la plus considérable et la plus commerçante de la contrée 1. Cela peut être, et ce ne serait pas la première fois que les Chinois donneraient à un État le nom d'une de ses principales villes. Ainsi ils appellent le K'anat de Kokand 安 焦 All, Ann tsi yenn, du nom d'Andidchan, la ville du K'anat avec laquelle ils ont le plus de relations commerciales 2. Mais il se peut aussi que cette dénomination vienne du nom de la dynastie des Gork'a ou Gork'ali, qui fut fondée vers la fin du xviiie siècle, et à laquelle appartient encore Çri Surendra Vikrama Sâh, le souverain actuel du Népâl 3.

La campagne que les Chinois exécutèrent en 1792 contre les Gork'a ou Népâliens n'a été jusqu'ici l'objet d'aucun travail particulier; en fait de documents chinois publiés, nous ne connaissons que le récit de Ouci Yuann et celui de Tchao Y, donné au livre IV de son 'Houang tch'ao vou kong tçi cheng,

¹ Voyez notamment le Yng 'houann tché lio, de Siu Tçi-yu, liv. I.

² Yng 'houann tohé lio, 1. I, et Cheng von tçi, 1. IV.

³ La tribu des Gork'a, qui n'occupait autrefois que la ville du même nom et ses environs, prit peu à peu une grande extension, étendit ses conquêtes sur les tribus voisines, et, vers le milieu du xviii siècle, sous la conduite du roi Prithwi Narayana, soumit la presque totalité du Népâl. Ainsi fut fondée la dynastie des Gork'a. Voyez sur ces faits History of Nepal, translated from the Parbatiya by Munshi Shew Shunker Singh, with sketch of Nepal, by the editor Daniel Wright, Cambridge, 1877, et un récit du P. Giuseppe inséré dans le second volume des Asiatic Rescarches.

352 OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1878.

Histoire des exploits militaires de la dynastie actuelle ¹, inférieur au premier sous le double rapport du style et de l'exactitude historique ². Dans plusieurs ouvrages européens on trouve quelques renseignements sur cette guerre. Ainsi l'on peut consulter la Note historique du Tibet, insérée à la fin du second volume (traduction française) de l'Ambassade de Turner ³, et l'appendice du remarquable ouvrage du colonel Kirkpatrick sur le Népâl ⁴. La comparaison même que l'on pour-

- 中華 東京 武 文 全 . Comme cet ouvrage est l'une des rares histoires de la dynastie actuelle où l'on trouve des renseignements authentiques sur les guerres faites par les empereurs mandchous, nous croyons utile d'en donner une courte notice. L'auteur, Tchao Y, surnommé Yunn song, du district de Yang 'hou, occupa les hautes fonctions de secrétaire du Conseil privé, d'intendant de cercle (Tao tai), de membre de l'Institut ('Hann linn), et assista à plusieurs des guerres qu'il a racontées. Voici la table sommaire de son ouvrage: Livre I: Récit de la soumission des rebelles (Ou Sann-koueī et autres); pacification des Éleutes. Livre II: Guerre contre les Dzoungars. Livre III: Conquête de la Birmanie. Livre IV: Soumission des Miao tseu du Tçinn tch'ouann, de l'île de Formose (Taī ouann), des Gork'a ou Népàliens. La préface de l'auteur est datée de la cinquante-septième année Tç'ienn long (1792).
- 2 Nous avons cité plusieurs fois en note le 天空 國紀 (Pienn tchon kouo tci yéon. Récit d'un voyage dans l'Inde (Tienn tchon). Malgré son titre, cet ouvrage n'est qu'un recueil de notes sur le Tibet recueillies par Tchéou Ai-lienn durant un séjour de plusieurs années en ce pays. On y trouve des renseignements qui ne manquent pas d'intérêt sur cette contrée dans bien des endroits encore peu connue. La présace est datée de la neuvième année Tçin tç'ing (1804).
 - 3 Ambassade an Tibet, traduite par Castera, Paris, 1800.
- An account of the kingdom of Nepaul, London, 1811. On peut encore consulter un ouvrage plus récent, la publication des papiers de Bogle et de Manning (Narratives of the mission of G. Boyle and of the journey of Th. Manning, London, 1878, in-8°), par Cl. Markham

HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DU NÉPÂL. 353 rait faire de ces faits recueillis par des Européens, et du récit de Oueï Yuann, ne servirait qu'à montrer la véracité et l'exactitude de ce dernier.

乾隆征廓爾喀記

Le Vou sseu tsang (Tibet) est à l'ouest des provinces chinoises du Sseu tch'ouann et du Yunn nann; au sud-ouest du Tibet est situé le pays des Gork'a², et enfin au sud-ouest de celui-ci se trouvent les cinq Indes³. C'est cette dernière contrée qui a donné nais-

qui, dans sa préface (p. LXXVI-LXXVII), résume cette guerre en s'appuyant en partie sur les renseignements fournis à M. Hodgson par le célèbre ministre Népâlais, général Bhimasena. (L. Feer.)

² Voyez l'introduction, p. 351.

³ Ou ynn tou. Les géographies chinoises divisent l'Hindoustan

sance au dieu Fô (le Bouddha); située au sud-ouest des Ts'ong ling (Karakoroum)¹ et baignée par la grande mer (mer des Indes), elle est éloignée du Tibet de deux cents lieues². On a dit que c'était le Tibet qui avait vu naître le Bouddha, mais c'est là une erreur.

Il y a plus de vingt relais de Ta tsienn lou 3 du Sseu tch'ouann, en allant vers l'ouest, jusqu'au Tibet antérieur 4; de là au Tibet central, douze relais;

en cinq parties : l'Inde de l'est; l'Inde de l'ouest; l'Inde du sud; l'Inde du nord, et l'Inde centrale.

- Les Chinois donnent le nom de Ts'ong ling (Monts des oignons) aux chaînes du Karakoroum et des Bolor; le nom donné à ces montagnes viendrait de ce qu'elles sont couvertes d'oignons. «Les Ts'ong ling sont très-élevés; sur leur sommet poussent partout des oignons, d'où leur nom.» (Ts'ienn 'hann chou, Annales des 'Hann postérieurs, de Pann kou, l. XCVI, part. I, note.)
- ² Ici, comme dans le cours de notre traduction, il s'agit de lieues françaises; on sait que dix *li* ou lieues chinoises valent une de nos lieues.
- 3 Ta tsienn lou «forges des flèches», située sur la frontière du Sseu tch'ouann, est la dernière ville chinoise du côté du Tibet. C'est là que passe l'une des principales routes qui menent au Tibet. Son nom, suivant la tradition, vient de ce que le célèbre général des Hann, Tchou-ko Léang (connu aussi sous son titre honorifique posthume de Vou 'héou «marquis de Vou»), dans son expédition contre les pays méridionaux, envoya l'un de ses officiers, Kouo (ou Kouota), établir une forge pour la fabrication des flèches dans la ville qui porte à présent le nom de Ta tsienn lou, mais qui alors s'appelait Cha oua na. On voit encore sur la colline voisine des ruines de fourneaux, et dans la ville même se trouve un temple dédié au maréchal Kouo. (Tienn tehou tei yéou, l. IV.)
- ⁴ Voici, d'après le Ta ts'ing y t'ong tché, l. CCCCXIII, et le Cheng von tçi, l. V, quelles sont les divisions du Tibet: 1° Ts'ienn tsang, Tibet antérieur, ou K'ang, en tibétain K'ams. C'est la partie la plus voisine de la frontière chinoise. 2° Tchong tsang, Tibet

de cet endroit au Tibet postérieur, douze relais; et de cette partie du Tibet au pont de chaînes de fer de Tsi long¹, qui est la limite extrême du Tibet postérieur, vingt relais. Au delà de ce pont se trouve à l'ouest le pays des Gork'a.

Ce pays portait autrefois le nom de royaume de Pa lo pou². Jadis il était divisé en trois tribus: celles de Yé leng, Pouyenn, K'ou mou³. Durant la neuvième année Yong tcheng (1731), ces tribus adressèrent chacune à l'empereur une pétition écrite sur des feuilles d'or, et offrirent en tribut des productions du pays. Dans la suite, ces tribus furent réunies en une seule⁴.

Le pays des Gork'a est limitrophe du Tibet posté-

central, ou Oueī, Dvous (milieu); Lhassa, capitale du Tibet, est située dans cette province. 3° 'Héou tsang, Tibet postérieur, ou Tsang (gTsang «clarté, pureté»). 4° Ngari, en tibétain mNgah ris skor gsoum «les trois provinces dépendantes». C'est la partie du Tibet la plus occidentale.

- ¹ C'est par le désilé de Tsi long ou Kirong (K'yi rong «le désilé du chien») que passe l'une des routes qui conduisent du Tibet au Népâl. «Du Tibet postérieur au pays des Gork'a il y a deux routes : l'une qui passe par Nilam, c'est la plus courte mais aussi la plus dangereuse, l'autre qui passe par Tsi long, plus longue mais un peu plus plane. De Tsi long à Yang pou (Katmandou) il y a environ sept ou huit jours de marche.» (Tienn tehou tei yéou, l. VIII.) La route de Tsi long n'est permise qu'aux sonctionnaires seuls, les marchands et voyageurs prennent celle de Nilam. (Journey to Shigatze, in Tibet, by a native explorer, dans le Journal of the geogr. Soc. of London, 1875, p. 334.)
 - ² Voyez l'introduction, p. 350.
 - ³ Voyez Journal asiatique, 1830, p. 346, note 3.
- ⁴ Allusion à la conquête du Népâl par les Gork'a. Voyez l'introduction, p. 351.

356 OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1878.

rieur; il a plusieurs centaines de lieues de l'est à l'ouest, et une centaine environ du sud au nord. Sa capitale s'appelle Yang pou¹; elle est à environ onze ou douze jours de marche de la frontière. Il y a dans cette contrée des traces du dieu Fô (le Bouddha)²; aussi les habitants du Tang kou t'o (Tangout)³ y vont-ils chaque année visiter les pagodes et frotter la terre blanche⁴.

1 Yang pou est le nom donné par les Chinois à Katmandou, ca-

pitale du Népâl.

- ² Suivant la tradition, Çakyamouni aurait parcouru l'Inde presque entièrement et laissé en maints endroits des traces de son passage. Les fidèles croyaient même trouver des marques de pas du Tathâgata là où celui-ci n'avait jamais mis le pied, comme par exemple dans l'île de Ceylan. On sait qu'au sommet du pic d'Adam, situé dans cette île, se trouve la pierre appelée Çripâda «le pied bienheureux» sur laquelle les croyants voient la trace du pied de Çakyamouni.
- 3 Tangout est un pluriel mongol (Tangghout) désignant certaines tribus de race titébaine appelées par les Chinois Tang Chiang, qui fondèrent jadis le royaume de Chia sur la frontière nord-ouest de la Chine avec Chia tchéou (Ning chia fou de nos jours, 38° 32′ 40″ de latitude, 103° 47′ 30″ de longitude) pour capitale. Cet État, envahi plusieurs fois par les Mongols, fut enfin détruit par Tchinggis k'an dans sa dernière campagne. Le pays de Tangout correspondait à la province actuelle du Kann sou, mais quelquefois ce nom fut appliqué aux pays de K'amil ('Hami) et de Tourfan. Les Chinois donnaient à cette contrée le nom de Ho si « pays à l'ouest du fleuve », c'est-à-dire à l'ouest du 'Houang 'ho « fleuve jaune ». Actuellement ce nom de Tangout est donné au Tibet par les Mongols et quelquefois par les Chinois. (Voyez Klaproth, Magasin asiatique, t. II, p. 213. Yule, Cathay and the way thither, p. 269, 274. Marco Polo, t. I, p. 209. Ritter, t. II, p. 205.)
- font des ablutions avec du sable dans les lieux où le Bouddha a laissé, ou est censé avoir laissé des traces de son passage?

HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DU NÉPÂL. 357

De temps immémorial ce pays n'avait eu de relations avec la Chine 1; ce ne fut qu'à partir de la cin-

¹ Notre auteur n'est pas ici tout à fait exact. La Chine avait eu déjà depuis longtemps des relations avec le Népâl, et, sous la dynastie des Ming notamment, nous voyons que les ambassadeurs népâliens allèrent en Chine, et que réciproquement des envoyés chinois se rendirent à la cour des rois du Népâl. Voici d'ailleurs la traduction de la notice consacrée au Népâl dans le Ming ché ou Annales des Ming, livre CCCXXXI: «Le royaume de Ni pa la est à l'ouest des. Tsang (Tibet); il est très-éloigné de la Chine, ses souverains sont tous des bonzes (seng). La dix-septième année 'Hong vou (1384), l'empereur T'ai tsou (fondateur de la dynastie des Ming) ordonna au bonze Tché kouang d'aller dans ce pays porter (au roi) un sceau, une lettre et des soieries, et de se rendre également dans le royaume de Yong t'a, vassal du Népâl. Grâce à la connaissance profonde qu'il avait des livres bouddhiques, Tché kouang sut répondre aux intentions de l'empereur et manifester sa vertu. Le roi du Népâl, nommé Ma ta na lo mo, envoya un ambassadeur à la cour porter des présents consistant en petites pagodes d'or, livres de Fô (bouddhiques), chevaux renommés et productions du pays. Cet ambassadeur arriva à la capitale la vingtième année (1387). L'empereur en fut très-content, et lui consera un sceau d'argent, un cachet de jade, une lettre, des amulettes et des soieries; la vingt-troisième année (1390), un autre ambassadeur vint apporter tribut; l'empereur lui fit présent d'un cachet de jade, d'un dais rouge ('hong lo sa). Durant les dernières années du règne de T'ai tsou, il ne vint qu'un seul ambassadeur pour une période de plusieurs années. L'empereur Tch'eng tsou ordonna à Tché kouang d'aller de nouveau en ambassade au Népal; ce pays envoya son tribut la septième année Yong lo (1409). La onzième année (1413), l'empereur ordonna à Yang Sann-pao d'aller offrir en présent au nouveau roi du Népâl Cha ko sinn ti, et au roi de Yong t'a, K'o pann, des lettres, des cadeaux en argent et en soie. L'année suivante (1414), Cha ko sinn ti ayant envoyé un ambassadeur porteur de son tribut, l'empereur lui conféra le titre de roi du Népâl et lui fit présent d'un diplôme contenant cette investiture, un sceau en or et un autre en argent. La seizième année (1418), Cha ko sinn ti ayant envoyé de nouveau un ambassadeur porteur de son tribut, l'empereur ordonna à l'eunuque Teng tch'eng

24

quante-cinquième année Tç ienn long (1790), quand ses troupes vinrent faire une incursion dans le Tibet, qu'il fut en guerre avec elle. (Voici quelle fut l'origine de cette guerre.)

Le Pann tchann lama du Tibet postérieur était venu à la cour présenter ses hommages et ses félicitations à l'empereur Tç ienn long, la quarante-sixième année de son règne (1781), à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de sa naissance. De tous côtés on lui fit des aumônes et des présents considérables. Il mourut durant son séjour à la capitale, et l'empereur ordonna de remporter son corps au Tibet.

Le frère aîné du Pan tchann, le 'Hou t'ou k'o t'ou 2

de se rendre au Népâl et d'offrir au roi un cachet et des pièces de soie et de satin. Teng tch'eng distribua des présents aux princes des différents pays qu'il traversa. La deuxième année Chuann to (1427). l'eunuque 'Héou chienn fut envoyé de nouveau faire au roi du Népâl des cadeaux consistant en pièces de soie et de lin. Dès lors nul ambassadeur ne vint à la cour, et nul tribut n'y fut envoyé. »

A la tête de la hiérarchie lamaïque au Tibet sont deux grands pontifes: le Dalaï lama et le Pan tchen lama. Le Dalaï lama (en tibétain rGyalva Rin po tch'é), considéré comme étant une incarnation du Dhyani-Bodhisatva Tchenresi, réside au monastère de Potala, près de Lhassa. Le nom de Dalaï qui lui a été donné ne serait autre chose que le mot mongol Dalaï «mer, océan» (tibétain rGya mts'o), signifiant que sa sagesse est aussi vaste que l'océan. L'autre pontife, qui partage le pouvoir temporel avec le Dalaï lama, mais dont le pouvoir spirituel est moindre, porte le nom de Pan tchen Rin po tch'é et est considéré comme une incarnation d'Amitabha. Il réside à Tachi-lounpo dans le Tibet postérieur. (Voyez Schlagintweit, Buddhism in Tibet, p. 153. Köppen, Lamaïsche Hierarchie, t. II.)

² Transcription chinoise du mot mongol Kontouktou « personnage divin , saint ». C'est l'équivalent du sanscrit Arya et du tibétain k'Pags

HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DU NÉPÂL. 359

Tchong pa, mit la main sur ses richesses et n'en distribua ni aux monastères, ni aux temples, ni aux soldats tibétains; il ne fut pas plus libéral envers son frère cadet Cho ma eul pa¹, qu'il repoussa comme faisant partie de la secte rouge². Là-dessus, ce derpa; les Chinois appellent les K'outouktou des 'Houo fò « Bouddhas vivants ». Suivant le Ta ts'ing 'houei tienn, ou statuts de la dynastie

vivants. Suivant le Ta ts'ing 'houei tienn, ou statuts de la dynastie actuelle, l. LII, il y a en tout cent soixante K'outouktou: à savoir trente au Tibet, dix-neuf dans la Mongolie septentrionale, cinquante-sept dans la Mongolie méridionale, trente-cinq dans la région du Koukounor, et cinq dans le pays de Tcha mo to (Tsiamdo sur les frontières du Tibet et du Sseu tch'ouann). A Péking même et dans les environs on en compte quatorze.

¹ Ce nom a été écrit de diverses manières par les Européens : Schamer pa, par le colonel Kirkpatrick, Sumhur, par Dunean (Appendice de l'ouvrage de Kirkpatrick). C'est une transformation de dChamar, qui a un bonnet rouge, suivie de la particule pa. (Köppen,

Die Religion des Buddha, t. II, p. 226, note 2.)

² Les Bouddhistes tibétains sont divisés en plusieurs sectes dont les deux principales sont : 'Houang toiao «la secte jaune»; 'Hong tçiao « la secte rouge », ainsi appelées de la couleur des vêtements que portent leurs adhérents. La secte jaune, en tibétain dGe longs pa (Gélonkpa) ou dGah ldan pa (du nom du monastère Galdan situé à Lhassa), fut fondée au xyi siècle par le célèbre réformateur Tsong k'a pa, qui prêcha la nécessité de revenir à la doctrine pure et simple de Çakyamouni et fit prendre à ses partisans un costume jaune pour les distinguer de la secte rouge, hBroug pa, dont les adhérents tournaient insensiblement la doctrine du Tathâgata à des pratiques superstitieuses. Depuis lors, ces deux sectes ont été dans une rivalité constante et n'ont cessé de se disputer la suprématie au Tibet; les adhérents de la secte jaune, qui s'acquirent un grand crédit par la pureté de leur doctrine et par l'observance exacte de la loi du Bouddha, paraissent être cependant les plus nombreux. La principale différence qui distingue ces deux sectes, c'est que les adhérents de la secte rouge peuvent se marier, tandis que ceux de la secte jaune ne le peuvent pas. Les auteurs chinois citent souvent à côté de ces deux sectes une troisième beaucoup moins importante appelée 'Heī tçiao « secte noire » : c'est l'ancienne religion du Tibet,

nier, vexé, représenta aux Gork'a la richesse extrême du Tibet postérieur et l'avarice de Tchong pa, et les excita à pénétrer dans le Tibet.

Le troisième mois de la cinquante-cinquième année (avril 1790), les Gork'a, sous prétexte qu'on avait élevé les droits de douane et que le sel (que leur vendaient les Tibétains) était de mauvaise qualité, levèrent des troupes et franchirent subitement la frontière.

Les soldats tibétains étaient dans l'impossibilité de leur résister. Pa Tchong, officier de la garde impériale, et les deux maréchaux Ao 'Houei et Tch'eng To, que l'empereur envoya à leur secours, arrangèrent l'affaire à l'amiable. Ils firent en sorte que les K'ann pou du Tibet promirent secrètement de donner chaque année aux Gork'a quinze mille taëls 2.

la religion Bon (à laquelle les Tibétains donnent quelquesois le nom de nag tchos creligion noire), qui ne serait autre que la doctrine chinoise du Tao. (Voyez Köppen, Die lamaïsche Hierarchie und Kirche, Berlin, 1859, l. 109 et suivantes. Schlagintweit, Tibetan Buddhism, passim. E. Schlagintweit, Ueber die Bon-pa Secte in Tibet, dans le Sitzenbericht de l'Académie de Munich, 1866, I. p. 1-12. Cunningham, Ladak, p. 258. Hodgson, dans le Journal of the Asiatic Society, t. XVIII, p. 396. Annales de la propagation de la Foi, XXXVII, 301, 424. Turner, Voyage au Tibet, vol. II, p. 91. Montgomerie, Journey to Shigatze in Tibet by a Pandit (Journal of the royal geogr. Society of London. 1875, p. 334.)

Les K'ann pou (transcription du tibétain mk'an po, en sanscrit upâdhyâya, en chinois Chang chéou) sont des supérieurs de lamaseries ou «abbés», qui, depuis un décret de 1792, sont nommés par le Dalai lama et le commissaire impérial résidant au Tibet.

² En comptant le taël au taux de 8 francs, cela fait 120,000 francs.

HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DU NÉPÂL. 361 Ils arrêtèrent leurs troupes, et de cette façon il n'y eut pas de combat.

Bien que le Dalaï Lama n'eût pas adhéré à cet arrangement, Tchong pa envoya de son chef à l'empereur un rapport où il dit que les ennemis avaient fait leur soumission. Sur ses instances, le roi des Gork'a vint offrir tribut et reçut l'investiture du royaume du Népâl. On avait donc dépensé pour rien cent mille rations, et l'affaire se termina sans qu'un seul soldat en fût venu aux mains.

Au septième mois (août), des envoyés des Gork'a vinrent au Tibet apporter tribut et remirent au commissaire impérial résidant au Tibet une lettre par laquelle ils le priaient de vouloir bien se conformer au traité. Ao 'Houeï, craignant que l'on ne divulguât ce qui s'était passé, renvoya cette lettre et n'adressa pas de rapport à l'empereur à ce sujet.

L'année suivante (1791), l'engagement qui avait été pris ne fut pas mieux exécuté, et, sous prétexte que la dette n'avait pas été acquittée, les Gork'a prirent de nouveau les armes et pénétrèrent au cœur du pays.

Au sud-ouest de Tcha ché loun pou 1, qui est

¹ Tcha ché lounn pou ou Taché lounpo (29° lat., 80° long.), en tibétain Bkra chis houn po «la gloire sublime», est situé au sudest de Chigatsé ou Digartchi (bChi kartsé), capitale politique du Tsang ou Tibet postérieur. Cette ville est composée surtout d'établissements religieux. Voici ce que nous lisons à son sujet dans le Ta ts'ing y t'ong tché, l. CCCCXIII: «Monastère de Tcha ché lounn pou. Il est situé à deux li à l'ouest de Je k'o tso (Chigatsé), devant la montagne Tou pou. Selon la tradition, il fut construit par le prin-

situé dans le Tibet postérieur, se trouvent à gauche Tç'iu to (K'iu to) et Tçiang kong (Kiang kong), à droite, Pang tso ling1; là existent des montagnes à pic, qui, défenses naturelles, constituent la clef du Tibet. Les ennemis, au nombre de plusieurs milliers de fantassins, avaient pénétré par Nié la mou². Si, à ce moment, les troupes tibétaines et les troupes régulières chinoises s'étaient divisées en deux corps, l'un occupant solidement Tç'iu to et Tçiang kong, tandis que l'autre aurait exécuté un mouvement tournant par Pang tso ling pour couper la retraite aux ennemis, les Gork'a, entrés trop avant, n'auraient pu être secourus et auraient été défaits sans combat. Mais à peine Pao Taï, commissaire impérial résidant au Tibet, eut-il appris l'arrivée des ennemis qu'il envoya le Pann tchann dans le Tibet antérieur, et, exagérant les forces des ennemis, adressa à l'empereur un rapport dans lequel il lui demandait la permission de mettre le Dalai en sû-

cipal disciple du Tsong k'a pa, Kenn tounn tcho pa (dGé hdoun groub). C'est là que le Pann tchann lama a jusqu'à présent habitéil y a dans le monastère plus de trois mille pavillons ou cellules, il s'y trouve en quantité innombrable de petites pagodes en or ou en argent, et des statues du dieu Fô (le Bouddha) en or, en argent, en cuivre et en jade. Plus de cinq mille lamas y habitent. Sous sa juridiction sont cinquante et un petits monastères où résident plus de quatre mille lamas, seize hameaux ou villages, et plus de dix tribus. C'est le principal monastère de la province Tsang.»

Ghaldan p'oun tsoling, en tibétain dgah ldan p'oun tsogs gling.
Gnielam, Nielam ou Nilam, appelée Koutti par les Népâliens, est la première ville tibétaine que l'on rencontre en venant du Népâl.
C'est là que passe l'une des deux routes qui conduisent du Népâl au Tibet.

HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DU NÉPÂL. 363 reté à Si ning¹, et le Pann tchann à Taï ning². Son intention était d'abandonner le Tibet aux ennemis.

Le monastère de Tcha ché lounn pou, adossé à une colline et protégé par un fleuve qui coule à ses pieds, est situé dans une position inexpugnable. Les lamas, qui s'y trouvaient au nombre de plusieurs milliers, auraient pu faire bonne garde jusqu'à l'arrivée des secours. Mais le 'Hou t'ou k'o t'ou Tchong pa s'étant enfui avec toutes ses richesses, les lamas Tsi tchong et Tcha ts'ang prétextèrent qu'ils avaient consulté la Mère céleste aux bons présages 3, et dirent

- ¹ Nom d'un district et de son chef-lieu situés au nord-ouest des provinces du Chenn si et du Kann sou.
 - ² Ville de la province de Sseu tch'ouann.
- In chinois 吉祥天母 Tçi siang Tienn mou. C'est la divinité appelée 摩利支天菩薩 Mo li tché Tienn p'ou sa, c'est-à-dire le Bodbisatva Maritchi déva. Dans la mythologie indienne, c'est la personnification de la lumière. (Rayon de lumière.) Burnouf, Dict. sanscrit. C'est aussi, dit l'Amarakocha, traduction de Loiseleur-Deslongchamps, t. I, p. 20, le nom d'une des sept principales étoiles de la grande Ourse.) Les bouddhistes chinois représentent cette divinité comme une femme ayant huit bras, dont deux tiennent en l'air les emblèmes du soleil et de la lune; elle est adorée comme déesse de la lumière et comme gardienne des nations qu'elle protége contre les furies de la guerre (Eitel, Handbook of Chinese buddhism, p. 74). L'expression Tçi siang « aux bons présages » est l'une de ses épithètes. Les dictionnaires bouddhiques lui donnent pour équivalent 至和 Ché li, transcription exacte,

364 OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1878. qu'il ne fallait pas combattre. Tous les esprits furent alors abattus.

Les ennemis pillèrent donc Tcha chè lounn pou, et le Tibet tout entier fut dans la terreur. Les deux grands lamas (le Dalaï et le Pann tchann) envoyèrent des dépêches (à la cour) pour faire part de la situation critique dans laquelle ils se trouvaient. Pa Tchong, officier de la garde impériale, qui avait suivi l'empereur à Josho (Jéhol), apprit ce qui se passait et se noya dans la crainte d'être accusé.

Alors Ao 'Houeï, vice-roi du Sseu tch'ouann, et Tch'eng To, maréchal commandant les troupes de la même province, profitèrent de ce que Pa Tchong avait mis fin à ses jours pour rejeter la faute sur lui': «C'est lui seul, disaient-ils, qui, possédant la langue des Tangoutes (Tibétains), avait fait les conventions secrètes. Quant à nous, nous n'en avons point eu connaissance. » Ils reçurent l'ordre de se rendre au Tibet et d'arrêter la marche des ennemis; mais, loin de se hâter, ils s'avancèrent à petites journées.

L'empereur, voyant qu'il ne pouvait pas compter sur eux, enjoignit à Fou K'ang-ann, duc de Tçia yong (louable bravoure), et à 'Haï Lann-tch'a, duc de Tch'ao yong (bravoure éclatante), le premier comme maréchal, le second comme sous-maréchal,

¹ C'est à Jéhol, situé près de la rivière de ce nom en Mandchourie, que se trouve le Pi chou chann tchouang «villa où l'on se retire poar se soustraire aux chaleurs de l'été», résidence d'été des empereurs mandchous.

de faire venir les troupes mandchoues de Solon¹ et les soldats des principautés (voisines du Sseu tch'ouann) pour aller dompter les ennemis. Quant aux subsistances de l'armée, il ordonna à Sounn Ché-y, vice-roi du Sseu tch'ouann, de s'en occuper à l'est du Tibet, à 'Ho Linn, commissaire impérial résidant au Tibet, d'y veiller à l'ouest, et à 'Houeï Ling, naguère vice-roi du Sseu tch'ouann, d'y veiller au delà des frontières de Tsi long. Pao T'aï fut condamné à porter la cangue devant toute l'armée.

L'empereur ordonna à la grande armée de pénétrer dans le Tibet par les steppes de Ts'ing haï², route qui est plus courte de trente jours de marche que celle de Ta tsienn lou du Sseu tch'ouann. Les ennemis, croyant que l'affaire s'arrangerait à l'amiable comme l'année précédente, étaient retournés dans leur pays avec leur butin et avaient laissé un corps de mille hommes en observation sur la frontière. Ao houeï et Tch'eng to, dont les forces s'élevaient à quatre mille hommes, n'attaquèrent pas les ennemis qui s'en retournaient gorgés de butin, ni ceux qui restaient sur la frontière, mais se contentèrent de disperser quelques centaines de soldats établis à Nié la mou; puis, dans un rapport qu'ils adressèrent à

¹ Ville de la province mandchoue de 'Hei long tçiang', dont les troupes ont une réputation de bravoure et d'intrépidité.

² Ts'ing 'hai « mer bleue » est le grand lac, situé au nord du Tibet, auquel les Mongols donnent le nom de Kuke naghor, lac bleu. Outre le nom de Ts'ing 'hai les Chinois donnent encore à ce lac celui de Si 'hai « mer de l'ouest ». Sur nos cartes il porte le nom de Koukou nor (nor est une contraction de naghor « lac »).

l'empereur, ils dirent que les ennemis s'étaient retirés et qu'ils désiraient voir la guerre s'arrêter là; ils ne soufflèrent mot des ennemis établis à Tsi long et à Jong chia (Jonghia)¹. L'empereur ne voulut pas que la campagne finît ainsi et blâma leur conduite.

Le deuxième mois de l'année suivante (mars 1792), le maréchal et le sous-maréchal pénétrèrent dans le Tibet postérieur en passant par les steppes de Ts'ing 'haï. Le quatrième mois intercalaire (mai), les deux mille hommes de Solon que l'on avait fait venir et les cinq mille soldats des principautés et des colonies militaires du Tçinn tch'ouann², s'étant réunis, opérèrent leur jonction avec les trois mille hommes de troupe régulière qui se trouvaient au Tibet. Dans ce contre-temps, l'on avait acheté dans le Tibet soixante-dix mille tann³ de blé et plus de vingt mille bœufs et moutons, de façon à suffire à la nourriture de plus de dix mille hommes pendant une année entière, et à ne pas avoir l'embarras de faire venir des vivres de l'intérieur des terres (de la Chine).

Durant le cinquième mois (juin), l'armée chinoise battit successivement les ennemis restés en observation sur la frontière et recouvra le territoire tibétain tout entier. Au commencement du sixième mois (juillet), elle se mit en marche pour aller pénétrer au cœur

¹ Ville du Tibet postérieur située non loin de Nilam.

² Tribu Miao tseu qui occupe les districts montagneux du Sseu tch'ouann et les bogds du Siao teinn cha teiang « petit fleuve au sable d'or », cours supérieur du Yang tseu.

³ Uu tann est une mesure de dix boisseaux du poids de cent vingt livres chinoises.

du pays ennemi. Comme l'on craignait que les Gor'ka ne fissent une invasion sur les derrières de l'armée, les commandants Tch'eng To et Taï Chenn-pao et le colonel Tchou Chenn-pao eurent mission de se porter sur la droite et la gauche de l'ennemi afin de diviser ses forces, tandis que le corps principal prendrait par la route du centre. Haï Lann-tch'a formait l'avant-garde avec trois bataillons; Fou K'ang-ann le suivait avec deux autres.

Le pont de chaînes de fer situé à huit lieues de Tsi long, principal défilé pour pénétrer dans le Népâl, avait été rompu par les ennemis qui nous opposaient ainsi de grands dangers à surmonter.

Tandis que Fou K'ang-ann engageait l'action avec le corps principal, 'Haï Lann-tch'a traversa secrètement la rivière en amont sur des radeaux, contourna la montagne et déboucha au-dessus du camp ennemi; Fou K'ang-ann profita de la circonstance pour jeter un pont sur la rivière et s'emparer du poste-frontière; puis, ayant réuni ses forces à celles de son collègue, il attaqua le camp des Gork'a, extermina un grand nombre des leurs et poursuivit les fuyards pendant seize lieues jusqu'à Chié pou lou (Hiépoulou); comme il n'y avait pas de place le long de la route pour établir des camps (à cause de l'aspérité des montagnes), il ne resta pas un seul ennemi.

Pendant l'espace de plus d'une dizaine de lieues jusqu'à la colline de Tong tçio, les deux rives de la rivière sont comme des murailles à pic entre lesquelles l'eau profonde coule avec une grande rapidité. Nos soldats furent obligés de suivre les sentiers et de marcher de côté; les dangers qu'ils y rencontrèrent n'étaient pas moins grands que ceux du pont de chaînes de fer (de Tsi long). Les généraux, divisant leurs troupes, profitèrent du mauvais temps et de l'obscurité de la nuit pour traverser la rivière en aval sur des ponts faits d'arbres morts, et s'emparèrent alors de ces endroits dangereux. Le 9 du sixième mois (juillet), ils arrivèrent à la montagne Yong ya.

Les Gork'a, terrifiés, envoyèrent un des leurs audevant de l'armée pour demander la permission de faire leur soumission. Le maréchal et le sous-maréchal leur répondirent par une lettre où ils les traitaient fort mal; puis, ne recevant pas de réponse au bout de plusieurs jours, ils s'avancèrent de nouveau par trois routes différentes et attaquèrent l'ennemi : six batailles livrées furent autant de victoires. Ils traversèrent par deux fois de hautes montagnes, tuèrent en tout quatre mille ennemis et s'avancèrent à plus de soixante-dix lieues dans l'intérieur du Népâl jusqu'aux environs du territoire de Yang pou (Katmandou), sa capitale.

Jusqu'alors, les montagnes s'étendaient de l'est à l'ouest; à partir de la montagne Yong ya, elles forment des chaînes s'étendant du nord au sud entre lesquelles coulent les rivières. Les ennemis occupaient les deux chaînes de montagnes et le pont jeté perpendiculairement sur la rivière.

HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DU NÉPÂL. 369

Au commencement du buitième mois (septembre), les généraux attaquèrent de trois côtés à la fois, s'emparèrent des montagnes situées sur la rive nord et dispersèrent les troupes ennemies qui défendaient le pont. Quant aux montagnes de la rive sud qui s'étendent sur l'espace de plusieurs lieues et derrière lesquelles se trouve la capitale du Népâl, les ennemis y avaient établi dix camps et se préparaient à résister avec vigueur. Hai Lann-tch'a était d'avis d'occuper la rivière et d'établir un camp sur la rive; mais Fou K'ang-ann ne l'écouta pas, traversa la rivière et attaqua; il gravit.plus de deux lieues dans des endroits à pic et sous une pluie battante; et malgré les arbres et les rochers que les ennemis, profitant de la situation des lieux, faisaient pleuvoir sur les assaillants. Les ennemis qui étaient de chaque côté de la rivière et de la montagne vinrent nous attaquer de trois côtés différents; nos troupes, tantôt combattant, tantôt reculant, perdirent beaucoup d'hommes tués ou blessés. Heureusement que 'Haï hann tch'a vint au secours et que Ngo lo teng pao, s'emparant du pont, combattit avec vigueur et força les ennemis à la retraite.

En ce temps, les Gork'a étaient en mauvais termes avec P'i leng 1, pays de l'Inde qui est situé au sud des frontières de leur pays, et qui, depuis longtemps, était sous la domination des Yng tçili (Anglais).

¹ «Les Gork'a, dit Siu Tçi-yu dans une note du livre III de son Yng 'houann tché lio, appellent P'i leng les tribus qui sont sous la domination des Anglais; ils les appellent aussi Li ti.»

Lorsque Fou K'ang-ann avait envahi le Népâl, il avait adressé des dépêches aux pays de Tcho meng chiong (Sikkim)¹, de Tsong mou², de Pou lou k'o (Boutan)³, qui sont au sud-est du pays des Gork'a; au pays de Pa tso mou lang, qui en est à l'ouest; à ceux de Tçia ko eul (Bengal)⁴ et de P'i leng, qui en sont au sud, pour les prier d'attaquer en même temps les Gork'a, leur promettant de partager avec eux le pays lorsque la guerre serait finie. A ce moment, les Gork'a, battus, firent part de la situation critique dans laquelle ils se trouvaient à P'i leng qui, feignant d'envoyer des troupes à leur secours, s'empara peu à peu de leur territoire ⁵. Les Gork'a, attaqués de

- ¹ Le Sikkim, petit pays situé entre le Népâl à l'ouest et le Boutan à l'est, est appelé Tcho meng chiong par les Chinois et hbras ldzong (Dredjong) par les Tibétains.
 - ² Tribus du Sikkim.
- 3 Il faut lire Pou lou k'o pa, transcription chinoise de hBroug pa, nom donné par les Tibétains au Boutan, petit État hindou indépendant, encore peu connu, situé à l'est du Sikkim dans les chaînes de l'Himâlaya. Ce nom de Boutan signifierait fin du Tibet et serait composé de Bod «Tibet», et de anta «fin». Souvent les Tibétains appellent ce pays Lho «le sud».
 - Voyez plus haut, p. 369, et plus bas, p. 374, note 2.
- with the British, and hence, when in difficulties with the Chinese in that year, they applied for assistance to Lord Cornwallis. In consequence of this, a mission under colonel Kirkpatrick was despatched to Nepal and reached Noakot in the early part of 1792. By this time, however, the Gorkhas had submitted to the Chinese, and British interference was unnecessary. This was the first occasion on which a British officer entered the country. One result of the mission was the signing of another commercial treaty on the 1st of March 1792. Voyez History of Nepal, Introduction, p. 51-52.

HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DU NEPÂL. 371 deux côtés à la fois, furent terrifiés, et, craignant que notre armée ne fût encore plus en colère à la nouvelle de ce qui s'était passé, envoyèrent de nouveau un des leurs pour supplier humblement le maréchal de vouloir bien accepter leur soumission. Comme nos troupes venaient d'éprouver de grandes difficultés, que les frontières devenaient de plus en plus dangereuses, et que de plus les neiges épaisses qui recouvrent les montagnes, passé le huitième mois (septembre), auraient rendu la retraite difficile, on accepta leur soumission. Les Gork'a rendirent les conventions qui avaient été faites, les richesses, bijoux, sceaux d'or, boules dorées qui surmontent les pagodes qu'ils avaient pillées dans le Tibet, et les lamas Tann tsing et Pan tchou eul qu'ils avaient faits prisonniers; ils nous remirent le corps de Cho ma eul pa¹ et offrirent en tribut des éléphants domestiques, des chevaux indigènes et des instruments de musique, demandant qu'il leur fût permis de vivre éternellement sous les lois de la Chine. Notre armée

L'empereur récompensa Fou K'ang-ann en lui donnant le titre nobiliaire de «prince du second rang.» Il avait d'abord eu l'intention de diviser le Népâl en plusieurs principautés; mais, lorsqu'il eut appris la soumission des Gork'a, il acquiesça à leur prière et laissa trois mille soldats indigènes et mille soldats chinois et mongols pour garder le Tibet.

revint donc victorieuse.

¹ Cho ma eul pa mit lui-même fin à ses jours; il échappa aux Chinois par le poison. (Tienn tchou kouo tọi yéou, l. VII.)

Telle fut l'origine de la garnison de troupes régulières au Tibet.

Pour se rendre du Tibet postérieur au pays des Gork'a, il y a la grande route de Ting·tcié (Dinghie)1 qui fait un détour par le pays de Pou lou k'o pa (Boutan) et que l'on emploie plus d'un mois à parcourir. C'est pour cette raison que notre armée revint par la route plus courte de Tsi long; cette route est bordée, d'un côté, par des murailles à pic, de l'autre, par le torrent; on ne pouvait y passer à cheval; le maréchal et le sous-maréchal furent eux-mêmes obligés d'aller à pied. Aussi, dut-on conduire les éléphants offerts en tribut par la grande route (de Ting tçié), de telle sorte qu'ils n'arrivèrent au Tibet antérieur qu'au printemps de l'année suivante. Il fallut un jour entier pour traverser les monts Ou la qui ont douze lieues d'étendue, et lorsqu'on les traversa, comme le crépuscule tombait, il faisait un peu sombre, à tel point qu'on ne pouvait chercher son chemin.

De plus, il y avait un amas de neiges semblable à une ville qui offrait, en guise de porte, un défilé couvert de plusieurs dizaines de tchang² de profondeur, par où prenaient les passants. Ceux-ci n'osaient parler de peur que d'énormes monceaux de neige³

¹ Ting tçié (Dinghie) ou Tçié ting (Ghieding) est une ville du Tibet postérieur, située au sud de Tachilounpo.

² Tchang, mesure de dix pieds.

³ Litt. «il y avait des amas de neige grands comme une chambre (ta jou ou)». L'auteur veut évidemment parler ici d'avalanches.

HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DU NÉPÂL. 373 ne vinssent tout à coup à s'écrouler et à les écraser dans leur chute. C'est là que deux mille Gork'a, retournant chez eux chargés du butin qu'ils avaient fait dans le Tibet, étaient morts de froid.

L'arête méridionale des Ts'ong ling (les monts Bolor et Karakorum) est une barrière que la nature a mise entre la Chine et l'Occident; là les dangers sont deux fois plus grands que ceux du Tçinn tch'ouann¹. Le pays des Gork'a, bien plus éloigné que celui des tribus mahométanes (le Turkestan chinois), est cette contrée que les troupes des dynasties des 'Hann et des T'ang ne purent atteindre². Les soldats indigènes marchent nu-pieds; ils fixent d'avance un jour pour se rencontrer avec leurs ennemis. Nos soldats n'agissaient pas ainsi et tombaient toujours sur eux à l'improviste. Depuis le jour où ils subirent cette défaite jusqu'à présent, les Gork'a ont envoyé tribut sans interruption³.

A l'ouest, le Népâl est voisin de K'o ché mi eul

Digitized by Google

¹ Akouei, envoyé par Tç'ienn long pour réduire les tribus Miao tseu du Tçinn tch'ouann, eut à surmonter de grandes difficultés en poursuivant les indigènes dans les régions montagneuses de la frontière du Sseu tch'ouann.

² Ouel Yuann, en disant que les troupes des 'Hann et des T'ang ne purent atteindre la contrée éloignée du Népâl, veut exalter la puissance de l'empereur Tç'ienn long, car, sous ces dynasties, l'empire des Chinois s'étendit sur l'Asie centrale jusqu'aux bords de la mer Caspienne, par les victoires de Pann Tchao et de Kann Yng, les plus célèbres genéraux de ces temps, et par conséquent les armées chinoises pénétrèrent dans des contrées bien plus éloignées que le Népâl.

³ Nous lisons dans le Ta ts'ing 'houeï tienn, l. LII : «Le roi des Gork'a envoie des ambassadeurs offrir tribut une fois tous les cinq

(Machenie) de l'Inde septentrionale; au sud, il est limitrophe de Esía ko, en de l'Inde orientale à pars que des annales des Ming désignent sous de nome de Pang ko la ponjecuit aussi Meng toja la prette contrée est depuis long temps sous la domination des l'ag tei li (Anglais) du grand océan occidental (l'Europe); sa car pitale est Pi leng 3. La soixantième année Toienn dong (1795), les Anglais envoyèrent un ambassadeur pour offrir tribut. Get envoyé dit que deux ans aupagavant les troupes européennes avaient aide le manét ollabilousque celui-ci avait attaqué la tribu de Tirri (le Népâl) qui est autsudouest du Tibet, et que sied l'avienir, monti en avait encore : besoin grons pouvait compter sur leur concours. C'est alors seulement que l'empereur connut dans ses détails l'affaire des Gorka et la térreur que coux-ci avaient épropyée sun leurs frontières méridionales.

ans. Ce tribut consiste en éléphantai shevaux, promo apprendent de consiste en éléphantai shevaux promo apprendent de consiste en éléphantai se cons

Coret Yuann dit en note: On l'appelle aussi Kolli ko ta (Calcarda, Kulkata ou Kalikata).

ord Ouel Yunni vent parfer de l'imbalsade de Macarthey, matail ar trompel de ditte e elle aut lien en 21 pp. One oit que les Chineis ennaidennens les compassadeurs européans/comme des pourantes entitut, Aujourd'hui les seprétentants de plusieurs grandes puissances auropéannes résident à Réking même et traitent d'égal avec les plus hauter diguitaires chinois. Les temps sont bien changés, auss misse plus

5 L'auteur fait allusion à la guerre de l'opium (1840-1842) llicht-

de Yue et de Tcho les Gorka envoyèrent au commissaire impérial; résidant au Tibet, un des leurs porteur d'une pétition ainsi conçue: « Chaque jour, notre petit pays recoit des marques de mépris de la part de Pi leng, dont nous sommes voisins et qui est sous la domination de Li ti; nous venoris d'apprendre que ce dernier pays est en guerre avec Temg chou², et que velui-ci a remporté plusieurs viotoires; nous désirons attaquer les possessions de Listi avec toutes nos troupes; afin d'aider les forces chinbises 3. "Le commissaire impérial résidant au Tibet ne savait pas que ce que les Gork'a appelaient Li ti étaient les Anglais, que ce qu'ils appelaient Toing chou était la province chinoise du Kouang tong, et que ce qu'ils appelaient les territoires dépendants de Pi leng, c'était Meng tçiala (le Bengal-

rant laquelle les Anglais s'emparèrent successivement des îles Tchéou chann (Cliusan), de Ning po, Tehenn tçiang, et furent sur le point de bombarder Nam tçing (Nanking), quand les autorités chinoises consentirent à entamer des négociations : le traité de Nanking, signé le 29 août 1842, y mit fin.

101 Noms classiques des provinces du Kouang tong et du Telre triang.

² Litt.: dépendante de la capitale »: 11

Le commissaire impérial Meng Pao, qui résida à Lihassa de 1842 à 1850, a publié à Péking en 1851, sous le titre de L. S. Si tsang ts'éou sou, Mémoires et rapports au sujet du Tibet, un petit volume renfermant sa correspondance efficielle avec les cours de Péking et du Népâl. On y trouve la pétition dont notre auteur ne donne que le sens, général. M. Brederick Mayers a publié des extraits de cette correspondance, relatifs à la nomination du Dalai lama, dans le Journal de la Société asiatique de Londres (puillet 1869).

376 OCTOBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE 1878

de l'Inde orientale; aussi réponditéli : « La cour de Péking n'a pas à s'occuper des querelles qui s'élèvent entre de si petits États! »

Bien que la capitale des Anglais soit au loin dans le grand océan occidental (l'Europe); l'Inde-qui ca dépend est néammoins limitrophie des Gorka; ces deux pays, ennemis séculaires, cherchent toujours des prétextes de querelles; aussi, lorsque nous attaquons les Gorka; les Anglais en profitent (pour leur entever une partie de leur territoire); et quand nots attaquons les Anglais; les Gorka desirent allers mets aider.

M, Imbault-Huart, en partant, ma prie de revoir les épreuves de son travail et d'identifier, s'il était possible! les noms tibétains qu'il n'avait pu reconnaire. Les identifications que je pourrais proposer sont trop conjecturales pour que je me hasarde à les présenter; je crois seulement devoir repro-

Tchou s. Allusion à un passage de l'ouvrage du célèbre philosophe Tchouang Tchéou (ou Tchouang tseu «le philosophe Tchouang Tchéou (ou Tchouang tseu «le philosophe Tchouang), l'inventeur de l'apologue en Chine, qui porte le titre de Nann houa toing, «livre canonique de Nann houa» (titre honorifique posthutne décerné à l'auteur sous la dynastie des Tang). Voici la traduction de ce passage: «Il y avait dans la come gauche d'une licorne un État qui s'appelait Tchou, dans la come droite était un autre État appele Mann. Ces deux États, se disputant la possession du territoire, se livrèrent bataille : des millions de cadavres couvrirent le tentain; les valuqueurs une retrindent qu'après avoir ; poursuivi, les vainque pendant quinze jours. » C'est également la l'origine de l'expression

c'est-à-dire des querelles mesquines, de peu d'importance.

duire rea que dit la chronique indigène du Nepâl (Vançavali), publice pay M. Wright: 1° à propos des anciennes re-lations du Nepal et de la Chine, dont il est question dans la note de la page 357 ci dessus; 2 à propos de la guerre de 1752, que fait l'objet de ce mémoire. Les deux vitations sontifpet bourles (en month) to make no a reciso bounts La première se rapporte au temps de la dypastie d'Aoude, qui ne compte que quatre rois : Hari-Sinha-Deva, Mati-Sinha-Deva, Çakti-Sinha Deva et Çyama Sinha Deva (p. 180): elle est conçue en ces termes! «Cakti-Sinha-Deva regna vingedeux ans! |Ce rol abdiqua en faveur de son fils Cyama Sinha-Deva brietabliti sa résidence à Haldmehok i d'ai, il enteya des présents en Chine; l'empereur en fut si satisfait qu'il lui envoya en retour un sceau portant gravé le nom Cakti-Sinha, et en plus le titre de Râma, avec une dépêche royale, dans l'année chinoise 535. » On ne donne pas la date népâlaise. Le nom chinois Cha ko Sinn ti, cité dans la note de la page 357, paraît bien être la transcription de Cakti-Sinha-Deva; Ma ta na lo mo pourraît être celle de Mati-Sinha Deva, quoique, d'après l'analogie, on dût attendre Ma-ta-Sinn-ti. Quant à la guerre de 1792, voici le récit succinct et triomphant du chroniqueur népàlais (p. 260-261) : « (Le roi Ran Bâhadur Sah) ayant connu les affaires du pays du Nord par Syâmar pa Lama, qu'il avait mande, envoya des troupes à Sikharjun; elles pillerent Digarcha sans respect pour les autorites chinoises. L'empereur chinois, incapable d'endurer cette insulte, envoya une grande armee sous le commandement du Kâjî Dhurin et du ministre Thumtham. Cette armée atteignit Dhebun. Alors le roi (de Népal) fit accomplir un purascharan par un Lekhya Banda de Bhinksha Bahat; pendant ce temps là Mantrinavak Damodar Pande tailla en pièces l'armée chinoises et se couvrit de gloire (4), Après "quoi, l'empereur chinois persa qu'il valait mieux pairre, en "amitie avec les Gorkhalis et At la paix. " " De Diene brabanq 本种及中心 to the section of the by the torner

construction of the same of the man of with a test

HYMNE AU SOLEIL,

Janih mas de Jeingija i Josea Roja di karekan eduka maje ng

A TEXTE PRIMITIF ACCADIBN,

AVEC VERSION ASSYRIENNE,

TRADUIT ET COMMENTÉ

'PAR M. FRANÇOIS LENORMANT.

Le remarquable spécimen de la poésie lyrique religieuse des anciens Chaldéens que nous étudions dans le présent mémoire a été conservé sur la tablette K 256 du Musée britannique, éditée dans le tome IV des Cuneiform inscriptions of Western Asia, pl. XVII. Nous l'avons soumis au même travail d'analyse et de commentaire verbal que l'Incaptation magique dont l'étude a précédemment paru dans le Journal asiatique. Les philologues qui ont bien voulu prêter leur attention à ce premier mémoire, trouveront ici un nouvel exemple et, je l'espère, une nouvelle justification de la méthode patiente, et un peu prolixe peut-être dans ses détails, mais s'attachant rigoureusement aux conditions indispensables de la critique philologique, que je m'efforce de suivre dans la dissicile tentative de la restitution de l'antique idiome présémitique de la Chaldée, idiome auguel les uns donnent le nom d'accadien, les autres celui de sumérien, et qu'il serait probablement plus

exact d'appeler, en conciliant les deux systèmes, vrais en partie tous les deux, sur cette question de nom, la langue! de Same! et d'Adéad!

ZHECKNOW THE PROPERTY ATTENTION.

TEXTE ACCADIEN.	VERSION ASSYRIENNE.		
427 dr 160 1	I Osci		
1. BNI GAL ANA-SÂ AZAGGATA:	1. belga rabû isty kirib same		
UDDUZU NE	elluti ina aşika		
2. TAŚŚAK DUN UTU ANA-SÂ.,	_2. qarradu idluv Samsu istu		
AZAGGATA UDDUZU NE	kirib same elluti ina		
a sold a confid	aşi ka		
3. SIGAR ANA AZAGGATA DU	aşika 3. ina sigar same elluti sikkit		
GAR DU ANA . L ZU ME	to stoutify same officiation		
4. i sudisə ana hzaggatá i . 5	Mamidil same ellatiol and		
of a reputation of agreeing	I swall nt hace A stield		
, 5-1 1Q,GAL, AWA WENGGATA 1Q=	5, daltav rabitav je same		
SABURÂZU NB	elluti ina pitetika 6. ina siruti sa same		
6 MAX ANA AZAGGATA	6. ina siruti sa sume		
PAPZALLAZUINE	indicate and the state of the s		
The sea search of the seasons of the seasons			
HILL / MURADANSARBAR, ,	bukan Janenga mat		
18-11 HIN MENNAM HILLIES,	8. Belit ili elsis izzaz-		
SAMURADABLAGIES.	, zunu		
SAMURADABLAGIES. 9 XILI SÂZUTA KÛVA UDDA SARADANGUB.	9ana nuh libbika yumi		
	yunazazka.		
'TO SAR GALLAGE LEB-	10 sa kissat mati rabis		
: .: :Bar innabakene.;	yupoqquka. (iii sit		
A A Prije SAMURADARLAGIES.	11sa same u irsitiv kasa izzazzuka.		
12 GÛAS BAR SIBARRI	rasa izzazzura.		
''i' EN.	12 parsa taparassanuli.		
en. Er Sund et L. une minenbarrien			
-484 wares of exercise BADEBBI:			
>idite meg, eig eid m wem noch mutnirmm.	E		

380 OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉGEMBRE 1878.

1

VERSION ASSYRIENNE.

TEXTE ACCADIEN.

Z 6 1 1	1 .11
14 śi banibsidie	14 tustesir
······································	
2), the mar munsings in .	21. bolav zati ispuranni
22. ENI. GAL. MUL-KÎGE MAE MUNSINGA EN., ;	22. (Sans version assyrienne.)
23. UAGUBBABI GÜBI AZUAB	23. iziz za amassy limad pu- russasu purus
24. ZAR ALDUNNAS SAN MIGA	24. atta ina, alakika salmat
SI BANIBSIDIE.	gaggadi tusterir
35, serzi silima dagarrab	25. garrur sulmi sakunsuvva
GARGIBBARI XABANIBSI-	marastasu listesir.
DIE	100 100
26, MULU DO DINGIRANA DU-	26, amelu mar ilisu enun ar-
.nahump namtagga an-	nav.emid.,,,
KANEIN:	్రాగ్ కాయా లేజైన్ లే
27. QAT-ARAKBI GIG BANÂKES	27. mesritusu marzis ihsa mar
GIGGABI TURA BANÂ.	șis ina murși nil.
28. UTU GAR QATEGALIAMU	28. Samsu and mis gatiya qu-
GANIMSHAL	to Havian in Istori
291 GARBI KHA AIGISSE AIGISSE	29. akaleu akul mgaeu muhar
rana dingi ra gana mu n-	va ilav (varolilsu) ana
tenten GARRABatednet/	Les Archandanausidische 201
300 duggazura puna lum (?) bi	30. ina gibitika snuestu, lippa-
GANGABGAB NAMTAGGABI	i mair ananen linnalib.
GANZIZI	tot
34. NAMXALBI: XABANBAR! TE-	31. muhsusén litamin margusén
160 Maniku zabantile en.	meralitibles of more
32. LUGALDI GANBRELAN.	32. (Sans wersigh assyrienne.)
33. ENH UDDAGBTILA NAMBAZ	33. (Sans version assyrieting)
In mi ZU GANIBBI. 1 6 .	Immadisceptor and
34. LUGALBI KÂTAREU GANEN-	34. (Sans yersion assyrienne.)
advante di di di	la majordan en ex
35 MILA MARA X. BRIZE GATARZU	35. (Sans version assyrienne.)
GANENSHARAHOMA	1

TRADUCTION

WENTER ACCADIEN.

- 1. Seigheur grand du micomolica du ciel brillant, à tes levers,
- 2!! heros vaillant, Soleil, du milien du tiel brillant, à tes levers,
- 3. dans les verroux du ciel """"" brillant; dans la porte qui vouvre le ciel, à tes....,
- du ciel brillant;....
- 5. dans la grande porte du l'ant l'étel brillant, lorsque tur l'ouvres;
- on chains des pleus haute from 4 mets] du ciel de distillant, milandes role de distillant de la companie de la
- 7. les Archanges delestes]
 -uqqi en joie et len respect
 dempressent autour de
 toi;
- Dame de la couronne (consistente en fête) la Dame de la couronne (consistente en fête) la consistente en fête) la consistente en fête de consistente en cour paisiblement consistente fixe des fours et confour templemt avidement;

VERSION ASSYRIENNE.

- 1. 'Seigneur grand', du mis lieu dés/cieux brillants', à tes levers, 2014
- 2. lieros vaillant; Soleil, du unificul des cieux brillimis, a tes levers,
- 3. dans Pessaveirioux des
 - Youverture 12.4..., à tes....,
- 4. dans la barre de la porte
- 5. dans la grande porte des east descut brillants; lotsque stra l'ouvresque en
- "GAAdan's les plus hauts [some mets] describéent brilmets] describéent brilganna barral, let met all constant of the metal of the m
- 7. les Archangestacchestes]
 18 (4) mentarespectactoriose
 18 (5) mentarespe
- -8.x les unserwite union de la la marcha des dieux le con-
- gentes and appoint the park de ton betern the fixent
- 10. les des foules des

TEXTE ACCADIEN.

- les Esprits du cied et de la terre] te conduisent ensemble:
- 12. ... sion qui les concerne,
- 13.: www.tankleur.accorde sa faveur, www.new.
- 15. And America, ible dirige.
- 21. Lie seigneur, quant à
- 22. le seigneur grand, Éa, quant à moi, m'a en-
- 23. Fixe ce qui le regarde, enseigne l'ordre qui le concerne, décide la décision qui le touche.
- diriges la race des
- 25. fais briller sur lui un rayon de paix et qu'il guérisse sa souffrance!
- 26. L'homme, fils de son dieu, a déposé devant toi ses manquements et ses transgressions;
- 27. ses pieds et ses mains le font souffrir, douloureusement la maladie le souffle.

VERSION ASSYRTEME.

- 1h. des Esprits] des dietux et ... des la tenres tois te conduisent en tronipe.
- 19. Turdécides da décides la décide sion qui les concerne,
- 13: verse to temporares propies, asserted in
- 21. Le seigneurschmant à suns moistain envoyés, ...
- 22. (Sanswersion assyrienne.)
- 23. Fixe carqui le ragarda, mi censeigne l'ordre qui le capacigne l'ordre qui le cia roquerne décide la décision qui de touche.
- diriges la race des
- ab. fais, briller sur dui un rayon de pair et qu'il guérisse sa souffrance!
- 26. L'homme, fils de son dieu, a déposé devant toi ses manquements et ses trapsgressions.
- 27. ses membres sont dans la souffrance; il est douloureusement souille par la maladie.

TEXTE (ACCADIRN."

- 28. Soleil, à l'élévation de n ... mes mains prète attenotion; and series
- 200 mange son aliment, re-🖼 🖟 çois sa victime; rends son dieu (pour soutien) à sa main!
- 30. Par ton ordre, rends absous son manquement! efface sa transgression l
- 31. Que son malheur tourne : " ià bien! qu'il revive de sa maladie!
- 32. Rends la vie au roi!
- 33. Alors, au jour qu'il revivra, que ta sublimité 🧀 🤚 fenveloppe (de sa proetection) les
- 34. Dirige le roi qui t'est sou- 34. (Sansversion assyrienne.) anis!
- 35. Et moi, l'enchanteur, ton serviteur soumis, dirige-moi!

4 5

28. Soleil, à l'élévation de de mes mains prêté attention;

VERSION ASSYRIENNE.

- 29. mange son aliment, reoois sa victime, rends sondieu (pour soution) à sa main! ./ '
- 30. Par ton ordre; que son manquement soit absous! que sa transgression soit effacée!'
- 31. Que son maiheur tourne à bien I que sa maladie revienne à la vie!
- 32. (Sans version assyrienne.)
- 33. (Sans version assyrienne.)
- 35. (Sans version assyrienne.)

COMMENTAIRE.

Dans le texte de chaque verset, placé ici en tête du commentaire qui le concerné, nous avons cru pouyoir sans inconvénient diminuer les frais d'impression, en nous hornant à donner la version assyrienne

384 OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1878.

sous forme de transcription, sans reproduire les cal ractères cunéiformes eux-mêmes. Mais nous avons dispose cette transcription de manière à représenter signe à signe l'orthographe originale.

ise & dather to

.

ACCADIEN.

ASSYRIEN.

(3) ANS, S. C. INTERIOR A. J. M. A. J. M. A. J. A. A. J. A. S. A. J. A.

la prononque dans les données de la vocalisation accadienne, et, d'ailleurs, il est probable qu'elle était en réalité ENU.

(2) Syllab. A, 124:

GAL . E . rabû

Je n'ai qu'à renvoyer le lecteur à ce que j'ai déjà dit ailleurs (LPC, pr qu'et suiv.) du mot GAL re grand et de ra variante GULA, toujours écrite phonétiquement GU-LA. L'assyrien rabû (hébr. 27) est sa traduction habituelle dans les textes bilingues et la lecture constante, dans les textes sémitiques, de l'idéogramme , qu'y suit très-souvent le phonétique u, mot d'emprunt et synonyme, d'emploi très-rare, de rabû. Dans les documents bilingues on voit la version assyrienne employer deux ou trois fois gallu et une fois (W. A. I. 17, 13, 1, 22, c-d) gulû.

(3) ANA SÀ et ANA SÀGA (W. A. I. 11, 48, 1. 56, c-d) sont les expressions consacrées pour dire en accadien le milieu du ciel », kirib same, comme ana nuzku et ana unha fou ana URA) sont « le plus haut du ciel », elat same, et « les fondements du ciel , isid same (ESC, p. 325). Toutes ces expressions rentrent dans le nombre asser restreint de celles qui conservent comme cristallisée la plus antique construction grammaticale, où l'attribut génitif, déterminé seulement par une, valeur de position, précédant le mot dont il dépendait (LPC, p. 421). On sait que dans les habitudes de la langue d'Accad, à llépoque où oat été rédigés les textes que nous en possédons, /cette leonstruction, eveit été, presque, entièrement abandonnée pour l'inverse, et qu'il ne restait plus de l'état anbérieur que quelques vestiges isolés, comme ceux que nous signatons ici and the Mark of market and the

386 OCTOBRE-NOVIEMBRE-DÉCEMBRE 1878.

- (4) M. Friedrich Delitzsch a établi définitivement que († κῦ = ellu ne signifiait pas, comme on l'a pense longtemps, « élevé, sublime » (de la racine τὸτη), mais « brillant, clair, étincelant » (de la racine τὸτη). Mais, avec cette signification, l'idéogramme (†) est encore susceptible de la lecturé accadienne AZAG, révélée par Syllab. A, 110. C'est l'état de prolongation de ce dernier mot, AZAGGA, qu'il faut reconnaître dans (†) [1]]. En effet, il n'y a pas à lire κτις, ce qui serait une formation adjective dérivée de κτι par le moyen du suffixe GA, puisqu'on trouve (†) [1]] dans des formes verbales qui excluent absolument une semblable interprétation, comme GANENAZAGGA (3° pers. sing. 1° précatif de la 1° voix) = lilil » qu'il brille » (W. A. I. IV, 14, 2, 1. 17-18 et 26), ou INAZAGGA (1° pers. sing. prés. 1° indicatif de la 1° voix) = yullil « il brille ».
- (5) La forme que nous avons ici, comme à la fin de tous les versets suivants, est doublement intéressante au point de vue grammatical. Nous y avons d'abord un remarquable exemple de la faculté d'omettre les suffixes casuels de la déclinaison, car la forme pleine, avec le suffixe appelé par le sens de la phrase, cût été uppuzera ne. Rasuite nous sommes en présence d'un des cas où l'indice du plusiel/ann, écourté quelquefois, comme ici i en 1921, par élisions de sa première voyelle; n'est pas employé comme le plus habituellement en suffine s'attachant à la suite du nom, avant les pronoms possessifs et les suffixes de déclinaison, où il demenze que contraire; conformément à conforigins première, une particule détachée qui se postpose au nom quani del ses suffines pronominum; et castrels s'il y a lieu (LIPC, p. 418). Il y a quelque intérêt à rapprocher ici un autre exemple qui nous trouvous une construction exadtement semblable, avec de même omission du suffixe de déclinaison, remplacé par une simple valeur de position, et réduction à ME, au lieu de sus, de l'indice du plurieli employe comme particule séparée: WuA. I.

. . . . ** (** *** روأ ريز والممارية المراكب THE STATE OF THE S (Devent) terreurs the force immense the piel (Comment) one from the crack of the discourse year afternoon DUGUDDAMU NE fortes + mes , les. near La "Assyriem to provide a relative , puluhti melavveya sa sa de ma force immense, qui Contre la terreur kabtuv anuv (est) puissante. Anou,

La version assyrienne portant usika, jai restitue dans la lacune da texte accadien unou zu, et je erois cetterrestitution absolument certaine. En effet, l'équivalence donstante de Affirmation (NEM , thebranks) a été reconnue depuis longtemps d'après un très grand nombre d'exemples des tablettes grammaticales et lexicographiques, ninsimple d'après l'emploi fréquent de ce groupe de deux signes commo empression allophone de nará dans les nextes assyriens sémitiques. Ce groupe a été certainement formélsur un composé de la langue accadienne et duit se lire sineu. conformément sux naleure qui ont isolément des camotères qui le monstituente Las lebtura phonétique super est attestés par le dérivé duplicatif upaqué, dans déquel de motétant originainement unicompost de substantifi + merba; l'élément verbal se redomble seule construe d'est the règle en pareil cas (LAG, p. 1864) per la modification de la royelle du premienterme de les redoublement, sous l'influence de la finale, su dans le participo de ce dérivé; Alumin l'eudaput pour undunua (LPC, p. 59); enfin par la mente transformation

de du en da dans le dérivé uddaix s prééminent » (W.A.... 11, 33, 1. 41, e; E. A. 1, 1, p. 57; LPC, p. 129). up-pu (gr. DU) a pour sens primitif « se lever », en parlant du soleil, puis de tout autre astre, mot à mot « soleil - aller,»; dans cette signification première, et comme composition, il a pour parallèle ut-sû, devenant, dans la prononciation, u-sû, que nous avons étudié longuement ailleurs (ESC, p. 29-41). Mais tandis que UT-sû (USÛ) a toujours conservé exclusivement son acception astronomique, elle s'est effacée dans l'usage ordinaire pour ut ou (uppp), qui s'emploie à exprimer la notion pure et simple de « sortir », qu'il s'agisse d'êtres quelconques et non plus seulement d'astres (E. A. 1, 1, p. 51). L'ancienne acception, qui justifiait la présence du radical « soleil » dans le composé, a disparu dans une notion plus compréhensive. Il en résulte que pour dire à le lever du soleil », on se servait quelquefois d'expressions pléonastiques telles que utu uddu « soleil sortir » (W. A. I. IV, 3, col. 2, 1. 33) ou utu uddua « soleil sortant » (W. A. I. IV, 14, 2, l. 27). UDDU « sortir » a même, en parlant de livres, d'écrits, un sens analogue à celui de notre « paraître », pour dire «être publié, être édité ». C'est ainsi que nous le trouvons dans la clause qui termine un certain nombre de tablettes copiées d'après les originaux des antiques bibliothèques de la Chaldée (W. A. I. IV, 49, col. 6; 62, col. 2): UARANE (OU UARABI) DIM ABSAR AAN BANUDDU « conformément à son prototype ancien a été écrit et publie ». Dans W. A. I. IV, 51, col. 6, au lieu de UARANE DIM, nous en ayons l'équivalent assyrien kima labirasu (sur UARA = labira, voy. W. A. I. II, 46, 1. 13, c-d).

En tant que substantif, UDDU = ast est e le lever du soleil » (W. A. I. II, 62, 1. 52, c-d); dans W. A. I. II, 8, 1.6, a-b, UDDU est aussi expliqué en assyrien par na aru (1.1) sa yumi. Avec cette acception substantive, le groupe 4 se prenait quelquefois, dans l'usage des textes accadiens eux-mêmes, comme un allophone; il était susceptible de jouer le rôle d'un complexe idéographique, qu'on ne lirait plus alors par undu mais par un mot en traduit ast au sens de « lever du soleil ».

Ce fait singulier, mais qui n'est pas sans paralleles, hous est révélé par Syllab. A, 84 ! STANGER OF BUILDING 01 who explored the missiple of the street of a survey to a our like the group of and and a procedure time for any subject of the contraction of the first action of the first ACCADIEN. G TO JE TO POTE TO TASSAK Heros $(x)_{ij}$... yaillant $(a)_{ij}$ soleil $(3)_{ij}$... TOTAL TOTAL STORY UDDUZU brillant + du (dans) levers+ du ciel + milieu بنده 🚺 بندنو (۱۹۹۱ و ۱۹۹۱ و راندو tion in made in a termoral dark to cleave qui termore ta cest ou moud so de ed a talfequees d'arres les relginaux le subgres b'allotteques de la ghill de (W. A. t. m. 49). cal values of a tender for variable plan arsan alk the element services of the end a set early Water and the trans of the land on a Asamsa (AN. UT) mes) Presos n non a regular de como i suc coner social By C. I. P. A. L. A. L. W. C. S. B. L.

Indivisation and a selection of the control of the

'(Ty Tassak' gairadu' guerrier, heros ; est un mot qui se presente frequemment dans les documents bilingues'

XII.

26

comme qualification des dieux belliqueux. C'est un composé de TAS, lecture avec laquelle le signe II-I est interprété nakuru « se révolter, être hostile » (Sayce, Assyr. gramm., 2° édit., p. 43, n° 494), en même temps qu'on trouve l'adverbe II-I, TASBI = mitharis « activement, avec hâte » (G. Smith, Phon. val. 358, e); puis du mot si connu śak = risu et qaqqadu « tête », rabu « grand » et « chef ». Le sens étymologique en est donc « chef actif ». Le simple TAS lui-même est d'ailleurs quelquefois qardu, et c'est avec cette signification qu'il paraît entrer comme premier élément dans plusieurs noms propres royaux de l'ancien empire de Chaldée.

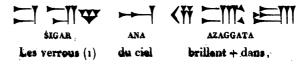
(2) La lecture DUN pour le caractère (Y) quand il est traduit en assyrien idlu «vaillant, noble, maître», est attestée par la glose de W. A. I. 11, 36, l. 8, g-h, où la traduction est hiru sa irșiti « maître de la terre» (cf. à la l. 9, g-h: DUNDUN = hararu, infinitif du palel de TIT). La lecture sur du même caractère se rattachait à une autre acception, dont malheureusement la traduction assyrienne est mutilée dans W. A. I. 11, 39, l. 45, g-h.

DUN = idlu est une des qualifications consacrées du dieu Soleil; voy. W. A. I. 1v, 5, col. 1, 1. 74-75, et col. 2, 1. 71.

(3) Sur la lecture utu du nom du Soleil, → [5], en accadien, voy. les gloses de W. A. I. 11, 57, l. 15, 27 et 28, a; cf. aussi Syllab. A*, 133; ESC, p. 32.

3.

ACCADIEN.



DU GAR DU ANA zu
l'ouverture (2) qui (3) ouvre (4) le ciel (à) + les

NE les

ASSYRIEN.

ina si-gar Dans les verrous		same (ANe) des cieux		elluti (KÜ. MES) brillants,	
sik-kit	nam-	za	[ina]	• • • • •	ka
l'ouverture			à	tes	

(1) stgar (que précède le déterminatif aphone de « bois ») n'est autre que le sémitique figaru, figar, hébr. TID « verrou, barreau », adopté en accadien. Il est traduit ici par un synonyme sémitique sigaru, sigar, analogue à l'arabe de et fréquemment employé dans les inscriptions historiques assyriennes (voy. ESC, p. 62), tandis que nous n'y rencontrons jusqu'ici qu'une seule fois sigar (Khors. l. 164). La même traduction se trouve dans un autre hymne au Soleil (W. A. I iv, 20, 2, l. 3-4):

Accadien.

sigar ků anage namtažiq Les verrous briliants ciel + du il + les + a levés

Assyrien:

ngar same elluti tapti
Les yerrous des cieux brillants tu as ouvert.

Nous avons la un de ces changements de personne qui sont si frequents dans les versions assyrlennés.

Un troisieme synonyme semitique pour désigner le 4 verrous ou la 4 barre de la porte »; sikkuru (voy. W. A. I. 11.123, 1.32 et 34, C-d), passe également en accadien; mais en subissant une assez forte altération, en devenant sauns (W. A. Lung 16, 1, 1.52-55).

(2) Sur = sikkitav, sikkit, voy. W. A. I. 11, 22, 1. 5, a.b. 44, 1. 39, c.d. 45, 1. 21, a.b. et 25, a. 62, 1. 71, g.h. Dans tous ces exemples il s'agit très probablement d'une porte. L'equivalent semitique sikkitav, dont on a encore la forme sikkatav, designe aussi les desiles des montagnes (Tigl. c. 1. 19); c'est proprement la d'upture, et par suite d'uverture. d'une racine assyrienne 700; parallèle à la semitique commune 700.

La lecture pu est donnée par Syllab. AA, 33, qui traduit daltu « porte » le simple idéogramme — avec cette prononciation, prouvant par la que le signe — est dans — un déterminatif aphone préfixé, que l'on peut indifféremment exprimer ou omettre.

Syllab. AA, 33, enregistrant un grand nombre de significations du radical verbal accadien pu, malheureusement elles sont dans le plus déplorable état de mutilation. Mais on peut y restitue du moins avec certitude band « former », e[pisu « faire », za[qaru « tisser » et e[lû « élever »; pour cette dernière restitution, voy. W. A. I. II, 30, 1. 18, g-h : KA DU = appu elû « lever le nez, la face ».

(3) Ainsi que je l'ai dit ailleurs (LPC, p. 178), la lecture GAR pour le pronom relatif des choses est établie d'une manière positive par la variante d'orthographe purement phonétique IIIE EXE GA-AR, au lieu de W, variante dont j'ai relèvé deux exemples. Ce pronom relatif des choses est, du reste, le mot GAR « chose, substance », exprimé d'habitude par l'idéogramme W, de même que celui des personnes,

uutu (pour lequel on emploie indifféremment les deux orthographes, idéographique et phonétique MULU), est un nom attributif, signifiant, a homme M. Friedrich Delitzsch (AL, 2° edit. p. 32, note 314) yeut substituer à la lecture gan celle de nin, pour le pronom W. mais cela sans aucune preuve directe, même sans commencement de preuve. Cette lecture NIN, prétend-il, est établie per l'existence du pronom indéterminé de l'assyrien, nin, emprunt manifeste fait, suivant lui, à l'accadien. Mais c'est précisement cette dernière assertion qu'il faudrait prouyer d'abord, et rien jusqu'ici ne vient la justifier. Dans aucun document accadien l'on ne trouve de trace d'un pronom NIN et si la sorme pronominale nin demeure, entre les idiomes de Som, exclusivement particulière à l'assyrien comme les prepositions ana ou ina, il est aussi impossible scientifiquement que pour ces prépositions d'en chercher la source dans

(4) La version assyrienne est ici trop mutilee pour essaver d'en tirer quelque chose de certain. La construction de la phrase accadienne montre que nous avons ici comme verbe (au singulier de l'indicatif impers, de la 1° voix) le même radical. La pu qu'auparavant comme substantif; q'est ainsi que nous traduisons et transcrivons.

l'accadien.

ACCADIEN.

SUDIS (P)

ANA

AZAGATA

La barre de la porte (1) du ciel brillant + dans.

394 OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1878.

ASSYRIEN.

mi-dil La barre de la porte	, ,	elluti (KÛ. MES) brillants
\		
um	-mi	

5.

ACCADIEN.



ASSYRIEN.

dal]-tav ra-bi-tav sa same (Ane)
La porte grande des cieux

elluti (KÜ-MES) ina pi-te-e-[ka
brillants à tes actions d'ouvrir.

(1) Syllab. AA, 10, en énumérant les diverses significations du signe - quand il est lu en accadien GAL, n'enregistre pas celle, bien connue, de « porte », daltu, dalat, avec laquelle il est presque toujours précédé, comme ici, du déterminatif aphone de « bois », [(W. A. I. 11, 15, 1. 1 et 2, a-b; 25, l. 29, e-f). Il faut en conclure que cette acception était du nombre de celles qui s'attachaient à la lecture 10. Le sens primitif de 📉 🛏 📭 10 paraît avoir été la désignation des « montants de la porte », avant de s'étendre à l'ensemble de la « porte » elle-même. En effet, comme radical verbal, 1Q veut dire proprement « élever », nasa, explication souvent donnée pour l'idéogramme - (W. A. I. 11, 26, 1. 48, c-d; 27, l. 18, a-b). Sans doute, Syllab. AA, 10, nous apprend que cette signification d'« élever », et celle d'« ouvrir », pitâ, qui en découle par la notion d'ouvrir en levant la clôture, pouvait coïncider avec la lecture GAL. Mais l'existence du verbe 10 « élever » est attestée par le participe passif 100A, qui entre en composition du nom du « bouc », sî-1991 = atudu (Syllab. A, 49) «l'animal aux cornes dressées » (Friedrich Delitzsch, AS, p. 48), par opposition au «bélier», qui s'appelle si-mul. (W. A. I. 11, 6, l. q, c) «l'animal aux cornes arrondies » comme le disque d'un astre (voy. Friedrich Delitzsch, AS, p. 50). En outre, dans la forme objective du 1" indicatif de la 2' voix, causative, que sournissait le passage cité tout à l'heure dans la note 1 du verset 3, NA-M-TÄ-IQ (pour NA-N-TÄ-IQ), il est certain que le verbe représenté par ► est 1Q, et non GAL, car c'est l'influence du contact avec

396 OCTOBRE-NO YEMBRE-DÉGEMBRE 1878.

un a qui modifie en a la voyelle de la particule formative de la yqix. Tā au lieu, de, Ta, modification, que la scribe a exprimée dans l'orthographe en insérent un e entre le signes syllabique Ta et l'idéogramme du radical 10, NAM-TA-E-10.

(2) Nous avons encore, dans un autre hymne au Soleil, W.A.I. iv. 20, 2, 1, 5,6:

Accadien. Grant Control of Contro

En comparant ceci à la forme de parlicipe que nous avons dans notre texte, 10 SABURAZU NE = ina pité ka, nous constatons positivement l'existence d'une expression composée ro SABURA, mot a that * porte - ouvrir *, que les versions assvriennes traduisent per ADD . ouvrir. Le simple - YYY SABURA a aussi cette signification : SIK SABURA = pila herati convreurdes fontaines, W. A. I. rv, 14, 3, 1. 9 10; mà sabura (tra: daction: assyrienne détruite) « action d'ouvrir la bouche » " Lt 79, C, l. 71. Dans tous ces passages je transcris le signe Parse que cette lecture lui est donnée dans Syllab. A. 132; et que dans un fragment bilingue encore inédit j'ai relevé THE INSABIRA (écrit d'une manière purement phonetique), avec la traduction ipti a il a ouvert. A la façon dont G. Smith (Phon. val. 10) rapporte les deux lectures sabur, patu, il me paraît qu'il avait fait de son côte une observation analogue. La forme purement phonétique que je viens de signaler indique pour la voyelle de la deuxième syllabe un certain flottement entre sabira et sabura. En même temps elle établit que c'est bien de cette dernière saçon

qu'il faut transcrire the bill, dans Syllab! A', 132', et non sastana, comme à proposé recemment M. Friedrich Delitisch. Au reste; en dehors de cette preuve formelle, ill & avait déjà deux raisons décisives de rejeter la nouvelle lecturé mise en avant par le savant professeur de Leipzig:

Cette lecture, en prenant *- pour sin, supposerait ce, caractère employé avec une valeur phonétique dont l'existence est incontestable, mais qui demeure toujours exceptionnelle et rare; or, dans l'expression des lectures accadiennes que contient la première colonne des Syllabaires. les scribes ont été (comme, on devait s'y attendre d'après les veaisemblances naturelles) très-soigneux de n'employer que les valeurs phonétiques les plus habituelles, de manière à ne pas prêter au doute;

2° SASIRRA serait l'état de prolongation d'un mot SASIR, et, généralement, dans les Syllabaires à trois colonnes de la première classe et dans ceux à quatre colonnes, les noms accadiens sont donnés à l'état absolu, sans l'être sous leur, forme prolongée. and a section of the answer

Dans Syllab. A, 132, la traduction de -TTTT = SABURA est toute différente de celle que nous venons de constater par le 1 verbe putil, nnp. C'est rit kub issuri « le vol des oiseaux », de : רכב. Je restitue ainsi dans la colonne assyrienne, d'aprèsi W. A. I. 11, 33, l. 15, a-b¹, où nous avons → ₹₹₹₹ → ₹₹₹

W. A. I. 11, 33, l. 17-15, a-b, enregistre tout un groups de mots de la racine sémitique de בכב, avec leurs équivalents accar, And Broke Bearing

DUGUNIR = rakabu «action de transporter, voiturement» (le pres mier élément du mot accadien est ici sûrement 🔏 = pugu = birku genou, Syllab. AA, 6);

GUSUR = rakabu sa kasiptiv «voiturement d'une sorcière» (sur kasipiu «sorcière», voyez W. A. I. 1v. 56 verso, l. 19. — gusun est une « poutre », et, en général, un morceau de bois; on voit que le manche à balai des sorcières trouve son origine dans la magie chaldéemue);

= rithub ișsuri. Une glose indicative de la prononciation y accompagne - TITT ce le fait lire sessid; on y reconnaît avec certitude (conformément à l'orthographe idéographique dont cette glose donne la lecture) le dérivé duplicatif d'un radical sid (synonyme de sabura) avec assimilation de la consonne finale du premier terme du redoublement à la consonne qui la suit immédiatement (sessid pour sedsid ou sidsid), nouvel exemple de ce fait capital pour la phonétique, que l'on constate toutes les fois que la prononciation est indiquée.

Entre les deux notions de «voler» et d'«ouvrir», il n'y a qu'un seul lien possible, l'idée d'«élever», et tel me paraît avoir été le sens premier du radical SABURA. En effet, la langue d'Accad exprime la notion d'«ouvrir» par deux sortes de mots, ceux qui signifient primitivement «fendre», comme GAB (voy. mon étude sur ce mot dans le Journal asiatique de février-mars 1877, p. 235 et suiv.), ou «percer, perforer», comme BAD, puis ceux qui signifient primitivement «élever», ouvrir comme quand on lève un couvercle, une

ENESUD UDDA = rakabu sa umani « transport d'une armée » (l'accadien s'analyse en « (pour) l'éloignement — faire sortir »);

ANATA GUD = rakabu sa samsi « marche du soleil » (l'accadien vout dire, mot à mot, « en haut — être étendu »);

sessid xu = rithub issuri « vol de l'oiseau »;

DUGUNIA, qui y figure, se retrouve avec une acception un peu différente dans W. A. I. 11, 48, l. 22-25, a-b;

sub (glose śu) = zaraqu • répondre, faire sortir • (קרק);

(glose s0) = zirqu insigne (voyez Friedr. Delitzsch, AS, p. 94);

pugunin = rihutav «action de s'éloigner, de s'échapper» (cf. ar. عرب ghez كراك « «ouvrir, relâcher », correspondant dans beaucoup de cas à l'hébreu מסר);

us kaga (ou dugga) = rahú «action d'éloigner, de laisser échapper».

trappe ou un rideau. Ce dernier cas, comme nous venons de le voir, est celui des radicaux GAL et 10, exprimés, l'un et l'autre, par l'idéogramme — [4] E. C'est encore celui de BAR, dont nous étudierons une autre sois le sens originaire d'« élever», et qui prend l'acception d'« ouvrir» dans des expressions telles que kà BARRA « l'action d'ouvrir la bouche» (W. A. I. 11, 39, l. 4 et 5, a-b), traduit en assyrien» pû pitû et pû ussaru, ou si BARBARRA (BM, s 12, recto, l. 14) traduit sa pitî inu « celui qui ouvre l'œil». En même temps, dans les textes jusqu'ici connus, ce sont toujours des verbes exprimant l'idée d'« élever, s'élever», que l'accadien emplois en parlant du vol des oiseaux. Par exemple, dans W. A. I. 1v, 4, col. 3, l. 1-2:

Accadien.

χυ DIM RI DAMALLARU XABANIBRINE
Oiseaux comme l'espace vaste + vers qu' + elles + s'elèvent.

Assyrien.

kima işşwi ana asri rapsi littapras Comme des oiseaux vers l'espace vaste qu'elle s'enfuie.

Et dans W. A. I. 1v, 27, 5, 1. 18-19:

Accadien.

NAMZÛ KÎSÎGABITA BARANRIRIENE L'hirondelle nid + son + de ils + ensemble + le + font s'envoler.

Assyrien.

sinuntav ina qinisa yusaprasu
L'hirondelle de dedans son nid ils font s'enfuir dans l'espace.

Le sens d'« élever » ainsi constaté comme la première acception du radical sabura, celle qui a engendré toutes les autres, nous devons nécessairement y reconnaître un mot d'emprunt, C'est le racine sémitique DD, avec le sens qu'elle nien ana, méen et qu'elle possédait aussi en assyrien, comme l'a montré Ma Friedrich Delitzsch (AS, p. 119), qui y rattache avec raison subuntur ale pays élevés. Le radical vraiment at proprement accadien servant de lecture au caractère HIII dans ce sens, est aid.

Puisque nous avons été amené à parler de cet idéogramme, jes profiterait de l'occasion pour achever de passer; par revire ses diverses significations et les lectures saccadiennes qui six rattachaient diverge de passer par la propie de la passer par la programa de la passer par la programa de la passer par la programa de la passer par la passer passer par la passer par la passer passer

La valeur phonétique axec laquelle le signe signe savariante graphique signification ont passé dans l'usaga des textes assyriens; est kit. Elle provient d'une l'ecture accadienne attestée par les gloses de W. A. I. 11, 48, l. 15 et 55, e.f. Ce radical kit, dans l'une de ses significations, est exactement le contraire de sabura souvrirs, puisqu'il s'emploie pour fermer»; mais entre kit et sabura ou sid, le lien qui existe dans une certaine mesure, et qui a permis l'application du même signe graphique à ces divers radicaux, consiste dans le rapport entre les idées d'amasser, amonceler et d'élever.

En effet, kit signifie d'abord « rassembler, amasser, amonceler ». W. A. I. 11, 48.). 15. e.f. kit = qarasu « rassembler, action de rassembler, de mettre en paquet » (cf. l'aram. 277; l'ensemble des significations du caractère oblige à traduire ainsi qarasu, quand il y correspond; mais immédiatement après vient qarasu sa is « l'action de tailler le bois », où 277 se prend dans le même sens qu'en hébreu; il faut donc, en combra que l'assyrien qaras réunissait les deux acceptions, comme l'arabe (25). E. A. 11, 1, p. 246-247, l. 30.31; umenikit (2° pers. du 2° précatif, 1° voix) = kiris « pétrir » (arabe (25)). Dans W. A. I. 11, 48, 1. 55, e.f., on lit kirt = ka...; il faut completer en ka[rasu « petrir », car immédiatement après vient (la traduction assyrienne detruite) xixi, que W. A. I. 1v. 14, 2. verso, l. 16-17, interprête par 772 « confondre, mèler ». De la aussi « enfermer, fermer »; W.A. I.

z1, 6, 11:12 2, old : ENNUNTA MINIST (3" pers. sing. prefer. de Pindicatif de la 5 voix) = ana itbitti-iklasa * il l'a enferme (Hebra Nos) dans la prison »; W. A. H. 11, 21, 21, 1. 35; codo Krra (participe) «fermant, ce qui ferme» = kulû « clôthre! enceinte's. D'un autre côté, l'idée d'amonceler conduit à celle de gunfler, enfler v. W. A. I. H. 17, 1. 68, a-b: A NAG KITA « l'eau bue gonflant » = epihu « l'eau qui en buvant fait enfler » (syr: Was). Nous trouvons aussi (W. A. I. 11, 30, 1: 16, e-f) Y ביין interprété par uru « grossesse » (de איז); mais ane glose nous apprend que c'est là un groupe idéographique complexe (représentant proprement «le gonflement de la femme il qui doit se lire par un mot particulier, xun. al "Il est plus difficile d'établir une relation entre toutes ces idees et celle de « laisser, manquer », exprimée aussi en accadien par le même signe, mais par un autre radical. Syllab. A & 343 to the section in the street of the section of many highest TAK - ezibu (aty):

C'est de la memé façon qu'il faut transcrire dans W.A. I. m. 48, 1. 32, c-d.; et dans W.A. I. m. 13, 1. 37, a-b. Antaka (3° pers. du participe conjugué de la 1° voix) traduit en assyrien sa izibu v ce qui reste v, ou plutôt c ce qui manque v. A la suite de Tax expliqué par eziba. W. A. I. m. 48, 1. 33 et 34, c-d., enregistre comme exemples de ce sens deux expressions accadiennes auxquelles l'analyse donne un caractère estangement recherché:

i e kalatik mili a kaspa je sambili

pas, ne manquant pas » = birşu «accumulation exulsérante» (cf. aram. 773);

GAR NAM NUTAKTAK, mot a mot « quoique ce soit ne laissant aucunement » = gansu (pour gassu) « accumulation exuberante, trésor » (cf. D) « grand, abondant, copieux »; syr. « trésor, richesse »).

Dans un document astronomique décrivant les phases et

402 OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1878.

la marche de plusieurs éclipses (W. A. I. 111, 51, v11, 1. 38), je lis, avec le verbe zur représenté par notre idéogramme :

atalu imnasu ipalkat ninnu izib L'éclipse à sa droite (de la lune) passe, par suite reste

> amaru sumelisa le voir de sa gauche.

« L'éclipse (qui est partielle) passe à droite de l'astre, dont le côté gauche garde son aspect ordinaire ».

une glose donne la lecture GUDIBIN (W. A. I. 11, 48, 1. 36, a-b), mais nous en ignorons la signification.

ß.

ACCADIEN.

MAX ANA AZAGGATA

très-haut (1) du ciel brillant + dans

PAPXALLAZU NE

(dans) mouvements rapides + tes (2) les.

ASSYRIEN.

ina] şi-ru-tı sa
Dans les plus hauts des

same (ANe) elluti ina (KÛ.MES)

cieux brillants à

i-te-it-tu-qi-ka
tes mouyements rapides.

(1) Syllab. A, 336 et 337:

MAX . FII . sîru e très-haut, le plus haut, suprème · (cf. W. A. I. π, 31, l. 22, f-g).

MAχ FII rabû «grand».

On interprète aussi MAX par ma'du « nombreux »: W. A. I. 11, 31, l. 21, f.g. Mais la traduction la plus habituelle est sîru; elle se rencontre à chaque pas dans les documents bilingues. Pris substantivement, ce mot de MAX, qui exprime toute espèce de notion de grandeur poussée au plus haut degré, est traduit rabû « grand, magnut, chef »: W. A. I. 11, 31, l. 18, f.g; cf. l. 36, b. Purement accadien d'origine, le mot a passé dans le langage de la population sémitique; on trouve quelques exemples de mahhu « très-haut, très-grand, très-nombreux », jusque dans les inscriptions purement assyriennes (exemples dans Norris, AD, p. 765 et suiv.).

(2) Sur le mot (et sa signification, voy. ESC, p. 22. Seulement il paraît positif aujourd'hui qu'il ne faut pas transcrire, comme je faisais dans ce travail, NIRYALLA, mais PAPYALLA. Est ici un simple déterminatif aphone, comme le prouve l'échange des deux orthographes où ce signe est exprime (W. A. I. IV, 5, col. 2, 1. 46) ou bien omis (W. A. I. 11, 17, 1. 37, c-d; 1v, 5, col. 3, 1. 17-18 et 24-25, et passim), avec la même traduction muttalliku ou mutalliku « passager, qui marche rapidement ». PAPYALLA est l'état de prolongation d'un mot PAPYAL, que Syllab. AA, 54, en le prenant comme substantif, interprète par italluku (de הלֹך), synonyme exact de notre itettuqu (de עתק). Jusqu'ici dans le Syllabaire on n'avait su lire que to ZA-AL comme indication de lecture pour -; mais M. Friedrich Delitzsch (AL, 2° édit. p. 66) affirme maintenant avoir discerné dans un nouvel examen de l'original les vestiges de PA-AP-XA-AL, et je ne vois aucune raison pour

rerponer endoutere qu'il énonce. Il en résulte que de le le avec ou sans le déterminatif (; rie réprésente pas le radical simply of the learning of the et suiv.), mais un composé PAPYNITO dont ce radical est un des étémients (voyordul restence que jien un déjà dit dans le U12. qui est aussi que che de le le chiqui dirva qui pinaita faincael respond a Thébreu 232. Hedatur est la «joie», la «satisfie tion », la « réjouissance », de la racme 7771. Pour l'emploi de l'ideogramme avec cette lecture dans les textes assyriens, ov. G. Smith, Assurb., p. 5, l. 23; 224, l. 50; 312, l. 75, 314, L qo. zur «joie» se ramanana un radical verbal «etre satisfait, être joyee, dont nous avons le derivé factitif par applicion, apprime, an en en en le mucequi n'a pas de version assyrienne (W. Allang 25, col. 1 | 1, 24) sabil XIX ULLA PAR ZALLA AAN (1) memesubyol son cour, lappa rition du jour aussi » (E. Xur Xilla — in adda dans W. A. I. rition da jour aussi » Ch zurzuma IV. 18, 1.4. 6-7. Let $\chi_{\text{ULTES}} + hadis$ est un adveche regulièrentend the later of the later

encore expliqué dans N.A. I. 11, 20, L. 27, c-d, par l'assivien nigü, el. 3, ich ab junging addingen agrériquis and l'assivien nigü, el. 3, ich ab junging addingen agrériquis and ibbi. I'un et l'autre appartenant manifestement à la racine 123 (arabe), que sa significations primitive de délivrance.

expansion, avait conduit en assyrien à celle de joie.

les Syllabaires, c'est toujours pour teurs valeurs phonétiques ordinaires dans les habitudes de l'orthographe assyrienne, et non dans celles de l'orthographe accadienne, que sont employés les signes de l'écriture.

Kissii est la direunion vi le massemblement vi de la raciné viio, qui est aussi celle de histati «légion, soule », es qui con respond à l'hébreu DID. Hidutav est la «joie», la «satisfaction», la «réjouissance», de la racine 1771. Pour l'emploi de l'idéogramme avec cette lecture dans les textes assyriens, voy. G. Smith, Assurb., p. 5, l. 23; 224, l. 50; 312, l. 75; 314, l. 90. XUL «joie» se rattache à un radical verbal «ètre satisfait, êtra joyeux», dont nous avons le dérivé sactitis par duplication, au participe, dans ce passage d'un hymne qui n'a pas de version assyrienne (W. A. I. IV, 25, col. 1, l. 21): SABI XULXULLA PAR ZALLA AAN «réjouissant son cœur, l'apparition du jour aussi». Cf. XULXULLA = hidatů dans W. A. I. IV, 18, 1, l. 6-7. Ici XULLIES = hadis est un adverbe régulièrement forme de ce mot xul.

| XUL (la prononciation indiquée par une glose) est encore expliqué dans W. A. I. II, 20, l. 27, c-d, par l'assyrien nigü, et, à côté (l. 32-34, c-d), nous avons nug libbi, l'un et l'autre appartenant manifestement à la racine 122 (arabe), que sa signification primitive de délivrance, expansion, avait conduit en assyrien à celle de joie.

Quant à bibrû, c'est une forme CCC pour CCCC de la racine CCCC. comme dadmu pour DCCC de CCCC (Friedrich Delitzsch, AS, p. 143). Le sens est « favori, celui en qui on se complaît »; ainsi, dans un hymne unilingue, je vois Maroudouk appelé bibru sa abisu « le favori de son père ». Dans l'accadien BIBRA, qui y correspond, nous avons donc, comme tout à l'heure dans sigan et dans sabura, un exemple des emprunts que, pendant la longue durée de leur existence et de leur editact, la langue d'Accad a faits à l'assyrien sémitique c'emprunts qui sont, du reste, infiniment moins multipliés que ceux de l'assyrien à l'accadien.

والقوار الموقول الأنتواج وماء والكراوي الرواز والأرادي والمراورة وأرجان ومريا والأرادية

XII,

(2) Nous (avons ici un mot que) la version assyrienne semble avoir omis de rendre. La désinence ne, écrite phonétiquement parès l'ideagramma de le mot, est celle d'un pluriel, ou bien de l'état de prolongation, d'un padical se tern minarit on Not ayant pour voyelle dominante B ou III est, du reste, impossible, dans l'état actuel des connaissances ¿ de traduire et même de transcrire ce mot, car nous ignorons la lecture et la signification de l'idéogramme was trained at the contract A Same of the state of 31(3) Also sens est ici positivement déterminé par la version assyrienne amais la transcription du radical verbal est encore douteuse. Entre les diverses dectures dont est susceptible: l'adéogramme La Laldvoy, ce que nous en avons dit dans le Journal anatique, avriliain 1878, p. 311-313}, celle qui m'a! parte la mieux convenirà la phrasa est san « pousser en avant » au sens transitif ou intransitifi (susceptible de polariser se voyelle en sansous l'influence du voisinage de certains sons vochiques, "d'on le caractère passe dans les usages assyriens avec la double valeur phonétique de sar ettdel ken) al je proise dont ici dans will, son dérivé duplicatif sansar. L'acception; dans te cas, comme celle du sémitique 272, qui le traduit, est proprement « s'approcher », et c'est ainsi qu'à laro voix dencore traduit par le pael de 275; nous le voyons

Ali, A' édit. (p. 173, 173, 175, 180) —— vitament a control of the months of solution of the management of the months of the mon

prendre la signification que lui donne M. Friedhich Belitzsch.

kâsi śule kitti williagurabki i Pour toi, un décret de justice te concerne.

1 L'hymne que nous étudions offre une riche série d'exemples de la voix verbale que, dans mes travaux antérieurs, j'ai

classée comme la 7 (LPC, p. 199 et 226). C'est d'abord ici SAMURADANSARSAN, puis un peu plus loin SAMURADABLIGIES et sanadangun. Cette voix est produite par la combinaison de trois particules formatives, sa ana et da ces deux dernières sont celles qui caractérisent la 3° voix, coopérative ret la 2° causative. Quant à sa, ne connaissant de la voixi que j'appellais alors 7° que des exemples à la 3° personne ; je conjecturais! (LPC, p. 169) que sa y était un pronom sujet de cette personne. Ceci a été démenti par la constatation, que j'ai faite depuis lors (ESC, p. 326), de l'existence d'une voix plus simple à laquelle doit appartenir légitimement le rang de 7. tandis que celle qui nous occupe devra désormels être classée 13°, à la suite des autres voix à combinaison de plusieurs formatives. Dans cette vraie 7° voix, sa est positivement une particule formative qui se préfixe à toute l'agglutination verbale, même au pronom sujet; nous y avons, par exemple; à la 2º pers. du 2º indicatif, le radical werbal étent une, SAMUNEAL (SA-MUN-EAL) traduit en assyrien dural a tenétablic, tu étends » (W. A. I. 4V, 26, 4, 1. 46-47). Lie sons de les pasticule sa est confirmatif, comme nous le voyons dans Syllab. A, 62, où, prise isolément, elle est traduite par l'assirien lul « certes, soit ». the fee and lest proportion to

Dans la voix que nous appelons désormais 134 elle se combine aveclles deux autres particules RA et DA; la voix verbale, étant confirmative — coopérative — causative. Sous le bénétice des observations précédentes, nous pouvons maintenant bien comprendre le mécanisme de sa conjugaison, où le pronom objectif, quand on l'incorpore, s'insère entre la première et la seconde formative, tandis que la place constante du pronom sujet est à la suite des trois formatives et immédiatement avant le radical. Les formes que fournit notre texte doivent être analysées en :

SA-RA-DA-N-GUB, 3° pers. sing. prét. du 1° indicatii;

SA-MU-RA-DA-N-SARSAR, 3° pers: sing. pret: du 1° indicatif, object. (2° pers. object.);

trame Missipantia Gizsa d'apsi vilus arrit du a' indicati object. L'aprin object de la mana a unu sa caracterise par sa a. na conne se munero i 3 a la voix caracterise par sa a. na ba donne se nu mero i 3 a la voix caracterise par sa a. na ba donne se nu mon continuo de caracterise par sa a. na ba donne se nu mon continuo de caracterise par sa a. na ba donne se nu de caracterise par sa a. na ba de caracterise par sa a. na caracterist par sa a.

Dans les formes de cette 12° voix, et sans doute aussi de la 12° voix, et sans doute aussi de la 12° voix, et sans doute aussi de la 12° voix et sans doute entre la 12° voix et sans doute entre la 12° voix et sans de la 12° voix

kà SUMABANGALILES, At. Kà BUMABANNAL-RIEBALI-ESQUASSIONA données pour synonymes et traduites toutes deux appa illabbinaka « ils ont prosterné leur face (mot à mot : leur nez) devant toi ». W. A. I. IV, 30, f. verso, l. 8-10.

Il faut analyser:

4) CAPIEN.

SU-MA-RA-NIGALLI-ES P. p. plur. proten as indicat. object.

SU-MA-RA-H-MALLI-ES, 3° p. plur. preter. 1° indicat. object. (2° pers. obj.), radical MAL.

Notons en passant celle des deux radicaux gar. et mal, de même que nous avons celles de gen et men, pour exprimer la notion d'aêtre 3 d'ule gan et man, traduits également sakanu (W. A. I. 18) / 150 d'ans une sorte d'exercice grammatical sur les échanges de consonnes, établit déjà le parallèle entre ses derniera radicaux). Ges faits semblement que accadienne une permatation de mune d'anne la phonetique accadienne une permatation de mune d'anne d'appendient de gu. Déjàs antérieuxement jésais signalé (EA, 1, 1, 1, 1, 1, 1)

par l'échange des formes du ma d'il ma vec'n le chaft de par l'échange des formes du mar de la contra pour runc de saint la contra par l'échange des formes de la contra pour un contra par l'échange des formes de la contra par le charge de centre par la contra par la c

Dans les formes de cette 12° voix, et sans doute aussi de rapaib ab sect temped en et au velnoite itum objets en et la premier et sans doute aussi de rapaib ab sect temped en et la premier et la promier et la pro

because the solution prosterne teur face (mot a mot : 16 devant tois. W. A. I. 1v, 30, 8, verso, 1. 8-10.

suma na ne ne Lies ma polur preten au indicat. object.

Notons en passan vette de deux radicaux cane et mar, de mème que nous avons celles de cen et men, pour exprimer la notion d'être est el de can et man, traduits également sukunu (W. A. I. (x)/245/5 qualans une sorte d'exercice grammatical sur les échanges de consonnes, établit déjà le parellète entre est dernicre artisaux. Ces leits semblementen de ramental al phonétique accadienne une permuentibassanceumes me v, par l'internédiaire de cu. D'és est internédiaire de cu.

410 OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1878.

fall of a	1	
A 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	ASSYRIEN.	31 *
be-lit	ili	el-și-is
	des dieux (4)	en fète
to the distribution of	iz-za-az zu-ka	
ii '	te conduisent.	

' '(1)' Il y a ici désaccord complet entre le texte accadien et la version assyrienne. Comme il arrive plusieurs fois dans ce genre de documents, l'accadien, mentionnant une déesse, la désignant par un de ses titres qualificatifs, «la Dame de la couronne, de la tiare »; le traducteur, assyrien y a substitué son nom plus habituel Belit ili. La grande Belit est désignée de la même manière par l'appellation - 1 1 - X (devenue allophone dans un texte purement assyrien et ne différant de celle que nous avons ici qu'en ce que le mot menna n'v est pas accompagné du suffixe BI, du cas déterminé de la déclinaison accadienne), dans l'inscription des Barils de Sargon à Khorsabad (l. 38 de l'édition anglaise; 1. 45 de celle de M. Opport), où elle est en outre désignée comme - banit ili « génératrice des dieux ». L'idéogramme ; ; entrant dans la composition du nom divin qui nous occupe, est interprété par « couronne, tiare » dans W. A. I. 11, 20, l. 41, c-d., où une glose en donne la prononciation MEN. On remarquera que ce sont précisément ces deux signes, les phonétiques normaux pour écrire ME-EN, que la composition du caractère complexe bienfait » est traduit age supû « créant les couronnes ». Aux lignes 15-16 du même document, le composé abstrait NAKA-'Mén', illot à mot «la qualité de (posséder) la couronne», a été rendu dans la version assyrienne par surrut « la noyauté ».

Dans notre texte, la forme de prolongation en NA confirme la lecture men. Celle-ci me paraît être le résultat d'une corruption phonétique et d'une contraction, avec élision de la voyelle initiale, de AMI BNNA = agû elû « tiare élevée », que W. A. I. 11, 30, l. 19, g-h; donne sous se forme pleine. Si cette explication est admise, The MEN désignerait spécialement la cidaris, la tiare droite et élevée des rois, tandis que AMIA (pour lequel W. A. I. 11, 32, 1. 13, g, dans une glose, donne le synonyme EGA emprunté au sémitique AGÛ) serait l'expression générale pour toute espèce de r couronne ». وويند باز باويند ياجي

(2) Syllab. A, 98 et 99, interprète le signe (1) le le vil. par ullu et ulsu; deux mots auxquels il faut attribuer sarement la signification de « sête, réjouissance», de premiero de la racine 277; le second de viv. Cette dennière moine se dessine encore plus clairement dans l'adverba que mout avons ici, elsis menifotem, traduisant l'adverbe accadion unil peu non The Une pariante de Syllabi A1999, substitue ital. in midiada, M. Friedrich Velitzsch (AL, 2 edil. p. 148) restituel de fla manière la plus heureuse hasasu, le verbe d'où dérive histatue, dorine dans W. A. I. s., 43, 1. 25, a-b Commensynonyme de allus libbi «réjouissance du cœur, joie, ; à la 1. 26 du même document un autre synonyme est nambatu, et à la .l. 18 ulsuvva ligure comme une variante de ulsu.

13 10 10 11 11 1 (3) Izzazzu est à cet endroit, dans la version assyrjenne. pour izzazizu; c'est un niphalel du verbe m mettre en mouvement. C'est, en effet, par l'intiniții du aphel de ce verbe, uzuzu, que l'ideogramme est interprété dans Syllab. ΑΛ, 57.. beenta to as a great sope is a contract

1 49 1 1 1 1 1 1

Un certain nombre de gloses des tablettes lexicographiques donnant, la lecture de ce caractère. Telles qu'elles ont été publiees jusqu'ici, on y lisait sux (W. A. I, 11, 27, 1, 15, a), et

ALL OCTOBRE NG VOM BRE DECKMBRE 1878.

positif que pair to point, des hopes total fautives at que pages findique to be some total fautives at que pages doubt les pastages findique to be social particular at large for Smith, Transact. of the Soc. of Bibl. Archeol., t. III p. 25.95; Friedr. Delitesch, AL 2 edito, p. 38, note 1. Cest donc a tout que j'ai restitué and dans fin colonne centrale du Syllab. A*, 101:

Le simple LAZ est employé avec le nôme sens au participe de la 1 nondition de la 1 la 12.42.43, où sa traduction assyrienne est détruite : 10 ZIDA MERMER LAGA

Le nom conventionnel araduguni, impliquant la combinaison de trois traits honizontaux, = avec = , semble plutôt désigner une forme de caractère telle que ne s'est pas jusqu'ici rencontrée, ou même Les gloses indicatives de la prononciation LAX accompagnent dans les tablettes la traduction du signe qui nous occupe par le sémitique שלל « enlever, emporter, dépouiller, piller . W. A. H. 17, ty 15 et 16, a-b : LAX msalalu; LAX-LAX = nasallaly W. A. Joilled & Tolking This LAX = salatav; a.W. A. I. H. 18 82 1, 62, Cod j LAXLAX = itastulu. Mais telle n'est pas la signification la plus ordinaire de l'idéogramme, bien qu'on le trouve aussi rendu par sabata « prendre » (Sayce , Assyr, gramm, p. 37, nº 307). Le sens principal est celui de « faire aller, pousser en avant, mettre en mouvement », conforme à la composition du signe, qui est produit par le caractère pur aller a deux fois répété par superposition (d'ou son nom conventionnel arada minnabi, gradubă isolement, et arada en composition étant la désignation de : ; voy. mes Syllabaires, p. 57, 61 et 64), C'est dans ce sens que est oftraduit par le verbe mi et, comme substantif, -zamarchen (Go Smith, Rhon, val, nº 228). En effet, l'idée de zamise en mouvement peut être ici somme il arnive pour begucoup de verbes accadiens, transitive ou intransitive. De wła Lemploj du dériyé duplicatif kazkaz ja la 5° vojy des cas ou l'assyrien le rend par l'ittanaphal de

Diddige / ngurughds?daskard aggædnulgeharge/munbajgamejes

The state of the second of the second of the state of the second of the

G. Smith (Transact! by the Suc. of Bibl. Artheology; E. 111, pr 5022 a etabli due, dansi acception de metre en mouvement, take after, but meme the sally cheene after, take ideogramme se lirat encore en accadien 12. De Tai le linot mot celai qui fait aller le navire cer le violi qui fait aller le navire alle pilote le rameur. le bateller , il passa en dissyrien sous la forme malahu guyx maray a kushi sa malah araega de Parieur 3), ou planot rass, then a compressa de thatthe par texpression How harmier, materot , combone a contest les - Pangues semittoues et vielt vant vier in modern austigre vie la iner, l'accadien MA-LAY, se compinisant, comme fous les idiomes en paren cas, a eetic assonance portuite detre deux and a composition clant la designation de la composition clant la designation de la composition clant la designation de -INTER SHOOTES and TA-C1 . 1 Correy C. 151, 08 . 15 . A. W. Caned Cost et rubd (settinging Subb Sere), salbary and mil kar had le olverbe, LAYLAGIES et honsengres will ed sume and tanuzi uzzaz-"Duka les dieux du ciel Pont codduk du combata, trax racies cst le pluriel du prétent de l'indicatif impersonnel de la orth voix du derive dupricalit de hotte verbe, ûlzilzilet mun-LAYLAGIES celul de l'indicatif impersonnel de sa 3º voix; eliquanta àn mun sanches d'inous de regonnaissons parce certitude

414 OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1878.

une 3° pers. plur. prétér. du 1" indicatif de la 9° voix du verbe et. W. A. I. 11, 18, l. 45, a-b, fournit encore ganen-laxuages (pluriel du 1" précatif de la 1" voix) = lûkayan l'qu'il établisse « (la construction de la phrase a permis de mettre le verbe au pluriel en accadien et au singulier dans la version assyrienne), et W. A. I. 1v, 18, 1, l. 42 et 44, suna ganenlaxuages = ina zumrisu lûkai[nu] «qu'ils établissent dans son corps», car kânu (112) est donné par AA, 57, à côté de uzuzu, parmi les significations de laxi W(A. I. 1v, 5,1col. 1; l. 48-51, traduit même le verbeisimple, non plus par 111 « mettre en mouvement », mais par 112 « lixer, se fixer » (sur ce dernier mot, voy. plus loin la note 4 du verset 9)

- 1	Accadien.					
ANA (Dans) le ciel	DAMAI vast	LLA KÎ e sie	kử A ge A	nou .	LUGALLAGE roi + de	
хогливі malignement s	LAGA	MES "	· GABRI	ng t	IKA 1 MES	
laces to the his						
ina same Dans les cieux	rapsuti	subat	Aniv'	, sarri	limnis	
ils s'étaient	fixés	va maḥ et riv	irå ul al ⊣non	ils a	isú vaient.	

Dans les formes plurielles du dérivé LAZLAZ qui viennent d'être citées, comme dans celles de la 13° voix du simple LAZ que donne le texte étudié par nous, mous constatons que le radical, LAZ à l'état absolu, dévient LAGI (orthographié per le participe est LAG-A, orthographié commerciel participe est LAG-A, orthographié commerciel d'ai établi ailleurs qu'un derlaîn nombré de mots accadiens, verbes ou substantifs, dont la racine se terminait par

une gutturale, un L, un N ou un M, ne la présentent dans son intégrité que lorsqu'ils reçoivent un suffixe, celui-ci jouant un rôle conservateur et retenant, pour lui servir de support avec une voyelle de prolongation, la consonne finale, laquelle s'élide ou s'efface à l'état absolu, quand elle n'est pas suivie du suffixe (ESC, p. 72-75, 102-107). Ici la racine est manifestement LAG, et nous la retrouvons intacte quand s'y attache le suffixe du pluriel, LAG-I-RS, ou celui du participe, LAG-A; à l'état absolu elle s'altère, mais ne s'efface pas encore complétement; par un premier pas vers l'effacement, elle s'aspire en LAy. C'est cette forme aspirée de l'état absolu qui devient la lecture normale de l'idéogramme du verbe, , et, pour prévenir le lecteur de la manière différente dont il saut le prononcer quand il est suivi d'un suffixe de nombre, de temps ou de mode, on trace habituellement le complément phonétique GI à la suite de l'ideogramme du radical et avant l'ex-ment phonétique GA également après le radical quand il s'agit du participe, A Mais il faudrait toujours lire LA-GIES, et non LAZES, ou LAGA, non LAZA, si le scribe, usant de la faculté qu'il possédait, s'était borné à écrire ou Wi, en ne joignant à l'idéogramme que l'expression du suffixe.

Le verbe LAX, racine LAG, faisant au pluriel du préterit LAGIES (par suite, au présent, sing. LAGI, plur. LAGINE), est le premier type constaté d'une des manières dont les radicaux se comportent et peuvent se modifier dans la conjugaison verbale accadienne. Mais je crois qu'un verbe tout différent de signification, bien qu'homophone, sourait un second exemple presque certain du même fait grammatical. A côté des formes du verbe EF PAPPARA (ESC, p. 34), les textes accadiens accompagnés de versions assimilement d'autres, comme E FIF PAPPARA (ESC, p. 34), les textes accadiens accompagnés de versions assimilement d'autres, comme E FIF PAPPARA (ESC, p. 34), les textes accadiens accompagnés de versions assimilement d'autres, comme E FIF PAPPARA (ESC, p. 34), les textes accadiens accompagnés de versions assimilement d'autres, comme E FIF PAPPARA (ESC, p. 34), les textes accadiens accompagnés de versions assimilement d'autres, comme E FIF PAPPARA (ESC, p. 34), les textes accadiens accompagnés de versions assimilement d'autres, comme E FIF PAPPARA (ESC, p. 34), les textes accadiens accompagnés de versions assimilement d'autres, comme E FIF PAPPARA (ESC, p. 34), les textes accadiens accompagnés de versions assimilement d'autres, comme E FIF PAPPARA (ESC, p. 34), les textes accadiens accompagnés de versions assimilement de l'état de prolongation E FIF PAPPARA (ESC, p. 34), les textes accadiens accompagnés de versions assimilement de l'état de prolongation E FIF PAPPARA (ESC, p. 34), les textes accadiens accompagnés de versions assimilement de l'état de prolongation E FIF PAPPARA (ESC, p. 34), les textes accadiens accompagnés de versions accadiens de l'état de prolongation E FIF PAPPARA (ESC, p. 34), les textes accadiens accadiens accompagnés de versions accadiens de l'état de prolongation E FIF PAPPARA (ESC, p. 34), les textes accadiens accadiens

qu'il forme su prolongation d. Ce verbe en estrement le lett vé duplicatif d'un ides sadeaux supples que l'ideogramme in est susceptible de peindre. Mais parmi les nombreuses lectures connues de l'idéogramme en question, il n'en est aupuno la este continenti paro la papara la presidenti de constitudo la para la constitudo la para la constitudo la constitució la const wase squirest ground as parituaged by Habte Affing 16 plefic lange lost site. WeiAslddurg siplid. & timpitransoriente & Hoperousesuppedi Selected of interpresentation was also be selected in the selected of the sele Sentiment of the land house of the land of efferre de la comp como de la compania del compania de la compania de la compania del compania de la compania del la compania del la compania de la compania de la compania de la compania de la compania del la compania de delitre themsent in symmunet and it is sent times much certain in the sent certain in desprehingation du dérivous plikatif de se bijang, ordisal transformation/danglinaltenberest protiste pur l'addition du domphimentique protection de contrata la des contrata la des contrata la des contrata la des contrata la descripción de la contrata la con cannit querbaum y thomophisme i tapalis entièrement distinuite l'que possède l'accadien et qui sont LAX à l'étatrabsolque l'arbuvent former leur état de prolongation d'une manière différente, qui ne permet pas de les confondre :

exclusivement ainsi que se forme le présent du verbe, de même que le pluriel du prétérité en est LAXXIES; quant à LAXXA = limsu, dans W. A. (1. dv u) 32, 2 11. 54-55, et nu-LAXXA = limsu dans W. A. (1. dv u) 32, 2 11. 54-55, et nu-LAXXA = limsu dans W. A. (1. dv u) 32, 2 11. 54-55, et nu-LAXXA = limsu nimsu dans W. A. (1. dv u) 32, 2 11. 54-55, et nu-LAXXA = limsu nimsu dans W. A. (1. dv u) 32, 2 11. 54-55, et nu-LAXXA = limsu nimsu dans W. A. (1. dv u) 32, 2 11. 54-55, et nu-LAXXA = limsu nimsu nim noits gnolorq shell you a fa the utitatus in passom xusb sib noits gibbon at so it she conjecturatement, mais, lo noits gibbon at so it she conjecturatement, mais, lo cross, ayec que que vraisemblance; cross, ayec que que sus a son suborint à successor it tab confecturate confe la seconde syllabe du seul mot certain pour dire « pasteur, ajuob ne la casa de la casa

possible de le lire PAPPARGA, c'est sûrement l'état de prolongation Tun mot terminieren deou empiletend nermalit pas ette mirre dhose.

D.P.) denezi – norgana (?)

duplicatif d'un idea ted enex in prosquite, (talingen) ne gritth est susceptible de peindre. Mais parmi les innhreuses dec-Lace connues de l'ideogramme en question, il n'en est an Omise rend facilement admete, dei by transition idialectiqui ome furinstançal se partinstalità de la filipa de la fili Wendelden tiptel de timing in acceptant line de letait verbalement ente blevel tray, drolls ser address in the series of the suppries, dans Syllabuth Autororious pintelens (helle 1991) entions dia manactère : illi il recompagné d'inse indication ide decoupanting emodification deris despublished an attmospherical decoupanting of the desired and the desired an Little agrational Month and Market and Series of the Market agrantic and Market and Market agrant and Market agrant and Market agrant and Market agrant agra Liffert abu mais accompagno ldu Lomptenio tophonetique qui o Bandestinical déterminéem à adoption d'Appa de make ptions possède l'accadien et qui sont 1.12 à l'étatrabsolqma hitaisllar former leur état de prolongațion d'une manière différente, qui ne permet pas de les confondre :

Tout ceci se rattache à l'existence d'un mot accadien ni « dieu », formant son pluriel par répétition, nini « les dieux ». Ce mot n'est manifestement qu'une variante du bien connu ana « dieu's, que nous avons étudié dans ESC, p. 5-14, et que nous y avons vu se réduisant quelquesois à Ina, par élisson de la voyelle initiale.

ACCADIEN.

ALEY WALL SAZUTA KÛVA

la joie de cœur + ton + dans (i) paisiblement (2)

UDPA SARADANGUB

les jours (3) il te fixe (4).

ASSYRIEN.

... u ana nu-uh lib-bi-ku
.... pour la paix de ton cœur

yumi (UTmi) yu-na-za-az-ku les jours'' ils te fixent.

(1) χιιι, dont la restitution ici me paraît certaine, est interprété à l'habitude (un exemple dans W. A. I. 14, g. recto, 1. 19-21) par kusha brillant, splendide, magnifique, (ESC, p. 40; sur le mot assyrien, voy, Norris, AD, p. 546). Au cas déterminé, xilib ou xilibu devient une des expressions de l'idee de adieu . 1 (W. A. I, 11, 48, 1. 28, a-b), mot à mot «le splendide, le brillant;» par excellence. Comme substantif, x111 = kuzbû, en parlant de la femme, est sa « beaute ». sa « grace », sa « seduction », dans W. A. I. H., 33, 1. 64, g. h. - En revanche, W. A. I. w. 4, col. 3, d. 3-15, nous offre È хилата traduit en assyrien ina nubbi. Il faut interpréter, l'accadien a dans la demeure de la joie, et l'assyrient dans la satisfaction, dans la paix »; des deux expressions aipsi mises, en correspondance, celle d'une des langues est empruntée à la notion de la splendeur, de l'éclat de la réjouissance, et celle de l'autre dérive originairement de l'idée de repos, de calme (de la racine נוח). Cet exemple justifie complétement l'équivalence de XILI sà = nuḥ libbi, que je crois retrouver dans le texte que je commente.

La construction grammaticale XILI SÂZUTA nous offre le cas inessif du substantif XILI, XILI TA, puis l'attribut génitif SA, muni du suffixe pronominal possessif de la 2 pers. sing., sÂ-ZU, qui; s'encapsule entre le substantif dont il dépend et son suffixe casuel XILI SÂ-ZU-TA. En représentant ces quatre éléments par A. B. C., D., la construction que l'assyrien emploie pour le traduire, inna nun libbitu, sera D. A. B. C., exemple où se marque bien nettement la différence profonde du génie grammatical des deux langues écrites au moyén du même système graphique.

(2) L'accadien (2) est traduit nuh dans W. A. I. 1v, 18, 2, l. 8-21. En voici quelques exemples empruntés à ce document:

Accadien.

Ville + ta, le repos qu'+(elle) de toi + invoque!

420 OCTOBRE-NOVEMBRE DÉCEMBRE 1878.

Assyrien.

aluka nuh liqbika

Ta ville . le repos qu'elle invoque de toi!

Accadien,

тів тів-кі коул домовавы
De vie + de l'arbre + le lieu de repos qu'(il) de toi + invoque!
(Le lieu de l'arbre de vie,)

Assyrien.

babilu nuh

ligbika

Babylone le repos qu'elle invoque de toi!

Accadien,

EZU SIEDI' URU]ZU SIEDI' UMUN
Demeurc + ta favorise, ville + ta favorise, seigneur

KÛVA
du repos!

Assyrien.

bitka naplis alaka naplis bel nuh.

Ta demeure favorise, ta ville favorise, seigneur du repos.

Le signe relevées par G. Smith (Phon. val.; 102) et M. Sayce (Assyr. gramm., p. 14, n° 142) comme susceptible de la lecture phonétique MA, VA.

Je lis kûva ou kûma, parce que je n'hésite pas à voir dans ce mot un dérivé, et probablement à l'origine un participe, du radical verbal kû, dont l'équivalence avec nil, comme avec nul et 'pin, est bien connue (Sayce, Assyr. gramm., p. 40, n° 462), et que la formation de kûva, tiré de kû, est exactement parallèle à celle de formation de kûva, participe de parler, dire ».

Il n'y a pas à douter que ce ne soit ainsi qu'il doive être transcrit dans la majeure partie des cas où il représente en accadien un suffixe de dérivation. Nous en avons la preuve formelle par le verbe Tip , dont les exemples sont trèsmultipliés dans les textes bilingues et qui s'y montre comme un synonyme exact du simple re daha (Syllab. A, 311), e s'approcher de, s'attaquer, אָף, hébr. החה וֹאַן אַר פּוּאַ hébr. החה

doit être lu TEMA, ou TEMA, car, nous seniavons la variante orthographique 🗶 🖃 qui à 🛌 se substitue le phonétique ordinaire et indifférent de la syllabe MA=VA, dans W. A. I. IV, 29, 3, rector, 1,49-50. L'exemple est emprunté à la 4° voix, où sute ou suteva prennent une signification que l'on rend par le sémitique no « prendre ».

Accadien.

INE

BARMUNSIB

ACH ac เบอกบาย effeticement '15 elle (pour tri) me l'accorderas ville + ta tavorise, Demeure 🕂 ta 🐣 SÅ-BILDU SUTEVAB

la douleur du cœlit³ agrée + la. du repos!

Assyrien.

kinis

naplisinni

annini

Efficagement | Sais-moi girace et sangrée (migs | lamentations. ta ville favorise, favorise, du repos seigneur

La version assyrienne, dans le verset que nous commentensi, n'espas any successaire de prendre le miot ne va papili vient reason virus de la propied de la compania del compania de la compania de la compania della compa detendent best best state in the entrale is it is a state of the state avec อบห et วิวา, est bien commité désalus, กฎะ คุด เคยเลาสุรค p. 40. nº 462), et que la formation de kûva, tiré de kû, est examples and tourn little another and the table day, magnification (ESC, p. 32). UDDA = urru: W. Aprill unpling h. 60 [eff. pre) uppank organice innotymijannehlermobilten berours giWa.A. 1. W. 28, And 506, (Cest) comet it set non PAR's quildit letre employé and stranscription de bidicheramme attoquendi il!

représente la notion de « jour » dans le sens de temps. Nous en avons la preuve dans W. A. I. 11, 48, l. 12, a-b, où une glose donne la prononciation unune (il faut ainsi corriger le texte imprimé), avec élision de la première consonne à la rencontre de pq, pour l'adverbe composé p par l'udoque. L'udoque cas que ce soit ». Il faut donc lire dans W. A. I. 11, 10, l. 22, c-d: uqureu unamenu (pour ud-name-ku) = ana matima ana arkani « en quelque cas que ce soit, à l'avenir » (sur le premier de ces adverbes voyez encore W. A. I. 11, 10, l. 4, c-d; le second est traduit ana arkit yame « pour la saite des jours », dans W. A. I. 11, 48, l. 13, a-b)! Nous comprenons ainsi à quels cas et à quelle altération du mot ud « jour » fait allusion Syllab. A, 81, quand il explique par u = yumu.

SARADANGUB, que traduit cet yunazazhu, est la 3° pers. sing. prétér. du 1° indicatif de la 13° voix d'un verbe GUB. Du même verbe, à la même voix, nous avons le singulier prétérit de l'indicatif impersonnel au verset 19 de notre hymne: saradagub = izzazka. Au verset 22, c'est l'impératif conjonctif de la 1° voix, avec suffixation du pronom personnel de la 3° pers. comme régime: uagubbabi a fixe-lui et » = iziz va « sixe et ».

C'est le sémitique 1134 dont le sens assyrien est «fixer», et quelquesois intranaitivement « se fixer», qui rend presque constanament l'idéogramme , quand il est lu par le ra-

dicul cus, lecture enregistrée dans Syllab. A', 100, et déterminée par la forme de prolongation en BA, GUBBA. En voici quelques exemples:

INGUB (3° pers. sing. prétér. du 1^{rr} indicat. de la 1^{re} voix) = izziz «il a fixé»: W. A. I. II, 11, l. 70, g-h.

ABANINGUB (3° pers. sing. du 2° précatif objectif de la 1° voix) = lizziz « qu'il fixe » : W. A. I. II, 18, 1. 49, a-b.

GUBBA (participe de la 1^{re} voix), dans : SILA GUBBA MES (sur) les routes s'établissant eux » = ina suqi ittanamzazu (var. ittanazazu, l'un et l'autre pour la forme régulière ittanazzazu) sunu « eux, ils s'établissent sur les routes » : W. A. l. iv, 2, col. 5, l. 16-17 et 55-56.

BADAGUB (2° pers. sing. prétér. 2° indicat. de la 2° voix) = ittaziz « il s'est fixé, établi » : W. A. I. IV, 7, col. 1, l. 12-13.

GANIMTAGUB (pour GANINTAGUB, 3° pers. sing. 1° précat. de la 2° voix) = lizziz « qu'il fixe » : W. A. I. rv, 8, col. 3; 1. 44-45.

χαΒακαΝGUBBA (3° pers. sing. 2° precat. object. de la 3° voix, avec 3° pers. object.) = lizziz « qu'il fixe »: W. A. I. IV, 15', verso, l. 27-28.

ABARANGUBSU (contracté pour χΑΒΑRANGUBBUS, 3° pers. plur. du 2° précat. object. de la 3° voix, avec 3° pers. object.) = lizziz « qu'il se fixe » (la construction de la phrase et la nature du sujet permettent la divergence de nombre que l'on observe ici entre l'accadien et l'assyrien): W. A. J. II, 18, 1. 43, a-b.

Voyez encore, dans l'hymne à Istar, publié par M. Friedrich Delitzsch (AL, p. 73-75, 7):

Recto, 1. 23-24: MUNIKU GUBBA DIL GUBGUBBA « pour les saisons je fixe, au temps accompli, je fixe puissamment » = anu sutabul tereti azzaz gitmalis azzaz « pour le retour périodique des saisons, je fixe (les choses), à leur maturité je fine (les choses)»; formule répétée aux lignes 25-26 et 27-

Digitized by Google

28; 'en ajoutant auparavant que c'est pour son père Sin et pour son frère Samas que la déesse fixe ainsi les retours périodiques des saisons.

Recto, l. 29-30: MARA AI PAR-SARRA MUNNAGUBBA MUNIKU GUBBA DIL GUBGUBBA « à moi, mon père, celui qui répand la lumière, me fixe; pour les saisons je fixe, au temps accompli je fixe puissamment » = yasi abi Nannaru yulzizzanni sutabul tereti azzaz « pour moi, mon père Nannar (l'illuminateur) m'a fixé; je fixe le retour périodique des saisons ». Yulzizzanni, pour yuszizzanni, est une forme contractée du schaphel; la forme pleine serait yusazzizanni.

Ce qui est étrange, c'est qu'aux lignes 3-4 du recto du même document l'auteur de la version assyrienne a traduit gubbazu ne par ina uzuziki, ce qui semblerait impliquer l'idée de mouvement appartenant à la racine 111 (d'où uzuzu), au lieu de celle de fixité et de station qui s'attache à la racine 112; mars il faut supposer que uzuza est ici pour uzzuzu. Cf. un second exemple analogue dans W. A. I. rv, 5, col. 1, l. 65 et 67.

Dans W. A. I. IV, 30, 3, recto, 1. 43-44, nous lisons: £A UBUETA NAMBAGUBBU NE = ina tubqat bit la tattanamzaz • dans les régions cardinales du ciel tu ne t'es pas fixé ta demeure • (l'accadien emploie ici la 3° personne au lieu de la 2°; c'est ce qui arrive fréquemment dans les hymnes). Puis, aux lignes suivantes (45-48):

LA GABAGUB NAMBABBI EN = ina bit luzziz la taqabbi « tu n'as pas dit : Je veux me sixer dans la demeure »;

UBUBTA GABAGUB NAMBABBI EN = ina tubqati lazziz la taqabbi «tu n'as pas dit : Je veux me fixer dans les régions du ciel ».

Remarquons en passant dans ces deux exemples, à cause de son importance grammaticale de premier ordre, la forme insolite de la 3° pers. sing. du 2° précatif, GABAGUB, au lieu de l'habituel XABAGUB. Elle prouve d'une manière définitive que, si la préformante de ce mode revêt d'ordinaire la forme

χΛ (et mème χυ), son type primitif, conservé dans quelques rares exemples, était GΛ; qu'elle ne différait donc pas essentiellement de celle du 1^{er} précatif, ⊨ , qu'il faut lire GΛN (et non χ1, comme le voudrait M. Friedrich Delitzsch), puisque nous en avons quelquefois la variante orthographique □ GΛ-ΛΝ.

W. A. I. II, 13, I. 21, a-b, nous offre aussi, dans.une, série d'expressions du langage commercial, kûta-gubba, mot, à mot « en argent fixant, garantissant », c'est-à-dire « garantie réelle, gage, couverture », rendu en assyrien manzazanu. Nous en avons même, dans la ligne 23, a-b: kûta-gubbas miningub = ana manzazani yusziz « il lui a garanti en garantie réelle ».

Quelquesois c'est par 113, au lieu de 113, que set traduit en assyrien :

GANENGUBBA (3° pers. sing. 1° précat. de la 1° voix) = lû kayan « qu'il se place, s'établisse »: W. A. I. IV, 15, 'verso, l. 18-19;

GANENGUBBUS (3° pers. plur. 1° precat. de la 1° voix) = lû kayan «qu'on place» W. A. I. IV, 15, verso, l. 22-23;

χавандивва (3° pers. sing. 2° précat. object. de la 1° voix, avec 3° pers. object.) = lû kayan «qu'il place»: W. A. I. sv, 15, verso, l. 39-40.

Voici maintenant un exemple où c'est le paël passif de 313 qui rend la 2° voix de gub: (D. P.) 10 SAKKUL IBTANGUBBUS « ils fixent la porte et le verrou » = daltu u sikuru kunnu « la porte et le verrou sont fixés » (W. A. I. II, 15, l. 2 et 3, a-b).

Pour ce qui est de la signification du verbe 113 « fixer », propre à l'assyrien, on peut encore citer comme la caractérisant d'une manière particulièrement nette l'exemple de L. 40, l. 3, saqis nanzuzu (pour nazzuzu, permansif du paël passif) « ils sont fixés en haut ». Un autre dans L. 40, l. 41. Mais c'est surtout dans les acceptions de son dérivé manzazu que cette signification de la racine est bien claire.

Nous lisons dans G. Smith, Assurb., p. 277, l. 60, en par-

Digitized by Google

426 OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1878.

lant de la déesse Belit, sa itti Anuv u Beluv sitlutat manzază qui est établie sixement dans la domination avec Anou et Bel. Les officiers de cour que l'on appelle manzaz pani (Senn. Grotes. l. 10; Senn. Tayl. col. 1, l. 30; W. A. I. II, 51, l. 47, s; correspondant accadien nin ou anix siga, W. A. I. II, 39, l. 48, g-h) ou izzaz pani (W. A. I. II, 31, l. 53, c; correspondant accadien gub lim, ibid. l. 52, e), sont ceux qui se tiennent constamment en présence du roi. Dans Tigl. col. 1, l. 26, ana manzaz bit-sadi-matati ana daris veut dire « pour demeurer éternellement dans la Demeure de la montagne des pays ». G. Smith, Assurb., p. 161, l. 87-88: Tammaritu sepá sarrutiya yunassiq va qaqqaru yusesir ina ziqnisu manzaz masariya « Tammaritou baisa les pieds de ma royauté et appliqua sa barbe contre le sol sixé à l'escabeau de mes pieds. »

Au concret, manzazu est toute espèce d'« objet fixé, dressé», comme un « mât» ou un « poteau» planté en terre, GISGAL (voy. Syllab. A, 267, qui donne ce mot comme lecture accadienne de l'idéogramme [[]]); c'est ainsi qu'il s'applique aux deux figures colossales qu'Assourbanabal enleva de la porte d'un des temples de Thèbes d'Égypte pour les transporter en Assyrie (G. Smith, Assurb., p. 54, i. 76; voy. ESC, p. 155).

Dans W. A. I. 11, I. 41, c-d, GI GUBBA ARIKBI = man[zaz sep]isu est « la plante de ses pieds », c'est-à-dire la partie du pied sur laquelle on se tient fixe. W. A. I. IV, 3, col. 1, 1, 40: kì-GUBBÂNITA UMENIGID = ina manzazi sursusu « couche-le sur son séant ».

10. accadien.

, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		
KU	SAR	· GALLAGE
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	la foule (1)	grandement (2)



action de regarder



ils + la + font (3).

ASSYRIEN.

..... sa kis-sat ma-a-ti rabis yu-paq-qu-ka des foules des pays grandement te regardent.

(1) L'équivalence de A, lu sar, avec kissatav « foule, multitude, légion » est donnée dans Syllab. AA, 14. Les autres interprétations du mot accadien en cet godroit sont :

mâdu « nombreux ».

sumdu'u « multiplication »,

rabû « grand »,

buhudu « action de se presser en troupe » (voy. dans Tigl. col. 7, 1. 13, l'expression de buhude sine pour désigner « les troupeaux de moutons »),

sutabû «action de faire aller» (infinitif de l'istaphal de

sutemuqu « prière fervente » (sur ce mot, voy. W. A. I. 11, 39, 1.68, d),

dussů « germination, pullulation »,

nuhsu « abondance, fécondité »,

gitmalu «généreux », ou bien «múr, complétement formé, accompli »,

nahasu sa nuhsi « être fécond, produire abondamment ».

428 OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1878.

- (2) GALLAGE est le cas relatif de GAL « grand » (sur lequel voyez la note 2 du verset 1). Nous le voyons ici, et je n'en connais pas d'autre exemple, employé comme adverbe avec le sens de « grandement, majestueusement », ainsi que l'établit la traduction assyrienne par rabis. Mais on peut relever dans les textes quelques autres faits parallèles de cas relatifs d'adjectifs devenant adverbes, par exemple LAXLAGAGE (de LAXLAG), pour dire « brillamment, en brillant ».
- (3) Nous avons ici une expression composée d'un substantif = —, dont la lecture LABBAR n'est même que probable et non pas certaine, et dont on n'a pas encore relevé d'autres exemples, puis du verbe ak « faire », à la 3° pers. plur. prés. du 1° indicat. object. de la 1° voix, avec incorporation du pronom objectif de la 3° pers. Le sens est révélé par la version assyrienne qui emploie à rendre cette expression yupaqqu, aoriste du paēl d'un verbe npp, correspondant à l'hébreu npp, arabe ¿s, avec le sens d'« ouvrir les yeux pour regarder ». La même traduction est donnée dans W. A. I. IV, 19, 2, l. 42-43, pour une expression accadienne composée de la même manière, mais où le substantif est différent:

Accadien.

PEGARZUKU	DUGGA ?	ÂK	ANA les dieux	
Flamboiement + ton + vers	contemplation	font		
· G	ALGALBNE			
tro	ès-grands.			
***	Assyrien.	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	•	

ana nurika yupaqqu ili rabuti Vers ta lumiere regardent les dieux grands. 11.

ACCADIEN.

well 血红面豆分二甲·

SAMURADABLAGIES-

te conduisent ensemble.

ASSYRIEN.

sa	same (ANe)	ı i	írsitiv (KItiv)	ka-sa
du	ciel	et	de la terre	toi (1)

iz-za-az-zu-ka te conduisent.

(1) Kasa est l'accusatif d'un pronom renforcé et presque démonstratif de la 2° personne du singulier, dérivé du thème du suffixe ka parallèlement à celui déjà connu kâta. De la même façon, pour la 1° personne, du thème suffixe ya dérivent parallèlement l'un à l'autre deux pronoms de même nature, yâti et yâsi. Ce dernier n'a pas encore été signalé dans les grammaires, mais quelques exemples en rendront certaines l'existence et la signification.

Ana yasi a zirritiya qiribta tabta liqrubuni pour moi et mon lignage, qu'ils protégent d'une bonne protection. Tigl. col. 8, l. 34 et suiv.

Ina kakki izzute sa Assur bel israka ana yasi takulli ammaniya adki « dans les armes puissantes qu'Assur, le maître, m'a accordées à moi, j'ai rassemblé les serviteurs de mes armées ». Assourn. col. 2, l. 26.

MARA AI PAR-SARRA MUNNAGUBBA «à moi, mon père, celui qui répand la lumière, me fixe » = yasi abi Nannaru yulzizzanni «pour moi, mon père Nannar (l'illuminateur) m'a fixé ». Friedr. Delitzsch, AS, 2° édit., p. 73, 7, recto, l. 29-30.

430 OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1878.

Les deux démonstratifs suatu et sasu sont les pronoms exactement correspondants pour la 3° personne, formés de la même manière sur le thème du suffixe su.

ACCADIEN.

GÛAS BAR SIBARRI EN

... en ordonnant décision il leur décide (1) certes (2).

ASSYRIEN.

... par-ŝa-a ta-par-ra-aŝ-ŝu-nu-ti

(1) Nous avons encore au verset 22 : Gûas Barbi Barras en commendant, sa décision décide-la = purassusu purus «décide la décision qui le concerne ».

. . . . 6 la décision

Dans les deux exemples, — GÛAS, que la version assyrienne ne rend pas à part, est un adverbe régulièrement formé sur le substantif GÛ « parole, ordre » (qibii, dit Syllab. AA, 50).

Gette signification n'est pas enregistrée parmi la liste nom-

tu décides pour eux.

breuse, mais encore incomplète, des explications de l'accadien - BAR, que donne Syllab. CC; mais notre texte nous permet de compléter ici avec certitude les indications du Syllabaire, puisque BAR y est le substantif que traduit purussu, BARRA l'impératif de la 1 voix que rend purus et SIBARRI, le singulier présent de l'indicatif impersonnel de la 4° voix expliqué taparras. D'ailleurs W. A. I. 11, 28, 1.65, e-f, donne aussi BAR = parasu. L'étude du cercle, infiniment étendu et varie, des significations de - BAR en accadien ne saurait être faite ici d'une manière complète; elle exigerait à elle seule un mémoire spécial et d'un développement considérable. Disons seulement qu'il semble y avoir eu deux radicaux BAR, homophones et représentés par le même idéogramme, mais parfaitement distincts; et que l'un d'eux, celui qui, par un enchaînement d'idées parallèle au passage des semitiques et פרס à la notion de « décider, commander », a pu parvenir à la même acception, est celui dont le sens premier semble avoir été «diviser, couper» (parașu). De là, dans d'autres directions de rayonnement de ses acceptions, l'emploi bien connu de - BAR pour dire « demi, la moitié», et aussi - BAR = ahatav a ailleurs », ahat et ahitu autre » au masculin et au féminin, que nous donne Syllab. CC, 33, 36, 38 et 39.

Le radical verbal accadien KUD nous offre exactement la même filiation et le même enchaînement d'acceptions que BAR. Sa signification première est celle que l'on rend en assyrien par nakatu et gazaru «couper, trancher». Dans W. A. I. IV, 30, 3, recto; l. 45-56, nous avons : Kišak KUDDA = asru parsu « un lieu séparé»; cf. W. A. I. II., 28, l. 66, d-e. Mais l'acception la plus ordinaire de KUD, et. prol. KUDDA, est « décider, juger» (dânu, W. A. I. II., 7, l. 22 et 23, e-f), et même par une nouvelle dérivation « conjurer » (tamû: W. A. I. II., 7, l. 24 et 26, c-d).

⁽²⁾ an est une particule explétive que l'on rencontre assez souvent dans les textes poétiques accadiens, après le verbe

432 OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1878.

qui termine une phrase. Le sens en est encore fort obscur, cependant elle paraît avoir un caractère confirmatif, comme lu dans l'assyrien sémitique. C'est pour cela que nous traduisons par « certes », faute de savoir la rendre d'une manière plus précise. On sait, du reste, qu'il n'y a rien de plus difficile à traduire d'une langue dans une autre que ces particules explétives, destinées à ajouter de l'énergie au language.

13.

ACCADIEN.



(1) Dans la version assyrienne: tuppalas est une orthographe irregulière pour tappalas ou tappallas, 2° p. sing. présent du niphal de php. Sur le sens particulier de « protéger, favoriser, être propice, traiter avec miséricorde», que le verbe assyrien prend à cette voix et dont les exemples sont très multipliés dans les textes, voy. ESC, p. 26.

Le nom, servant de régime direct au verbe BAS (que nous avons ici à la 3° p. sing. prés. du 1° indicatif de la 5° voix, avec notion de la 3° p. obj.), que représente l'idéogramme {-, est ins « attention », et par suite « grâce, faveur ».

C'est ce qu'établit W. A. I. IV, 29, 5, où à deux reprises nous avons la même expression, non plus représentée par ____, mais avec l'orthographe purement phonétique ______ ___ I-NE substituée à l'idéogramme __.:

Rech. I. 49-50: INE ZI BAR-MUNSIB (2° p. sing., prétér. employé en aoriste pour le futur, 2° indicat. object. de la 4° voix, conjugaison postpositive, « tu me feras efficacement grâce » = kinis naplisinni « fais-moi grâce efficacement ».

Verso, l. 51-52: MULU INE BARRAZU (2° pers. sing. du 1° indicat de la 1° voix, conjugaison postpositive) = ameliv tappalasi « tu accordes ta protection à l'homme ».

Cf., dans W. A. I. IV, 9, recto, l. 22-23, INE traduit par naplusi « l'action d'être propice ». Le sens concret primitif est « præsentia, conspectus », assy. panu, mahru. Dans cette acception, l'idéogramme avec lequel s'echange quelquefois son expression phonétique est

Comme synonyme de l'expression (I INE BAR, rendu aussi en assyrien par le niphal de pp, nous avons quelquefois (INE si, où le verbe est si « donner, accorder » :

W. A. I. IV, 7, col. 1, l. 16, et 22, 1, recto, l. 48: SILIG-MULU-XI INE IMMANSi = maraduku ippalissu « Maroudouk (accad. Silik-moulou-khi) lui a accordé protection ».

Ici et dans les deux versets suivants, le texte accadien, après s'être directement adressé d'abord au dieu Soleil, dans le début de l'hymne, parle de lui à la 3° personne; la version assyrienne, au contraire, modifiant sur ce point la construction du texte primitif, continue à adresser le discours au dieu, en employant la 2° personne, C'est pour cela qu'au verset précédent, qui ouvre cette nouvelle partie de l'hymne, bien que la version sémitique donnât taparras, une 2° p., nous avons traduit par la 3°, dans l'accadien, l'indicatif impersonnel sibarri, qui pouvait être aussi bien entendu de l'une que de l'autre.

14.

ACCADIEN.

GE GE	BADIBBI (1) il prend		EN certes.	
	ASSTRIEN.	•		
	qu- d i	tu-sa-aḥ-ḥa-az		
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		tu fais prend	re.	

(1) Rien de mieux connu que la signification de l'idéogramme [EI] quand il représente le radical verbal accadien DIB (Syllab. AA, 42), ét. prol. DIBBI (voy. Sayce, Assyr. gramm., p. 42, n° 484). Sa traduction assyrienne normale et presque constante est alors par le verbe sabata « prendre, saisir », quelquefois par kamu « prendre posséder » et tamahu, tamhu (hébr. [7]) « prendre, soutenir » (cf. G. Smith, Phon. val., 355). Dans Syllab. D, 13, il faut lire:

DIB . Lisbatav « action: de prendre »:

Ici, et je ne connais pas jusqu'à présent d'autre exemple analogue, c'est par le schaphel de 1714 « prendre, posséder » qu'est traduite la 12 voix, simple, de MB.

BADIBBI est la 3º p. sing. prés. du 2º indicatif de la 1º voix.

(La suite à un prochain cahier.)

NOTES

DE

LEXICOGRAPHIE ASSYRIENNE,

PAR

M. STANISLAS GUYARD.

l

§ 1. If existait en Assyrie deux temples très-venérés qui sont désignés, l'un sous le nom de FIIII ♣ E-KUR, mot qui signifie, dans la langue des inventeurs de l'écriture cunéiforme, « temple de la montagne », l'autre sous le nom de FIIII ♠ E-SAR-RA¹, ce qui signifie « temple des légions [des dieux?] ». Le roi Binnirar (R. I. pl. XXXV, n° 1, l. 3) s'intitule « restaurateur du temple E-SAR-RA » et « gardien du temple E-KUR ». Les dieux sont souvent appelés fils du temple E-KUR ou du temple E-SAR-RA, et c'est précisément ce dernier temple qui figure dans le nom de Tuklatpalesar (Tiglatpileser), mot

Le signe doit être lu ici sar puisqu'il est suivi du complément phonétique ra. Sur SAR = kissat «légions» voy. Lenormant, Syll. can., p. 133, n° 14, et cf. R. IV, pl. 29, col. 1, l. 41. — Je désigne par R. le grand recneil d'inscriptions du British Museum publié par Rawlinson et Norris.

dont le sens est « adoration au fils du temple E-SAR-RA¹».

Il est intéressant de constater que les mots E-KUR et E-SAR ont tous deux passé en assyrien avec le sens de « temple », le premier sous la forme ekur, le second sous la forme ešra, au pluriel ešrêti. On lit, R. III, pl. VIII, l. 63 : ina enkur-vi-su ušeziz « je la plaçai (il, s'agit d'une stèle) dans son temple ». Sur ešrêti, voyez \$ 18.

§ 2. M. Delitzsch a cru pouvoir établir que le mot bubut signifie «aliment» (Ass. Th., p. 9). Dans les passages que je vais citer, ce mot ne peut se rendre autrement que par « famine ». Nous avons d'abord (Tuklatp. I, col. viii, 1. 85) les trois mots sunqa, bubuta, hušahha qui paraissent bien être synonymes. Je n'ignore pas que M. Delitzsch traduit sunga bubuta par «manque d'aliments»; mais il me semble que si tel était le sens, le scribe aurait écrit sanuq babati, et n'aurait pas mis sunga et bubuta expressément à l'accusatif. Et d'ailleurs, dans une liste de R., nous trouvons bubutu placé au-dessus de husahu et traduisant le même idéogramme KIII W (R.II, pl. XXXI, 1. 2-3; cf. pl. XXXIX, nº 4, 1. 55). Une autre liste de R. (II, pl. XXIX, nº 1 rº, l. 37, 38 et 39) nous fournit une variante de bubut, à savoir ub-bu-tu. Cette

-

¹ Ce fils du temple ESAR est le dieu Ninip, comme l'a déjà supposé, M. Schrader, ABK, p. 151; mais ce savant s'est mépris sur la lecture et le sens de ESAR.

variante est placée entre sunqu et husahhu, et, comme ces mots, elle traduit un idéogramme composé, dans lequel figure le signe commun \(\) \(\) Il est facile de voir que ce signe doit exprimer l'idée de « manque », car l'idéogramme complet placé en face de husahhu «disette» est ractère | TY = est bien connu; il a la valeur d'aliment; donc \ ne peut signifier que « manque, privation ». Ce mot ubbuțu nous ramène à une racine ebitu qui correspond, lettre pour lettre, à l'arabe غبط. d'où غبطة « prospérité ». On sait qu'en arabe même nombre de racines réunissent deux acceptions diamétralement opposées; cette catégorie de verbes a reçu en lexicographie le nom de افعداد. Dans les rapports de l'arabe avec l'assyrien, l'on observe très-fréquemment ce phénomène. C'est ainsi que le mot assyrien nahšu signifie « prospérité », tandis que l'arabe exprime l'idée de « sort funeste ». Il n'est donc pas étonnant que غبط signifie en arabe « prospérité », et qu'en assyrien ubbuțu ait un sens opposé.

Pour en revenir à bubutu, je regarde ce mot comme une corruption de ubbutu, et lui attribue la signification de « famine », signification qu'il a manifestement, d'ailleurs, dans un passage d'Assurbanipal (éd. Smith, p. 109), où il est dit que les Élamites s'enfuirent en Assyrie, devant une bubut.

Digitized by Google

¹ Une fracture a fait disparaître le premier élément de l'idéògramme auquel correspond ubbatu.

438 OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1878.

De ces faits il résulte que la traduction des deux exemples cités par M. Delitzsch doit être modifiée, à moins, toutefois, que bubut n'ait réuni en assyrien les deux acceptions opposées de « famine » et « d'aliment ». Peut-être, outre le sens de « famine », babut avait-il encore celui de « faim ». C'est ainsi que l'ont compris MM. Oppert et Lenormant dans leur traduction de la légende d'Istar.

- \$ 3. Le mot hibi ou hipi, qu'emploient les scribes assyriens pour avertir le lecteur qu'un mot est illisible, a été jusqu'ici traduit par « effacé ». Le vrai sens est « brisé, fruste ». En effet, le verbe hapu doit se rendre par « briser » dans ce passage : hima karpati lihpusu « qu'on le brise comme un vase » (R.IV, pl. XVI, n° 1, l. 61). Traduisez de même « je brisai comme un vase » le karpânis ahpi et karpânis uhappi des lignes 14 et 80 de la grande inscription de Khorsabad. La phrase de Tuklatpalesar I : sa narutiya u timmeniya ihappu (col. viii, l. 63), signifie « celui qui briserait mes stèles et mes cylindres ».
- \$ 4. L'inscription de Tuklatpalesar I nous offre une expression qui revient souvent: pagrisunu harri u bamâte sa sadi lasardi « je répandis leurs cadavres sur les flancs et dans les harri de la montagne ». Que signifie au juste le mot harri? Deux passages de textes historiques ne laissent aucun doute à cet égard. Les harri sont les « torrents ». Nous lisons, en effet, R. I, pl. XXXIII, col. 111, 1. 40-41: pagrisunu harri nat-

baq ša šadi lá umalli « je remplis de leurs cadavres les harri qui coulent de la montagne », et R. III, pl. VI v°, l. 32-33 : pagrísunu haruri natbaq ša šadi umalli avec la variante haruri 1.

Le verbe tabaqu (ou dabaqu) « verser », d'où natbaq, est bien connu; mais je ne crois pas qu'on ait encore signalé une acception particulière de son niphal. Natbaqu se prend non-seulement dans l'acception de « se répandre, couler »; mais encore dans celle de « se lancer », par exemple, sur la mer, dans des vaisseaux. C'est ainsi qu'on lit, R. III, pl. VIII, col. 11, 1. 77: ina elippi..... ana tamdi ittabqû.

\$ 5. Il existe en assyrien un verbe qâsu, dont plusieurs passages de l'inscription de Tuklatpalesar I nous permettent d'établir le sens avec certitude. Ce verbe signifie « donner, faire cadeau de », et aussi « ordonner ». Il a le sens de donner dans le passage suivant, où il alterne avec le verbe bien connu saraku « donner »: Ina yu mi su-va..... l nir-ma-ak si-pari sa ki-sid-ti a ma-da-at-te sa mat Kum-ma-hi a-na A-sur beliya a-qis; l sa-si raq-qi eri it-ti ilânisuna a-na Bin ramiya as-ra-ak. « En ce jour, j'offris à Assur, mon seigneur, un nirmak de cuivre, provenant du butin et du tribut de la Commagène, et je donnai à Bin, mon protecteur (littéralement : qui m'aime), 1 sosse de plaques d'airain, ainsi que leurs dieux. » (Col. 11, l. 58-62.) On peut comparer avec ce passage : era su-a

Digitized by Google

¹ Harri doit donc être rapproché de l'arabe مَا وَ «endroit du sol labouré par un torrent», et de مناه «ravin».

tu a-na Bin beli rabi ramiya a-qis « cet airain, j'en fis cadeau à Bin, le grand seigneur mon protecteur » (col. 1v, 1. 5-6), et c'est encore par « donner, accorder » qu'il convient de traduire la forme ta-qi-sa-su (col. 1, l. 23-24): a-ša-ri-da-ta şi-ra-ta yar-du-ta ta-qi-ša-šu « vous lui avez accordé la primauté, la suprématie et la bravoure n. C'est, au contraire, avec l'acception d'ordonner qu'apparaît ce même verbe dans cette phrase de la même inscription : su-gul-la-at.... ša A-šar u Nin-ip, ilâni ramiya e-pi-es bu-'-ri i-qi-su-ni « des troupeaux... qu'Asur et Ninip, les dieux, mes protecteurs, (m')avaient ordonné de prendre à la chasse (?) » (col. viii, l. 4-8). Le mot bu-'-ri ne laisse pas d'être embarrassant. D'après les exemples cités par Norris (Dict., p. 78), il me paraît désigner la chasse et la pêche.

Pour en revenir à la racine qâsu, signalons encore le participe qaïs, au féminin qaïsat, qui doit se rendre par « donnant », dans le passage cité chez Norris, Dict., p. 941. Le pael uquïs (Norris, Dict., p. 718) signifie « j'ai gouverné », et non « I collected ». Enfin, le mot bien connu kis-su-ut me paraît devoir être lu qîsut, et traduit « souveraineté ». Cf. Norris, Dict., p., 738: ana qîsut matâti ehesu išimu, šimatsu « il l'a destiné à exercer la souveraineté sur les contrées ».

5 6. Le mot litât, qu'on rencontre, par exemple, dans l'inscription de Tuklatpalesar I, col. viii, l. 39: li-ta-at qur-di-ya, est généralement rendu par « récit » on par « gloire ». Tel n'en paraît pas être le sens pré-

cis. Litât et son masculin litu signifient, à n'en point douter, a hauts faits », comme le démontre ce passage (R. III, pl. VIII, col. 11, l. 63): liti qisutiya ša ina mat Su'ri etappaš « Les liti de ma souveraineté que j'avais accomplis dans le pays de Su'ri ». Ailleurs, litât et un autre mot considéré comme assez obscur, lanitta¹, sont expliqués par ipsit « œuvre »: li-ta-at Asur beliya ta-nit-ti qar-du-ti a šal-ma(t) ip-sit qatiya ša ina mat Na-'-ri e-pu-šu « les litât d'Asur, mon seigneur, les tanitti de bravoure et tous les faits accomplis par ma main dans le pays de Naïri. » Litu est originairement la force; de là l'expression, fréquente chez Sargon, lita a danana; cf. iqdate lidate, R. 1, pl. 26, l. 131.

- \$ 7. On lit dans l'inscription de Tuklatpalesar I, col. 1, l. 21: aga sira tuupirăsu «vous l'avez coiffe d'une couronne élevée». Le verbe aparu, au kâl et à l'aphel, signifie «coiffer», et à l'iphtael «se coiffer». On lit, en effet, R. IV, pl. XLVIII, col. 1, l. 5: agusu iteiprav «il se coiffa de sa couronne», et Sennachérib (éd. Smith, p. 120), apira rasua «je me coiffai la tête». Je reconnais dans cette racine aparu l'arabe is «couvrir», d'où dérivent les mots siès «coiffure» et siès «casque».
 - \$ 8. On connaît le mot paras (rac. فرض) dans son
- ¹ Il faut lire tanittu = tanitu et non ta-us-tu, car on trouve fréquemment le pluriel féminin tanâtu. La valeur nit du signe est à ajouter au syllabaire de M. Delitzsch.

442 OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1878.

acception de « commandement, prescription, ordre ». Un passage de l'inscription de Tuklatpalesar I nous montre qu'il désignait encore une partie du temple où se dressaient les statues des dieux. Cet endroit était sans doute le sanctuaire où les dieux donnaient leurs ordres, rendaient leurs oracles. Voici ce passage : pa-ra-aș ilutisunu rabiti i-na ki-rib-su ad-di A-na a Bin ilâni rabûti a-na lib-bi u-še-ri-ib « j'établis la paras de leur grande divinité dans lui (le temple); je sis entrer dans son intérieur (du paras) les grands dieux Anu et Bin» (col. vii, l. 106-110). Le mot qu'on lit généralement pisaqu, et dont le sens d'aracle est d'ailleurs assuré, doit être lu piristu, en vertu de la valeur polyphonique du signe (sag et ris), et rattaché à la racine parașu. Au surplus, on a une preuve directe de la lecture piriste dans ce fait que, R. IV, pl. XIX, n° 3, l. 48-49, piristu traduit l'idéogramme - lequel est expliqué par pu-ru-uş, ibid., pl. XVII ro, 1. 43-44.

- \$ 9. Le mot raadu, qu'on rencontre, par exemple, dans cette phrase de l'inscription de Borsippa: zu-un-nû u ra-a-du u-na-as-su li-bi-it-tu-ša, a été souvent traduit par « foudre ». Un passage de R. (I, pl. LXIX, col. 11, dernière ligne) nous montre que râdu signifie « averse ». On y lit, en effet: ra-a-du ša mê zunni « l'averse des eaux pluviales ». Norris, Dict., p. 1, rend râdu par « tempest ».
 - 5 10. Les interprètes des textes assyriens rendent

très-différemment le mot irnintu et sa variante urnintu. Un passage (R. III, pl. VII, l. 50) en fixe trèsbien le sens: ilkakât qurdiya ipšit urnintiya ina kiribšu altar. Il est clair que, dans cette phrase, ilkakat est synonyme de ipšit «l'œuvre, les faits accomplis», et urnintu, synonyme de qurdu «bravoure, vaillance». Les mots ir-nin-tu tam-ha-ri-ya, qu'on trouve chez Tuklatpalesar I, col. viii, l. 39, signifient donc «ma bravoure dans le combat».

- sar, c. 1, l. 5, le dieu Lunus est qualifié de iršu. Que signifie au juste ce mot? En comparant deux passages de Sennachérib (éd. Smith, p. 4, l. 1, et p. 5, l. 3), dans lesquels ce roi s'intitule la première fois iršu itpišu, et la seconde rieu itpišu, on parvient à cette conclusion que iršu = rieu (ri'u) « pasteur, gardien ». Le mot iršu nous ramène à la racine « garder, protéger ». Ainsi s'explique l'épithète des rois : lulimu iršu; elle signifie au propre « bélier, gardien du troupeau » (cf. عند « bélier » et « chef »). Sur lulimu, voyez Delitzsch, Ass. Th., p. 49.
- \$ 12. Tuklatpalesar I se donne le-titre d'i-šib-ba na-'-da « isibu illustre », à la ligne 31 de la colonne 1 de son inscription. Quel sens devons-nous attribuer au mot išiba? Une phrase de R. (IV, pl. XLIX, n° 2 v°, l. 51) paraît identifier ce mot avec l'expression type avila mahla « grand personnage », et cette acception conviendrait bien au pas-

\$ 13. On n'a pas encore définitivement établi le véritable sens de la racine sadadu, en assyrien. Dans ses Études cunéiformes (Extr. des Transact, of the Society of Bibl. Arch.), p. 18, M. Lenormant a rendu amata ana liblisu isdad par «il arrêta une résolution dans son cœur ». En réalité, cette phrase signifie « il sit parvenir, pénétrer la volonté dans son cœur.». Comparez Sennachérib (édit. Smith, p. 103): sar Elamti ana Babili ilduduni (pour isduduni) «ils firent parvenir, entrer le roi d'Elam à Babylone»; et R. I, pl. XLVII, col. v, 1. 26, où il s'agit de certaines piernes que des rois tributaires d'Asuraheiddin firent parvenir à Ninive, à grand peine et avec difficulté, des montagnes, lieu de leur production, pour la fabrication des meubles du palais : ultu kirib haršani ašar nabnitišunu ana hišahti ekaliya marşis pašqiš ana Nina ušaldidani (pour ušašdidani); Cette racine šadadu, qui est l'arabe « diriger », est écrite sadadu, R. IV, pl. XV r. d. Lan of the regular war at wald and

ob Sur markipur = pour pol. \$ 260 to surface the totals

moins, retrouvé le véritable équivalent de šepu « le pied », dans aucune langue sémitique. C'est évidemment l'arabe الكلية « pied, support », de la racine لغنية « qui, à la troisième forme, signifie « appuyer, étayer ».

5 15. Tuklatpalesar I (col. 1, 1.81-82) dit, en parlant des murs de villes ennemies : ò-ta-at âlânisuna kima ka-ri-e la-še-pi-ik. Cette phrase signifie comme je vais l'établir, «j'amoncelai les murs de leurs villes comme une digue », c'est-à-dire, «je renversai les murs de leurs villes, de façon qu'ils formassent des monceaux de pierres semblables à ceux qu'on accu-'mule pour construire une digue ». Le verbe assyrien sapaku revêt tous les sens de l'hébreu אשני (ar. سفك), qui signifie, comme on sait : 1° fudit, effudit; 2° projecil et congessit aliquid aliquo loco (de rebus aridis, ut de pulvere); aggessit. Le premier sens de sapaku est connu par de nombreux exemples; je n'insisteral que sur le second. Au kâl (ispak), au pael (usappik, usippik, usepik); et a Tiphtaal (istappak), ce verbe signifie "amonceler" et de la « construire ». C'est faute d'avoir reconnu l'identité du sapaku assyrien avec le pr hebreu que M. Menant n'a pas compris le kd-ri-e ... luas-tap-pa-ak de Hammurabi (Inscript: de Hammourabi, p. 50); ces mots veulent dire : «j'amoncelai (je construisis) une digue ». De même, nous lisons (Tuklatp. I, col. vii; 1: 79-80) : us-ra sa-altu a-ha silhir ti-su tha libitti ki-ma ka-nu-ni aš-pu-uk « je construisis cet etdroit tout entier en briques, comme un sourneau».

446 OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1878.

5 16. A la ligne 33 de la col. 1 de l'inscription de Tuklatpalesar I, on lit: ba-'-lât Bel ul-taš-pi-ru. Songeant aux phrases analogues : muštešir ba'lât Bel, mama'ir ba'lât Bel, je traduis cette phrase par « qui a charge des (qui gouverne les) sujets de Bel ». Jusqu'à présent, les divers sens de la racine sapara n'ont pas été bien développés. Il convient donc de nous y arrêter. En assyrien, šaparu (au kâl et au pael) signifie «charger d'une mission» et «envoyer». De là l'expression abal šipri « messager », qui traduit l'idéogramme mot à mot, « l'homme de charge ». Ce qui prouve bien que le sens primitif de sipar est «charge», c'est la phrase de R. IV, pl. XII, l. 30-31: ina šipar ramanisu essis ibannu, phrase qui ne peut signifier autre chose que « il reconstruira de sa propre part, par ses propres soins (littéralement : par la charge de soimême) », car *šipar* exprime ici l'idéogramme ______. Qu'on examine attentivement tous les passages où se rencontrent le mot šipar et ses variantes šipir et šupar, et l'on reconnaîtra : 1° que sipar, sipir et supar doivent se rendre par «charge, gérance, part que l'on prend à une chose », et de là « soin, œuvre »; 2° que

ina sipar signifie: a. « de la part de, au moyen de »; b. « relativement à, en ce qui concerne, pour ».

Il est facile maintenant de comprendre comment l'istaphal de šapara revêt l'acception de « gouverner »; il signifie proprement « se charger de », et c'est également ainsi qu'il faut interpréter l'iphtanaal du même verbe, que nous trouvons, par exemple, dans Oppert, Dour-Sark., p. 6, l. 58: belat Ašur ebušú ra iltanapparû (pour ištanapparû) ba'lât Bel « ils firent (exercèrent) le pouvoir d'Asur et gouvernèrent les sujets de Bel ». C'est encore au sens de « travaux » que doit se prendre le mot šubari (pour šupari) dans l'expression si fréquemment employée par Sargon, šakin šubari « qui a exécuté les travaux [de réparation] » (voyez, par exemple, Dour-Sark., p. 3, l. 6).

J'ai traduit, comme on a vu, le mot ba'lât par « sujets », et je l'ai lu au pluriel ba'lât. C'est que deux passages nous indiquent, l'un la lecture et l'autre le sens précis de ba'lât. Le premier, R. I, pl. LXV, col. 1, l. 3, est ainsi conçu : mu-uš-te-ši-ir ba-'-la-a-ti Bel. Dans le second, à ba'lât est substitué tenisit « les hommes » : mul-taš-pi-ra te-ni-šit Bel (Tuklatp. I, col. vii, l. 50). Ba'lat, pluriel ba'lât, est proprement « la chose dominée ».

\$ 17. Dans l'inscription de Tuklatpalesar I, col. 1, l. 14, la déesse Istar est qualifiée de masarrihat qablâte. Cette expression signifie « ordonnatrice des combats ». Le verbe sarahu, au pael, se prend au sens de « disposer, établir »; on en a la preuve dans la même

inscription, col. vii, l. 101, où la forme usarrin accompagne usim: igaratesu kima sarur șit kakhabê usint usarrin « ses chambres, je les établis et les disposai (brillantes) comme l'éclat 1 du levêr des étoiles ».

Le participe iphtael de la même racine, mustarlu pour mustarilu, a le sens de « souverain ». Ce qui le démontre, c'est ce passage des inscriptions, R. I, pl. LI, n° 2, col. 1, l. 8, où nous lisons: mustarlu mati u nisi « souverain du pays et des hommes ».

Mastarha se rencontre aussi chez Tuklatpalesar I, mais avec le changement ordinaire du s en l devant le t; l'expression asiknis kalis multarki (col. vii., l. 41) signifie donc «j'ai soumis tous les souverains», et musarbiba kalis multarki (col. v. l. 65-66) doit se rendre par «qui domine tous les souverains». Le sens propre de l'iphtaal de saraha est «se disposer à, s'occuper de »; cf. l'expression us-tar-ra-ah ina puhar ummanatesu «il s'occupa de rassembler ses troupes» (Assurbanipal, éd. Smith, p. 117).

\$ 18. Au \$ 17., j'ai rendu sarur par «éclat». A proprement parler, sarur est le «lever» d'un astre; en effet, R. II, pl. XXXV, n° 3, l. 9, sarur est expliqué par niphu; mais on comprend sans peine comment du sens de lever d'un astre on a pu passer à celui d'éclat, le seul qui convienne dans le passage précité, ainsi que dans le suivant (R. I, pl. LXII, col. vii, l. 5-8): E-SAK-IL u E-ZI-DA ki-ma sa-ru-ru samas

Sur sarar «éclat», voyez \$ 18.

šu-u-tu 1 eš-ri-e-ti ilâni rabûti yumiš u-na-am-mi-ir « j'aj fait resplendir, comme l'éclat du soleil du midi, les temples E-SAK-IL et E-ZI-DA, et, comme le jour, les temples des grands dieux ». Le mot sarur est à rapprocher de l'arabe 🗯 « étincelle ». Quant au mot eš-ri-e-ti (ešrėti), il signifie, sans aucun doute, « temples», comme le prouve ce passage (R. I, pl. LXI, col. iv; l. 53-56): a-na AN GU-LA be-el-ti mu-ti-baat ši-ri-ya E-GU-LA E-TI-LA E-ZI-BA-TI-LA 3 esri-e-ti-ša i-na Bar-zi-pa e-pu-us a je fis à Borsippa, en l'honneur de la déesse GULA, la souveraine qui met en bon état mes chairs (qui me donne la santé), les temples d'E-GU-LA, d'E-TI-LA et d'E-ZI-BA-TI-LA, ses trois ešréti». Le terme ešréti me paraît emprunté à la langue primitive des inscriptions : (Cf. \$ 1.) the companies to an account a perhaps the vegetar

Il ne faut pas confondre le mot sarur, dont nous venons de traiter, avec un autre sarur (arabé (arabé (arabé), "qui explique (R. II, pl. XXXV, nº 3, l. 4 et suiv.) les synonymes iddisu, namrirru, birbirru, melammu, sibubu « mal, flocuité», non plus qu'avec les dérivés de la racine saráru « tordre» (hébreu (arabé), "thont on a un exemple, R. IV, pl. I, col. 1, l. 25 « ils tordent comme une "couronne des poutres hautes et larges».

^{\$ 19.} Une expression qui revient souvent dans les

Ce passage montre que c'est avec raison que M. Delitzsch identifie sâtu avec le « sud » (Ass. Th., p. 139, sq.)

450 OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1878.

inscriptions historiques est ki naparqâ, ou sa variante ki maparqâ, ou sa variante ki maparqâ. Le signe ki etant l'idéogramme de l'année (šattu), et ki ki pouvant se lire šat-ti, il était facile de voir que sous ces deux formes devait se cacher un adverbe šattisamma, dérivé de šatta, et signifiant « annuellement ». Cet adverbe est écrit ša-at-ti-šam, R. IV, pl. XLII, col. 11, l. 21-22, et suivi, comme d'habitude, de lâ naparqâ « sans cesse ».

\$ 20. La phrase suivante de Tuklatpalesar I (c. 1, l. 20): ša ina kén libbikun tutášu, signifie: «(roi) que vous mentionnez (ou à qui vous pensez) dans le fond de votre cœur». La forme tutášu est la deuxième personne du féminin pluriel (employée pour le masculin) du verbe utu, synonyme de zakar «penser à, mentionner, dire, proclamer». Je tire cette donnée de la tablette bien connue (R. II, pl. XI v°, l. 18 et suiv.) qui nous offre le paradigme des trois verbes synonymes utu, tamu et zakaru. Que ces verbes soient véritablement synonymes, on n'en saurait douter, car ils expliquent tous les trois l'idéogramme (1) (1) (2) (1) (2) par nabu et par zakaru. On dit à l'aoriste:

1	c	F 71	1.1	•	æ	

PLUBIRL.

u-tu iz-qu-ur it-ma

u-tu-u iz-qu-ru it-mu-u

et au présent :

SINGULIER.

PLURIEL.

u-ut-u i-za[kar] i-tam-ma u-**ut-tu-**u i-za-ka-ru i-ta-mu-u.

L'infinitif du verbe utu est utut ou utu'ut; cf. la phrase: ina utut kun libbisu « dans la pensée du fond de son cœur » (Tuklatpalesar I, col. vii, l. 46), et la phrase ana utu'ut Bit Istar « en l'honneur ¹ (littéralement: au nom) du temple d'Istar » (col. v, l. 34). On rencontre aussi la forme itut; c'est ainsi que Nabukudurussur se décerne le titre de « Pensée du fond du cœur de Mérodach » itut kun libbi Marduk » (R. I, pl. LI, col. 1, l. 2, et pl. LII, col. 1, l. 2). Citons encore un exemple du verbe utu dans cette phrase de Binnirar (R. I, pl. XXXV, n° 3, l. 2-3): sar ša ina ablêsu Ašur šar Igigi uttušu « roi qu'Asur, souverain des Igigis, proclame (être) parmi ses fils ».

Quant au verbe tamu, il est assez fréquemment employé. La troisième personne du pluriel de l'aoriste, utmuni (forme pleine), se trouve chez Tuklatpalesar I, col. 1, l. 40, et l'optatif lu-ta-mâta (2° pers. du sing.) est bien connu par les tablettes d'exorcisme. Je signalerai un exemple du pael chez Tuklatpalesar, col. v, l. 16: ana ardati utammisunuti « je les désignai pour être vassaux ».

\$ 21. Le mot avil «homme» a été jusqu'ici considéré comme provenant d'une racine אמל (Lenor-

¹ Ana utu'ut est synonyme de ina zikir.

452 OCTOBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE, 1878.

mant) ou de abal (Delitzsch), Ni, l'une, ni l'autre de ces etymologies ne sont satisfaisantes. A potre avis 4 avil est simplement le nom d'agent de la parme flus = arabe اهل أل hebreu يجرز qui a donné en assyries sauf qu'au lieu de sequiula on a la forme feminine. sugalulat, ecrite su-Tuklatpalesar I coleyi liggeach . 3n-lit-il outieres kin in huntius Cetten grepression on qui a embarrassé les traducteurs de la grande ing t cription de Khorsabad, doit se lire ki istin useskinsum nuti, et signifie littéralement « je les établis comme un», c'est-à-dire «je les réunis sous mon pouvoir». La forme ušeškin est connue: c'est un saphel de šakanu «étzbir rijuge, faren. Gegipgas abut de 📶 I La comparaison de deux passages de la grande inscription de Khorsabad nous permettra d'en déterminer la lecture. A la ligne 34, pn a lecture de la ligne 326 : ki-i is-tin upahhir « je les réunis comme un »; donc \Longrightarrow \emptyset = $k\hat{i}$ « comme », et | = ištin = eda, mots bien connus, qui signifient «un». Dans le groupe , le clou vertical est, comme for sall, les chiffle limbe frest the comident. Le proces verbal le la scanca procedunte nelle au tust il up insupibili supirendid internelle laction en est adoptee. M. le directeur de l'Imprimerie nationale informe la So

pour lequel M. Oppert avait revenidate la lecture date en se fondant sur un passage de Tuklat pales and lequel M. Oppert avait revenidate la lecture date en se fondant sur un passage de Tuklat pales ar I, dans lequel le contexte exige que le mot lequel le contexte exige que le mot

30

. 1 4

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

SÉANCE DU LI OCTOBRE 1878.

La séance est ouverte à huit heures par M. Ad. Regnier, vice-président. Le procès-verbal de la séance précédente est lu, la rédaction en est adoptée.

M. le directeur de l'Imprimerie nationale informe la Société qu'il lui adresse le tome VII et dernier du *Livre des* Rois, publié par feu M. Mohl. Des remerciments seront transmis à M. le directeur au nom du Conseil.

M. Constant de Smyrne écrit à la Société qu'il commence, sous le titre de Bibliothèque orientale, une série d'ouvrages

1 Cf. Norris, Dict., p. 751, M. Delitzsch n'a pas admis le signe | III dans son Syllabaire (voy. AL, p. 29, n° 9).

3о

484 OCTOBREDIO VEMBRE DECEMBRE 1878.

populaires en langue armenientes les depriments desibubente mis en relation avec les sociétés schentifiques identé Cairopas in 211My hi Arethrevittenttelda no lecture duitpasslengeritus mit proponetes, and monded a Sopiete said tracombede the Garaini esupoque niantie, sa thank of description of the conference of the a tout pammagt de ve gente. Le Conseil décidé que l'adaix cution de Mulhemier sera indécide Malde de price reinfeat à l'unanimité, le savant, l'homme de bien à quonnesse st'ub primer la isérie destrapports additels rédifésupar M.: Moht poter le Juarend milaiple du Chriscit lelibitei landule divisor regrette president d'une besellation doniches étudier refetations uildud at companion met vergite difficie de restrate de restrate de la companion de la compani cation de descamporariseit that which des conditions by interior amitié.) Il était l'un des témoins desagraphistissevos trisburer Specific enphisoned zalendard out, the declesive parents. Mui rmendele de les Société piningla présentation de MM à Birbles rattachait à cette illustre génération d'arisquéliste spanya Mesh quels brille le nom de Sièves del den Se ces velores dont de sièves de la confidence de la d'être l'élève, dont, à divers égards, il était, dois-je ajouter, le digne élève: je puis dire, sachant la reconnaissante admi-ration qu'il avait gardée à son maître, qu'entre tous les éloges qu'il a mérités, al n'en est point qu'il cut préfére à éloges qu'il a mérités, il n'en est point qu'il cut préfére à celui-là. Après . ay 8 ir sadatois , à usi sous de coles, l'arabe et le persan, il se consacra spécialement à l'étude de l'hindoustani, et s'y distingua de façon à mériter qu'à la demande de sprincipaltrallumanchairíns de chainean ar aintralachta de concein de chain a Ideal service this greet denient tales as it states if of the brane grown pouts digenius iluk suphentitaties in le chiefic de la proposition de la company de la compa pendestierden in eine standen in eine standen bei den der beiter beite b pside danbouche, tainsi iqui sha Miche typesident de distribidites des descriptions att Belles-Hettims Jeune pensequenque des deq fenset stetende i à cettet rédinion, d'un dissemble de sur Bédiété rainte tique, tit qui elle i doire qui en periperipe de suoux com unitique of l'Montaninge qui je, misprintensia in trendre a Mr Gartein de l'Empe, l cristiv grost schucie pylako des Idikteurs dides estretide shié

, it.

878 I MONTWEEDER ENTEM PLANGERS (OT.) O 455:

lui rendre hu momide d'Instituto Veini ne que il aurais dil padil uns en relation avec le**elonot/whashid/abesidere/daterefor** tion Autinegretts exprimés paraton áldquestigenfrésie, je yfins joindes churchella Société asiatique abindaux des pertenquia compreser nombs, sont fraippé alotre depubéraie l'iniment quantitées, vides [très difficilles | in a nombleir. And a month department et le le that puriosio regrettable Middlokke in page avione attuty presidente à l'unanimité, le savant, l'homme de bien à quippous rent. danis les déchiers deveins l'altrait in des yeurs unit provid honaduM: M profuto-fart i salesible: ai annésaite en seussi apournile. Societti. Mu Gantimidi Tatisy ntibit ita dan demisaranti ya tanta (Researce pareically diverted and a color of the color of un hillanoyi non mains que sui digne d'estime et de venéran tion un Marketharon Shode Description in aquit d'apprisse toute sidèle amitié.) Il était l'un des témoins des partaignés sances de de Société a antices com zèle d'artheur, de delles espérances le qui ontchisté Mans inquiannales des précients activentes dichons rattachait à cette illustre génération d'orientalistes parailles. quels brille le nom de Silvestate des Sacrit dent il rationsmit d'être l'élève, dont, à divers égards, il était, dois-je ajouter, le digne élève : je puis dire, sachant la reconnaissante admi-ration qu'il avait gardée à son maître, qu'entre tous les éloges qu'il a mérités, il n'en est point qu'il eût préséré à celui-là. Après avoir appris, à si benne école, l'arabe et le persan, il se consacra spécialement à l'étude de l'hindoustani, et s'y distingua de façon à mériter qu'à la demande de som maltrellumencheirenden ket idiomenfützfehade pour dati à l'Esbla des langues enientales svivantes i Cotte bhaire your pout dipanju'il is y plévoitti la ser un Lélia linfatigable p il d'honorato mes stant destingués de la contraction de la con publications, obt in place put grandle capina ist, velocombee, onon pats schlement (parmi) nous I maist dans toff the anoitde savant) et particulièrement dans l'inde, mi alle nutret en sit den relations? fortunitiles and sciences lieutivaite després let observait, sous leura différenta asplets, ibhistoire presente, el étap présent del ce pays schaque année palas des idilicours d'duverture de son.

Cours, it moust abunate at the parted safety of the comptet rese. dus pleins d'informations diverses in la encisies printerele Academia real das sciencias de Lisboa e sob a dirección de Academia real das sciencias de Lisboa e sob a dirección de Academia real da Saltas de Lisboa e sob a dirección de Academia Parte de Chicare Parte de Chicare Parte de Chicare Chicare Parte de Chicare Chic Mais'ce hest pas he moment d'insister avec notal paud son activité scientilique. Notre éminent secrétaire dendira justice, dans don rapport a snuell, aut travaux de M. Gappin de Tassy. bi sensom sultome ehrandens hommage | homme de bien. aux bons exemples que nous laisse sa gignaimple i modeste.

studiense et pieuse. Il était chrétien convaincu, et conformant sa conduite à sa foi, ne bornait pas ses esperances à ces années passées ici-bas qui, si longues qu'elles soient, au terine dous paraissent si courtes. West A pas consolante Bienlaisant, d'entrer dans sa pensée l'et de se dire qu'une wie de travail, de vertu comme la sienne doit avoir mainteriant, - Same-Veder Samsenwystr is in the listing block much and

-- Agm-Puraņa, ed. by Rājendrahda Mitra. Pase M Ouvrages offerts à la sociétég.in-galculai.

Par l'Academie. Methoires du l'Academie "Impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, t. XXIV, nº 4-1 8:11t. XXV, ... A brographical Dictionary agreements the B. Achier Historia e memorius du Academia real das sciencias de Lisboa. Classe de sciencias Hurles, politicus e bellas letras. Novel seriet 11-11, I petite villable at, 187, Twinhind A.

- Jornal de scienclus (mathemiticus) phyticus el naturus, npublicado. sobnos stuspicios stan Agadegria peal clas esciencias de Linhow St., Vividezembre de 1970 idezembre, de 11876; macco e dezembro de 1877. Lisboa, in-8°. magnam A. — Sessão publica da Academia real das sciencias de Lis-

boa. Em 13 de maio de 1877, in-8°.

LANZITURA RESCUEDA EN 1877, in-8°.

— Conferencias gelebradas na Academia real das sciencias de Lisboa acerca dos descobrimentos e colonisações dos Portuguezes na Africa. Primeira, segunda e tercella confer. Lisboa, 1877, in-8°.

Decada 13 da Historit da hall , composti for Anto-

- Sama-Veda-Sunningu Veda Va fanolili handribya in 8 a d
- Agni-Purána, ed. by Rájendralála Mitra. Fasc. XI. Calcutta, in-8 атом в Аленто своим в Станов Ста

. san Bhamatined De Pandit Bala Sastri Face X. Benares and Called The Pandit Red To Sant Televisions, L. XXVI. no 1. 8 ni 7881.

- A biographical Dictionary of persons notes keep Mohamshoods shy slow, Hajern Ed. by Maulani, Abd ul-Haji Vol. II, enimblendinole III in 14. Calculta en 1877, 851, in 861, 100 les 1
- Akbardániah, 78d. kg Malild wil Adıd, Vit-Bahirus Vol. A., tusun Mila and Mild. Colombia handa Marzeita discussione all limitel. spiriteles and Mild. Colombia handa discussione mingentindischen spiriteles discussione mingentindischen Colombia discussione discussione

American oriental Society? Proceedings at Boston.

American oriental Society? Proceedings at Boston.

Sissato publica da Academia realette, 8781 again again

seignei and part LXXXI, ed. by Jas. Burgess. Part LXXXI, seignei and part LXXXI, fune and part LXXXI, fure sebsuchi pseudonorolus.

- od sob sociations of the seignei Society of Lapan. Vol. II, part. I. Yokohama, 1878, in-8.

Politerhand Omanich. Heftird et 15! Yakhmun A 8781 inch.

cysbool institute fost of weather warred dispussed in the fact that during the year 1875. Propared by 1841, hobital little fact the Partie Devige and 1 Kilcular during the propared of the same of th

don, 1878, in-8.

Par le gouvernement de la locale de mai.

Linkams lo appolement de la locale de mai.

Bulletin de la locale de la locale de mai.

Ling et limitet 1878, Paris in-8.

Ling et limitet 1978, Paris in-8.

Ling et limitet 1978, Paris in-8.

Ling et limitet 1978, Paris in-8.

Ling et limitet de la limitet de la limitet 1978, Paris in-8.

Ling et limitet 1978, Paris in-8.

Ling et limitet 1978, Paris in-8.

Meynard B. Paris in-8.

Ling et limitet 1978, Pari

Parl's steprod selective sobal seablatilly exists of sinds and the property of the selection of the selectio

100 Bhu. Historica Die Linkellischen Spracker notae Frühe Proterius. It Heft. Laut- und Karntenlehre. Heile Werlagoeder Buchhandlung des Waisenhauses pla78, in 400876 pages. 101-20 Lel antikke ist besteint Chaptenisi in Italing saggiquee-(rieg dio G. Berolst, Ventrik (1877) will Shush plagetime). M

— A sketch of the modern Languager of the East Theist of the Modern No Cales Dunden 1879 pages of the Modern Plates of the Modern Plate

- Das hohe Lied, übersetzt und kritisch neubearbeitet

Poni P8 (Kahlan Mey-York - Leiping Chicago, 4878) and oblong.

The Proposition of Markett Markett Device of the Proposition of the Second Seco

Par le gouvernement de l'Inde. A Catalogue of sanskrit in Melle de June de Jun

Par l'auteur. La bataille de Poitiers et les vraies du -recuif de d'invasion and bezopan Extendibre (Extent de la Revuc rius. I'' Heft. Laut- unckefanntenlaters. Heile Warligotelder ethird and hang sink Meiske ben ben ben be both at in stioned the pages. -souside megniduden Testanqu Tongustaduite dinuclatiois par M. Camilla Lindfault & Hinart & Extrinit dh. Metered . Dietique (1) A sketch of the modern Languages & Hale B& Shakes infly and be new contraction 18 strate to the transfer and the with Mohamudgara of Sankaráchárya with anagnglishatranslation . of the latter edited by Bandit Bankay Behary Baignie. Calsuivi du Satra en 42 articel fratatella inceain avec attroetallet in W is teel paruluoitoi Celail provins kulluiet ousa 1878, in-Part XV. London, Trübner, 1878-pine8 & blung 70-VX.1, & 1 . m. Lat De la fratthod de par Mi Comitante (en annémien de Emyrne. . ali Mahábhárata of Kási Ráma Désgady 80 ina cNáthia 80 sn. Calculta, 1872, in-12, 19-19 pages.

- Dus hoke Lied, übersetzt und kritisch neubearbeitet

Sont reçus membres de la Societe

MM. GUMET, a Lyon present par MAI Renan et Bar

La séance est other a hair heure par M. Ad. Regnier, Caxono De Freuenspo, Meacer Ambietem-quie

-uT á selathára Bargaraíceis meascálangaránaM SA llibik. pre es reidrad is withis Rolling de Barrez de alagrán de Garrez de Beauresand (Ollivier), rue kentsallis-Peres, 45

மையை பிரியாய் பிரியார்க்கு (Ligon), présenté par MM. l'abbé Favre et Barbier de Meynard.

La réunion des odiciers de Lulle, desirant fonder une be enterrequées sollates les reconomismos de la completa del completa de la completa del completa de la completa del completa de la completa de la completa de la completa della del

shrew be wind a through the quantity of the property of the pr

Le Conseil apprend avec plaisir que 11 xechau s occupe activement du Gerhillrement des papries que 1 on sup ose en la sechillrement des papries que 1 on sup ose en la gerhand se paris par la company de consecuent de consecuent

arabes, etc. nouves dans et même tômbeau affinsblissiqusiv tion du monde sayant. -èserq sonsès al ab ladrev-sésorq ub arutos énnob les ll

dente, la rédactione le rest adoptien a sont les sontes ad

Sont reçus membres de la Société :

MM. GUINET, a RIMAYON S. J. G. HOYALA Renan et Barraine de Lyon, présente par MM. Renan et Barraine de Libertie de Litte de La seine de Litte de Li

Candido de Figueiredo, Alcacer (Portugal), prié-

-uT a coladorante and Gamarian 1484 Philis, preob roidras to sente pair MM-q Barbier de Meynard et Garrez.

La réunion des officiers de Lille, désirant fonder une bisoite de la Societé. De Content régrette de l'ile pouvoit donnée une de la Societé. De Content régrette de l'ile pouvoit donnée une l'étable d'étable de la Societé. De Content régrette de l'ile pouvoit donnée une l'étable d'étable de l'étable d'étable de l'étable d'étable de l'étable de l'établ

Le Conseil apprend avec plaisir que M. Sachau s'occupe activement du déchiffrement des papyrus que l'on suppose en langue peblevie, et il espère que les desupents gracs, arabés, etc. trouvés dans ce même tombeau attirerent, l'attention du monde sayant.

La séance est levée à neutificience et demission et otros

Par la Société. Bulletin de la Société de géographie. Août 1878. Paris, in prisoce al k et al k et al la Société de géographie. Août

o Pab la Spacistic Arithmist dirollentesfat minifered dischen Gesellenheit Anna XXXIII Hall all pellejellenheit XXXIII i Hall bellejellenheit XXIII.

nother formed of the adjetic Seriety of Bengal whole XLVI, part II, 8°14, 8897; which the part II of the part II, 18°14, 18897; which the part III of the part III.

Archaeological survey of India; vol. vi. heport of a col. vi. A. C. L. Carlleyle. Under the Superministrate of his operation of the college of the col

- Nethird & pear, Littudiade. Il it the apprint page Laglachuel.

— Ain PARIAD EUX Dystri Broshmatth Tradecisa VIII by af cutta A. Spibblide. MXIII (pathill, in 37) in Calculta 1987, in-4°.

— Proceedings of the Royal page for the Royal page of the Royal pa

Par le rédacteur. Indian Antiquary. Edited by Jos. Billges. Part L. XXVII. (val. III.). November 1878 a Porcher in-4°. ... 8 Pair L'Acadêmie. of ordan de le cisal noi an ordan de la cademin des sciencias de Academin des sciencias de Academin des sciencias de Academin des sciencias de Academin de la company de

-Deb bidigergitég élvistékodé dérobentenden névigerkékedeen Gestelmingspanetrékelt Unéhalidetheltsi dikigi, 1872. A. Brén

- ... : moith/west/westantie bis bis she she the londer of the londer of the shift of
- .IV.LX Alone hannistate unjust Dividuary; by Birwil Fatton, Parkin William XVII. Dondon Yabber, 788, An.8. II trad
- Archæological survey of India, Vol. VI, Report of a few of in Edge of Rajouring of the State of
- .loudoallyalTraquyklutqaadokil.ob.ubukil.ubq ubodikil. Aimeografic Schrafteling of the Schrafteling of the Royal of the

164 OCTOBRE NOVEMBRE-BECEMBRE 1878.
par E. de Campos-Leyza. Paris, E. Leroux, 1878, gr. in-8°, 1v-584 pages.

Par l'esteum Mahiter Mahija-Rádja con la Goumonne des rois, par Bokhâri de Djohôre. Traduit du malais et annoté par A. Marre. Paris, Maissonneuve / 1878/in 12, 374 pages.

Par l'Académie de Hongrie. A. M. T. Akadémia Évkönyvei, t. XIV, fasc. VII et VIII; t. XV, fasc. I-V; t. XVI, fasc. I. Budapestara & financia, in-46. siros II cum a soilmente all mangeme Tudományos addantimie-thretitäetuma & fis. 1915. Instead of the side of

Literarische Berichte aus Ungarn, herausgegeben von Paul Humalvy. Band J. Helte 12V. Budapest? 1899; in 3.

par E. de Campos-Leyza. Paris E. Leroux, 1878. gr. in 8 1v-584 pages.

, Paratham ana ah artiyashin ya Pindya run ka katemuruh unub par Bokhari de Djohore. Traduit du malais et annote par A. Marre. Paris, (Maskhabus seanasse) 11. Marre. Paris, (Maskhabus seanasse) 12. Marre.

Par l'Academie de Hongrie, A. M. T. Akudémia Evköny rei, t. XIV, fasc. VII et VIII; t. XV, fasc. I-V; t. XVI, fasc. I

Un appendice à ma Théorie de la matrique arabe qu'unit sallatiatique subtit-septembre esquisacté l'onsque à l'examen déspichtés l'aite dont se n'hists pas tenus contité dirit man travail primitif. Je viens aujourd'hui signaler une partiquaité notivalle qu'il ima été désamé d'esserver dans le mode de réloistion de M. Hodji) arcien élève du collège de Galata Serai, photéculirité qui , à les que m'esserte M. Clément Huert, se retrouve également chés des Asabes de Dannes, et des envi-

a) Historien and the state of the same of

406. OCTOB**SENKOYEM DBE 2D É ORMBRIK** 1878.

المالية المالية

n'expliquerant jamais comment des both and the state of contraints. It is the destination of the state of the

1-1-11-201

Des spécimens fournis, il résulte, pour citer un définier exemple, qu'au milieu des vers les quatre variantes :

M. A. Socin est assurément l'un des Européens qui con naissent le mieux les dialectes le l'artice ulraire. Il a depuis longtemps apporte à cette étude une rigueur scientilique

¹ En effet, en ce qui concerne les deux dennieres dennets, la brève initiale est forcement précédée dans le pars d'une taggeur et dennie; conséquentment, d'après la règle d'ioncée codessus-veute confit du jent longue et reduit à une longue la longue, et denne précédente.

* «Einlidning zur ahhd, ad leben-Flit, die Krandelgere Seiner Majesort des Konigs Karl von Württenberg, am z. Mark 1898, im Nam n. des Bee-

TOP OCTORSTONOLINE TORESPICION DE 1878.

que, semblablement, au pied contesimente de substituer la variante la variante

qui a pour mesure rigoureuse of vice in a pour mesure rigoureuse rigoureuse of vice in a pour mesure rigoureuse rigoureuse of vice in a pour mesureuse rigoureuse rin a pour rigoureuse rigoureuse rigoureuse rigoureuse rigoureuse r

L'hemistiche suivant de Jawîl : o L - vol vovol

M. A. Socin est assurément l'un des Européens qui connaissent le mieux les dialectes de l'arabe vulgaire. Il a depuis longtemps apporte à cette étude une rigueur scientifique

En effet, en ce qui concerne les deux dernières variantes, la brève initiale est forcément précédée dans le vers d'une longue et demie; conséquemment, d'après la règle éhoncée ci-dessus, cette brêve devient longue et réduit à une longue la longue et demie précédente.

* «Einladung zur ahdemischen Frier des Geburtsfestes Seiner Majestät des Königs Karl von Württemberg, am 7 März 1878, im Namen des Recqu'on ne saurait trop priser, et son nom mérite d'être cité après celui de Wallin et à côté de celui de M. Wetzstein.

Il nous donne aujourd'hui quelques centaines de proverbes populaires notés par lui pendant son séjour en Orient. L'occasion de cette publication lui a été fournie par une solennité académique en l'honneur de la fête du roi de Würtemberg.

Le bouquet ne manque pas d'originalité. On peut même se demander si la délicatesse des cours n'a pas eu quelque peine à s'accommoder de certaines fleurs au parfunt suspect, que M. Socin n'a pas craint d'y mêler. Mais cela n'est point affaire à nous, et ce ne sont certes pas les philologues qui s'en iront reprocher à l'auteur d'avoir cueilli, sans sourciller, tout ce qu'il a rencontré sur sa route. Les propos orduriers ou obscènes occupent une trop large place dans la vie arabe pour qu'on ne leur en fasse pas une dans un livre qui a pour but de nous faire entrevoir un côté de la langue, ou plutôt du langage arabe.

Nombre de ces proverbes sont déjà connus. M. Socin renvoie lui-même aux recueils où l'on peut les retrouver '. Beaucoup sont nouveaux. Très-souvent ils sont accompagnés de transcriptions qui prêtent un intérêt particulier à ceux mêmes qui ont déjà été publiés.

Ces transcriptions sont fort importantes, car c'est surtout au point de vue de la phonétique que l'arabe vulgaire mérite l'attention des sémitisants. Pour ma part, je n'ai jamais mieux compris les mille minuties de la ponctuation massorétique qu'en essayant de fixer par écrit le langage des Arabes de Syrie. Je crois qu'on pourrait, sans paradoxe, soutenir que le meilleur moyen de rendre les phénomènes les plus subtils de la prononciation de l'arabe vulgaire serait d'employer la notation imaginée par les Massorètes pour permettre d'articuler les mots de la Bible.

tors und akademischen Senats der königlichen Eberhard-Karls-Universität Tübingen.»

Freylag, Burckhardt, Boethor, Berggren, Burton, Ef-Tantawi, Neu-phal, Sergis.

sore en in worklishich de l'arthe i de l'arthe i dighire; en tent dentraces piece i de l'arthe i de l'arthe i de l'arthe i dighire; en tent dentraces piece i de l'arthe i de l'arthe i dighire; en tent dentraces piece i de l'arthe i de l'ar

ansatony deidendensethosetates up de detendensethanden production and transported to the standard of the stand

soid loughtest unsinuerersonet de le ractifide. De ne les trouver pastes pendinu toujours satisfaisantes. Pend étre le la littent de la diversité des sources auxquelles il a publisé sé informations phonétiques. Le ne suis pas non plus partisan des signes spéciaux qu'il à cru devoir multiplier pour rendre les articulations et les sons propres à l'arghe. Toulentranscription est forcement imparfaite. Jusqu'à ce qu'on ait fait intervenir le randome

XII.



31

nographe dans nos études, ce qui j'espère ne tardera pas, on aura beau entasser signe sur signe, on n'obtiendra jamais que des à peu près. Dans ces conditions, il faut éviter tout d'abord la complication, puisque nous savons d'avance qu'elle est inutile : les méthodes les plus simples seront toujours les meilleures, car elles permettent d'atteindre, avec infiniment moins de peine, des résultats d'une égale médiocrité.

Les proverbes réunis par M. Socin nous font parcourir toute la gamme de l'esprit populaire, depuis les dires ingénieux et réellement charmants jusqu'aux adages de la plus basse grossièreté. L'allitération y règne en souveraine, et la raison y est souvent l'esclave de la rime.

Quelques-uns de ces dictons ne sont pas sans obscurité. D'autres offrent des difficultés grammaticales que M. Socinà signalées sans toujours réussir à les surmonter.

Parmi ces dernières il en est une dont je dirai tout de suite quelques mots, parce que la solution que M. Socin en a proposée aurait, si le cas était bien constaté, de graves consequences philologiques. Cette solution ne tend à rien moins en effet qu'à doter la grammaire arabe d'une forme nouvelle du suffixe nominal du pronom de la première personne du singulier.

Voici le proverbe en jeu (n° 43):

قالوا ايش شغلك في بيت عدوك قال مصاريني هم عندة

M. Socin le traduit ainsi: «Man fragte ihn: Was hast du im Hause deines Feindes zu thun? — Er antwortete: Ich habe mein Geld bei ihm liegen. » Il regarde masdrint comme le mot masdri « argent », accompagné du suffixe ni, qui ne se combine d'ordinaire qu'avec les verbes: « mon argent ». M. Socin (p. 1x) ne se dissimule pas l'étrangeté du fait, qu'il déclare unique; car il comprend lui-même qu'on ne saurait invoquer à l'appui de cette monstruosité grammaticale l'emploi de finou pour fiyou, usité, paraît-il, à Mossoul. M. H. Derenbourg, dans un article publié il y a quelque temps dans

la Revue critique (1878, 22 juin), paraît incliner sur ce point vers les vues de M. Socin, et se demande même si l'on ne pourrait pas citer un deuxième exemple de la substitution du suffixe ni au suffixe i après un nom. Il emprunte cet exemple au proverbe n° 103 de M. Socin:

كل شي عند العطار فيه اما حبني غصبا ما فيه

Mais le mot visé, حبنى, est sans aucun doute un impératif. M. Socin ne s'y est certainement pas mépris, bien qu'il ait rendu le proverbe un peu nonchalamment et que soit représenté dans sa traduction par un substantif: « Alles kann man beim Krämer kausen, nur Liebe wider Willen nicht. »

Le véritable sens est avec toute son énergie : « Il y a de tout chez le droguiste; il n'y a qu'une chose qu'on n'y trouve pas, c'est du aime-moi-de-force. » Absolument comme nous dirions : « Ce fleuriste vend des ne-m'oubliez-pas. » حيني « est donc bien ici un verbe, et notre مصاريني reste dès lors parsaitement isolé.

Comment en sortir? Je n'accepterais, quant à moi, qu'à la dernière extrémité l'expédient d'une nouvelle forme grammaticale, expédient auquel se résignent en désespoir de cause MM. Socin et Derenbourg, et je me permettrai de prendre la défense de la grammaire un peu trop vite abandonnée par ces deux grammairiens émérites. L'arabe vulgaire a tout autant que l'arabe littéral le respect de ses règles, et il s'agit ici d'une loi organique de la grammaire sémitique, dont la violation serait d'une suprême invraisemblance. Aussi préférerai-je toute solution qui respectera la grammaire, dût elle soulever de nouvelles difficultés.

Test pourquoi je proposerai de décomposer ce complexe énigmatique en : مصارين. Nous obtenons ainsi le suffixe à forme normale i, et le mot masarin qui veut dire « entrailles, boyaux, intestins» مصارين passe chez les lexicographes pour un pluriel de pluriel : 1° مصر L'on rattache généralement مصير à la racine مصر; je ne serais pas surpris que cette racine se fût confondue anciennement, dans notre mot,

31.

472 OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1878.

avec la racine صار, يصير. Mais cela importe peu. Il faudrait , donc traduire :

«Qu'as-tu à faire dans la demeure de ton ennemi? — Il répondit : mes entrailles sont auprès de lui. •

l'avoue que le sens ainsi obtenu ne laisse pas d'être obscur, et je ne me charge point de le tirer au clair, bien que je croie l'entrevoir. Mais mieux vaut une obscurité de ce genre qu'une impossibilité grammaticale. Nous en serons quittes pour envoyer ce proverbe rejoindre quelques autres qui, malgré une apparente correction, n'en ont pas moins forcé M. Socin a donner sa langue aux chiens.

De ce nombre est le n° 288 :

يكون في البوم خير ما كان يحصل فية صيادو (صيادة)

M. Socin le déclare incompréhensible. M. Derenbourg se demande (article cité) s'il ne faudrait pas l'entendre ainsi : « Si le hibou offrait meilleure viande qu'il ne l'offre, il aurait, lui aussi, son chasseur. » Ce sens paraît très-plausible en soi, mais il s'agit de savoir précisément comment on peut le tirer du texte arabe. S'il eût été aussi simple, il n'eût certainement pas échappe à M. Socin.

Ce proverbe semble n'être qu'une variante du proverbe, fort net, cité et traduit par M. Socin :

البوم لوكان فيه خير ما فاته الصياد

« Si le hibou était bon à manger, le chasseur ne l'aurait pas laissé » (ou plutôt : ne l'aurait pus manqué).

est en arabe l'exact équivalent de فا حصل comme on peut s'en convaincre en ouvrant le dictionnaire de Ellious Bocthor au mot manquer: فات, et dans les exemples : اما المادة والمادة والمادة

«Si le hibou valait quelque chose, son chasseur l'aurait manqué.»

On s'attendrait précisément au contraire : « . . son chasseur ne l'aurait pas manqué. » La grosse difficulté, qui a arrêté net M. Socin et qu'a tournée sans explication M. Derenbourg, ne viendrait-elle pas tout bonnement d'une erreur de copie qui aurait introduit له dans l'une des deux variantes du proverbe, où il ne le fallait pas? Tout rentre en effet dans l'ordre si on lit كان محصل au lieu de ...

M. Socin se laisse quelquesois démonter par des obstacles qui n'en sont pas. Par exemple, dans le proverbe n° 549:

Le n° 104 a sa riposte topique dans un dicton fort répandu qu'on me saura gré de ne pas traduire:

N° 107 :

ركبناه خلنا مد يده في الخرج

a construit généralement avec عصل; mais l'emploi de غ n'a rien d'inadmissible.

³ L'arabe vulgaire emploie volontiers la forme comparative de ce mot

474 OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1878.

Wir gaben ihm unsern Essig zu tragen, da steckte er seine Hand in unsre Reisetasche. » La première partie du proverbe est tout à fait bizarre. Que peut bien être ce « vinaigre donné à porter »? La transcription est d'ailleurs en désaccord et avec le texte et avec la traduction : rākkābnānu 1 hālna; ce qui impliquerait pour le second mot ille au lieu de ile, mais cela mêne à un sens guère plus satisfaisant. Deux corrections se sont présentées à moi. La première consiste à accepter la leçon de la transcription, en admettant seulement que M. Socin a confondu sur son carnet de notes un $h = \dot{\tau}$ avec un h = 7: ω , « nous-mêmes » (cf. 106, $h\bar{a}lo$ « lui-même ») 2. Nous obtiendrions alors quelque chose comme : « Nous l'avons laissé nous monter dessus, et il a allongé la main dans les sacoches • (le khourdj de voyage qui est pendu au troussequin de la selle). L'image se suivrait assez bien, et l'on pourrait au besoin la justifier par le proverbe 567 :

«Tu ne nous monteras pas dessus pour nous talonner les flancs»: ال تركبنا وتهز اجريك.

La construction ne serait pas, il est vrai; très-régulière. Aussi vaudrait-il peut-être mieux supposer une erreur initiale dans le texte arabe, et penser que M. Socin a écrit pour bible en sautant une lettre. La phrase serait alors : « Nous l'avons fait monter derrière nous (nous l'avons pris en croupe). » La seconde partie s'expliquerait alors à merveille : « et il en a profité pour glisser la main dans le khourdj . »

¹ Probablement à corriger en räkkäbnäha.

désigne aussi la partie du dos du cheval qui reçoit la selle, et même quelquesois la charge que l'on porte sur le dos. Cette dernière acception pourrait conduire, pour خلبناة, à un sens qui se rapprocherait de celui qui a été adopté par M. Socin.

• Forme vulgaire pour رجليك. Dans le sens de : «tu ne nous feras pas marcher.»

* Cette conjecture, comme je viens de m'en assurer, est pleinement confirmée par la leçon donnée par Berggren (Guide, s. v. boiteux): اعرج عن الله العربية الى العربية العربي

Nº 186:

يعاشر الحدّاد يطير عليه شعارى

«Qui fréquente le forgeron reçoit les étincelles qui voltigent.» M. Socin est embarrassé par le mot chou'āri et se demande s'il n'a pas mal entendu pour chourāri. Il est certain que ce dernier mot conviendrait bien, mais j'aime à croire que M. Socin a l'oreille trop exercée pour confondre un ghain avec un ra. Il est clair cependant que ما " o'offre aucun sens satisfaisant. Ne serait-ce pas sou'āri? معنو « violence du feu »; cf. معنو « flamme, feu qui éclate en flammes »; معنو « tison », etc. L'arabe vulgaire se comporte souvent autrement que l'arabe littéral devant la règle du chibbolet, et il a volontiers sin là où l'arabe des livres nous montre un chin. Par exemple chadjar « arbre » est fréquemment عمانية a ci l'avantage d'être en allitération inversée avec عمانية ; ce qui contribue à nous garantir la réalité de la forme.

N° 197 :

الذبان يعرفوا ذقن بياع الدبس

«Les mouches connaissent la barbe du marchand de dibës (sorte de raisiné sirupeux).» M. Socin dit que la leçon également usitée (lui) « du marchand de lait », est préférable, parce que el-lebbān a l'avantage de rimer avec eddibān a mouches ». Mais sous ce rapport, la leçon eddibës peut soutenir la comparaison; car elle est en allitération avec eddibān?, et l'oreille arabe n'est pas moins sensible au charme de l'allitération qu'à celui de la rime. Les proverbes du recueil nous offrent plusieurs cas de ce genre d'allitération par les deux premières lettres; il ne serait pas inutile de les signaler, parce que souvent la recherche de cette consonnance a sensible-

1 Ou plutôt ed-dibban.

² Le 3 et le 3 sont à peu près équivalents dans la prononciation vulgaire.

476 OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1878.

ment influé sur la forme revêtue par le proverbe et peut servir à en expliquer les apparentes bizarreries. Par exemple, le n° 310:

يقدح هنا علق في الهند

«Il bat le briquet ici et ça s'allume aux Indes.» Pourquoi aux Indes? Pour jouer sur هند et sur هند.»

Nº 271:

المسلم الما له شغل يقص ويداوى

"Der Muslim, welcher nichts zu thun hat, beschneidet und doctert." Est-ce bien là le sens des deux derniers verbes? N'y a-t-il pas lieu de rapprocher ce proverbe du n° 228: للوس اخير من الدواء Le rasoir vaut mieux que la pâte épilatoire » (allusion à certaines pratiques intimes de la toilette orientale)?

N° 385 : La transcription de به par binu est-elle une variante intentionnelle, et est-on autorisé à la placer à côté de la transcription فيه par finu?

N° 466: Pour العارين dans le sens de « vols d'oiseaux.» (cachant le soleil), on pourrait songer à عواير , bandes séparées et dispersées d'hommes, de sauterelles. (Kasimirski) 1. Mais ne s'agirait-il pas par hasard de corps étrangers qui tombent dans l'œil (fêtus de paille, cendres, poussière, brins de bois, etc.)? Tel est le sens des formes عقار, عوار, عواري عواري عواري .

N° 472 : بوزك būsak = بوزك boūzak «ton museau ».

N° 562: مدّ يدك للسما اقرب. Le sens ne paraît pas douteux 2: «Étends la main pour toucher le ciel! c'est plus près!» C'est-à-dire, c'est une chose impossible, autant vouloir toucher le ciel avec la main, ou, comme nous disons, prendre la lunc avec les dents.

² Die Erklärung ist mir zweifelhaft.

¹ Cf. عوير, «hirondelle» et عوير, «corbeau».

Je crois, en terminant, devoir, dans un intérêt général, dire un mot sur les caractères arabes employés pour l'impression du texte. Ce sont, nous dit M. Socin, ceux que la librairie Brill a fait venir de Beyrouth pour la publication du Tabari. Certes, ces caractères ont une allure plus orientale que ceux dont nous nous servons généralement en Europe, et je ne puis qu'approuver en principe le parti qu'on a pris. Mais on aurait pu mieux choisir, du moment que l'on faisait tant que de s'adresser à l'Orient. Le type de Beyrouth, qui malheureusement est à la mode dans le Levant, est grêle, maniéré, sautillant. Les boucles de certaines lettres sont étriquées. L'aspect général a quelque chose de pointu et de pincé qui est aussi désagréable pour l'œil que l'est pour l'oreille cet agaçant imalé de la prononciation libanaise. En outre, ce qui est plus grave, les assemblages se sont mal; les attaches trop fines se cassent au tirage. Il résulte de tout cela que la lecture est fatigante. Je plains ceux qui seront condamnés à lire sous cette forme les gros volumes du Tabari, et je fais personnellement des vœux pour que l'on revienne, s'il en est temps encore, sur la décision prise. Que n'a-t-on tout simplement adopté le large et solide caractère de Boulaq qui; entre les mains de nos habiles typographes d'Europe, donnerait d'excellents résultats?

CH. CLERMONT-GANNEAU.

NOTES

PRISES

PENDANT UN VOYAGE EN SYRIE,

PAR M. CL. HUART.

Ces notes ont été prises pendant un voyage que j'ai eu l'occasion de faire dans quelques parties de la Syrie au printemps et à l'automne de l'année dernière. Écrites à la hâte, elles n'ont pas la prétention d'être un traité dogmatique sur la matière ou un Guide des Voyageurs en Orient; loin de là : ce ne sont que de simples feuillets où j'ai noté mes impressions personnelles, et rien de plus. On n'y cherchera pas le récit de découvertes archéologiques ou de longs aperçus historiques. Ce que je me suis borné à décrire, mais le plus fidèlement possible, c'est l'aspect actuel du pays, la vie des campagnes de Syrie, les particularités qu'offrent certaines coutumes de leurs habitants, qu'on avait jusqu'ici passées sous silence. Je livre ces notes telles quelles à l'impression, répugnant à un travail artificiel de coordination qui ne serait, pour des pays aussi souvent décrits que ceux que j'ai traversés, qu'une compilation fastidieuse et sans attrait, surtout pour le lecteur.

I.

L'ANTI-LIBAN.

Quand on sort de Damas par la porte nommée Bâb-Touma, vieux et très-beau reste de l'enceinte médiévale, on suit la route d'Alep qui monte tout droit au nord, entre deux haies d'arbres de haute futaie, peupliers, platanes et autres essences, qui font de cette partie de la campagne un lieu de

promenade et de divertissement très-fréquenté pendant la belle saison. Le pavé, fort inégal, est composé de pierres rondes dont les têtes ressortent; à certains endroits, le milieu de la chaussée est occupé par une voie en mauvais état, que la disposition des dalles, ainsi que leur grandeur, décèle comme un reste d'une route romaine. Nous laissons à droite le chemin qui mène à Sofàniyé, promenade fréquentée au commencement du printemps; on vient s'y rassembler tous les mardis: on donne pour explication à cet usage l'habitude où l'on était autrefois d'aller attendre l'arrivée de la caravane de la Mecque; mais cette raison est tout simplement absurde. La caravane arrivant par la Route des Pèlerins, Derbel-Hadj, c'est-à-dire par Bouabt-Allah الله et le Méidan, au sud de la ville, ce serait faire preuve de peu de bon sens que d'aller l'attendre le mardi à Sofâniyé, à l'est de Damas, et le samedi au Merdi, qui est à l'ouest. Il y a là quelque vieil usage dont la raison n'est plus connue des indigènes 1. Le Barâda passe ici sous un pont étroit en pierre, sans parapet; un canal amène l'eau nécessaire à la roue d'un moulin que l'on aperçoit à droite; un café au bord de la rivière, encadré d'arbres touffus, offre une place agréable où l'on peut à l'aise et au frais fumer le narghilé.

En poursuivant notre chemin, nous trouvons à gauche les restes d'une tour ou d'un minaret en ruines que l'on nomme Bordj-er-Roûs « la Tour des têtes. » On raconte qu'il y avait autrefois là un faubourg de la ville, qu'au dernier siècle les habitants se révoltèrent contre les autorités turques; que le pacha prit le faubourg d'assaut, fit couper et exposer en cet endroit les têtes des rebelles. Dix minutes plus loin, un caveau auquel on accède par une dizaine de degrés contient une source qui est réputée comme donnant la meilleure eau de Damas; on la nomme Zéinabiyé. Après les chaudes journées d'été, quand le soleil, déclinant sur l'horizon, vient

¹ Sur les samedis, subout, à Damas, voy. Ibn-Batoutah, Voy., t. I, p. 197.

480 OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1878.

frapper obliquement le rideau d'arbres qui tempère l'ardeur de ses rayons, l'on voit les Damasquins sortir de la ville et enir comme en pèlerinage goûter l'eau de cette source.

Bientôt après nous atteignons la limite extrême des jar 3; nous entrons dans la vaste plaine de Qâboun; eaux qui supportent les fils du télégraphe d'Alep e. apent seuls la monotonie. Voici le village de Berzé, au ied de la montagne; nous jetons un dernier regard sur Damas, et nous pénétrons dans un étroit wadi aux flancs déchiquetés, rempli de rocs brisés et amoncelés; un quart d'heure plus loin, nous débouchons dans la fraîche vallée de Min'in. Il n'est pas de région plus stérile et plus désolée que le versant oriental du Diabal-Charqi; aussi les deux dépressions où coulent le Barada et le roisseau de Min'in semblentelles des oasis dans ce désert. C'est près de ce dernier village que se trouve la source qui entretient la fertilité de cette région et arrose les jardins parmi lesquels on distingue les villages de Macraba, de Horné et de Tell-Mincin, offrant des sites pittoresques et des points de vue intéressants. Cette source jaillit d'un rocher creusé de nombreuses excavations qui servaient autrefois de tombeaux; un fût de colonne brisé et renversé, et quelques autres fragments d'antiquités, indiquent l'existence en cet endroit d'un centre de population important.

Au-dessus du village commence une montée à pente assez rapide qui en quelques minutes conduit sur le long plateau où est située Séidnaya; bientôt nous voyons poindre, pardessus la crète d'une colline, le dôme du couvent grec : quelques pas plus loin nous pouvons distinguer l'ensemble de la bourgade.

II.

LA PÊTE DE SÉÏDNAYA.

Le village de Seidnaya étage ses maisons bâties en pierres grossièrement taillées sur le flanc d'une colline rocailleuse,

détachée de la masse imposante du Djabal-Charqî et se confondant à distance avec celui-ci. C'est un amoncellement de rochers grisâtres et nus : les demeures des paysans semblent se fondre avec eux; on croirait à distance voir des habitations de troglodytes, des cavernes creusées dans le roc; mais de près cette illusion disparaît. Au sommet de cette colline aux versants escarpés se dresse fièrement le couvent grec, avec ses hautes et solides murailles, son clocher tout neuf et son dôme recouvert de zinc. Cette demeure monacale n'inspire aucune idée triste, loin de là; les murs en belles pierres jaunâtres d'où émergent des constructions disparates, les unes en moellons, les autres recouvertes de badigeon, semblent être bâtis d'hier; c'est un enchevêtrement de cours, de corridors, de galeries, d'escaliers, placés au hasard sur la surface irrégulière que présente le sommet de la colline. Ajoutez que les proportions de cette construction sont très-restreintes; c'est une petite église, précédée d'une trèspetite cour; tout à l'entour, de petites cellules, assez basses de plafond, reçoivent les pèlerins et les simples voyageurs. Le regard de l'étranger, habitué aux proportions gigantesques de la plupart de nos monuments, se fait difficilement à la médiocrité des dimensions dans les constructions modernes de l'Orient, et celui qui lit un récit de voyages est plutôt porté à exagérer qu'à restreindre la grandeur des édifices qu'on lui décrit.

Du haut de la terrasse qui sert de toit au couvent, l'on jouit d'une vue très-étendue. Tout en bas s'étend la vaste et presque déserte plaine de Séidnaya, où le Jardin de la Vierge (Bistân es-Séyyidé), dépendance du couvent, est seul à former une tache verte sur l'uniforme couleur grise du sol. A droite, les hauts sommets de l'Hermon ferment l'horizon; en face, à l'autre extrémité de la plaine, Macarra montre ses maisons blanches, qui semblent de petits cubes de pierre isolés les uns des autres; au dessus, les sommets bas et arrondis d'une chaîne de collines nous dérobe la vue de la plaine de Damas; enfin, à gauche, la masse imposante de

roches noirâtres qui forme le Djabal Abou'l-'Ata nous indique la direction de la route d'Alep; au delà, c'est le désert.

Le 19 septembre (le 7, vieux style), veille de la fête, les paysans commencent à arriver par groupes. Il en vient de tous les villages des environs, et même d'assez loin, de Rachaïa, de Zahlé, du Liban. Ils vont les uns à pied, les autres à cheval, tous armés jusqu'aux dents de fusils à un ou deux coups, de tromblons in de pistolets, et quelquefois, mais rarement, de revolvers. La petite troupe fait son entrée sans ordre, en hurlant des chants à tue-tête, enivrée par la poudre dont ils font une énorme consommation, et par l'araq (eaude-vie) dont ils ne se privent guère les jours de fête. Les femmes viennent ensuite, juchées sur les bagages que portent des mulets; ces bagages se composent de quelques couvertures de coton piqué dont on s'enveloppe la nuit, et d'un panier contenant, avec quelques provisions, l'indispensable narghilé.

Ce défilé s'accomplit dans un désordre inexprimable. Les cavaliers, qui forment la tête du cortége, caracolent, vont et viennent, et de temps en temps déchargent en l'air leurs tromblons chargés de poudre jusqu'à la gueule; les piétons viennent ensuite, en rangs pressés, — leurs pas cadencés sont souvent réglés par une sorte de tambour-major, qui exécute des danses fantaisistes en agitant en l'air un sabre recourbé. Les longs cheveux, le leffé sa mal enroulé autour du tarbouch écarlate, les vêtements de couleurs disparates donnent à cette cohue un caractère tout à fait étrange; on croirait voir une invasion de barbares déguenillés, d'autant plus que les détonations dont ils vous assourdissent contribuent à entretenir cette illusion, que leurs mines rébarbatives ne sont pas faites pour dissiper.

Montons au couvent. On y entre par une petité porte trèsbasse pratiquée au pied de la muraille; deux ou trois marches à gravir, et nous sommes sur le parvis de l'église, bien étroit, resserré qu'il est entre la nef, qui occupe presque toute la largeur de la cour, et la série de petits bâtiments carrés qu'ont fait bâtir les principales familles grecques orthodoxes de Damas, et où elles viennent passer quelque temps à l'époque de la fête. De misérables escaliers et des galeries couvertes, le tout construit en bois, donnent accès au premier étage, qui est de plain-pied avec la terrasse. En réalité, le couvent n'a qu'un étage, je ne saurais dire un rez-dechaussée, puisque cette construction est suspendue dans les airs; au-dessus sont construites çà et là quelques chambres carrées, isolées les unes des autres, et s'ouvrant sur la terrasse.

C'est dans ces couloirs étroits et sur cette terrasse aux dimensions restreintes que vient s'entasser la foule dont nous avons vu l'entrée. Bientôt les hommes se réunissent d'un côté, les femmes d'un autre; deux ou trois robustes gaillards, ou quelques jeunes filles au teint défraîchi, hélas! se prennent par la main, d'autres surviennent, et voilà la danse commencée! Ces rondes de paysans se nomment dabké دكة; danser en rond se dit dabak دبك 1. Les rondes des hommes ont un chef, un coryphée; c'est ordinairement un improvisateur, et voici pourquoi : il chante des hymnes en l'honneur des principaux personnages présents, et en échange des louanges qu'il décerne, il reçoit un léger bakhchich. Une poésie improvisée dans de pareilles conditions doit laisser beaucoup à désirer; généralement elle est d'une platitude rare. Les semmes se contentent de régler leurs pas sur des rondes populaires en dialecte vulgaire, dont quelques-unes sont fort jolies; je parle du rythme et de la mélodie, car autrement les paroles sont insignifiantes ou enfantines. Ces rondes se composent d'un refrain répété par toutes les personnes qui figurent

[&]quot;Il est inutile de faire remarquer que cette expression n'appartient point a l'arabe classique. Le dictionnaire arabe français du P. Cuche, si précieux pour l'étude des dialectes vulgaires de la Syrie, ne donne que la deuxième forme du verbe, درّف «trépigner, piétiner». Cette danse porte le même nom (Debka) dans le dialecte de Mésopotamie. Cf. Layard, Discoveries in Nineveh and Babylon, p. 85.

484 OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE, 1878.

dans la danse, et d'une série de vers que chacune dit à son tour, en solo. Parmi les refrains méritant de fixer l'attention qui ont frappé mon oreille, je citerai ceux ci :

Djína nourid ál-máyéh,

Nous sommes descendues à la source, 1 + 102 2/2T

Mouch haram darb el mahabbe, ya mouch haram, pour 1 6.
N'est-elle point deshonnête, la voie de l'amour?

du Bédoun jusqu'au vêtement bleu de roi à passepoils. La choregraphie de ces rouses tes sebnor ses es airque des plus rouses des plus et es plu principales ligures consistent en pas en avant et en arrière agrémentés de quelques ronds de jambes, tout en avançant très-lentement en cercle de gauche à droite. Cette description succincte est sans doute insuffisante pour que l'on se fasse une idee exacte de la danse; mais il faut l'avoir vue pour en saisir les mouvements, et surtout pour y trouver quelque charme. Cette ronde a d'ailleurs un caractère triste et grave, monotone meme; j'aime a penser que telles étaient les danses religieuses de l'ancienne Syrie. Le bruit cadence des gabgab uesidmol in the so and they think so notice out the surface of sandales de bois que portent les femmes marque le rythme. De temps en temps, la figure devient plus animée; les danseurs, la tête penchée en avant, la main dans la main et les doigts entrelaces, se soulèvent mutuellement en se serrant épaule contre épaule, et lançant le pied droit en avant, font le geste d'un homme qui écraserait quelque chose (tel est du moins ce que j'ai cru voir). Ce mouvement est accompagned une sorte de sifficment dui n'est peut être que le noquet des pointines haletantes.

Il est encore une autre sorte de danse qui a exécute agalemment en rond, sur une mouvement en levre franchement une rond, sur une mouvement en levre franchement en rond, sur une mouvement en levre franche en levre de l'une dans en le forment en le levre de l'une dans en le forment en le levre de l'une dans en le forment en le levre de l'une dans en le forment en le levre de l'une de le levre de l'une de le levre de l'une de l'execute de le l'execute de le l'execute de le l'execute en le execute de le l'execute de le l'execute de l'execute en le levre de l'execute de l'execute en le levre de l'execute en le l'execute en le levre en lev

 $\mathsf{Digitized} \ \mathsf{by} \ Google$

tendres et doux, mais accompagnes d'un sifflement désagréable produit par la colonne d'air que l'embouchure divise en deux ', règle les pas. Le coryphée agite en l'air de temps en temps un mouchoir aux couleurs vives qu'il tient à la main.

Tels sont les divertissements des paysans pendant la fête de Séidnaya. La variété des costumes, depuis la robe taillée à l'européenne des femmes de Zahlé jusqu'aux voiles bruns à fleurs jaunes des paysannes de Macloula, depuis le machlah du Bédouin jusqu'au vêtement bleu de roi à passepoils rouges des gendarmes libanais, forme un ensemble des plus pittoresques et des plus intéressants, et permet d'embrasser d'un coup d'œil les différents accoutrements des habitants de la montagne. C'est là, surtout pour l'étranger, le principal attrait de la fête; et c'est surtout à ce moment qu'il convient de visiter le couvent, qui paraît bien triste quand le silence règne dans ses murs.

La principale antiquité de Séidnaya est un monument de l'époque romaine transformé aujourd'hui en chapelle et placé sous l'invocation de saint Paul. Que ce soit un tombeau ou un sanctuaire, on n'est pas bien d'accord là dessus; mais la tradition du pays prétend qu'autrefois c'était le trésor du roi. De quel roi peut-il bien être question? La légende n'entre pas dans ces détails; elle dit seulement que c'est le roi qui a bâti le couvent. Le directeur spirituel de la communauté

Digitized by Google

32

XII.

¹ Ces flûtes se tiennent comme notre flûte traversière, mais l'embouchure n'en est point latérale; le tuyau est ouvert aux deux bouts. La colonne d'air lancée avec force contre le bord de l'embouchure produit ce bruit incommode dont je viens de parler.

² Parmi les curiosités que l'on ne manque pas de visiter, se trouve encore une image miraculeuse de la Vierge, conservée dans un petit réduit disposé en chapelle et situé derrière l'église. L'image, enfermée sous des vantaux d'argent, est de style ancien mais de fabrication sans doute relativement moderne; car les voyageurs du moyen âge nous disent que le portrait qui existait de leur temps ne se distinguait plus qu'avec peine. Cf. Mandeville, Voyages, ch. x1 (p. 190 de la trad. de Wright, Early travels in Palestine), et Bertrandon de la Brocquière, t. V des Mémoires de l'Institut (ibid. p. 306).

grecque; un prêtre à thibe grisonnunte; assuré que Gérdusya a cité bati vers l'un 500 de notré cre; c'est à dire sous la domination des empereurs de Byzance: Le Village la drait il teté en cè temps la capitale d'un principieule arabje le comme en ce temps

A trois quarts d'heure de Seidnaya? à l'autre extremité du plateau, on aperçoit les maisons isolées du petit village de Ma'arra. Une source d'eau claire mais peu abondante arrose un petit jardin bien étroite; c'est la tout ce qui se trouve du vérdure dans re stenile endroit; choisi comme tieu d'habitation uniquement à cause de son sir salabre. Quelques fil guiers rabougris, espacés sur les versants d'une colline rocailleuse, poussent chétivement, privés d'eau, au milieu des pierres le Derrière le village, une bande d'un blanc vif signale de loin le chemin qui mène directement à Damas, mais que l'on fréquente per d'albord à cause de sa malutisse réputation, et chaînte parce qu'il offre une core à la pente mest rolle. On nomina cette déscente Seilling, par affusion au mot selloum, qui en arabé villagaire veut une l'on metalleme qu'il en arabé villagaire veut une l'entre comme l'entre de l'arabé villagaire veut une l'entre comme l'entre l'entre comme l'entre l'en

A un'e demi-heure de Marara se trouve la chapelle de Mar-Rhas (Saint-Rhe); breusee dans les flancs d'un inimense mur de quelques cents metres de haut, qui separe bitisque ment la chame des coffines qui s'elevent an dessus de Bease et de Rhan-Qbsser, du massif principal de l'Ant-Liban-Que n'est qu'une s'imple peute salle carres, l'unt le plusond est taille en forme de voute; au milieu s'eleve un auter ou von vient quelquelois dire la messe, devant le polite, on actuive un puits creuse dans le roc. Pour y arriver, il haut se lanser grisser, en se retenant des pleus et des haus sar un afficux

of the error and the pressor of the made the sing; suidran in the error and the pressor of the made the sing; suidran in the error and the sing; suidran in the suidrant design of the suidrant design of the error of the suidrant design of the error of t

sentier, véritable casse-cou; des marches sont taillées de distance en distance dans le rocher. On remonte par le même chemin. De la petite plate-forme qui précède la chapelle, on. a une vue des plus étendues sur toute la contrée : tout au. has, les deux villages de Ma roûné et de Hoféir; devant soi, la plaine de Damas et ses lacs; à gauche, le désert de Syrie, semblable à une mer de glace, tant les montagnes accumulées qui le somposent ont l'air de s'entrechoquer somme des. vagues; au fond, percant la brume, le plateau du Ledja et les montagnes du Hauran.....

a andre de la companie de la compani

Souther it courses to a poblasia should be so the second

Samily, and the

de l'anch chaire a contre par contre particular de que Les, six heures qui séparent Séidnaya de Macloula se font dans, une plaine assez, monotone, ou pour parler plus exactement. Lon suit l'immense plateau qui commence près du Sahrat-Dimás pour aller mourir au-dessus de Yabroud en se confondant avec les hauts plateaux de Nebk, de Dêr, Atiyé et de 'Ariten (prononciation vulgaire de Qariatein), On longe une série de falaises abruptes, de nature basaltique qui se trouvent à gauche de la route, tandis que, vers la droite, le regard embrasse librement les pentes arides et noiratres de la montagne d'Aboul Ata, qui découpe le ciel de ses pics escarpés. Quelques échappées, derrière nous, permettent d'entrevoir une dernière fois les jardins de la Ghoûju et les verts. pâturages du Merdi; enfin nous pouvons distinguer le commencement du désert et la route de Palmyre. Nous apercevons hientôt le village de Bedda, entouré de

jardins; puis 'Akôber, dont les maisons de terre noire ont le plus triste aspect; un village ruiné près duquel nous passons, c'est Mahiyé , que le gouvernement turc fit détruire, il y a une quarantaine d'années, parce qu'il avait resusé de payer l'impôt: Tawani nous montre ses habitations éparses, situées

Digitized by Google

Ce nome ne se trouve pas sur les cartes que j'ai entre les mains. Celle de Porter, op, land., marque l'emplacement des ruines.

au. pied id und hout o icelling naus ile escament de ilaquelle encaisse caure deux beurains aux pied indivent beurains de indivent de indi

Les maisons, de forme carrée, sont construites in pierres In façada en en reconnerte de catienaluit blans qu'en nomme hundudra sylve (sorte de craie) polles s'emphates unes unit des interes, accomules adams certerois respacei les comme Ettastes par 165 flance de la montagner des Tragments de la thers recreekes to diverses hauteurs et rectorus adard dour Course, fort draindre a chaque moment traien se détachent substance ils ne viennent détruire quelque maison etuen fafte perit les habitants. La walled se bifurque let le rillage A ablequed to be estimate with the white section of the section of gandle, tout an hant de in montagne convoitile conventigues catholique de Mâr-Serkis; à droite, à mi-obtes les veilluses Blanchles a la chaux du couvent cle Mar Thékla (qui apparthene that Grees brithodoxes semblent sortion durabilities des Hochers! Dans les parois de la montagne qui semble lici faq-Aleki ani insuri och voiti utte multitliderder tombes, motel de hiches érensées dans le voc paul bas desquelles esteméntique "The Blace a peint sufficiently mettre Amocorporationaries Extavations plus considerables with vornsposes id une community al Hittond de luquelle sont reservées des builles subrées de Acourit intervent of the spirit of the spirit of the spirit in the spiri salles sépulcrales sont à moitié détruites par les pluiensafia wighten promper desidable conference on the state of the utilisées par les pagsans d'aujognd'huis pouvot shinel le relbs shat melakset del mout de traisirat love preduits ades orignes Syrie (aggalliusingemasshimesinghthinbal Anab Histaidischip

Parili Res lourdes rothes qui se sont detachees du massif; ilien est une sur laquelle est soutple un bas-leltef abjourd hui digreed drawp tradition of the free the trade that I do aller the trade the trade the trade the trade the trade trade the trade trade the trade hages er un tinquient qui semble un emanicale mutudo Das-fénet est killéren plela Chue! D'ailteufs recorry est plus principle apparatus policies and pulsus achieves apprinted to the state of the second Suler He Lette Pepresentition. Tex tradition lucale rapporteque Paticietine ville; il Muglillo de Protente; i cuit agouce preside l'emplacement occape particetter rocher dans bondroit ou se trouvent aujourd'hui les baïddirs بيادر ountires whit your but Les maisons, de forme carrée, sont consider in arientes oute hells this sear directions les languages de Madouthabet de dour nources différentes l'hituées il une au des sous du couvent de Mâr-Serkie dinutre à noté et en face du manastère des Grece schidmataques. Elles offrent toutes les deux tette particularité quielles se trouvent sous dan montage () dans june sorte de tende add'on psinetra paroun long confoin sambra en étroit d'il faute pour pour de strait de la preseque de la pres ayen an analysis of the life author of the property in the pro d'aller prendre des dains dans ses sellules mysterieuses inquesi mamme tion edinimuniment necessarices les Hamman outbains catholique de Mar Serkis; à droite, à mi albhillestrible -rac**harès**payelethelite and a company and the continue of the endinitides banis du mittens dispensistent post formenten -peluiplus chaine lausouren de chân est Ring (du Figuier) de qui asic to see some sale of the seed of the s alitanseed aufla damas obc partines alcabiation based and partines of colorest and a second a second and a second a second and a second a second and a second and a second and a second and a second a samed nonmode have in the patitas sources his ont gencare avecata de la constante e con de la constante same sallée addiente qui sall passent passent passent les de la competité de la competit del competit de la competit de la competit de la competit de la com shourhades situetes stoptes debut satural attendes essentia capaquiodes salles sépulcrales sont à moitie détruites par les pégigsalaffi ingapourisité de Mallante propriétaire de disconservation de la contrata del contrata de la contrata de la contrata del contrata de la contrata del contrata del contrata de la contrata de la contrata del contr editable specific pedestro, al sene per property specification of the specific speci emproce dour mobarce est qu'elle est de seul and soit de toute da

Syrie (aveclises deux annexes de Djubht Adin stade Bakhia)

490 OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1878.

où l'on parle encore le syriaque. Nul n'ignore que l'araméen, après avoir été la langue vulgaire de la Syrie et de la Palestine pendant toute la durée de la domination romaine dans ces contrées (pour ne parler que des temps les plus rapprochés de nous), a totalement disparu devant la marche envahissante de la langue arabe, et qu'il faut aller jusqu'à Ouroumiyya pour y trouver le syriaque encore vivant. Ma loûla est, par un privilége singulier, restée seule en possession de ce dialecte de ce côté-ci du Tigre et de l'Euphrate 1. Aucun des nombreux vovageurs qui ont signalé l'existence de cet idiome n'avait songé à prendre note des expressions qu'il entendait autour de lui et à en donner un vocabulaire : mais dans ces dernières années, M. Albert Socin, professeur de langues orientales à Bale, a été passer six mois dans cette localité et a pu rectreillir un vocabulaire complet*. Ce travail n'a pas encore vu le jour; il me sera donc permis de noter ici quelques mots entendus en courant, ou notés avec soin sous la dictée. Je ne me suis lié qu'à mon oreille; la transcription est aussi exacte que possible. Je me dispense en outre de faire aucun rapprochement philologique, laissant ce soin à de plus autorisés; je me contente de signaler quelques ressemblances avec des mots de l'arabe vulgaire n'appartenant pas à l'idiome classique:

Lahna « pain ».

Halba « lait cai!le » , nommé en ar.

lében.

Basra viander,

Nokhchta 3 a morsure ».
Nochktha a baiser ».
Besnitha a jeune fille ».
Chenitha a femme ».

' Je ne saurais mieux faire que de renvoyer le lecteur, à l'Histoire des langues sémitiques d'E. Benan, p. 268, 4° édit.

Je tiens ces renseignements de la bouche même des paysans de Ma louia. Si jamais ces lignes tombaient sous les yeux de M. Socin, je le prierais de me pardonner les erreurs involontaires que j'ai pu commettre.

Le t 1 dans les féminins se prononce comme le th anglais dur contte particularité est plus remarquable dans la prononciation des femmes que dans celle des hommes.

Ghebinakh «tes sourcils». Ghabrona chommer in a Bestchona njardin »;... Themmakh, «ta bouche» (ct. arabe "Themmakh, «ta bouche» (ct. arabe "The themmakh, «ta bouche» (ct. arabe "The themmakh, «ta bouche» (ct. arabe "The themmakh, «ta bouche» (ct. arabe) "The themmakh, » (ct. arabe) "The Gheldja, « poule. » Dikia cognica sula sal squast sat vulgane de Synt, 23, 10
200 Berg of the 230 line from Aroba «coucher du soleil».

Integral of the soleil».

Integral of the soleil».

Soustcha. ejument ».

Soustcha. ejument ».

Chimcha «soleil».

Chimcha «soleil».

Marfaktha «corelfer, conssin». Dabtelia amiel a (arabe who amé) aller je sen a raisin ple ij rolle Khalpa ychi postali "Safrona emoineau Maranta e fuscau Zestcha «fusil à deux coups» (ct. olarge Amadimentalist in Amade - _{npo}ar, yulg چغبت _{di}plur. songe à prendre note des ر چنت du turc)... Kiôman « noirs».. Warta «rose» Rappan «grands» Kéisa « johe» (ar. valg. de Syrieut)

Méisa « johe» (ar. valg. de Syrieut)

Méisa » johe» (ar. valg. de Syrieut) Khouppo «épine». Tchouth warta bila khouppo « il n'y Rakika a gracieuse a pas de roses sans épines ». Khaukebtha notoile ». Khreina «autro».

Khreina «autro».

Halitha «douce».

Halitha «douce». Noura «feu» 1 र भागीज ० Sinoitha * plateau a (arabe vulg-Nechghila coccupee .. Sallola «fin, spirituel. بغتية إeniyyé). Nohra «lumière» اسوفًا. Ibchell «beau». Zerôkan «bleus». Denpo «queue».

Denpo errekh "queue longue», Salva «lungiti same ndine !! Khencha « messen name same Khotchma «anneau».

Karcho «argent».

Ökhêl « mangeant ». 29 Berona & garcon boat of record of Africandakhowentovadeon, of the transfer Tach Kalles wiens fun pen W. Te-Mechha huile». So journs of type or timbellettens los oux de M. Soon, Hollighnalalde Ghechra a pont samo and us jome samifiakh dokhay femininangha lakha Harcher aredest, to I common common or vienteration or ab I to t

Az'or, plur. ze'orân « petit ».

Based a Markedayay

"Idakh " ta main ".

OCTOBRE, NOVEMBRE, DÉGEMBRE 1878. Mo bettakh, fém. mobettéch « que Talla « elle est venue ». veux-tu?» menni «de moi». PARTICULES. Be'ich kelemtha «je veux (te) Bahar & beaucoup . dire un mot » (arabel valgaire; Emhar «demain» 189 buords / 'Awèz kilmé). Appi a donne s, appi no appi no appi a donne moi un baisers. appi nochkiha Hach maintenant 1 12900 bron To a quoi? It is non non inov isp Cho bal ana «je ne veux pas». Lina cou? . (avec mouvement) Kom nzellukh (leve-toi) allons Chou ene ... pas sod ab anor apaitha «à la maison» Hmaie acomment al ob ordinal Takh lokha mallakh, fem. tach Kalles qun peu somentanos anos lokha mallech viens le dedale d<mark>.kwowsk</mark>ilos rues que je te dise. Ilmidz dai vus. Hatch wio ... wiota allees allestent work Balteina e nous voulons ». Hutchi emoi natroqua silq ol Hodzi ecelle-ci bolo indice al Rahém « il aime ». Nenzil a nous descendrons ». PHRASES 'Abar «entrez». Kom allar nedmoukh aleve-toi, alnous semble till. Ja tradition Ekh tchebi? commentallez-yous?* lons dormir ». Paloch mabsouth hien portang. Ehda halya une belle personne, Ya habib lippi rojaime de mond se repose sous | outline | sums queiques vieux arbresion Ya hachiche llippi « a aimée, etc. 3,-9

Masakh «essuyer» Chekon « enlève le ». Ko tarba, fem. ki jarba « derange-Menocloprocesson suon ; elder Ainock kioman ou rappan (ses yenx) Chothi «je bois». sont noirs et grands ou suon Barichilmon ho benjiha, de gujus Mo tchothi «que bois-lu? Smoutchetar « taisez-vous ». est-elle file? son suos incu » (awainot « aux Nzellakh « allons » Ho chenitha evoici una femmes, 11 lahachikiah, arabe Ana ghabrona rahem la hespitha vulgaire lassa i aux seet homme aime cette jeune '! Nappich «je te (fem.) donnerai». Nappich «je te (fem.) donnerai». Natha «donne». autrefois conduisatil cellin Netchilmanan en detayingstwelleta on songe que les eurs des conjunes nyn omantes v out , depuis des sièctes, coule sans interruption. Un beau khan en ruines nous fait souvenir que Nebk est l'une des principales stations

493 October State of the Lange of the color of the servenue.

venx-lu'v venac de mer. VI Be'ude selemble : je .cux .c.

TOTAL THE THE PAYSANS A INEBET TO STORE THE STILL

Yabroud est situe au centre d'un plateau que bornent au nord-ouest les chaines sombres et denudées de l'Anti-Liban, qui vont non loin de la s'abaisser et disparaître. Une eau vive, sortie des sources de Ras-el-Ain, fait mouvoir avec rapidite la roue de bois d'une noria spis, et prête de l'animation à l'entrée de la petite ville, assez maussade à cause de ses maisons construites en torchis, d'un gris uniforme et terne. Dans le dédale de ses petites rues, nous venons à passer devant l'église, dont les murs formés de belles et grandes pierres, taillées attestent assez l'antiquité; on sait que c'est la le reste le plus important de la vieille labruda.

En sortant de la bourgade, dans les jardins, nous voyons, se dresser les ruines silencieuses d'une eglise médiévales nous semble-t-il; la tradition locale les appelle le château de Bandoin : Ouss' Berdawil.

Um cheinin poudreux et pierreux nous amène, en trayer sant une contree absolument deserte et sauvage au gros bourg de Nebk. Une caravane de chameaux venue de Homs se repose sous l'ombre épaisse de quelques vieux arbres; il est midi, et la chaleur est intelérable; nous nous approchons de la source qu'on nous a dit se trouver là. Nous avons devant nous une ouverture carree assez large, qui est le regard d'un aqueduc dont l'eau, coulant avec rapidité, passe en bouillonnant sous nos yeux. Cet endroit, qu'on nomme Makhradj n'est en esset qu'une ouverture praiquee dans la voute d'un long canal souterrain, qui, dit on, se prolonge très loin vers l'est, dans la direction de Der-Ative et de Ariten : peut-etre autrefois conduisait-il cette eau jusqu'à Palmyre. Rien n'est plus curieux et plus interessant que de voir ce canal, quand on songe que les eaux des collines environnantes y ont, depuis des siècles, coulé sans interruption. Un beau khan en ruines nous fait souvenir que Nebk est l'une des principales stations

A94 OCTOBREZNONRMBRE DÉCEMBRE 1878.

de la vonte d'Aldp. Mais aujourd'hui les catavanes ne gleurent plus guère profiter de rect édifice délabré : Le nouvent grec catholique n'est point un inoqument, mais disconstruction très simple, où il n'y a rich de remarquable. La seule/curiosité que commenne l'église est une relique de Mirillôma illi-Habachi (sáint-Thomas (l'Abyssin) anchâts de dans unto mein en segenti. Des sentitres de la grinde pièce qui sest de salos à l'évêque de Horns y quand il séjourne à Nebls (mous lui finies une visite), on la runel vie très étendue dur le désett qui se trouve cali piechodes countreforts et des demiers versants et l'Austi-Liban. A deux heures de marche estvironquine large bande verte monsoindique des jardins qui entouvent Det-Atini Au delà descenètes du Diabal-Chardi d'abaissent pour disparaîtge tard nos chevaux sont selies, et nous patromeréitne tôtritéd un Une série de acoupe de fusil tirés dans d'intérieur de ville pe nous annonce le commencement de la déte où nous aoutres invités. A la porte de la petite maison qu'habite la fiancée, des paysans descendent de cheval; ce sont eux qui annonçaient tout à l'heure și bruyamment leur arrivée. Les habitants de ces hauts plateaux, grâce à l'air sain et pur de ces régions, jouissent d'une santétinaltérable a en moutre, deur stature de géaut o leurs membres bien proportionhes, leurs traits n'équiens pen font une des phis belles populations de la Syrie. Les demnies ide staille beaucoupuplus médiacres sont aussi remanquables pour splenddes monunents: Leuthous agasiv ausl ab tapaning at 200 Nous entrons; dans l'étroite eque qui pirécéde le logis, des ian vités dont aboroupis bundes mattes, en corde nour iphisieurs orangs de profondeur o d'ani d'ami frappe en cadencada denbalaké (dambourin) sumautre marque de rythme d'une façon tout à restricted entire description de la construction de inchaudrani de icui ved icapitunte de da de de la cui since Au rentre, des femmes à l'accoutiontient phitoresqualiforiment - une ronden frappent en codence dacterra de leurs picche Leur -vehemient dei fêtel consiste en km) dokman d dongs (pans desséndant juism am genount an drap blen de viel a sur lequel sont brodées des anabésques d'or d'unigoûtefort sobres le dange Minuit l Rest temps de partir, car nous majageans de muit pour éviter les chaleurs de la journée. Une derai-heure plus tard nos chevaux sont sellés, et nous passons sans transition de la clarté et du bruit de la fête à l'obscurité et au silènce profond de ces régions désertes, ou contra la les manures au profond de ces régions désertes, ou contra la les manures au profond de ces régions desertes, ou contra la les manures au profond de ces régions des et es la la les des de la les de la les de la les manures de la les de

111 Tous des voyageurs qui chaque année foulent de sol de da Syrie croiraient manquer à tous leurs devoirs, s'ils n'accomplissaient pas le pelerinage des ruines d'Héliopolis. En vérité, ce serait à tort qu'on regretterait une visite aun vestiges de ces splendides monuments; l'enthousiasme des Européans qui vetrouvèrent Baalbek n'a pas cessé d'être éprouvé par/tous ceux qui vont encore visiter de temple du Soleil. Mais il est un côte durieux quion a tonjours laissé dans l'iombre, parce qu'il ne méritait pas la peine qu'on s'en occupât, ou plutôt, parce que personne n'a en l'occasion d'en avoir connaissance: je veux parler des très curieuses légendes qui courent parmi les habitants actuels de Baalbek sur les origines et l'histoire du temple. Je n'ai pas besoin de prévenir le lecteur que sous altons pénétrer sur le tervain du fantastique. Je laisle à d'autres le sein de déméler, parmi les absurdités de ces récita populaires, le fonds vraisemblable sur lequel l'imagination des

496 OCTOBRE NOVEMBRE DECEMBRE 1878.

Syriens a bati des légentes aussi éloignées de la vérité Kistofique. "Le fameux temple du Soleil est designe, par les habitants de Baalbek, sous le nom' d'Bl-Qara, la Forteresse, et en effet & en fut une des plus importantes de la Syric centrale, pendant toute la durée du moyen age. Mais jamais il ne viendra a l'esprit d'un indigene qu'il y eut la autregas un lempie paien; depuis que la tradition existe, ces ruines sont celles d'une citadelle, et Timagination du peuple supprimant le temps et l'histoire, il s'ensuit que cette citadelle à toujours existe sous cette forme. Inutile de dire que Salomon l'avait batie: mais h'est-il pas curicul de voir reapparaitre tout a coup le nom du celebre sage, qu'on croirait oublie du reste de la Syrie? Vous ne savez sans doute pas comment et pourquoi cette lorteresse etak inexpugnable. C'est ici que Timagination enfantine des habitants se donne librement carriere! Le talisman qui protegeait la cite, le palladium qui defendait ses murs, cretait un miroir ardent. miroirs d'Archimede tout clonnes de se retrouver en preine Syrie! Prace au haut des murs de la belle construction mintaire arabe qui est situee immediatement devant la porte tru Santagaille are priested to the thought of the solid street treet trappe, a Taide d'une machine, dans un espace vide for etroget pratique au dessus de la porte du susant edince tians d'épasseur du mur. Il est assez difficile de deviner a quoi a pu servir lespace en question, que lon diratt reserve a que herse ou à une trappe dui se serait abaissee devant l'enfrée de cette construction; mais l'imagination des habitants du pays y voit I emplacement out on falsait manduvrer le mitoir, qui, dernier détail, était de verre ét non de métal et sollion de metal et sollion et sollion de metal et sollion de metal et sollion de metal et sollion de metal et sollion neglige de mentionner dans Thistoire, et dont la tradition a fort neureusement conserve le souvenir, desendant donc les approches du Capitoie syrien men braian a des distances in-Cela dura pendant des siècles, el Banber, munic de ce précieux engin de défense qui laissait bien derrière lui nos canons modernes, aurait toujours vu son enceinte rester vierge si un Poliorcète quelconque, plus malin que les autres Ine s était avisé d'un stratageme qui reussit. C'était bien simple: mais yous savez que les idées simples sont celles qui se presentent le plus difficilement à l'esprit de l'homme, témoin cette histoire apocryphe, mais bien vraie de l'œut de Colomb. Cette merveilleuse idée consistait à rassemble tout le bois que l'on pouvait trouver dans le territoire de la ville, vignes, oliviers, arbres de haute futaie, peu importait, a en faire un gigantesque bucher, et, aly mettre le seu ; ce qui sut sait, Bientôt la chaleur dégagée par ce foyer qui entourait toute la ville devint si intense, que notre miroir de verre n'y put tenir; un craquement se fit entendre, et ses destins furent acheves; il tomba, brisé en mille pièces. Le palladium une fois détruit, la cité ne tarda pas à être emportée d'assaut; et depuis, personne ne sut plus refaire cette merveille que sa guerre avait détruite, comme tant d'autres choses. La forme badine sous laquelle je viens de rapporter cette mirifique histoire na doit pourtant point faire penser au les-teur que l'aie voulu me moquer de Jui; Je n'ai, fait que reconter, sans pourtant pouvoir m'empêcher de plaisanter, ce qu'un paysan de Baalbek m'ayait dit fort sérieusement. aurait-il quelque vieux mythe païen deguisé sous ce vetement fantastique quelque souvenir confus du culte de Baal, quelque allusion obscure à une légende de l'antique ville du Soleil? Je laisse à dautres ces recherches si fort à la mode. Si la théoria de la persistance des traditions est infaillible. la curieuse histoire du miroir doit cacher que que trace des vieilles fables de la Cœlesyries ab hets listed reinien Sur le sommet d'une colline détrohée de la masse de l'Anti-Liban et qui s'élève au dessus de la ville non loin des ruines diune petita mosquee, est creusée dans la terre une vaite ci-terre, dont les parois, en forme de cylindre, vont en se rapprochant de plus en plus à partir des deux tiers de la hauteur, à peu, près comme serait le moule d'un gigantesque obus.

498 OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1878.

Une ouverture percée dans le rocher à la partie supérieure permet d'y plonger le regard; on voit que les parois sont enduites de stuc ou d'une composition analogue. Cette citerne, qui est complétement à sec aujourd'hui, a été transformée par l'imagination des paysans en un four à cuire le pain; de là vient son nom de Tannour el-koffår (four des païens), que les chrétiens de Baalbek ont de nouveau changé en Tannour el-fokhâr « four à poteries ». Il est vrai que la situation insolite de cette citerne au sommet d'une colline isolée, où l'eau s'amasserait difficilement, n'a pas pu suggérer aux habitants actuels d'Héliopolis la véritable destination de cette excavation. A Medjdel-Andjar, village situé non loin de l'emplacement de l'antique Chalcis du Liban (dont il ne reste que des traces à peine visibles), sur les flancs d'une colline que couronnent les restes informes d'un temple paien, se trouve une citerne exactement semblable et placée dans la mème situation, à mi-côte. Position remarquable et singulière, puisqu'il est difficile de s'imaginer que les eaux du ciel puissent s'y réunir en assez grande quantité pour remplir ce réservoir.

(La fiu à un prochain numéro.)

Company of the Section of the Sectio

(お) たいし だんめいれいたいん

A second of the control of the contr

2. (0. (4. (4. (4. (4. (4. (4. (4. (4. (4. (4
the executive product is a specific to the contract of the con
the state of the parties of the parties of smaller
TABLE DES MATIÈRES
comme par in a commender proposes on commencerities
CONTENUES DANS LE TOME XII; VIP SERIE.
reason, que en en signonte branche a les mos la charge -
a lace of a filler sing a porter in the granger of some
MEMOIRES ET TRADUCTIONS.
WEMOIRES BY TRADUCTIONS.
Constraint tained to a control of the decimal terminal control of the decimal statement control of
and other groups of the following transaction of the
The Carlo Carlo Carlo Carlos Commission Contraction of part of Pages
Comment Toutii prit la ville de Joppe. (M. G., MASPERO,), . , -, , 93
Des origines du Zoroastrisme, Deuxjeme article, M. G. Dr. wille
HARIFE, or any an extended the manufacture of the same of the
Memojice sur la Chronique byzantine de Jean, évêque de Nikiou.
(M. H. ZOTENBERG.). Histoire de la conquête du Nepal par les Chinois, sous le règhe
de Te ien-Long (1792). Traduite du chinois. (M. Caville I
IMBAULT-HUART.)
Hymne au soleif, a texte primitif accadien, avec version assy-
rienne, traduit et commenté par M. Fr. Lenormant 378
Notes de lexicographie assyrienne. (M. STAN. GUYARD.) 435
NOUVELLES ET MÉLANGES.
n
Procès-verbal de la séance générale du 30 juin 1878 5 Tableau du Conseil d'administration, conformément aux nomi-
nations faites dans l'assemblée générale du 30 juin 1877 8
Rapport sur les travaux du Conseil de la Société asiatique pen-
dant l'année 1877-1878, fait à la séance annuelle de la So-
ciété, le 30 juin 1878, par M. Ernest Renan 10
Rapport de M. Barbier de Meynard, au nom de la Commission
des fonds, et comptes de l'année 1877
Rapport de la Commission des censeurs sur les comptes de l'exer-
cice 1877, lu dans la séance générale du 30 juin 1878 68
Liste des membres souscripteurs, par ordre alphabétique 70

500 OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1878.	
Liste des membres associés étrangers, suivant l'ordre des no-	Pages.
minations	88
Liste des ouvrages publiés par la Société asiatique	89
Collection d'auteurs orientaux	91
Liste des ouvrages de la Société de Calcutta	91
Procès-verbal de la séance du 12 juillet 1878	176
History of Nepål. (M. L. Feer.) — Etymologisches Wörterbuch der Turko-Tatarischen Sprachen. (M. Pavet de Courteille.) — Aogemadaècà. (M. C. de Harlez.) — Remarques sur le mot assyrien zabal et sur l'expression biblique bet zeboul. (M. Starislas Gutard.) — Papyrus de Soutimès. (M. Paul Pierret.) — Sân tséu king. (M. C. Imbault-Huart.) — Quelques mots à ajouter aux lexiques arabes. (M. L. Marcel Devic.) — Sur la traduction de la bulle ineffabilis en diverses langues des deux continents. (M. H. C.) — Le dieu Satrape. (M. Clermont-Ganneau.) — The chinese government. (M. C. Imbault-Huart.) — Réimpression des Rapports annuels de J. Mohl. (B. M.)	
Procès-verbal de la séance du 11 octobre 1878	453
Procès-verbal de la séance du 8 novembre 1878	
Procès-verbal de la séance du 13 décembre 1878	460
Hommage rendu à la mémoire de M. Garcin de Tassy. (M. RE-	

Hommage rendu à la mémoire de M. Garcin de Tassy. (M. REGNIER.) — Note sur une particularité de la métrique arabe moderne. (M. Stanislas Guyard.) — A. Socin, Arabische Sprichwærter und Redensarten. (M. CLERMONT-GANNEAU.) — Notes prises pendant un voyage en Syrie. (M. CL. HUART.)

FIN DE LA TABLE.

Le Gérant :

BARBIER DE MEYNARD.





